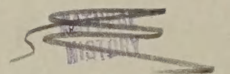

REMOTE STORAGE



N° 1 QUATRIÈME ANNÉE Janvier 1897

REVUE ÉCLECTIQUE D'APICULTURE

MENSUELLE

Prière de s'adresser : { pour l'administration et la rédaction, à M. l'abbé METAIS, curé de Jaulnay (Vienne)
pour les annonces, à M. l'abbé DELAIGUES, curé de Ste-Fauste, par Neuvy-Pailloux (Indre

Aux Abonnés et Lecteurs de la Revue Éclectique

A TOUS LES APICULTEURS

La Rédaction et son Conseil d'Administration

ADRESSENT LEURS VŒUX DE NOUVEL AN

SOUHAITS D'ABEILLE

Du seuil de ma ruche embaumée
Où je m'hiverne chaudement,
Oyez mon petit compliment,
Vous tous qui m'avez tant aimée !

Dans mon humble bourdonnement,
Je vous chante, amis, bonne année,
Riche de grâce et couronnée
De vos vertus royalement !

Comme mes sœurs, à tire d'aile,
Allez d'une course fidèle
Où Dieu dirige vos destins,

Et dans le parcours qui vous reste,
Amassez d'éternels butins
Pour la grande ruche céleste !

PHILOMEL.
En Berry.

CHRONIQUE

Exposition d'Apiculture en 1897 à Nîmes

La Société d'Horticulture du Gard tiendra à Nîmes, du 11 au 22 juin 1897 inclusivement, une EXPOSITION GÉNÉRALE D'HORTICULTURE, comprenant les fleurs, les fruits, les légumes de la saison, les plantes, arbres et arbustes d'ornement, et s'étendant à *l'apiculture*, l'enseignement horticole et *apicole*, la silviculture et les arts et industries se rattachant spécialement à l'horticulture.

Les horticulteurs de toutes les catégories, les amateurs ou leurs jardiniers, *les apiculteurs*, les auteurs et éditeurs des publications horticoles et *apicoles*, etc., de France et d'Alsace-Lorraine sont invités à y prendre part.

Pour la section d'apiculture :

a — Les vases contenant le miel (bocaux, terrines, etc.) doivent être hermétiquement fermés; les sections, rayons de miel, etc., doivent être présentés de manière que les abeilles ne puissent les piller.

b — Les ruches peuplées doivent être installées dans l'enceinte réservée pour elles par leurs propriétaires ou leurs représentants. Celles provenant de localités infectées par la loque ne seront pas admises.

Les produits présentés au concours devront être la propriété de l'exposant et avoir été cultivés par lui-même.

Il est interdit aux exposants de placer des inscriptions indiquant leur nom avant le passage et la publication des décisions du Jury. Après la notification de ces décisions, les exposants devront placer sur leurs lots leurs nom et adresse, et, s'il y a lieu, une pancarte indiquant la récompense obtenue. Cette pancarte, mise gracieusement à la disposition des exposants par les soins de la Société, devra rester sur le lot pendant toute la durée de l'Exposition, ainsi que celle portant les nom et adresse de l'exposant. Toute autre inscription ne sera pas admise sans l'assentiment de la commission.

Les personnes qui voudront prendre part à cette exposition devront adresser leur demande au SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ, RUE D'ALBENAS, 10, A NÎMES, *avant le 30 Mai* 1897, terme de rigueur.

Les exposants sont inscrits et numérotés d'après la date de leur adhésion. Les demandes devront indiquer : 1° les nom, prénoms et domicile de l'exposant ; 2° les numéros des concours auxquels ils désirent prendre part ; 3° le nombre de mètres nécessaires, en plein air ou sous abri ; 4° La déclaration d'honneur que les produits présentés ont été cultivés par l'exposant lui-même.

Les emplacements accordés, de quelque nature qu'ils soient, sont absolument gratuits.

PROGRAMME — APICULTURE

99e *Produits* : Miels, cires, hydromels, eaux-de-vie de miel, liqueurs, etc., et autres dérivés du miel.

Prix et Diplôme d'honneur, médaille de vermeil grand module.

100e MATÉRIEL. *Concours A.* — Ruches vides de tous systèmes.

Prix : Diplôme d'honneur, médaille d'or.

Concours B. — Outillage apicole.

Prix : Médaille vermeil.

101e *Abeilles vivantes.*

Prix : Diplôme d'honneur, médaille de vermeil grand module.

102e *Ouvrages apicoles* : Rapports, mémoires, etc. Enseignement apicole. — Herbiers de plantes mellifères, etc.

Prix : Diplôme d'honneur, médaille de vermeil grand module.

103e Concours imprévu. Prix à l'appréciation du jury.

Congrès international d'apiculture.

Un grand congrès international d'apiculture se tiendra à Bruxelles (Belgique) en septembre 1897. Pour les renseignements concernant ce congrès et les concours temporaires d'apiculture en Belgique, s'adresser à M. de Lalieux de la Rocq, commissaire du gouvernement, au château de Miremont, à Feluy (1).

Cire.

Pour répondre à diverses questions qui nous ont été tout dernièrement posées sur les cires, je crois devoir dire que toutes sont absolument semblabes, à part celle des Landes.

Dans cette contrée, les abeilles touchent à l'arbre résineux et le produit contient naturellement un peu de résine.

Cette résine donne à la cire du corps et de la blancheur et la fait fondre avec plus de facilité.

L'action décolorante est due au soleil. Plus un colorant est solide et plus il est difficile de le faire disparaître complètement.

Dans les terrains cultivés, ce colorant est très tenace et, malgré la puissance de nos cérificateurs solaires, les apiculteurs établis dans ces régions n'arriveront jamais à obtenir la blancheur de la cire des Landes, et en général de toute cire provenant d'un rucher établi sur des terrains incultes.

Confrères, glanez.

L'excellent journal : *Le Réveil agricole des Alpes*, a reproduit dans un de ses derniers numéros un article de M. L. Dubos, notre collaborateur, sur les *Principes généraux en apiculture* : ennemis ; transport ; hivernage ; récolte ; nourriture ; emploi du miel.

Merci, et que d'autres confrères n'hésitent point à publier nos articles ou extraits ; nous leur en serons reconnaissants.

Questions.

La Direction serait heureuse de voir chacun des abonnés à la *Revue Eclectique d'Apiculture* répondre aux questions ci-dessous :

1° Existe-t-il des sociétés d'apiculture dans votre département ?

2° Leur siège, leur organe, les noms de tous leurs membres, le nombre de ruches cultivées en moyenne par chaque sociétaire.

3° Apiculteurs fixistes ou mobilistes.

4° Composition du bureau de la Société.

5° Les auteurs qui ont écrit sur les abeilles dans le département.

6° Les journaux apicoles les plus répandus.

7° La couleur et le prix du miel.

(1) Toute demande de proposition doit être adressée en janvier.

8° Le rendement moyen de chaque ruche.
9° La façon de faire la récolte.
10° Les légendes des abeilles :
a Que font les paysans à la mort du propriétaire ; *b* les pièges pour arrêter les essaims ; *c* les herbes qu'ils emploient pour guérir les piqûres, etc.
11° Les principales fleurs mellifères.
12° Y a-t-il des étouffeurs ?
13° Où les apiculteurs vendent-ils leurs miels, et combien ?
14° L'apiculture est-elle en honneur et en progrès ?
15° Comment sont faites les ruches ?

Un de nos aimables lecteurs nous prie de soumettre à ses confrères en apiculture les dimensions de sa ruche, et il les prie de vouloir bien donner leur appréciation par la direction de la Revue.

1. Cette ruche est en paille, elle se compose d'un corps de ruche de 0,33 × 38 en longueur et de 0,28 de large, ayant dix cadres La hausse a 10 cadres qui sont la moitié du corps de ruche. Une calotte s'ajuste très bien sur la ruche.

2. Tous les traités d'apiculture déclarent qu'avec une entrée de 0,007 de hauteur une ruche est à l'abri des rongeurs. Est-ce bien vrai?

Notre reconnaissance est acquise à l'avance aux amis qui voudront bien se donner la peine de nous répondre (1).

Une bonne réclame

A la demande de plusieurs fabricants d'articles d'apiculture qui veulent se servir du *Guide apicole* pour la réclame, nous leur accordons :

18 pour . . . . 12. — 100 pour . . . . 60. — 200 pour 100

Au-dessus de ce chiffre, nous tirons encore leur annonce que nous plaçons à nos frais et à leur demande sur le carton intérieur de l'éphéméride.

Par cette combinaison, chaque apiculteur peut faire autour de lui une propagande apicole très fructueuse et sans bourse délier. Il lui suffit d'avoir sous la main un colporteur auquel il abandonne le bénéfice de la remise.

P. MÉTAIS.

DOCTRINE APICOLE

Conférence faite à l'exposition de Bar-le-Duc

PAR M. L'ABBÉ VOIRNOT. (*Suite.*)

(*Voir nos d'octobre et de décembre 1895.*)

Nota : La reproduction de cette conférence dans la *Revue Eclectique* a été interrompue par suite de circonstances que le lecteur n'a nul intérêt à connaître ; mais le sujet est toujours de *circonstance.*

Les ennemis du miel.

1° *L'ignorance.*

Quand saint Paul se présenta dans la ville d'Athènes, il vit un temple avec cette inscription : *Au Dieu inconnu.* Ce Dieu, c'était Notre Seigneur Jésus-Christ. Au-dessus de la porte d'en-

(1) A notre avis, le corps de ruche indiqué ci-dessus est trop petit d'une quinzaine de litres ; il ne cube que 35 litres au lieu d'une cinquantaine. Pour faciliter les réponses, notre collègue eût bien fait de dire si sa ruche est à construction chaude ou froide. et de bien préciser chacune des trois dimensions, en nous disant dans quel sens il comprend les mots longueur et largeur. Ordinairement la largeur s'entend de droite à gauche et la profondeur d'avant en arrière.

trée de nos expositions apicoles, on pourrait inscrire aussi ces mots : *Un produit inconnu ou méconnu* ; ce produit, c'est le miel.

Autrefois, le miel était moins méconnu qu'aujourd'hui. Chaque ménagère avait à l'office son pot de miel, non seulement pour s'en servir comme remède en cas de maladie. mais pour en faire des tartines aux enfants, chaque jour, ou au moins quand ils avaient été bien sages.

Si, pour certaines connaissances apicoles, nous pouvons en remontrer à nos devanciers, pour l'usage du miel, nous aurions plutôt à revenir en arrière. Nous connaissons peut-être mieux l'abeille que ceux qui ont été nos maîtres, mais le miel est moins répandu dans l'usage général, pourquoi ? C'est un point essentiel à élucider ; car il ne suffit pas de produire beaucoup de miel, il faut aussi le faire passer dans la consommation.

Or, aujourd'hui le miel est obligé de lutter contre des concurrences ou influences qu'il n'avait point à redouter précédemment. Par conséquent, plus que jamais, les apiculteurs ont intérêt à étudier les propriétés du miel dans les ouvrages spéciaux sur ce sujet et à répandre à profusion dans le public les notices résumées, composées dans ce but.

2° *Le sucre.*

Le plus terrible concurrent du miel est le sucre, que nos grand'mères payaient 5 fr. la livre, et qui aujourd'hui s'est introduit dans tous les usages sous les formes les plus alléchantes.

Il ne s'agit pas de détrôner le sucre, mais de faire reprendre au miel la place qui lui convient. Pour remettre chacun à sa place, il faut dire bien haut que le sucre, en définitive, n'est que du jus de betteraves, car le sucre de canne n'est plus guère qu'un mythe ; tandis que le miel de nos industrieuses abeilles est recueilli sur une masse de plantes, au moment de l'épanouissement de leurs fleurs, quand les plantes sont dans la plénitude de leur sève, dont elles concentrent la vigueur sur l'acte de reproduction par la semence. Le miel est donc un extrait végétal, un extrait floral, concentré, embaumé, de milliers de fleurs ; c'est la vraie tisane aux mille fleurs Et aux propriétés diverses de tant de plantes, il faut ajouter celles de l'acide formique, bien connu en médecine ; cet acide, qui forme la base du venin de l'abeille, est mêlé au miel par l'ingénieux insecte, pour aider à sa conservation ; et c'est de là que vient, à côté de l'arome et de la douceur du miel, certaine sensation de picotement produit dans la gorge, surtout les gorges malades, que l'acide purifie et cautérise.

Que je n'entende donc plus certain médecin me dire, avec une pointe de taquinerie : « Votre miel, c'est du sucre ». — Hé bien, oui, le miel, c'est du sucre, et plus que du sucre, mais le sucre n'est pas du miel. Si le miel n'était qu'une espèce de sucre, pourquoi le sucre ordinaire a-t-il la propriété de resserrer, d'échauffer et de congestionner l'estomac, tandis que le miel rafraîchit, et entretient dans les organes de la digestion une circulation bienfaisante, sans effort et sans drogue ?

3° *La chimie.*

Un autre ennemi du miel est la chimie. Cette science a fait de grands progrès, dont les applications pratiques sont considérables. Mais le champ des expériences et des découvertes est illimité ; et si la science a raison d'affirmer ce qu'elle peut démontrer, elle aurait tort de nier ce qui a dérouté jusqu'alors ses investigations. Ainsi la chimie ne trouve que 80 0|0 environ de sucre dans le miel ; mais les 20 autres centièmes, de quoi se composent-ils ? de principes quintessentiels, qui échappent en partie à l'analyse. Ce serait une grande prétention, de vouloir que Dieu n'ait pu mettre dans la nature autre chose que ce que la science peut y retrouver par ses alambics ses creusets et ses cornues.

La chimie enseigne aux marchands de vin à fabriquer des vins chimiques. Pour les produits de cette espèce, la chimie n'est que trop compétente ; mais que les savants, avec tous leurs procédés chimiques, essaient donc, non pas seulement d'imiter, mais d'analyser tout ce qu'a de délicieusement composite le bouquet d'une vieille bouteille de vin de bon crû prise derrière les fagots ; pour la déguster, le palais du plus *ignare* sera plus compétent que tous les instruments de laboratoire.

Il était nécessaire d'insister là-dessus, parce que tout à l'heure nous aurons à constater des effets certains du miel, comme aliment, boisson ou remède, des effets inexpliqués et jusqu'alors inexplicables, mais indéniables. Or les savants ont la tendance à nier ce qu'ils ne peuvent expliquer, et ils seraient tentés particulièrement de refuser au miel de nos abeilles des propriétés que l'expérience prouve, quoique les moyens scientifiques soient jusqu'à présent impuissants à contrôler. Cependant il ne faudrait pas grande modestie pour avouer que les plantes renferment une multitude de propriétés, dont la science ne connaît qu'une partie. Or nos actives ouvrières doivent visiter des milliers et des milliers de fleurs pour rapporter un kilo de leur précieux nectar, qui participe aux propriétés de ces plantes, aussi bien aux propriétés encore inconnues qu'à celles qui sont déjà connues.

4° *Fausse marchandise et faux marchands.*

Ce n'est point ici qu'il faut parler de fraude et de fraudeur, dans une exposition, ni des apiculteurs rivalisant pour présenter du miel plus beau et meilleur que celui de leur voisin. Ils sont ailleurs les fraudeurs pour lesquels il faut réserver sa défiance ; ceux-là, les apiculteurs devraient pouvoir les poursuivre comme des êtres malfaisants ; car ce sont eux qui déprécient le miel, en présentant sous ce nom ce qui n'en est pas ; dès lors le client, ne retrouvant pas dans ces drogues les effets qu'il avait entendu attribuer au miel, se détourne, incrédule, du vrai miel... des abeilles. Le miel... des abeilles, c'est le titre que j'ai donné à ma dernière brochure, en mettant des points de suspension entre miel et abeilles. Plusieurs fois on m'a demandé s'il y avait d'autre miel que celui des abeilles ; je viens de donner la réponse.

Conclusion pratique. N'achetez de miel qu'à des apiculteurs connus de vous ou à des marchands dont vous puissiez garantir la probité, et qui puissent, eux, garantir l'origine de leur marchandise.

Je pourrais ajouter : non seulement n'achetez que du vrai miel, mais recherchez le meilleur. Car il y a des différences entre les miels, comme entre les différentes sortes de vins, différences provenant du sol, de l'exposition, de la saison, des diverses espèces de plantes, et de bien d'autres causes. Toutefois, comme ces différences ne peuvent guère être discernées que par des connaisseurs, je vous donnerai une autre règle plus à la portée de tous : pour vos achats de miel, comme pour toute autre acquisition, ne recherchez pas trop le bon marché, c'est souvent le pire des marchés.

J.-B. VOIRNOT.

UN HOMMAGE A LA RUCHE FIXE

Mon « Apiculture Eclectique » a été, dans sa première partie, un plaidoyer en faveur du mobilisme. Je ne crois pas avoir rien à retrancher dans ce que j'ai dit, car, en qualité d'éclectique, je n'ai jamais été exclusif. En voyageant, en observant, on sent de plus en plus combien est déraisonnable et funeste le parti pris, l'esprit systématique.

On lira avec intérêt les deux lettres suivantes, déjà de vieille date, mais aussi vraies aujourd'hui que l'an dernier, et venues de deux points extrêmes de la France.

Je les complète par un tableau, que je retrouve dans mes documents apicoles.

Le conseil que je répète le plus souvent aux fixistes qui ne veulent pas changer leur matériel ou qui ont des raisons pour les conserver est celui-ci : 1° n'ayez pas de corps de ruche moindre de 40 litres, pour le nid à couvain seulement, et si votre corps de ruche doit servir à la fois de nid à couvain et de magasin à miel, donnez-lui 50 et 60 litres, comme on le fait dans l'Yonne; 2° si vous pouvez ouvrir votre ruche par-dessus en y pratiquant une ouverture circulaire d'une quinzaine de centimètres de diamètre, donnez encore à la partie inférieure une quarantaine de litres et placez par-dessus : calotte, cabochon, hausse à cadres ou sans cadres, mais plutôt avec cadres, ou au moins avec bâtisses déjà commencées ou achevées.

J.-B. VOIRNOT.

CHER ET VÉNÉRÉ MONSIEUR LE CURÉ,

C'est avec une véritable joie que j'ai reçu de vos nouvelles, et malgré des occupations très attachantes à cette époque de l'année, je ne veux pas attendre pour vous remercier. J'ai reçu aussi en même temps un numéro du journal de Poitiers, que je vous prie de me faire adresser pendant l'année 1896. J'enverrai le montant de l'abonnement avec le prix de votre ouvrage sur l'emploi du miel, quand j'aurai un peu plus de temps à moi.

J'ai éprouvé des ennuis avec nos apiculteurs de la région. Nous sommes, dans les Pyrénées, dans des conditions exceptionnelles, et comme chaque année je visite un arrondissement pour le classement des chevaux de réquisition, j'en profite pour chercher à propager les bonnes méthodes et surtout à combattre l'étouffage, qui règne en maître dans les vastes pays de bruyère de la frontière franco-espagnole ; ici je préconise la ruche à cadres ; là, je la condamne et recommande la ruche à calotte. Dans les contrées peu accessibles, peu habitées, j'encourage la conservation de la ruche d'une seule pièce, la seule transportable dans les sentiers peu praticables, aux extrémités d'un bâton placé sur l'épaule. Le croiriez-vous? j'ai autant souffert avec les enragés mobilistes qu'avec cet autre enragé de Hamet.

Chez les uns comme chez les autres, c'est une affaire de boutique, pas autre chose. Il faut vendre des ruches, de la cire gaufrée et décrocher le Mérite agricole ; mais l'intérêt des abeilles, celui des pauvres habitants des campagnes, il n'en est pas question. Nos paysans ne ressemblent en rien à ceux de l'Est ou du Centre. Ils sont métayers, pauvres et très peu intelligents, pauvres surtout et vivant fort mal, sans grande énergie conséquemment.. Comment oser parler de la ruche à cadres à ces malheureux ? et cependant ils peuvent et devraient récolter beaucoup de miel, car les contrées qu'ils habitent en ont beaucoup ; à une conférence faite à Pau, je disais : L'apiculture mobiliste est le dernier mot de la science apicole, mais elle ne peut être que le partage des intelligents, des aisés, et de ceux qui ont des loisirs. L'emploi de la cire gaufrée exige de l'argent, du temps, du savoir-faire et la possibilité de supporter les pertes des mauvaises années.

Les habitants de nos campagnes ne peuvent pas utiliser la ruche à cadres tant qu'ils seront aussi pauvres qu'ils le sont aujourd'hui ; les pousser dans cette voie, c'est faire une mauvaise action, qui rejaillirait sur l'apiculture ; apprenez-leur à mieux installer leurs ruches, c'est à dire, au lieu de les laisser sur le sol à la portée des crapauds, des lézards, des hérissons, des rongeurs de toutes les catégories, faites-les installer sur de petites plates-formes à 10 centimètres du sol, faites-leur comprendre la nécessité d'agrandir leurs ruches, de les augmenter d'un grenier, en leur démontrant que les grandes ruches donnent de gros essaims, beaucoup de travailleuses, et conséquemment de fortes récoltes.

Comment voulez-vous amener des gens qui manquent souvent du nécessaire, à faire des dépenses importantes qui, en raison de leurs pénibles occupations, de leur intelligence souvent bornée, ne donneront souvent que des résultats insignifiants ? Ils vous maudiront, et cela non sans raison.

En résumé, je disais : « Avez-vous de grands espaces très mellifères à exploiter? Tous ceux qui peuvent et devraient récolter beaucoup de miel sont-ils à même d'utiliser la ruche à cadres ? Si oui, vous êtes dans le vrai en étant exclusivement mobiliste. Si non, vous manquez à vos devoirs d'apiculteurs et de chrétiens en ne mettant pas tous les malheureux habitants des campagnes à même de recueillir ce que Dieu, dans son extrême bonté, a mis à la disposition de tous ses enfants. Ce qui fait abandonner les campagnes, c'est le manque de bien-être. Instruisez les habitants, et le bien-être ils l'auront, et vous combattrez efficacement le socialisme ou autres théories insensées qui ne sont que le résultat des menées de Satan et de ses complices conscients ou inconscients. »

Vous voyez, cher Monsieur le curé, que je ne suis ni mobiliste, ni fixiste ; je suis apiculteur. J'ai combattu, non sans recevoir des coups de boutoirs, des gros mots, cet enragé Hamet, à qui je n'en veux pas certainement, parce que ses injurieux propos tenaient à sa mauvaise éducation, mais je crois qu'il était convaincu. Il avait assisté aux efforts infructueux de De Beauvoy qui, pendant peut-être 30 ans, avait vainement cherché à propager la ruche à cadres dans notre pays. Il aimait la ruche à cabotin, comme on dit chez nous, et il avait raison, car c'est encore cette ruche (à grenier) qui convient le mieux aux paysans. Elle ne demande que peu de soins, le nid à couvain n'étant jamais ou presque jamais récolté ; la hausse seule, étant enlevée lorsqu'elle est pleine, peut être turbinée comme les cadres et aussi facilement, pour moi.

La cire gaufrée, qui coûte cher, doit-elle être employée? Pour le riche, l'amateur que cela amuse, je dis oui. Pour celui qui veut retirer du profit de ses ruches, je dis non. Toutes les nuits, les abeilles sécrètent ces petites lamelles de cire qui sont employées à la construction des rayons, quand la récolte est normale. Pourquoi les empêcher d'utiliser cette cire que j'ai dû recueillir sur le plateau de mes ruches, lorsqu'elle ne pouvait être utilisée.

Je sais bien que dans les grandes miellées il faut de l'espace où loger le miel : mais avec de spacieux nids à couvain et des greniers amorcés, j'ai constaté que les abeilles étaient peu embarrassées pour garnir un cabotin en huit jours.

Je m'arrête, cher et vénéré Monsieur le curé ; et si je contrarie votre manière de voir sur l'apiculture, il ne faut pas m'en vouloir; je suis un homme de bonne volonté, croyez-le, aimant sincèrement les abeilles et mon prochain, n'admettant pas la lutte sans solution possible, c'est-à-dire se retirant quand il ne croit pas avoir en face de lui des gens de bonne foi et désintéressés, ce qui, entre nous, ne sera jamais le cas, car je suis certain que vous admettez que les moyens doivent varier suivant les conditions dans lesquelles on se trouve.

Nous sommes à la fin de décembre, j'ai beaucoup à faire, plus que je ne peux ; je ne relis pas ma lettre, faite d'un trait ; excusez ce que vous trouverez de déraisonnable et pardonnez, parce que cela vient d'un pauvre convaincu qui prie Dieu de vous donner une bonne année, une parfaite santé et le paradis à la fin de vos jours, comme on dit du cœur et des lèvres dans nos chères contrées.

Votre très humble serviteur.

La ruche fixe en Bretagne.

CHER ET VÉNÉRÉ CONFRÈRE,

J'ai lu, avec la tristesse la plus profonde, mais sans aucun étonnement, votre testament apicole. Il y a déjà fort longtemps que j'aurais pu en dire autant que vous. Dans quel triste temps nous vivons !! Mais il faut laisser de côté toutes ces choses laides, pour tourner nos regards vers le beau ciel qui nous attend.

J'ai aussi fait de l'apiculture, et bien des fois j'ai été applaudi dans nos Congrès bretons. Mais combien, derrière, étaient jaloux !! J'ai fait de l'apiculture pour le peuple de nos champs surtout. Mais hélas ! c'est si difficile de lui faire avaler quelque chose de nouveau ! Du reste, j'ai constaté une chose qui met un grand obstacle, dans notre Bretagne, à la culture de l'abeille, par la ruche à cadres que j'avais introduite dans mon pays : c'est l'extraction du miel. Notre miel de bruyère et de sarrasin ne sort point à l'extracteur. Ou il faudrait un appartement chauffé à 30 ou 40 degrés de chaleur, ce qui n'est pas pratique pour nos paysans, dénués de toute fortune ; j'ai donc à peu près renoncé à la propagande de la ruche à cadres pour nos campagnes. J'ai l'intention, tout en conservant la ruche à cadres de 10 à 12 rayons seulement, de poser dessus une petite calotte en paille, dans laquelle les abeilles iraient déposer leur miel et qu'on enlèverait très facilement, quand elle serait remplie. Je crois ce système beaucoup plus pratique. Je vais en essayer au printemps.

Je vous remercie surtout de la feuille « Notice de propagande sur le miel des abeilles », que nous pourrions intituler : « Les bienfaits du miel ». Je partage toutes vos idées à ce sujet ; et depuis fort longtemps, je suis en correspondance avec un docteur suisse, qui, comme moi, a constaté bien des fois les effets de l'hydromel pour la guérison des maux d'estomac. Je connais une personne qui n'a jamais été guérie des crampes d'estomac, que par un verre de bon hydromel.

Ne vous découragez pas, mon vénéré confrère, et prenez tout comme venant de la main de Dieu. Redites souvent ces quatre vers qui me consolent dans les tristesses de mes vieux jours :

Ou qu'il pleuve ou qu'il tonne,
Adorons sa bonte,
Et prenons ce qu'il donne,
Toujours du bon côté.

CAPACITÉ DES CORPS DES RUCHES FIXES DE FORME CYLINDRIQUE
(Tableau fourni par M. Sabouret)

DIAM.	HAUT.	CAP.	DIAM.	HAUT.	CAP.
43c ×	28c =	40l66	39 ×	34 =	40,61
42 ×	28 =	38,79	39 ×	33 =	39,42
42 ×	29 =	40,17	39 ×	30 =	35,83
41 ×	28 =	36,96	39 ×	28 =	33,44
41 ×	29 =	38,28	33 ×	34 =	29,08
41 ×	30 =	39,60	33 ×	33 =	28,22
40 ×	28 =	35,18	34 ×	34 =	30,86
40 ×	29 =	36,44	35 ×	35 =	33,67
40 ×	30 =	37,69	36 ×	36 =	36,64
40 ×	31 =	38,95	37 ×	37 =	39,78
40 ×	32 =	40,21	38 ×	38 =	43,09

Note. — Dans le Répertoire, j'indique les dimensions suivantes :
— Corps de ruche cylindrique de 33 centimètres de haut et 39 de diamètre (par conséquent capacité de 3 hausses ou 39 litres).
— Hausse de 11 cent. de haut et de même diamètre = 13 litres.
— Calotte aussi d'environ 13 litres.
— Couvercle plat mobile, avec ouverture de 16 cent. de diamètre.

J. B. Voirnot.

GRANDES CELLULES

Certains apiculteurs, dans le but d'améliorer la taille des abeilles, proposent d'amorcer les rayons avec de la cire artificielle contenant 800 alvéoles au décimètre carré sur les deux faces, au lieu de 854 que contient la cire construite par les abeilles.

L'idée est bonne assurément, car nous avons constaté que des bourdons nés dans des alvéoles d'ouvrières se distinguaient à peine de celles-ci, quant à la grosseur... ; et il est plus que probable que des ouvrières nées dans des alvéoles à 800 au décimètre carré doivent être plus fortes que des ouvrières nées dans des alvéoles à 854 au décimètre carré.

Mais l'amélioration ne peut être obtenue qu'au bout d'un certain nombre d'années, et ce n'est qu'au bout d'un grand nombre de générations que les abeilles améliorées construiront naturellement 800 alvéoles d'ouvrières au décimètre carré, au lieu de 854. Je suis fondé à faire cette affirmation sur les constatations suivantes que j'ai faites :

J'avais amorcé des rayons avec des bandes de cire artificielle (800 alvéoles au décim. carré) de 4 à 5 centimètres de hauteur, et j'avais constaté que dans les prolongements construits par les abeilles les lignes d'alvéoles ne restaient pas parallèles, comme elles auraient dû l'être si les abeilles avaient continué à construire suivant le modèle qui leur était offert, mais étaient franchement convergentes vers le bas, ce qui indiquait une diminution de diamètre.

Des mesures directes faciles à prendre, comme je vais l'indiquer, m'ont démontré que les abeilles reviennent très rapidement aux alvéoles qu'elles sont habituées de construire, car dans la bande de cire artificielle il y avait 800 alvéoles au décimètre carré, tandis que dans la cire construite en prolongement par les abeilles, il avait déjà 826 alvéoles au décimètre carré, à 8 centimètres au-dessous des amorces, et 854 à 15 centimètres.

La conclusion est que si l'on veut que les abeilles bâtissent 800 alvéoles au décimètre carré, il y ne suffit pas d'amorcer les rayons avec une bande de cire de quelques centimètre, mais garnir le cadre sur toute sa surface. Ce n'est qu'à cette condition que les cellules seront plus spacieuses et qu'il y aura chance d'améliorer la taille des abeilles.

Moyen facile de mesurer exactement les dimensions des alvéoles d'ouvrières.

Mesurer exactement un alvéole n'est pas très facile ; il suffit donc, pensez-vous, d'en mesurer 10 d'un coup et de diviser le résultat par 10.

Ce serait vrai si les diamètres des cellules étaient en ligne droite ; mais il n'en est pas ainsi. En partant, de l'angle d'une cellule, on rencontre : un diamètre, puis un côté, puis un diamètre, etc.

Or nous savons que les alvéoles ont la forme hexagonale parfaite; cela va nous tirer d'affaire, car le côté de l'alvéole est moitié du diamètre. Il suffira donc, pour mesurer exactement 10 alvéoles, de placer un double décimètre à l'angle A suivant la ligne AB et de compter 7 alvéoles séparés par 6 côtés d'alvéoles ; cela donnera exactement 10 diamètres (1), d'où on déduira la surface d'une cellule par la formule $S = 0,65\ D^2$ qui est celle de l'hexagone régulier et qu'il est inutile de démontrer ici. Si on a exprimé le diamètre en millimètres, on a le nombre de cellules au décimètre carré, sur une face, par la formule $N = \frac{10000}{S}$; en doublant le nombre obtenu, on a le nombre de cellules sur les deux faces (2).

Tout cela est beaucoup plus rapide à exécuter qu'à expliquer. Ainsi appliquons la règle aux cas précédents :

1° Cire gaufrée, 7 cellules et 6 côtés ou 10 diamètres mesurent 62 m/m, d'où diamètre d'un alvéole 6 m/m 2 ; côté d'un alvéole 3 m/m 1 ; surface d'un alvéole : $S = 0,65 \times 6.2^2 = 25$ millimètres carrés.

Nombre au décimètre sur une face : $N = \frac{10000}{25} = 400$, deux faces 800

La cire gaufrée qui nous a été vendue répond bien aux promesses du marchand.

2° Cire prolongée par les abeilles à 0,07 au-dessous des amorces. 7 cellules et 6 côtés ou 10 diamètres mesurent 61 millimètres ; un diamètre = 6, 1, un côté = 3,05. Surface de l'alvéole, $S = 0,65 \times 6.1^2 = 24$ m/m 2. Nombre au décimètre carré sur une face, $N = \frac{10000}{24.2} = 413$. Nombre sur deux faces : 826. Les abeilles ont déjà diminué le diamètre des cellules.

(1) Pour plus d'exactitude dans la mesure de 10 alvéoles, il est bon de les mesurer dans les 3 directions, AB, CD, EF, et de prendre la moyenne des nombres obtenus.

(2) Le procédé de mesure que j'indique est beaucoup plus exact que celui qui consiste à tracer sur un rayon un carré de 1 décimètre de côté et à compter les alvéoles car sur les bords il y a une quantité de cellules coupées qu'il est très difficile de faire entrer exactement en ligne de compte.

L'hexagone régulier dont le diamètre est 7 alvéoles et 6 cotés, renferme exactement 100 alvéoles, car les surfaces étant proportionnelles aux carrés des dimensions, on a : $\frac{S}{s} = \frac{D^2}{d^2}$ or $\frac{D}{d} = 10$; $\frac{D^2}{d^2} = 100$, d'où $S = 100$, $S = 100\,s$.

Il est facile de s'en convaincre en construisant le grand hexagone en question, et de compter les alvéoles ; on en trouvera 91 entières et 18 moitiés sur les bords, soit en tout 100 alvéoles.

DIRECTOIRE

JANVIER

Janvier ! c'est le repos dans la ruche engourdie
Et du porche au grenier pas un bourdonnement.
Seul le vent glacial qui souffle par moment
Reprend, puis interrompt sa triste psalmodie.

Silence, apiculteur, autour du campement,
Et s'il neige aux abords de la ruche endormie,
Fais bonne sentinelle et d'une main amie,
Sans brusque soubresaut travaille au déblaiement

S'il arrive parfois que la température
Monte et qu'un beau soleil rayonne d'aventure,
C'est le trépas pour qui déserte le logis.

Pour éviter alors qu'un tel mal ne sévisse,
Au moyen d'une ardoise on ferme l'orifice,
En laissant à l'air chaud des accès élargis.

PHILOMEL.
En Berry.

AUX DÉBUTANTS

Pour faire de bon ouvrage en apiculture, il est bon d'avoir à sa disposition une ruche commode, solide et agrandissable.

Les bonnes ruches sont nombreuses; mais il y en a aussi beaucoup d'insignifiantes : cela se comprend, car l'apiculture est si passionnante que chaque débutant croit, dans son enthousiasme, être un maître dans cette science dès ses premiers succès.

Quel que soit son déboursé, l'apiculteur est toujours payé de sa peine : je ne connais pas mal de clients qui, dans notre région de l'Ouest, ont pu, dès une premiere récolte, obtenir par ruche 40 à 45 kilos de miel extrafin. Le miel, c'est de l'or en barre facile à placer. On peut d'ailleurs avec profit en utiliser beaucoup dans le ménage, soit comme mets, soit comme vin, vinaigre ou eau-de-vie.

L'usage quotidien du miel est préférable au sucre, car tout le monde sait que le sucre est un jus de betterave, tandis que le miel est un sucre de raisin : ce qui revient à dire qu'en tirant du raisin son sucre, on a un miel. Le vin de miel est un vin de liqueur et coûte beaucoup moins de peine et de capital que le vin de raisin ; c'est d'ailleurs la boisson appelée *divine* par nos ancêtres les Gaulois.

Premier élève du directeur de la *Revue éclectique d'apiculture*, M. l'abbé Métais, qui me fit apiculteur malgré moi, je puis affirmer que depuis dix ans chaque ruche établie et soignée par moi, soit dans mon rucher, soit dans celui de mes voisins, m'a toujours donné une moyenne de 50 à 60 kilos de bon miel. De plus, je suis convaincu que dans un diametre de 3 kilomètres de notre région, on peut obtenir, bon an mal an, 70 hectol. de miel ; mais pour cela, je le répète, il faut de bonnes et solides ruches, d'une manipulation facile et toujours agrandissables.

Avec la bonne ruche il faut aussi de bonnes abeilles ; comme il y a bœuf et bœuf, il y a aussi abeilles et abeilles. On peut se procurer des colonies soit chez ses voisins, soit chez des fournisseurs d'articles d'apiculture.

Quand on veut se rendre acquéreur d'un essaim, il faut toujours faire attention à la vigueur des abeilles et à la quantité de provisions contenues dans la ruche ; en un mot, il faut que la ruche à acquérir soit lourde, ses habitants nombreux et vigoureux. Une ruche qui n'a plus sa reine ne se défend plus et n'a d'autre valeur que sa cire et son miel. Les abeilles ne comptent pas.

Un débutant ne doit pas songer à se procurer d'abeilles étrangères avant de connaître celles de son pays.

LEMMET.

VARIÉTÉS

FEUILLES VOLANTES SUR L'APICULTURE

1° **Un seul journal apicole**. — Nombre de sociétés ont pris pour devise la vieille parole : « Chacun pour tous, tous pour chacun. » *Un* organe, *un seul*, compléterait cette union, qui est la vraie fédération apicole. Tous, lecteurs, collabora-

teurs, administrateurs, nous y gagnerions : nous serions mieux renseignés, tout en payant moins cher ; nos écrivains ne s'épuiseraient pas à tirer leurs articles à la longueur voulue, et la variété n'exclurait pas la qualité ; le journal, ayant plus de lecteurs, ferait plus de bénéfices tout en se vendant moins cher. Ne trouvez-vous pas que cette fantaisie, sortie de mes réflexions, vaudrait la peine d'un sérieux examen ? Lecteur, je vous le laisse à penser.

2° S'il manque à la couverture de la Revue, pour être complète, la Ruche de l'Observateur, à six cadres, dont M. Debeauvoys a dit ; « Nous nous servons de cette ruche depuis 15 ans avec le plus indicible bonheur, et en la présentant remplie d'abeilles dans les expositions, nous lui avons fait une immense quantité de prosélytes et d'amis. »

«... C'est à l'aide de cette ruche que l'on peut réellement étudier les abeilles. »

Donnons à l'Anjou et à la France la part qui leur vient dans les expériences apicoles.

3° Je suis vraiment étonné de la différence qui existe, d'une Société à l'autre, entre les prix de cotisation. Les unes élèvent leurs taux jusqu'à cinq francs, d'autres trois francs, enfin le prix minimum est 2 fr. et même 1 fr. 50. — D'où provient une telle divergence, sinon du milieu dans lequel se sont placés et opèrent les organisateurs de la Société ? Suivant qu'ils ont considéré comme leurs auxiliaires les bourgeois ou les petits ouvriers, ils ont coté plus ou moins haut le droit de participer à leurs réunions. Les uns ont fondé un organe mensuel ou bi-mensuel ; et, le travail de bureau venant s'ajouter à celui de la correspondance, leur temps libre ne leur a pas suffi ; ils ont été obligés de céder sous le fardeau, et d'abandonner la rédaction de leurs bulletins, ou bien ils ont réduit à quelque chose de minime, à des renseignements forcément raccourcis, sans ampleur de vue ni sans profondeur de pensée. Eh bien ! je le dis en toute sincérité : pourquoi les Sociétés n'ayant pas de précédents qui les lient ne choisiraient-elles pas pour leur organe un journal sérieux, instructif, où leurs membres auraient le devoir — je ne dis pas le droit — de collaborer dans la mesure de leurs connaissances avec les sommités de la science apicole, pour le progrès commun et l'extinction des procédés barbares ?

Tous nous avons fait des expériencces, nous avons vu avec plus ou moins d'attention des faits qui, corroborés et rapproches les uns des autres, jetteraient un jour nouveau sur la vie de l'abeille et sur les théories généralement admises. Admettons pour un instant que cent, deux cents, plus ou moins, observateurs, occupent leurs loisirs à l'étude de ces insectes curieux à tant de titres, et que ces observations, venant de points divers du territoire français, soient communiquées à un même journal, quelle moisson de renseignements va s'emmagasiner tout d'abord au bureau de ce recueil ! Et au bout de plusieurs années, les documents auront affirmé la vérité de tel fait, détruit la certitude de tel autre, éclairé une nouvelle théorie ; l'abeille sera bien mieux connue et les ruches de tous systèmes seront jugées par la pratique, et la culture des mouches à miel bien autrement répandue.

Et pour cela, que faut-il ? Que les bureaux des Sociétés, qui sont le moteur et l'âme de tous les membres, comprennent que le bulletin de chaque Société est, pour une partie, une répétition fastidieuse de ce qui a paru ailleurs, et pour ce qui est original et appartient à la Société, le secrétaire et le rédacteur s'épuisent en efforts stériles ou en conseils peu compris ; que l'action du journal peut s'appliquer, en même temps, à une grande partie du territoire, et qu'un seul organe suffirait au besoin, à la grande satisfaction de tous, que l'attention du bureau a assez à faire d'étendre son action par des conférences, des visites, des expositions et concours, sur la région qu'embrasse la Société, et qui se croise les bras et laisse agir sans impulsion première les membres épars des cantons : c'est mal comprendre son rôle, et négliger d'étendre l'influence de l'exemple, de l'exemple surtout, jusque sur les vieux mouchiers qui restent enroutinés parce qu'ils ne comprennent pas qu'on puisse opérer autrement qu'ils n'ont fait pendant des années. Par ces moyens, les Sociétés étendraient leurs limites bien au delà de leur sphère actuelle, elles auraient à diviser la cotisation de leurs membres en deux parties, l'une pour le droit de faire partie de la Société, l'autre pour abonnement au nouvel organe de tous.

Cet organe ainsi renforcé dans sa rédaction serait vraiment un journal instructif, intéressant, rempli de faits et, j'ose le dire, d'illustrations; il ne végéterait pas, comme font la plupart de nos bulletins, il vivrait et serait à la hauteur, comme les revues agricoles les plus estimées.

Verrons-nous jamais, dans notre France, le programme idéal que vient de tracer ma plume? J'ose l'espérer de la réunion de tant d'hommes de cœur qui ont fondé les Sociétés et qui les soutiennent, et plus encore de tant d'écrivains qui chaque jour ajoutent quelques pages au livre de l'abeille, déjà si rempli et si intéressant (1).

X........ Apiculteur Meusien.

PRODUITS DE L'APICULTURE

De toutes les branches de l'agriculture, la culture des abeilles est celle qui donne les plus beaux bénéfices avec le moins de débours, quand elle est conduite avec soin et intelligence, et que la contrée offre des ressources mellifères. Or, toutes les régions de l'Aube sont favorables aux abeilles ; je donne ici les résultats de la partie qu'on appelle Champagne pouilleuse, à cause de la pauvreté du sol, et, comme on le verra, il n'y a pas de placement qui produise autant que l'apiculture, même dans ce pays peu favorisé.

Il y a d'abord un produit qu'on ne peut traduire par les chiffres, mais qui n'en est pas moins réel. Il est parfaitement établi par des preuves nombreuses et tout à fait concluantes que les arbres à fruits, les champs de colza, de navette, de sainfoin, de trèfle blanc, de petits pois, de haricots, de sarrasin, etc., visités par les abeilles donnent beaucoup plus de fruits et de graines que ceux qui ne le sont pas. C'est que les abeilles, dans leurs fréquentes visite en quête de nectar, apportent dans chaque fleur une quantité de pollen plus que suffisante pour en assurer la fécondation.

Mais il s'agit de la production directe et tangible des abeilles : le miel et la cire. Observons d'abord que l'apiculture n'exige pas d'études bien longues ni de travaux bien pénibles. En outre, elle n'occasionne d'autres frais d'établissement que l'achat de colonies et de ruches, et ne demande ni engrais, ni labours, ni semences, ni tout un attirail de culture.

Les chiffres en diront plus que les plus longs développements. Je prends dix ruchées ou colonies, leur prix et leur rendement moyens, selon les différentes méthodes de les conduire qui me sont connues.

1° *Ruches vulgaires.* — Le prix d'un panier d'abeilles bien approvisionné est de 12 fr. dans nos régions et de 18 francs dans d'autres, ce qui donne une moyenne de 15 francs par panier ; pour dix paniers ce sera 150 francs. Ces dix paniers produisent par an une moyenne de 40 livres de miel à 0 fr. 75 = 30 francs et 4 livres de cire à 1 fr.50 = 6 fr. : total 36 francs. Dix paniers de 150 francs donnent par an 36 francs : soit un revenu de 24 0/0.

2° *Ruches vulgaires conduites par la méthode Vignole.* — En défalquant du rendement des paniers conduits par l'essaimage artificiel les frais de manipulation et d'accessoires que nécessite cette méthode, on obtient un rendement double de celui des paniers laissés à eux-mêmes, soit un revenu de 48 0/0.

3° *Ruches horizontales à 20 cadres.* — Le prix d'une ruche horizontale avec les abeilles et les provisions est de 40 francs, soit pour 10 ruches 400 francs. Dix de ces ruches, modifiées à tort par M. Brunet et conduites par la méthode simplifiée, donnent par an une moyenne de 70 livres de miel à 0 fr. 75 = 52 fr. 50 et une livre de cire à 1 fr. 50 : total 54 francs. Dix ruches de 400 francs produisent 54 francs ; soit un revenu de 13 0/0.

(1) Déjà plusieurs Sociétés adoptent notre Revue pour organe. Nous leur accordons en tête du texte et sous notre titre le nom de leur Société ; de plus, nous leur faisons des conditions financières des plus avantageuses. RÉDACTION.

Mais si la ruche horizontale, ramenée au type Layens, est conduite par une autre méthode que le laisser-aller, par exemple, soit en restreignant le nid à couvain par une grille à mère, soit en ajoutant des hausses au nid à couvain restreint, soit autrement, cette ruche produit autant que la ruche verticale, dont voici le produit.

4° *Ruches verticales.* — Je n'emploie que la ruche Voirnot, comme étant la plus pratique et la meilleure. J'estime cette ruche avec ses accessoires et habitée d'abeilles 40 fr., bien qu'elle ne m'en coûte pas autant. Le relevé de mes notes de quatre années (dont deux mauvaises) accuse un produit net par an en miel et cire de 16 fr. 25 par ruche (y compris les non-valeurs). Dix ruches verticales Voirnot de 400 francs produisent par an 165 fr. 20, soit un revenu de 41 0/0.

Enfin, en 1895, j'ai complété mon matériel apicole pour loger et exploiter 50 colonies; matériel et colonies me reviennent à 1.200 francs; ce rucher a produit net 637 fr. 95, soit un revenu de 53 0/0.

Les chiffres ont leur éloquence. Quel est le placement qui rapporte autant que l'apiculture? Aucun. Que rapporte la terre au cultivateur? Rien. Que rapporte la vigne au vigneron? encore moins. Pourquoi n'ont-ils pas dans leur verger une ou deux douzaines de ruchées? Un curé, l'abbé David, curé de Beaujeu (Cher), a écrit un livre intitulé : « La fortune du paysan par les abeilles. » Je ne connais pas le livre, mais par les chiffres que je viens de donner, il doit être dans le vrai.

PINCOT.

REVUE DES JOURNAUX

Qu'il nous soit permis aujourd'hui de dévier un peu de notre chemin habituel, pour aller glaner dans différents journaux non apicoles qui nous tombent sous la main ou que nous recevons en échange de notre Bulletin ! Nous avons pour but d'engager tous nos lecteurs à recueillir, deci et de-là, tout ce qui peut intéresser les apiculteurs, et à nous l'envoyer. En avant !

La **Campagne** nous parle du *Travail des abeilles* : « Elles ont eu pendant si longtemps, dans les siècles passés, le monopole de l'industrie sucrière ! Plus heureuses que nous, elles peuvent se passer, grâce à l'excellence de leurs produits, de l'intermédiaire coûteux des raffineurs. »

« Quand le temps est beau, une ouvrière peut, en six ou dix voyages, visiter de 40 à 80 fleurs et récolter 1|10 de gramme de nectar ; si elle puise dans 200 ou 400 calices, elle ramassera 1|3 de gramme. Dans de bonnes conditions, elle mettra 15 jours pour avoir un gramme ; il lui faut donc plusieurs années pour fabriquer un kilo de miel qui remplira environ 3000 cellules du rayon. »

« Une ruche contient de 20,000 à 50,000 abeilles, dont la moitié prépare le miel ; l'autre partie vaque aux soins du logis et de la famille. Dans une belle journée, 16,000 ou 20,000 individus pourront, en six ou dix voyages, explorer de 3 à 8 millions de fleurs, soit plusieurs centaines de milliers de plantes. Encore faut-il que la localité soit favorable à la préparation du miel et que les plantes qui produisent le plus de suc fleurissent à proximité du rucher Une ruche peut récolter jusqu'à 10 kilog. de nectar en un jour. Une ruche peuplée de 30.000 abeilles peut, encore dans de bonnes conditions, récolter plus de 8 kilos de miel en un jour. »

Nous marchons vers le XXe siècle. Il faut que dans ce nouveau siècle les abeilles aient le monopole de l'industrie sucrière. Est-ce une utopie ? Non. On peut y arriver en créant des ruchers paroissiaux ou communaux. A la campagne, nos apiculteurs, cultivateurs, fermiers, métayers, etc., verront chez eux des hommes intelligents et instruits, comme le sont nos curés et nos instituteurs, cultiver les abeilles avec succès, ils n'hésiteront pas à suivre ce bon exemple. A l'œuvre, messieurs !

Dans le **Nouvelliste de la Haute-Saône**, nous trouvons le résumé d'une conférence sociale sur *l'alcoolisme, ses agents, ses désastres, ses remèdes*, par M. le docteur Guillaume. M. le curé de Vesoul présidait.

« L'alcool, dit le conférencier, est le produit des matières féculeuses et sucrées. Il y a plusieurs alcools différents : l'alcool méthylique ou esprit de bois, l'alcool éthylique ou esprit de vin, l'alcool prosylique, amylique, etc. Le blé ne donne pas le même alcool que la betterave, que la pomme de terre. »

Il ne parle pas de l'alcool de miel ni de l'alcool de bière ; mais il est certain que ces alcools

simples « pris en petite quantité, après le repas, sont des stimulants physiques et intellectuels. » Mais il ne faut jamais boire d'alcool à jeun. Il n'en est pas de même de l'hydromel qui peut être pris le matin en guise de vin.

La plupart des alcools sont falsifiés. On a été même jusqu'à donner cette recette pour faire du rhum : « Prenez de l'eau-de-vie, ajoutez cuir râpé, écorce de chêne pilée, goudron en quantité suffisante. » Ce n'est pas étonnant si ça sent la savate ! Savons-nous ce que nous buvons ?.....

« Plus un alcool est composé ou falsifié, plus il est dangereux. » Alors quand donc chaque cultivateur, apiculteur, fera-t-il, avec sa récolte de miel, son alcool de miel pour sa consommation familiale ? Avec l'alambic à cône Salmon (1) du dernier perfectionnement nous aurons de l'alcool simple d'une grande finesse. Vive Dieu, nous allons être « bouilleurs de cru », avec la nouvelle loi.

— Le **Musée du Foyer** publie dans le Carnet du Cordon bleu la recette suivante sur le *Fromage blanc au miel* : « Pour se préparer un des plus délicieux desserts, sucrez avec du miel liquide nouvellement extrait un fromage blanc à la crème; ajoutez un filet de kirsch et pétrifiez le tout. » Portez à vos lèvres cet excellent mélange qui vous causera une douce et agréable surprise.

Allons, braves campagnards, qui venez à la ville apporter vos excellents fromages blancs à la crème, vendez du miel en même temps.

— Le **Petit commis de Bar-sur-Seine** nous donne cette recette contre les rhumes : « L'infusion de bouillon-blanc coupée d'un peu de lait est souveraine pour la guérison des personnes enrhumées. Celle de bourrache est sudorifique et stimulante, et facilite les digestions difficiles après les repas, prise comme le thé. Le soir, au moment de se mettre au lit, une bonne tasse bien chaude de bourrache ramène un mouvement périphérique de la peau, et fait suer abondamment » ; mais nous recommandons surtout de ne sucrer légèrement ces boissons qu'avec du miel.

Toutes les personnes qui possèdent un petit jardin devraient y semer de la bourrache, qui est une plante très mellifère, et dont les fleurs sont utilisées pour faire une boisson qui peut remplacer avantageusement le thé après les repas. Cultivez la bourrache, et retenez ce conseil du Docteur Charles-Emmanuel Guyon : « Si j'accomplis de vrais miracles, je le dois à mes chères plantes ; par leur usage rationnel, l'homme jouit d'une santé perpétuelle et ne meurt que de vieillesse. »

— Nous trouvons dans la **Gazette des campagnes**, sous la Rubrique « Droit rural », ce qui suit concernant *l'Interdiction des ruches* : « Si les maires peuvent, dans l'intérêt de la sécurité publique, prendre des mesures pour obvier aux inconvénients qui résultent du voisinage des ruches, ils n'ont pas le droit d'ordonner la suppression pure et simple de ces ruchers établis par un propriétaire sur son fonds. (Cour de cassation, 19 mars 1896.)

— Voici un remède simple contre les *Piqûres des abeilles* que nous lisons dans le journal **la Santé** : « Frictionnez les parties piquées avec du sel marin dissous dans l'eau. » Nous y voyons aussi cette autre recette où l'on emploie la cire et qui a pour titre : *Emplâtre contre les cors* : cire blanche, 4 gr. ; poix, 2 gr. ; galbanum, 2 gr. ; acétate de cuivre, 2 gr. Faites fondre, passez et ajoutez : essence de térébenthine, 0 gr. 25, et créosote, 0 gr. 50.

— La **Bourgogne agricole** nous indique un *Nouveau procédé pour emballer* le beurre, *le miel*, etc., qui est mis en pratique en Australie et qui donne les résultats les plus satisfaisants. Voici comme on s'y prend : « On met le miel, etc., dans une boite formée de six plaques de verre ordinaire ; les points de jonction sont liés avec du papier de colle. Cette boîte est recouverte d'une couche de chaux épaisse d'environ 1 cent. et recouverte ensuite avec du papier spécialement fabriqué à cet effet. La chaux étant un mauvais conducteur de la chaleur, garantit la marchandise contre l'influence de la température, et remplace en conséquence, avantageusement, tous les moyens frigorifiques employés jusqu'ici. » On dit que les frais d'emballage se réduisent de cette façon, de 25 0/0. Le beurre expédié de Melbourne, en Australie, sur Kimberluy, distante de 700 milles de Captowa (Afrique Australe), est arrivé en excellent état. Les exportateurs australiens font fabriquer, en ce moment, de grandes quantités de boîtes de verre, pour les employer aux expéditions de toutes sortes de produits de conservation difficile. Comme on le voit, des Américains se remuent pour placer leurs produits, mais nous devrions en faire autant. Malgré le système perfectionné d'emballage, on ne peut pas trop croire que du beurre ou du miel expédié de Melbourne arrive en aussi bon état à Londres que du beurre supérieur provenant de Normandie ou de tout autre pays beurrier, que du miel venant du Gâtinais ou de toute autre contrée mellifère de France. A l'instar des Américains, organisons donc un débouché satisfaisant et rémunérateur à tous nos produits.

— Pour faire des coq-à-l'âne, citons du **Soleil illustré du dimanche** cette vieille absurdité

(1) On peut s'adresser directement à nous pour cet alambic que nous recommandons tout spécialement. (L. R.)

médicale que nous dédions aux pastoriens, car c'est un *remède contre la rage* : « Prenez cinq hannetons pour un adulte et trois pour un enfant ; étouffez-les dans du *miel*; ôtez ensuite la tête et pilez le reste pour faire prendre au malade dans une cuillerée de *miel*, le matin à jeun, pendant sept jours de suite, en donnant la première dose sur-le-champ. »

C'est vraiment là un remède de chien enragé, mais que Dieu nous préserve de nous adresser même à l'Institut Pasteur !

J.-B. LERICHE.

CORRESPONDANCE

A l'époque du renouvellement des abonnements, nous recevons, avec les mandats qui les accompagnent, des lettres nous demandant une réponse. Pour gagner du temps et aussi par économie, nous répondons par la Revue aux lettres non munies du timbre.

1. *V. P. S.* — Acceptons votre collaboration et vous prions de vouloir bien nous donner tout ce qui concerne l'apiculture de votre région,

2. *C. C.* — Veuillez nous envoyer par mandat le montant de l'abonnement.

3. *J. B.* (*Basses-Alpes*). — Mettez du camphre et n'ayez jamais de faibles colonies.

4. *C. A. M.* (*Basses-Alpes*). — La première et deuxième année de la Revue se donne au même prix pour l'année courante.

5. *B. A.* (*Hautes-Alpes*). — Veuillez vous adresser aux fournisseurs qui sont à nos annonces ; plusieurs fabriquent la Dadant-Blatt, système Métais.

6. *P. A. B.* (*Ardèche*). — Vous avez eu tort de nourrir des colonies qui n'en ont pas besoin ; c'est cette nourriture qui a occasionné le pillage dont vous parlez.

7. *H.* (*Ardennes*), — Servez-vous du cerificateur solaire ; c'est un bon instrument.

8. *C. S.* (*Charente-Inférieure*). — La manipulation de la ruche sans ruches se fait comme les autres.

9. *C. H.* (*Charente-Inférieure*). — L'administration de la R. E. n'a rien à voir avec la Caisse de l'Apiculteur tenue par M. Leriche.

10. *M. C.* — Un apiculteur ne se décourage jamais; vous n'avez perdu qu'un essaim sans valeur que vous aviez confié à une ruche, et c'est tout ; recommencez au printemps.

11. *C. A.* — Vous avez la loque dans les alvéoles que vous voyez çà et là sur les cadres garnis d'une substance rouge foncée du couvain pourri.

12. *A. C.* — Adressez-vous à l'inventeur de la Capucine, le Père Julien, à Angers.

13. *H. N.* — Envoyez-nous la liste des plantes mellifères de votre contrée ; vous nous ferez plaisir.

14. *V. A. Y.* (*Aveyron*). — Faites-nous la statistique des ruches de votre contrée ; vous nous obligerez beaucoup.

15. *V. à B.* (*Aude*). — Venez nous dire vos travaux.

16. *A. B.* — Prix de l'année courante.

17. *B. L.* (*Gers*). — Il en est du Lothirus silvestris comme des autres plantes mellifères qui, dans certains terrains, donnent beaucoup et dans d'autres terrains absolument rien.

Poitiers. — Typ. Oudin et Cie. *Le Gérant* : H. VÉNIEN.

N° 2 QUATRIÈME ANNÉE Février 1897

REVUE ÉCLECTIQUE D'APICULTURE

MENSUELLE

Prière de s'adresser : { pour l'administration et la rédaction, à M. l'abbé METAIS, curé de Jaulnay (Vienne)
{ pour les annonces, à M. l'abbé DELAIGUES, curé de Ste-Fauste, par Neuvy-Pailloux (Indre)

AVIS

Beaucoup de nos chers abonnés ont déjà envoyé le montant de leur abonnement pour la présente année. Prière à ceux qui sont en retard de vouloir bien se mettre en règle. Nous attendrons volontiers ceux qui nous en feront la demande.

CHRONIQUE

Concours régional de Bourges en 1897

M. le maire de Bourges vient d'adresser à M. le maire de Châteauroux la lettre suivante :

Bourges, 10 janvier 1897.

Monsieur et cher collègue,

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'à l'occasion du concours régional dont la ville de Bourges sera le siège cette année, la municipalité a décidé d'organiser, du 15 mai au 15 juillet, des Expositions annexes (Commerce, Industrie, Arts industriels, Beaux-Arts, Enseignement, Horticulture, Apiculture, Viticulture et Pisciculture).

Votre commune étant par sa situation géographique au nombre de celles appelées à participer à ces différentes expositions, je vous serais très obligé de bien vouloir porter cet avis à la connaissance de vos administrés par tous les moyens que vous jugerez utiles et à titre obligeant ; veuillez également, je vous prie, leur faire connaître que des Bulletins d'adhésion seront adressés aux personnes qui en feront la demande à la mairie de Bourges.

Agréez, etc.

Le Maire de Bourges,
Dr H. MIRPIED.

Le maire de la ville de Bourges a adressé à la mairie de Châteauroux un cahier des charges relatif à la construction d'un cirque pendant la durée de l'exposition.

Les personnes de Châteauroux qui voudraient prendre part à l'adjudication pourront s'adresser à la mairie de cette ville, où le cahier des charges est déposé.

Une nouvelle Société d'apiculture.

L'*Apiculteur*, que nous recevons à l'instant, nous apporte la nouvelle qu'une Société d'apiculture est en formation à Ste-Menehoulde (Marne).

La première assemblée a eu lieu le jeudi 14 janvier, à l'effet de former le bureau. Nos vœux les plus sincères aux organisateurs de cette Société.

Société d'Apiculture de la Meuse.

La *Société d'apiculture de la Meuse* ouvre trois concours en 1897 :

1er Entre tous les auteurs français et étrangers d'ouvrages apicoles écrits en langue française.

2 Entre MM. les instituteurs de la Meuse qui donnent l'enseignement apicole à leurs élèves.

3e Entre les apiculteurs praticiens ou amateurs qui possèdent dans la Meuse des ruchers fixistes ou mobilistes.

Nous nous ferons un plaisir de donner à nos lecteurs qui le désireraient tous les renseignements concernant ces concours.

Ruches submergées

M. Méré, négociant à Lencloître (Vienne), a eu plusieurs ruches détruites par le débordement de la petite rivière l'Envigne. Ces ruches étaient placées dans un jardin bas.

Questions.

Nous remercions vivement tous ceux de nos lecteurs qui ont bien voulu répondre aux questions posées dans notre numéro de janvier. Nous commençons plus loin la publication de quelques-unes de ces réponses en publiant sur le Pas-de-Calais deux lettres sérieuses : l'une complète l'autre.

Que nos amis des autres départements se hâtent de nous envoyer aussi leurs réflexions.

Nous posons aujourd'hui la question suivante qui ne restera certainement pas sans réponse :

La sensation de picotement produite par le miel dans la gorge peut-elle être réellement attribuée à la présence de l'acide formique ?

Cette sensation est plus ou moins forte suivant l'origine et l'époque de la récolte des miels.

Il est même des miels qui en sont exempts ; ils sont vendus comme surfins et ne passent pas pour être dépourvus de vertus curatives. On ne peut admettre qu'ils ne renferment pas d'acide formique ou qu'ils en renferment moins que ceux qui grattent la gorge.

Ne faudrait-il pas attribuer cet inconvénient commun à bien des miels à la présence d'une quantité plus ou moins grande de sucs butinés sur des fleurs de la famille des labiées, du thym notamment ?

Miel importé en 1895

Nous donnons ci-dessous le tableau de quelques importations. Ces chiffres, qui ont leur éloquence, se passent de tout commentaire.

PAYS DE PROVENANCE.	POIDS BRUT.	POIDS NET.
Autriche	25.463 k.	22.408 k.
Italie	67.364	59.280
Turquie	5.461	4.806
Etats-Unis (océan Atlantique)	56.506	49.725
Mexique	686	604
Chili	134.362	118.239
Pessessions espagnoles d'Amérique	2.274	2.001
Autres pays	55.824	49.124
Total	347.940	306.187

L'importation du miel est donc de 347.940 kil. poids brut, représentant une valeur de 214.331 fr. Pour cette même somme donnée à l'Etranger, l'Etat français a touché pour droit d'entrée 47.172 fr. C'est-à-dire à peine 15 fr. par 100 kil. de miel, quand nous Français nous ne pouvons pas expédier nos miels sur les marchés allemands sans donner à la douane allemande près de 50 fr. par 100 kil.

Dans la même année 1895, l'importation a été pour :

Essaim	398	valeur fr.	5.985
Cire animale	394 200 kil.	—	1.338.777
— végétale	279.700 —	—	—
Cire minérale	606.100 kil.		
— ouvrée	15.600		
Bougies à cierges	17.100		

L'importation du pain d'épices augmente chaque année ; elle était, en 1893, de 136.476, elle est montée en 1894 à 167.923 et en 1895 à 217.700 kil. valeur fr. 166.115. C'est une rente de fr. 1.724.210 que nous payons en pure perte.

Apiculteurs, qu'on se le dise et ne restons pas plus longtemps tributaires de l'Etranger ! Demandons à nos députés de protéger notre apiculture nationale en élevant les droits de douane sur les miels importés.

Crêpes au miel.

On fait souvent des crêpes à la campagne, et même à la ville. Eh bien ! quand la crêpe, encore chaude, est déposée sur le plat, n'y râpez pas le sucre en poudre, mais étendez une très légère couche de miel sur la surface, et roulez comme à l'ordinaire. Les Arabes, très friands de miel, n'emploient pas d'autre sucrerie pour leurs galettes de luxe et leurs crêpes. METAIS.

CONFÉRENCE D'APICULTURE

FAITE AU CONGRÈS POMOLOGIQUE DE FRANCE

Par l'abbé DELAIGUES

MESDAMES ET MESSIEURS,

En acceptant de remplacer ici parmi vous mon honoré collègue, M. Sevalle, secrétaire général de la Société centrale de France, un seul motif m'a guidé, le plaisir et l'honneur de collaborer avec vous à une œuvre éminemment utile, le développement de la culture des abeilles dans votre belle et riche contrée du Maine et de l'Anjou.

Je ne prétends point, Mesdames et Messieurs, vous apprendre ce soir bien des choses nouvelles ; vous avez du reste, parmi vous, des apiculteurs expérimentés et actifs, dont le zèle et les travaux assurent pour l'avenir à votre Société angevine une place d'honneur.

Comme vous, j'aime et je désire faire aimer nos chères abeilles : c'est pourquoi je me propose de vous dire ici : 1° que ces charmantes bestioles ne sont point aussi redoutables et aussi méchantes que les a faites une réputation fausse autant qu'injuste ; 2° que ces infatigables butineuses sont des auxiliaires précieux pour l'agriculture en souffrance, la viticulture et la pomiculture. (*Applaudissements.*)

Je vous remercie, Mesdames et Messieurs, mais permettez-moi de laisser monter plus haut, jusqu'à Messieurs les présidents et organisateurs dévoués de ce splendide concours, et tout spécialement M. le rapporteur général, vos sincères approbations. N'est-ce pas M. Saint-Paul d'Arloy qui, dans un style charmant et plein d'esprit, vous disait, au début de cette réunion générale : « *Ici le miel et la pomme doivent se donner la main* » ?

Oui, Mesdames et Messieurs, rien n'est plus vrai que cette heureuse et aimable phrase de M. le rapporteur général. La culture de l'abeille doit marcher la main dans la main avec la culture de la pomme, comme deux sœurs.

L'abeille, en butinant, mélange et transporte de fleur en fleur la poussière fécondante qui opère la régénération des plantes. Aussi lui devons-nous, en partie, ces fruits superbes qui décorent notre exposition et nous donnent un cidre délicieux. En retour, les fleurs de nos pommiers sécrètent dans leurs calices embaumés un nectar odorant que nos abeilles butineuses y puisent avec ardeur pour en faire un miel exquis.

Mesdames et Messieurs, vous tous qui cultivez les pommiers avec tant d'efforts dans cette région, pourquoi tous aussi ne cultiveriez-vous pas les abeilles, ces auxiliaires précieux ? Elles ne sont pas aussi agressives qu'une injuste réputation le pourrait accréditer. C'est ce que je me propose de vous démontrer tout d'abord ; elles travailleront pour vous et avec vous à augmenter le produit de vos arbres privilégiés : ce sera l'objet de notre seconde partie.

PREMIÈRE PARTIE.

Mesdames et Messieurs, l'abeille est loin, bien loin, d'être cet insecte féroce armé d'un dard dont la piqûre est mortelle, au dire des braves gens qui ne la connaissent point. La juger ainsi est le fait d'un bon nombre de personnes d'une sévérité hostile autant qu'injustifiable. Peu observateurs des faits de la nature, ces gens-là ignorent que l'abeille n'est pas naturellement agressive et que le Créateur ne lui a donné un aiguillon que pour se défendre. Comment, sans cela, voudriez-vous que ce faible insecte puisse se protéger et défendre sa demeure, ses trésors ? Grand est le nombre des curieux et gourmands qui convoitent son délicieux butin, depuis l'apiculteur avide, brutal ou ignorant, jusqu'au papillon qui cherche à s'introduire dans les ruches pour s'y gorger de miel. L'abeille, qui enfonce son dard et le laisse dans la plaie avec une partie de ses intestins, semble comprendre que cet acte pour elle sera fatalement suivi de la mort.

Aussi, rarement pique-t-elle celui qui ne l'attaque point. On est véritablement tout surpris, après quelque temps de pratique, en voyant ces insectes, si redoutés au début, se familiariser rapidement avec ceux qui chaque jour les visitent.

Voyez, au milieu de leurs ruches, ces praticiens, les bras nus et la tête dégagée, vous croyez qu'ils sont souvent piqués ? Pas le moins du monde ! Les abeilles se sont faites aux allées et venues, aux mouvements habituels des apiculteurs, et toute autre personne qu'eux faisant les mêmes opérations ne serait pas moins en paix. Elles sont accoutumées aux faits ! Voilà tout.

Devant une ruche, soyons calmes. Alors même qu'une abeille se pose sur vous, laissez-la se reposer, fût-ce même sur une de vos joues : au bout de quelques secondes elle s'envolera d'elle-même. Si par exception elle prolonge son séjour, c'est qu'elle est fatiguée ou chargée d'un trop lourd butin : elle a besoin de repos pour reprendre haleine, et gagner sa demeure. Gardez-vous bien de tout mouvement brusque ; mais

effleurez-la doucement du bout de votre main, elle vous quittera sans la moindre piqûre.

Tandis que si vous la molestez ; si, pris d'une panique inénarrable, vous agitez votre mouchoir ou vos bras à l'instar des anciens télégraphistes Chappe, neuf fois sur dix vous aurez toutes les chances d'être atteint par l'aiguillon vengeur.

J'ai chez moi, dans le jardin, un certain nombre de ruches près desquelles passent journellement sans danger les personnes qui viennent à la maison.

Au rucher du jardin du Luxembourg, que de promeneurs, pendant la belle saison, circulent sans crainte près des ruches nombreuses et animées ! Dans les pensions, les séminaires, combien d'élèves passent et repassent non loin des abeilles sans y faire attention ! Tandis qu'une colonie isolée est agressive par le fait même qu'elle ne voit jamais ou rarement d'observateurs près d'elle.

Chassez donc, Mesdames et Messieurs, cette crainte exagérée qui pourrait vous éloigner de la culture des abeilles. Au reste, pour vous aider et vous protéger dans vos débuts, vous aurez le secours des préservatifs tels que les voiles, moustiquaires, les gants, les enfumoirs spéciaux, les chasse-abeilles, les nourrisseurs à verrines, etc., etc. ; mais, malgré tout, n'oublions jamais d'agir avec autant de douceur que de patience.

(*A suivre.*)

DOCTRINE APICOLE

COURS ÉLÉMENTAIRE (1)

MALADIES ET ENNEMIS DES ABEILLES

I. — **Maladies**.

A. — LA DYSENTERIE.

Caractères. — Causes. — Traitements.

Cette maladie, connue sous le nom de « Diarrhée des abeilles », peut au début n'être que passagère ; mais, si elle se prolonge, il faut s'occuper sérieusement des abeilles malades, si l'on ne veut point voir ses colonies se dépeupler et périr.

On la reconnaît facilement aux caractères suivants : les abeilles lâchent leurs excréments dans la ruche ; elles en tapissent les parois, le plafond, et même leurs semblables qui leur rendent la pareille

Cette indisposition peut venir de plusieurs causes : ainsi un hiver trop prolongé et trop humide, des visites intempestives par un temps froid, une nourriture trop liquide donnée en hiver, ou trop tard en automne, une mauvaise habitation sont les causes habituelles de cette maladie.

Le remède *préventif* consiste à donner aux colonies nécessiteuses une nourriture abondante et saine lors de la revision d'automne, avant que les abeilles soient définitivement bloquées dans leurs quartiers d'hiver.

A toutes colonies, nécessiteuses ou non, il faut procurer une logement convenable et bien conditionné sous le rapport de la chaleur et de l'aération.

Il faut veiller à ce qu'aucun courant d'air ne passe dans l'habitation des abeilles et à ce que le pollen y soit en suffisance.

Aux colonies qui manqueront de pollen on en donnera d'une ruche qui en aura de trop, ou on suppléera à ce manque par de la farine de froment, de seigle ou de maïs.

Si la maladie provenait d'une mauvaise nourriture (miel de bruyère, de sapin...

(1) Voir nos de Mai, Juillet et Déc. 1895 — Mars, Avril, Mai, Juillet, Déc. 1896.

etc.), on ferait bien de donner aux colonies souffrantes, *après leur sortie*, un bon sirop de sucre candi.

B. — La Loque.

Caractères. — Causes. — Traitements.

De tout temps la loque a été le cauchemar des apiculteurs, tant à cause de la difficulté de la reconnaître, que de celle de la guérir.

Le signe le plus facile pour la reconnaître est la position anormale des larves malades, dans les cellules, et la couleur que la maladie leur fait prendre.

« Une larve saine, dit M. Bertrand (Suisse), est d'un blanc de perle et arrondie en forme de C au fond de la cellule. La larve atteinte de la loque est *jaunâtre et allongée horizontalement dans sa cellule*; au deuxième jour de sa maladie, elle se décompose et répand dans la ruche une odeur de pourriture qui répugne tellement aux abeilles elles-mêmes, qu'elles les abandonnent dans les cellules sans les sortir de la ruche, comme elles le font pour le couvain défectueux ou mort par accident. »

Deux causes l'occasionnent généralement : les guêpes qui sont les plus dangereuses propagatrices de cette maladie, les visites que fait à ses ruches par les plus grands froids l'apiculteur inexpérimenté.

Cette maladie, difficile à guérir, tend encore à la récidive. Voici, entre beaucoup d'autres, divers traitements que l'on peut employer avec succès.

Guérison par le thym.

La fumigation au thym est souvent le moyen le plus simple et le plus à la portée de tous, pour guérir cette maladie. Pour son application, on peut avoir recours à deux procédés. Le premier consiste à mettre dans un smoker ou tout autre enfumoir, une certaine quantité de thym desséché qu'on allume et dont en envoie la fumée dans la ruche par le trou de vol.

L'autre procédé consiste à faire, avec un papier épais, de gros cigares de thym sec qu'on allume et dont on lance la fumée dans la ruche de la même façon que dans le procédé qui précède. Quinze à vingt bouffées de fumée, matin et soir, pendant une quinzaine de jours, suffisent généralement pour la guérison de cette terrible maladie.

Guérison par la menthe.

Pour guérir la loque et surtout pour en préserver ses ruches, l'apiculteur prudent fera bien de mettre de la menthe fraîche entre les rayons et les parois de la ruche, c'est-à-dire, de chaque côté et par derrière. Au fur et à mesure que la menthe se dessèche, on la remplace par de la nouvelle jusqu'à complète guérison, quand les ruches en sont atteintes, et pendant 8 à 10 jours comme remède préventif.

Guérison par l'eucalyptus globulus.

L'essence d'eucalypte ou « eucalyptus globulus », qui a un parfum très agréable, est utilisée en médecine comme désinfectant ; c'est ce qui a donné au Dr Beauvard l'idée de se servir de cette essence pour combattre la loque.

Il suffit d'en verser quelques gouttes sur le plateau de la ruche infectée, principalement sous les rayons atteints ; ceux qui seraient trop fort attaqués seront enlevés.

On applique ce remède pendant quinze jours ou trois semaines, mais seulement chaque trois ou quatre jours. Nous en certifions l'efficacité pour l'avoir expérimenté.

Guérison par la naphtaline.

La naphtaline est un des meilleurs désinfectants, d'un emploi tellement simple, d'un prix si minime et d'une action si énergique, que nous n'hésitons pas à la conseiller comme le meilleur et le plus sûr remède contre la loque, et comme le préservatif le plus efficace.

Il suffit d'en mettre une dizaine de petits norceaux, de la grosseur d'un pois, sur le plateau de la ruche pour obtenir un heureux résultat.

Nous ferons remarquer que pendant le traitement à la naphtaline, il est néces-

saire d'ouvrir la ruche au moins une fois par jour, pour éviter l'asphyxie des abeilles, ou de laisser ouvert le trou supérieur, en prenant la précaution de le recouvrir d'un pot de fleur que l'on ôtera une heure environ chaque soir.

Après quelques semaines de ce traitement, toute trace de maladie aura disparu.

Guérison par le « Naphtol bêta ».

Voici le procédé de M. le Dr Lortet, doyen de la Faculté de médecine de Lyon : au printemps, dès qu'on s'aperçoit qu'une ruche est infectée, on prend 0 gr. 33 cg. de « naphtol bêta » que l'on fait dissoudre dans un litre d'eau pure, additionné d'un gramme d'alcool destiné à rendre le médicament soluble ; c'est ce premier liquide qui servira à faire un sirop de sucre suivant les prescriptions ordinaires. On en fait absorber aux abeilles le plus possible, et la guérison est certaine : on voit bientôt les abeilles reprendre vigueur et activité.

Guérison par l'acide phénique et le goudron.

Un mélange d'une cuillerée à bouche d'acide phénique avec autant de goudron placé sous les rayons infectés dans un vase recouvert d'une toile métallique ou versé sur du coton, guérit rapidement une ruche loqueuse.

Guérison par le camphre.

Un morceau de camphre de la grosseur d'une noix, mis dans la ruche, amène aussi quelquefois la guérison de la loque, surtout quand elle est bénigne, ou seulement dans la première période. S'il s'agit de la loque maligne ou dans sa 2me ou 3me période, ce remède n'est pas assez énergique pour la guérir ; il peut cependant empêcher son développement

Guérison par l'acide formique.

5 grammes d'acide formique dans un verre d'eau miellée avec laquelle on arrose les cadres, voilà aussi un excellent remède contre la loque (*A suivre.*)

RÉGÉNÉRATION DES ABEILLES

PAR L'EMPLOI DE LA CIRE GAUFRÉE A 800 CELLULES.

Seul fabricant, en France, de la cire gaufrée à 800 cellules au décim. carré (*Système déposé*), j'ai lu avec un vif intérêt votre article du n° de janvier, intitulé :

« **Grandes Cellules** ».

Vous paraissez surpris que les abeilles, auxquelles vous avez donné pour direction une amorce de quelques centimètres en cire gaufrée de 800 cellules, n'aient pas continué le rayon sur cette mesure, mais soient montées d'abord à 826 et finalement à 654 cellules. Cela me paraît cependant fort naturel.

Les abeilles, laissées à elles-mêmes, bâtissent sur leur propre mesure ; si elles sont petites et dégénérées, elles construiront des cellules également petites, et les insectes qui y naîtront seront forcément dégénérés.

Mais si, à des abeilles petites, vous donnez des rayons entiers de notre cire gaufrée à 800 cellules, ces abeilles, *malgré elles sans doute*, seront forcées de continuer les cellules sur la base donnée. Il en naîtra des abeilles plus fortes, des abeilles régénérées qui, à leur tour et *librement*, bâtiront des alvéoles plus grands.

L'amélioration est ainsi obtenue dès la première année, et cette amélioration se maintient pour les années suivantes, même sans employer la cire gaufrée.

Le chiffre de 854 cellules au décim. carré, indiqué par notre savant et regretté compatriote, M. l'abbé Collin, n'est pas invariable, c'est une moyenne pour l'ancienne ruche lorraine, en cloche ; mais dans ces petites ruches, il n'est pas rare de trouver jusqu'à 900 cellules et au delà.

Tout autres sont les rayons des grandes ruches bourguignonnes. Là, la moyenne est

de 800 cellules seulement, et c'est cette moyenne que j'ai prise pour la confection de mes nouvelles machines.

Les nombreux témoignages que j'ai reçus depuis 3 ans, pour ma *cire gaufrée* et pour mes *abeilles régénérées*, prouvent que je ne me suis pas trompé.

J. Chardin, *apiculteur et fabricant*,
à Villers-sous-Prémy (M.-et-M.)

DIRECTOIRE

FÉVRIER

Février ! c'est encor l'Hiver qui continue
Sa marche glaciale à travers les saisons ;
Vieillard coiffé de neige et chaussé de glaçons,
Qui passe sans entendre un chant de bienvenue.

Vous que le froid caserne en de chaudes maisons,
Tandis que les corbeaux croassent dans la nue,
Employez les loisirs de votre retenue
A remettre en état cadres, hausses, cloisons.

Si de jours plus cléments l'astre vous ensoleille,
Allez par-ci par-là voir la ruche où l'abeille
Réclame un peu de miel ou de sucre en cristaux.

Mais, chers apiculteurs, si le beau temps persiste,
Laissez prendre l'essor à la gent liquoriste,
Sans l'exciter à de prématurés travaux.

Philomel, en Berry.

AUX DÉBUTANTS

C'est l'époque où le débutant doit faire ses commandes de ruches et d'abeilles.

En achetant des ruches vulgaires, il faut veiller à ce que le miel n'en ait pas été retiré, car si on se sert d'une ruche vulgaire pour peupler une ruche à cadres, il faut bien tout son contenu pour avoir des chances de succès.

Une ruche vulgaire qui ne donne pas deux cadres de couvain et deux de miel à la fin de mars ne devrait jamais être transvasée.

C'est en mettant trop tôt de faibles colonies vulgaires dans des ruches à cadres que beaucoup de débutants courent à l'insuccès.

Les premières grandes sorties d'abeilles se font vers le 15 de ce mois. Il ne faut pas déranger les colonies, même après la première sortie, car les reines pourraient être prises pour des pillardes et pelotées.

Ce n'est qu'après trois ou quatre sorties que l'on peut prendre connaissance de l'état de ses colonies.

Cette année, la mortalité des essaims de 1896 est au moins dans notre région de 60 0/0. Ceux qui en ont et qui désirent les conserver feront bien de les nourrir fortement avec du miel ou du sirop *très épais* qu'ils placeront soit dans une bouteille légèrement fermée avec un bouchon et dont

le goulot rentrera dans un trou pratiqué au sommet de la ruche, laissant tomber l'eau sucrée goutte à goutte à l'intérieur de la ruche, soit dans un bol immédiatement placé au-dessous des gâteaux dans la ruche, en mettant des flotteurs sur le sirop pour que les abeilles ne se noient pas. On peut encore donner du miel un peu tiède par le haut de la ruche, environ 100 grammes à la fois et une vingtaine de fois.

Les possesseurs de ruches à cadres nettoient le plateau pour aider les abeilles dans leurs travaux de propreté.

Ils ne visitent l'intérieur des colonies que pour s'assurer de l'état des provisions et du couvain.

Cette visite ne peut guère se faire avant le 20 février, et il est souvent préférable d'attendre le mois de mars.

LEMMET.

FEUILLES VOLANTES SUR L'APICULTURE

Sur les Ruches loqueuses. — En parcourant les Bulletins apicoles, je constate la préoccupation constante causée aux apiculteurs par la loque, maladie qui se répand avec une assez grande rapidité d'une ruche atteinte aux colonies saines placées dans le voisinage. On estime que la cause de cette affection est le refroidissement du couvain. La maladie produisant de sérieux ravages, se propageant d'une manière latente, et n'admettant guère que les remèdes héroïques, au lieu de chercher des spécifiques plus ou moins actifs, ne serait-il pas plus simple de formuler les conditions hygiéniques les plus favorables à la conservation, dans la ruche, de la chaleur vitale ?

Voilà dix ans et plus que je cultive les abeilles ; elles se sont trouvées atteintes de dysenterie à la suite d'une réclusion forcée de plusieurs mois d'un hiver rigoureux ; plusieurs colonies ont péri de froid et d'immobilité, et je ne me suis pas aperçu qu'elles fussent atteintes de loque ; après l'hiver, où les abeilles avaient beaucoup perdu de monde, il fallait du temps pour remettre la colonie en bon état ; rarement elle essaimait, et elle avait peine à amasser des provisions abondantes. J'ai remarqué, en 1895, que trois colonies ayant péri pendant l'hiver, les abeilles mortes avaient répandu une telle odeur dans les ruches que, malgré un grattage soigneux, les essaims qu'on y avait placés ont quitté ces ruches qui n'ont pu être occupées de la saison. Le premier soin de l'apiculteur, sitôt qu'il s'aperçoit qu'un grand nombre d'abeilles sont mortes dans les gâteaux (de froid ou de faim, ou tous les deux ensemble), doit être de démonter cette ruche, de se servir de tous les rayons sains et morceaux de rayons sains ; quant à ceux dans lesquels les abeilles sont mortes, et où elles sont restées, le moyen le plus sûr est de les jeter en terre, car leur introduction dans la ruche y répand une odeur nauséabonde, et leur mélange avec le miel des autres rayons fait fuir les abeilles, qui ne touchent pas à cette cuisine détestable.

En 1896, une colonie, placée en une ruche double de 20 cadres Dadant-Blatt, sous rucher couvert et fermé, a, en mai, exhalé, pendant plus d'une quinzaine, une odeur très désagréable : il faisait alors une bise du N.-E., qui empêchait toute récolte de nectar aux champs ; les abeilles ne devaient plus avoir de vivres, et la mortalité du couvain au berceau a dû être grande ; en plus, l'extrémité de cette ruche présentait un vide de six cadres (qui d'ailleurs n'ont pas été bâtis de l'année), ce qui pouvait aussi influencer sur la chaleur du nid à couvain, protégé cependant par six cadres bâtis et dont plusieurs étaient remplis de miel au printemps, c'est-à-dire fin mars. Cette odeur disparut dès que la miellée se présenta et que les abeilles purent butiner.

La mortalité du couvain, cause de la loque, dont l'odeur nauséabonde dont je viens de parler, est le signe caractéristique, a lieu par refroidissement ; elle peut aussi avoir pour cause l'absence de provisions, et la mort des abeilles par la faim. Ayons donc, à l'automne, des colonies bien approvisionnées. Le refroidissement peut avoir pour cause les parois trop minces de la ruche, une saison très humide. et très froide, l'ouverture de la ruche et le maniement des cadres du nid à couvain par un temps contraire.

Les auteurs conseillent de n'avoir que des ruches à parois d'au moins 2 centimètres ; si nous craignons que cette épaisseur ne soit pas suffisante, nous couvrirons le pourtour et le dessus de la ruche d'un tissu de cordons de paille ayant 2 ou 3 centimètres d'épaisseur. Cette précaution ne sera pas superflue si, comme il est de règle dans tous les manuels, les colonies doivent passer en plein air, non seulement la belle saison, mais l'année tout entière. C'est une hardiesse extrême, d'exposer aux froids les plus intenses les abeilles abritées par une planche d'épaisseur ordinaire ; et de plus, on a soin de former les trous d'aération au sommet de la ruche correspondant avec le guichet d'entrée *largement* ouvert. Il y a quelques années, j'avais établi en un rucher exposé à la bise et à la pluie quelques ruches qui y hivernèrent. Elles se ressentirent du froid pendant toute la saison ; leurs reines devinrent malades, pondirent peu, et laissèrent la plupart de mes colonies orphelines. Et cependant elles étaient logées en ruches de deux centimètres et demi d'épaisseur, et elles étaient protégées par un surtout de paille contre la pluie. -- Après avoir écrit ces lignes, j'ai visité (2 janv. 97) mes ruches par un temps doux. Sous un rucher couvert, j'ai trouvé les 3/4 de mes ruches avec beaucoup d'abeilles mortes, tombées par terre, et dépurantes d'humidité, tandis qu'à trois lieues de là, deux ruches, laissées à l'air, sans autre abri que quelques branchages, n'avaient pas une poignée d'abeilles mortes sur le tablier : je livre ces faits sans commentaire ; les explique qui pourra.

Je ne serais pas éloigné de penser qu'une paroi de 5 centimètres n'est pas de trop pour protéger efficacement la colonie contre les rigueurs hibernales. Les ruches dont l'enveloppe est moins épaisse devraient être placées sous un abri couvert et clos au moins du côté du nord et de l'ouest. Me voici revenu au régime du rucher couvert, qui est incompatible avec les ruches de 24 cadres et plus Je conviens que ces vastes ruches sont un obstacle à l'érection de ruchers couverts ; mais pourquoi inventer une longueur de 60 à 80 centimètres, tandis que nos ruches verticales ont à peine 50 centimètres de façade ? Donnons, en pignon ou en élévation, ce que nous octroyons à la longueur, et le rucher couvert n'aura pas un développement démesuré. Les colonies placées sous abri n'ont pas à craindre la rigueur des hivers. En 1894, mes bestioles placées en rucher couvert se sont vaillamment comportées.

Après l'octroi d'un abri pour les ruches, nous demandons à tous, même aux débutants, de renoncer aux études sur les abeilles faites en avril et mai au moyen de l'ouverture de la ruche et de l'examen visuel des cadres ; de renoncer aussi à déranger le nid à couvain, à intercaler entre deux cadres pris dans ce nid, un ou deux cadres vides, amorcés ou même chargés de miel ; de ne pas se livrer à des essais de transport d'une colonie d'une ruche dans une autre ruche neuve, à ces temps de la ponte et par ces mois frais et brumeux. Nous ne ferions certes pas pour les nouveau-nés de nos étables ce que nous faisons pour des insectes bien plus délicats. Et certes nous ne ferions pas ces expériences — j'allais dire ces imprudences — si nous réfléchissions aux suites très graves pour toutes les colonies de notre rucher et des ruchers voisins, et aux pertes qu'il en peut résulter pour nous et pour les autres. La plus vulgaire prudence demande donc que les expériences et les visites de ruches n'aient lieu que par un temps chaud ; et cette hygiène des abeilles ne sera comprise qu'autant que le conseil viendra de haut, — je veux dire par le moyen des conférences apicoles qui semblent s'établir dans notre pays. Ce procédé, qui consiste à laisser travailler en paix les abeilles, et à ne les examiner spécialement qu'à travers la vitre de la ruche d'observation ; qui comprend les indices extérieurs de prospérité, de faiblesse, de ruine des colonies, au lieu de bouleverser à tout propos une population ; ce procédé

est celui de nos vieux mouchiers, qui conduisaient si bien leurs abeilles, et il n'est pas à rejeter, s'il peut nous préserver de cette affection grave de la loque. Une ruche donnant des signes manifestes d'activité ne devrait jamais être dérangée dans son nid à couvain.

X. *ap. meusien.*

VARIÉTÉS

L'APICULTURE DANS LE PAS-DE-CALAIS

Nous remercions sincèrement tous nos aimables lecteurs qui ont bien voulu nous envoyer d'autres réponses à notre questionnaire sur le Pas-de-Calais. Nous ne publions que les deux lettres ci-dessous, car elles sont la reproduction des autres.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

J'ai l'honneur de répondre à quelques-unes des questions que vous posez dans le numéro de janvier de votre Revue, page 3. Si mes renseignements vous sont utiles, *utilisez*-les ; sinon, jetez au panier.

Je ne connais, dans le Pas-de-Calais, aucune Société d'apiculture, tant notre pays est en retard.

Tous les amateurs sérieux que je connais dans le département sont mobilistes. Presque partout, on conserve encore les anciennes ruches en paille de petite capacité, ne mesurant en moyenne que 25 litres. Jugez par là combien est médiocre la récolte du miel. Ce n'est pas que les plantes mellifères ne soient abondantes, chez nous ; au contraire. Le Pas-de-Calais, surtout dans le Calaisis et le Boulonnais, est richement planté d'arbres fruitiers de toutes espèces ; on y voit quantité de bosquets et des forêts importantes ; on y cultive passablement la minette, le trèfle blanc et le sainfoin. D'où vient donc que nos campagnards négligent de puiser à tant de sources et demeurent si routiniers ? Il ne faut en chercher la raison que dans le prix du miel, si bas qu'il en est dérisoire.

Dans nos contrées, les paysans, qui ont tous conservé l'habitude d'étouffage, transportent leurs ruches chez tels ou tels ciriers d'un bourg voisin, et obtiennent du contenu, devinez combien ? — 0, fr. 50 au kilo ! — Les rares apiculteurs qui se servent d'extracteur et obtiennent un miel tout aussi blanc, et, je dirai, plus agréable que celui du Gâtinais, ne trouvent pas toujours à vendre à 1 fr. 15 le kilo. J'ai été heureux de placer le mien en 1896 à 1 fr. 40, port et emballage compris. Vous avouerez que cela est décourageant.

Aussi, nos fermiers et paysans possèdent quelques ruches pour s'amuser et se contentent de prendre, sans se déranger aucunement, le peu qu'elles produisent. Ils ne se donnent même pas la peine de mettre des hausses quand ils voient les abeilles, bâtir dans le vide en dessous des tabliers.

Je crois avoir répondu suffisamment à la plupart des questions posées, et j'insiste sur ce point : non, l'apiculture n'est pas en progrès dans notre département parce qu'on ne peut pas vendre assez cher sa modique récolte.

Un mot sur les légendes des abeilles.

Le nom des abeilles varie beaucoup dans notre pays. Dans l'Artois, on les appelle : *Malo*, et ceux qui les possèdent, *Malotiers*. On les nomme encore : *Fachodés*. Fachodé se dit de la ruche et de l'essaim. Exemple : J'ai tant de fachodés, j'ai trouvé un fachodé. Dans le Calaisis et le Boulonnais, une ruche s'appelle : *Catoire* et les abeilles des *Oés* (â, prononcer d'une syllabe). L'usage existe encore presque partout, chez les simples et

même chez les gens *d'esprit*, d'aller, le soir, avertir les abeilles quand le chef de maison est mort. On frappe un coup léger sur chaque ruche en disant : « Votre maître est mort » ; puis sur le capuchon on attache un morceau d'étoffe noire. Sans ces précautions on est convaincu que tout le rucher suivra le patron dans la tombe.

Pour l'essaimage, il faut entendre le tapage infernal que l'on fait afin d'empêcher l'essaim de prendre la fuite. Aussitôt qu'une ruche *mousse*, fait le *bouquet* ou la *barbe*, on se hâte de rassembler marmite, chaudron, baguettes de fer, et dès que l'essaim commence à sortir, on attèle tout le personnel de la maison à ces bruyants ustensiles. C'est à celui qui frappera plus fort. D'autres, négligeant une partie de ce vacarme, s'accroupissent sur le vair ou la planche où ils veulent attirer l'essaim, frappent sur leur nez et avec l'index en rendant ce bruit : « Nez, nez, nez, nez ! »..... le plus rapidement possible. D'autres, ce qui est plus admissible, tirent un coup de fusil sous l'essaim ; d'autres enfin n'oublient pas, le dimanche des Rameaux, de planter en terre une branche de buis bénit, avec la *certitude* que l'essaim se placera toujours très bas.

On se sert de feuilles de poireau ou d'oseille écrasées sur la blessure occasionnée par une piqûre. Il en est qui font des compresses d'eau froide, de vinaigre, d'alcali, d'eau-de-vie. Chez moi, on emploie l'eau-de vie dont on se trouve toujours très bien. Quant à ma personne, je suis tellement habitué aux piqûres que je ne m'en retourne plus. Jamais je n'enfle. Je suis complètement vacciné.

Je reviens sur la question du prix du miel. Naturellement je regarde comme nulle la statistique de la page 13, où votre Revue parle de miel à 0 fr. 75 la livre (1). C'est tout simplement de l'imagination, puisque un tel prix est en contradiction avec les faits connus de tous. Partout j'ai lu les plaintes légitimes des apiculteurs et auteurs de livres sur l'apiculture, concernant le bas prix du miel, et je me dis souvent : Pourquoi tant pousser le peuple à la production du miel, si on ne peut pas le vendre ?

Non, on ne peut pas le vendre un prix assez rémunérateur, c'est un fait, et en voici les deux raisons :

Premièrement, riches et pauvres, bourgeois et campagnards, sont dégoûtés du *miel*, parce qu'il n'y a plus que des contrefaçons et des miels falsifiés. De *vrais miels* d'abeilles on n'en vend plus. Voyez celui du Gâtinais qui fait fureur partout, que l'on vend, rendu en gare dans nos villes du nord, à raison de 1 fr. 15 le kilog, port, vases et emballage compris. Il fait fureur, je veux dire qu'il jouit d'un grande réputation de pureté. Eh bien ! ce miel est assurément plus ou moins altéré. Car enfin, pour que ce pays en produise si abondamment, il faut qu'il en coule dans les ruisseaux. Non, les abeilles de cette région ne sont pas seules à en faire. Ce miel est beau, très blanc ; mais goûtez et comparez avec le miel réellement pur, et vous sentirez de suite la différence. De là il arrive que ceux qui en usent ne sont pas enthousiasmés et n'en font qu'un usage restreint et tout à fait urgent. Et ils jugent tous les miels d'après celui-là qui fait loi : d'où dégoût général.

Voici deux faits qui me sont personnels et qui datent de l'année dernière.

En novembre j'ai livré, pour la première fois, à titre d'échantillon, 45 kilogs de mon miel à un des premiers pharmaciens d'une grande ville du nord. Il ne voulait entendre parler que du Gâtinais. Or, qu'arrive-t-il ? C'est qu'il y a foule chez lui pour acheter de ce miel. Il m'a fait dire que jamais il n'avait eu de miel de cette qualité, et qu'il ne savait pas ce qu'était le *vrai miel*.

A cette même époque, j'en ai envoyé, également comme échantillon, environ 10 kilog. à un droguiste de la même ville. Il s'est décidé avec peine à le prendre, disant qu'il n'en vendait presque pas. Voici, m'écrit-il, qu'une dame est allée lui en acheter pour quelques sous, et que le lendemain matin elle a fait tout prendre, affirmant qu'elle ne savait pas que le miel était aussi délicieux que cela. Il me demande une nouvelle cruche au moins de 40 kilos ; mais j'en suis dépourvu. Enfoncé le miel du *Gâtinais !*

J'ai vu chez un fabricant de tissus un pot de miel qu'on avait acheté chez un pharmacien (miel de première qualité, 2 francs la livre). C'était une matière visqueuse, ver-

(1) Notre aimable correspondant ne s'est pas beaucoup éloigné de ce prix en vendant sa récolte 896 sur le pied de 1 fr. 40 le kilo.

dâtre, mousseuse, en un mot une saleté telle que je n'ai pas osé en goûter. Comment dans ces conditions peut-on espérer voir l'usage du miel se répandre et son prix augmenter ?

Conclusion : il faut attribuer le bas prix du miel à sa falsification générale. Comme cela n'est pas agréable, on n'en use pas, et par conséquent pour peu qu'une contrée en produise, elle en produit trop.

Autre raison du bas prix du miel. Autrefois les vétérinaires et médecins ordonnaient quotidiennement le miel pour bêtes et gens malades.

Gargarismes, tisanes, limonades, lavements même, tout se faisait au miel. Tout petit épicier de village avait sa cruche de miel, et c'est là qu'on allait chercher de quoi confectionner le médicament ordonné. Mais de nos jours cette méthode paraît trop simple pour ces Messieurs. Coûte que coûte aux pauvres, il faut que l'artiste vétérinaire, que le docteur en médecine se fassent une réputation de grande science. Pour cela ils compliquent les ordonnances par des produits inconnus et nouveaux.

Un médecin quelconque oserait-il encore prescrire du miel prosaïque à une châtelaine ? Assurément non. Il passerait pour un rétrograde et son ordonnance ne serait pas acceptée avec confiance parce qu'elle ne coûterait pas assez cher.

De mauvaises langues vont plus loin. On dit que Messieurs les vétérinaires et médecins ont des actions chez les pharmaciens, qu'ils ont donc intérêt à y envoyer leurs clients, et qu'ils y touchent des dividendes annuels.

Adieu ces dividendes avec l'usage du miel !

CONCLUSION.

Les sociétés d'apiculture doivent se faire un devoir d'encourager et de recommander partout l'usage du miel comme médecine.

On ferait bien de fonder des primes de récompense à distribuer dans chaque canton aux vétérinaires et médecins qui auraient prescrit la plus grande quantité de miel dans l'espace d'une année. Les sociétés doivent surtout solliciter du gouvernement une loi qui réprime la falsification du miel et la punisse sévèrement comme elle punit la falsification du beurre, du lait, etc... Alors ce nectar sera du nectar. On en usera partout avec délectation et le prix en sera rémunérateur.

Alors aussi les campagnards se décideront facilement à faire des frais pour développer leur rucher, puisqu'ils seront certains d'être amplement dédommagés de leurs avances.

PINGRENON.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

C'est avec plaisir que je vais faire tout mon possible pour répondre aux questions que la direction de la *Revue éclectique* adresse à ses abonnés, d'autant plus que cela me procure l'occasion de lui présenter mes vœux les plus sincères à l'occasion du nouvel an.

Je crois que nous n'avons plus de Société d'apiculture dans le Pas-de-Calais. La Société de la région du nord, fondée à Amiens en 1883, a cessé d'exister. Elle comprenait plusieurs départements. La section du Pas-de-Calais avait pour président d'honneur M. Fr. de Diesbach à Hendecourt-lez-Ransart (Pas-de-Calais), secrétaire M. l'abbé Briaux, directeur du Rucher d'expérimentation, à Sainte-Catherine-les-Arras, vice-secrétaire M. Leroy, instituteur à Hénu, trésorier M. Vast, instituteur en retraite à Sainte-Catherine-les-Arras. Les apiculteurs sont fixistes et un peu mobilistes.

Parmi les auteurs qui ont écrit sur les abeilles dans le département, je citerai M. Devienne à Thiembronne, M. l'abbé Briaux à Arras, M. Leroy à Hénu, M. Descroit, clerc de notaire à Rollancourt.

Pour les journaux apicoles les plus répandus, je ne connais que la *Revue électrique et l'Apiculteur*.

Le miel d'extracteur est blanc et très agréable au goût ; le prix varie de 50 à 75 centimes la livre.

Pour s'emparer du miel des ruches fixes en cloche, les abeilles sont vouées à l'étouffage ; la moyenne du produit obtenu par ce procédé est de 30 livres par ruche.

La récolte des ruches à hausses se fait par l'enlèvement des hausses supérieures contenant chacune 9 à 10 kilogr. de miel ; la moyenne est de 2 hausses par rucher. Par ce moyen on conserve ses abeilles ; pour faire de l'apiculture rationnelle, il est absolument nécessaire de conserver toutes ces populations que des apiculteurs imprévoyants sacrifient d'une façon impitoyable.

Lorsqu'un propriétaire d'abeilles vient à rendre le dernier soupir, les parents du mort n'oublient jamais d'aller frapper quelques coups sur les ruches, en prononçant ces paroles : Mouches, votre maître est mort. L'on s'imagine, naïvement, que, faute de remplir cette formalité, on est exposé à voir périr ses mouches à miel.

On se garderait bien d'élever aucune contestation pour revendiquer la propriété d'un essaim, persuadé que cela porterait malheur et qu'il en résulterait des inconvénients graves. A la Fête-Dieu, on croit qu'en l'honneur du Saint-Sacrement les abeilles construisent leurs rayons d'une autre manière.

Pour arrêter les essaims, les apiculteurs font force tintamarre sur des faulx, ou bien ils tirent des coups de fusils, d'autres ont recours aux reflets d'un miroir : c'est ordinairement le moyen que j'emploie.

Pour guérir les piqûres, on emploie comme herbe, le plantin et le jus de divers légumes, tels que poireaux, échalotte, persil, etc.

Les abeilles trouvent à butiner sur les fleurs de trèfle blanc, sainfoin, vesce d'hiver, minette, fèves, etc., et sur une quantité d'arbres fruitiers, tels que poiriers, pommiers, cerisiers, etc., et sur le tilleul, noisetier, saule-marceau, etc.

Les apiculteurs vendent leur miel avec la cire tel qu'il se trouve dans les ruches pour le prix de 25 centimes la livre à des ciriers du pays qui les séparent par la pression et obtiennent ainsi un miel de qualité inférieure, trouble et de mauvais goût.

Quoique l'instruction apicole n'ait pas encore fait de grands progrès dans nos environs, elle est cependant un peu plus avancée que dans d'autres endroits du département. Plusieurs prêtres, instituteurs et rentiers cultivent rationnellement les quelques ruches à cadres ou à hausses qu'ils possèdent et en manipulent eux-mêmes le produit. D'autres apiculteurs cherchent aussi à faire de l'apiculture progressive ; mais ils ont de la peine à renoncer à la pratique si cruelle et si défectueuse de l'étouffage. La ruche en cloche est en paille ou en osier traversée par 4 ou 5 baguettes et d'une contenance de 12 à 14 litres.

Les ruches fixes à hausses sont en paille en cordons très épais, composées de 5 ou 6 hausses rondes, d'un diamètre uniforme, superposées les unes sur les autres. Des petits crampons en fer servent à les adapter et à les consolider.

Le dôme au-dessus des ruches, de forme légèrement bombée, est mobile. Il y a au milieu un trou de 10 centimètres de diamètre environ pour pouvoir y mettre une calotte au besoin. Avec ce système on peut agrandir sa ruche non seulement par le haut, mais encore par le bas ; on peut renouveler les rayons du bas qui doivent servir au couvain et faire servir de magasin à miel ceux que le temps a rendus défectueux.

Le plateau est muni d'une entaille, pratiquée dans l'épaisseur du bois et destinée au passage des abeilles. Cette entaille, large sur le devant de 20 centimètres environ et profonde de 2, va en diminuant de largeur et de profondeur jusque vers le centre du plateau, où elle n'a plus que 4 ou 5 cm. de large, tandis que la profondeur y est réduite à zéro. La dimension du trou de vol est augmentée ou diminuée selon qu'on pousse la ruche en avant ou en arrière.

Une grande partie des avantages de la ruche à rayons mobiles peut être obtenue avec cette ruche. Vous pouvez avoir du miel aussi beau, en aussi grande qnantité et plus de facilité pour l'apiculteur.

Dans notre région froide du nord, il est beaucoup plus facile en hiver de maintenir la chaleur dans les ruches à rayons fixes que dans les ruches à rayons mobiles.

Dans notre région, je crois que le fixisme dominera longtemps encore le mobilisme non que je sois opposé à ce dernier système. Je pratique l'un et l'autre ; mais celui-ci exige des dépenses qui feront reculer plus tard, comme aujourd'hui, un grand nombre d'apiculteurs. Du reste je n'ai pas trop à blâmer le fixisme par le système de M. Vignole que je pratique, mes ruches à hausses à rayons fixes me donnent un produit qui n'est pas à dédaigner, et mon intention est de suivre l'une et l'autre méthode que je prône.

L'instituteur et un ouvrier des villages voisins sont venus visiter mon rucher, et, à mon exemple, ont adopté la ruche à hausses à rayons fixes qu'ils ont construite à l'aide du métier Lelogeais que je leur ai prêté.

Ils ont également adopté la ruche à cadres mobiles de mon système.

Je possède la ruche à 10 cadres en paille dont je vous ai donné la description dans ma dernière lettre, ainsi que celles à 15 et 20. Ces trois ruches ont le même cadre et sont faites sur le même principe. elles ont le plateau mobile surhaussé ; c'est l'invention de M. l'abbé Voirnot ; plusieurs entailles y sont pratiquées pour le passage des abeilles ;on peut la mettre à construction chaude ou froide selon la disposition qu'elle prendra sur le plateau Il n'y a pour cela qu'à faire tourner la ruche d'un quart de tour ; cette disposition du plateau permet de superposer plusieurs corps de ruches ou plusieurs hausses.

Je vous remercie beaucoup, Monsieur l'abbé, de l'appréciation que vous avez bien voulu me donner dans la Revue, sur les dimensions de ma ruche à cadres mobiles en paille

Agréez, Monsieur l'abbé. Jules Biet.

RUCHES GROUPÉES

J'ai lu dans la *Revue Internationale d'apiculture* la description de plusieurs systèmes de ruchers ; mais j'ai constaté aussi que les divers moyens indiqués pour supporter les cadres et maintenir entre eux l'écartement voulu, rendent les visites assez difficiles. J'ai essayé de supprimer ces difficultés tout en tenant compte des avantages qui résultent tant pour l'hivernage par le groupement des colonies, que pour la construction simple et économique d'un certain nombre de ruches.

Voici mon système :

§ I. **Le Rucher.**

Il est construit pour 27 colonies, 18 sur la face et 9 sur le côté (ruche Dadant). Le devant ou face principale à l'est mesure 2,70 de long et 2,30 de haut ; il est fait en planches recouvertes de paille dans lesquelles sont ménagées les entrées des ruches donnant sur les 3 planches de vol, puisqu'il y a trois ruches superposées comme on verra. Ces planches longent le rucher, elles sont partagées chacune en autant de parties qu'il y a de ruches sur le même rang, soit six.

Les séparations sont faites par des bouts de planches triangulaires cloués à la planche de vol et à la face du rucher.

La planche de vol entre chaque séparation est peinte d'une couleur différente.

Les côtés du rucher et le derrière sont construits en briques. Dans le côté sud on a ménagé à la hauteur voulue des entrées pour 3 rangs superposés de 3 ruches chacun avec planches de vol et séparations comme plus haut. Par derrière on trouve la porte du rucher surmontée d'une fenêtre tournante.

§ II. **Les ruches.**

1° A l'intérieur, à la face du rucher il y a 3 rangs superposés de 6 ruches chacun. Pour les construire, des planches de 2 m. 30 de long sur 0,49 de large et 0,025 d'épaisseur sont fixées de haut en bas contre la face du rucher, à 0,42 l'une de l'autre : savoir deux aux extrémités et 5 comme séparation mitoyenne des ruches. La face du rucher sert de paroi de devant.

2° Les planchers ou plateaux, longs de 0,42 et larges de 0,52, sont cloués horizontalement entre ces séparations et contre la face ; ceux du 2e rang sont placés à 0,75 plus haut, et ceux du 3e à 0,75 plus haut que ceux du 2e : ce qui donne à la ruche deux fois la hauteur du corps de ruche Dadant, plus 0,10 pour les recouvrements ou coussins.

3° Le derrière de la ruche est mobile et se compose d'une porte haute de 0,32 qui repose sur l'arrière du plateau, lequel, comme on a vu, dépasse de 0,03 les parois mitoyennes. Cette porte est maintenue en bas par un brochet sans tête enfoncé dans sa partie inférieure et correspondant à un trou dans le plateau sur les côtés, par un coin de bois qui se glisse dans un crampon fixé aux parois mitoyennes; chaque coin sert pour deux ruches.

Support des cadres.

4° Les cadres portent sur un dentier fixe que l'on construit facilement. On enfonce en ligne droite dans un madrier douze brochets sans tête, faisant saillie de 0,01 et distant l'un de l'autre de 0,0038 m. (de centre à centre, c'est le calibre). On prend ensuite un fil de fer gros de 0,003 que l'on roule une fois autour du premier brochet, puis du 2e et ainsi de suite, toujours dans le même sens jusqu'au 12e et dernier; on retire cette ligne d'anneaux, on rectifie, et voilà un dentier fait; deux par ruche suffisent. Pour les fixer, on a soin de laisser à ces dentiers au moins 0,04 de long en plus de la largeur de la ruche, soit 0,46. A chaque extrémité on plie a angle droit 0,02 à l'inverse des anneaux, et on enfonce par moitié dans le plateau.

Trois pitons enfoncés également dans le plateau suivant la ligne des anneaux et liés à trois de ceux-ci donnent au dentier-support une grande solidité.

5° Pour tenir les cadres d'aplomb, une ligne de cavaliers en forme d'A, allongée de 0,03 au moins, sont enfoncés dans la paroi de devant entre chaque cadre et presque à la hauteur de ceux-ci, et une pointe à tête ronde, dépassant de 0,007 vis-à-vis du cadre, sert d'arrêt lors de sa pose.

Quand on veut retirer ou replacer les cadres, on n'a qu'à les glisser entre les anneaux du dentier-support et l'on retrouve l'A sans tâtonnement.

§ III. **Les hausses.**

1° Pour fermer les hausses, une 2e porte haute de 0,31 et semblable à la première s'adapte sur la porte inférieure et se ferme de la même manière.

2° Les cadres des hausses sont les mêmes que ceux des corps des ruches et se posent immédiatement sur ceux-ci; ils sont maintenus d'aplomb au moyen de deux lignes de cavaliers correspondant au rang inférieur.

Les recouvrements ont été préalablement enlevés pour être replacés sur ce second rang de cadres ; tous les cadres sont sans épaulements et faits de lattes de même épaisseur et mesurent extérieurement, soit en hauteur et en longueur, les mêmes dimensions que les cadres Dadant. Les traverses du haut et du bas sont clouées aux montants.

Divouy (Vosges).

Poitiers. — Typ. Oudin et Cie. *Le Gérant* : H. Vénien.

N° 3 QUATRIÈME ANNÉE Mars 1897

REVUE ÉCLECTIQUE D'APICULTURE

MENSUELLE

Prière de s'adresser : pour l'administration et la rédaction, à M. l'abbé METAIS, curé de Jaulnay (Vienne)
pour les annonces, à M. l'abbé DELAIGUES, curé de Ste-Fauste, par Neuvy-Pailloux (Indre)

ERRATA. — *N° de Janvier.* Page 27. — Il faut lire 15 litres au lieu de 25.
— Mettre aès au lieu de oès.
Page 28. — Mettre van et non vair.

AVIS

Nous prions nos aimables lecteurs de vouloir bien faire bon accueil à la traite qui va leur être présentée prochainement. Volontiers nous attendrons ceux qui nous ont fait la demande. — Nous avons reçu le montant de l'abonnement des lecteurs qui attendent notre réponse par la Revue.

CHRONIQUE

L'Église de Montmartre et les apiculteurs

Le Comité de l'Œuvre du Vœu national au Sacré-Cœur, par la plume de notre ami M. l'abbé Voirnot, adresse un pressant appel à MM. les apiculteurs, viticulteurs, horticulteurs, agriculteurs, sériciculteurs, pisciculteurs, en vue d'obtenir les secours nécessaires pour terminer la construction de la chapelle de l'Agriculture et sa décoration. Nous recevons trop tard pour la publier ce mois-ci cette circulaire qui paraîtra en entier dans le numéro d'avril.

GRANDES CELLULES

Nous nous faisons un devoir de publier *pour* ou *contre* la cire gaufrée tout ce qui nous paraîtra de nature à provoquer des expériences nouvelles qui nous permettront de mieux affirmer la vérité :

Lettre de M. Palice, à Neuvy-Pailloux.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

J'ai lu attentivement les différents articles parus dans votre revue sur la question des 800 cellules au dcmc.

Je n'ai pas intérêt à dire quelque chose contre la cire de 800 cellules ; car j'ai moi-même 2 machines faisant des cellules de cette dimension ; l'année dernière et il y a 2 ans, j'ai fait à plusieurs reprises des expériences comparatives, et je n'ai pu voir de différences sur les abeilles. Ne voulant pas entièrement m'en rapporter à mon expérience personnelle, j'ai écrit à M. Ch. Dadant, avec qui je suis en relations d'affaires ; voici ce qu'il me répond relativement à la question des 800 cellules :

CHER MONSIEUR PALICE,

En réponse à votre lettre du 10 janvier, je ne crois pas qu'une différence de 50 cellules sur un dcmc de cire gaufrée ait une influence quelconque sur la ponte ou sur les abeilles qui y sont élevées. Nous avons employé de la cire gaufrée de plusieurs fabricants de machines dont le nombre des cellules varie de 800 à 850 au dcmc ; nous n'avons jamais remarqué de différence sur les abeilles.

Remarquez ceci : les cellules sont rétrécies après chaque éclosion, et on peut conserver pendant vingt ans les mêmes rayons, et malgré la différence ou plutôt malgré la dimension du diamètre des cellules, les abeilles continuent à y être élevées en bonnes conditions.

C'est surtout dans la profondeur des cellules que leur emploi pendant autant d'années se fait sentir, les abeilles entassent au fond tous leurs détritus.

Mes salutations amicales.

CH. DADANT.

Recevez, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

E. PALICE.

Méfiez-vous.

Elle est trop piquante l'histoire pour n'être pas racontée ; et cependant c'est un vieux jeu renouvelé des Grecs. J'essaierai donc.

Il s'agit d'un banquet d'Apiculteurs dans une grande ville de l'Ouest, et du bon tour joué par le président.

Si les convives étaient nombreux, je ne puis le dire : retenu par la nécessité à mon poste, j'ai eu le regret de n'en point grossir le nombre. Je sais seulement que la plus franche cordialité régnait autour de la table. C'était de la gaîté de bon aloi.

Pouvait-il en être autrement ? Le Président, pour faire honneur à ses talents apicoles, avait apporté de l'hydromel de son crû.

Il fut trouvé exquis : on s'en léchait la barbe.

— Il est de votre fabrication ? dit-on de tous côtés au Président.

— Oui, Messieurs, répondit finement le Président, c'est l'hydromel de la Présidence. Et l'on applaudit à outrance : jamais liqueur ne fut trouvée meilleure.

— Voilà, dit l'un, l'hydromel comme je l'aime. Il n'est pas comme celui qui se vend à telle épicerie Z... J'en ai goûté, mais il n'est pas buvable, c'est une horreur !

Le cheval de Troie est une machine moins infernale que le coup préparé par l'excellent Président qui se lève et répond à ses convives exultants :

« Quand j'ai dit, Messieurs, que la liqueur si généreuse et si attrayante « que vous venez d'apprécier était l'hydromel de la Présidence, j'ai dit « l'exacte vérité. Notre premier Président est M. l'abbé X., fondateur de « notre Société : empêché de se trouver aujourd'hui à ce banquet intime, « il a tenu à être représenté au milieu de nous, et il nous offre avec ses « vœux un spécimen de son hydromel. Personne ne le sait mieux que « moi, car, muni d'un mot de sa part, je suis allé, ce matin même, à l'epi- « cerie Z... chercher ces deux bouteilles. »

On applaudit frénétiquement, on rit à se rompre les côtes, et sans rancune, car la farce était bien jouée.

En me racontant lui-même cette joyeuse émotion, l'excellent Président ajoutait : « Voilà bien vengée, je l'espère, la réputation de votre hydromel. »

Hé! mon Dieu! je n'y tiens pas outre mesure : je souhaite plutôt qu'il n'y ait jamais préjugés ni parti-pris dans les appréciations des hommes et des choses, et que l'Apiculture fleurisse aux beaux pays de l'Ouest.

L'abbé X.

Conférence sur les abeilles

25 février 1897,

Par M. Vézin, professeur départemental d'agriculture.

Une conférence faite par M. Vézin, président de la Société d'apiculture du Centre, sur les abeilles, avait attiré un public nombreux, qui comptait la plupart des notabilités et l'élite intellectuelle de la ville de Châteauroux. On remarquait en effet dans l'assistance : M. Amédée Berton, président du Comité ; M. le colonel Humbel ; M. Malinet, proviseur du lycée ; M. Clugnet, directeur de la manufacture des tabacs ; M. Edmond Charlemagne, MM. J. Patureau, Baronnet, MM. les docteurs Godinat, Jaille et Pigelet, M. le censeur, MM. Guillemin, Lenseigne, capitaine Raymond, MM. Hubert, archivistes, etc. ; MM. les abbés Jallet, Babou, Périnet, Delaigues, membres de la Société d'apiculture, ainsi qu'un grand nombre de dames.

Cet empressement se justifiait d'ailleurs naturellement, ainsi que l'a fait très justement remarquer M. Berton après la conférence, par la clarté de ses explications sur la structure et la vie des abeilles, par la description très exacte des différents modes de ruches, description rendue plus claire encore par une série de projections lumineuses, et par l'inauguration de la ruche *scolaire Delaigues* à pivot tournant vitrée et à cadres superposés, mise gracieusement à la disposition du conférencier par M. l'abbé Delaigues, vice-président de la Société d'apiculture du Centre. On a pu embrasser d'un coup d'œil d'ensemble, au cours des développements faits par M. Vézin, tout ce qui concerne l'apiculture moderne. On a vu au centre un essaim d'abeilles vivantes en travail, et, de chaque côté, dans des casiers spéciaux, les produits de l'apiculture, miel sélectionné, cire gaufrée, cire brute ; les différents instruments indispensables à l'apiculteur : extracteurs, nourrisseurs, enfumoirs, voiles, couteaux, etc. ; puis un minuscule petit modèle de ruche (système impropolissable Palice).

M. Berton adresse au conférencier toutes ses félicitations et, faisant allusion au prochain départ de M. Vézin, il lui exprime ses regrets de le

voir quitter Châteauroux, où il a conquis la sympathie de tous, et en même temps, le plaisir qu'a causé à ses nombreux amis son avancement si mérité.

Les nombreux applaudissements qui ont accueilli les paroles du président de l'*Alliance française* ont prouvé à M. Vézin que M. Berton s'était fait l'interprète de tous.

CHOCOLAT AU MIEL

C'est du nouveau et l'eau en vient à la bouche. Il a été annoncé, il est en vente et, ma foi, il est bon ; et bien malin serait celui qui y distinguerait le goût de miel. J'en parle par expérience et en connaissance de cause.

Voilà une heureuse trouvaille qui ouvre un débouché à nos miels invendus. Il est abondant et on ne sait plus où le déposer. Et partout si l'on savait s'en servir ! Si surtout on voulait essayer ! Le miel, c'est l'aisance au foyer domestique. C'est le sucre pour la tisane et les préparations alimentaires. C'est le vin au cellier. C'est l'eau-de-vie en fûts rivalisant avec les meilleurs cognacs. — Et maintenant voilà le miel en chocolat ! ! !

Honneur aux apiculteurs d'Avesnes ! Ils ont entrepris là une œuvre de salut pour l'Apiculture française. A nous maintenant, producteurs de miel, de les aider, de les patronner et de publier sur tous les toits, « *urbi et orbi* », et leur découverte et l'exquise qualité de leur fabrication...

Cependant, après leur avoir adressé nos félicitations, ils me permettront de leur exprimer quelques « desiderata ». Car enfin, si nous voulons les patronner, nous avons bien le droit de leur demander quelques garanties.

Nous voulons bien donner la préférence à leur chocolat et pousser autour de nous à la consommation, mais comme nous le faisons seulement en vue de l'écoulement du *miel*, et du *miel* FRANÇAIS, il est juste qu'on nous donne ces garanties.

Or la Société est *anonyme*. Pourquoi ? L'anonymat ne me dit rien qui vaille. Qu'est-ce qui me prouve que ce sont bien des apiculteurs qui ont fondé cette chocolaterie ?

Qui les connaît ?

S'ils nous révélaient leurs noms, y aurait-il si grand dommage ?

Pourquoi ne pas arborer la raison sociale M. Un tel et Cie ?

Ce n'est pas déshonorant, que je sache, d'avoir osé tenter pareille aventure. Au contraire, il n'est pas le premier venu, certes, celui qui a imaginé cet emploi du miel, et nous qui nous connaissons les uns les autres par nos correspondances et nos Revues, nous aurions confiance parce que nous saurions à qui nous avons affaire.

Qui me dit que demain, quand nous aurons fait par des efforts réciproques réussir cette belle œuvre, quand elle sera entrée dans le mouvement des affaires, qui me dit que demain elle ne passe pas en des mains malhonnêtes qui, au lieu de miel, utiliseront aussi la cassonade, ou les mauvais miels du Chili et d'ailleurs ?

Alors nous aurons fait les affaires de l'étranger et du spéculateur. Le dindon de la farce sera .. l'Apiculture française.

Non, non, Messieurs, découvrez vos visages ; dites à la France apicole qui vous êtes, afin que nous ayons confiance en vous, et vous pourrez compter sur nous pour une propagande active et qui sera sûrement fructueuse.

Le papier vert renfermé sous l'enveloppe contient le petit avis très suggestif, suivant :

« Tous les consommateurs voudront goûter notre qualité *extra-supérieure* enveloppe
« verte, prix marqué 6 fr. le kilog.
« Ce chocolat de qualité exceptionnelle, que nous nous permettons de recommander

« tout spécialement, est vendu 1 franc les 250 grammes par les détaillants épiciers, « etc.... »

Ou je n'y comprends rien — ce qui est probable — ou bien cela veut dire : Nous marquons 6 fr.le kilog. ce qui en vaut et est vendu 4 fr.. Ça sent un peu la boutique !!

Enfin n'avons-nous pas, en France, une fédération des apiculteurs? Est-ce qu'elle sortirait de son rôle en s'occupant de cette entreprise toute à l'avantage des producteurs de miel ? Pourquoi la Société anonyme du chocolat ne le prierait-elle pas de faire analyser son produit ?Si sur sa feuille rose qui sert de réclame elle pouvait donner quelques attestations de la valeur de celle dont je parle, nous serions très rassurés, et chaque consommateur saurait ce qu'il mange. La vente ne pourrait qu'en être plus lucrative.

A côté de la Fédération qui a pour but, je crois, la défense des intérêts apicoles, ne pourrait-on pas créer un Syndicat des Apiculteurs, une *Coopérative de production* ? Il me semble que la chose est possible, et à côté de la Société anonyme de chocolaterie au miel, il y a place pour une *Coopérative* qui travaillerait tous les miels des syndiqués et répartirait les bénéfices au prorata de la mise ou de l'apport de chacun. La *Revue éclectique* pourrait mettre cette idée à l'étude : il y a là un grand bien à faire dont l'apiculture française aurait tout le bénéfice assuré.

Abbé DAVID.

CONFERENCE D'APICULTURE

FAITE AU CONGRÈS POMOLOGIQUE DE FRANCE

Par l'abbé DELAIGUES

(*Suite.*)

MESDAMES ET MESSIEURS,

Si maintenant il vous arrivait d'être cependant piqués par une abeille que vous auriez serrée, par inadvertance, vous n'en mourrez pas. Un peu d'enflure et de démangaison : voilà tout ! Les vieux praticiens ne s'en préoccupent même pas ; au contraire, ils pratiquent, pour la plupart, l'auto-vaccination en serrant au commencement de la saison nouvelle plusieurs abeilles, dont le poison inoculé les préserve, pour la suite, des douleurs. L'acide formique, de l'avis de certains docteurs, exerce une heureuse influence. Aussi le docteur Terck a-t-il érigé en méthode ce genre de traitement, et avec succès. Donc, point de terreurs, encore une fois ; chassons cette crainte exagérée, qui nous éloignerait des abeilles. Voici, du reste, un fait dont je fus témoin, il y a quelque temps. Un jour d'été, m'arrivent plusieurs visiteurs distingués : nous déjeunons ensemble, et la conversation roule naturellement sur le sujet même de notre conférence. Le repas avait pris fin, quand l'un d'eux m'avoua franchement qu'il n'était pas encore convaincu de la mansuétude de mes favorites !

Au cours de la discussion, il avait tour à tour objecté les préjugés les plus en vogue jadis, mais par bonheur aujourd'hui démodés. Jamais, disait-il, les paysans n'auront la passion des abeilles, parce qu'ils s'imaginent bien qu'elles attaquent leurs fruits !

Il n'y a pas malheureusement que les gens des champs qui partagent cette erreur capitale. Si ces personnes avaient de l'abeille et de ses mœurs des notions plus exactes, elles sauraient que ses mandibules sont incapables d'attaquer les fruits, à moins que les oiseaux, les guêpes ou autres ne les aient entamés d'avance. Aujourd'hui, du reste, grâce aux observations scrupuleuses des praticiens, la chose est notoirement démontrée.

Autre objection !

Les journaux relatent assez souvent des accidents causés par les abeilles, qui ainsi mettent la sécurité publique en danger.

Or savez-vous à combien se monte, d'après les calculs minutieusement contrôlés d'un érudit, le nombre de ces accidents causés par les abeilles depuis plusieurs siècles ? A une demi-douzaine de morts authentiquement constatées. A la condition de ne point attribuer, bien entendu, aux abeilles les méfaits plus nombreux des guêpes et autres animaux nuisibles. Comparativement donc au nombre considérable d'abeilles existantes dans le monde, il faut avouer que ce sont des cas aussi rares qu'ils sont exceptionnels.

Une dernière objection fut le prix par trop élevé des nouvelles ruches perfectionnées, d'une part, et les soins constants qu'elles demandent, d'autre part.

Qui donc ici-bas réussit sans travail, sans peine et sans soins ? Croyez-vous tirer d'une superbe bergerie un maximum de gain, si vous laissez vos brebis en souffrance ? Il existe une loi générale. A cette loi l'abeille ne saurait faire exception. Vous n'avez pas le droit d'attendre de vos ruches une part copieuse de leur récolte succulente si vous les abandonnez à la merci de leurs ennemis de toute sorte, si vous laissez un accès facile, aux rongeurs et autres gourmands de cire et de miel en ne rétrécissant point les entrées élargies de vos ruches ; si, dans leurs maladies, vous ne les soignez pas pour les guérir ; si vous leur enlevez sans pitié et sans calcul le nécessaire pour passer les mauvais jours.

Quant aux prix:

Quelle est donc la culture, entre toutes, qui aujourd'hui vous rapporte plus ? Vous dépensez 15 à 20 fr pour une ruche, 10 à 15 fr. pour un essaim et autant pour divers instruments ; au total une cinquantaine de francs. Vous récoltez chaque année de 20 à 30 kilogrammes de miel, et souvent davantage Ce miel se vend de 1,25 à 1,50 le kilog. ; soit 25 à 30 francs Ces chiffres parlent-ils assez ?

Nous en étions là, et mon éloquence n'avait pas encore plein succès. C'est alors que m'est venue l'heureuse idée de passer des paroles aux actes, puisque les exemples entraînent ; à l'œuvre donc !

On sort, on s'arme de pied en cape ; larges voiles, gants épais, fiole d'apifuge, rien ne manque. Notre récalcitrant ainsi affublé était invulnérable à la piqûre des abeilles tout autant que jadis l'étaient aux coups d'estoc et d'épée nos preux chevaliers bardés de fer.

Pour nous, la figure à l'air et l'enfumoir à la main, nous ouvrons une des ruches à cadres, devant lui Un à un, nous les passons en revue, comme on passe les feuillets d'un livre. Ils étaient tous garnis de miel de couvain ou d'abeilles! Pas une alerte, pas une piqûre. C'est alors qu'étonné et ravi, notre aimable contradicteur, suant à grosses gouttes sous son épais attirail, se décide. à quitter ses gants, puis son voile. Il était gagné... convaincu ! Notre pays comptait désormais un adepte fervent, un apiculteur de plus pour démontrer par expérience aux bonnes gens incrédules ou tout au moins prévenues que nos chères abeilles ne sont pas plus agressives ni plus méchantes que les autres animaux domestiques.

J'ajouterai, Mesdames et Messieurs, qu'elles sont pour l'agriculture, la viticulture et la pomiculture des auxiliaires précieux, objet de ma seconde partie.

(*A suivre.*)

DOMESTICITÉ DES ABEILLES

Nous recevons d'un de nos lecteurs la composition ci-dessous qui est d'un intérêt piquant. Nos lecteurs seraient très heureux de voir l'auteur leur communiquer son secret. Bientôt, nous en avons la ferme confiance, notre correspondant pourra les satisfaire.

Depuis l'antiquité jusqu'à nos jours il n'a été indiqué aucune formule efficace, aucun moyen infaillible pour éviter la perte des essaims.

La ruche en paille est fort ancienne ; la ruche à cadres mobiles, quelles que soient les modifications actuelles, nous vient de la Grèce et date de plusieurs siècles, au moins ; l'art de calmer les abeilles par la fumée est connu depuis longtemps ; l'art d'extraire le miel des rayons, sans les endommager, au moyen du mello-extracteur, est moderne.

On chercherait vainement dans tous les traités apicoles et dans tous les livres anciens et modernes, le moyen d'empêcher la perte des essaims. Les apiculteurs anciens et modernes, français ou étrangers, sont tous muets à ce sujet. Ils ont fait des observations très utiles cependant. On n'a qu'à lire leurs ouvrages pour s'en rendre compte.

J'ai lu, moi-même, dans différents livres mille détails importants et utiles concernant l'essaimage. En voici quelques-uns : ici, on bat de la poêle, du poêlon, des casseroles ; là on jette du sable ou de l'eau : celui-ci leur envoie d'un miroir tremblant les rayons du soleil ; celui-là les enfume. Dans une province, on prépare une ruche ointe d'herbes odorantes longtemps avant l'époque de l'essaimage, afin que les abeilles en quête d'un logis puissent venir visiter leur futur logement et s'y installer au départ ; dans cette autre province, on fait infuser dans de l'eau-de-vie des cellules de reines, de la cire parfumée, des faux-bourdons et on en enduit une branche d'arbre, un espalier, etc , etc., pour arrêter l'essaim par la bonne odeur que donnent toutes ces matières de choix. Ailleurs, on agit autrement. En un mot, chacun s'ingénie à arrêter ses essaims volages ; mais aucun n'a pu trouver le moyen *efficace, infaillible, scientifiquement infaillible pour empêcher toute perte.*

Ce moyen existe maintenant.

Dès aujourd'hui, l'apiculture entre dans une phase nouvelle, et bientôt elle sera, dans le monde entier, une des branches de l'agriculture la plus cultivée et une des plus rémunératrices de l'activité rurale.

On en viendra bientôt à vendre au marché des rayons de miel aussi facilement que du beurre, des oiseaux de basse-cour.

Si le gouvernement votait des primes aux agriculteurs et les défendait contre l'étranger, comme il vote des primes pour le sucre et pour les betteraviers, le miel supplanterait avantageusement et avant peu de temps le sucre dans toute l'étendue de la France et accroîtrait rapidement partout, dans les plus hautes montagnes comme dans les plaines, le bien-être et la richesse démocratique. On trouverait des millions de francs sur les fleurs des champs.

La France serait, comme la terre promise, un pays où couleraient avec abondance le lait et le miel.

Ne perdant plus d'essaims, il sera désormais plus avantageux d'élever des abeilles que des poussins, que des troupeaux de gros bétail, car l'abeille dans sa ruche ne coûte rien ou presque rien à l'homme, ni nourriture, ni engrais, ni semence, ni labour, ni foin, ni paille, ni transport, ni main-d'œuvre, ni perte de temps, ni propriété étendue.

Sa culture est déjà un passe-temps agréable. Elle deviendra un passe-temps très rémunérateur, car ses charmantes ouvrières travaillent tous les jours activement sans surveillance, sans contre-maître, sans salaire, sans se lasser jamais, pour leur maître, si ingrat, si paresseux qu'il puisse être

Tout ménage rural, tout propriétaire ou locataire d'un jardinet, toute ferme, tout château, tout couvent pourra avoir son rucher et cueillir du miel en abondance.

Le point capital que n'avaient jamais pu obtenir les anciens et les modernes possesseurs d'abeilles était d'éviter la perte des essaims, car la conservation, l'accroissement et la prospérité du rucher reposent sur la reproduction ou essaimage. N'en est-il pas de même pour chaque nation et chaque espèce d'êtres ?

Eviter la perte d'un seul essaim est donc augmenter le rucher d'une famille nouvelle, jeune, active, économe, et s'enrichir de tout le produit de son travail.

Avec un seul essaim on peut fonder une immense colonie, et avec des soins trouver

par elle l'aisance et parfois la fortune. On peut citer des fortunes faites honorablement par la culture des abeilles : ce sera plus facile que jamais.

Chaque année et dans chaque rucher, il se perd des essaims à notre insu ou même à notre vue ; généralement ce sont les plus beaux et les plus précoces.

Dans un rucher de six à douze ruches, on perd, bon an mal an, la moitié des essaims. Cette perte faisait le désappointement et le désespoir des plus riches et des plus habiles apiculteurs et surtout des plus pauvres.

En effet, c'est une perte sèche (plus grande encore pour un plus grand rucher), et cette perte n'était profitable à personne, car à peine si une main étrangère pouvait, dans la contrée, en recueillir un dans sa fuite ; la pluie, le défaut de gîte, etc., faisait mourir la plupart des essaims vagabonds. Cette perte, par rucher de six à douze ruches, pourrait se chiffrer, chaque année, au bas mot, par une cinquantaine de francs. Outre cette perte sèche pour l'année courante, outre la diminution de miel dans la ruche qui a essaimé il y a une perte plus grande, si on calcule le produit que les essaims auraient donné les années suivantes en miel, cire et essaims nouveaux.

Désormais cette perte qui s'élève en France seulement à des centaines de mille francs improductifs, ne sera plus à craindre, on n'aura plus à regretter la perte de ses plus beaux ou de ses plus maigres essaims. Les abeilles seront nos servantes plus soumises, dorénavant, que nos brebis, nos poules et nos pigeons.

Certes, le monde apicole se réjouira à bon droit de cette découverte profitable à tous indistinctement. Que de richesses perdues ! que de richesses trouvées ! que de quintaux de miel de plus dans nos ménages, sur nos marchés ! que de pains de cire pour nos besoins industriels et de famille !

L'apiculture entre, dès ce jour, dans un avenir prospère et évidemment populaire, tant elle sera facile à tous. Si le gouvernement daignait, comme jadis — ainsi qu'en font foi nos vieilles lois — s'occuper de cette culture intéressante et qui sera, désormais, si commode, on arriverait, sur tous les points de la France, à ramasser pour des millions de miel et de cire, pendant la belle saison, que seules les abeilles, sans le concours de l'homme, peuvent cueillir dans nos champs fertiles ou stériles et qui se perdraient, sans elles, sans profit pour personne.

On pourra quitter son rucher, s'absenter à volonté, vaquer à ses travaux quotidiens, sans crainte de perdre un seul essaim, une seule mouche à miel. Quelle consolation pour les apiculteurs, à l'avenir ! Quel encouragement à avoir dans son jardin, sous son toit, des abeilles qui font ce doux nectar qui plaît à toutes les bouches, jeunes et vieilles, aristocratiques et populaires !

L'élevage des abeilles ne sera-t-il pas plus agréable, plus intéressant, plus rémunérateur, plus économique que l'élevage de n'importe quel oiseau, volailles et même bétail ?

En quoi consiste ce moyen infaillible de soumettre, pour toujours, les abeilles à la direction et à la volonté de l'homme ?

Là gît le secret.

Tout ce que je puis dire, c'est que si le moyen est nouveau, il est aussi ancien. Il est basé sur des observations faites déjà par de savants apiculteurs. Ils l'ont pressenti. Pourquoi l'abeille fait-elle la fleur de sureau et s'attarde-t-elle sur certaines plantes ?

Tout ce que je puis affirmer, c'est qu'il est efficace. Toutes les académies de France assemblées seront de mon avis, car le principe est rigoureusement scientifique et s'applique à tous les ruchers, grands et petits, placés sur les montagnes ou dans les vallons, dans les villes ainsi que dans les villages.

CLAUDE DESHOMMES.

L'APICULTURE DANS LES ALPES

Monsieur le Directeur,

Le désir de répondre à quelques-unes des questions que je lis dans le numéro de janvier dernier me décide à vous envoyer quelques détails bien plus sûrs que ceux qui sont donnés par certaines feuilles qui me paraissent assez mal informés sur l'apiculture dans notre région.

J'ai parcouru, de gros en grand, toute la portion du pays que l'on appelle la Haute-Maurienne : c'est donc de la Haute-Maurienne seulement que je puis vous parler en connaissance de cause. Ceci posé, voici ce que je puis répondre à vos questions.

Parmi les apiculteurs les plus actifs, je vous signalerai d'abord le Cher Frère Cyrille, directeur de l'Ecole libre de Termignon, fabricant une Layens modifiée. En voilà un qui se remue et non sans succès (ce qui ne gâte rien) :

La Revue éclectique, le Bulletin du Rucher des Allobroges, Revue internationale d'Apiculture.

Le pays étant très accidenté, de 600 à 1.600 mètres d'altitude, la flore très riche, il y a du miel de toutes couleurs, nuances et parfums ; mais en général il est blanc ou presque blanc et de goût très fin, surtout à partir de douze à treize cents mètres d'altitude. Quelques-uns sentent bien la résine, même un peu trop. Ils coulent bien à l'extracteur et prennent vite. Prix extrême, 1 fr. 50 à 2 fr. 50 le kil , en général 1 fr. 75 à 2 fr. le kilog.

Pour les ruches fixes, 2 kilogr. environ.

Pour les ruches à cadres, 8 à 10 kilogr. en général et 15 à 17 kilogr. pour les pays où l'on s'en occupe bien et avec intelligence.

N. B. Ces données ne sont qu'approximatives.

Cette année 1896 a encore été passable dans la Haute-Maurienne, quoique le miel ne vaille pas celui de 1895. Dans les parties basses de la région, les pluies continuelles ont fait fendre les fruits, et nos bonnes petites bêtes ont su en profiter. Le miel a un goût prononcé de jus de prunes, abricots, etc. Dans les régions plus élevées, il y a eu quelques éclaircies qui ont permis aux plus fortes colonies logées dans des ruches par trop grandes de faire une bonne récolte ; mais que de couvain ! que de couvain ! ! jusque mi-septembre !

Toutes sont employées ; l'étouffage se fait rare ; le cabochon et la taille s'emploient généralement.

Les mobilistes emploient les méthodes perfectionnées.

Pour les débris et eaux de lavage, on fait du miel cuit ; je vous indiquerai le procédé s'il me reste de l'espace, ou plus tard.

a) Ils laissent souvent les pauvres bêtes périr de misère.

b) De l'eau, de la terre, coup de fusil, tintamarre, etc.

c) Plantain, persil, poireau (à mon avis, un peu de salive est ce qu'il y a de mieux et de plus efficace).

Très variées. Au-dessous de 1,300 mètres, arbres fruitiers, tilleuls, ronces, sainfoin, sauge des prés, scabieuse, etc.

Au-dessus de 12 à 1,300 mètres, bruyère, érica, carnea, fleurit au premier printemps, aussitôt suivie de la bruyère à feuille de buis ; toutes deux, la deuxième surtout, très mellifères. Sainfoin, sauge des prés, grande centaurée (c'est à cette dernière que j'attribue la grande finesse de parfum de certains miels), framboisier, trèfle blanc, luzernes, etc. Rhododendrons.

Ils se font rares heureusement.

En grande partie dans le pays ; ils commencent à en être embarrassés ; le prix a baissé d'un tiers depuis quelques années. On a mangé du miel de Termignon cette année à la table du ministre de l'Instruction publique. Ce qui ne paraît pas avoir donné beaucoup d'éclat à M***. J'en conclus que M*** n'est pas une perle.

Elle fait fureur, du moins l'apiculture mobiliste : mais comme l'on dit que tout ce qui enrage ne dure pas, je ne sais trop ce qu'il en adviendra. A mon avis, on pousse trop précipitamment au mobilisme avant d'avoir enseigné à en tirer parti. De notre temps, on entreprend tout sans mesure. Pour mon compte, j'ai appris cruellement à mes dépens ce qu'il en coûte de vouloir aller trop vite. C'est avec un vrai soulagement que j'ai lu les bonnes lettres publiées par M. l'abbé Voirnot sous le titre : « Hommage à la ruche fixe ». C'est la vérité vraie.

Pour les ruches fixes, elles sont généralement en paille de 3 à 5 centimètres d'épaisseur et assez grandes entre 35 et 50 litres. Elles ont à peu près partout un plateau pour chaque ruche et un couvercle mobile en paille ou en planche avec des trous pour permettre le passage dans la calotte. Les caisses carrées en bois épais sont moins employées.

Pour les ruches mobiles, on en trouve de tous les systèmes. Jusqu'ici on les a faites généralement assez mal ; on les fait beaucoup mieux maintenant. Voici à peu près, par canton, les ruches les plus employées :

1° Saint-Jean-de-Maurienne, Layens (particulièrement à Mont-Vernier, Jarrier, Mont-Richer, etc.), Dadant, quelques Voirnot qui seront bientôt légion.

2° Saint-Michel, Layens, Dadant, etc.

3° Modane, Layens (à Orelle particulièrement) ; Laumonière, cadre 30 × 30 (à Saint-André, partie) ; Voirnot à Aussois, chez votre serviteur et ses amis ; Prémilieu, à hausses munies de cadres, etc.

4° Lansblourg. La ruche qui règne en maîtresse dans ce canton mellifère est la ruche du Frère Cyrille, sorte de Layens à cadre raccourci, 31 × 31 ou 32 dans œuvre avec hausse de demi-cadres Cette ruche d'abord, construite à 18 cadres, a été reconnue trop grande pour le nid à couvain ; on ne lui donne maintenant que 14 cadres et on s'en trouve bien. En somme, c'est la ruche à cadre carré et nid à couvain limité qui domine à mesure que l'on s'élève dans la vallée. Dans les hauteurs, elle règne en maîtresse Quand donc le bulletin *le Rucher des Allobroges* vous parlera de la ruche type Layens ? Vous saurez qu'il ne s'agit pas du tout de Layens, mais bien de ruches verticales à cadres plus ou moins carrés.

Pour l'idée d'un organe pour toutes les sociétés de France, elle est excellente. Il n'y aurait qu'à ajouter un supplément particulier pour chaque région, comme fait si bien la « Croix », et ce serait parfait. Voici une chose que je n'ai vue signalée nulle part. Ayant eu à changer de place un rayon qui avait quelques cellules de mâles et que je voulais mettre en dehors de la portée de la reine, je ne remarquai pas qu'il était garni d'œufs au centre. Je le plaçai près de la vitre dont les ruches Voirnot sont munies sur le côté. Le lendemain, jour de miellée, je vis les abeilles remplir de nectar toutes les cellules. Le surlendemain matin, les cellules étaient vides de nectar ; mais, à ma grande surprise, j'aperçus du couvain frais éclos dans quelques cellules occupées la veille par le nectar. Dans la journée, les cellules furent de nouveau remplies de nectar et vidées pendant la nuit, et ainsi de suite pendant plusieurs jours. La plaque de couvain éclos s'élargissait tous les jours ; mais les butineuses ne se gênaient pas pour ensevelir les petits sous le nectar dont elles remplissaient les cellules jusqu'au bord. Le couvain fut tout operculé 7 à 8 jours plus tard. D'où je conclus que les cellules peuvent être occupées à la fois par du couvain et transitoirement par du nectar : est-ce un fait anormal dû au déplacement du cadre ? Je ne sais et serais curieux de savoir ce qu'en pensent les apiculteurs.

Conseil de vieux praticiens aux débutants. Si vous voulez effrayer vos abeilles et les dompter, n'envoyez pas la fumée par minces filets, mais bien par bouffées. Pour le faire, laissez bien ouvrir votre soufflet et fermez vivement la pointe en bas à une distance convenable : vous verrez les plus agressives de vos bestioles filer le dos en l'air et elles ne reviendront pas de longtemps, si vous avez eu soin de couler avec le chiffon de l'enfumoir les débris d'un mégot (*sic*).

Pour finir, une question que vous voudrez bien proposer à vos lecteurs complaisants : Pourrait-on se servir de ficelle pour coudre les ruches en paille pressée ? Quelles pré-

parations faudrait-il lui faire subir pour la mettre à l'abri de la pourriture et de la dent des abeilles? Si on ne peut employer la ficelle, peut-on employer le fil de fer galvanisé?

Un novice alpin.

FLORE APICOLE DE SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE

DATES *de floraison des principales fleurs mellifères des environs, en 1896*

TEMPÉRATURE ET ÉTAT MÉTÉOROLOGIQUE EN REGARD

NOMENCLATURE des principales fleurs mellifères des environs.	COMMENCEM. DE LA FLOR.			PLEINE FLORAISON			FIN DE LA FLORAISON		
	Dates	Temp.	Météor.	Dates.	Temp.	Météor.	Dates.	Temp	Météor.
Amandier. . . .	19 mars	5 à 15	beau	25 mars	0 + à 5	neige	16 avril	+3 à12	beau
		+ 3			+ 1 à 6			+ 8	
Cerisier.	9 avril	+ 10	variable	12 avril	+ 2	neige	30 avril	+ 15	pluie
Prunier.	10 avril	id	id	13 avril	+ 6	neige	1 mai	+ 14	pluie
		+ 5			+ 8			+ 8	
Merisier. . . .	26 avril	+ 15	beau	30 avril	+ 15	pluie	14 mai	+ 19	beau
		+ 3			+ 6			8	beau
Poirier.	17 avril	à 12	nuag.	27 avril	à 18	beau	[illegible] mai	17	orageux
		à 8	beau		8			[illegible]	
Pommier. . . .	29 avril	20	nuag.	6 mai	15	nuag.	[illegible] mai	20	orageux
		6							
Trèfle.	5 mai	14	nuag.						
		5	très	25 mai	6 à 16	nuag.	23 juin	16	T. B
Sainfoin.	11 mai	21	beau					25	
		9		29 mai	5 à 12	vent N.	id.	id.	id.
Sauge des prés. .	10 mai	20	beau		15			15	
		12	pluv.	15 juin	27	pluie	27 juin	19	pluie
Grande Centaurée.	9 juin	à 22	beau		14				
Scabieuse. . . .	28 mai			2 juin	25	beau			
		14	B	20 juin	16	beau			
Tilleul.	16 juin	25			25				
Luzerne.	30 mai			17 mai		mauv.	5 juin	10 à 20	pluie
Marronnier . . .	14 mai	beau		6 juin	8 à 20	pluv.	27 juin	15 à 19	pluv.
Acacia	1 juin		pluie	21 juin	14 à 21	beau			
Sarrasin. . . .									
Ronces, etc. . .									

N.-B. — 1° La température indiquée a été prise le matin et au gros de la chaleur, toujours à l'ombre et au nord.

2° La floraison des arbres fruitiers commença à peu près à l'époque ordinaire; mais aux mois de mai et de juin on était en retard de 15 jours à 3 semaines sur les années ordinaires.

3° Au commencement du printemps surtout, on jouait de malheur; à peine une belle floraison arrivait-elle à son plein, la neige ou la pluie venait la rendre inutile pour nos pauvres bestioles.

4° A la fin de juin, 6 ruches Voirnot (dont 5 transvasements du mois d'avril et un essaim) étaient pleines de couvain, mais avaient à peine 5 à 6 kil. de provisions chacune. En septembre elles ont donné 10 kil. 500 de récolte chacune en moyenne, en conservant 12 à 14 kil. de provisions. Donc la plus grande partie de la récolte s'est faite après la floraison des fleurs environnantes. Nos butineuses ont dû aller chercher leur miel sur les hauteurs de Jarrier, Saint Pancrace, etc. Elles ont dû bien profiter aussi des crevasses que les pluies continuelles faisaient aux fruits. De fait, la récolte de cette année a un goût très prononcé de jus de prunes et abricots. Mais quelle est la ménagère qui sait faire d'aussi bonne confiture que nos petites ouvrières?

5° Enfin, me direz-vous, pourquoi toutes ces minuties?

C'est que, dans nos pays si accidentés, plus que partout ailleurs l'art de soigner les abeilles est une étude de petits détails. Dans notre pays appelé, par certains auteurs, « le paradis des abeilles », les conditions de culture varient d'un clocher à l'autre. Chez nous, ce serait désastreux de dire : Faites telle opération, tel mois. Dans la plaine, on la ferait trop tard ; dans la montagne, trop tôt. Il serait donc bon que l'on étudie à fond la flore et la floraison de chaque petit coin du pays. En faisant pendant plusieurs années de suite des tableaux dans le genre de celui présenté ci-dessus, on parviendrait bientôt à pouvoir établir pour chaque village une bonne moyenne. Alors on pourrait dire d'une manière fort rationnelle et bien comprise du bon campagnard : Faites telles et telles opérations quand fleurit telle et telle plante. Qu'en pensent les amis des abeilles et des braves cultivateurs ?

N. A.

DOCTRINE APICOLE

COURS ÉLÉMENTAIRE

MALADIES ET ENNEMIS DES ABEILLES

I. — **Maladies** (1) (*Suite*).

C. — Le Mal de Mai

Caractères. — Causes. — Traitement.

On remarque que les abeilles sont atteintes du « mal de mai », lorsqu'on les voit, au printemps, se traîner péniblement, voler avec peine et mourir après quelques heures, l'abdomen gonflé d'un liquide jaunâtre.

Les maîtres ès science apicole attribuent cette maladie à diverses causes extérieures, dont la principale, selon le sentiment du plus grand nombre, serait les *gelées blanches* d'avril et de mai, qui exerceraient sur le pollen et le miel des fleurs une influence des plus funestes. Le pissenlit occasionne aussi cette maladie, dit M. Zavilling.

On guérit facilement cette maladie en employant l'acide salycilique : on prend un récipient de cuivre étamé, on y verse un gramme d'acide salycilique précipité ; on expose le récipient au-dessus d'une lampe à alcool dont la flamme n'est pas trop forte, dans un appareil construit exprès en forme de chapeau d'alambic ; on fait évaporer doucement en humectant d'eau l'acyde salycilique ; la vapeur sort par le tube de l'appareil dont on a introduit le bout sous les rayons et se répand lentement dans la ruche.

Ce procédé n'a qu'un inconvénient, c'est qu'il exige un appareil spécial; autrement il est préventif et curatif à la fois, ce qui lui donne une haute valeur. Ce même remède est aussi employé contre la loque.

D'autres emploient le sirop de sucre candi, servi tiède et additionné d'une pincée de sel de cuisine.

Ce remède aussi est assez efficace et plus simple que le premier .

Un sirop de miel de bruyère est encore un excellent remède.

(*A suivre.*) Weyland.

(1) Voir nº de février.

Conférence faite à l'exposition de Bar-le-Duc

Par M. l'Abbé VOIRNOT

(*Suite*) (1)

Le miel considéré comme aliment

A Bruxelles, il y a chaque année une exposition des *produits alimentaires.* Le président de cette exposition m'ayant entendu faire une conférence apicole du côté de Mons, me pria d'aller en faire une sur le miel, parce qu'il avait compris que le miel est un aliment souverain, et doit tenir une des premières places parmi les produits alimentaires.

On ne saurait trop revenir sur cette idée du miel considéré comme aliment, pour combattre et détruire l'erreur qui ne classe le miel que parmi les remèdes bénins.

C'est ainsi que, dans notre pays, le thé n'est pris généralement que comme une tisane favorable, en cas de digestion difficile. Une dame originaire de la Hollande, où le thé est la boisson favorite, me fit part, un jour, de l'étonnement qu'elle éprouva du refus d'un Français, auquel elle offrait gentiment une tasse de thé. — « Merci, Madame, lui dit-il, je ne suis pas malade. »

En France, le miel le plus souvent est considéré comme un remède trop accessoire, auquel on n'a guère recours que lorsqu'on est enrhumé, ou qu'on a un cheval malade. Voici un fait.

Un de nos confrères voisins a son rucher près d'un parc, où ses essaims vont souvent se loger. Comme dommages-intérêts et surtout comme procédé courtois, le curé offre chaque année au châtelain un superbe pot de miel, qui est religieusement mis de côté, en attendant les accidents pour s'en servir. Un cheval tombe malade ; le vétérinaire commande du miel ; on court à la réserve du curé. Le cheval guérit ; on goûta le miel, on le trouva bon et on se mit à en faire usage. Il n'y a pas que dans les fables de La Fontaine, de Phèdre et d'Esope que les bêtes servent à aider les gens à découvrir ce qui est bon.

Le miel fut toujours en grand honneur chez les peuples anciens. Quand Dieu veut vanter la *Terre promise*, il l'appelle une terre où coulent le lait et le miel. Aussi pour les Hébreux, le miel était considéré comme indispensable à l'égal du lait et de la farine.

Mahomet le recommande instamment aux musulmans : « Mange du miel, mon fils, dit-il dans le Coran, car ce n'est pas seulement une bonne nourriture, mais encore un remède très utile contre maintes maladies » La croyance des musulmans a même placé des abeilles dans le paradis, car sans les abeilles pas de miel, et sans miel pas de paradis.

Les Scythes se nourrissaient de miel et du lait de leurs vaches et de leurs juments.

Les Grecs étaient persuadés que l'usage du miel prolonge la vie, et ils en mêlaient à leur vin.

Des Romains, nous ne citerons que ce fait : quand Jules César, dînant avec Pollion Rumilius, pour fêter l'anniversaire de sa 100e année, lui demanda quel moyen il avait employé pour conserver sa vigueur de corps et d'esprit, Pollion répondit : « Interius melle, exterius oleo »: le miel pour l'usage interne ; l'huile pour l'usage externe.

Il faut donc bien se convaincre que le miel est un aliment des plus nutritifs ; ce qui fait l'efficacité d'un mets, ce n'est pas sa quantité comme volume, c'est la proportion de principes assimilables qu'il renferme. Or le miel s'assimile presque entièrement à celui qui le consomme. La preuve en est dans ce fait d'hivernage des abeilles que tout apiculteur a constaté. Nos abeilles consomment du miel en hiver, et cependant elles n'évacuent pas dans la ruche, excepté en cas de dysenterie, qui est une maladie. C'est ce qui fit donner un jour par un apiculteur cette réponse indignée à un mauvais plai-

(1) Voir nos d'oct., nov. et déc. 1896 et janvier 1897.

sant qui demandait où se trouvaient les commodités dans la ruche : « Monsieur, dit-il, vous saurez que les abeilles ingèrent, qu'elles digèrent, mais qu'elles n'exagèrent pas »! Que devient donc le miel ingéré dans le corps de l'abeille pendant les quatre mois d'hiver ? La partie liquide s'évapore par une sorte d exsudation, ce qui produit dans la ruche une humidité ; donc il faut favoriser l'évaporation. Une autre partie est évacuée par les abeilles dans les premières sorties du printemps, et les laveuses en constatent les traces avec dépit sur le linge qu elles étalent à proximité des ruchers Mais la plus grande partie du miel est digérée, assimilée, transformée dans la substance de l'abeille.

Non seulement le miel est assimilable par lui-même, mais il aide encore à la digestibilité des autres aliments, comme du reste tous les mets sucrés. C'est ce qui explique pourquoi, dans les pays du Nord, où l'on mange plus, parce qu on boit moins (du moins généralement), il y a habituellement un plat sucré dans le milieu du repas, fussent, par exemple, des pruneaux cuits, servis avec un ragoût.

Le miel, comme aliment, est utile, voire même nécessaire à toute sorte de gens, mais surtout à ceux qui ont besoin d'une nourriture fortifiante et réchauffante. Par conséquent les hommes de peine. les habitants de la campagne ne sauraient trop en user. Nous citerons l'exemple d'un compatriote, M. Grandgeorges, de Dompain (Vosges), qui attribuait sa verte santé, malgré sa faible constitution, à l'usage abondant du miel (il n'en usait que 50 à 75 kgs par an !). Le miel est recommandé aux hommes d'affaires et aux employés de bureau que leurs fonctions obligent à tenir habituellement une position fatigante pour l'estomac et à qui le miel donne facilité de digestion et par suite limpidité d'esprit. Il est inutile de recommander le miel aux enfants, aux femmes.aux personnes âgées, qui recherchent naturellement les aliments sucrés, comme étant fortifiants et réchauffants. Or le miel a ces propriétés du sucre et bien d'autres encore, sans en avoir les inconvénients.

Je ne sais si j'ose vous citer une classe d'êtres, pourtant très intéressants, que vous ne devineriez jamais et pour qui le miel serait bienfaisant. Pour la curiosité de la chose, je vais la dire tout de même. Une lettre originale d'un Parisien représente les petits chiens dorlottés. choyés par leurs maîtres et maîtresses, qui leur donnent force morceaux de sucre. Mais voyez, dit-il, les conséquences; regardez ces malheureuses petites bêtes obligées de se traîner péniblement sur la partie postérieure de leur individu sans pouvoir aboutir. Donnez-leur du miel au lieu de sucre, et une circulation facile s'établira, et votre toutou sera alerte et bien portant. Avis aux amateurs... de petits chiens.

(*A suivre*)

DIRECTOIRE

MARS

Mars! voici le printemps. En route, butineuses !
Le soleil a fondu le givre des hivers.
Pervenches et mourons tapissent les prés verts.
Volez dans le ciel pur, diligentes glaneuses !

Pour vous, apiculteurs, plongez vos yeux experts
Jusqu'au fond de la ruche où les reines pondeuses
Déposèrent le germe en des cellules creuses
D'où les futurs essaims surgiront dans les airs.

Si quelque colonie est sans couvain, qu'on prenne
Un cadre garni d'œufs, et bientôt une reine
Lui rendra l'allégresse et la fécondité.

A l'entour des tribus, jetez un peu de sable,
Pour qu'en dépit des vents l'accès soit franchissable,
Et prenez soin qu'en tout règne la propreté.

PHILOMEL EN BERRY.

Conseils aux débutants. -- Du 15 mars au 15 avril, c'est l'époque favorable pour le changement des abeilles des ruches vulgaires en ruches à cadres.

Pour faire soi-même cette opération, il faut d'abord l'avoir faite avec un autre.

Ils sont rares ceux qui réussissent seuls et sans le secours d'un maître.

On peuple les ruches à cadres par le transvasement; mais après cette opération, il faut nourrir fortement la colonie opérée.

Mieux vaudrait attendre un peu plus tard et peupler ses ruches à cadres par des essaims naturels ou artificiels sortis des ruches vulgaires.

Ce moyen est bien plus naturel et plus facile. L. S.

LES LEÇONS DE LA NATURE

LA MORT DE L'ABEILLE

Ah ! tu vas succomber, ô diligente abeille !
Et ton touchant trépas,
Ta belle et triste fin, émouvante merveille,
Ne nous étonne pas.

Car tu as tant volé sur la fleur odorante,
Aux sucs riches et doux !
Mais maintenant inerte, et dolemment mourante,
Tu as perdu tes goûts.

Que tu fus belle à voir butinant à toute heure,
Dans les prés, dans les bois !
Sur les fleurs, sur les fruits ! Nous souffrons que tu meures
Sous tes fatales lois.

Ainsi vas-tu au loin du rayon domestique
Où bordonnent tes sœurs,
Composant de leur nid l'ouvrage magnifique
Aux suaves douceurs.

Là, cachant ta douleur et tes vives souffrances,
Tes regrets du passé,
Tu attends avec calme, au sein même des transes,
Que ton mal soit passé ;

Que ta vie ait fini, que la frêle dépouille
Soit une proie aux vents.
Même, tu ne veux pas que ton cadavre souille
L'asile des vivants.

Abeille, dont l'instinct forme une république
Unie et sans défaut,
Toi qui t'oublies en tout, dont la seule pratique
Est faire ce qu'il faut ;

Tu ne songes jamais à ta propre fortune,
Tu mets tout en commun,
Toi dont le désir est la volonté commune.
Tout pour tous, rien pour un !

Quelle abnégation et quel noble héroïsme
Tu apprends à nos cœurs !
Ah ! combien nous devons rejeter l'égoïsme
Et ses flots corrupteurs !

Dans la ruche l'on voit le pur socialisme
S'épanouir en plein,
On voit même fleurir le plus vrai communisme,
Tout y brille serein.

Quelle belle leçon aux gens de politique,
Aux gouvernants du jour !
Ah qu'ils sont loin d'avoir cette vue harmonique,
Ce raisonnable amour !

Abeille aux sentiments pleins de délicatesse,
J'aime à te célébrer ;
J'aime ton dévoûment, ta rigide tendresse,
Qui font te retirer.

Tu refuses qu'on voie à son heure suprême
Ton âme s'exhaler,
Souffrante et s'en allant tristement, morne et blême,
Au lointain s'envoler.

Nul dans l'humanité ne t'aura pour modèle,
Tant on aime être plaint !
La douleur partagée est moins dure et cruelle ;
De souffrir seul on craint.

Abeille, si tu vins reposer sur les lèvres
De Platon le divin,
C'est Dieu qui l'a voulu ; mais si tu nous sèvres,
Ton suc nous sera vain.

Ta vie est un tableau fait par la Providence
Pour nous instruire tous,
Où tous nous admirons ta sage prévoyance.
A lui conformons-nous.

Tu nous apprends ainsi que tout dans la nature
N'est point fait pour un seul ;
Que chacun ici-bas trouve sa nourriture,
Son berceau, son linceul.

Nous t'admirons, abeille, abeille inimitable,
Ta vie est belle en soi !
Mais encore ta mort est bien plus admirable.
Honneur et gloire à toi !

Si tu sais travailler et montrer cet exemple
Qu'à tous on doit offrir,
Tu fais voir, en mourant, digne qu'on te contemple,
Que tu sais mieux souffrir.

MIRAMONT.

Poitiers. — Typ. Oudin et Cie. *Le Gérant :* H. VÉNIEN.

N° 4 QUATRIÈME ANNÉE Avril 1897

REVUE ÉCLECTIQUE D'APICULTURE

MENSUELLE

Prière de s'adresser : pour l'administration et la rédaction, à M. l'abbé METAIS, curé de Jaulnay (Vienne)
pour les annonces, à M. l'abbé DELAIGUES, curé de Ste-Fauste par Nenvy-Pailloux (Indre)

CHRONIQUE

Un nouveau livre.

M. de Layens, lauréat de l'Académie française, apiculteur bien connu, vient de publier, avec le concours de M. Gaston Bonnier, professeur à la Sorbonne, un Cours d'apiculture.

Ce volume illustré par 244 gravures est complet, clair, précis et très intéressant.

Mouche à miel, terme impropre.

Si vous connaissez un naturaliste, ne prononcez jamais devant lui le nom de *mouches à miel* en parlant des ABEILLES : il serait scandalisé de votre ignorance, les abeilles, qui possèdent quatre ailes, ne pouvant porter le même nom de famille que les mouches qui n'en ont que deux.

La justice en Belgique.

En juin dernier, un essaim s'échappe d'une des ruches de M. Delamotte, apiculteur à Forest, et se pose dans le jardin d'un voisin.

Le propriétaire de l'essaim le réclame immédiatement en présence de

témoins; mais le propriétaire du jardin se refuse à le lui laisser recueillir. Le premier s'incline : le jardin est clôturé ; mais il fait constater la présence de l'essaim et assigne le voisin peu complaisant. Le tribunal de simple police d'Uccle, le 1er septembre 1896, a condamné le propriétaire du jardin : 1° à payer au propriétaire de l'essaim 48 fr. pour la valeur des abeilles ; 2° à lui payer 50 fr. de dommages-intérêts; 3° à payer les frais d'assignation, environ 16 fr.; et 4° à payer les frais du procès.

Voilà un essaim qui coûte cher au Monsieur trop grincheux et une excellente leçon pour ses pareils.

L'huile d'olive et le miel falsifiés.

Jusqu'ici, l'on a toujours cru que le miel pouvait être falsifié, mais l'on n'a jamais pensé que le miel pût falsifier quelque aliment. Eh bien ! c'est pourtant vrai. Il paraît que l'huile d'olive *surfine* est souvent faite avec l'huile la plus commune à laquelle on ajoute du miel ou de la graisse de volaille. Il n'y a pas là poison, mais il y a falsification. Vendre de l'huile d'olive *surfine* quand ce n'en est pas, c'est un vol.

On dit que le miel vendu par certains épiciers est mélangé d'amidon, de pulpe de châtaigne, de farine de haricots et de gomme adragante.

Quand il y aura des apiculteurs dans chaque ville ou dans chaque village, le miel sera vendu pur par le producteur lui-même. D'ailleurs, pourquoi, dans tous les marchés de denrées alimentaires, ne vend-on pas des miels garantis purs, avec l'étiquette du récoltant ?... Cela viendra, nous l'espérons.

L'Hydromel en Russie.

« Chez les peuples slaves et orientaux, dit M. Lacoppe-Arnold, le précieux produit des abeilles est encore en grand honneur, et nous devons reconnaître que les individus de ces différentes races doivent se féliciter d'avoir conservé cet antique usage. Les 250.000 litres d'hydromel qui ont été distribués dernièrement au peuple russe, dans la plaine de Kodynski — d'illustre mémoire — lors des fêtes du couronnement du czar, à Moscou, montrent suffisamment quel chiffre peut atteindre la consommation du miel dans les différents pays de l'Europe orientale. »

Chocolat au miel.

Depuis la publication de l'article de notre sympathique collaborateur M. l'abbé David, sur le *chocolat au miel*, plusieurs de nos abonnés nous demandent notre avis sur ce nouveau débouché du miel.

Malgré les affirmations d'une certaine presse, je ne crois pas que l'on ait jusqu'à ce jour trouvé le moyen de convertir le *miel* en *cacao* pour en faire du chocolat.

Voilà ma pensée, Consommateurs, ne soyons pas dupes !

P. MÉTAIS.

Ma récolte. — Miel de bruyère. — Hydromel.

Pour un trop grand nombre d'apiculteurs, l'année 1896 n'a pas été une année d'abondance : pas d'essaims, très-peu ou pas du tout de miel, tel est d'une façon générale le résultat de cette campagne.

Malgré tout, je suis satisfait du travail de mes gentes abeilles. Disons, en passant, que j'avais pris pour elles et leurs produits une assurance auprès du Dieu qui faisait couler dans la terre promise des ruisseaux de lait et de miel. J'avais envoyé une part

des bénéfices de l'an dernier au Vœu National du Sacré-Cœur pour le pilier de l'apiculture. Ainsi faisaient nos pères : ils offraient tous les ans un gâteau de cire qui devait se consumer dans leur église paroissiale en l'honneur du Dieu de l'Eucharistie, le distributeur de tous les dons ; et leurs abeilles, au dire de tous, donnaient alors des produits en plus grande abondance que les nôtres. Je n'ai moi-même qu'à me féliciter de mon heureuse idée.

A la fin de juillet dernier, 6 ruches m'ont donné 73 kilos de miel extrait ; et au milieu de septembre j'en ai encore retiré une seconde récolte de 50 kilos. Une autre ruche dont le miel n'était pas mûr lors de la première visite, m'a donné 17 kilos à la seconde. Au total, 7 ruches ont produit 140 kilos de miel extrait.

Un charmant confrère, M. l'abbé Auguy de Moncan, m'ayant un jour gracieusement apporté une reine dans une petite boîte, j'en ai profité pour faire un essaim artificiel qui promet beaucoup pour l'an prochain.

Nos miels du printemps sont blancs et d'un arome délicat ; ceux d'automne sont en grande partie des miels de sarrasin et de bruyère, miels de qualité inférieure et ne pouvant sortir à l'extracteur.

Du miel fin on n'en a jamais trop. Mais les miels de bruyère, comment les utiliser ? Faites-en de l'hydromel, du vin de miel. C'est ce que je viens d'essayer moi-même.

Une première difficulté, c'est d'extraire le miel sans briser les rayons. Remplissez une cuve avec vos ordres désaperculés et serrés les uns contre les autres ; versez de l'eau (même froide) jusqu'à ce qu'ils trempent bien ; le lendemain retirez-les et passez-les à l'extracteur ; remettez-les encore dans la cuve avec la même eau pendant un autre jour ; passez une seconde fois à l'extracteur, et vos rayons seront parfaitement vidés. Recommencez avec de nouveaux cadres tant qu'il en restera. Le glucomètre Guyot vous indiquera les degrés d'alcool que donnera l'eau miellée après sa fermentation, et par là même la proportion de miel contenue dans l'eau, sachant que 10 degrés d'alcool représentent 225 grammes de miel par litre d'hydromel.

L'on met plus ou moins de miel selon que l'on veut obtenir un vin plus ou moins alcoolique, un hydromel sec ou un hydromel doux.

Une seconde difficulté, paraissant insurmontable si l'on s'en tient aux savantes théories, c'est la fermentation. Pour moi, j'ai combiné la méthode Voirnot (voir *Le Miel des abeilles*) et la méthode Pincot (*Revue éclectique d'apiculture*, année 1895, page 140).

Par hectolitre d'hydromel, j'ai préparé un levain avec le moût de 10 kilos de raisins frais et un peu d'eau miellée que j'ai fait bouillir. Quand la fermentation a été en pleine activité, j'ai chauffé de 20 à 25 degrés par petites quantités mon eau miellée et je l'ai versée avec le levain sous un tonneau, sans le défoncer. J'ai ajouté par hectolitre, soit dans le levain, soit dans toute la masse, 60 grammes d'acide tartrique avant la fermentation, et 10 gr. de tannin après la fermentation.

Enfin il fallait conserver une température convenable de 22 à 26 degrés. Le tonneau étant posé à la cuisine sur un trépied en fer, il a suffi de mettre et d'entretenir en dessous une brasière, et de recouvrir le tout avec de vieilles étoffes. Quatre jours ont suffi à la préparation du levain au coin du feu. La fermentation du vin a duré six semaines, du 25 septembre au 5 novembre.

Pour masquer le goût de bruyère, pendant la fermentation j'ai introduit par la bonde un petit sachet contenant quelques poignées de graines de genièvre concassées.

Cette méthode si simple et à la portée de tous m'a donné un excellent résultat.

Ajoutons, pour les gourmets, que les meilleurs hydromels sont obtenus au moyen des miels les plus fins.

Si en quelque point j'ai côtoyé l'insuccès, je recevrai avec reconnaissance des observations des maîtres, surtout les avis de M. l'abbé Voirnot et de M. l'abbé Pincot, dont j'ai combiné les méthodes.

J. Volpelier,
curé de Verlac (Aveyron),
trésorier de *L'Abeille du Rouergue*.

DISCUSSION SUR LA CIRE GAUFRÉE

Monsieur le Directeur,

Laissant aux maîtres ès sciences apicoles le soin de prouver, malgré MM. Dadant et Palice, la supériorité des abeilles élevées dans des cellules de 800 au décim. carré, — supériorité dont je suis convaincu pour mon compte personnel, — j'appelle aujourd'hui votre attention et celle de vos lecteurs sur les deux lettres suivantes qui montrent le danger des cires gaufrées à bas prix.

Izieux (Loire), le 18 *fév.* 1897.

Monsieur Chardin,

.... Comme vous, je crois que la cire gaufrée à bon marché est toujours trop chère. J'ai une petite expérience à ce sujet, et je suis convaincu que le débutant qui emploie cette basse qualité de cire gaufrée a une chance de plus pour ne pas réussir. Cette cire, même par un temps chaud, reste dure, sèche et cassante, et doit certainement donner beaucoup de mal aux abeilles pour compléter les alvéoles. En effet, l'abeille, au lieu de se servir de cette cire, construit par-dessus. Je l'ai vu sur un cadre que j'ai eu l'occasion de couper et dont la section donnait le résultat suivant, qui certainement n'est pas normal.

J'ai l'honneur, etc.

Cher Monsieur Chardin,

.... J'ai fait venir, l'an passé, de la cire gaufrée ; j'ai cherché le bon marché ; pour cause, n'ayant pas de ressources ! Les abeilles l'ont rongée.... Bon marché !!!

Je m'adresse donc à vous sans tenir compte du prix ; au moins j'aurai de la bonne cire.

Dans l'attente....

Abbé C., vicaire.

19 *mars* 1897.

Veuillez agréer, Monsieur le directeur, l'assurance de mes hommages respectueux.

J. Chardin.

Opinion diverse.

On nous écrit :

Nous venons de recevoir des échantillons d'une nouvelle cire gaufrée, trempée, fabriquée par des procédés nouveaux et brevetés, de M. Emile Palice et Cie, de Neuvy-Pailloux.

Cette cire, très consistante, est 4 à 5 fois plus résistante que l'autre cire à la chaleur ; elle ne craint pas de s'effondrer ni de se gondoler dans les ruches.

Nous croyons devoir assurer qu'elle est appelée à rendre un immense service à l'apiculture.

Moyen simple de reconnaître la falsification de la cire.

Sur un crayon, on roule des cylindres de papier dans lesquels on coule ensuite de la cire suspecte, de manière à former des petits bâtons. Ceux-ci sont introduits dans un tube de verre qu'on remplit de benzine.

La *cire pure* fond assez rapidement et complètement ; la *cire falsifiée* ne fond qu'incomplètement, en laissant des dépôts de morceaux plus ou moins volumineux de matière étrangère non attaquée.

P. M.

SULFATAGE DE LA PAILLE POUR FABRICATION DE RUCHES

Réponse à Monsieur L. G. à W. (Belgique).

MONSIEUR,

Par votre honorée du 25 février, vous me dites que je rendrais service aux apiculteurs en faisant connaître ma méthode pour sulfater la paille.

Cette méthode est bien simple, et je vous autorise à lui donner toute la publicité qu'il vous plaira.

« Je prends un vieux tonneau, fût de pétrole ou autre, de 120 litres environ. « Je défais un des fonds, et je le dresse sur l'autre. — Je mets dans ce tonneau « 100 litres d'eau et 5 kilog. de sulfate de cuivre ; pour que ce dernier fonde plus « vite, je le maintiens à la surface de l'eau dans un vieux panier suspendu.

« Ma paille étant préparée, coupée à la longueur voulue et mise en bottes, je jette « ces bottes, au nombre de 3 ou 4, suivant grosseur, dans mon tonneau : pour les « maintenir sous l'eau, je place par-dessus une planche avec une grosse pierre.

« Au lieu d'une planche, on peut se servir du fond enlevé, dont on réduit le diamètre « de quelques centimètres, afin qu'il puisse entrer facilement.

« Après 48 heures d'immersion, je retire les bottes, les délie et mets sécher la « paille. Je la remets ensuite en bottes, en attendant le moment de s'en servir.

« La même eau sulfatée peut servir indéfiniment ; lorsqu'elle diminue dans le « tonneau, il suffit d'ajouter de l'eau et du sulfate de cuivre dans la proportion « indiquée ci-dessus, c'est-à-dire un kilog. de sulfate pour 20 litres d'eau.

« Chaque fois qu'on veut remettre de la paille, il importe de remuer l'eau de ce « tonneau. »

Tout heureux si ces quelques renseignements peuvent être utiles à mes collègues en apiculture, je vous prie, Monsieur, d'agréer mes plus respectueux hommages.

J. CHARDIN,
Apiculteur et vulgarisateur des ruches cubiques Voirnot.

DOCTRINE APICOLE

Conférence faite à l'exposition de Bar-le-Duc

Par M. l'Abbé VOIRNOT

(*Suite*) (1)

Le miel considéré comme aliment

Il est donc démontré que le miel doit entrer dans l'alimentation quotidienne, et voici ce que je conseille comme pratique habituelle :

1° Le matin, une tasse de lait froid, sucré au miel. Je dis froid, parce qu'il est constaté que le miel est moins désagréable dans les boissons froides que dans les boissons chaudes. Pour mon usage personnel, j'ai toujours du miel liquide ou liquéfié, qu'il est plus facile de dissoudre dans le lait ou dans une boisson quelconque.

2° Après chaque repas de midi et du soir, étendre un peu de miel sur trois ou quatre morceaux de croûte de pain, sur laquelle le miel est plus savoureux que sur la mie.

(1) Voir n° de mars.

Même dans le courant du repas, une couche de miel, étendue sur le pain, par-dessus une couche de beurre, est une friandise délicieuse ; ceci est pour les gourmets.

Avant de se coucher, un petit verre d'hydromel liquoreux ou de liqueur au miel favorise le sommeil et les rêves dorés.

Comme confirmation de l'efficacité de l'usage quotidien du miel, je citerai le témoignage de M. de Cartuyvels, directeur du ministère d'agriculture de Belgique, qui me fit l'honneur d'assister à ma conférence de Bruxelles, et qui, à l'appui de mes conseils, cita l'exemple de ses deux enfants dont l'un était mieux portant que l'autre, parce que, disait-il, le premier usait plus abondamment de miel.

Est-il étonnant que l'usage assidu du miel produit de si bons effets, si on se rappelle ce que nous avons dit précédemment, qu'il est recueilli sur une masse de plantes, dont les propriétés essentiellement assimilables sont transfusées dans notre sang (1) ?

Dans cette conférence, je ne puis m'étendre en détails sur les pâtisseries au miel, sur le pain d'epices, sur les confitures au miel. Je renvoie à ma brochure les maîtresses de maisons soucieuses de faire plaisir à leurs maris, surtout à leurs enfants, en général à tout leur personnel.

CONFERENCE D'APICULTURE

FAITE AU CONGRÈS POMOLOGIQUE DE FRANCE

Par l'abbé Delaigues (*Suite*)

IIe PARTIE

Le rôle important que Dieu a donné aux insectes, spécialement aux abeilles butineuses, dans la fécondation et la régénération des plantes, en fait de puissants auxiliaires pour l'apiculture.

Certains hommes de science émettent cette opinion, que je partage volontiers, savoir : que la nature, pour mieux s'assurer le concours de ces êtres ailés, a varié à l'infini les couleurs des fleurs et mis dans leurs calices un nectar embaumé qui les attire. Ils vont, de fleur en fleur, ramasser leur précieux butin ; mais ils transportent et mélangent la poussière fécondante qui les fructifie. Vous savez tous omment dans les plantes s'opère la fécondation végétale. C'est le pollen, cette poussière jaune, rouge, blanche ou brune, qui tombe des étamines sur les ovules à la base du pistil.

Or, parmi les plantes, combien ne portent pas sur la même tige ces deux espèces d'organes si distincts, comme, par exemple, dans les plantes dioïques ! Et maintenant parmi celles qui sur la même tige ont à la fois leurs étamines et pistil, les monoïques ; combien encore, comme dans les papillionacées et les crucifères, ont un pistil plus long que les étamines ? Par conséquent comment la poussière vivifiante sera t-elle déposée sur le stigmate ? Par les agents atmosphériques ! Très bien ! Sont-ils seuls ? Seraient-ils suffisants ? Assurément non. Les nombreuses expériences le prouvent. La Providence divine, infiniment sage, a donné commission aux insectes d'y suppléer ; et les observations d'un grand savant ont prouvé que dans la majorité des cas c'était l'œuvre bienfaisante des abeilles. Attirées par le miel et le pollen qu'elles recueillent et dont elles se nourrissent, elles vont de fleur en fleur et pénètrent partout. Alors la poussière pollénique s'attache aux poils et aux pattes, dans la petite cavité où elles l'emmagasinent.

Ne vous est-il point arrivé de les voir revenir à la ruche ainsi chargées de petites pelotes aux couleurs variées suivant les plantes qu'elles visitent ?

---

(1) A l'Exposition de Soissons en 1896, je dus solliciter l'hospitalité au Petit Séminaire. Offrir mon écot eût été blessant pour M. le Supérieur ; je le priai d'accepter mon livre sur le miel... des abeilles, en lui disant : Je croirai m'être acquitté, et au delà, de ma reconnaissance pour votre bon accueil, si la lecture de ce livre vous inspire la résolution de faire entrer le miel dans la consommation... courante de MM. les professeurs, et aussi des élèves.

Or forcément il se perd quelques parcelles de cette poussière vitale daus le calice des fleurs au cours de leurs visites sans nombre.

Voilà comment nos abeilles providen iellement opèrent une fécondation artificielle avec un degré de perfection que nul être humain ne saurait atteindre.

Aujourd'hui en effet, il est bien démontré que les récoltes des arbres fruitiers, ainsi que celles de beaucoup de plantes de grande culture, sont notablement accrues lorsque les abeilles les fréquentent.

Beaucoup trop de gens semblent encore l'ignorer ! Heureusement qu'il sen est d'autres !

Messieurs, vous êtes du nombre de ceux qui, comme de vaillants pionniers, vont de l'avant pour préparer les voies. Nous vous devons les plus sincères remerciements ; car vous vous efforcez, par l'organisation des concours, des sociétés, des réunions, des revues, des recompenses, de faire pénétrer dans les masses l'amour de la culture des abeilles, si utile et si importante, surtout dans les jours que nous traversons. Il ne faudrait pas cependant tomber dans l'excès contraire, et vouloir en faire dans la crise actuelle une espèce de panacée agricole. Mais il est bon d'affirmer hautement devant les masses son utilité sa nécessité, parce qu'elles sont fondées.

Pour ce qui concerne les fleurs de nos champs et de nos prairies, des savants de mérite ont fait des expériences incontestées et incontestables.

Ainsi Darwin imagina de préserver de la visite des abeilles un certain nombre de pieds-d'alouettes des blés. Il avait étendu sur ces fleurs un léger filet de gaze. Elles ne produisirent que 170 gr. de graines, alors que, sur un même nombre de fleurs dans les mêmes conditions, mais à l'air libre et visitées par les abeilles, on en recueille jusqu'à 350 grammes, c'est-à-dire le double.

En Australie, pendant longtemps les colons ne pouvaient obtenir qu'une récolte insignifiante sur certaine espèce de trèfle qui d ailleurs était superbe de végétation. On eut la bonne pensée d'y placer des ruches en plein champ, et dès lors la récolte de ces grains devint plus abondante.

Une autre expérience qui fut contrôlée avec le plus grand soin et qui a été des plus concluantes : 20 têtes de trèfle blanc poussant en liberté et fréquentées par les abeilles donnèrent 2290 graines, tandis que sur 20 autres têtes placées dans les mêmes conditions, mais privées, par un filet de gaze, de la visite des butineuses, 6 seulement produisirent de la graine et 14 furent stériles.

Pour le mélilot, 20 capitules de mélilot libres produisirent 2200.

20 autres protégées n'en donnèrent que quelques-unes.

Mais de toutes, une des plus curieuses fut celle d'un propriétaire qui, dans une belle pièce de sainfoin en fleur, met quelques ruches d'abeilles. Elles y butinèrent avec une activité incroyable pendant une semaine. Alors on enleva les ruches pour 8 ou 10 jours ; la floraison se continuait. La troisième semaine, il fit rapporter les abeilles au milieu du champ. Quand vint la récolte des graines, il observa que le bas et le haut des grappes avaient de belles graines, et que le milieu correspondant à la disparition des ruches n'avait presque rien. Voilà des faits incontestables et que chacun d'entre vous, Messieurs, peut renouveler s'il le veut. Pour ceux qui se donnent la peine d'étudier de près les abeilles, bien d'autres détails merveilleux attirent notre admiration et nous démontrent, à n'en pas douter, les avantages de l'apiculture. La conclusion s'impose : nos abeilles sont de précieux auxiliaires pour nos cultivateurs. Un patient et savant naturaliste a calculé qu'alors même que par impossible une abeille, dans ses visites ininterrompues, ne féconderait-elle qu'une fleur de plante fourragère, de trèfle par exemple, elle serait très utile. En supposant que le produit de la fleur fructifiée ne fût que d'un millième, une ruche de 50.000 butineuses vaudrait au paysan un bénéfice d'une cinquantaine de francs. Mon ami et compatriote M. l'abbé David avait donc raison lorsqu'il intitulait son livre : « La fortune du paysan par l'élevage des abeilles ».

Pour la viticulture, les expériences fu ent plus contestées pendant un certain temps. On admettait généralement l'autofécondation de la vigne. — MM. Viala et Ravaz, dans

un ouvrage tout récent, déclarent l'avoir eux-mêmes observée sur certains sujets ; mais, d'après les expériences plus récentes de M. Millardet, ils conviennent que la fécondation artificielle peut également s'opérer par le pollen que les vents et les abeilles transportent. Voici du reste un passage : « On a admis longtemps qu'au moment où la corolle se détache, le capuchon était rabaissé sur le pistil et appliquait sur lui les étamines ; la déhiscence des anthères se produisait à ce moment, et le pollen se déposait sur le stigmate. Toute action du pollen étranger à la fleur aurait été ainsi empêchée.

Dans cette interprétation du phénomène antérieur à la fécondation, il serait difficile d'expliquer comment il peut exciter des hybrides spontanés.

Les phénomènes se passent autrement dans la plupart des cas, ainsi que l'a observé M. Millardet (fig. 58). — La déhiscence de la corolle est provoquée par le redressement des étamines qui soulèvent le capuchon Avec une température convenable, la corolle finit par se séparer et par tomber. Ses étamines sont alors dressées contre le pistil ; mais dès que la corolle est tombée, elles s'écartent lentement du pistil et se disposent obliquement par rapport à lui ; au bout de 5 à 10 minutes, les anthères oscillent sur leur point d'attache de manière à tourner en dehors la face qui était primitivement accolée au stigmate et sur laquelle se produisent les fentes qui donnent issue au pollen. Le pollen ne tombe en poussière que lorsque les anthères ont subi ce mouvement de rotation. L'autofécondation de la vigne est donc prévenue par une disposition physiologique dés organes floraux, et la fécondation croisée est, par suite, presque toujours forcée. »

Voici du reste quelques expériences contrôlées par un délégué du ministère de l'agriculture :

Un M. Salmon, viticulteur à Thomery (Seine-sur-Marne), avait des ruches mobiles qu'il plaçait dans ses serres lors de la floraison, dans l'unique but de favoriser la production des fruits de la vigne qui coulent assez facilement.

Ces faits plusieurs fois confirmés nous semblent d'autant plus véridiques que, pour notre part, nous avons vu des abeilles fréquenter des fleurs de raisins.

Si maintenant nous considérons les pays qui comme le vôtre, Mesdames et Messieurs, ont une richesse dans leurs vergers nombreux, combien l'apiculture ne leur est-elle pas nécessaire! La Société pomologique de France l'a si bien compris que nous lui devons la place d'honneur que l'apiculture occupe ici même. Merci donc à vous, Mesdames et Messieurs, qui avez fondé cette Société prospère par vos soins. Comme vous et avec vous, nos efforts vont à vulgariser dans cette riche contrée la culture des abeilles. J'ai lu quelque part que les Yankees, toujours pratiques, propriétaires d'immenses vergers, qui font leur fortune, ont recours aux abeilles pour faire nouer plus sûrement les fleurs de leurs arbres. Ils installent çà et là des ruches bien peuplées, sachant par expérience que sans les abeilles leurs récoltes seraient moins certaines. L'an passé, une personne qui s'occupe beaucoup de ses arbres fruitiers vint exprès me rendre visite. Elle avait lu un fait analogue à celui que vous venez d'entendre, elle voulait en faire l'expérience. Je l'ai beaucoup encouragée à placer quelques ruches : elle fit, à sa grande satisfaction, une belle récolte de fruits et de miel.

Moi-même, Mesdames et Messieurs, il y a une dizaine d'années, j'avais dans le jardin de mon presbytère plusieurs pommiers dont deux surtout ne donnaient presque aucuns fruits. Or, depuis que j'ai pu installer quelques ruches sous leur ombrage, ils me rapportent des fruits superbes.

Beaucoup parmi vous, Mesdames et Messieurs, connaissent peut-être l'opuscule de M. Jobard sur l'utilité des abeilles. Ce petit ouvrage fut répandu dans le monde entier. « La proximité des ruches apporte aux vergers, aux plantes et aux treilles un avantage sérieux dû à l'influence fécondante des abeilles. » L'auteur appuie sa thèse sur bon nombre de faits dont voici quelques-uns : dans une commune de Normandie où le maire, ennemi des abeilles, avait pris un arrêté expulsant les ruches de sa commune, le curé, apiculteur et naturaliste à la fois, essaya vainement de l'en dissuader, en lui exposant tous les services rendus. Les abeilles durent partir et disparaître; les pommes vinrent à

manquer et par voie de conséquence le cidre. Si bien que force fut au récalcitrant municipal d'obtempérer aux vœux du peuple, qui réclamait ses abeilles. On constata en effet, l'année suivante, l'avantage de leur présence par une récolte abondante.

M. Froissard, l'apiculteur si distingué, constataun fait analogue en Savoie, en 1888-92. « Nos arbres fruitiers, écrivait-il, ont donné une récolte fabuleuse ; or, le mois de mai, époque de la floraison, avait été admirable; et c'est à peu près entièrement sur les arbres fruitiers que mes abeilles butinèrent le miel de ma première récolte. » « Il en doit être, écrivait-il encore, des plantes comme des hommes : leur reproduction par voie de consanguinité aboutirait forcément au rachitisme de chaque espèce. Les croisements par le pollen empêchent cette dégénérescence, et c'est l'abeille qui les opère. »

Le Frère Abel, que j'ai eu le plaisir de connaître ici et d'entendre, ne recommande-t-il pas lui aussi l'élevage des abeilles? Ce n'est pas, dit-il, parce que les butineuses font une guerre acharnée, comme plusieurs l'ont cru tout d'abord, aux œufs de l'authonôme, ce terrible ennemi des pommiers.

L'œuf est déposé par l'insecte dans les boutons qui débourrent et non dans les fleurs épanouies ; l'abeille par conséquent est impuissante à empêcher l'œuvre de destruction dans des boutons qu'elle ne peut visiter ; mais il est un fait certain, c'est que des pommiers placés près des ruches donnent d'ordinaire de plus belles récoltes.

Mesdames et Messieurs, je m'arrête sur ce témoignage de celui qui dans vos rangs, par ses travaux et sa science, s'est acquis le juste titre d'apôtre pomologiste. Il est bien évident que nous avons dans nos abeilles des bestioles aussi intéressantes qu'utiles ; des êtres qui se font docilement à nos allées et venues près d'elles, parce que le Dieu créateur ne les a pas créées agressives par nature, comme une injuste réputation les a faites. Mais elles sont au contraire les aides providentiels et les auxiliaires précieux des agriculteurs et des pomiculteurs.

Delaigues,
vice-président de la chambre d'apiculture du Centre.

RUCHES ET CADRES

Je n'ai point battu en retraite ; je me suis mis en retraite ; je n'en ai guère plus de loisir : est-ce que le loisir est possible à certains tempéraments? Je continue donc à suivre avec le plus vif intérêt ce qui se dit et se fait en apiculture, mais surtout j'ouvre l'œil, même les deux, sur les questions : ruches et cadres ; je m'y intéresse, à la fois, à cause des questions elles-mêmes, et à cause des apiculteurs qui les traitent, que je connais pour la plupart et que j'aime bien. Je viens donc en philosophe, en observateur, en ami, dire du fond de ma retraite, à ces chers collègues, non pas le dernier mot, mais... peut-être... mon dernier mot..!?

Frère Jules, à vous la primeur ! Quelle témérité de votre part dans la ruche que vous baptisez du nom de « *Ruche de l'union* » ! Unir Dadant et de Layens ! y pensez-vous? Vous allez vous heurter, mon cher, contre la loi du divorce. J'ai eu, moi aussi, de ces illusions. Mais ce n'est plus aujourd'hui que je voudrais bénir un tel mariage, à moins d'avoir, pour tenir le goupillon, le vénéré et vénérable M. Huillon. Je pense à lui pour cet office, parce que, si j'ai bonne mémoire, il s'est offert, comme enfant de chœur, pour une cérémonie apicole de ce genre.

Et tout d'abord (comme disent les orateurs après leur exorde) je ne viens point prêcher *ma ruche*. Je suis dispensé de la recommander, de la défendre, parce que, malgré tout et malgré beaucoup, elle fait son chemin dans tous les départements de la France et à l'étranger; ensuite parce qu'elle a pour avocat un de mes élèves, qui fait mentir le proverbe : « Le disciple n'est pas au-dessus du maître », M. l'abbé Pincot, qui s'est tellement identifié cette ruche, ainsi que mes pensées et mon style, que plusieurs ont cru que Pincot était mis à la place de Voirnot. Sur ce point j'ai tout profit à laisser croire et à me taire. Mais ce que je ne veux pas qu'on croie, c'est que j'aie fourni à M. Pincot le patron de certaines vestes qu'il taille à des amis que j'aime bien aussi et qui m'aiment en retour. Je me proposais l'an dernier d'aller voir M. Pincot et de lui proposer aux cartes une de ces parties qui se terminent par taper sur les doigts de celui qui a perdu ; il n'aurait eu qu'à se bien tenir, sauf à me laisser traiter d'ingrat ensuite. Partie différée n'est pas perdue. C'est compris, je pense, par les lecteurs, qui ont suivi certains articles parus dans l'*Apiculteur* et ailleurs.

Je reviens au Frère Jules et à M. Devanchelle, un retraité aussi, regretté, je le sais, de ses collègues de la Somme, mais qui ne s'est pas enterré aussi profondément que je l'ai fait. A ces deux Messieurs et à d'autres, je dirai : De grâce, Messieurs, ne vous appuyez plus de *l'autorité du congrès de 1891* pour recommander le cadre de 30×40, soit couché, soit debout, que je ne veux pas discuter, ni condamner, puisqu'un des premiers, sinon le premier, je l'ai signalé avec le cadre 35×35 dans l'*Apiculture Eclectique*, page 124. Trouvez et prouvez que ces dimensions et formes de cadres sont parfaites, je le veux bien; mais n'invoquez pas l'autorité du congrès comme preuve. Les congrès, je puis en parler savamment, j'en ai été le promoteur, ainsi que de la Fédération, à une époque où je croyais à la franchise et à la loyauté . J'y crois encore, mais avec réserve. J'ai été un des deux secrétaires du congrès, excepté pour la question du cadre, et celle de la Fédération, dont on m'a écarté pour causes inavouées et inavouables, que j'aurais déjà dévoilées sans des raisons peut-être exagérées de courtoisie et sans les avis d'amis selon moi trop prudents. J'aurais dû en ce temps là briser ma plume de secrétaire, comme j'en avais eu l'idée d'abord. Encore une fois, de grâce, laissons de côté l'autorité du congrès, qui a été une duperie sur la question Ruches et Cadres. Du reste, pour ceux qui ont voulu lire entre les lignes, j'en ai dit assez dans l'*Almanach-Revue*, pages 148 et suivantes, qu'on pourrait relire avec profit.

Quand on a l'attention fixée sur un point, rien n'échappe à ce sujet. Je ne sais pas s'il est quelqu'un qui ait échangé autant de correspondances que moi sur les ruches et les cadres. Je ne veux pas revenir sur ce que j'ai écrit sur ces question. Mais qu'on me permette de les traiter par leur côté général trop souvent oublié et noyé dans les détails.

Ainsi que de discussions provenant de ce qu'on n'a pas tenu compte de la distinction entre le *nid à couvain* ou corps de logis des abeilles, et le *magasin à miel* ou part réservée à l'apiculteur ! Cette confusion est due aux ruches fixes ou mobiles, d'un seul tenant, où les deux parts sont confondues, celle de l'abeille et celle de l'apiculteur.

Que le nid à couvain et le grenier à miel soient confondues ou non, il est important que les dimensions du nid à couvain soient bien établies avant tout.

Dans un article qui a fait sensation en son temps et qui a été reproduit par la presse apicole, nous avons démontré par le raisonnement, par l'expérience et par les témoignages, qu'*une bonne moyenne est un nid à couvain de 40 litres pour les ruches fixes et 50 pour les ruches mobiles, et que le grenier à miel doit, ou peut varier selon les années et les localités*, en tenant compte qu'une capacité d'un litre correspond à peu près à 1 kilog. de miel.

De ces principes découlent diverses conséquences très importantes, c'est que : — 1° une ruche fixe moindre de 40 litres est insuffisante même pour le nid à couvain seulement, et combien qui sont dans ce cas ! — 2° qu'une ruche fixe de 60 litres, comme la ruche bourguignonne, qui paraît exagérée à nos mouchiers, ne contient en définitive que 20 litres de surplus pour l'apiculteur, soit une vingtaine de kilos ; — 3° qu'une ruche mobile de 100 à 150 litres n'est pas trop grande selon les années et les contrées, où une bonne colonie peut amasser 50 et 100 kilos de miel, en retranchant 50 litres pour le nid à couvain.

Il y a 20 ans, les dimensions de 40 et 50 litres pour nid à couvain seul étaient considérées comme trop grandes ; dans ces dernières années, une tendance s'est manifestée, c'est de les trouver trop petites. On est parti de là pour condamner la ruche à 10 cadres de 33×33 dans œuvre. J'ai bien tout considéré et je maintiens que cette dimension est une bonne moyenne pour tous pays ; ceux qui l'ont critiquée, ou bien ne l'ont pas essayée sérieusement, ou bien ils sont dans une contrée exceptionnellement mellifère ; et c'est pour ces derniers que j'ai admis la ruche à 15 cadres ou même à 20 cadres. Mais dans les années exceptionnelles, même, *une ruche à 10 cadres de 33×33 suffit* pour exploiter au moyen de hausses bien dirigées la miellée la plus abondante, et elle peut soutenir la comparaison avec toute autre ruche à nid à couvain plus grand. Et dans les pays pauvres ou dans les années médiocres, elle donnera plus de rendement que les autres. Cette conviction résulte de mon expérience personnelle et d'une masse de lettres reçues de tous côtés.

Hier encore (1er avril), le trésorier de la Société de l'Est a eu l'amabilité de m'envoyer une coupure faite dans un journal où l'on dit : « Les apiculteurs de Longuyon, formant une section de la Société d'apiculture de l'Est, se sont réunis jeudi, à l'hôtel de ville. Plusieurs questions ont été examinées, notamment celle des ruches. Les membres présents ont fait part de leurs observations. De l'avis général, la ruche qui a le mieux réussi aux environs, est la ruche verticale Voirnot. » Et cependant cette région est la plus mellifère de notre département de Meurthe-et Moselle.

Comment se fait-il que *des ruches, rationnellement grandes, donnent des rendements supérieurs à des ruches démesurément grandes*, surtout celles d'un seul tenant ? J'ai traité ce sujet longuement au Répertoire (1891), pages 116 et suivantes.

La raison que j'en donne et qui a été répétée et confirmée depuis, c'est que généralement la principale miellée ayant lieu vers mai juin, si les butineuses ne trouvent pas à cette époque de quoi remplir les cadres, une grande place est laissée à la ponte de la reine, qui est favorisée par les chaleurs de l'été ; et ce qui a été amassé précédemment sert à produire du couvain, qui éclôt

lorsqu'il n'y a plus rien à butiner. Le résultat final, dans ce cas, est que les grandes ruches donnent peu ou pas de miel, et beaucoup d'ouvrières arrivent après la moisson ; tandis que dans les ruches moins grandes, la ponte est forcément restreinte par le peu de miel récolté, qui n'est pas dépensé inutilement et qui reste à la colonie ou à l'apiculteur.

Les réflexions qui précèdent, s'appliquent à toutes sortes de ruches, fixes ou mobiles, et quel que soit leur système. Laissons encore de côté pour un moment la question cadres et disons un mot du magasin à miel, c'est-à-dire la part que peut prélever l'apiculteur, en laissant aux abeilles leurs provisions.

Quelle place devra occuper le magasin ? En principe général, l'abeille réserve pour son corps de logis, pour son couvain, les rayons ou parties de rayons les plus proches de l'entrée, et *elle emmagasine le miel à proximité de son nid*, soit sur les côtes, soit par-dessus et par derrière. Supposons une ruche offrant place pour le miel, à la fois, sur les côtés, par-dessus et par derrière, il est d'expérience qu'elle logera sa récolte de préférence par-dessus. C'est ce qui prouve que *la ruche verticale*, s'agrandissant par-dessus, *est plus conforme à l'instinct de l'abeille* que la ruche horizontale, s'agrandissant sur côté du nid ou par derrière.

Ce sont ces considérations générales et d'autres de détail qui m'ont fait donner la préférence à un nid à couvain cubique, rationnellement grand, favorisant le groupement des abeilles et du couvain au centre avec provisions, par-dessus, par derrière et sur les côtés. Mais j'ai promis de rester dans les généralités ; passons......

Je ne dirai rien de la *ruche Layens*, déjà suffisamment battue en brèche par M. Pincot, qui, plus intransigeant que moi, ne trouve de bon que la ruche cubique, et par le Frère Jules et M. Devanchelle, qui coupent la tête et les épaules à la ruche Layens pour la ramener à la position horizontale. Ce que je trouve de plus irrationnel dans la manière actuelle de conduire cette ruche, c'est de *maintenir le couvain à un bout et de forcer les abeilles à porter le miel à l'autre bout, fort loin de l'entrée*. J'ai la 2e édition du livre de M. de Layens : dans la figure de sa ruche, il n'y a qu'une entrée, au milieu : c'était plus logique. Sans doute, M. de Layens a remarqué ou on lui a fait remarquer l'inconvénient signalé plus haut, celui de trouver, au moment de la récolte, un très grand nombre de cadres, sinon tous, occupés par du couvain, au moins dans la partie inférieure. M. de Layens établit deux entrées aux deux extrémités de sa ruche, l'une ouverte en face du couvain et l'autre fermée habituellement.

Mais cette disposition produit un autre inconvénient. Il est un principe très important reconnu par tous ceux qui manœuvrent et observent des ruches : c'est que les abeilles plaçant naturellement le miel à proximité du couvain, *le moyen le plus efficace d'activer pendant la miellée, c'est de laisser ou d'établir à côté du couvain un vide que les abeilles s'empressent de remplir*. Aussi ceux qui cultivent la ruche à hausses ne s'aviseront pas de mettre une 2e hausse vide sur une première déjà pleine ou près de l'être ; mais ils mettront la 2e hausse sous la 1re et sur le nid à couvain. De même dans la ruche horizontale, les abeilles commenceront à remplir de miel les cadres placés à côté du nid, et, pour entretenir l'activité, il faudrait reculer ces cadres pleins et les remplacer par des vides, mis à côté du nid. Les abeilles n'aiment pas à traverser des cadres pleins ou des hausses pleines pour aller porter leur miel au delà, dans des cadres. C'est l'inconvénient contre lequel on se heurte en mettant d'un coup tous les cadres d'une ruche horizontale ; et c'est ce qui explique que souvent les grandes ruches essaiment avant d'être pleines ; elles donnent de gros essaims, mais arrivant trop tard.

D'après ces considérants, la question cadres est bien près d'être résolue et découle naturellement des prémisses.

J'ai été partisan de l'*unité de cadre*, pour les mêmes raisons qu'indiquent le Frère Jules et M. Devanchelle. Puis, après l'échange d'une multitude de lettres, je me suis rallié à la *trinité de cadres*, haut, bas et carré. J'ai toujours pensé que le cadre Layens s'est décapité en s'élevant à la dimension de 40 en hauteur, à moins qu'on n'adopte la barrette de renfort à 0m 10 de haut ou au tiers de la hauteur. Mais, ô horreur ! cette barrette tant critiquée ! y pensez-vous ? — Déjà un de mes amis, M. Brunet, trouvant le cadre Layens trop haut, alors qu'il n'avait que 37, l'a mis sur le flanc, pour qu'il se tienne mieux debout. M. Brunet avait voulu, lui aussi, faire l'union entre le haut et le bas ; puis, y allant plus rondement, il a inventé le cadre rond, qui donne de bons résultats, mais qui a eu le guignon de ne pas être trouvé métrique, crime impardonnable pour un vérificateur des poids et mesures. Chacun son caractère ! Moi, j'y ai toujours été carrément et j'ai pris le cadre carré. Voilà, Frère Jules, le vrai cadre de l'union ! et dire que vous aviez l'air de ne pas vous douter de son existence, et d'être entré à son égard dans certaine conspiration du silence qui s'était crue si habilement organisée. Avec ce cadre-là au moins, vous pourriez faire des verticales et des horizontales, faire de l'union enfin ! Mais vous allez dire que je retombe toujours dans mon cran, et que je veux vous faire prendre mon ours. Passons. Du moins veuillez attendre le résultat de la prière que j'adresse à la Fédération.

O Fédération, ma fille chérie, toi que j'ai enfantée dans la douleur, toi qu'on a ravie à ma ten-

dresse, pour te mettre en nourrice, te voilà adulte ; te voilà sous puissance de mari, même déjà veuve ! Je n'ai plus qualité pour te commander ; mais laisse-moi te donner affectueusement un conseil. Tu vas réunir bientôt autour de toi, le 7 ou 8 avril, si j'en crois les on-dit, tes filles ou compagnes, les Sociétés fédérées, pour assister à ton nouvel hymen.

Je te demanderais de mettre dans ton contrat de mariage avec ton prétendant, passé, présent et futur, cette condition, qu'il trouvera parmi tes compagnes fédérées quatre sociétés, placées aux quatre points cardinaux, lesquelles s'engageront à installer pour un bail de 10 ans quatre ruches-écoles comprenant chacune 10 ruches à cadre haut, 10 ruches à cadre bas et 10 ruches à cadre carré, sous la surveillance de quatre Catons de l'Apiculture, c'est-à-dire quatre hommes intègres, impartiaux, incorruptibles, qui dans 10 ans feront leurs rapports consciencieusement, loyalement. Ainsi tu rendras service à l'apiculture française et même à l'apiculture mondiale, et tu auras réduit à confusion tes détracteurs, qui ont prétendu que tu n'étais bonne à rien. J'apprends par ouï dire qu'il y aura le 7 avril grand banquet donné par la Société centrale ; je la connais trop polie pour ne pas t'inviter et ne pas fêter tes nouvelles noces. Je compte sur M. Malessard pour te porter un de ces toasts humoristiques dont il a le monopole, et je te promets, ô Fédération, ma mie, de m'y unir d'intention, en buvant à ta santé, le même jour, en compagnie de quelques amis fidèles, une bouteille d'hydromel de M. Godan et une autre du Curé de Villers-sous-Prémy, une de celles dont il se sert pour procurer des rêves dorés aux apiculteurs de marque, qui lui font l'honneur d'accepter l'hospitalité de nuit sous son toit.

En résumé, *il n'est pas possible de donner des méthodes invariables applicables partout*, pas plus que de proclamer une ruche universellement et uniquement bonne. C'est pourquoi il faut toujours remonter et revenir aux principes, tirés des mœurs des abeilles : voilà ce qui doit servir de guide. Aussi celui qui est dans un pays peu mellifère aboutira à un désastre, s'il veut suivre les procédés qui donnent des résultats dans un pays très riche. C'est pourquoi, en vrai éclectique, je me suis toujours attaché à conseiller une moyenne qui puisse s'agrandir jusqu'aux plus grandes proportions, comme aussi se restreindredans les cas de pauvreté et de détresse. J'ai toujours eu également en vue non pas seulement les simples amateurs, ni les grands spéculateurs, ni les négligents, mais la grande majorité des apiculteurs, qui veulent avoir un nombre limité de ruches, avec et par la science de l'apiculture, dont ils s'occupent avec soin et avec amour, recherchant le maximum de produit.

L'ABBÉ VOIRNOT.

L'apiculture en Suisse à la fin du Siècle dernier

Par UN PRÊTRE FRANÇAIS, émigré en 1793

(*Suite*) (1)

Construction d'un rucher d'après ma méthode.

Je vais donner la forme, les dimensions et la disposition d'un rucher propre à contenir 23 ou 24 ruches. Il n'en coûte pas plus pour 24 que pour 12. Si on veut se borner à un nombre moindre, on retiendra mes proportions. Je donnerai ensuite la forme exacte de mes ruches et celle des chapeaux ou cabochons.

Il faut placer le rucher à l'exposition du midi. Qu'il ne soit pas trop éloigné des habitations, mais qu'il ne touche point surtout aux granges et écuries et qu'il n'y ait pas de constructions trop élevées par derrière, parce qu'elles refoulent le vent et donnent lieu à des tourbillons très nuisibles à nos ouvrières. D'ailleurs le voisinage d'un mur concentre dans l'intérieur du rucher une chaleur trop considérable en été. Il est bon que le rucher soit défendu par deux cloisons en planches ou en pierres à ses deux extrémités, au levant et au couchant ; mais il faut le laisser ouvert du côté du nord, pour maintenir la circulation de l'air pendant la belle saison. En hiver, on le clora du côté du nord avec des paillassons soutenus par des piquets, comme nous l'avons déjà dit.

J'exige que le terrain sur lequel on placera le rucher soit nivelé et absolument débarrassé de toutes plantes, herbes ou buissons ; qu'il soit uni et sablé un peu à fond pour

(1) Voir numéros d'août, sept., nov. 1896.

qu'il y ait moins de mauvaises herbes et conséquemment moins de retraites pour les insectes maraudeurs.

Il faut ménager un petit trottoir ou sentier par derrière, mais surtout une allée ou trottoir de 5 à 6 pieds de largeur au-devant du rucher, sablé à fond, et qu'on tiendra toujours très propre. Cet espace libre est surtout très commode, lors de la taille des mouches et pour d'autres opérations. Au delà de cette allée ou trottoir, il est avantageux d'avoir un petit parterre ou simplement une plate-bande de 3 à 4 pieds de largeur, qu'on garnira de plantes, la plupart vivantes et odorantes, qui amusent les abeilles. J'en indiquerai quelques-unes dans la suite de ce mémoire. Les bordures de cette plate-bande ne seront point en buis, parce que c'est le réceptacle des limaçons et de plusieurs espèces de scarabées nuisibles aux abeilles ; il est facile de remplacer le buis par le thym, le serpolet ou la lavande.

Je demande surtout qu'à la suite du petit parterre ou simplement de la plate-bande, on ménage un terrain rempli d'une cinquantaine de groseilliers rouges et blancs, sans épines, entremêlés de quelques cornouilliers taillés, si l'on veut, en boule, dont la tige ait tout au plus 3 pieds de hauteur. Les plants de groseilliers doivent être espacés suffisamment pour qu'on puisse bêcher autour et favoriser les manœuvres nécessaires pour la prise des essaims. Il est aussi avantageux que ce terrain soit tenu proprement pour qu'il ne soit pas le réceptacle de quelques reptiles ou insectes, tous ennemis des abeilles. Mais l'avantage particulier de cette petite plantation est surtout démontrée par la facilité de recueillir les essaims.

Ainsi le rucher, le parterre et le petit bosquet prendront environ 40 pieds de profondeur sur 24 de largeur, et on sera dédommagé de ce sacrifice par les avantages qu'on en retirera à tous égards. Ce n'est point une chose indifférente que de rendre aux abeilles leur local agréable. Plus il est propre, plus elles s'y attachent ; et quand on considère la plupart des ruchers que j'ai visités dans ces environs, on ne doit pas être surpris que les abeilles réussissent mal ou désertent leurs habitations. Cette fille de l'air, pour me servir de l'expression charmante d'un de nos poètes, aime surtout l'ordre et la propreté ; l'intérieur des ruches en est la preuve. L'espèce de toilette que fait tous les jours l'abeille avant de se mettre en campagne en est une autre. L'instinct de cet insecte le porte à s'aider mutuellement pour se débarrasser de la poussière du miel ou de toute autre matière étrangère, dont ses ailes ou ses membres sont gênés. Il n'y a personne qui n'ait été à portée de faire cette observation. Enfin sa nourriture, le produit de son travail, les fleurs et généralement tout ce qui est utile à l'abeille, est l'emblème de la propreté. Aussi je fais de cette qualité la base essentielle des soins qu'on doit donner aux abeilles.

Si on place le rucher au milieu d'un verger, qu'il soit isolé, que le terrain qu'il occupe soit débarrassé d'herbes et sablé. Ménagez toujours un trottoir autour, et que celui du devant ait au moins 5 pieds de largeur.

Vingt et un pieds de longueur suffisent pour établir 23 ruches au moyen du gradin ou double rang en amphithéâtre. Le rucher aura 6 pieds et demi de profondeur, les 3 colonnes qui soutiendront le faîte auront 7 pieds de hauteur. Les trois colonnes au midi auront 5 pieds et les 3 colonnes du nord 4 pieds : d'où on conclura que les deux pentes du toit seront inégales.

Les 3 colonnes qui soutiennent le faîte se trouvent à 2 pieds des colonnes du midi, et à 4 pieds et demi des colonnes du nord. On couvrira ce petit édifice en tuile ou en bois façonné. On peut également le couvrir de paille, et même cette couverture est préférable, parce qu'elle concentre la chaleur en hiver et la fraîcheur en été. Mais alors je recommande de la nettoyer fréquemment en été des toiles d'araignées, qui y travaillent plus volontiers que sous toute autre couverture, comme cela est d'expérience. Les plus forts bois employés pour cette construction auront au plus 4 pouces d'équarrissage. Il sera nécessaire de faire une petite fondation sous les 9 colonnes pour qu'elles ne pourrissent pas par le pied. On peut les assembler dans une semelle de bois un peu épaisse, ou les dresser sur 9 dés de pierre taillée.

Si on donne 21 pieds au rucher, il ne faut mettre que 20 pieds entre le hors-d'œuvre

des colonnes de l'extrémité pour que la couverture excède la construction de 6 pouces. Afin de mettre les cloisons des deux extrémités à l'abri de la pluie, et comme il pleut rarement au levant, il serait plus avantageux de mettre la totalité de l'excédent de la couverture au couchant, à 2 pouces près.

(*A suivre.*)

DIRECTOIRE

AVRIL

Populations. — Pendant le mois d'avril, l'activité des abeilles redoubl. et augmente de jour en jour. Avec elle augmente aussi la consommation L'apiculteur doit surveiller ses colonies et s'assurer avec soin des vivres dont disposent ses abeilles. Plus elles se sentiront dans l'opulence, plus le couvain se développera et sera abondant. Le principal souci de l'apiculteur doit être de conduire ses ruches afin d'obtenir à l'époque de la grande miellée (fin de mai au 20 juin, dans notre pays, jusqu'après la fenaison) des populations très fortes. Seules ces populations nombreuses pourront lui donner, dans un temps relativement court, de très belles récoltes. Pour pouvoir atteindre ce but, il faut, comme je l'ai dit plus haut, d'abondantes provisions, de jeunes abeilles bien vigoureuses, de bonnes reines surtout, et j'ajouterais volontiers de grandes habitations, car dans ces dernières l'apiculteur est en état d'amener ses populations à bien et de restreindre, presque à sa volonté, l'essaimage.

Agrandissement du nid à couvain. — Au fur et à mesure que le couvain augmente, il est nécessaire de mettre à la disposition de la reine de l'espace pour pouvoir déposer ses œufs. C'est pourquoi il est bon d'ajouter de temps à autre des cadres vides que l'on place derrière lé groupe des abeilles et ordinairement le plus près possible du nid à couvain. De cette façon la reine a toujours à sa disposition de l'espace nécessaire pour pondre. Un moyen qui me réussit très bien et qui en même temps sert de stimulant, je dirais volontiers d'alimentation spéculative, est le suivant : je prends un cadre soit plein ou en partie rempli de miel ; je le désopercule et le place au milieu du nid à couvain, en ayant soin toutefois que les cadres voisins soient remplis de préférence de jeune couvain non operculé. Je renouvelle ce procédé tous les 8, 10 jours et j'obtiens de cette façon des populations énormes qui *seules*, surtout dans notre contrée où la miellée est souvent de courte durée, sont en état de fournir de bonnes récoltes. Ceci n'est que la moitié du procédé ; j'indiquerai le reste au mois de mai ; il est d'ailleurs, sauf les années exceptiennelles, impossible de l'employer plus tôt.

Maniement des abeilles. — Pour les débutants surtout, leur rucher est un lieu d'expérience : on s'apprend à démonter journellement, même souvent plusieurs fois par jour, ses ruches. Ceci est une faute très grave pouvant avoir des inconvénients fâcheux, tel que le pillage, la mort d'une reine, refroidissement du couvain, etc. Règle générale : ne touchez à vos ruches que *quand cela est nécessaire.* Il faut manier les abeilles avec *douceur*, surtout avec *beaucoup de précision.* Le moindre *mouvement brusque* les irrite, et c'est l'apiculteur qui en subit les conséquences.

Un vieil apiculteur aime à me répéter ces mots : « Mon cher Monsieur, il faut conduire les abeilles comme une mariée. »

Pillage. — En avril, le pillage se déclare souvent sur l'apier, que l'apiculteur s'en aperçoive immédiatement. Le meilleur moyen de l'éviter, c'est de s'abstenir de toute visite intempestive et ne nourrir, lorsqu'on est obligé de le faire, que le soir, en ayant soin d'enlever dès le matin les vases. De cette façon il est fort rare qu'il se déclare.

Guermange, mars 1897.

GILLET.

LES APICULTEURS

Sous ce titre nous publierons, de temps en temps, quelques biographies des apiculteurs les plus illustres par leurs systèmes, leurs inventions, leurs publications apicoles.

L'impartialité sera notre règle ; et nos appréciations n'auront égard à aucune nationalité. Le mérite sera notre guide. Selon la parole de M. l'abbé Voirnot, au congrès de Metz, en 1893, nous ferons de *l'Internationale au miel.*

LANGSTROTH

Laurent Lorain Langstroth, que les apiculteurs américains nomment à juste titre le « Dzierzon de l'Amérique », naquit le 25 décembre 1810, à Philadelphie.

De bonne heure, il se mit à l'étude des sciences et étudia la théologie. Il devint après quelques années d études « *prédicant* » à *Andora*, chez les Massachussets.

Ses succès, pas trop grands, et sa mauvaise santé le découragèrent : il choisit une autre carrière, celle de l'enseignement. Ici, il se trouva plus habile et réussit fort bien ; mais, ayant besoin, pour sa santé, de distractions, il se mit à étudier l'apiculture.

Vite, il devint un maître en cette branche; et ce que Dierzon et L. Hubert avaient fait en Allemagne, sur le terrain apicole, Langstroth le fit au delà de l'Océan.

Il inventa une nouvelle ruche qui porte encore son nom ; collabora, avec son ami Wagner, à la Revue « *Amerikan Bee-journal* », et fonda peu après un journal d'apiculture : « *The Hive and Honey-Bee* ».

Ses articles, fort goûtés de tous les amis de l'abeille, à cause de leur côté pratique, étaient accueillis par les journaux apicoles avec enthousiasme. On lui a reproché, — mais à tort, croyons-nous, — certaines théories un peu hasardées.

Nous résumerons sa vie en disant qu'il fut, à notre humble avis, écrivain aussi habile et aussi intéressant que praticien exercé et sans prétention, et qu'il rendit d'importants services à notre science. Que les apiculteurs lisent ses écrits, et ils penseront comme nous.

Dr WEYLAND A.

UN RUCHER A BON MARCHÉ

En lisant que mon rucher a coûté 1200 fr., beaucoup diront : Mais je n'ai pas cette somme ; je ne veux pas emprunter, je renonce à avoir un rucher. Il y a cinq ans, je tenais le même langage. En 1891, j'achetai trois paniers d'abeilles, histoire de les voir voler dans mon jardin, et aussi d'en obtenir quelques petites douceurs, sans compter

quelques piqûres. Mon ambition se bornait là ; je ne soupçonnais même pas l'existence de sociétés apicoles ni de science apiculturale.

Un article paru dans le *Laboureur* de *La Croix du Dimanche*, en janvier 1891, me mit en relations avec M. l'abbé Voirnot, curé de Villers-sous-Prény (Meurthe-et-Moselle). Le célèbre apiculteur lorrain me conseilla de ne débuter qu'avec deux ou trois colonies, pour faire mon apprentissage. Je suivis ce conseil de la prudence et bien m'en a pris ; sur trois colonies, j'en ai estropié deux ; la leçon d'expérience me coûtait 30 francs et j'en ai profité. Bref, je réparai ma maladresse avec les avis de M. Voirnot ; j'achetai une quatrième colonie : on m'en donna deux ; je logeai ces six colonies en ruches Voirnot, qui sont pour moi les plus pratiques et les meilleures de toutes celles que je connais ; je complétai les provisions des colonies qui n'en avaient pas assez : le tout me coûta 145 francs. C'était ma première mise de fonds, bien décidé à ne pas la dépasser : mon rucher ne devait être augmenté qu'à proportion de son produit.

En 1892, mes six ruches m'ont donné 170 fr. 85, qui ont été employés à l'achat de nouvelles colonies et de nouvelles ruches ; à la fin de la campagne, j'avais 14 colonies. En 1893, les 14 colonies ont produit 173 fr. 25, encore consacrés à l'augmentation du matériel et des colonies, et, en fin de campagne, j'avais 22 colonies. En 1894, ces 22 colonies ont fourni 257 fr. 70, qui ont porté mes colonies à 36. En 1895, je complétai mon matériel pour exploiter 50 colonies, et je m'arrête à ce chiffre, parce qu'au delà j'aurais à décompter. S'il y a trop d'abeilles butineuses sur le même point, elles s'affament au détriment du propriétaire. Cette année, mon rucher a produit 637 fr. 95.

Voici la situation. Les dépenses pour colonies, ruches et accessoires, s'élèvent à 1170 fr., soit, en chiffres ronds, 1200 fr. Les recettes de quatre années, en miel et cire, s'élèvent à 1.239 fr. 75. D'où résulte un boni de 39 fr. 75. Voilà un rucher de 1200 fr. tout à fait bon marché ; en cinq ans de temps, il ne coûte rien et, si Dieu lui continue vie, il produira. Chaque colonie faible ou forte a donné un revenu net de 16 fr. 52 par an ; en supposant qu'une colonie ne rapporte que 10 francs, avec 50 colonies on aurait 500 fr. Il y en a tant qui cherchent une augmentation de leurs revenus et ils ne se doutent pas qu'ils peuvent la trouver dans leur jardin : un peu de patience et de savoir-faire suffisent.

Voilà pour le côté matériel. Le côté moral n'est pas moins séduisant : que de leçons données par ce petit peuple ailé : ordre, discipline, prévoyance, attachement, dévouement, travail sans relâche, voilà ce que découvre l'apiculteur dans ses observations ; en présence de cet instinct merveilleux, comme naturellement s'échappe de son âme cette pensée : Que Dieu est admirable dans ses œuvres !

R. Pincot,
Curé de Maizières-la-Grande-Paroisse (Aube).

Poitiers. — Typ. Oudin et Cie. *Le Gérant :* H. Vénien.

N° 5 QUATRIÈME ANNÉE Mai 1897

REVUE ÉCLECTIQUE D'APICULTURE

MENSUELLE

Prière de s'adresser : { pour l'administration et la rédaction, à M. l'abbé METAIS, curé de Jaulnay (Vienne)
{ pour les annonces, à M. l'abbé DELAIGUES, curé de Ste-Fauste par Neuvy-Pailloux (Indre)

CHRONIQUE

VŒU NATIONAL AU SACRÉ-CŒUR [1]

MONSIEUR,

Dans la basilique de Montmartre, dans ses tribunes, dans sa crypte, se trouvent un grand nombre de chapelles, toutes sous un vocable particulier. Les deux plus grandes, placées dans les tribunes de droite et de gauche, au-dessus des deux portails latéraux, sont réservées l'une à l'Agriculture (ouest), l'autre en face à l'Industrie et au Commerce.

Si l'Industrie et le Commerce, qui ont en mains surtout les œuvres de l'homme, ont jugé bon de s'assurer la coopération et la bénédiction de Dieu, combien plus doivent se sentir sous la dépendance du souverain Maître tous ceux qui travaillent à une culture quelconque ! Car, que peuvent-ils sans Celui qui donne l'accroissement aux brins d'herbe des vallées, comme aux géants des forêts, qui commande à son gré, ou plutôt selon nos mérites, au soleil, à la pluie, aux tempêtes et aux fléaux?

(1) La direction de la revue transmettra volontiers à l'œuvre du Vœu National les offrandes qui lui seront adressées.

Remarquons que l'expression : *chapelle de l'Agriculture*, est un terme générique, embrassant l'exploitation de tous les produits qui font la richesse du sol français.

L'agriculture française est, depuis des années, dans un état de crise ; la viticulture est cruellement éprouvée. La science, qui se croyait infiniment puissante, est aux prises avec les infiniment petits.

Serons-nous moins intelligemment religieux que les païens, qui reconnaissaient quelque divinité, pour présider à chacune de leurs cultures ?

Si une sage prévoyance nous fait recourir à des Compagnies d'assurances, qui ne rendent jamais en réalité ce qu'elles ont reçu, n'est-il pas de notre intérêt bien compris de prendre des assurances auprès de



Chapelle dite de l'Agriculture, dans la Basilique de Montmartre.
Entre 6, 7, trumeau de l'apiculture.

Dieu, qui a droit aux prémices de ses dons, et qui rend au centuple ? Avec lui, pas de taxe, pas de marchandage ; plus on donne, plus on reçoit. Donnons, chacun selon nos moyens, notre riche offrande ou notre obole, pour payer le gros œuvre de notre chapelle. Puis chaque année faisons-nous un devoir de renouveler notre assurance, pour l'entretien et la décoration. Faisons *nôtre* cette chapelle ; mettons-y de l'amour-propre : celui-là sera bien placé.

L'élan est donné. L'Apiculture, qui compte seulement quelques milliers de membres, a réclamé son pilier ; c'est le trumeau qui sépare les fenêtres 6 et 7 ; il coûte 2, 500 fr. ; la souscription approche déjà de ce chiffre. Aujourd'hui les apiculteurs ambitionnent le vitrail 6 pour y placer leur patron, saint Valentin

Les trois grands vitraux 1, 2, 3 sont retenus, tant par une généreuse bienfaitrice que par la paroisse de Notre-Dame-des-Champs, de Paris. La souscription de la ville de Beaune et une famille, propriétaire de

vignobles importants, ont fait déjà une belle collecte. On lit aussi sur un certain nombre de pierres les noms de plusieurs donateurs; mais il y a encore place pour les générosités, grandes et petites.

Voici un aperçu des prix : autel : 15 à 20,000 fr.— Statue de Notre-Dame-des-Champs (groupe) : 12 à 15,000 fr. — Les deux grands piliers A et B : 5,000 fr. en bas, 6,000 fr. en haut. Trumeaux divers, le mètre : 1,000 fr. Vitraux, avec médaillons, le mètre : 500 fr. à 550 fr.—Pierres isolées, avec nom du donateur : 1,000 fr. Claveaux : 500 fr.

N. B. — La plupart des objets peuvent se diviser en parts de 1,000 fr.

Les agriculteurs et les viticulteurs, étant le plus grand nombre, doivent naturellement prendre les gros morceaux. Mais que chaque culture spéciale se hâte de choisir sa part. Le Comité de la basilique se fera un plaisir de tenir compte de tous les desiderata, dans la mesure du possible, et de façon à obtenir un ensemble satisfaisant.

Les souscriptions personnelles ou collectives sont reçues au Secrétariat du Vœu national, rue des Mathurins, 27, Paris. *Qu'on ne perde pas de vue pour l'avenir la redevance annuelle, comme gage d'assurance continuée.*

Un pressant appel est fait par le Comité pour hâter l'achèvement et par conséquent la consécration de la basilique. Les clameurs montent vers Montmartre. Que toutes les pierres de la basilique crient vers le haut Ciel pour en faire descendre les grâces surabondantes du Sacré Cœur, qui aime encore les Francs

Lapis de pariete clamabit (Habacuc). — *Narrate, Cœli, desuper* (Isaïe).

Pour le Comité,
J.-B. VOIRNOT.

Les Abeilles en temps de guerre.

Au dire des anciens, c'était en 1815, alors que les Autrichiens étaient de passage dans notre localité. Ils avaient établi leur camp au lieu dit le Bief de la Chailles (source de la Bienne), près d'un rucher encore existant. Quelques imprudents, alléchés par le miel, eurent la malencontreuse idée de toucher aux ruches ; mais mal leur en prit, car les aiguillons de nos défenseuses furent plus forts que les baïonnettes; force fut de lever le camp.

IMPORTATIONS. CIRE

Cire animale brute importée en 1895

PAYS DE PROVENANCE	POIDS BRUT kil.	DROIT PERÇU
Hollande.	22.170	
Belgique.	11.122	
Italie.	28.166	
Turquie.	36.899	
Algérie.	42.784	
Tunisie.	27.982	
Sénégal.	285	
Maroc.	71.665	34.794 fr.
Côte occidentale d'Afrique.	11.453	
Autres pays d'Afrique.	7.429	
Haïti.	56.928	
Possessions espagnoles d'Amérique.	12.571	
Autres pays.	64.304	
Total.	393.758	— Valeur ; 1.388.777 f

Un voyage en Vendée.

Le 27 avril dernier il nous a été donné de visiter la Vendée.

Partout sur notre passage nous avons trouvé de véritables apôtres de l'apiculture et les abeilles en honneur.

Le rucher de M. Hardouin, fabricant d'ornements d'église, à Bressuire, nous a particulièrement intéressé. Nous y avons admiré l'une à côté de l'autre la ruche Voirnot et la ruche Dadant-Blatt que le propriétaire cultive avec un égal succès.

A l'occasion de notre passage à Pouzauges (Vendée), M. le maire avait réuni un groupe imposant d'apiculteurs de la région.

Nous avons été heureux de trouver là des maîtres en apiculture.

M. l'instituteur avait apporté à la réunion une reine, un bourdon et une ouvrière.

Toutes nos félicitations à M. le maire de Pouzauges et à M. l'instituteur, nos compliments aux membres de la réunion.

Une Conférence à Yvetot

M. Noël, le savant directeur du laboratoire d'entomologie de Rouen, a fait dimanche à Yvetot une conférence très intéressante sur les ennemis du pommier. Parmi ces derniers, le plus terrible de tous est sans contredit l'anthonome. Contre cet insecte, a-t-il dit, on ne connaît guère jusqu'à présent de préservatif. Toutefois on a remarqué que le voisinage des abeilles entravait beaucoup son œuvre néfaste.

Le conférencier s'est longuement étendu sur l'élevage de l'abeille, critiquant légèrement la vieille ruche en paille presque semblable à la ruche de Virgile.

Dans un langage clair et précis, il montre l'avantage des nouvelles méthodes. Il appuie ses explications sur des exemples bien choisis et montre à son auditoire captivé une ruche à cadres, système américain.

MÉTAIS.

Conférence faite à Châteauroux

A LA RÉUNION GÉNÉRALE DES APICULTEURS DU CENTRE

Par l'abbé DELAIGUES
VICE-PRÉSIDENT

MESDAMES ET MESSIEURS,

Il y a un an, quelques apiculteurs berrichons se réunissaient en cette ville au domicile de l'un d'entre eux. Il s'agissait de jeter les premiers fondements d'une Société ayant pour but de faciliter le développement de l'apiculture moderne dans notre région du centre. La tâche semblait difficile, l'ancienne routine et quelques préjugés nouveaux étaient maîtres de la place. Néanmoins, Messieurs, les obstacles n'arrêtèrent point ces hommes déterminés, ces vieux praticiens amis des abeilles, convaincus qu'ils allaient fonder une œuvre de bien.

Le 22 décembre 1895, dans cette même salle de l'hôtel de ville de Châteauroux, une réunion publique avait lieu. L'assistance était nombreuse, l'appel avait été entendu. On avait compris qu'il pourrait y avoir dans l'apiculture rationnelle une ressource jusqu'ici trop négligée par nos cultivateurs régionaux. En présence donc de toute l'assemblée, les membres du bureau furent nommés et les premiers éléments de nos statuts furent étudiés. La Société d'apiculture du centre était fondée. Depuis cette époque elle n'a fait que progresser de jour en jour, Messieurs, vous pouvez en juger vous-mêmes, car le grand nombre de ceux qui sont ici affirme hautement sa vitalité. Merci à vous

tous, Messieurs, merci à notre dévoué Président. Merci à M. le Président du Syndicat agricole, à M. le Secrétaire général de la Société d'agriculture, qui ont bien voulu nous encourager et nous faire en toute occasion un bienveillant accueil. Merci à vous tous, Messieurs, qui me faites l'honneur de m'écouter et de m'encourager par votre présence. Vous êtes venus parce que vous aimez les abeilles, n'est-ce pas? J'entrerai donc bien dans vos propres sentiments en cherchant à vous intéresser dans cet entretien tout apicole.

Je voudrais vous dire combien la culture des abeilles mérite d'être accueillie avec faveur et développée avec intérêt. *Premièrement*, parce qu'elle est à la portée de tous. Ouvriers, artisans, petits ou grands propriétaires, prêtres ou instituteurs, habitants des villes et des campagnes, tous peuvent s'occuper d'apiculture. Pour les uns, ceux qui ont des loisirs, c'est une distraction intéressante et agréable. Pour les autres, c'est le plus grand nombre, ceux que les besoins de chaque jour appellent aux travaux quotidiens, c'est à l'heure du repos une occupation facile et distrayante. Pour tous un passe-temps salutaire. *Deuxièmement*, parce que le produit d'un rucher bien conduit est rémunérateur, c'est une ressource qu'il ne faut pas dédaigner dans notre contrée plus que dans toute autre; nous sommes à même de bien réussir, grâce à un climat tempéré et à la richesse mellifère de nos plantes.

PREMIÈRE PARTIE

Ce qu'est l'apiculture, Mesdames et Messieurs, vous le savez tous ici : c'est l'art de cultiver les abeilles pour en retirer des produits. Un miel délicieux et parfumé, une cire vierge et odorante, des essaims actifs et laborieux. Or il y a dans le monde une foule d'artisans, d'ouvriers qui seraient heureux de pouvoir recueillir ces différents produits et d'augmenter un peu le bien-être au foyer domestique. Pour la plupart, le salaire trop souvent est plus que modeste. Pourquoi donc ne tenteraient-ils pas de chercher dans la culture des abeilles une ressource, un profit qui ne leur demande pas une grande mise de fonds, ni un vaste emplacement, ni une perte de temps considérable? Il suffit, en effet, à qui veut se monter sans grands frais, de faire l'achat premier d'une ruche. Or le prix moyen d'une bonne ruche s'élève entre 15 ou 20 fr. Cette première acquisition faite, on y loge la colonie d'un panier vulgaire dont le prix de revient chez nous est actuellement de 10 à 14 fr. Si le transvasement d'une ruche dans l'autre vous embarrasse et vous effraie, demandez le secours d'un ami exercé ou du marchand qui vous fournit la ruche et vos premiers instruments d'apiculture, car il vous en faudra quelques-uns. Outre les deux premiers achats indispensables dont nous venons de parler, vous aurez encore besoin d'un voile moustiquaire et d'un enfumoir, etc. Au maximum mettons une dépense totale de 40 à 50 fr. en chiffres ronds. Puis, dans l'avenir, peu à peu vous multiplierez vos colonies vous-même et sans frais vous entretiendrez votre petit matériel apicole.

Mesdames et Messieurs, j'en connais déjà pas mal qui se sont bien trouvés du conseil. Il en est même ici, parmi ceux qui m'écoutent, qui ont obtenu un véritable succès; en présence de tous, qu'ils me permettent de leur adresser mes félicitations.

Vous le voyez donc, Messieurs, le capital engagé n'est pas très considérable. J'ajouterai que quelques ruches ne prennent pas grand espace de terrain. Plusieurs me répondront: faut-il encore en avoir! La plupart possèdent ou peuvent posséder un modeste jardinet. En supposant même par impossible qu'on ne puisse les loger dans un jardin en plein air, il vous reste la ressource de faire ce que fait un ouvrier de ma connaissance qui a installé 2 ou 3 ruches sous son toit, et qui chaque année récolte en pleine ville 50 à 60 kilogr de miel exquis. Ce fait, Messieurs, ne vous paraîtra pas extraordinaire. Je suis bien certain que parmi vous il en est ici qui ont déjà vu des essaims fuyards venir chercher un refuge et s'installer sous quelque toiture. Il n'y a pas encore très longtemps, dans un domaine de ma région, il en vint un semblable qui, malgré une issue très étroite, parvint à se loger entre le plafond du rez-de-chaussée et le carrelage du grenier. Au bout d'un certain temps, les ouvriers chargés des réparations eurent l'heureuse idée de l'examiner. Bien leur en prit, car ils y trouvèrent, à leur grand étonnement, une quantité considérable de miel.

M. T. Dadant, le grand apiculteur américain, affirme que M. Muth, de Cincinnati, ville de 350.000 habitants, avait placé 22 colonies sur son toit en pleine ville et qu'en une saison chaque ruche avait recueilli une moyenne de 80 livres de miel. Il est vrai, Messieurs, que les Américains ne sont pas ordinaires ! Mais, sans être d'outre-mer, ayons un peu de leur pratique, et sachons tirer parti d'une ressource, d'un produit qui est à notre portée, et que nos abeilles laborieuses se chargent d'amasser pour nous.

(*A suivre.*)

DOCTRINE APICOLE

COURS ÉLÉMENTAIRE

MALADIES ET ENNEMIS DES ABEILLES

I. — **Maladies** (1) (*Suite*).

D. Dysenterie

Caractères. — Causes. — Traitement.

Cette maladie, connue sous le nom de « diarrhée des abeilles », peut au début n'être que passagère ; mais, si elle se prolonge, il faut sérieusement s'occuper des abeilles malades, si l'on ne veut point voir ses colonies se dépeupler et périr. On la reconnaît facilement aux caractères suivants : les abeilles lâchent leurs excréments dans la ruche, elles en tapissent les parois, le plancher, et même leurs semblables, qui leur rendent la pareille.

Cette indisposition peut venir de plusieurs causes : ainsi un hiver trop prolongé et trop humide, des visites intempestives par un temps froid, une nourriture trop liquide donnée en hiver, ou trop tard en automne, une mauvaise habitation, sont les causes habituelles de cette maladie.

Le remède préventif consiste à donner aux colonies nécessiteuses, avant que les abeilles soient définitivement logées dans leurs quartiers d'hiver.

A toutes les colonies, nécessiteuses ou non, il faut procurer un logement convenable et bien conditionné sous le rapport de la chaleur ou de l'aération.

Il faut veiller à ce qu'aucun courant d'air ne passe dans l'habitation des abeilles et à ce que le pollen y soit en suffisance.

Aux colonies qui manqueront de pollen, on en donnera d'une ruche qui en aura de trop, ou on suppléera à ce manque par de la farine de froment, de seigle ou de maïs.

Si la maladie provenait d'une mauvaise nourriture (miel de sapin, de bruyère, etc.), on ferait bien de donner aux colonies souffrantes, après leurs sorties, un bon sirop de sucre candi.

CIRE GAUFRÉE

Pour répondre à plusieurs questions qui nous sont posées sur la cire gaufrée, nous mettons aujourd'hui en doctrine agricole un extrait de la brochure *Chardin* sur les ruches cubiques de M. l'abbé Voirnot.

1° Utilité des batisses

Les abeilles, installées dans une ruche nue, sont obligées de sécréter la cire pour la confection de leurs rayons. La cire est une sorte de graisse des abeilles qu'elles

(1) Voir n° de mars.

obtiennent sous l'influence d'une température élevée, en consommant une abondante nourriture et en gardant un repos quasi léthargique. Cette nourriture, il est vrai, ne leur coûte guère en temps de miellée; mais il en est tout autrement lorsqu'il la leur faut prendre dans le magasin aux provisions.

Et puis, que voulez-vous que fasse un essaim, logé en pleine miellée dans une ruche nue? Ne ressemble-t-il pas à ce cultivateur qui songerait seulement à construire un hangar au moment de la moisson? Pendant que notre essaim sera occupé à bâtir ses rayons, le soleil desséchera les fleurs, le mauvais temps viendra, et adieu la récolte.

Il est vrai que nos abeilles, aussitôt qu'elles auront construit suffisamment d'alvéoles, pour le berceau de leur jeune couvain, dans la proportion que nous avons indiquée ailleurs, chercheront à aller plus vite en faisant des alvéoles plus grands. Mais alors le remède sera pire que le mal, car la reine ne tardera pas à y déposer des œufs qui donneront naissance à une quantité de bourdons dont l'élevage et l'entretien feront une forte brèche aux provisions amassées.

L'Apiculture moderne a remédié à cet inconvénient par deux inventions que la génération présente et la postérité ne sauront trop apprécier :

1° L'extracteur, qui au moyen de la projection centrifuge permet d'extraire le miel sans détruire les rayons; ceux-ci, maintenus dans leur cadre, peuvent toujours être rendus aux abeilles, les dispensant ainsi de recommencer un travail onéreux.

2° La cire gaufrée, et nous ne nous occupons ici que de cette dernière, qui fournit aux abeilles une cloison médiane toute faite et la base des alvéoles qu'elles n'ont plus qu'à allonger. Cette base commencée étant en alvéoles d'ouvrières, les abeilles sont obligées de la continuer de même. Par là, l'élevage des bourdons se trouve naturellement supprimé, à moins de cas particuliers où les abeilles, pour protester, en vrais *révolutionnaires*, contre l'intervention de l'apiculteur, transforment quelques coins de la cire gaufrée en alvéoles de bourdons.

2° Fabrication de la Cire gaufrée

Il est regrettable que, pour la fabrication des feuilles gaufrées, on soit, dès le début, parti de données fausses. En effet, il résulte des expériences récentes de M. l'abbé Boyer et autres notoriétés apicoles, que la cire gaufrée, telle qu'elle a été faite jusqu'alors, est une cause de dégénérescence pour nos abeilles, à cause de ses alvéoles trop petits; le chiffre de 854 au décimètre carré, indiqué par M. l'abbé Collin, peut bien être celui des rayons de petites ruches en cloches où les abeilles s'étiolent faute de place, mais ce n'est pas celui des grands rayons de ruches bourguignonnes : les abeilles si robustes et si vigoureuses de cette région, celles qui fournissent en si grande abondance l'excellent miel du Gâtinais, naissent dans des berceaux plus vastes, dans des cellules de 800 environ au décim. carré.

Il y aurait là un sujet d'études que j'abandonne aux savantes recherches de nos publicistes apicoles. Pour moi, restant dans mon rôle de fabricant, j'ai fait construire, sinon sans peine, du moins à grands frais, de nouvelles machines, et seul en France, autant que je sache, je puis produire la cire à VRAIE BASE D'ALVÉOLES NATURELS, SOIT 800 CELLULES AU DECIM. CARRÉ.

Ce que, à mon grand regret, j'avoue n'avoir pu encore trouver, c'est le moyen, au cours actuel de la cire, de fournir des rayons gaufrés à 4 fr. le kilog. et au-dessous! On a cherché à faire du bon marché par un alliage de matières étrangères (1). Il en est résulté de graves déceptions qui, si la chose continuait encore, feraient condamner à tout jamais la cire gaufrée : ou bien les abeilles faisaient dédain du mélange qui leur était offert et bâtissaient à côté un rayon naturel; ou bien la bâtisse s'effondrait et écrasait dans sa chute une partie des abeilles et quelquefois la reine. Tant il est vrai que le *bon marché*, ou plutôt le *bas prix*, est toujours le *pire des marchés*.

« Méfiez-vous, dit le « RUCHER BELGE », des cires gaufrées à bas prix, lors même qu'elles porteraient l'épithète de *garantie pure*. »

(1) Certaine maison de commerce à grandes réclames, que je ne nommerai pas, m'a fait proposer dernièrement de lui gaufrer à la façon les rayons artificiels nécessaires à ses clients, en n'employant que *25 p. 0/0 de cire d'abeilles !* Inutile de dire que j'ai refusé.

« Et il n'est pas possible, continue le même journal, au prix actuel de la cire d'abeilles, en tenant compte du déchet, des frais de fabrication et autres, de fournir de bonne cire gaufrée, sans mélange, à moins de 4 fr. 50 le kilog » (1).

Le plus sûr serait de fondre soi-même sa cire avec l'excellente *Chaudière Dietrich* et de la gaufrer ensuite avec la *Presse Rietsche*. Si l'on ne peut ou si l'on ne veut s'astreindre à ce travail, long et minutieux, et qui exige une certaine habitude, il importe de s'adresser non pas au fabricant qui fournit à meilleur marché, mais à celui qui présente le plus de garantie d'honnêteté commerciale. Et certes, il n'en manque pas encore, surtout dans notre France !

Dans le commerce, il se fait habituellement trois numéros de cire gaufrée : la cire épaisse pour le nid à couvain, la moyenne pour les magasins, et l'extra-mince pour les sections.

On pourrait fort bien ne faire que deux divisions et se servir de la même cire épaisse pour le nid à couvain et pour le magasin, puisque les cadres de ce dernier, devant sans cesse passer à l'extracteur, exigent autant de solidité que ceux du premier.

Si ce n'était la dépense d'une première mise de fonds, je dirais donc de ne prendre que des feuilles épaisses (80 à 90 décim. carrés au kilog.) avec alvéoles profonds et bien prononcés, de façon que les abeilles, pour terminer le travail, trouvent ainsi la matière nécessaire, toute prête, sans être obligées de la produire elles-mêmes.

Quant à la cire des sections, il importe au contraire qu'elle soit extrêmement mince, afin de se faire sentir le moins possible sous la dent, lorsqu'on les consomme à table. — On blanchit quelquefois la cire au moyen de procédés chimiques qui en altèrent plus ou moins la pureté. Mieux vaut lui laisser sa couleur naturelle.

DIRECTOIRE

MAI

Mai ! tout n'est que parfum, rayon, douce harmonie.
Insecte, plante, oiseau, tout chante l'Eternel,
Et la terre féconde est un immense autel
Que Dieu dresse en l'honneur de sa Mère bénie.

Alors, on voit errer sous l'azur d'un beau ciel,
Passant et repassant, pleines de symphonie,
D'abeilles au travail l'ardente colonie
Qui butine de fleur en fleur le plus doux miel.

« Mai » c'est aussi le temps propice à l'essaimage.
A l'œuvre, apiculteurs! à l'œuvre avec courage,
Car les fleurs de sainfoin sont à maturité !

Ainsi donc vous aurez deux ruches au lieu d'une,
Et quand aura sonné pour vous l'heure opportune,
Vous cueillerez un miel en double quantité !

PHILOMEL,
en Berry.

---

(1) C'est à ce prix de 4 fr. 50 que nous pouvons livrer notre cire gaufrée, *en gros*, par 50 kilog. au minimum. Pour la vente au détail, par petites quantités, il y a nécessairement une augmentation de quelques centimes.

Miellées. — Dans beaucoup de contrées plus favorisées que la nôtre, mai est le mois des miellées abondantes. Les arbres fruitiers, le colza, le marronnier, l'érable, etc., fournissent aux abeilles miel et pollen en abondance. En Alsace surtout, où le trèfle incarnat et les crucifères se cultivent en grand, l'extracteur fonctionne, à la grande joie des apiculteurs. En Lorraine, en revanche, où beaucoup de cultivateurs ont abandonné la culture du colza, la miellée est moins importante.

Agrandissement des ruches. — Il faut néanmoins donner aux ruches tout l'espace nécessaire pour la ponte et l'emmagasinement du doux nectar. Il est indispensable que la reine ait à sa disposition beaucoup d'alvéoles vides, car la ponte peut s'élever journellement jusqu'à 3,400 œufs.

Essaims naturels. — Quand les abeilles, en mai et juin, se sentent à l'étroit dans leur demeure, elles l'abandonnent et s'en vont, avec leur mère, fonder une autre colonie. C'est *l'essaim naturel.*

Avant de partir, elles ont édifié plusieurs alvéoles de reines d'où sortiront de jeunes mères. Si la souche est faible, la 1re reine qui naîtra tuera ses rivales et la colonie n'essaimera plus. Si, au contraire, elle est forte, elle fournira un nouvel essaim qui partira avec une jeune reine : c'est un *essaim secondaire.* Il peut être suivi de plusieurs autres.

L'apiculteur, dont le principal objectif est la récolte du miel, doit autant que possible empêcher ou restreindre l'essaimage. L'essaimage étant une émigration, ce fait n'est pas si naturel que beaucoup semblent le penser et le croire. Chez les apiculteurs fixistes et dont les paniers ont une faible contenance, ce fait peut être considéré comme la règle, tandis que chez les mobilistes, à grandes ruches surtout, il n'est et ne peut être que l'exception. J'ai dit que l'essaimage avait lieu quand les abeilles se sentaient à l'étroit, d'où il suit que lorsqu'elles ont suffisamment de place, elles n'essaiment que rarement. Donc le moyen d'enrayer l'essaimage est de fournir à la reine forte la place nécessaire pour déposer ses œufs

Moyen d'enrayer l'essaimage. — J'ai indiqué en avril le procédé pour obtenir de fortes populations. Voici la suite, et ce moyen m'a jusqu'ici donné d'excellents résultats pour combattre l'essaimage. Il n'est pas infaillible ni radical, car il est presque impossible, certaines années, de l'éviter. On sait que « l'union fait la force », donc une colonie qui essaime rapportera avec sa souche beaucoup moins qu'une autre qui n'a pas essaimé. Au commencement de mai, je hausse mes ruches de la manière suivante : je prends tous les rayons du corps de ruche, à l'exception de celui sur lequel se trouve la reine, et je les place dans le magasin qui est de même grandeur que la ruche (je ne suis pas partisan des petits magasins) et je les remplace par des rayons vides. De cette façon la reine a à sa disposition 18 à 20 cadres qu'elle s'empresse de remplir de couvain. Celui placé en haut éclôt insensiblement et me fournit, la veille de la miellée, une colonie qui peut envoyer soixante à soixante-cinq mille abeilles aux champs. Cette colonie me rapporte en quelques jours un joli excédent et remplit en un temps relativement très court le magasin devenu vide. La reine ayant à sa disposition tout le corps de ruche, il est bien rare, sauf les années excessivement chaudes

et mellifères, que la colonie ait des velléités d'essaimer. Essayez, amis apiculteurs, et si vous réussissez, je me considérerai comme amplement récompensé !

Guermange, avril 1897. GILLET,
Instituteur.

UNE RÉPONSE
SUR LA MANIÈRE D'ARRÊTER LES ESSAIMS

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Le moyen dont j'ai parlé dans le nº de mars est d'une extrême simplicité et fort peu coûteux. Tous pourront en faire l'essai, attendu que la dépense ne dépassera pas un franc par rucher de 10 à 15 ruches en paille ou en bois.

Dans le cas qu'il déplairait, même les Harpagons n'auront pas à s'arracher les cheveux ou à pousser des gémissements à arrêter un essaim pour avoir fait une dépense ruineuse, *panamiteuse*.

Mon but a été d'attirer l'attention des apiculteurs sur l'essaimage, qui est la chose la plus importante incontestablement de l'apiculture, et qu'on a un peu négligée jusqu'ici.

Nous avons de très bonnes ruches. La renommée aux cent voix fait l'éloge des Layens, des Dadant et surtout des Voirnot.

Chacun garde ses préférences pour chacune : il est libre dans ses préférences. Outre la ruche vulgaire, il existe bien d'autres genres qui ont aussi leurs qualités intrinsèques et extrinsèques. On n'a qu'à arrêter son choix.

On connaît les remèdes à opposer aux quelques maladies des avettes. Ceux qui les ont expérimentés et fait connaître ont mérité la reconnaissance des apiculteurs.

On peut bénir l'apiculteur qui a découvert et appris à faire les essaims artificiels et celui qui a adopté l'essoreuse pour en faire un extracteur du miel : deux découvertes de notre siècle et d'une extrême importance apicole.

D'après le titre de votre Revue, les lecteurs d'icelle doivent donc faire un éclectisme des moyens les plus sûrs pour prévenir la perte des essaims, perte décourageante pour tous. C'est se rendre service.

Pour l'heure, je m'arrête, avec l'espoir que vous voudrez bien me réserver quelques pages pour exposer mon humble pensée à vos lecteurs.

Très respectueusement tout à vous.

CLAUDE DESHOMMES.

SA MAJESTÉ LA REINE DES AVETTES

I

L'histoire ancienne nous rapporte qu'un roi eut, un jour, l'idée saugrenue de se faire accompagner par ses soldats sur une montagne pour y satisfaire *coram publico* à un besoin que les rois sentent eux aussi.

Dans son discours à l'Académie française, Fénelon blâme avec raison l'historien qui a osé insérer dans son ouvrage ce cas royal, trop commun et trop connu, pour le transmettre à la postérité.

Mon dessein n'est pas d'en faire autant. Cependant, l'historien dit la vérité, toute la vérité et rien que la vérité, à la postérité ; et parfois le fait le plus insignifiant en apparence devient précieux en nous faisant connaître l'état d'esprit et de corps du per-

sonnage historique. Le respect ne doit point aller jusqu'à taire les faiblesses royales et tromper la postérité.

On est tenté de croire que Sa Majesté la reine des avettes n'est sujette à aucune faiblesse de la commune nature, si nous lisons les historiographes de Son Altesse Royale.

A l'unanimité ils affirment que la reine des avettes ne fait jamais rien ni seule, ni au milieu de ses légions, ni dans les plaines aériennes, ni dans son palais, où tous les meubles sont cirés et où il n'existe aucune vespasienne.

L'historien ancien est blâmé par Fénelon. Mais je l'excuse et le trouve humain : moi, je blâme les historiens apicoles et les trouve inhumains par politesse pour mes chers collègues ; je n'en citerai aucun, puisqu'ils sont aussi affirmatifs les uns que les autres. Quelles preuves donnent-ils à leur affirmation ? Aucune.

Cependant, après chaque hiver, nous racontent les historiens apicoles, les avettes se déchargent en dehors de leur logis et en laissent des traces incontestables.

Et Sa Gracieuse Majesté, oserais-je dire, n'imiterait pas ses filles ou ses sœurs ?

Elle ne sortirait plus de son palais, même pour se soulager de ce qui peut la gêner, depuis son vol nuptial jusqu'à son départ pour un nouveau royaume ou jusqu'à ses funérailles.

Tous les historiographes de Son Altesse dussent-ils me rejeter du nombre des humains et me reléguer parmi les bêtes pour avoir affirmé que Sa Gracieuse Majesté la reine des avettes sort de son palais et se soulage tout comme les autres avettes, que je l'affirmerais.

On pourra m'opposer le célèbre Frère Babas que j'ai eu l'honneur de connaître à Iseure (près Moulins-sur-Allier) pendant mes études. Ce savant Jésuite, qui a inauguré la cave ou la cantine des abeilles, a posé cet axiome souvent répété : « L'abeille ingère, digère, mais n'exagère rien. » Ce magnifique axiome qui donne raison à tous les vénérables historiens apicoles est-il un axiome absolu ? Sans le battre en brèche, qu'il me soit permis encore d'oser dire que Sa Majesté royale, tout comme les autres avettes, exagère un peu... de temps en temps. Même dans ce sujet, soyons philosophe, et disons avec Descartes : La reine mange, donc elle évacue.

La reine n'évacue pas dans son palais; donc elle imite le roi ancien qui s'en fut sur la montagne avec ses soldats.

Suis-je logique ? Suis-je fidèle historien ?

La reine sort de son palais par nécessité, de temps en temps. C'est un fait d'histoire naturelle bien clair et bien prouvé pour moi. Sa Majesté ne sort-elle pas encore par plaisir? Je serais porté à le croire. Je l'ai vue rentrer deux fois en son palais, très affairée, revenant de voyage. Ce fut ce double retour qui me suggéra les idées que j'écris, après avoir cru, sur la foi des historiens, que la reine était cloîtrée et ne sortait de son royaume qu'à la mort. Elle est libre. La porte de la Liberté lui est ouverte : pourquoi n'irait-elle pas pour humer l'air libre dans les rayons... du soleil ? Elle n'est point prisonnière. Puisqu'elle n'a pas un corps fantastique, mais un corps réel et organisé comme les autres avettes, elle peut sortir. Quand elle a pondu, peuplé son royaume, laissé ses filles soigner leurs petites sœurs et leurs grands frères au berceau, quel motif peut l'empêcher de promener Son Altesse Royale ; d'aller voir si les champs ont des fleurs, le soleil des rayons propices, l'atmosphère des rosées mellifères? Je suis donc partisan de la liberté. Mais combien de fois sort-elle dans le courant de l'été? Je ne saurais le dire.

Bientôt je citerai de nouvelles preuves en faveur des pérégrinations de la reine. Deux cas évidents en faveur de ma thèse ou plutôt de ce point d'histoire naturelle.

Claude Deshommes.

FEUILLES VOLANTES SUR L'APICULTURE

L'unité dans les travaux apicoles. — Puisque j'en suis aux *desiderata*, j'irai jusqu'au bout, et je dirai franchement ma pensée. Comme écrivain apicole à mes heures, j'appartiens à plusieurs Sociétés qui ont chacune un organe spécial. L'un est trimestriel, le second bi-mensuel, deux autres paraissent chaque mois. Il y a répétition forcée, sinon dans les termes mêmes, du moins dans la pensée, en général. — Les travaux à exécuter chaque mois sont sensiblement les mêmes, de la Bretagne à la Lorraine, et du Poitou à la Flandre; les erreurs qui se commettent sont aussi d'une nature identique. S'agit-il d'une étude remarquable, comme « l'Hivernage » de M. Maujean, ou « l'Œnomel » de M. Godon (pour ne parler que des plus récents articles), je les trouve *in extenso* dans toutes les publications apicoles. Il y a du bon là-dedans; car si un numéro se perd, les autres restent, et la dissertation n'est pas introuvable. Mais je considère que, pour exprimer la même pensée en une vingtaine de formes différentes, ainsi que pour trouver la matière du plus modeste numéro de périodique, il y a une grande masse de travail dépensée, — j'en sais quelque chose, moi qui ne fais que glaner pourtant! Et, au bout d'un certain temps, la fatigue arrête la publication qui se trouve interrompue..... momentanément au moins. Ce que je voudrais, ce serait quelque chose d'assez complet, un périodique assez bien fait, pour convenir à la partie de la France qui s'étend de la Meuse à la Loire, et des Vosges au Cotentin. Je prends une feuille apicole quelconque..... la *Revue éclectique*, par exemple, parce que je l'ai sous la main, et je considère que son contenu peut se diviser en plusieurs parties: 1° calendrier de l'apiculteur; 2° histoire naturelle des abeilles; 3° ruches et cadres; 4° dérivés du miel et emploi du miel et de la cire; 5° nouvelles des ruchers; cours du miel, de la cire, des essaims; enfin, les annonces, qui font vivre la publication.

Les travaux et les soins au rucher sont les mêmes chaque année, et ils pourraient être résumés, une fois pour toutes, chaque trimestre, dans une brochure spéciale, avec addition, pour certaines régions, lorsque celles-ci auraient des floraisons ou un essaimage à un autre moment que l'époque ordinaire. Ce cahier, revu et mis à jour chaque année, épargnerait bien du travail à l'écrivain; et ces préceptes, n'étant plus disséminés dans le journal, seraient plus facilement consultés par l'apiculteur. Le périodique, allégé de ces directions, offrirait plus de place aux autres parties de la science apicole, qui seraient mieux étudiées et mieux comprises par tous. J'estime que vingt collaborateurs, disséminés sur tous les points d'une grande partie de la France, apporteraient à une seule *Revue* des documents clairs, étudiés, et bien plus complets dans leur réunion, que si ces vingt écrivains travaillaient chacun à part pour un bulletin spécial.

En Bretagne. — Ma sortie contre l'étouffage m'a valu une explication claire et bien à la portée de tous, d'un procédé bien simple et très facile à exécuter — dans les conditions de la ruche bretonne. Tous les lecteurs de la *Revue* pourront en faire leur profit, et exécuter sur les ruches fermées en haut l'opération qui en fera des ruches à calottes, au grand profit de l'apiculteur, qui fera sa récolte plus aisément, et des abeilles, que le soufre ne menacera plus. C'est un progrès, et des plus marqués, en apiculture: le calottage est l'avant-coureur de la cessation de l'étouffage; partout où un récipient supplémentaire: hausse mobile, capot, ou boîte, est préparé en temps opportun aux abeilles, on peut compter sur une récolte en surplus (peu ou prou, suivant les saisons), et sont seules destinées à la mort les vieilles souches et les orphelines. Un peu d'habileté en plus, et le cadre mobile vient couronner l'œuvre.

Par expérience, j'insiste sur les conférences pratiques apicoles, la seule voie qui mène au succès parmi les masses. On a tant farci la tête de nos bons paysans de bourdes de toutes sortes — voire d'avis alléchants pour une fortune à gagner en risquant une somme minime: j'en ai tous les jours la preuve, — qu'ils veulent voir pour croire, et qu'ils ne se rendent qu'à une complète évidence. Soyons certains que, à

moins de frapper leur vue par une démonstration pratique, le plus bel éloge de la ruche à cadres et de l'extracteur trouvera nos vieux mouchiers indifférents à l'essai d'instruments coûteux.

Je termine par une réflexion que me suggère la lecture d'un journal apicole. Un correspondant, breton sans doute, émettait le vœu que les sociétaires dont l'*Abeille de Mérillac* est l'organe et le lien soient abonnés, tous, au susdit journal. Je ferai observer que la *Revue éclectique*, *notre Revue*, est bien mieux placée pour servir les intérêts bretons : elle touche, par ses extensions, à cette vieille province ; ses colonnes sont ouvertes à toutes les communications des sociétés provinciales, et son prix est de 3 fr. pour les membres des Sociétés apicoles ; ce prix de faveur doit être demandé en présentant un certificat du Bureau comme quoi l'abonné est bien sociétaire pour l'année courante. Je pense que cette simple formalité est bien préférable à la demande en bloc faite par les soins du trésorier, les bureaux ayant déjà assez d'occupations sans y ajouter le soin de percevoir l'abonnement et de le faire parvenir avec les listes complètes : c'est toute une comptabilité, — à moins que l'amabilité de MM. les membres ne soit exquise et sans bornes, comme il me plaît de le reconnaître chez quelqu'un d'entre eux.

Le Rucher : sa construction. — Si les abeilles parlaient !... comme elles auraient à en dire sur certain peuple de Micromégas qui les élève à sa guise, les pille, les vole, les fait mourir de faim, de froid, de misère, sous prétexte qu'elles n'ont pas encore montré leurs merveilleux dons à leurs maîtres ;... et qui verse des flots d'encre pour décider quel est le meilleur d'un cadre haut ou d'un cadre bas ! Un apiculteur de Flandre va prendre à partie son collègue de Provence sur cette question capitale, et, en attendant, nos abeilles passent l'hiver dans leurs ruchettes, exposées à toutes les intempéries : neiges, ouragans, gelées, inondations : les *Nouvelles des Ruchers* en sont la preuve.

Je ne passerai pas condamnation sur la ruche en plein air, ayant moi-même recueilli un essaim qui avait logé plus de trois semaines sous une grande branche d'un érable, dans une haie, et qui y avait construit quatre fort beaux rayons. Mais l'exception n'est pas la règle, et d'un fait particulier on ne peut déduire un principe général. Les abeilles se plaisent mieux si elles sont abritées ; le vent, la pluie, la neige ne les atteignent pas si aisément lorsqu'elles se trouvent sous un hangar ; les parois des ruches se conservent bien plus longtemps, le miel et les abeilles sont à l'abri des rôdeurs nocturnes tout aussi bien que de l'humidité ; ce sont là les principales raisons qui militent pour l'établissement d'abris permanents pour les abeilles. Ces abris sont nécessaires là où l'air est très humide, où la pluie est fréquente, où les brouillards se font sentir une grande partie de l'année. L'action successive du soleil et de la pluie sur la substance (paille ou bois) qui compose les parois des ruches détériore bien vite celles-ci, si l'on ne prend soin de leur venir en aide par une peinture souvent renouvelée ; c'est une dépense qui revient à intervalles réguliers, et qui à la fin, temps et matériaux compris, atteindra au chiffre que vous aurait coûté un rucher couvert, — que vous n'aurez pas. D'ailleurs, vous êtes libre : placez vos ruches en plein air, je n'y contredis pas, je l'ai pratiqué moi-même il y a quelques années ; mais j'ai un faible pour le rucher couvert, auquel l'expérience m'a forcé de recourir.

Vous êtes peut-être débutant, vous n'avez pas encore manié les abeilles ; mais, attiré par le charme de ces insectes, par leurs allées et venues, vous désirez les cultiver, et avoir quelques ruches dans votre verger. Pour que les colonies de mouches à miel fructifient, il faut que l'emplacement où elles se trouvent réunisse plusieurs conditions : 1° être à l'abri des vents dominants ; 2° présenter un espace ouvert, où les branchages ne gênent pas le vol des abeilles ; 3° fournir dans le voisinage des fleurs d'arbres fruitiers et de prairies, ainsi que de l'eau toute l'année ; 4° le devant du rucher, largement ouvert, doit regarder le sud-est, c'est-à-dire le soleil de dix heures, et être abrité par une haie ou un mur des vents de l'ouest (pluie) ou du nord (gelée).

Votre jardinet présentant ces avantages, vous projetez l'achat de colonies, une douzaine pour commencer. Un instant ! Le lieu où vous placerez vos abeilles peut

n'être que médiocrement mellifère, je veux dire qu'il ne produit que peu de fleurs, et vos abeilles iront s'appauvrissant une grande partie de l'année, ramassant à peine de quoi vivoter elles-mêmes ; elles ne vous donneront que rarement une récolte supplémentaire, et vous ne retirerez pas l'intérêt de votre capital engagé. L'expérience seule peut nous apprendre si l'endroit choisi est convenable, et nous devons en faire l'épreuve si nous voulons agir plus tard en pleine connaissance de cause. *Nous nous contenterons* de quatre colonies, achetées vers le premier avril, et que nous placerons sous un abri des plus sommaires : quatre piquets soutenant quelques planches recouvertes de tuiles ; pour préserver les ruches de la pluie, des planches de rebut, assemblées le mieux possible, ce sera tout notre rucher. Nous aurons ruminé à notre aise, pendant les soirées d'hiver, les *Causeries* de Froissard (3 fr.) ou le *Manuel* de Thibaut (1 fr. 25), et nous attendrons les résultats. Si la place est convenable, notre rucher prospérera en essaims et même en miel, et il y aura, au bout de deux ans, un progrès sensible, en même temps que le noyau d'un rucher important. Alors, et seulement alors, nous construirons, pendant la morte-saison, un abri confortable pour nos ouvrières ; nous donnerons, tout prochainement, nos instructions pour l'édifier.

Si, malgré tous nos soins, nos ruches n'ont pas prospéré, nous chercherons quelque endroit plus favorable à notre dessein, et nous y transporterons nos colonies, sans nous obstiner à une culture à laquelle le terrain est ingrat. Nous n'aurons, de cette manière, perdu qu'au minimum notre argent et nos peines ; mais nous aurons acquis une expérience très utile et nécessaire, le métier d'apiculteur étant tissu de surprises tantôt gaies et tantôt désagréables.

X., *apiculteur meusien.*

REVUE DES REVUES, AVEC QUELQUES COMMENTAIRES

Dans l'*Abeille bourguignonne*, le Frère Jules nous a parlé longuement de la *loque* ; ses causes ; date de son apparition ; sa contagion ; du remède et de ce qui lui est arrivé, et il termine ainsi : « Faut-il conclure que je ne croie pas aux ravages de la loque ? Non, certes. Je la considère bien comme un des principaux fléaux de l'apiculture ; mais ce que je crois, c'est qu'on a exagéré sa contagion et son incurabilité. »

Avec M. Bahand, je crois que les « spores de la loque forment autant de grains de poussière qui s'attachent aux abeilles comme à tous les corps avec lesquels elles entrent en contact, et propagent la maladie dans la ruche et au loin ». Mais, avec lui aussi, je crois que « ce sont les êtres débiles, mal portants, mal nourris, qui sont surtout atteints ». Je crois aussi que lorsque la loque entre dans un rucher, si c'est une colonie isolée à laquelle il sera arrivé un accident, l'homme du métier aura bientôt fait de le reconnaître et d'y mettre bon ordre. Si, au contraire, il y a, de la part de l'apiculteur, incurie ou mauvais procédés, la cause qui a produit la loque dans telle ou telle ruche la produira également dans ses voisines.

« Ayez donc, dans des cires propres, des populations vigoureuses, et espérons qu'en se brossant, les abeilles sauront se débarrasser de cette funeste poussière qu'on appelle les spores de la loque. »

Nous sommes du même avis que le Frère Jules : des cires propres et des populations vigoureuses, et on n'aura plus de loque !

Naahhla ou l'*Abeille* (Bulletin de la Société des Apiculteurs algériens) nous donne différentes recettes pour employer le miel ; mais nous copions pour nos lecteurs celle qui a trait au *Nougat de Montélimar :*

« On prend 6 kilos de beau miel, le plus blanc possible, que l'on met dans une bassine à fond plat et même dans une autre, puis on chauffe bien le fourneau que l'on couvre de cendres, avant de mettre le miel sur le feu, afin que la chaleur soit plus douce, car le miel ne doit pas bouillir ; on remue toujours le miel avec une forte spatule de bois ; moins le feu sera fort, plus le nougat sera blanc. Lorsque le miel est cuit au boulet, ce qui se reconnaît en trempant le doigt dans l'eau fraîche, ensuite dans

le miel et le reportant subitement dans l'eau fraîche, s'il reste une petite boule au bout du doigt, on jette dans le miel ainsi préparé 30 blancs d'œufs battus en neige très ferme ; on tourne le plus vite possible et partout ; dans le cas contraire, les œufs pourraient trop cuire. Pour obvier à cet inconvénient, on se sert d'une grande cuiller pour mettre les œufs que l'on mélange au fur et à mesure, en tournant très vite la spatule, dans toute la bassine, afin que les blancs ne prennent pas au fond. Le feu doit être très doux, lorsque les œufs sont mélangés. Pour savoir si le nougat est cuit, on prend un couteau dont on trempe la pointe dans la pâte à une profondeur d'environ 30 centimètres ; on met refroidir dans un lieu frais la pâte enlevée par le couteau sans la toucher avec les mains. Lorsque cette pâte est froide, on frappe la lame du couteau sur quelque chose, sans que la pâte touche à rien ; si cette pâte saute au loin, le nougat est cuit. Dans tous les cas, il vaut mieux laisser bien cuire, car on évite ainsi la coulure. Avant de façonner la pâte, on a préparé 12 kilos d'amandes épluchées et séchées, et on les met au four pour qu'elles chauffent doucement. On prend aussi 2 kilos de sucre en poudre sur lequel on verse 10 gouttes d'essence de citron ou de néroli, et on fait chauffer le tout au four. Lorsque le tout sera chaud et que la pâte sautera de la pointe du couteau, on mélangera d'abord le sucre, on ajoutera les amandes, le plus vite possible, afin que le nougat ne jaunisse pas sur le feu. On placera ensuite des feuilles d'orties, en étalant d'abord la pâte sur une première couche d'orties ; on recouvre avec d'autres orties, et on place une planche par-dessus ; on appuie alors sur celle-ci, afin que l'ortie supérieure se colle bien partout. »

Pas besoin d'ajouter que si l'on veut produire une quantité moindre de nougat, on n'a qu'à diviser proportionnellement les chiffres d'ingrédients ci-dessus donnés.

Allons, pâtissiers, fabricants ou marchands de sucreries diverses, faites, pour les enfants et les jeunes gens, pour mettre comme dessert sur nos tables, pour offrir dans tous les endroits où le public s'assemble, faites de bons nougats au miel. Personne ne vous en voudra chez nous d'imiter le bon nougat de Montélimar qui ne perdra rien de son renom.

LERICHE.

CONSTRUCTION DES CADRES

Comment M. G. M. Doolittle s'y prend pour faire construire à ses abeilles des cellules d'ouvrières.

Quand une colonie n'est pas assez forte pour payer à son maître le luxe d'un essaim pendant ou un peu avant la miellée principale, cette colonie se voit dans la nécessité de construire des alvéoles d'ouvrières dans lesquels la reine aura la possibilité d'élever une population suffisante pour essaimer. Il suffit donc de faire en sorte qu'une colonie soit privée de ses rayons d'ouvrières pour forcer ces dernières à construire exclusivement les rayons qu'on désire. Pour cela, M. Doolittle choisit toutes celles de ces colonies dont il n'espère pas pouvoir tirer un surplus de récolte. Cela se pratique au commencement de la miellée. Il leur ravit donc généralement la totalité de leurs rayons, leur en laissant un seul plein de miel et quelquefois un autre avec quelque peu de couvain. Ce qu'il enlève à ces colonies, il le donne à d'autres déjà fortes, ce qui met celles-ci à même de fournir de splendides récoltes. Aux colonies ainsi privées de leur couvain il donne un, deux ou trois cadres amorcés, ou même déjà commencés. En tout cas, dit-il, il faut laisser un cadre de provision, par crainte de mauvais temps. Si, ajoute-t-il, le propre nombre de cadres amorcés est donné, les abeilles s'empresseront de bâtir ces cadres qui seront remplis aussitôt par la ponte de la mère et continueront à bâtir ainsi jusqu'au moment où les premières ouvrieres sortiront des nouveaux cadres. Sitôt donc que l'on juge la colonie sur le point d'avoir complété ou à peu près les cadres, il faut renouveler l'opération. Seulement, dit l'auteur, les abeilles ne mettront pas la même diligence à leur première fois, à moins qu'on ne leur laisse un certain nombre de cellules operculées prêtes à s'ouvrir. De cette façon, dit l'auteur, les colonies choisies peuvent continuer à construire des rayons d'ouvrières pendant toute la saison ; seulement, après les deux premières opérations, il importe de laisser de plus en plus de cellules operculées, afin d'avoir un nombre suffisant de cirières à l'ouvrage, car les vieilles

abeilles, comme chacun sait, sont de pauvres architectes. M. Doolittle réussit toujours à continue ses constructions jusqu'au temps de la miellée, en insérant en temps opportun des cadres amorcé au milieu du couvain. Par cette méthode M. Doolittle construit des cadres d'ouvrières par centaines.

FRIGENT.

RECETTE POUR LE PAIN D'ÉPICES

Ayant disposé en rond sur la table 600 grammes de farine de seigle, versez dans la fontaine et peu à peu 300 grammes de miel et autant de mélasse que vous avez fait bouillir ensemble ; ajoutez-y 20 grammes de potasse blanche dissoute dans un peu de lait ; remuez, et quand votre pâte est parfaite, mélangez vos épices en poudre : anis, macis, girofle, cannelle, coriandre, zeste, etc.

Pétrissez, pliez, repliez, allongez plusieurs fois votre pâte, et quand elle aura pris assez de corps, vous la roulerez en boule et la mettrez au frais quatre ou cinq jours dans une corbeille.

Au moment de diviser votre pâte en fractions que vous façonnerez à votre idée, mélangez-y *ad libitum* des découpures d'angélique, d'écorce de citron, d'orange ou de cédrats confits.

Ceci fait, recouvrez vos pièces de blanc d'œuf, cuisez à four doux, et, aussitôt retirés, glacez-les.

Poitiers. — Typ. Oudin et Cie. *Le Gérant :* H. VÉNIEN.

Nº 6 QUATRIÈME ANNÉE Juin 1897

REVUE ÉCLECTIQUE D'APICULTURE

MENSUELLE

Prière de s'adresser : pour l'administration et la rédaction, à M. l'abbé METAIS, curé de Jaulnay (Vienne)
pour les annonces, à M. l'abbé DELAIGUES, curé de Ste-Fauste par Nenvy-Pailloux (Indre)

CHRONIQUE

Concours de Paris

Notre collaborateur M. Leriche nous envoie la liste des Lauréats du Concours général agricole de Paris, à la galerie des Machines, du lundi 5 avril au mercredi 14 avril 1897:

EXPOSANTS PRODUCTEURS :

Miels, Cires et Hydromels.

Médaille d'or : M. Pommery Edmond, au Nouvion-en-Thiérache (Aisne) ; M. Duviguet Léon, à Trilport (Seine-et-Marne).

Médaille d'argent, grand module : M. Lefèvre Emile, à Francastel (Oise) ; M. Malézé Louis-Eugène, à Nogentel (Aisne).

Médaille d'argent : M. Minoret Alfred, à Saint-Alban-des-Villards (Savoie) ; M. Sonnier Louis-Albert, à Charny (Seine-et-Marne) ; M. Gourié Jules, rue de l'Epargne, 2, à Thiais (Seine).

Médaille de bronze : M. l'abbé Delaigues, à Sainte-Fauste (Indre) ; M. Péron Jules-Léon, à Lépinière, commune de Chézelles (Indre) ; M. Brancourt Eloi, à Crécy-sur-Serre (Aisne) ; M. de Baudicour Prosper, au Blanc-Buisson, commune de Saint-Pierre-du-Mesnil (Eure) ; M. Loraille Ludovic, à la Ferrière-Béchet, près Séez (Orne); M. Sonnier Victor, à Charny (Seine-et-Marne).

Mention honorable : M. Papot, à Brioux (Deux-Sèvres); M. Couquaux Maurice, à Biard, près Poitiers (Vienne); M. Pourcelle Emile, à Cantigny, par Montdidier (Somme).

EXPOSANTS MARCHANDS :

Médaille d'or : M. Troubat P., à Montluçon (Allier); M. Lemée Victor, rue de l'Université, 34, à Paris.

Médaille d'argent : M. Delahaye Adolphe, rue Richer, 34, à Paris; M. Gariel Raymond, quai de la Mégisserie, 2 *ter*, à Paris ; Mme Kraft, rue Lafayette, n° 207, à Paris ; M. Mairé Louis, à Levallois-Perret (Seine) ; Mlle Manet Marie, avenue d'Ivry, 20, à Paris.

Médaille de bronze : M. Dienst C., passage Bosquet, 25, à Paris ; M. Pessoz Marcellin, rue de Rivoli, 158, à Paris.

Nous trouvons encore parmi les exposants producteurs : MM. Baux Charles, à Vitry-sur-Seine (Seine) ; Demarcy Clodomir, à Cavillon (Somme) ; Fournier Achille, a Monnerville (Seine-et-Oise) ; Granier Pierre, à Lambruisse (Basses-Alpes); Guilleminot Albert, à Courtangy, commune de Crépaud (Côte-d'Or) ; Luche Léopold, à Puisseaux (Loiret) ; Moret Ernest, rue des Tanneries, 7, à Touvene (Yonne) ; Plateau Joseph, à Chézy-sur-Marne (Aisne) ; Prévet Ernest, à Andilly (Seine-et-Oise) ; Richermoz, à Peisey (Savoie) ; Simon Jean-Baptiste, à Lambruisse (Basses-Alpes) ; Simon Joseph, à Prasgondrans, commune de Verel-Pragondran (Savoie) ; Tarry E., rue de la Rivière, 78, à Bordeaux (Gironde) ; Vesque Octave, à Andilly (Seine-et-Oise).

Honneur à ces travailleurs qui n'ont point eu peur de venir à Paris, même de bien loin, pour exposer leurs produits. S'ils n'ont point été récompensés — et malheureusement tous les exposants ne peuvent l'être, puisqu'il n'y a pas assez de récompenses pour eux — nous ne les signalons pas moins à l'attention de tous nos lecteurs.

Nous avons oublié M. Mignot-Vérité, le célèbre agriculteur et apiculteur d'Oursel-Maison (Oise), qui a été mis hors concours comme *membre du jury* nommé par les exposants.

Nous trouvons aussi parmi les exposants marchands : MM. Auger Ed., à Dijon (Côte-d'Or) ; Lagache G., rue des Petits-Champs, 13, à Paris ; Thiolon, rue Saint-Sulpice, 6, à Paris, qui n'ont point été récompensés. Nous avons oublié M. Salmon Alexandre, rue des Acacias, n° 8, à Paris, qui a été nommé *membre auxiliaire du Jury*, nommé par les exposants et par conséquent hors concours.

Les membres du Jury étaient : MM. Laurent-Opin, secrétaire de la Société d'Apiculture et d'Insectologie de l'Aisne (président) ; Duprest Emile, vice-président de la chambre syndicale du commerce de l'Epicerie, rue Letort, 26, à Paris ; Collin, à Valant-Saint-Georges (Aude) ; Mignot-Vérité et Salmon A., précités.

Parmi les produits des colonies françaises et des pays soumis au Protectorat français, on trouve du miel chez M. Admed Ben Aïach, rue Vieille-du-Temple, n° 64, à Paris ; de la cire jaune, chez M. Cahen Gaston, rue Ernest-Renan, 57, à Issy-les Moulineaux (Seine) ; du miel et de la cire, chez M. Cottin Alfred, rue de Paris, n° 62, à Saint-Denis (Seine) ; de la cire, chez M. Delaine E., boulevard de Belleville, 128, à Paris. MM. Cahen et Cottin ont obtenu une *médaille d'argent* pour l'ensemble de leur exposition.

Tous les instruments d'apiculture étaient exposés *hors concours* par M. Moret, à Tonnerre (Yonne); Gariel à Paris ; Thiolon à Paris; M. Salmon H., d'Amiens, exposait son alambic à cône à distiller l'eau-de-vie de miel.

Parmi les livres et journaux apicoles, on trouvait : M. Delaigues, à Sainte-Fauste (Indre), qui exposait toutes ses publications sur l'apiculture, son calendrier apicole et la *Revue éclectique d'apiculture* (l'*Union apicole*, etc.); M. Couquaux (précité) qui exposait une brochure sur le miel; M. Leriche, publiciste, à Amiens, qui exposait aussi toutes ses publications sur le miel, la cire, l'hydromel, l'eau-de-vie de miel, la liqueur au miel et la *Revue éclectique d'apiculture* (*l'Auxiliaire de l'apiculteur*), etc. Nous n'avons point vu d'autres journaux apicoles. On dirait même que l'*Apiculteur* entre autres se désintéresse de ce concours.

Concours et Exposition de Bourges

Section d'Apiculture

On lit dans le *Journal du Cher* du 19 mai :

La section d'apiculture n'est pas la moins intéressante : on peut voir là une ruche habitée, tout un matériel et des ouvrages d'enseignement apicole, œuvres de M. l'abbé Delaigues, curé de Sainte-Fauste (Indre), et vice-président de la Société d'apiculture du Centre.

M. l'abbé Delaigues est l'inventeur de la ruche dite scolaire ; dans une sorte d'armoire, le savant abbé est parvenu à loger une ruche remplie de ses laborieuses ouvrières, et, dans de petits casiers, à droite et à gauche, tous les instruments nécessaires à l'apiculture.

On voit quelles instructives leçons de choses on peut donner, grâce à cette installation dans toutes les écoles, où l'on devrait davantage professer l'apiculture, qui peut devenir pour nos campagnes une nouvelle et abondante source de revenus ; on pourra désormais, avec la ruche scolaire, joindre à l'enseignement théorique une démonstration pratique.

M. l'abbé Delaigues a été récompensé, comme il le méritait, par l'attribution de la plus haute récompense réservée à sa section, une médaille d'or.

Son excellent miel coulé en pots a, en outre, valu à M. Delaigues une médaille d'argent grand module. M. Marnat, un des plus distingués apiculteurs de Bourges, a mérité le même prix *ex æquo* pour son miel, également coulé en pots. Nous n'avons jamais vu un sucre d'une blancheur aussi immaculée et d'un goût aussi délicat.

A l'exposition apicole, M. Marnat représente la chocolaterie au miel d'Hautmont. La fabrication du chocolat avec le miel, substitué au sucre, vient d'ouvrir aux produits de l'apiculture un important débouché ; la fabrication du nouveau chocolat ne peut manquer, en effet, de donner lieu à de gros achats, et la consommation de ce comestible ne saurait qu'augmenter, car il est tout simplement exquis (1).

Madame Chénon de Léché a exposé des spécimens de son rucher du Solier. Son miel, qui a déjà affronté les concours, a obtenu à celui de Bourges un très légitime succès. Les produits du Solier se distinguent par une finesse de goût que les gourmets, après les jurés, ont été unanimes à proclamer.

Parmi les autres exposants de cette section, citons M. Raymond, capitaine-trésorier à Châteauroux, dont l'hydromel a fait les délices des jurés. Voici encore une boisson agréable, que l'antiquité déclarait digne des dieux, et que tous les apiculteurs peuvent fabriquer. C'est aussi un autre et sérieux débouché pour les produits des ruchers.

M Palice expose son matériel apicole ; on sait que dans ce genre de fabrication, cet industriel est depuis longtemps passé maître. Aussi a-t-il obtenu deux premiers prix. Ses ruches offrent un aspect charmant et attirent beaucoup de visiteurs et d'amateurs.

2e section : Miel en rayons. — 1er prix, méd. arg. gr. mod., M. Péron, à Lépinière (Indre).

3e section : Cires. — 1er prix, méd. arg. gr. mod., M. Monjoin-Dussault, à Châteauroux.

La série des conférences apicoles faites par l'abbé Delaigues et les démonstrations pratiques, à l'aide de sa ruche scolaire qu'il avait exposée, ont obtenu un véritable succès et valu au conférencier les éloges des autorités municipales et ministérielles. Aussi à la réunion plénière des membres de toutes les Sociétés, sous la présidence de M. l'inspecteur général d'agriculture, l'infatigable conférencier a-t-il fait accepter, à l'unanimité, les trois propositions suivantes touchant l'apiculture dans les prochains concours :

1° Nomination d'un apiculteur-expert pour aider le jury dans ses opérations des produits apicoles, comme on l'a fait pour les vins.

(1) Lire plus bas l'article de M. l'abbé David sur le chocolat.

2° Classement des dérivés du miel, vinaigre, hydromels, œnomel, gâteaux, chocolat au miel, etc.

3° Encouragement par des récompenses distinctes pour les apiculteurs vulgarisateurs, propagateurs, par les livres, les conférences et les inventions.

Messieurs, a dit en terminant l'orateur, je remercie M. l'inspecteur et tous ces Messieurs de leurs dispositions bienveillantes : il est rationnel, pour donner un essor à l'apiculture, que non seulement vous encouragiez et récompensiez les producteurs, mais surtout les consommateurs, les industriels qui trouvent le débouché des miels par la fabrication des hydromels, des vinaigres, des liqueurs, des gâteaux, du chocolat au miel, etc. La grande consommation sera la sauvegarde de la grande production dans notre pays.

La Question des Octrois

Voici ce qui a été voté par le Sénat le 4 juin, relativement aux droits d'octroi sur les boissons dites hygiéniques (vins, cidres, poirés, *hydromels,* bières) :

Art. 1. — Les communes auront la faculté d'abolir tous les droits d'octroi sur les boissons dites hygiéniques (citées plus haut) ; à défaut de suppression totale, elles seront obligées d'abaisser les droits existant dans la limite des tarifs prévus par la présente loi.

Art. 4. — Dans les communes qui continueront à imposer les boissons hygiéniques, les droits ne pourront, en aucun cas, excéder le tarif suivant, en ce qui concerne les vins, les cidres, poirés ou *hydromels.*

(Nous ne donnons dans notre Revue que le tarif des *cidres, poirés* et *hydromels,* qui est le même) :

Communes d'une population agglomérée de 6000 âmes et au-dessous	0 35
Communes de 6001 à 10.000 âmes	0 50
— de 10.001 à 15.000 âmes	0 60
— de 15.001 à 20.000 âmes	0 85
— de 20.0001 à 30.000 âmes	0 95
— de 30.001 à 50.000 âmes	1 15
— de 50.001 et au-dessus	1 25

(Il est bien entendu que c'est par chaque hectolitre de la boisson hygiénique.)

Art. 5. — Tous les tarifs d'octroi seront en conséquence revisés dans un délai de trois ans à partir du 1er janvier qui suivra la promulgation de la présente loi, ou, s'ils viennent à expiration avant ce délai, à la fin de la période pour laquelle ils ont été approuvés.

Art. 6. — Le régime suivant est établi pour la ville de Paris.

..... 2° De 2 fr. par hectolitre sur les cidres, poirés et *hydromels.* Il résulte de cette loi que tous les apiculteurs doivent s'unir pour demander que les droits d'octroi soient abolis sur notre boisson hygiénique favorite : l'*hydromel.* Le mieux ne serait-il point de s'entendre avec les viticulteurs, les fabricants de cidres et poirés et les brasseurs ? Un vaste pétitionnement n'est-il point nécessaire ?... Leriche.

Apiculteurs, ne soyons pas dupes.

Permettez-moi, cher M. le Directeur, de répéter après vous ce conseil que vous donniez il y a quelques jours dans le numéro d'avril de la *Revue.* Nous y sommes d'autant plus autorisés que ces Messieurs

qui prétendent nous vendre du chocolat au miel n'ont répondu depuis deux mois à aucune des questions que je leur adressai par la voie de votre excellente *Revue*. Pas un des apiculteurs de la région d'Avesnes ne s'est levé pour dire : « Je suis de la Société et j'affirme que le chocolat livré au commerce par la Société d'Hautmont est réellement fabriqué avec du miel ».

M. le directeur de la « Chocolaterie au miel », prévenu par moi que j'allais sans façon lui poser publiquement quelques questions indiscrètes, me faisait l'honneur de me dire par sa lettre du 3 février dernier que « si je voulais bien lui transmettre le journal, il y répondrait ».

Vous lui avez transmis le journal, n'est-ce pas ?... Et... il a gardé....

«... de Conrad le silence prudent. »

Nous lui demandions de nous donner une analyse officielle de son miel. On n'en a rien fait, et il faut bien ajouter que la fédération des apiculteurs, dont le but est la défense des intérêts apicoles, garde aussi sur ce sujet une réserve des plus préjudiciables.

La Société de la « Chocolaterie au miel » affirme qu'elle a trouvé le procédé d'assimiler le miel au cacao. Or, jusqu'ici on ne nous a pas prouvé que le miel entrait réellement dans la composition du chocolat mis en vente.

Par contre, les RR. Pères d'Aiguebelle, consultés, ont bien voulu nous répondre ce qui suit :

N.-D. D'AIGUEBELLE
(DRÔME)
—
CHOCOLATERIE

11 février 1897.

MONSIEUR LE CURÉ,

La question dont vous voulez bien nous entretenir fut, il y a quelques années déjà, examinée par notre maison. Après des essais répétés, nous dûmes abandonner entièrement l'idée que nous avions eue d'un chocolat au miel.

Le goût particulier du miel ne s'harmonise pas avec celui du cacao, il le domine, lorsque l'on veut fabriquer du chocolat avec ces deux seuls produits, et l'on obtient un mélange bizarre que l'on ne peut mettre en vente.

Agréez.....

Pour le Procureur général,
FR. JEAN-BAPTISTE.

De là il ressort clairement qu'il faut neutraliser le miel et lui enlever son arome, pour ne pas produire, en fait de chocolat, un « mélange bizarre », facile à reconnaître à la dégustation ; mais il pourrait se faire qu'un habile chimiste ait trouvé le procédé, et ce pourrait être le cas de la « Chocolaterie d'Hautmont » ! Car leur chocolat n'a absolument aucun goût de miel ; et bien malin serait celui qui le distinguerait de ses similaires.

Mais s'il en est ainsi, le miel avant son incorporation au cacao a dû subir cette préparation qui a neutralisé son parfum. Or y a-t-il quelqu'un qui en ait vu un échantillon et qui l'ait goûté ?

M. Sevalle, l'honorable rédacteur de *l'Apiculteur*, « dont la chocolaterie au miel » se réclame (Lettre du 3 février), pourrait-il nous dire s'il a pu en déguster ? peut-il affirmer à ses nombreux lecteurs que ce chocolat est bien fabriqué avec du miel ? Son témoignage nous serait précieux en la circonstance.

Enfin, les miels de la région d'Avesnes ne doivent pas être inépuisables. Les apiculteurs de cette contrée ne pourraient-ils pas nous dire s'ils fournissent du miel à cette chocolaterie? En dehors d'eux, les apiculteurs qui en auraient fourni nous rendraient service en nous le faisant savoir. L'annonce de la Sociéte insérée dans les journaux d'apiculture se termine par cette petite note très suggestive:

« La Société est acheteuse de *miel français* 1er *choix garanti pur* à « l'analyse; envoyer échantillon, en indiquant la quantité disponible. »

J'en ai offert pour ma part *sans en avoir*, et on m'a répondu par un memorandum où l'on déclare n'en avoir pas besoin pour l'heure. Cela peut être ; mais si l'on répondait la même chose à tout le monde !!! Ce serait à voir !!

Abbé David,
curé de Sens-Beaujeu (Cher).

Domesticité des abeilles.

M. l'abbé Pelletier, curé de Montgauguier (Vienne), intrigué comme tant d'autres par l'article de M. Claude Deshommes sur la domesticité des abeilles, publié dans notre numéro de mars, nous fait l'honneur de nous demander si le moyen infaillible de soumettre pour toujours les abeilles à la direction et à la volonté de l'homme n'a pas déjà été cité par Virgile.

Notre correspondant de l'Allier insinue que le moyen est ancien et que son secret est renfermé dans certaines plantes.

On lit en effet au livre 4me des *Géorgiques*, vers 58, le passage suivant dont voici la traduction :

« Dès que tu verras, par un beau jour d'été, le jeune essaim, échappé du berceau maternel,
« s'élever au haut des airs comme un épais nuage, et flotter au gré des vents, suis-le des yeux
« dans son vol. Il cherchera les bords fleuris d'un clair ruisseau et l'abri de quelque feuillage.
« Parfume ces lieux de *mélisse* et de *milinet*, *odeurs chéries* des abeilles, puis fais retentir l'airain,
« et frappe les bruyantes cymbales de la Mère des dieux, et tu verras tes abeilles se rendre d'elles-
« mêmes dans leurs demeures parfumées, et s'y livrer à leur travail accoutumé. »

A M. Deshommes de faire la réponse.

L'empereur d'Autriche apiculteur et protecteur de l'apiculture

L'empereur actuel d'Autriche, François-Joseph, possède un rucher dans son jardin particulier, non loin de ses fenêtres, pour l'avoir sans doute à la portée de ses yeux, et il subventionne généreusement le budget apicole de ses Etats. Ce budget s'élevait, il y a quelques années, à près de 60,000 fr. pour l'entretien des ruchers-écoles et les traitements des professeurs. Souvenons-nous qu'en France, sous le second empire, on allouait 57 fr. et quelques centimes à M. Hamet, directeur du Rucher du Luxembourg! Et maintenant?....

Les Compagnies de Chemin de fer

Il nous revient de divers côtés que certaines Compagnies de chemin de fer assimilent les ruches vides à des objets de luxe, et par conséquent elles font payer au destinataire le tarif maximum comme pour des objets très encombrants, tandis que pour les châssis de serre et d'autres articles bien plus encombrants, on applique un tarif bien plus doux. Prière aux grandes Compagnies d'abaisser leur taxe en faveur de l'apiculture.

TABLEAU COMPARATIF DES DROITS DE DOUANE. — MIEL

DROITS de DOUANE à l'entrée en	QUOTITÉ du DROIT dans chaque pays	UNITÉ de PERCEPTION dans chaque pays	QUOTITÉ du DROIT équivalent en France	UNITÉ de PERCEPTION équivalent en France
Hollande	2 florins 50	les 100 kil.	5 fr. 30	les 100 kil.
Autriche	6 florins	les 100 kil.	15 fr. »	les 100 kil.
Suisse	15 francs	les 100 kil.	15 fr. »	les 100 kil.
France { tarif général			15 fr. »	les 100 kil. net
France { tarif minimum			10 fr. »	les 100 kil. brut
Suède	10 ores	le kil.	13 fr. »	les 100 kil.
Norvège	20 ores	le kil.	26 fr. »	les 100 kil.
Espagne	30 pesetas	les 100 kil.	30 fr. »	les 100 kil.
Allemagne	40 marcs	les 100 kil.	50 fr. »	les 100 kil.
Belgique	18 francs	les 100 kil.	18 fr. »	les 100 kil.
Roumanie	25 francs	les 100 kil.	25 fr. »	les 100 kil.
Grèce	0 fr. 75	l'ocque de 1 k. 280	58 fr. 59	les 100 kil.
Russie	1 rouble 20 kopeck	le poud brut de 16 k.380	26 fr. 87	les 100 kil.
Turquie	8 0/0	ad valorem	8 fr. 0/0	ad valorem
Portugal	35 reis	le kil.	17 fr. 50	les 100 kil.
Brésil	250 reis	le kil.	65 fr. »	les 100 kil.
Mexique	0 fr. 25 c.	le kil.	25 fr. »	les 100 kil.
Etats-Unis	20 cents de 0 fr. 0518	le gallon de 3 l. 785	27 fr. 37	l'hectolitre
Japon	1 yen 05 cent.	les 100 catties de 0 k. 604	9 fr. 28	les 100 kil.
Chine	0 taël 900 (1)	les 100 catties de 0 k. 604	10 fr. 75 à 13 fr. 71	les 100 kil.
Iles Philippines	5 fr. »	les 100 kil.	5 fr. »	les 100 kil.
Haïti	0 fr. 04 c.	la bouteille		
République dominicaine	0 fr. 10 c.	le gallon de 3 l. 240		
Canada	3 cents	la livre de 0 fr. 0518		
Ile Maurice	2 roupies 97 cents	l'hectolitre		
Australie	2 d.	la livre		
Iles Balrama	2 p.	le gallon		
Italie				

(1) Le cours du taël est variable.

Les Droits des propriétaires d'Essaims et de Ruches

Voici une loi protectrice des abeilles qui est bien ancienne — elle date du 28 septembre 1791, — mais qui est toujours en vigueur, et n'a même jamais été remaniée :

« Le propriétaire d'un essaim a le droit de le réclamer et de s'en saisir tant qu'il n'a pas cessé de le suivre ; autrement l'essaim appartient au propriétaire du terrain sur lequel il est fixé.

« Un essaim qu'on aperçoit en l'air et qui n'est pas suivi appartient à celui qui l'a vu et qui l'a suivi.

« Les ruches d'abeilles ne peuvent être saisies et vendues pour contributions publiques, ni pour aucune cause de dettes, si ce n'est par celui qui les a concédées à titre de cheptel ou autrement.

« Pour aucune cause, il n'est permis de troubler les abeilles dans leurs courses et travaux (en conséquence, même en cas de saisie légitime, les ruches ne peuvent être déplacées que pendant les mois de septembre, janvier et février).

« Le propriétaire de ruches qui s'aperçoit qu'un essaim sort de chez lui doit avertir qu'il le suit par cris ou par bruit, et le ressaisir quand il sera fixé, et cela, sans endommager les clôtures des voisins (bien entendu, si la

suite et la prise de l'essaim causent des dégâts, il doit les payer avant d'emporter l'essaim). »

En outre, l'article 524 du Code civil est ainsi conçu :

« Sont immeubles par destination, quand elles ont été placées par les propriétaires pour le service et l'exploitation du fonds, les ruches à miel. »

P. MÉTAIS.

DOCTRINE APICOLE

COURS ÉLÉMENTAIRE

ENNEMIS DES ABEILLES

L'homme

De tous les ennemis des abeilles, le plus méchant et par conséquent le plus à craindre, c'est l'homme. Je ne parle pas du voleur qui va renverser ou piller une ruche ou un rucher, y mettre le feu ou briser les caisses : celui-là, au moins généralement, est l'ennemi, non des abeilles, mais du propriétaire auquel il veut infliger une perte ou une lâche vengeance, je veux parler de l'homme ignorant et barbare qui les étouffe pour prendre chaque année leurs produits ; c'est un ingrat celui ci ; je veux parler encore du routinier qui les taille ou les visite à tort et à travers, trop tard, et par les grands froids, de ceux qui les accusent injustement de nuire à l'arboriculture ou d'en voler les produits, des fonctionnaires qui édictent des décrets pour entraver la culture de ces aimables bestioles.

A vous, apiculteurs, de vous faire leurs vaillants défenseurs.

Phalène ou fausse teigne

Pyralis silacealis

Un deuxième ennemi non moins dangereux, c'est la fausse teigne, que les naturalistes rangent dans l'ordre des Lépidoptères ou papillons, famille des nocturnes.

Ces insectes ne volent que la nuit autour de la ruche. Ils sont de couleur cendrée, et leurs chrysalides sont d'ordinaire enfermées dans une coque ou gaine assez épaisse.

Ce papillon s'attaque rarement aux fortes populations ; mais il est très funeste sous la forme de ver ou d'insecte parfait aux faibles colonies dans lesquelles il pénètre par toutes les fissures pour déposer ses œufs qui donnent naissance à des larves blanchâtres à tête rousse.

Une fois sorties de leurs cocons, les larves sillonnent les rayons vides, surtout en hiver, et en très peu de temps elles ont terminé leur ouvrage de destruction ou ont mis hors d'usage les rayons auxquels elles se sont attaquées.

Les abeilles ont la plus grande répugnance pour les rayons visités par cet insecte.

Comment se préserver d'un papillon si incommode ? Prenez les rayons que vous avez sortis de la ruche à la fin d'automne ; enfermez-les dans une caisse vide ou dans une armoire, dans laquelle vous brûlerez de la fleur de soufre ou une mèche de cette même substance, ou bien encore du camphre ou de la naphtaline, et fermez hermétiquement la caisse ou l'armoire ; ce dernier procédé est préservatif, mais non curatif, c'est-à-dire qu'il ne tue point la teigne, comme le soufre.

Quant aux ruches peuplées, d'abord ayez soin de massacrer sans pitié toutes les teignes, larves ou insectes parfaits, que vous rencontrerez en hiver ou en été ; tenez les ruches bien propres et visitez-en au printemps et à l'automne les moindres recoins et fissures.

Un apiculteur de la Drôme (France), Girard, a préconisé un moyen très original pour détruire la fausse teigne.

On prend, dit-il, des crottes de mouton bien sèches, et, après les avoir réduites en poudre très fine, on les met dans un soufflet à saupoudrer la vigne. Le matin de préférence, quand les abeilles sont encore au repos, on introduit le bout du soufflet dans la ruche en dessous des rayons et ensuite par-dessus, et on fait manœuvrer le soufflet de manière à répandre la poudre et l'odeur dans toute la ruche ; le lendemain on ouvre la ruche pour la nettoyer, et l'on trouve les fausses teignes et leurs larves asphyxiées sur le plancher.

Nous indiquons ce moyen de détruire la teigne à simple titre de curiosité ; nous ne l'avons jamais expérimenté.

Sphinx ou Tête de mort.

Acherontia atropos ou Sphinx atropos.

Ce papillon appartient à l'ordre des Lépidoptères, genre achérontie, famille des crépusculaires ; on le désigne sous le nom de « tête de mort » parce qu'il porte sur le dos, entre les deux ailes, l'empreinte assez ressemblante d'une tête de squelette humain. Remarquable par sa grande taille, il l'est encore plus par la faculté qu'il possède de faire entendre une sorte de cri avec d'autant plus de force qu'il est plus inquiété. Cet insecte apparaît chez nous en août ou septembre, et on le voit au crépuscule voltiger autour des ruches, cherchant à s'introduire dans les ruches pour s'y gorger de miel. Sa présence met en émoi toute la ruchée, et c'est en vain que les abeilles cherchent à le faire périr : leur redoutable aiguillon est impuissant contre l'épaisse fourrure de cet audacieux voleur. L'apiculteur devra donc se faire lui-même le défenseur de ses abeilles : 1° il aura soin que les entrées de ruches n'aient pas plus de 7 millimètres de hauteur : il sera sûr que le sphinx ne pourra y entrer ; 2° il rétrécira chaque soir en août et septembre les entrées trop vastes ; à cet effet il pourra se fabriquer lui-même ou se procurer des fermetures en bois ou en métal ne livrant passage qu'à une seule abeille à la fois ; rien n'empêche de faire plusieurs de ces entrées dans la belle fermeture ; il agira de même dans la journée, lorsqu'il remarquera l'arrivée des frelons.

3° Il mettra à mort tout papillon de ce genre qu'il rencontrera et qu'il pourra saisir.

4° Sans pitié aussi il massacrera les chrysalides et la chenille de ce papillon. Celle-ci mesure 8 à 10 centimètres de long sur 2 de diamètre. Elle est d'un jaune citron qui se change en vert sur les trois premiers anneaux, les côtés et sous le ventre. Depuis le premier jusqu'au dixième anneau inclusivement, elle est ornée latéralement de sept bandes obliques, d'un bleu d'azur, larvées de violet et liserées d'un blanc du côté postérieur. Cette chenille vit sur les solanées, mais particulièrement sur la pomme de terre, ainsi que sur les jasminées.

Sa chrysalide est allongée et déprimée, d'un brun marron. L'insecte parfait en sort sur la fin d'août ou au commencement de septembre. Cet insecte se trouve répandu à peu près sur tout le globe ; mais, s'il est peu nombreux dans les pays tempérés, il est très commun dans les parties montueuses du midi de la France où l'on cultive la pomme de terre. Nous donnons toutes ces indications afin que l'on reconnaisse plus facilement ce dangereux insecte et qu'on puisse le détruire avant son éclosion, toutes les fois qu'on le rencontrera sous une forme ou sous une autre.

VEYLAND.

L'ESSAIMAGE NATUREL ET ARTIFICIEL

Beaucoup d'apiculteurs, les débutants en particulier, qui, au détriment de la récolte, veulent augmenter leurs colonies, se réjouissent lorsque les ruches leur donnent beaucoup d'essaims. Les fixistes ne comptent leur récolte que par le nombre d'essaims obtenus. Pour le mobiliste, il doit être très content quand ses populations ne sont pas partagées ; quand, au lieu d'essaims, il récolte du beau et bon miel. Cependant il est à remarquer que l'essaimage offre de grands avantages, entre autres celui de remplacer avantageusement les vieilles reines.

L'essaimage naturel se produit ordinairement dans nos contrées en mai, un peu avant ou au début de la grande récolte. Cette époque n'est qu'approximative, car les ruches peuvent aussi essaimer en avril, en juin, voire même en juillet.

L'essaimage naturel est ordinairement provoqué par un trop-plein de population ; il peut aussi être causé par une défectuosité de la ruche, soit qu'elle soit trop exposée aux rayons ardents du soleil, ou qu'elle manque d'air. La mort d'une reine peu aussi être une cause de l'essaimage.

La même ruche peut donner plusieurs essaims. Le premier qui sort et qu'accompagne la vieille reine, s'appelle essaim primaire ; le second, accompagné d'une ou plusieurs reines vierges et qui viennent de naître, essaim secondaire, etc. L'essaim primaire se pose ordinairement aux environs du rucher ; car la reine, ayant l'abdomen chargé d'œufs, est lourde et peut à peine voler. Les essaims secondaires, au contraire, ayant avec eux une ou plusieurs jeunes reines, se posent plus loin ou quelquefois ne se posent pas du tout et prennent la poudre d'escampette. (Souhaitez-leur bon voyage, si vous ne pouvez faire autrement.) L'essaim reçoit une place particulière sur l'apier. C'est ici, apiculteur mobiliste, que se dévoile un énorme avantage sur votre confrère le fixiste : vous pouvez et vous DEVEZ nourrir votre essaim. Il recevra, selon sa force, de 5 à 6 cadres. Voulez-vous qu'il prospère à vue d'œil, donnez-lui soit des cadres de miel de réserve, soit de bon sirop de sucre, et vous verrez que vous serez largement récompensé de vos peines. Cette *nourriture*, vous *devez* surtout la lui donner en cas de *mauvais temps*, si vous ne voulez qu'il meure de faim.

Comme je l'ai dit plus haut, il n'y a pas toujours lieu de se réjouir de l'essaimage. L'apiculteur mobiliste cherche autant que possible à l'enrayer. Il y arrive en augmentant graduellement le nid à couvain et en doublant à l'aide de hausse le corps des ruches.

Mais comment faire alors pour augmenter ses colonies ou remplacer les vides causés surtout par l'hiver dernier ? C'est alors que l'apiculteur a recours à l'essaimage artificiel, basé sur ce principe qu'une colonie qui n'a plus de reine se met immédiatement en devoir d'en élever de nouvelles pour la remplacer, si elle a à sa disposition des œufs ou de jeunes larves d'ouvrières. Cet essaimage doit être fait à l'époque où il y a encore des mâles pour la fécondation des nouvelles reines. Pour les procédés, je renverrai les lecteurs à « l'Apiculteur pratique » qui en contient quelques-uns, ou à tout autre guide d'apiculture.

Voici un procédé qui m'a toujours bien réussi et que je viens d'expérimenter encore cette année : je possède une ruchette à élever les reines où j'hiverne chaque année une ou plusieurs jeunes reines. Je prends le rayon sur lequel se trouve cette jeune reine, et je le mets dans une caisse vide, quelques rayons dont un au moins doit contenir du miel. Par un beau jour, au moment où il y a le plus d'abeilles dehors, c'est-à-dire à midi, je place cette ruche avec la reine à la place d'une forte colonie qui reçoit une autre place sur l'apier. Toutes les butineuses renforcent cet essaim artificiel qui après quelques jours devient très fort. La ruche déplacée est abreuvée pendant quelques jours. Dans un espace de temps relativement court, la souche et l'essaim se fortifient admirablement bien.

L'essaimage artificiel a un grand avantage sur l'essaimage naturel : il peut être fait à l'époque qui paraît la plus propice à l'apiculteur ; il dispense de la surveillance des colonies et évite la perte de quelques essaims.

GILLET,
instituteur.

DIRECTOIRE

JUIN

Juin ! le soleil de feu brûle les hautes herbes
Où la cigale entonne un éternel refrain,
Et les gais moissonneurs fauchent avec entrain
Le seigle déjà mûr qu'ils entassent en gerbes.

Tandis que dans les bois rossignol et serin
Egrènent le collier de leurs notes superbes,
La pie au noir duvet honnit de cris acerbes
La diligente abeille en quête de butin.

Alors que les essaims vont des coteaux aux plaines,
Venez cueillir le miel dont vos ruches sont pleines,
Heureux apiculteurs, fruit de vos longs travaux.

Contents d'un tel succès, agrandissez vos ruches,
Que vous dilaterez comme autant de baudruches
Pour donner libre espace à des essaims nouveaux.

PHILOMEL (en Berry).

Miellées.—Le mois de juin a la bonne réputation de fournir aux abeilles d'abondantes récoltes. Tant mieux pour l'année présente, car il faudrait qu'il fût bien bon pour faire arriver les colonies à leur développement normal. En Lorraine, dans notre contrée surtout, les colonies sont en retard une année ordinaire de 5 à 6 semaines. Pour notre pays, où il faut surtout compter avec les fleurs des prairies naturelles, c'est énorme, et, sans être prophète, on peut prédire une année très médiocre. D'ailleurs mai a été froid, venteux, et il a été nécessaire de nourrir les abeilles. Les colonies, même les plus fortes, ont peu ou point de miel,

Cependant le débutant a beaucoup à faire pendant ce mois : il faut agrandir ses ruches, et il voit avec plaisir quand le nombre de ses colonies augmente par l'essaimage. C'est très bien, si les ruchées ont à leur disposition une table garnie et si leur maître leur vient en aide au moyen de rayons bâtis ou de cire gaufrée ; mais gare l'hiver, si la miellée manque ! les déceptions seront grandes.

Récolte. — Le meilleur moment pour faire la récolte, c'est la fin du mois de juin ou commencement de juillet, lorsque la coupe des foins est presque terminée. Le miel tiré de l'extracteur est toujours plus beau et se conserve mieux, n'en déplaise à MM. les fixistes, qui prétendent le contraire, prétextant que le miel n'est pas mûr, parce qu'il ne renferme point de pollen. Un autre avantage, c'est celui de pouvoir conserver les bâtisses et de les utiliser. Il est bon cependant, quand la miellée

ne donne plus, de ne les replacer que le soir, pour éviter de cette façon le pillage. Les abeilles nettoient les cadres et savent très bien les conserver contre la fausse teigne ; ensuite il peut survenir une seconde miellée, et ils seront à la disposition des abeilles.

Essaims. — Souvent, pendant tout le mois de juin, il y a des essaims. Quand ceux-ci arrivent avant la fenaison, c'est très bien. Mais souvent les colonies fournissent des essaims secondaires, qu'il est bon de ne pas conserver, à moins qu'on n'ait besoin de jeunes reines, auquel cas, je recommande de les conserver, car les reines d'essaims secondaires sont, en général, les meilleures et les plus robustes. J'indiquerai plus tard le moyen de les employer avantageusement.

Guermange, mai 1897. GILLET.

VARIÉTÉS

Résultats comparatifs

OBTENUS AVEC TROIS SYSTÈMES DIFFÉRENTS DE RUCHES

Dans la région de Nogent-sur-Seine et d'Arcis-sur-Aube.

Je donne la moyenne de rendement pour dix ruchées faibles, moyennes et fortes, pendant les trois dernières années 1893, 1894 et 1895 ; cette période comprend deux années mauvaises ou médiocres, 1893 et 1894, et une bonne, 1895. En prenant cette période triennale, je suis dans le juste milieu, puisque depuis 35 ans on ne compte qu'une bonne année apicole sur trois.

En regard du rendement, je mets les frais de logement pour les dix colonies.

Voici des chiffres dont je garantis l'exactitude :

1° Pour les ruchées en paniers vulgaires laissées à elles-mêmes, la moyenne par panier est de quatre livres de miel par an, soit :

Pour 10 ruchées pendant 3 ans, 120 livres à 0 fr. 75.	90	»
Cire pour 10 ruchées, 4 livres par an, pour 3 ans 12 livres à 1 fr. 50. . . .	18	»
Produit brut	108	»
Logement : 10 paniers à 2 fr. 25 (dépense).	22	50
Produit net.	85	50

2° Pour les ruchées en paniers traitées par l'essaimage artificiel suivant la méthode Vignole :

Moyenne par ruchée par an 12 livres de miel, soit :

Pour 10 ruchées en 3 ans, 360 livres à 0 fr. 75.	270	»
Cire pour 10 ruchées, 5 livres par an, 3 ans 15 livres à 1 fr. 50.	22	50
Produit brut.	292	50
Logement : 14 paniers à 2 fr. 25 (dépense).	31	50
Produit net.	261	»

3° Ruches verticales Voirnot à cadres mobiles, traitées par les hausses : moyenne par ruchée par an, 19 livres de miel, soit :

Pour 10 ruchées en 3 ans, 570 liv. à 0 f. 75	427	50
Cire d'opercules, 1 livre par 100 livres de miel, 5 liv. 1/2 à 1 fr. 50. . . .	8	25
Produit brut.	435	75

Logement : 10 ruches, fournies par M. Vivien-Joly, de Maizières-la Grande-Paroisse, à 17 fr. (dépense). . . . . 170 »

Produit net. 265 75

4° Ruches horizontales type Layens, conduites par la méthode Layens dite simplifiée.

Observation : en 1893 et 1894, ces ruches n'ont produit ni miel ni cire. En 1895, la moyenne par ruchée a été de 21 livres de miel ; cette moyenne doit être répartie sur les trois années, soit 7 livres de miel par an pour une ruchée.

Pour 10 ruchées en 3 ans, 210 liv. à 0 fr. 75. 157 50
Cire d'opercules, 1 livre par 100 livres de miel, 2 livres à 1 fr. 50. . . . . 3 »

Produit brut. 160 50
Logement : 10 ruches à 28 fr. (dépense). . . . . 280 »

Déficit net. 129 50

De cette situation, il résulte que les apiculteurs de notre région, qui ont adopté la ruche et la méthode Layens, ont un déficit en place de produit.

En 1893 et 1894, deux apiculteurs, l'un de la Forêt d'Othe, l'autre de la vallée de la Vanne, grands admirateurs de cette ruche horizontale, écrivaient à un vieux fixiste de notre région de leur vendre du miel pour fournir à leurs clients, parce qu'ils n'avaient pas fait de récolte.

J'ajouterai que la différence entre les trois systèmes sera plus sensible pour la prochaine période ; car le logement étant payé par la période précédente, le produit net sera de 292 fr. au lieu de 261 fr. pour l'essaimage artificiel, et de 435 fr. au lieu de 265 fr. pour les ruches verticales. Au contraire, pour la ruche horizontale suivant Layens, la même période sera presque encore nécessaire pour liquider le logement avant qu'on encaisse un profit.

Ces résultats confirment la conclusion d'un judicieux article que M. Edouard Bertrand, un maître en apiculture, publiait dans la *Revue Internationale* (avril 1894) : « Une ruche à cadres abandonnée à elle-même devient la pire des ruches fixes ».

R. PINCOT,
curé de Maizières-la-Grande-Paroisse (Aube).

SA MAJESTÉ LA REINE DES AVETTES

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

La reine-mère sort de son palais pour le même besoin qui obligea jadis le roi ancien à aller sur la montagne.

Dans son intéressante conférence (n° de mars 1897), M. l'abbé Voirnot en signale une preuve visible en parlant des traces excrémenteuses que les avettes laissent sur le linge blanc étendu près des ruches, au printemps.

La reine-mère, étant organisée comme les autres, sort donc alors ; car, « excepté, dit-il, le cas de dysenterie, qui est une maladie, les abeilles n'évacuent pas dans la ruche. »

Elle doit le bon exemple en tout, étant reine et mère ; et la propreté chez les avettes est une vertu sociale poussée parfois jusqu'à l'héroïsme. Mais cette vertu sociale oblige la reine à quitter la ruche, où tous ses appartements sont cirés, pour aller, au loin, tromper la vigilance de ses historiographes qui en font une recluse perpétuelle.

En m'entretenant avec un de mes voisins, je lui exposais ma pensée et la théorie des livres apicoles. « Vous avez raison, me répondit-il : la

chose est tellement naturelle qu'elle est, *a priori et a posteriori*, absolument vraie. Soyons médisants. Il y a des avettes qui pillent et des auteurs qui copient. Telle est la raison qui empêche de vérifier ce qu'on avance parfois.

Sur des millions de possesseurs d'avettes, combien méritent le nom d'apiculteurs, d'observateurs, d'innovateurs ? Combien le nom d'imitateurs ? Serait-il impossible de trouver quelque livre apicole dont l'auteur a à peine touché à quelques ruchons ? Que lui appartient-il en propre ? Quand aurons-nous un biographe apicole qui rendra impartialement à César ce qui est à César ?

Nous avons en France de beaux noms et de grands apiculteurs oubliés, et qui mériteraient d'être mieux connus. Dans chacune de nos provinces, on trouverait de ces hommes qui ont bien mérité de l'apiculture, soit en propageant les méthodes les plus sûres, soit en écrivant eux-mêmes leurs observations.

Pour en revenir à nos chères avettes, dire qu'après son voyage de noces, la reine-mère ne quitte plus sa ruche me paraît un cliché semblable aux clichés électoraux ou colimaconniques qu'on se passe de l'un à l'autre. (Qu'on me pardonne cette piqûre à l'acide formique.) On craint de passer pour anarchiste ou réactionnaire lorsqu'on pense autrement.

Deux faits qui me sont personnels me prouvent que Sa Majesté la reine des avettes voyage ou, au moins, revient de l'exil et rentre en son royaume, tout de même que Louis XVIII, ou l'empereur Napoléon le Grand de l'île d'Elbe.

Cet hiver, *Sa Gracions Majesty*, la reine Victoria, impératrice des Indes. pour motif de santé, d'affaires politiques, et pour jouir d'un beau climat, a quitté son brumeux palais pour venir se promener sur la côte d'azur, sous le ciel *impeccable* de notre douce Provence, et Sa Majesté la reine des avettes ne voyagerait pas, incognito, durant toute la belle saison, et serait cloîtrée à tout jamais dans son palais de miel ? Le croira qui voudra. Je pense, moi, qu'elle sort *quelquefois*. D'ailleurs sur quelles raisons et quelles preuves s'appuient ceux qui soutiennent que la reine, après le vol de l'hymen, est soumise à une réclusion perpétuelle? qu'on l'a toujours vue dans sa ruche ? Qui a eu la patience d'être fidèlement et perpétuellement à ses côtés, depuis le printemps jusqu'à l'hiver?

Voici les deux faits. Ils se ressemblent.

I[er] Exemple. J'avais une ruche dont j'avais enlevé la reine grise pour lui substituer une reine jaune. Leur costume est si différent qu'il est impossible de se tromper. — Ayant capturé la reine grise, je l'enfermai dans une ruchette avec une trentaine d'avettes de même couleur, faites prisonnières avec elle. N'en a-t-on pas fait autant à Ranavalo, reine de Madagascar, et ne l'a-t-on pas transportée, en février dernier, à l'île de la Réunion ?

A sa place, j'intronisai une reine ligurienne qui convenait mieux à mon but politique et économique.

Huit jours après, j'ouvre la ruche pour me rendre compte de son état intérieur. Que vois-je ? La reine grise, sur les rayons, qui se promène majestueusement, pacifiquement, au milieu de son peuple, et au fond,

sur le placet, un peloton d'avettes. Je le défais et j'aperçois au milieu... la reine jaune, qu'elles tâchaient d'étouffer. Pour le légitime héritier du trône, n'avons-nous pas pris les armes et soutenu des guerres terribles, plusieurs fois ? Lorsqu'Isabeau de Bavière, oubliant ses devoirs de reine, d'épouse et de mère, eut conclu avec Henri V d'Angleterre le honteux traité de Troyes, en 1420, donné la fille de Charles VI à ce souverain étranger, l'eut déclaré régent et héritier du royaume de France, puis déshérité le dauphin, les Français proclamèrent roi le dauphin, fils de Charles VI, et légitime héritier du trône, sous le nom de Charles VII, dans la petite ville de Mehun-sur-Yèvre, en Berry, et guerroyèrent pour leur roi. Aidés par Jeanne d'Arc suscitée par Dieu pour sauver Orléans et la France, et mener le roi sacrer à Reims en dépit des ennemis, nous arrivâmes, après une guerre de cent ans, à bouter de France et les Anglais et leur roi Henri VI, roi illégitime pour nous et imposé de force à notre nation.

Lorsque François I[er], prisonnier au château de Madrid, eut conclu avec Charles-Quint le traité de Madrid, passé la Bidassoa et touché notre rivage, il s'élança à cheval et partit au galop en s'écriant : « Je suis encore roi ! »

Nous ne voulûmes pas pour roi d'Henri le Béarnais, tant qu'il fut hérétique. Après son abjuration, le jour où il entra à Paris, le peuple se pressa tellement que le roi fut soulevé par la foule. Les gardes veulent dégager Henri IV. « Laissez-les, dit-il... Ils sont affamés de voir un roi. » Alors les troupes espagnoles quittent Paris. « Allez, dit Henri à leurs chefs, quand ces troupes défilèrent devant lui ; recommandez-moi bien à votre maître, mais n'y revenez pas. »

Ces extraits de notre histoire nationale cadrent assez bien pour être rapprochés des deux exemples apicoles que je cite et qui montrent, eux aussi, l'attachement réciproque et inaltérable du peuple au prince légitime et du prince au peuple, du chef et des membres : attachement incorruptible symbolisé par ces avettes d'or parsemant le manteau impérial des Mérovingiens et des Bonapartes, et avec la fleur de lys figurant dans les attributs de la royauté.

La reine grise revenue et reconnue par son peuple, celui-ci se jeta sur la reine jaune intruse, et voulait l'expulser *manu militari* ou l'étouffer, genre de mort que la gent avette réserve aux reines seulement, car le dard empoisonné est le châtiment ordinaire pour tout autre criminel ou perturbateur de leur nation.

Cette coutume n'est pas particulière aux avettes. L'histoire fait mémoire de pareils régicides parmi les peuples humains et de poison pour d'autres personnages. Le but souvent est le même.

La *ruchette* où j'avais exilé la reine grise se trouvait à 15 pas de la *ruche* et elle était veuve de toute reine. C'était donc bien la reine grise qui était retournée en son palais. Fût-elle revenue si la ruchette eût été plus loin, si, comme Napoléon, elle eût été transportée au milieu de l'océan, dans une île pernicieuse, et gardée par un léopard tel que sir Hudson Lowe ? Je ne sais. Quel jour revint-elle ? Je l'ignore. Fut-elle ramenée par les avettes grises captives avec elle et que je lui avais laissées pour dames de compagnie ? C'est possible. Revint-elle de son chef? Je ne puis l'affirmer. Je dis ce que j'ai vu. Explique qui pourra.

IIe Exemple. Dans un cas identique, la reine jaune, au lieu d'être étouffée, essaima avec un assez grand nombre d'avettes grises, au retour de la reine. La ruchette était encore veuve de la reine grise que j'y avais installée pour ne pas commettre de régicide et former une petite colonie. Les deux fois, les vivres étaient abondants et les ouvrières suffisantes pour obtenir un résultat dans la ruchette.

Pour clore cet article, qu'on me permette une supposition.

Lorsque la reine est sur le point de partir pour fonder une nouvelle colonie, deux ou trois jours avant elle fait entendre le cri particulier *Thu... Thu...* que nombre d'apiculteurs ont entendu. C'est le cri du ralliement, le signal réglementaire, le chant du départ. Chaque avette avertie se prépare à suivre la reine pour fonder un nouveau peuple ou à rester avec l'ancien. Mais, selon moi, lorsqu'elle voyage pour un autre but, elle sortirait et rentrerait *incognito*, sans tambour ni trompette. Ce qui me fait faire cette supposition, c'est que, soit pour le vol de l'hymen, soit quand on forme un essaim artificiel, soit quand on enlève la reine pour lui en substituer une autre, on n'a entendu aucun cri et les avettes ne s'aperçoivent de l'absence de la reine-mère qu'un ou deux jours après (1). Pourquoi dans d'autres circonstances la reine ne s'absenterait-elle pas, puisque les avettes continuent leur ouvrage et ne l'interrompent qu'après avoir constaté leur orphelinage ?

Ou par hymen, ou par nostalgie, ou par plaisir, ou pour mission inconnue, la reine sort de son palais durant sa vie, et n'est pas condamnée à la prison perpétuelle. C. Q. F. D.

Qu'en jugez-vous, cher lecteur ?

Servilly, mars 1897. CLAUDE DESHOMMES.

(1) Les abeilles s'aperçoivent presque aussitôt de l'absence de leur mère. (*Rédaction.*)

CORRESPONDANCE

Ain. — 1. Votre première ruche devait manquer de vivres, il fallait nourrir abondamment. — 2. Les abeilles italiennes sont coutumières du fait.

Oise. — Nous avons reçu votre mandat, merci des détails que vous donnez.

M. Nous avons reçu votre offrande pour le Sacré-Cœur.

Poitiers. — Typ. Oudin et Cie. *Le Gérant :* H. VÉNIEN.

N° 7 QUATRIÈME ANNÉE Juillet 1897

REVUE ÉCLECTIQUE D'APICULTURE

MENSUELLE

Prière de s'adresser, pour la Rédaction, à M. l'Abbé METAIS, à Jaulnay (Vienne)

Pour les Abonnements et les Annonces, à l'Administration, 4, rue de l'Éperon, Poitiers (Vienne) et à Paris, 15, rue de Cluny.

CHRONIQUE

LE CHAR DE L'APICULTURE

A LA FÊTE DE BIENFAISANCE DE CHATEAUROUX

Ce fut une fête splendide, pleine d'entrain et de bonne humeur, favorisée par un ciel radieux, une véritable journée de concorde et de fraternité, que nous résumerons en deux mots, ceux de notre devise apicole : *par tous et pour tous.* C'était au lundi de la Pentecôte ; il s'agissait de ramasser quelques secours pour soulager l'infortune. Des frères venaient en aide à d'autres frères malheureux.

On eut l'heureuse pensée de donner à la foule compacte de la ville et de la province venue dès la veille par tous les trains, le beau et récréatif spectacle d'un fait important dans l'histoire locale. L'entrée triomphante des Princes de Déols, en l'an de grâce 897, le 7e jour de juin. Le cortège des princes était magnifique, une foule de seigneurs gentilshommes et cavaliers de tous ordres caracolaient dextrement sur leur monture. Venaient ensuite les chars, chefs-d'œuvre d'art, de décors et de bon goût : celui de la Charité avec sa large banderole : *Donnez aux pau-*

vres, celui de l'Agriculture, celui du Commerce, celui de la Manufacture des Tabacs, celui des Fleurs, celui des Abeilles.

Le char de l'Apiculture ! Voilà du nouveau : aussi attire-t-il tous les regards : ces ruches aux couleurs variées aux formes élégantes, aux toitures de petits chalets suisses qui nous rappellent les villas helvètes aux flancs des monts. Ce miel doré et alléchant qui coule limpide d'un extracteur perfectionné. Cette élégante simili-reine qui distribue avec grâce aux passants de mignons petits pots artistement garnis. Ces tentures parsemées d'abeilles d'or et de sainfoin fleuri. Tout cet ensemble pris sur le vif donne de l'apiculture moderne une juste idée.

C'est qu'en cette fin de siècle tout doit être à la mode, sous peine d'insuccès : aussi les abeilles marchent-elles à grands pas dans la voie du progrès.

Aux paniers vulgaires, à la robe de paille, ont succédé ces véritables petits palais, comme, au sein des faubourgs, les maisons basses aux toitures de chaume ont disparu, cédant la place aux confortables et élégantes demeures.

Dans les ruches nouvelles à rayons mobiles, tout s'harmonise pour arriver au maximum de rapport, pour fournir la qualité et la quantité. Voilà pourquoi ce sont les ruches de l'avenir : la vieille ruche antique de nos pères où tout était fermé aux observations, aux études, tend à disparaître, elle s'en va de plus en plus, un peu comme la bonne vieille dont la carrière est finie et qui marche en baissant la tête courbée sous le poids de l'âge et du progrès. Elle cède sa place aux ruches modernes, spacieuses, élégantes et solides, telles que l'établissement de Neuvy-Pailloux nous les fournit et nous les montre aujourd'hui sur le char original et si bien compris de l'Apiculture.

Après le char de l'Etat, ce fut celui des Abeilles qui a obtenu le premier prix. Honneur aux abeilles !

E. GAUDINAT, *ancien instituteur.*



CONCOURS DE NANCY

La Société d'apiculture de l'Est organise une réunion et un concours avec vente de miel dans la salle de l'agriculture, rue Chanzy, à Nancy, le jeudi 22 juillet 1897, de neuf heures à midi et de deux heures à 6 heures. Entrée publique et gratuite.

Trois médailles (vermeil, argent, bronze) sont accordées par M. le Ministre de l'agriculture au nom du gouvernement de la république, à décerner aux meilleurs produits ; d'autres récompenses seront aussi décernées (diplôme d'honneur de la Fédération des Sociétés françaises d'apiculteurs, etc.). Le commerce (épiciers, etc.) sera prévenu par la voie des journaux. Les membres de la Société en participant à l'Exposition s'engagent d'honneur à n'apporter que des produits absolument purs.

L'appel du bureau sera entendu ; tous comprendront l'utilité d'apporter un lot de miels important :

1° Les produits miel, cire, hydromels, etc. ;

2° Les instruments.

Tous les récipients de miels sont admis, ils porteront l'étiquette de la Société, sur laquelle seront indiqués le nom et l'adresse de l'exposant.

Des étiquettes seront mises à leur disposition dans la salle du concours.

A onze heures *Conférence sur l'hydromel.*



Règlement

ART. 1er : Les objets à exposer doivent être installés le jeudi 22 juillet avant neuf heures du matin. Ouverture du concours à neuf heures. Passage du jury de neuf à onze heures. Ouverture au public à onze heures.

ART. 2 : Un droit de 2,50 sera demandé aux exposants de miels ou de cire pour frais d'analyses. La Société prélèvera un échantillon de 500 grammes dans chaque lot.

ART. 3 : N'auront droit aux récompenses que les exposants membres de la Société pour les produits de leur propre rucher.

ART. 4 : La Société organise une surveillance générale, mais décline toute autre responsabilité.

Le Président,
E. DU CHATELLE.

Le Secrétaire,
ABBÉ MIRGUET.

Miellée en Poitou.

Dans les terrains où l'on cultive le sainfoin à une coupe, la miellée de mai, malgré le froid et la pluie, a encore donné quelque résultat; mais dans les terrains où l'on ne cultive que le sainfoin à deux coupes, cette première miellée a été totalement manquée.

Par contre, la miellée de juillet, qui bat son plein en ce moment, promet d'être abondante ; les colonies sont très peuplées, les fleurs nombreuses sur le sainfoin, la luzerne et la température orageuse.

Une leçon.

Saint Vincent de Paul, ayant à consoler dans ses grandes épreuves la vénérable Louise de Marillac, fondatrice des Filles de la Charité, lui écrivait : « Il faut faire comme l'abeille qui compose son miel aussi bien de la rosée qui tombe sur l'absinthe que de celle qui tombe sur la rose. »

M. Deshomme.

De divers côtés on nous demande ce que l'on doit penser de notre correspondant de l'Allier. Les uns le prennent pour un farceur et d'autres pour un chercheur adroit. Ces derniers, résumant son article de juin, nous prient de poser aux lecteurs de la *Revue éclectique* la question suivante qui intéresse tant l'anatomie de la *reine-mère :*

La nourriture absorbée par la reine est-elle entièrement assimilée à ses principes vitaux, même transformée en œufs ? Ou bien, subit-elle le sort commun à toute la nourriture absorbée par les autres êtres de la création ?

Avis aux chercheurs.

MÉTAIS.

Conférence faite à Châteauroux

A LA RÉUNION GÉNÉRALE DES APICULTEURS DU CENTRE

PAR L'ABBÉ DELAIGUES
VICE-PRÉSIDENT

(Suite.)

MESDAMES ET MESSIEURS,

Pour obtenir un résultat encourageant, point n'est besoin qu'un ouvrier perde, avec ses ruches, le temps qu'il doit à d'autres travaux. Aux heures de repos, souvent, hélas ! passées au cabaret du coin, il peut faire les opérations nécessaires sans rien perdre de son salaire, de son travail quotidien. Que vous demandent vos abeilles ? En mars une

visite pour vous assurer du bon état de l'intérieur de vos ruches. En avril nourrir un peu votre colonie pour développer la population et préparer une bonne récolte. En mai donner des bâtisses à vos ruches en pleine activité et préparer les hausses ! En juin et juillet opérez votre récolte. En fin d'août-septembre, faire, s'il y a lieu, votre seconde cueillette. Hivernez en octobre et inclinez vos ruches après les avoir une dernière fois visitées, et laissez-les jouir d'un repos qu'elles ont si bien mérité. Vous le voyez, Mesdames et Messieurs l'apiculture n'est pas incompatible avec les occupations journalières d'un travailleur.

Il en est d'autres dans notre société qui peuvent plus aisément encore cultiver les abeilles avec intérêt et profit : combien de petits propriétaires, de curés de campagne, d'instituteurs, de laboureurs pourraient en tirer un avantage sérieux ! Tous ont à leur disposition un jardin généralement. Pourquoi n'y placeraient-t-ils pas quelques ruches de façon à les avoir sous la main? Ils occuperaient ainsi leurs loisirs sans rien négliger de leurs devoirs. Et pour certains ce serait peut-être un supplément parfois nécessaire, tout au moins très utile de nos jours.

Je me rappelle ce fait d'un évêque en tournée pastorale dans la plus pauvre partie de son diocèse. Il avait déjà visité quelques-unes de ces paroisses isolées où la gêne n'est pas toujours inconnue. Enfin il s'arrête dans l'une d'entre elles pour s'y reposer un peu, et cela parce qu'il lui avait semblé qu'une modeste aisance y régnait. Après avoir visité l'église, il accepte d'y prendre un repas. Tout était convenablement servi : il ne put s'empêcher d'en faire la discrète et élogieuse remarque. « Monseigneur, répondit le curé de l'endroit, c'est aux profits que me donne mon ouvroir chaque année que je dois de vous recevoir avec honneur. » Quel n'est point l'étonnement du prélat en écoutant ces paroles ! « Votre Grandeur ne saurait m'en blâmer, surtout si Elle me permet de le lui faire visiter. » Le silence de l'évêque devenait significatif, et le blâme eût sans doute succédé à la louange première si le repas n'eût pris fin. On passa vite sous la charmille du jardin et où le bon curé, triomphant en montrant du doigt une douzaine de ruches, s'écria : Monseigneur, voici mes ouvrières ; ce sont elles qui chaque année me donnent ce beau miel délicieux dont le prix me permet de participer aux bonnes œuvres et de vous recevoir avec honneur. Tant il est vrai, Messieurs que l'apiculture bien dirigée peut devenir une occupation rémunératrice autant qu'agréable. Mais, encore une fois, suivons une méthode rationnelle, ne tombons pas dans la routine à peu près stérile ; je ne veux ici vous en citer qu'une seule preuve. J'ai connu un brave cultivateur qui avait des abeilles depuis 15 ans sans avoir mangé de miel Il n'y avait là rien d'étonnant : on avait des abeilles, mais on ne s'en occupait nullement ; c'est une partie négligeable et plus encore négligée : le fait n'est pas rare dans notre Berry. Elles étaient placées le long d'une haie, au milieu des herbes qui les envahissaient de toute part et gênaient la circulation des butineuses. Les ennemis de ces pauvres bestioles s'y tapissaient à leur aise pour mieux saisir leur proie, car les abeilles ont des ennemis comme tous les êtres : qui n'en a pas ? Il faut les protéger contre les mulots, souris, crapauds, papillons, fausse teigne et autres animaux nuisibles ; les entretenir avec propreté, nettoyer leurs plateaux, les soigner avec sollicitude dans leurs maladies diverses : loque, dysenterie, etc. Alors seulement nous aurons le droit de leur demander en retour notre part de ce délicieux butin qu'elles recueillent dans le calice embaumé de milliers de fleurs.

Il en est des abeilles comme des bêtes de race : si vous laissez en souffrance un superbe troupeau, vous n'en retirerez rien. L'abeille, Messieurs, ne fait pas exception ; et la preuve, c'est qu'après quinze années notre brave homme, sur notre conseil, s'est décidé à faire construire une modeste petite ruche à cadres du système de l'abbé Sagot ; on y transvasa la colonie d'un panier vulgaire après avoir donné quelques cadres de cire gaufrée, puis autour de la ruche on répandit un peu de sable, et au mois de juin suivant, avec une parfaite satisfaction, on préleva 20 livres d'un miel excellent. Messieurs, ayons des abeilles, mais soignons-les : combien de milliers de livres de miel se perdent dans les fleurs de nos champs, de nos jardins et de nos bois ! Sachons donc en tirer profit : je ne crains pas de l'affirmer devant vous : bien des cultivateurs, sans nuire au rapport de leurs terres, en pourraient tirer une res-

source jusqu'ici trop souvent négligée. Et maintenant ceux que la fortune favorise de ses dons, ne trouveraient-ils pas dans l'apiculture une distraction intéressante et salutaire pour occuper leurs loisirs? Dans un parc artistement tracé, dans un jardin richement fleuri, au milieu d'une végétation verdoyante mais silencieuse, quoi de plus beau que ces ruches, aux couleurs variées, aux formes élégantes, d'où s'échappent des milliers de butineuses qui vont partout bourdonnant, porter l'animation et l'activité, égayant ainsi tous les alentours ! En vérité, le temps ne dure point près d'un rucher : on s'y arrête avec plaisir : car, remarquez bien, l'abeille n'est pas agressive par nature. Dieu ne lui a donné un aiguillon que pour se défendre et pour tenir à distance par une crainte salutaire les gourmands qui pilleraient sans pitié sa demeure. On est véritablement surpris, après quelque temps de pratique, de voir ces insectes si redoutés au début, se familiariser rapidement avec ceux qui chaque jour les visitent. Voyez au milieu de leurs ruches ces praticiens les bras nus et la tête dégagée. Vous croyez qu'ils sont souvent piqués? Pas le moins du monde ! les abeilles se sont faites aux allées et venues, aux mouvements habituels de l'apiculteur ; et toute autre personne faisant les mêmes opérations ne serait pas moins en paix. Elles sont accoutumées aux faits : voilà tout. Au Luxembourg, que de promeneurs passent près des ruches! Dans les pensions, combien de fois les enfants jouent à peu de distance sans crainte ! On passe chez moi à deux ou trois mètres des abeilles, pour venir à la maison : rarement parmi les nombreux visiteurs un seul est piqué. Je n'en dirai pas autant d'une colonie isolée, par le fait même qu'elle ne voit jamais d'observateur près d'elle : elle serait assurément plus agressive. Mais, Messieurs, dans ce cas-là encore, nous n'avons rien à craindre, à la condition de nous protéger, de nous servir des instruments perfectionnés que l'expérience et le progrès mettent aujourd'hui à notre disposition : les voiles métalliques, les enfumoirs, les chasse-abeilles, les nourrisseurs à verrines, etc., etc., tant d'autres instruments qui ont changé totalement et fort heureusement les productions par trop primitives d'une culture routinière et négligée. Mais de tous le plus utile et le plus indispensable, Messieurs, c'est la douceur des mouvements. « Plus fait douceur que violence. » Inscrivons ces paroles, Mesdames et Messieurs, sur le fronton de nos ruches tout aussi bien que sur celui de nos demeures. Vous le voyez, Messieurs, qui que nous soyons, nous pouvons avec intérêt autant qu'avec plaisir cultiver les abeilles, parce que l'apiculture est à la portée de tous.

(A suivre.)

DOMESTICITÉ DES ABEILLES

Une réponse de M. Deshomme.

A Monsieur le curé de Montgauguier (Vienne) (1).

Servilly, 27 juin 1897.

Nos charmantes avettes ont été chantées par Virgile dans des vers qu'on aime à lire et à citer comme on aime à goûter un rayon de miel et à présenter un bouquet de fleurs.

La traduction que vous nous donnez dans la Revue témoigne à tous que vous cultivez et les avettes et les lettres. Quelle muette mais savante et profitable compagnie que celle des avettes et des grands auteurs ! Point d'entretien oiseux; on revient toujours plus homme de leur société.

Hélas ! *tempus edux serum* : les parfums qu'exhalaient les plantes recherchées des avettes et les ruisseaux agréables qui les abreuvaient n'ont plus, je crois, chez nous, les mêmes senteurs ni les mêmes attraits que dans la campagne de Mantoue, et ne peuvent plus arrêter nos avettes gauloises, sur le point de s'éloigner pour toujours du toit qui les vit naître. Je ne pense pas non plus qu'on puisse en retirer quelque avantage, pour ce sujet présent, à moins d'y adjoindre d'autres aromes pour suppléer à l'intervention de Cybèle, mère de Jupiter, de Junon, de Neptune et de presque tous les dieux de premier ordre que Virgile fait entrer dans sa recette, non sans raison.

Il connaissait l'Olympe, il savait que les avettes fournissaient ce doux nectar qui régalait les

(1) Voir n° de juin.

dieux (il y en avait tant alors que tout était dieu, excepté Dieu lui-même); c'est pourquoi il veut qu'on frappe des cymbales de la mère des dieux autour de l'essaim. Celle-ci, en effet, en mère prévoyante, devait aimer les abeilles et faire de l'apiculture intensive et extensive pour avoir le miel suffisant à la consommation olympique.

Aujourd'hui, Cybèle, si bonne, n'est plus ; l'Olympe est vide comme il le fut toujours; il est à louer aux Fr.·. M.·. Les plantes de Virgile ont donc perdu leur vertu captivante en perdant la protection de Cybèle qui était renfermée dans la sonorité des cymbales.

Le moyen actuel ne sera pas si parfumé, ni chanté par Virgile ; mais il sera plus sûr, plus absolu, et il conservera toujours sa vertu. Il donnera la certitude de ne jamais perdre d'essaim, il permettra, sans se servir de cymbales, sans faire de charivari autour, de garder toutes ses avettes, de vaquer à son labeur journalier et d'excursionner pédestrement, bicyclettement ou autrement.

Mes initiateurs ont été l'abbé Sagot en partie et en partie le Frère Albéric et non Virgile. Je les citerai d'ailleurs plus tard, car le temps n'est pas encore venu pour donner une réponse complète, non parce que le moyen est défectueux, mais parce que j'observe un cas qui ne manquera pas d'être curieux s'il se maintient et dont je voudrais avoir aussi la primeur. En attendant, veuillez recevoir l'aveu, Monsieur le curé, du respect de votre tout humble serviteur.

CL. DESHOMME.

Les Qualités d'un bon Professeur d'Apiculture

Par M. WATHELET, directeur du *Rucher belge*.

1. Le professeur d'apiculture doit être assez instruit pour s'exprimer en termes simples, sans chercher les mots, afin de dire ce qu'il pense, de manière à être compris de tous, et pour parler avec conviction. (Soyez convaincu, vous convaincrez.)

2. Il connaîtra très bien la théorie apicole, pour ne pas rester à court si on lui pose une question.

Il doit lire, étudier, analyser, éplucher pour ainsi dire les bons ouvrages.

3. Il aura un rucher, afin d'y faire les opérations qu'il devra décrire et répéter en public.

C'est une condition indispensable, les vrais apiculteurs voient en quelques minutes si le conférencier est praticien ou non.

Il faut être praticien, pour enseigner avec autorité.

Celui qui n'a pas d'abeilles passera souvent sous silence des détails très importants. Il pourra décrire et montrer des ruches, développer l'histoire naturelle des abeilles, mais son enseignement ne sera pas fécond.

4. Toutes conférences seront pratiques avant tout.

Pour cela : employez l'intuition directe ; montrez l'utilité des faits que vous enseignez; allez au rucher ; maniez les ruches; faites voir, appréciez. Nous n'avons jamais produit plus d'effet qu'en fournissant les preuves palpables de ce que nous avancions.

5. Toute conférence doit être préparée en vue de l'auditoire que l'on espère.

La conduite du rucher n'est pas la même dans les différentes parties du pays Les unes sont froides et tardives, les autres chaudes et hâtives. Tenez compte du climat, de la flore, des connaissances et des ressources de vos auditeurs.

6. Ne donnez pas de conseils légèrement et sans restriction.

Conduisez vos colonies chaque année comme si vous étiez certain qu'elle sera mauvaise (G. de Layens). Ainsi vous ne perdrez pas votre temps et votre argent, et les apiculteurs qui suivront ces conseils et ceux qui en découlent, n'auront rien à vous reprocher.

7. Pas de discours en trois points, écrits, puis étudiés par cœur.

Dites, répétez les choses principales, provoquez les questions.

Dans une de nos dernières conférences, trois de nos amis s'étaient chargés de nous questionner : l'entrain a été admirable.

8. Ayez vos opinions, émettez-les franchement en indiquant les motifs qui vous les

ont fait adopter. Ne les donnez pas comme étant les seules bonnes, invariables et parfaites : parmi vos auditeurs, vous pouvez avoir des praticiens qui réussissent par d'autres moyens que vous ; ils ne goûteraient pas votre suffisance.

9. Signalez les abus, combattez-les toujours et partout ; mais excusez ceux qui les pratiquent, lorsqu'ils n'ont pu savoir mieux.

10. Prévenez les commençants des difficultés, des revers qu'ils rencontreront et qui pourraient les dégoûter.

Trop souvent ils ne voient que les beaux côtés de l'apiculture, et, au premier échec non prévu, ils se découragent et accusent injustement ceux qui les ont décidés à cultiver les abeilles.

11. Gardez-vous d'offrir en vente, à l'occasion de vos conférences, votre livre, votre ruche, votre invention, de crainte que vos auditeurs ne disent : « Tout ce que le professeur raconte là, c'est pour nous soutirer notre argent. » Et vous auriez parlé inutilement pour la science.

12. Enfin et surtout, aimez les abeilles : vous en parlerez avec chaleur ; vous persuaderez, vous aurez du succès ; vous vous rendrez utile à votre pays.

DOCTRINE APICOLE

COURS ÉLÉMENTAIRE

ENNEMIS DES ABEILLES

Guêpe

Vespa vulgaris

Les guêpes appartiennent à la famille des Hyménoptères, section des porte-aiguillon; elles vivent en société dans la terre, les anfractuosités des rochers ou le creux des arbres. Leurs nids sont faits d'une substance assez analogue au papier qu'elles fabriquent avec des parcelles de bois pourri et desséché qu'elles mouillent ensuite avec leur salive. L'intérieur de ces nids renferme des cellules assez ressemblantes à celles des abeilles. Elles s'occupent de ramasser pour elles et pour leurs larves et se nourrissent des fruits qu'elles entament et du miel qu'elles volent aux abeilles; elles sont donc ennemies des ruches.

La guêpe commune se nourrit en grande partie aux dépens de la diligente abeille, dont elle va piller le domicile, surtout quand le domicile est mal défendu ou que la colonie est faible. Guerre aux guêpiers ! guerre aux guêpes! Tel est le mot d'ordre contre cet ennemi ; mais comment conduire cette guerre?

Voici : suspendez à vos ruchers, dehors et dedans, des bouteilles d'eau miellée à moitié remplies : cette boisson attirera les guêpes qui se noieront dans le liquide ; rarement l'abeille s'y fera prendre. Ou bien déposez quelques fruits mûrs entamés : les guêpes viendront y chercher leur pâture et avec des ciseaux vous les tuerez facilement. On peut encore déposer des bougies allumées, le soir, autour des guêpiers ; on excite ensuite les guêpes à sortir, elles se précipitent vers les lumières et se brûlent les ailes ; de l'eau chaude ou du pétrole versés dans les nids de guêpes sont aussi très efficaces pour se débarrasser de ces êtres incommodes et gourmands qui, outre qu'on les accuse de vol, sont aussi les propagateurs de la loque.

Les musaraignes et les souris

Les musaraignes et les souris sont trop connues pour que nous en fassions la description, appartenant les premières à la famille des insectivores et les secondes à celle

des rongeurs ; elles ne parviennent que trop souvent à s'introduire dans les ruches dont le trou de vol est trop haut et dont elles ont rongé l'entrée. Les colonies faibles ont leur préférence, et tout y passe, cire, miel et mouches.

Puisque ces animaux n'entrent dans les ruches que lorsqu'ils ne trouvent rien ailleurs, rétrécissez, en hiver, au printemps et en automne, les guichets, et établissez des pièges à souris dans votre ruche.

Le pou des abeilles

Avez-vous vu, en visitant vos colonies, quantité d'abeilles, la reine surtout, portant sur le corps un parasite de couleur marron gros comme un grain de sable ? C'est le pou des abeilles : il ne leur fait pas grand tort, et facilement on le fait disparaître par la fumée du tabac qui l'asphyxie, le fait tomber sur le tablier de la ruche, d'où on le balaie dehors.

Ennemis divers

Pour ne pas entrer dans des détails trop longs, qu'il nous suffise de signaler, en terminant, comme ennemis de nos ruches :

Les fourmis qui sont difficiles à faire disparaître ; les araignées qui tendent des filets à nos abeilles ; les grenouilles, les crapauds qui les mangent quand ils les trouvent à terre en butinant sur les plantes aquatiques ou sur les endroits humides ; enfin les fouines, les renards qui renversent les ruches en bois ou déchirent celles de paille.

Nous demandons cependant pitié pour les crapauds et les grenouilles qui nous sont utiles pour débarrasser nos jardins et nos champs des limaces. Les autres : fourmis, araignées, fouines, renards, qu'on leur fasse une guerre acharnée.

Parmi les oiseaux, les moineaux, piverts, hirondelles, rouges-queues, mésanges, nous détruisent quelques abeilles, cela est incontestable ; mais l'utilité de ces oiseaux est trop grande pour la destruction des insectes et des moucherons, pour que nous osions récriminer contre eux et nous plaindre de la petite perte qu'ils font subir à nos ruchers. Du reste, ils ne mangent jamais les abeilles, du moins généralement, que lorsqu'ils ne trouvent plus ni larves ni insectes ou qu'ils les découvrent mortes devant le rucher ou sur les guichets.

Donc un petit sacrifice en reconnaissance du bien que nous font ces petits oiseaux.

DIRECTOIRE

LE MOIS DE L'APICULTEUR

JUILLET

Juillet ! — au bord des prés, stridente, la cigale
Jette sa note au vent plein de chaudes senteurs...
L'œil voit mûrir la grappe aux coteaux enchanteurs,
Et des plus doux concerts l'oreille se régale...

C'est le moment propice : à l'œuvre, apiculteurs !
A vos ruches, malgré la chaleur tropicale,
Et, tandis qu'un parfum suave s'en exhale,
Recueillez votre miel à l'aide d'extracteurs.

Hâtez-vous d'achever cette œuvre inaugurée,
De peur qu'au miel nouveau d'une blancheur nacrée
Ne s'en mêle un moins pur à l'arrière-saison.

Puis alors évitez les essaims secondaires,
Qui périraient, manquant de sucs alimentaires,
A moins que vous n'ayez des regains à foison.

PHILOMEL, *en Berry.*

A la Madeleine
Les ruches sont pleines,

dit un vieux proverbe. Cette année, grâce à un temps exceptionnellement défavorable, l'extracteur, au lieu de fonctionner, a dû être relégué dans un coin. Ce n'est guère que depuis quelques jours et à la suite de chaleurs tropicales, qu'elles ont amassé quelques provisions. Hélas ! ces provisions sont de bien peu de conséquence, relativement à ce qu'elles devraient être. Il me semble que cette année, et beaucoup d'apiculteurs de nos contrées sont du même avis, le miel brille dans les fleurs par son absence. A quoi attribuer cette pénurie? Je crois à la longue période de froid et de pluie que nous avons dû traverser, non seulement pendant le printemps, mais aussi en hiver et en automne dernier.

Miel. — Dans le cas où l'extracteur fonctionnerait, il est inutile d'indiquer ici la manière de récolter le miel ; c'est certes l'opération la plus agréable de l'apiculteur, surtout lorsque les rayons déversent leur contenu dans les bocaux préparés à cet effet. Il est bon de le conserver dans une chambre fraîche et sèche et tournée au nord, en ayant soin d'enlever de temps à autre l'écume qui se trouve à la partie supérieure du bocal.

Pillage. — Lorsque l'apiculteur prend du miel, quand la miellée ne donne plus, il est bon de faire attention au pillage. Apiculteurs, veillez, n'oubliez pas de rétrécir les trous de vol, et surtout évitez de remettre pendant la journée les rayons nouvellement extraits. Replacez-les seulement le soir, quand le va-et-vient a cessé. C'est certainement un peu plus difficile, mais beaucoup plus sage et plus prudent.

Reines. — Chacun sait que la reine est l'âme de la ruche. Toute reine défectueuse ou âgée de plus de trois ans doit être tuée sans pitié. C'est maintenant le moment pour les remplacer. Les méthodes de remplacement se comptent par centaines, et je renverrai les lecteurs à celles indiquées dans l'*Apiculture pratique*. On doit donner la préférence à celles qui sont les plus simples, et ont été expérimentées avec succès par le plus grand nombre d'apiculteurs.

On peut employer avec succès un essaim secondaire dans lequel se trouvent plusieurs jeunes reines ; on le *divise* en autant de *petites colonies* qu'on y trouve de *jeunes reines* et on les met dans des ruchettes à cet effet. Plus tard, lorsqu'elles seront fécondées, on s'en sert pour remplacer les reines défectueuses.

Guermanges, juin 1897.

GILLET,
Instituteur.

DICTIONNAIRE D'APICULTURE (1)

La publication de ce dictionnaire avait été interrompue pour des motifs indépendants de notre volonté. Nous continuerons maintenant sans obstacle.

Cadre mobile. Rayon mobile. — Les cadres mobiles sont des châssis en bois carrés ou rectangulaires, verticaux ou horizontaux, dans lesquels les abeilles édifient leurs cellules. Les plus connus sont les suivants : cadres hauts : Layens, dimensions intérieures 37 c. × 31 c., surface 11 d² 47. Burki-Ieker, 34 c. 6 × 27 c. 9 d² 24. Allemand double, 35 c. × 21 c. 3|4 7 d² 60. Mona, 28 c. × 26 3|4 7 d² 49. Alsacien, 30 c. 1|2 × 22 1|2 6 d² 86. Allemand simple, 17 c. 1|2 × 21 3|4 3 d² 80. Congrès, 40 c. × 30 c. 12 d². Cadres bas : Quimby, 28 c. 1|2 × 47 c. 13 d² 39; Dadant Blatt (d'après Bertrand) 26 c. 3|4 × 43 c. 1|2 11 d² 63 ; Dadant, 27 c. × 46 c. 12 d² 42 Blatt (Suisse allemande) 26 c. 1|2 × 36, 7 d² 56 ; Italien, 20 c. × 25 c. 1|2 5 d² 10 ; Congrès, 30 c. × 40 c., 12 d².

Cadre carré Voirnot, 33 c. × 33 c. 10 d² 83 ; Congrès, 35 c. × 35 1|2 d² ² 25. Les rayons mobiles des hausses sont très souvent de dimensions moindres. Chaque cadre se compose généralement de cinq pièces, une traverse supérieure, qui supporte le rayon par ses extrémités, une traverse de renfort immédiatement en dessous et entre les deux montants ; ceux-ci et une traverse horizontale en dessous. Ces pièces mesurent 24 ou 25 m/m de largeur sur 7 ou 8 d'épaisseur.

Entre les cadres, dans la ruche on laisse une ruelle de 13 m/m environ, de sorte que ceux-ci sont distancés de 36 m/m, de 38 m/m de centre à centre.

Pour que les abeilles puissent circuler entre les montants des rayons et la paroi intérieure de la ruche, on conserve 7 ou 8 m/m d'intervalle. 1 centimètre est laissé entre le dessous du cadre et le plateau pour le même motif.

Les rayons mobiles sont maintenus à distance par des équerres en fil de fer, des pointes, etc.

Les anciens Grecs cherchèrent à obtenir les rayons des abeilles mobiles en se servant de barrettes ; Huber de Genève utilisa les rayons encadrés. Traité 1792, 1814 ; Prokowitsk (Russie) 1806 ; Black (Amérique) 1826 ; Münn (Angleterre), brevet en 1843 ; Debauvoys (France) 1846, s'en occupèrent sérieusement.

Langstroph (Amérique) découvrit en 1852 le cadre qui porte son nom ; le mobiliste était créé.

Cage à reine. — Lorsqu'on doit capturer et transporter une abeille-mère, l'introduire dans une ruche, on se sert d'une cage appropriée. Celle-ci est le plus souvent un simple carré de toile métallique de 10 centimètres enroulé en tube et fermé aux extrémités par un bouchon en liège.

Calendrier des apiculteurs. — Le résumé succinct des travaux à effectuer chaque mois au rucher constitue ce guide.

Calotte. — Cabochon, cabotin, capot, cazeret, chapeau, chapiteau. C'est ainsi qu'on dénomme le récipient en terre, en bois, en paille, qu'on place au-dessus d'une ruche en cloche habitée.

La capacité en est variable : ordinaire, 6 à 7 litres.

Calotter. — Calottage. — On pose le chapiteau sur une ruche afin que les abeilles, passant par le trou de communication qui est en haut de leur habitation, puissent y transporter une partie de leurs provisions. Le calottage fait en temps opportun peut modérer l'essaimage.

(1) Voir n° d'octobre 1895.

Camail. — L'apiculteur prudent se sert d'un masque pour éviter d'être piqué à la tête, lorsqu'il manie les abeilles.

Capuchon. — On désigne ainsi le surtout en paille ou en herbe que l'on met sur les colonies pour les garantir ou du froid, ou de la chaleur, ou de la pluie. Une tuile ou un autre objet semblable peut être placé au-dessus de la couverture pour empêcher l'humidité d'atteindre la ruche.

Casier à section. — C'est le nom que porte la boîte de surplus, sans fond ni plafond, dans laquelle on fait bâtir des sections aux abeilles.

Chaque producteur a son système de casier. Celui de M. Miller peut contenir trente-deux sections. Ces dernières, dans le casier de M. Forster, sont maintenues l'une près de l'autre par des vis de pression.

Cerveau. — Celui des ouvrières est plus volumineux que celui de la mère et du mâle. On comprend que cela doit être ainsi ; leurs fonctions si variées amènent nécessairement un plus grand développement de facultés.

Cératome. — Pour pouvoir enlever facilement les rayons qui sont dans les ruches, on se sert de couteau à lame plate ou recourbée en crochet long, emmanché.

Chapiteau. — Le couvercle qui emboîte la partie supérieure de la ruche, il peut être maintenu au corps par une charnière et se fermer à clef. Sur les côtés sont percés des trous d'aréages, recouverts intérieurement de toile métallique. Par ces ouvertures s'échappe la vapeur produite dans la ruche.

GUSTIN.

FEUILLES VOLANTES SUR L'APICULTURE

Un vrai désastre ; de la nécessité d'un rucher couvert ; conditions qu'il doit réunir. — J'ai écrit quelque part que, le 2 janvier 1897, en visitant les colonies qui sortaient joyeusement et s'ébattaient sous un ciel clair et une température tiède, j'avais rencontré sur le tablier une couche d'abeilles mortes. J'ai enlevé ces abeilles, ce qui m'a demandé près de trois heures de travail pour dix-huit ruches. Je n'ai pas donné grande attention à cette mortalité, en réfléchissant que les abeilles ne présentaient pas, comme les années ordinaires, un grand nombre de corps morts devant le rucher en automne et qu'elles avaient dû périr un peu plus tard, au moment de leur hivernage, et je ne m'occupai pas davantage de cette question. Mais le 4 ou le 11 février, en retournant au rucher, je fus frappé dès mon entrée par l'odeur nauséabonde qui remplissait le bâtiment ; les abeilles, en une couche épaisse, jonchaient les plateaux ; les gâteaux étaient noircis, les parois des ruches, toutes noires, conservaient une humidité excessive. Etonné, je crus que les abeilles avaient succombé à la dysenterie provoquée par une réclusion trop prolongée. Et cependant jamais l'hiver n'avait été si doux ! Voulant connaître à quoi attribuer un accident qui, dans *toutes* mes ruches, avait fait de nombreuses victimes, je demandai à notre secrétaire général de vouloir bien se renseigner dans l'assemblée qui devait se tenir quelques jours plus tard, si des cas de mortalité semblable avaient été remarqués ; je les attribuais à la récolte du miel sur des plantes forestières probablement vénéneuses, qui auraient produit, par l'absorption de ce miel empoisonné, une dysenterie mortelle. Je pensais aussi à la loque, et l'odeur des ruches m'en donnait l'idée ; mais il n'y avait point de couvain à cette époque de l'année, et les marques extérieures de la peste des abeilles manquaient totalement. En attendant, les quelques individus qui avaient échappé au fléau mouraient à leur tour, et je trouvais leur demeure vide, et leurs cadavres sur le plateau. De mes 18 belles colonies surabondantes de provisions et d'habitants, il m'en reste aujourd'hui quatre ou cinq qui se traînent languissantes et périront probablement, faute de mère. En 1888, j'ai été aussi bas, avec trois ruchées, et il m'a fallu huit ans pour créer un rucher prospère, qui me rendait, depuis deux ans, des produits abondants et me payant de mes soins et de mes dons des années antérieures. En face d'un désastre aussi complet, j'ai été tenté plus d'une fois de poser ma plume et de clore ces Feuilles volantes, ne voulant pas être un « Apiculteur en chambre ».

Jusqu'à ces derniers temps, j'ai voulu chercher la cause du mal ou par un défaut d'hivernage, ou par une maladie, et je me tracassai à découvrir les mêmes symptômes dans les ruchers des environs ; mais les colonies voisines se sont portées à merveille, et elles sont exubérantes de

santé et d'activité. Un apiculteur qui pratique l'étouffage a reconnu de suite l'odeur du soufre brûlé, et m'a mis sur la voie. L'examen des plaques dentées noircies, comme la matière gluante répandue sur le plateau, m'a démontré à l'évidence que toutes mes colonies, excepté une seule placée dans une encoignure, ont reçu une carte de soufre. C'est donc ici un cas de malveillance, que je puis aussi bien attribuer à la jalousie qu'au plaisir de mal faire.

A cet acte de sauvagerie, il me reste à opposer la persévérance et à attendre de l'action consolante du temps la réparation des injustices humaines. Mais, quel crève-cœur lorsque je vois qu'au lieu de 15 ou 18 colonies (je fais la part de l'hivernage qui souvent rend deux ou trois ruches orphelines), je n'ai que des restes d'essaims, qui n'ont ni activité ni goût pour la vie ; ces abeilles musent à la douce chaleur du soleil et au parfum des premières fleurs, mauvais signe ! Je voudrais ne rencontrer sur mon chemin ni ruches ni abeilles, tant mon amertume est grande lorsque je me souviens. On a parlé avec tristesse de 1893, où nombre de colonies ont péri ; le désastre qui m'atteint est bien plus considérable qu'à ce moment-là.

Les ruches à rayons mobiles (en planches) ont bien plus souffert que les autres ; les vapeurs sulfureuses s'accumulent en une buée gluante sur les parois : aussi toutes les ruches de cette sorte sont vides. Dans le nouveau système de rucher en plein air, le désastre eût été complet ; et bien que j'eusse, à l'entrée de l'hiver, barricadé le devant du rucher avec des planches, en prenant soin de les assujettir le mieux possible, et en plaçant les grilles ou entrées un peu sur le côté, j'ai éprouvé un vrai désastre.

Comme tout apiculteur dont le rucher n'est pas entouré d'une haie élevée ou d'un haut mur peut être menacé du même fléau, je suis d'avis : 1° que le rucher couvert doit avoir le devant garni de planches ; que sur le trou de vol le couloir soit rétréci et fermé l'hiver par une forte planche s'agrafant en glissant dans des rainures ; qu'en plus, les ruches à l'hivernage soient placées l'entrée faisant angle droit avec le devant du rucher ; ou bien qu'elles soient pourvues d'une hausse avec plafond fermé, de manière que toute tentative criminelle ne permette pas à la fumée de pénétrer dans la ruche. Le mouchier pourra également transporter ses ruches à la maison dès le 1er novembre, et les y faire hiverner ; ou bien il les placera sur des tréteaux à l'arrière du rucher, en laissant sur le devant une rangée de ruches vides, pour tromper la malveillance, qui ne fut pas cependant trompée dans mon cas, car les ruches vides mêlées avec les autres ont été religieusement respectées.

En attendant, je me trouve de cinq années en arrière : et au lieu d'attaquer de front le mobilisme, et d'étudier les méthodes Wells, Fédérative, et autres, je me vois revenu à mon point de départ, demandant à mes colonies des essaims, et non du miel.

Mais, comme la chance défavorable qui me frappe peut atteindre aussi d'autres personnes, je me fais un devoir d'en rendre compte dans l'organe de nombreuses sociétés, et d'avertir les apiculteurs de se prémunir, d'avance, contre ce fléau, que rien ne peut faire prévoir

En attendant, je commence, avec mes Feuilles volantes, un nouveau chapitre : « Comment, par suite d'une grande vicissitude, je rétablis mon rucher détruit », et je continue mes observations, bien restreintes, hélas (1)! *X. Ap. Meusien.*

VARIÉTÉS

L'APICULTURE DANS L'AVEYRON

1re LETTRE

Chez nous, les abeilles sont en grand honneur. On les aime, on les vénère presque tout comme l'on vénère ce qui rappelle le souvenir des ancêtres, ou même les objets religieux qui depuis des générations sont fixés au foyer domestique. D'ailleurs n'est-ce pas aux abeilles que l'on demandait ces beaux cierges offerts à l'église paroissiale et qui servaient à éclairer nos saints Mystères ? Chaque cadet veut emporter de la maison paternelle quelques ruches pour les faire croître et multiplier près de lui, comme si elles apportaient la bénédiction des aïeux pour la nouvelle maison qui va se fonder.

(1) Toutes nos condoléances à notre ami Meusien pour la perte de ses abeilles. Nos sentiments sont partagés par tous les lecteurs de notre Revue. — Rédaction.

Plus rares en certains endroits, dans d'autres les ruchers sont très nombreux. Aux environs de Verlac, il n'est presque pas de village où il n'y ait un ou plusieurs cultivateurs d'abeilles.

Mais qu'il y a loin d'un amour passionné à une culture intelligente !

Tous nos apiculteurs fixistes, à d'heureuses exceptions près, sont de braves paysans dont la science apicole est tout à fait rudimentaire, si même elle existe.

Les abeilles sont logées dans des ruches en paille ou formées par quatre planches mal jointes, et plus souvent encore dans de vieux troncs d'arbres creux : ruches mal recouvertes, d'une capacité insuffisante, également éprouvées par l'infiltration des eaux et le froid de l'hiver et par l'excessive chaleur de l'été.

Les plus savants et les plus soigneux surveillent bien l'infiltration des eaux, ils mastiquent les fentes avec l'onguent de Saint-Fiacre. Mais trop souvent ils ferment aussi à contretemps toutes les issues et s'exposent à asphyxier les abeilles dans la ruche, ou à les y torturer cruellement en rendant impossible toute sortie de propreté. Ils ignorent qu'il n'y a pas de sentine à l'intérieur.

La récolte doit se faire au mois de mars, avant le développement du couvain ; plus tard, à ce qu'ils croient, les abeilles auraient mangé tout le miel.

Certains le façonnent d'une manière convenable et parfois bien soignée, particulièrement dans le Causse. Mais ailleurs, que c'est peu appétissant ! Débris de rayons, vieilles cires, pollen, couvain, abeilles mortes, combustibles tombés de l'enfumoir, le tout écrasé ensemble, véritable bouillie bordelaise, et dégoûtante marmelade !

On arrête les essaims par le tintamarre traditionnel des poêles et casseroles ou par des décharges de coups de fusil.

Quand l'essaim est posé, on enduit de miel l'intérieur de la ruche renversée, et tout près sur un linge on secoue les abeilles.

Pour les exciter à s'y loger avec entrain et soutenir leur marche triomphale, sur le sommet de la ruche on bat avec des pierres de vrais roulements de tambour. A cette musique égayante s'ajoutent de poétiques invitations : *Oïci bellos ! Oïci poulidos ! En corraïri ! O l'oustal nau* ! Ici, les belles ! Ici gentilles ! Marchez en file ! A la maison neuve !

Au dire des vieilles grand'mères, les essaims comme les souches doivent se donner ou s'échanger contre du blé. Les vendre à prix d'argent, ça porte malheur et amène à bref délai la perte de tout le rucher.

Avec cette vieille routine contraste la nouvelle culture rationnelle. Les scrupuleux observateurs des vieilles traditions sont portés à prendre en pitié nos belles théories. Mais bientôt ils sont ébahis devant les résultats merveilleux auxquels ils ne peuvent croire que parce qu'ils les voient.

Les ruches mobiles se propagent beaucoup dans notre département. Il y a sur tous les divers points du pays de magnifiques ruchers, très bien entretenus et en très bon rapport. Il serait trop long et trop fastidieux de les mentionner tous ici. Combien cependant mériteraient d'être cités à l'ordre du jour ! Un des plus beaux est certainement celui de M. C. Serpantié, notre dévoué et sympathique président.

Dans beaucoup de contrées, les prairies naturelles, les sainfoins, les pâturages où croît le trèfle blanc donnent un miel très abondant et de très bonne qualité. Ailleurs il est plus foncé avec les châtaigniers, les bruyères, le sarrasin. Même dans ces contrées, les mobilistes par des prélèvements successifs, récoltent un excellent miel vers la fin de juillet, et le surplus de l'automne sert de provisions d'hiver.

En général les ruches fixes donnent une moyenne de 5 kilos de miel ; les ruches à cadres de 20 à 30. J'ai obtenu ce minimum pour 1896.

Nos paysans vendent chez eux à leurs voisins une bonne partie de leur récolte ; le reste est porté au marché voisin. Les miels ordinaires des fixistes se vendent de 1 fr. à 1 fr. 25 le kilo ; le miel extrait, environ 1. 50 ; le miel en rayon vaut en ville jusqu'à 2 francs.

Un réveil très accentué se fait sentir en faveur de l'apiculture. Quelques articles sur les abeilles et les propriétés du miel publiés de temps à autre dans les journaux de Rodez aident merveilleusement à faire naître et grandir le feu sacré.

Notre jeune Société d'apiculture « L'Abeille du Rouergue » ne date que de quelques mois, et déjà elle exerce une salutaire influence dans tout ce pays. Elle propage les meilleures méthodes, et s'efforce de les mettre à la portée de tous, fixistes et mobilistes, selon les goûts, les loisirs, les aptitudes de chacun, et selon les ressources mellifères des diverses contrées.

J. VOLPELIER,

trésorier de « l'Abeille du Rouergue ».

2e LETTRE

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Je me permets, selon votre désir, de répondre aux questions posées par la « Revue éclectique »:

1° Oui, il existe la Société naissante de l'*Abeille du Rouergue* qui n'a pu encore tenir que deux assemblées et dont aucun procès-verbal de séance n'a été publié, sinon les statuts.

2° Son siège est à Rodez ; il n'a pas d'organe exprès, attendu que le bureau n'en a pas encore sans doute les moyens; les noms de leurs membres n'ont pas été publiés, étant inconnus pour la plupart ; on ne compte pas un grand nombre de ruches cultivées par chaque sociétaire, les uns 10, 12 ou 15 ou 20, excepté quelques-uns, rares exceptions, qui dépassent ces chiffres.

3° La plupart sont fixistes, routiniers, et ne sont pas sociétaires ; et les mobilistes pour la plupart appartiennent à la classe aisée, tels que ecclésiastiques ou autres.

4° La composition du bureau est indiquée dans la *Revue éclectique* n° 3, mois de mars 1896.

5° Ceux qui ont écrit sur les abeilles dans le département sont principalement MM. le président, le vice-président Raynal, le secrétaire, le pro-secrétaire, le trésorier.

6° Quant aux journaux les plus répandus, on connaissait *l'Auxiliaire de l'apiculteur;* mais on a adopté depuis les trois organes suivants : *Revue éclectique, Apiculteur* et *Revue internationale*, jusqu'à ce que le bureau soit en état de former un bulletin spécial pour la Société.

7° Le miel est blanc où l'on cultive des sainfoins ; mais en général il est roux, et c'est le plus commun ; son prix est de 0 fr. 75 la livre en miel coulé ou de 1 fr. la livre par quelques rares exceptions.

8° A la première assemblée générale, plusieurs étaient d'avis que le rendement moyen de chaque ruche était 9 ou 10 kilos en ruches à cadres (voir la lettre du président dans la *Revue internationale*, n° janvier 1897, excellente lettre).

9° La plupart, fixistes et routiniers, récoltent en mars en pressant le miel en rayons tiédis sur le feu entre leurs poignets ; mais moi je récolte à la Madeleine, et je fais couler mon miel des ruches fixes sur un tamis; j'ai abandonné des récoltes en mars, ainsi que de le presser à la main, étant le seul parmi les paysans apiculteurs.

10° Les paysans ne font rien à la mort du propriétaire: pas de deuil au rucher; non. S'il y a un remplaçant apiculteur, tant mieux ; s'il n'y est pas, tout dépérit. Quant à arrêter les essaims, on crie, on frappe avec du granit, on jette de la poussière, quelque peu d'eau ; mais plusieurs sont difficiles et prennent la poudre d'escampette. Quant à moi, je me sers de l'eau, du fusil et d'une plaque de tôle que j'agite, imitant le tonnerre, et jamais je n'en ai perdu aucun. Les essaims primaires se posent seuls On ne connaît point d'herbes pour guérir les piqûres ; toutefois j'ai de l'eau de chaux dans une bouteille qui diminue l'enflure, mais qui ne l'empêche pas si elle vient sur le nez, les yeux ou les lèvres.

11° Les principales fleurs mellifères de nos montagnes sont surtout les prairies naturelles en juin : aussi celles parmi les blés, les chatons de châtaigniers, quelques

rares arbres fruitiers par-ci par-là, un peu de bruyère vers la fin d'août ; j'ai essayé une plante fourragère américaine qui n'a rien donné chez moi.

12° Il n'y a point d'étouffeurs, l'étouffage est inconnu dans l'Aveyron, de même aussi que la loque, si ce n'est pour les ruches à cadres, rarement.

13° Les apiculteurs ne peuvent point vendre leur miel à la campagne ; s'ils en avaient et en récoltaient davantage, il ne pourrait être vendu que dans les centres, à Rodez ou dans les grandes villes, telles que Carmaux (Tarn). Le miel des nouvelles méthodes est vendu à un prix qui n'est point rémunérateur en comparaison avec le miel des routiniers.

14° L'apiculture est loin d'être en honneur ; c'est plutôt un déshonneur pour un paysan qui prêterait quelques soins de plus que les autres qui aiment mieux abandonnerles ruches à elles-mêmes pour presque rien en retirer, et elle ne sera en progrès chez nos paysans pauvres, occupés à leurs travaux pressants à la campagne et aux champs ou ayant les soucis d'une nombreuse famille, elle ne sera en progrès que par l'amélioration de leur système de culture et en vulgarisant des ruches meilleures, telles que quelques soins de perfection aux ruches à troncs d'arbres, la ruche à calotte en paille façon des Vosges à 40 litres, ruche à hausse de Ribeaucourt, ruche Gelien à division verticale, et enfin la ruche Voirnot à cadres mobiles, nos paysans étant très peu intelligents pour l'apiculture.

15° La classe aisée, bourgeois ou ecclésiastiques se servent beaucoup de la Dadant-Blatt, Dadant modifiée, et notre vénéré président déclare avec juste raison dans sa lettre à la *Revue internationale*, n° janvier 97, qu'il ne croit pas à l'apiculture simplifiée et qu'il y a des exemples nombreux des résultats déplorables que peuvent donner nos grandes ruches à cadres laissées à elles-mêmes. La plus grande partie des ecclésiastiques aisés fabriquent par économie leurs ruches Dadant modifiées d'après Bertrand, parois simples en bois de peuplier, mais avec des planches choisies à l'épaisseur de 4 centimètres.

La miellée a lieu du 15 mai au 15 juillet, et puis après c'est tout juste si elles se suffisent à elles-mêmes.

Depuis que mes ruches sont rétrécies de leur entrée à 7 millimètres de hauteur, elles sont exclusivement à l'abri des rongeurs.

Je rappelle cet établissement de Rodez où le rucher a péri par la loque à cause de son nid à couvain bas et trop petit ; tout le miel en réserve était logé dans la hausse. Ma ruche à cadre Voirnot, malgré qu'elle ait produit 24 kilos dans les hausses, a conservé de bonnes provisions dans son nid à couvain : donc ni trop haut ni trop bas et pas de méthode simplifiée de Layens dont les expériences malheureuses parlent assez haut.

Votre très humble serviteur.

Bousquet Jacques.

Chocolat au Miel d'Abeilles

Nous lisons dans le *Progrès Apicole* du Hainaut, mai 1897 :

La *Chocolaterie au miel d'abeilles* établie à Hautmont (Nord) produit sous le nom de *chocolat de l'Apiculture suçré au miel d'abeilles*, trois sortes de chocolat : la qualité surfine double vanille à 2 fr. 50 le 1|2 kilo ; la qualité extra-supérieure à 2 fr. le 1|2 kilo ; et la qualité supérieure à 1 fr. 70 le 1|2 kilo.

Nous nous sommes fait adresser un échantillon de la qualité surfine que nous avons fait analyser à la station agronomique de l'Etat, à Gembloux. Voici le résultat de cette analyse :

Eau.	1.97 0[0
Matières grasses.	24.50 0[0
Sucre réducteur.	7.10 »
Saccharose.	43.20 »
Matières minérales.	1.85 »

Absence de saccharine.

Examen microscopique : normal, point de matières amylacées étrangères.

Conclusion : environ 50 p. c. de cacao.

Traduits en langage vulgaire, ces chiffres nous montrent que ce chocolat est composé d'environ :

7 0[0 de miel.
43 0[0 de sucre de betterave.
50 0[0 de cacao.

On peut regretter que la proportion de miel soit si faible. On s'explique d'ailleurs qu'elle ne puisse pas être très élevée, car sinon le chocolat ne serait pas assez doux, assez sucré, le miel sucrant 3 fois moins que le sucre de betterave. Nous avons donc en réalité affaire à du chocolat sucré ou sucre avec un peu de miel. Il va sans dire que nous avons dégusté l'échantillon avant de l'envoyer au chimiste et nous n'omettons pas d'ajouter que nous l'avons trouvé excellent.

ALEX. LONAY.

Ainsi il ressort de cette analyse qu'un kilo de ce chocolat est composé de :

500 grammes de cacao.
430 — de sucre de betterave.
70 — de miel.

Abbé DAVID.

Nous reproduirons dans notre prochain numéro la réponse de *La chocolaterie au miel* que nous annonce M. l'abbé David, mais qui nous parvient trop tard pour être insérée dans ce numéro.

Le Gérant : H. VÉNIEN.

Poitiers. — Soc. Franç. d'Impr. et de Libr. (Oudin et Cie).

N° 8 QUATRIÈME ANNÉE Août 1897

REVUE ÉCLECTIQUE D'APICULTURE

MENSUELLE

Directeur : Abbé MÉTAIS

Administration : 4, rue de l'Éperon, Poitiers. — 15, rue de Cluny, Paris

CHRONIQUE

Concours de Gençay.

Que nous sommes loin du jour où, dans notre région, tout le monde parlait du curé qui conduit ses abeilles aux champs ! On riait alors. Nous sommes loin aussi du temps où, dans l'un des chefs-lieux d'arrondissement d'un département voisin, MM. les membres de la Comission, étonnés de voir des abeilles au concours, partageaient un prix entre nos chères avettes et des..... citrouilles.

Aujourd'hui tout le monde veut des mouches à miel, tous les menuisiers du département se font fabricants de ruches, et dans tous les concours l'apiculture a sa place marquée. La Vienne est le département dans lequel l'apiculture a fait le plus de progrès.

Apiculteurs de la Vienne, ne laissez pas s'éteindre cet enthousiasme et présentez-vous nombreux à tous les concours.

Le 5 septembre prochain, la Société d'agriculture de l'arrondissement de Civray ouvre un concours à Gençay et destine plusieurs médailles aux apiculteurs les plus méritants.

Nos travaux ne nous permettent pas de concourir nous-mêmes, mais vous, chers lecteurs, qui êtes aujourd'hui légion dans le département, vous ne manquerez pas de faire admirer les beaux produits de l'apiculture et nous tenir au courant de vos succès.

Melun.

La Société d'horticulture de Melun organise du 3 au 7 septembre une exposition dans laquelle figureront les produits de l'apiculture.

Arcachon, Toulon, Bruxelles.

Au moment où nous paraissons, une exposition s'ouvre à *Arcachon* et les produits de l'apiculture y sont représentés. Avec le mois de septembre s'ouvrira à *Toulon* une exposition internationale où nos chères abeilles auront certainement leur place.

Toutes ces expositions sont une bien belle chose ; mais hélas ! c'est toujours le petit, l'exposant lui-même qui en supporte tous les frais.

Il en est autrement en Belgique. Un concours international d'apiculture s'ouvrira à *Bruxelles* du 4 au 12 septembre ; le gouvernement belge vient de décréter que l'emplacement sera gratuit, que tous les transports de produits d'origine belge seront faits gratuitement sur les chemins de fer du réseau de l'Etat, tant à l'aller qu'au retour, qu'un tarif spécial de bas prix est établi en faveur des produits étrangers et que des commis du gouvernement surveilleront gratuitement les produits exposés en l'absence des propriétaires.

Pourquoi les producteurs français sont-ils moins bien traités chez nous qu'à l'étranger ?

La Loque.

M. Minoret, directeur du « Rucher des Allobroges », entreprend de lutter contre la loque qui fait de si terribles ravages dans le Sud-Est de la France.

Il constate que tous les remèdes préconisés sont impuissants dans les cas graves et que toutes les expériences faites par les apiculteurs sérieux ne sont rien moins que décevantes.

Il prie Messieurs les apiculteurs visités par le terribles fléau de lui dire :

1° A quelle cause ils attribuent l'introduction de la loque dans leur rucher ;

2° S'ils ont pu guérir définitivement des colonies atteintes ;

3° Quels remèdes ils ont employés.

Volontiers nous transmettrons à notre savant collègue les communications qui nous seraient *faites sur ce sujet.*

Récolte.

Comme déjà nous l'avons dit à cette même place, la miellée de printemps a été en Poitou absolument nulle. Au premier juillet notre ruche sur bascule ne possédait pas plus de 5 kilog de miel. Le 25 du même mois cette ruche accusait une augmentation de 75 kil.500. Nous en avons prelevé 23 kil. environ.

La moyenne de la récolte a été de 20 kil. par colonie en pleine activité.

La Science agricole.

Sous ce titre général, notre collaborateur, M. Leriche, publie une série de petites brochures à 0 fr. 25. La première parue traite de la GALLINO-CULTURE : *Elevage industriel de la volaille et ses résultats pratiques.* Nous engageons tous nos lecteurs à se la procurer. Ils y trouveront le mode d'élevage rationnel, assuré et rapide de tous les animaux de basse-cour, surtout pour éviter toute mortalité et par suite en obtenir un rendement des plus rémunérateurs. Cet élevage intensif deviendra une vraie corne d'abondance pour tout agriculteur. Ainsi se réalisera le vœu du bon roi Henri IV : que le campagnard puisse mettre la poule au pot tous les dimanches! — Adresser demande, par simple carte de visite, avec cinq timbres de 0 fr. 05, à l'auteur : M. J.-B. Leriche, publiciste agronome, à Amiens (Somme). P. METAIS.

Le Chocolat sucré au Miel d'Abeilles

A l'occasion du concours régional qui vient de se tenir à Bourges et où « la chocolaterie d'Hautmont » a exposé ses produits et obtenu une médaille de vermeil, une polémique a été engagée entre M. l'abbé David et M. Marnat, représentant de la chocolaterie à Bourges et délégué à l'agriculture au concours régional.

La chocolaterie a fini par prendre elle-même la parole en priant notre collaborateur de faire reproduire la réponse par le *Petit Berrichon, Croix du Berry,* et par notre Revue. Voici cette riposte, annoncée dans notre dernier numéro, telle que nous la trouvons dans le journal ci-dessus, avec la réponse de M. l'abbé David.

Hautmont, 20 juin 1897.

Monsieur l'abbé David, curé de Sens-Beaujeu (Cher).

MONSIEUR,

Franchement vous paraissez défendre les RR. Pères d'Aiguebelle qui vous ont fait dire que l'association du miel avec le cacao était impossible. Si nous portons un léger ombrage à la fabrication de ces Messieurs, calmez-les en leur rappelant ce que Dieu a dit : « Le soleil luit pour tout le monde. »

En répondant à M. Marnat, vous invoquez une analyse d'origine étrangère et d'après laquelle il est question de sucre interverti, dénotant par conséquent la présence du miel dans notre chocolat, le public sachant qu'il existe, en plus du sucre, des matières grasses, des aromates, de l'eau, etc., etc., dans la composition si complexe du miel, et qu'il serait très difficile au chimiste belge d'attribuer au cacao ainsi qu'au miel la part revenant à chacune de ces matières existant ainsi dans le cacao. Nul doute que la publication ne tourne du côté du droit.

C'est chercher la petite bête que de s'appuyer sur une analyse semblable et dont nous mettons en doute la véracité, car elle ne donne véritablement pas la composition de l'échantillon adressé par nous.

En résumé, Monsieur David, que voulez-vous, que pouvez-vous désirer de mieux qu'un débouché certain pour le miel français ? Ce débouché, il est trouvé : groupez autour de nous une vaste association d'apiculteurs : nous en ferons une société de producteurs et de consommateurs, et vous pouvez être assuré que le miel de notre chère France ne suffira pas à notre fabrication.

Voilà, Monsieur l'abbé, ce que nous vous prouverons le jour où vous nous ferez l'insigne honneur de venir jusqu'ici voir avec vos yeux introduire le miel dans la pâte de chocolat, et, si le cœur vous en dit, vous ferez le travail vous-même, et alors vous devrez être convaincu que l'on fait à Hautmont ce qui est impossible à Aiguebelle !

Nous prenons la liberté d'ajouter que si vous ne défériez pas à notre invitation, votre attitude deviendrait absolument louche, étant donné que déjà, après avoir expérimenté avec votre fin palais d'ecclésiastique, vous avez trouvé à notre chocolat un excellent goût de miel, et aujourd'hui, quoiqu'en déjeunant tous les matins, vous dites qu'il n'entre pas un atome de ce produit dans notre fabrication.....

On dit déjà, mais nous voulons bien ne pas le croire, que vous êtes le porte-parole du chocolat d'Aiguebelle ; prouvez surtout que vous êtes un véritable défenseur des intérêts de l'apiculture et que vous voulez faire quelque chose pour vos collègues ; marchez dans cette voie, nous vous suivrons et nous vous aiderons de toutes nos forces.

Recevez, etc.

La Chocolaterie au miel d'abeilles d'Hautmont (*Nord*).

Réponse de M. l'abbé David.

Inexactitudes absolues, insinuations malveillantes, dénégations et affirmations sans preuves, c'est tout ce que contient cette réplique de « la Chocolaterie au miel ».

1° Je n'ai pas dit que « l'association du miel avec le cacao était impossible » ; j'ai dit tout le contraire : « La difficulté n'est pas d'incorporer le miel au cacao » (n° du 6 juin).

2° Vous prétendez que l'analyse de la station agronomique de Gembloux « ne donne pas la véritable composition de l'échantillon adressé par vous »... La preuve, s'il vous plaît ? Puisque vous vous recommandez, par la plume de M. Marnat, d'une analyse faite par la Société des Agriculteurs de France, n'est-ce pas le cas ici de l'opposer à celle « d'origine étrangère » ? Mais peut-être serait-elle la confirmation de celui-ci...

3° « Le débouché pour le miel, dites-vous, est trouvé. » C'est toute la question, et c'est ce que depuis six mois je vous demande de prouver.

4° Vous prétendez que j'ai trouvé à votre chocolat « un excellent goût de miel ». Ce n'est pas exact et je regrette d'être obligé de vous donner ce démenti.

5° Je n'ai pas soutenu qu'il n'entrait pas « un atome » de miel dans votre chocolat. J'ai émis un doute : « *Jusqu'à preuve du contraire* », ai-je dit (n° du 6 juin).

6° Vous me condamnez à entreprendre un voyage de plus de 500 kilomètres pour voir mettre du miel dans le cacao, sous peine d'être accusé par vous d'« attitude louche ». C'est raide ! Il suffira, j'espère, de la lecture de votre réponse ci-dessus pour que les lecteurs du *Petit Berrichon* jugent de quel côté est « l'attitude louche. »

7° Enfin vous osez insinuer que je suis le porte-parole des RR. Pères d'Aiguebelle, et vous me demandez de prouver le contraire. C'est singulièrement intervertir les rôles ! Je vous laisse pour compte cette petite vilenie qui prouve que vous seriez bien aises de détourner l'attention du public. Vous n'y réussirez pas, et votre chocolat va quitter dans quelques jours notre ville de Bourges, y laissant la conviction qu'il n'est que du cacao sucré au sucre de betterave avec adjonction de 70 grammes de miel par kilog.

Abbé David.

A ces réflexions extraites du *Petit Berrichon* et spéciales pour ses lecteurs qui ont suivi notre polémique, qu'on nous permette d'ajouter encore quelques observations :

Le représentant de la « Chocolaterie au miel » avait avancé dans un numéro du *Petit Berrichon* que sa cliente venait d'obtenir 3 premiers prix, « *après analyse de son chocolat par le laboratoire des Agriculteurs de France*, et à *Marseille par un pharmacien chimiste* » ; et il ajoutait triomphalement : « cette fois, serez-vous convaincu, Monsieur l'enfonceur de portes ouvertes ? »

Eh bien ! comme j'ai la tête un peu dure, cela ne m'a point convaincu. Je n'ai pas trouvé la porte suffisamment ouverte et, en bon mouton de Berry que je suis ; j'ai donné un coup de tête de plus. J'ai voulu voir plus clair, et j'ai voulu connaître au moins l'analyse du laboratoire des Agriculteurs de France. Impossible de faire une démarche auprès du pharmacien-chimiste de Marseille, puisqu'on ne nous en donnait pas le nom.

Or voici la réponse que nous avons reçue :

Syndicat central des Agriculteurs de France.

19, rue Louis-le-Grand, Paris, 21 juillet 1897.

« Monsieur,

« Nous avons l'honneur de vous informer, après recherches, que notre laboratoire établi à la « Société des Agriculteurs de France n'a jamais fait analyser de chocolat pour la chocolaterie « d'Hautmont.

« Veuillez agréer etc. »

Le chef des services techniques,
E. Nouguier. (Signature illisible.)

Mais cela c'est un détail et prouve seulement qu'une cause défendue par de si petits moyens n'est pas très bonne.

De tout ce qui précède et de toutes les données recueillies et publiées, tirons au moins les conclusions suivantes.

Il est certain qu'on peut incorporer du miel au cacao et même sucrer celui-ci exclusivement au miel.

Mais on ne peut le sucrer exclusivement au miel sans produire un mélange bizarre qu'il n'est pas possible de livrer à la consommation.

On peut faire entrer dans la composition du chocolat 7 0|0 de miel ou 70 grammes par kilog. sans qu'il soit possible au goût d'y découvrir sa présence.

C'est un succès, mais qui n'autorise pas le fabricant à vendre ses produits comme exclusivement sucrés au miel d'abeilles.

Dans cette industrie, il y a pour le miel un petit débouché, et c'est pour cela que nous devons la favoriser ; et il faut souhaiter que d'autres fabricants de chocolat prennent la même initiative et mélangent le miel, conjointement au sucre, à leur cacao. Le débouché dans ces conditions peut devenir sérieux.

Il n'y a pas lieu d'abandonner le chocolat au miel d'Hautmont, puisque ce produit est d'ailleurs excellent, et que, grâce au zèle de la fédération de Hainaut, nous savons maintenant que le miel entre pour une partie dans sa composition. Mais il serait à désirer que « la Chocolaterie d'Hautmont » modifiât son prospectus et y donnât loyalement la composition de chacune de ses qualités avec leur analyse officielle.

Enfin il est regrettable que nous, apiculteurs français, nous soyons obligés d'aller puiser à l'étranger des renseignements qui intéressent à un si haut degré l'avenir de l'Apiculture. On est en droit de se demander s'il y a réellement chez nous une « fédération des apiculteurs français et à quoi elle sert.

En Belgique, il y a, si je ne me trompe, plusieurs fédérations. Pourquoi n'en serait-il pas de même en France, et pourquoi la « Revue éclectique » n'en fonderait-elle pas une à son tour? *Italia fara da se.* Nous ferons bien nos affaires nous-mêmes (1) !

Abbé David.

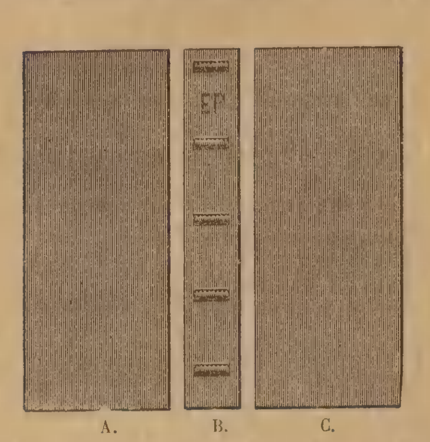
NOUVEAU CHASSE-ABEILLES

Parmi les opérations au rucher, il en est une qui est toujours plus redoutée et plus pénible : c'est la sortie des rayons pour faire l'extraction du miel. Elle nous met en contact direct avec les abeilles, et c'est là ce qui effraie toujours les débutants, d'autant plus qu'à cette époque-là, pour peu que l'opération se prolonge et que l'apiculteur écrase ou blesse quelques unes d'entre elles, toute la colonie devient de mauvaise humeur et agressive, en dépit des gants, du soufflet et des voiles !!! gare aux piqûres ! — C'est la raison qui a conduit certains apiculteurs

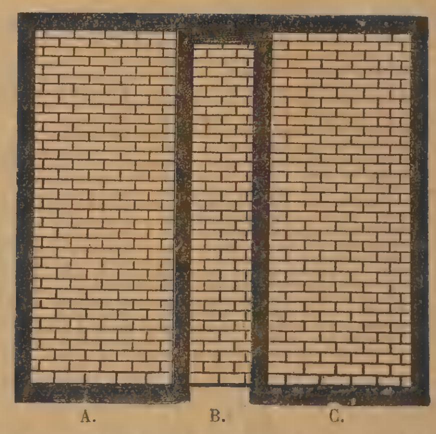
(1) L'idée d'une fédération régionale nous a déjà été soumise plusieurs fois. Nous prions nos aimables lecteurs de vouloir bien nous donner leurs réflexions pour nous permettre de travailler plus sûrement à la réalisation de cette idée.

Rédaction.

d'expérience à chercher un moyen, un remède, un instrument qui rendrait plus rapide et moins dangereux l'enlèvement des rayons à miel. — L'Américain Porter a inventé dans ce but un appareil très ingénieux, que d'autres après lui ont perfectionné; mais de tous, actuellement celui qui est le plus pratique et le plus rapide, c'est assurément le nouveau chasse-abeilles de l'Etablissement apicole Palice : 1° parce qu'il s'emploie avec succès dans toutes les ruches verticales ou horizontales ; il suffit de donner les dimensions exactes ; 2° parce que son ingénieuse disposition permet une manipulation très facile et très rapide.



A. B. C.



A. B. C.

L'appareil se compose : 1° d'une tôle perforée laissant facilement passer les abeilles et excluant la reine. S'il s'agit d'une ruche verticale, vous la placez sous la hausse en même temps que vous posez cette dernière ; dans les ruches horizontales, genre Layens, vous la glissez entre des rayons : les abeilles vont et viennent facilement ; mais la reine ne peut passer outre !

2° Le moment de la récolte étant arrivé pour faire fonctionner l'appareil, vous prenez les trois glissoires en métal A, B, C, que vous introduisez dans les trois coulisses sur la tôle perforée sans rien déranger dans la ruche, ni même soulever les hausses parfois si lourdes à cette époque.

Qu'arrive-t-il ? les abeilles sont prisonnières ; mais elles entrevoient le jour que laissent pénétrer les nombreuses petites ouvertures qui sont pratiquées dans la glissoire B. Or, ces ouvertures munies d'un faible ressort leur donnent un facile accès pour passer ; mais l'abeille passée, aussitôt la tigelle de fer reprend sa place et empêche le retour. Une autre pousse à son tour, et ainsi de suite jusqu'à la dernière. C'est d'une grande simplicité et très pratique : en quelques heures la partie à récolter est vide d'abeilles et vous enlevez votre miel sans crainte des piqûres, avec un vrai plaisir !

A. Del aigues,
Vice-Président de la Société d'Apiculture du Centre.

DOCTRINE APICOLE

LE CADRE DE L'UNION

Depuis bientôt un an, MM. Devauchelle et Frère Jules mènent campagne en faveur de l'unité de cadre.

On s'est étonné de me voir rester étranger aux débats, après avoir autrefois tant écrit sur le cadre dit national, à tel point que moi aussi j'ai été accusé d'ennuyer les lecteurs.

M. Devauchelle me provoque même pour prendre la tête du mouvement.

Que ces Messieurs veuillent bien d'abord se rappeler que j'ai pris ma retraite de publiciste apicole. Je m'y complais et, si ce n'était de l'égoïsme, je me garderais bien d'en sortir.

De plus, je ne sais pas ce que je pourrais dire dans le présent, qui n'ait été dit dans le passé. Et de loin, je vois ces Messieurs les champions du cadre de l'Union reprendre, étape par étape, le chemin déjà parcouru. Que de fois il nous arrive à tous de nous croire la priorité de choses déjà dites ou inventées même plusieurs fois avant nous!

Je prie ces Messieurs de relire :

1° Dans l' « APICULTURE ECLECTIQUE », pages 117 à 130, l'article du cadre : *formes, dimensions, unité, fabrication ;*

2° Dans le « RÉPERTOIRE » : nid à couvain, page 116 ; *Cadre national*, page 183 ;

3° Dans l'« ALMANACH-REVUE » : Fédération, page 46 ; — *Unité et Trinité de Cadres*, page 148 ; — *Mes Ruches*, page 179.

Le titre d'Almanach qui m'a été conseillé, surtout par M. Derosne, pour ce dernier ouvrage, a eu malheureusement comme conséquence que les questions qui y sont traitées n'ont pas été prises en considération comme elles devaient l'être, parce que, inévitablement, un Almanach est regardé, non pas comme un livre de doctrine, mais comme une publication d'occasion qu'on lit.... ou qu'on ne lit pas, et surtout qu'on ne relit point. Et pourtant, si on avait pris la peine d'étudier, de discuter particulièrement ce que j'ai écrit sur la Fédération, il me semble qu'on aurait fait avancer rapidement l'idée si belle, si importante de l'*Union générale apicole*, qui malheureusement a été noyée dans des discussions de personnes ou de détails. Il me reste quelques exemplaires de « l'Almanach-Revue » ; j'en tiens deux gratuits à la disposition des Sociétés qui en feront la demande.

M Devauchelle trouve qu'il eût été plus logique de ma part de commencer par la Trinité des cadres, pour finir par l'Unité, au lieu de recommander la Trinité après avoir voulu l'Unité. Théoriquement, c'est vrai ; mais si je remettais sous les yeux de mon collègue la masse de correspondances, d'expériences et de considérants de toutes sortes, dont il a fallu tenir compte, il est probable que ses conclusions seraient les mêmes que les miennes. Avant d'aboutir à l'unité, il fallait combattre la multiplicité, et il était plus facile d'obtenir l'adhésion à trois cadres qu'à un seul. Mieux vaut arriver lentement et sûrement que de ne point arriver du tout.

On a voulu s'appuyer sur l'autorité du *Congrès* de 1892, pour faire prévaloir les dimensions de 30 × 40 pour cadre haut et pour cadre bas Je ne veux pas rouvrir de polémique ; je me contente de renvoyer au Compte rendu du Congrès dans l'« Almanach-Revue », pages 148 et suivantes. Je signale particulièrement l'appréciation de M Godon, page 151. Pour épargner des recherches au lecteur, nous donnons ci-dessous cette appréciation comme pièce justificative En lisant entre les lignes, on aura la note vraie de l'autorité du Congrès sur la question des cadres.

De plus, si l'on voulait admettre pour bonne la décision imposée au Congrès, il faudrait l'admettre tout entière, et conséquemment aussi le cadre carré de 35 × 35, auquel ces messieurs de l'Union ne font pas même allusion, et qui du reste est mort né. On a soin de ne retenir que les chiffres de 30 sur 40, parce qu'ils conviennent à la thèse du cadre de l'Union. Pour être franc, Frère Jules devrait même dire que pour lui le mot Union signifie unité de ruches, par la suppression de la ruche horizontale Layens et le maintien de la seule ruche verticale Dadant.

Depuis le Congrès, je ne me suis pas contenté de laisser dormir dans les cartons mes notes et documents. J'ai continué à observer, à expérimenter, spécialement sur 8 corps de ruches, ayant tous la même capacité, avec le même nombre de cadres de la dimension unique de 12 décimètres carrés, mais de hauteurs et de largeurs variées. Ces expériences ont suffi pour confirmer la conviction personnelle que j'avais déjà et que je répète : « *Si je n'avais à choisir qu'entre le cadre haut et le cadre bas, j'opterais pour ce dernier ; mais mes préférences sont pour le cadre carré qui tient le milieu entre les deux* ». Ces 8 ruches sont à la disposition des amateurs qui voudraient continuer et renouveler mes expériences.

Pour le moment, je reste décidé à ne pas descendre au-dessous de 33 × 33 et à ne pas aller au délà, puisque cette dimension continue à être trouvée bonne par tous ceux qui l'ont expérimentée avant et depuis le Congrès.

Je reste partisan, non seulement de la dimension et de la forme du cadre carré de 33 × 33, mais encore de la forme et de la dimension d'un nid à couvain cubique d'environ 50 litres. Un fervent adepte voulait ces jours derniers, en réponse à l'exclusivisme du cadre dit de l'Union, fonder un Syndicat au cadre unique de 33 × 33. Sans rejeter l'idée, je crois qu'il convient de la laisser mûrir. En attendant, je constate que le cadre carré et la ruche cubique n'ont été critiqués que par ceux qui ne les ont point pratiqués ou qui ne les ont pas essayés sérieusement.

Je suis loin de vouloir imposer mes conclusions et de prétendre que le dernier mot eût été dit sur toutes ces questions complexes. Je les trouve même tellement complexes que je proposerais, si c'était possible, l'établissement d'au moins quatre ruchers placés aux quatre coins de la France, renfermant chacun dix ruches à cadres hauts, dix ruches à cadres bas et dix ruches à cadres carrés, avec des reines de même âge, de même fécondité, etc. Après dix ans d'expériences comparées, suivies avec exactitude et impartialité, il serait seulement permis de conclure sans trop de témérité. Cette proposition, qui paraîtra irréalisable aujourd'hui, devrait être possible si la Fédération avait été telle que je l'ai comprise dès le commencement.

Depuis plusieurs années, j'appelle l'attention sur une tendance à augmenter démesurément les dimensions du nid à couvain. Je connais même un grand apiculteur qui se propose d'inventer le cadre d'un mètre carré ; cette fois ce sera métrique !

L'agrandissement du nid à couvain au delà des limites que j'ai indiquées, 40 litres pour ruches fixes et 50 litres pour ruches à cadre, je l'admets, avec des réserves, pour certaines contrées exceptionnellement mellifères. Mais quand on est publiciste apicole, on doit se baser sur la majorité des apiculteurs. Or ce qu'on m'écrit et ce que j'ai observé de mes yeux, un peu de tous côtés, démontre péremptoirement que, dans la plupart des cas, les ruches trop grandes donnent peu de miel à temps et beaucoup d'abeilles à contre-temps. J'en ai eu une preuve encore hier soir en voyant ma ruche Dadant qui faisait la barbe, et cependant elle était surmontée d'une hausse, qui était pleine d'abeilles, ainsi que le corps de ruches, pendant que la plupart des cadres étaient vides de miel. Que faire de cette immense population, maintenant que mes abeilles ne trouvent plus rien à butiner à la campagne ? Toutefois c'est pour tenir compte de toutes les situations que j'ai admis la ruche à 15 cadres et même à 20 cadres, tout en maintenant le principe du nid à couvain cubique.

Il y a quinze jours encore, l'ancien président de la Société de l'Est, M. le chanoine Martin, apiculteur de vieille expérience, me disait : « *Plus j'observe, plus je trouve bonnes la dimension et la forme de votre nid à couvain! Si j'y changeais quelque chose, ce serait plutôt pour diminuer que pour augmenter* ». Dans un de ses derniers articles, M. Devauchelle émet une opinion semblable.

Remarquons que la forme carrée du cadre et la forme cubique du nid à couvain, qui s'appellent l'une l'autre, sont calculées avec des dimensions telles que, en pays riches ou en pays pauvres, il en résulte le plus d'avantages possible, tant pour l'habitation et les provisions des abeilles dans le nid à couvain que pour l'emmagasinage du miel dans les hausses, et même la production du miel en section, ainsi qu'il l'a été maintes fois démontré. (*Voir la brochure* « RUCHES CUBIQUES VOIRNOT », *page* 61.)

Frère Jules a très bien compris, lui aussi, que si d'un côté la forme et les dimensions des cadres entraînent la forme et les dimensions de la ruche, d'un autre côté, les dimensions et la forme du corps de ruche sont plus importantes que celles du cadre, et logiquement on devrait plutôt prendre la ruche comme point de départ du cadre, que le cadre comme point de départ de la ruche.

Pour le nid à couvain, Frère Jules est de l'école des grandes dimensions. L'an dernier, en visitant, à Sens, le rucher qu'il dirige avec habileté dans le jardin d'un couvent, je lui ai dit que ses observations sur l'agrandissement du nid à couvain pouvaient avoir leur raison d'être dans les pays mellifères comme le sien; mais que présenter

ces données comme devant être généralisées, ce serait induire en erreur une masse d'apiculteurs et les exposer aux illusions et désillusions.

Dans un numéro subséquent à ma visite, Frère Jules me fait dire que j'étais « *jaloux* ». Oui, je l'étais, non pas du système et des dimensions des ruches employées, mais de l'abondance de la miellée, pendant que, chez moi, mes abeilles criaient famine. D'un mot qui était un compliment, il ne faudrait donc pas faire un mot désobligeant pour moi.

Que MM. Devauchelle et Frère Jules ne se fassent pas illusion sur le succès du cadre de l'Union. Je fais des vœux pour qu'ils recueillent autre chose que des horions en récompense de leurs efforts, ce qui ne serait pas chose inouïe! Je reste d'avis qu'ils hâteraient davantage le résultat désiré en allant moins vite, et qu'il serait plus pratique de commencer par rallier d'abord les suffrages sur trois cadres connus, que de vouloir faire admettre d'emblée un cadre unique, surtout si ce cadre est nouveau. On ne manquera pas de leur objecter qu'avant de mettre les autres d'accord sur une question de cadre qui en définitive est secondaire, ils devraient d'abord s'accorder tous deux sur les questions fondamentales, comme par exemple celle du nid à couvain.

Toutefois du briquet jaillit toujours la lumière, et de ces nouvelles discussions sur les ruches et sur les cadres, il résultera, comme il en est résulté des tentatives du cadre national, que certaines idées-mères se préciseront davantage, que les défectuosités s'élimineront peu à peu. Mais les verticaux et les horizontaux continueront à préférer la verticale et l'horizontale; les gens ronds ou carrés garderont leur rondeur et leur carrure, ce qui ne les empêchera pas de prendre, selon les circonstances, l'horizontale ou la verticale.

On n'a jamais pu faire accorder complètement et continuellement deux horloges qui cependant n'ont pas de volonté propre: comment accorder des apiculteurs, tout armés d'aiguillons pour défendre leurs idées raisonnées ou préconçues ?

PIÈCE JUSTIFICATIVE.

Appréciation de M. Godon. « Abeille Bourguignonne », *nov.* 1892.

« Ce que je n'admets pas, c'est que le travail de la Commission du cadre n'ait pas été soumis à la discussion de l'assemblée. On l'a priée de voter sur l'ensemble des propositions arrêtées par la Commission : elle l'a fait ; mais est-ce un vote? Non, c'est une complaisance (1). Nous sommes 50 à 60.000 apiculteurs en France; d'ici quelques jours on va nous dire : « L'auguste assemblée du congrès, dûment réunie, a accepté à l'unanimité, moins une voix, les dimensions du cadre arrêtées par la Commission ». Aurons-nous le vœu de l'assemblée, son acceptation? Non. Nous aurons les conceptions de cinq à six mobilistes qui depuis deux ans n'ont cessé de nous inonder de leurs rapports sur les meilleures dimensions du cadre. N'y a-t-il pas là un peu abus de pouvoir? Ne pourrait-on pas dire qu'on a un peu humilié l'assemblée, dont on a cru pouvoir se passer? »

« En outre, nos membres de la Commission n'ont-ils pas donné un gros coup de pied à la sagesse et à la prudence? En apiculture, expérience vaut mieux que science. Leur cadre a-t-il été expérimenté? Non.

« M. Voirnot, pour prouver la rationalité de son cadre qui est de 33×33, a fait des chiffres quatre fois plus qu'il n'en faudrait pour mesurer la distance qui nous sépare de l'étoile polaire. Il ne s'est pas contenté de cela; il a consulté tous les apiculteurs les plus sérieux et les plus pratiques, les priant de lui dire s'il était dans la vérité; tous, à peu près tous, ont répondu affirmativement. Vous n'avez pas accepté le cadre Voirnot : vous avez déjà contre vous tous ceux qui sont avec lui; et ils sont nombreux. »

GODON.

(1) La Commission n'a pas plus été consultée que l'assemblée. Les propositions faites ou plutôt imposées au Congrès avaient été arrêtées d'avance, en comité secret, par MM. de Layens, Derosne et du Châtelle. Si je me suis contenté de protester par mon abstention, hors du vote et depuis, c'est par déférence pour M. Derosne.

(J.-B. V.)

POST-SCRIPTUM.

L'article ci-dessus était composé quand j'ai reçu le n° de juillet de l'*Apiculteur* et du *Bulletin de l'Aisne*, où je trouve matière à quelques réflexions ou réponses.

1. Les *inventeurs*, ce sont généralement des chercheurs, des progressistes, quand ce ne sont pas des démarqueurs. On n'est pas tendre pour les pauvres inventeurs dans certains bulletins, qui les traitent comme des espèces, non pas sur, mais en travers du chemin du progrès. Je prends leur défense et réclame pour eux le droit de trouver bonnes leurs inventions, non parce que, mais quoique ce soit leur œuvre. Laissons-leur au moins la satisfaction des témoignages qu'ils se rendent eux-mêmes, et qui, s'ils ne sont pas toujours véridiques, ont certainement le mérite d'être sincères.

Lorsqu'on a commis une erreur, on s'honore en la reconnaissant. Mais lorsqu'on a creusé une idée pendant des années, et que par l'expérience elle est démontrée bonne, utile, n'est-ce pas un droit et même un devoir de ne point se laisser dessaisir d'une possession légitime, par d'autres qui s'en viennent vous dire : « A moi aussi, il m'a poussé une idée ; ôtez la vôtre, pour que je mette la mienne à la place, et nous exalterons votre désintéressement ? » Ce désintéressement serait tout simplement de la niaiserie.

2. *Mesures extérieures des cadres.* Pour que les cadres soient plus sûrement interchangeables, on réclame que les dimensions soient prises extérieurement plutôt qu'intérieurement ou dans œuvre. Il n'y a nul inconvénient que les deux sortes de mesures soient indiquées. Mais il me semble plus simple encore d'indiquer les dimensions dans œuvre des parois de la ruche.

Ce serait en même temps faire l'uniformité de la fabrication, de convenir de l'épaisseur des bois des cadres. Il est généralement admis de donner au porte-rayon 15 mill., aux montants 7 mill. 1/2, soit pour les deux 15 mill., et pour la traverse inférieure 10 mill. ou un centimètre (1). En laissant également 7 mill. 1/2 pour chaque intervalle entre les montants des cadres et les parois de la ruche, on a pour les deux intervalles ensemble 15 mill. qui, ajoutés aux 15 mill. d'épaisseur des cadres, donnent 3 centimètres, et ces 3 centimètres ajoutés à la largeur dans œuvre des cadres, donnent la dimension dans œuvre de l'écartement des parois de la ruche. C'est ainsi qu'un cadre de 33° de largeur dans œuvre entrera dans une ruche de 36°, et un cadre de 40° de largeur entrera dans une ruche de 43°. Nous ne parlons ici que de la dimension en largeur du cadre et de la ruche ; les autres détails nous entraîneraient trop loin. (Voir *Apiculture Eclectique*, p. 117 à 130.)

3° *Evaporation du miel liquide.* Frère Jules est d'avis qu'un nid à couvain d'environ 40 litres dans œuvre des cadres et 50 litres dans œuvre du corps de ruches est insuffisant, parce que le suffisant ne suffit pas toujours. Entre autres raisons, il invoque la nécessité d'un très grand nombre d'alvéoles libres, à la disposition des butineuses, au moment de la miellée, pour que les abeilles puissent distribuer leur miel liquide le plus près possible de l'entrée, et sur un grand espace, avant de le porter définitivement dans les alvéoles du magasin de réserve. Frère Jules dit qu'il n'a trouvé nulle part dans les publications apicoles cette idée suffisamment développée. Je le prie de relire pages 90 et 91 de l'*Apiculture Eclectique*, et il verra que je n'ai point oublié ce facteur dans mes calculs. Je me rappelle que M. Bertrand, qui a bien voulu lire le manuscrit de l'*Apiculture Eclectique*, a mis en marge, à côté de l'article : « Capacité par rapport au miel à récolter », une note disant qu'on ne saurait trop insister sur ce point.

L'observation de Frère Jules est très fondée ; mais il ne faut pas en tirer une conclusion générale, dont l'application aurait le plus souvent des conséquences pires. L'important au moment de la miellée, c'est d'assurer une grande aération dans les ruches, pour faciliter la ventilation par les abeilles et par suite l'évaporation du superflu de liquide dans le miel.

(1) Quand, pour éviter l'emploi du fil de fer, on met une traverse de renfort aux deux tiers de la hauteur du cadre, cette traverse, ainsi que celle du bas, peuvent n'avoir chacune que 5 mill. d'épaisseur.

Dans les ruches à vingt cadres, je conseille trois entrées, avec nid à couvain limité à dix cadres dans le milieu, et cinq cadres magasins de chaque côté. La portière du milieu est seule ouverte habituellement ; mais en temps de miellée, elle est fermée, et les butineuses, forcées de passer par les portes latérales, trouvent devant elles cinq cadres de chaque côté, où elles ont l'espace voulu pour disséminer leur liquide sucré et lui donner la densité voulue pour du miel de conserve.

Dans les ruches cubiques simples, au cas de miellée exceptionnelle, comme en 1895, on peut enlever complètement le liteau mobile de derrière et celui de devant, et c'est là un des avantages des plateaux surhaussés qui j'ai décrits ailleurs. Il faut aussi avoir soin que, dans les hausses, les abeilles aient toujours du vide à remplir, et que les portières des hausses soient ouvertes, si elles en ont. C'est en agissant ainsi qu'en 1895, année de grande abondance, j'ai pu, avec mes petites ruches cubiques Albéric de 33 × 33 dans œuvre des parois, faire sur chacune d'elles près de 80 livres de miel de hausses et encore éviter l'essaimage, tandis que ma ruche Layens, à laquelle j'avais laissé le soin de renouveler sa reine, ainsi que le veut la méthode simplifiée, n'a guère fait que ses provisions.

Donc, en apiculture, comme en toute science, si l'on ne tient compte que d'une loi de la nature, là où il y en a trois ou quatre à combiner, on obtient un résultat faux.

4° Les *petites ruches de M. l'abbé Collin*. Frère Jules compare les petites ruches de 18 à 20 litres du « célèbre Collin » aux ruches de 50 à 60 litres de M. l'abbé Boyer.

En qualité de compatriote de l'abbé Collin, et pour remettre les choses au point, je ne puis laisser passer cette affirmation.

M. Collin (4e édition) dit que même pour les *ruches communes* (n° 196) de 35 litres, il faut avoir des hausses, soit en paille, soit en bois, pour augmenter leur capacité au besoin et les empêcher d'essaimer. Pour *la ruche à calotte* (n° 201), les dimensions que M. Collin indique pour le corps de ruche donnent une capacité de 30 litres 1/2 avec une calotte de 4 à 8 litres, qu'on peut récolter plusieurs fois. *La ruche à hausse* (nos 202 et suiv.) avait les préférences de M. Collin. Son corps de ruche était composé de 4 hausses de 33 c. de diamètre et 11 de hauteur sans séparation entre elles, portant à la hausse supérieure huit porte-rayons indicateurs et jaugeant ensemble 35 litres.

Il est à remarquer que M. Collin habitait une région pauvre en fleurs mellifères et qu'il divisait beaucoup ses colonies pour faire des expériences. Mais avec la ruche à quatre hausses pour nid à couvain et d'autres superposées pour grenier à miel, M le chanoine Martin et maints apiculteurs ont fait des récoltes superbes, tellement qu'un jour M. Collin, ne pouvant les soulever seulement par derrière, croyait qu'on avait cloué les plateaux pour le mystifier.

Remarquons encore que des ruches de M. Boyer, d'un seul tenant de 50 à 60 litres, sont moins grandes qu'une ruche à 4 hausses, qu'on peut augmenter à volonté, et surtout moins grandes qu'une ruche cubique de 40 litres dans œuvre des cadres pour nid à couvain, et hausses à volonté pour grenier à miel.

5° *Espacement des cadres*. M. Devauchelle dit que les abeilles laissées à elles-mêmes mettent leurs rayons à 36 mill. de centre, à centre, que 10 cadres donnent onze ruelles et que par conséquent la ruche cubique, avec 36 cent. de large, ne peut loger commodément 10 cadres. Il émet l'idée de donner à cette ruche 38 cent. de largeur, au risque de déformer un peu la forme cubique. Cette question est traitée aux n° 85 et 86 de *l'Apiculture éclectique*. Je me contenterai de quelques observations.

1° Il n'y a pas grand inconvénient, même pour le cas de superposition de deux corps de ruche, à augmenter la largeur de deux centimètres.

2° M. Collin dit que les rayons d'ouvrières ont 24 mill. d'épaisseur et que les intervalles sont d'environ un cent. ; en pratique il écarte ses porte-rayons indicateurs de 35 à 36 mill. de centre à centre. Donc on peut loger 10 cadres dans une largeur de 36 c., car les deux ruelles touchant les parois ne font qu'une demi-largeur, suffisante pour les abeilles, puisque la reine n'y pond généralement pas.

3° Si je ne craignais la réprobation de ceux qui tiennent au nombre 10, sous prétexte

qu'il est métrique, je dirais que je me contenterais volontiers de 9 cadres au lieu de 10, en donnant aux sept du milieu l'espace réglementaire de 36 mill. et en laissant un plus grand écartement aux deux rayons extrêmes, pour en faire des cadres épais de miel, ainsi que le pratiquent les abeilles elles-mêmes dans les ruches fixes, où l'on trouve de chaque côté des rayons ayant jusqu'à huit centimètres d'épaisseur, faisant joli effet sur une table au dessert. La réduction du nombre 10 à 9 cadres, je l'ai déjà essayée plusieurs fois, mais pas encore assez pour la recommander.

6° *Quelques centimètres de plus ou de moins.* Que de fois j'ai lu et entendu cette phrase: « Qu'importe quelques centimètres de plus ou de moins? Les abeilles n'y regardent pas de si près » !

A première vue, c'est vrai ; mais pour peu qu'on calcule, on reconnaît la fausseté de cette phrase. Pour obtenir un volume, on multiplie généralement la largeur par la longueur et le résultat par la hauteur, et dans ces multiplications les différences se multiplient également. Ainsi entre 30 et 33, il n'y a que 3 de différence, et cependant le cube de 30 cent. donne 27 litres, tandis que celui de 33 donne près de 36 litres. Or 9 litres de différence comptent, étant admis qu'une ruche bâtie peut loger par litre (en chiffres ronds) un kil. de miel dans les alvéoles, 2500 larves au berceau et 1000 abeilles adultes, entre les rayons. Donc une différence originelle de 3 centim. donne comme résultat arithmétique une différence de 9 litres, laquelle fait dans le nid à couvain une différence en miel de 9 kil. en couvain de 2500 × 9 = 22.500, et en abeilles nées 9000.

C'est ainsi que trop souvent entre apiculteurs une différence initiale de quelques centimètres finit par mettre entre eux une distance de plusieurs kilomètres.

J.-B. Voirnot.

DIRECTOIRE

LE MOIS DE L'APICULTEUR

AOUT

Août! — L'astre incandescent ensoleille l'espace ;
Des branches pleines d'ombre et des prés, mille voix,
— Plaintes ou chants d'amour — s'élèvent à la fois,
Et le gai papillon dans l'air passe et repasse!

Ce soleil sur la terre a vidé son carquois
Et l'insecte à ses feux dore sa carapace.
Mais, hélas ! plus de fleurs dont l'aspect satisfasse,
Les muguets alanguis meurent au fond des bois !

Plus rien à butiner, diligentes abeilles!
L'été pour vous n'a point d'odorantes corbeilles
Distillant un miel pur à vos ardents essaims !

A vous, Apiculteurs, de mettre tout en œuvre
Pour déjouer à temps la secrète manœuvre
De celles qui voudraient voler chez les voisins !

Philomel-en-Berry.

Stimulation de la ponte. — Dans beaucoup de contrées, les abeilles ne trouvent plus rien à butiner à partir de la moisson. La reine étant moins bien nourrie cesse la ponte, de sorte que vers la fin du mois les ruches sont complètement dépourvues de couvain. C'est à l'apiculteur à donner ce que la nature refuse aux abeilles ; il faut nourrir à petites doses et le soir seulement, en ayant soin d'enlever dès le matin les ustensiles englués de sirop. Ce nourrissement donne lieu à une nouvelle ponte de la reine ; les abeilles qui naîtront en août et septembre seront les plus vigoureuses et résisteront mieux aux rigueurs de l'hiver que celles nées en juillet : ces dernières périssent ordinairement pendant l'hiver.

Préparation à l'hivernage. — Vers la fin du mois, mieux vaut plus tôt que plus tard et de préférence le matin ou le soir, l'apiculteur fera la visite complète de toutes ses ruches et s'assurera si elles ont du vivre suffisant pour passer l'hiver. Dans le cas contraire, il devra le compléter, soit à l'aide de bon sirop, soit avec des rayons de réserve. Seules les colonies qui hivernent bien sont, en général, les plus actives au printemps. Et pour qu'une colonie hiverne bien, que lui faut-il ? Des vivres en abondance et un logement convenable. Si d'un bon hivernage dépend la future récolte, il est juste que l'apiculteur y mette tous ses soins et ne laisse rien au hasard.

Egalisation des colonies. — C'est en août le meilleur moyen d'égaliser les colonies pour qu'elles soient de force à peu près égale à la fin de septembre. A cet effet on enlève aux plus fortes quelques rayons de couvain qu'on distribue aux plus faibles. D'aucuns recommandent la permutation d'une faible avec une forte.

Ennemis. — A cette époque de l'année, les ennemis les plus redoutables sont en premier lieu les guêpes et les frelons, les sphinx ou papillons tête de mort. Ce dernier surtout occasionne souvent des dégâts très considérables. Le meilleur moyen de combattre ces ennemis est de rétrécir le guichet, de façon que la hauteur ne dépasse pas 8 mm. et en largeur le passage de une ou deux abeilles au plus.

Guermange, juillet 1897.

(GILLET.)

DICTIONNAIRE D'APICULTURE

Chasse. — *Trevas.* — Les abeilles extraites, pas asphyxiées par tapotement, sont provisoirement mises dans une ruche en cloche. Celle-ci est entourée d'une étamine et déposée à l'ombre jusqu'au moment d'en utiliser le contenu.

Chasser. — *Transvaser.* — On peut, par divers moyens, forcer les abeilles à quitter leur habitation pour entrer dans une ruche vide.

Chevalet. — Afin de pouvoir aisément désoperculer, on se sert d'un chevalet qui est un plateau en bois incliné, sur lequel on place le rayon à opérer. Si l'on veut visiter un cadre, on emploie le chevalet de visite, qui consiste en deux traverses distancées de façon à pouvoir y suspendre un rayon.

Chitine. — La partie extérieure du corps de l'abeille est une substance cornée, noire, résistante : la chitine. C'est elle qui constitue le squelette, la charpente de l'insecte.

Cire. — La cire est une sécrétion des abeilles. Elle sort, sous forme de lamelles pentagonales transparentes, de quatre paires de pochettes qui se trouvent entre les anneaux sur les côtés inférieurs de l'abdomen.

Le miel est transformé en cire par des glandes. Certains maîtres apiculteurs assurent que six parties de miel en donnent une de cire.

La production de cette matière grasse est plus grande chez les jeunes abeilles que chez les vieilles, et surtout en été qu'en hiver.

Ces lamelles sont enlevées à l'aide d'une pince qui est à la troisième paire de jambes et utilisées à la construction de rayons, d'opercules. Il arrive que les ouvrières ne peuvent employer toutes ces écailles ; on en trouve alors sur le plateau de la ruche. La cire est plus ou moins colorée. Elle est vierge quand elle provient de rayons n'ayant jamais servi.

On l'obtient par la fonte des rayons dans l'eau bouillante. Ceux-ci sont lavés afin d'enlever le pollen, les cocons, etc... On se sert de presse, de cirificateur, de chaudière, pour l'extraction de cette substance.

Elle doit s'échauffer et se refroidir lentement. Les anciens utilisaient la cire pour embaumer leurs morts ; ils en enduisaient des tablettes sur lesquelles ils écrivaient avec un style. Les cierges, qui servent aux cérémonies du culte catholique, sont faits en cire d'abeilles. Les parquets cirés sont dus à l'emploi de cette matière. Les sculpteurs, les graveurs, les peintres, les dentistes, etc., s'en servent diversement.

Elle entre dans la composition d'un grand nombre de médicaments : cérats, emplâtres, pommades, onguents. Elle retourne aussi à la ruche sous forme de gaufres.

(GUSTIN.)

VARIÉTÉS

REVUE DES REVUES

Le Bulletin du Rucher des Allobroges et de la Société d'Apiculture de la Haute-Savoie nous donne, par la plume de M. MINORET, instituteur et directeur de ce Bulletin, un PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT APICOLE.

« Les Cours d'Adultes, dit-il, négligés à tort depuis quelques années, semblent renaître. Ils eurent d'abord pour but la continuation des programmes de l'école. Aujourd'hui, ils prennent un autre caractère. La science agricole y occupe une large place, et leur but est surtout de faire pénétrer dans la masse du peuple les découvertes importantes faites par les savants et les travailleurs intelligents.

« De différents côtés, on m'a demandé d'établir le programme de ce qui pouvait être fait sous le rapport de l'apiculture. Je m'exécute avec le même empressement que j'apporte toujours à tout ce qui concerne les abeilles et avec la conviction que les bonnes volontés ne manqueront pas pour enseigner cette branche importante, non seulement dans les cours d'adultes, mais aussi devant le grand public, auprès d'un rucher. Si nous voulions nous en donner la peine, nous pourrions rendre l'apiculture plus florissante en Savoie que partout ailleurs. Dans chaque section, il y a des membres capables d'instruire leurs collègues plus novices. L'assurance et la hardiesse leur manquent peut-être ; il faut qu'ils en aient ; il n'est pas nécessaire d'être avocat, d'avoir le verbe en bouche, il suffit de connaître son affaire et d'avoir de l'expérience. »

Ce n'est pas seulement en Savoie, mais partout que le *Programme d'enseignement apicole en dix leçons* doit être connu (1). M. Minoret aurait-il la bonne fortune de le lancer dans toutes les communes de France, à tous nos confrères et mes anciens collègues ? Je le désire.

Il est une œuvre d'utilité publique à créer dans notre belle patrie : ce sont les ruchers communaux ou paroissiaux, dirigés par l'instituteur ou le curé. C'est à ces maîtres dans l'enseignement et dans l'éducation qu'incombe le devoir de créer ces ruchers.

(1) Nous enverrons la copie du *Programme d'enseignement apicole en dix leçons* à toute personne qui nous adressera une carte de visite avec 2 timbres de 0 fr. 05, avec ces mots sur la suscription : *Programme*. M. J.-B. Leriche, publiciste agronome à Amiens.

Qui fait aimer les champs, fait aimer la vertu, a dit Delille. Il faut donc encourager le progrès apicole. Je crie « courage » à tous ceux qui me lisent.

Faire aimer les champs et empêcher la désertion de toute notre jeunesse dans les villes est un but noble, une œuvre sociale.

Que les instituteurs et les curés fassent connaître toutes les meilleures méthodes culturales susceptibles d'améliorer le bien-être économique des populations rurales au milieu desquelles ils vivent.

Nos maîtres, quels qu'ils soient, instituteurs laïques ou congréganistes, ont à s'occuper d'autre chose que de la politique de village ou de clocher. Ils ont à faire des « Causeries agricoles », soit dans les cours d'adultes, à l'école, soit dans des soirées ou le dimanche au presbytère. Qu'ils s'occupent, dans l'intérêt de leurs élèves ou de leurs ouailles, de questions sur l'apiculture progressive, l'arboriculture fruitière, l'horticulture maraîchère, l'apiculture rationnelle, la météorologie agricole, la cartographie agronomique, la chimie apicole, etc., etc.

L'apiculture, entre autres méthodes culturales, peut être facilement enseignée. Veut-on avoir du miel pur à sa portée, sans qu'il en coûte ? Qu'il soit créé des ruchers communaux ou paroissiaux partout !

Le miel a des avantages supérieurs sur « le sucre industriel qui exige, dit M. LACCOPPE-ARNOLD, dans le *Rucher belge*, pour être digéré, outre l'insalivation, une certaine préparation dans l'estomac avant de subir l'influence du suc intestinal ». « *Le miel, pour être assimilé, n'exige aucun travail d'insalivation ni de digestion stomacale ni intestinale, puisqu'il se compose exclusivement de sucre* interverti ou, autrement dit, « sucre digéré ».

Les *Quelques mots sur l'Utilité du Miel des Abeilles*, par M. LACCOPPE-ARNOLD, dans le *Journal de la Société d'Apiculture de la Meuse*, devraient être propagés dans toutes les communes de France, comme cela se fait déjà en Belgique (1). Nous les signalons à tous les apiculteurs, comme nous avons signalé la *Notice sur les usages du Miel* par M. l'abbé Voirnot (2). Il faut répandre ces écrits A PROFUSION, dans nos campagnes.

J.-B. LERICHE.

A PROPOS DE GUÊPES

D'après M. Noël, directeur du Laboratoire d'entomologie de Rouen, c'est surtout aux mois de mai et juin qu'il est nécessaire de tuer les guêpes, quoiqu'on en rencontre fort peu à cette époque ; mais chaque guêpe détruite en cette saison est la *suppression complète de tout un guêpier*, c'est-à-dire de 5 à 600 000 guêpes. On ne rencontre en cette saison que les femelles s'apprêtant à construire leurs nids et à préparer ainsi l'invasion considérable qu'on peut avoir à l'automne.

Rien n'est plus facile que de détruire les nids de guêpes ou de frelons. Il suffit d'y projeter du pétrole, de la benzine ou du chloroforme pour anéantir la population.

Si le nid est en terre, il faut le mettre à découvert à l'aide d'une pioche et opérer de la même façon.

Un autre moyen consiste à prendre un litre que l'on remplit d'un tiers de sulfure de carbone et de deux tiers d'eau. On agite le mélange et on le verse dans le trou du guêpier, en ayant soin de le boucher aussitôt. Une heure après, on peut fouiller le guêpier pour constater l'efficacité de l'opération. Ce travail doit toujours se faire à la tombée de la nuit, lorsque toutes les guêpes sont rentrées, de façon à tout anéantir d'un seul coup.

Mais, je le répète, la chasse aux guêpes que l'on fait à l'automne est à peu près inutile, et les quelques milliers de guêpes que l'on supprime ne sont rien en comparaison de l'énorme quantité qui reste.

---

(1) Si M. Laccoppe-Arnold n'a pas publié en notice les *Quelques mots sur l'Utilité du Miel des Abeilles*, et que plusieurs de nos lecteurs veuillent connaître cet excellent travail paru dans le *Rucher belge*, nous pourrons, en attendant la publication de cette Notice, faire copie manuscrite de ce travail et l'envoyer contre 0 fr. 50 pour payer uniquement le copiste. Envoyer cette somme à notre adresse à Amiens.

(2) La *Notice* de M. Voirnot vaut 1 fr. 50 le cent ; 6 fr. les 500 ; 10 fr. le 1000.

En 1893, on a détruit, dans la commune de Meunet-sur-Vatan (Indre), 276 nids. En admettant que chaque nid abritât 2.000 individus, cette chasse représente une hécatombe de plus de 550.000 guêpes, et cependant on en voyait tout autant après cette destruction.

Le seul moyen efficace consiste à chasser les guêpes, non pas à l'automne, époque où l'on ne rencontre que des ouvrières, mais bien au printemps, lorsque toutes les guêpes existant sont des mères prêtes à pondre. Rien n'est plus facile que de détruire les guêpes au printemps ; à ce moment, elles voltigent le long des espaliers pour se procurer, sur les lattes de bois qui supportent les branches, des parcelles de ce bois demi-pourri, dont elles se servent pour confectionner l'enveloppe de leur nid. Il suffit alors de placer le long des espaliers des bouteilles ordinaires contenant un peu d'eau miellée. Les guêpes, attirées par l'odeur du miel, pénètrent dans la bouteille et s'y noient.

Si les horticulteurs ont soin de faire cette opération au temps voulu, ils sauveront plusieurs milliers de fruits. Qu'ils se souviennent que trois guêpes en une journée mangent un grain de raisin, qu'il faut environ 300 grains de raisin par jour pour nourrir un seul guêpier, sans compter les larves, et que, par mois, les habitants de chaque nid de guêpes consomment au minimum 10.000 grains de raisin.

Chaque nid de guêpes est en pleine vigueur pendant au moins quatre mois de l'année, ce qui fait une perte de 40.000 grains de raisin par guêpier, soit 87 kilos détruits annuellement par un seul nid de guêpes, soit 60 litres de vin.

Eh bien ! *autant de nids on détruira* pendant les mois de mai et juin, *autant de 87 kilos de raisin, ou de 60 litres de vin* on aura sauvés.

(*Réformiste.*)

Le Gérant : H. Vénien.

Poitiers. — Soc. Franç. d'Impr. et de Libr. (Oudin et Cie).

N° 9 QUATRIÈME ANNÉE Septembre 1897

REVUE ÉCLECTIQUE D'APICULTURE

MENSUELLE

Directeur : Abbé MÉTAIS

Administration : 4, rue de l'Éperon, Poitiers. — 15, rue de Cluny, Paris

CHRONIQUE

Concours dans la Vienne

Les concours de Gençay et de Buxerolles dans la Vienne ont été suivis par les apiculteurs.

Nous avons été heureux d'apprendre que plusieurs de nos lecteurs ont vu leurs travaux acclamés par les visiteurs et récompensés par les jurés.

Partout l'enthousiasme en faveur de nos chères mouches prend chaque jour plus d'extension.

Nous adressons nos plus chaleureuses félicitations à tous les lauréats de ces concours, avec d'autant plus de plaisir que la plupart sont nos élèves.

Ma pelle-bêche à bascule

Messieurs les membres du Jury du Comice agricole de Saint-Georges-les-Baillargeaux, mon canton, siégeant à Buxerolles le 5 septembre, ont bien voulu me décerner une médaille d'argent avec prime pour une pelle-bêche de mon invention.

Les visiteurs de l'exposition ont fait l'accueil le plus sympatique à mon petit outil.

Quelques-uns paraissaient étonnés de voir une invention de ce genre sortir des mains d'un curé doublé d'un apiculteur ; j'ai bien voulu calmer leurs scrupules en leur disant qu'en livrant à la publicité cet instrument j'étais tout à fait dans mon rôle de curé, d'apiculteur et de directeur de Revue.

La mission du prêtre en effet ne consiste-t-elle pas à se dévouer au bien de la société et à tourner ses aspirations vers Dieu ?

Par cette invention, je crois atteindre ce but en me rendant moralement et physiquement utile à mes semblables.

L'ouvrier des champs, actuellement si éprouvé et disputant chaque jour sa vie à de rudes labeurs, trouvera dans l'emploi de ma bêche un adoucissemeut à ses fatigues et une accélération dans son travail.

Ce sera ma récompense ici-bas.

Ce n'est pas seulement pour les jardiniers que j'ai voulu travailler, mais aussi pour la grande culture et pour rendre le petit cultivateur indépendant d'un voisin plus riche qui souvent ne dispose en faveur du malheureux que de la journée du dimanche ; grâce à cet instrument et sans être tourmenté, le petit travailleur pourra promptement labourer son lopin de terre et jouir de son dimanche, s'il le veut, pour songer à Dieu et aux siens.

Lecteurs, mes amis, ne soyez pas intrigués de m'entendre, à propos d'apiculture, vous parler d'une pelle. Cette digression a bien sa raison d'être, car vous habitez la campagne pour la plupart et ce petit instrument ne saurait vous être étranger.

En attendant la description, que je compte vous en faire plus tard, je donne ci-dessous le texte publié au lendemain du concours dans le *Courrier de la Vienne.* P. MÉTAIS.

UNE PELLE QUI LABOURE

Inventée par M. l'abbé MÉTAIS, curé de Jaulnay

DIRECTEUR DE LA *Revue eclectique d'Apiculture*, système breveté s.g.d.g.

« A l'aide de ce petit instrument l'ouvrier peut retourner mécaniquement, automatiquement, sans fatigue, d'une manière pratique et jusqu'ici inconnue, une grande quantité de terre à labourer.

« Il n'est point nécessaire qu'il s'abaisse pour retourner la pelletée de terre, car ce travail se fait par le simple écartement des bras, puisque la pelle-bêche se retourne automatiquement ; il n'a pas non plus la peine de porter sur ses bras le poids de la terre soulevée, puisque la pelle repose sur un talon qui la met en bascule.

« C'est aussi l'outil le plus pratique pour arracher les pommes de terre et les autres plantes sarclées. La manœuvre de cette pelle-bêche est si simple que le cultivateur le moins habile peut s'en servir à première vue. »

(*Courrier de la Vienne.*)

Concours de Lille

Nous avons appris avec plaisir que M. l'abbé Delaigues a obtenu au Concours de Lille le premier prix, section d'apiculture : *une médaille d'or*, pour sa ruche scolaire si ingénieusement comprise, pour ses miels sélectionnés et ses ouvrages apicoles. Toutes nos félicitations à notre distingué collaborateur.

La Rédaction.

Exposition internationale de Bruxelles

Concours d'apiculture.

Le commissariat général du Gouvernement belge, avec le concours du Gouvernement et du comité exécutif de l'Exposition de Bruxelles, a organisé du 4 au 12 septembre 1897 des concours d'apiculture.

Voici le résumé du programme :

PREMIÈRE CLASSE. — *Abeilles vivantes*

1° A la plus belle race d'abeilles du pays : 3 médailles ;
2° A la plus belle race d'abeilles étrangères : 3 médailles.

DEUXIÈME CLASSE. — *Habitations des abeilles.*

CONCOURS ENTRE MARCHANDS

1° A la meilleure ruche fixe;
2° A la meilleure ruche demi-fixe;
3° A la ruche à cadres mobiles du système vertical le plus pratique;
4° A la ruche à cadres mobiles du système horizontal le plus pratique ;
5° A la ruche la mieux appropriée pour l'étude et l'observation. *Plusieurs médailles, primes et mentions.*

CONCOURS ENTRE APICULTEURS AMATEURS

Aux ruches indiquées ci-dessus et, de plus, à la ruche à cadres ne figurant pas dans les autres concours;

A la ruche à cadres de luxe la plus rationnelle. *Plusieurs médailles, primes et mentions*

TROISIÈME CLASSE. — *Instruments*

CONCOURS ENTRE MARCHANDS

1° Au mello-extracteur le plus perfectionné;
2° Au mello-extracteur le plus pratique;
3° A la collection des trois meilleurs récipients en verre pour miel;
4° A la fermeture pour locaux et récipients la meilleure et la plus pratique, etc. *Plusieurs médailles et mentions.*

CONCOURS ENTRE APICULTEURS, MARCHANDS ET AMATEURS

A l'enfumoir ou fumigateur le plus pratique et le plus facile, etc., etc., etc... trois prix pour chaque instrument.

QUATRIÈME CLASSE. — *Miels et cires*

Miel extrait ou coulé. — Miel de bruyère, miel en cadres, miel en sections, etc., etc... *Médailles, primes et mentions.*

CINQUIÈME CLASSE. — *Sous-produits du miel.*

Hydromel. — Liqueur de miel — Bières de miel.—Vinaigres de miel. —Gâteaux au miel. — *Médailles et mentions.*

SIXIÈME CLASSE

Plantes mellifères. —Tableaux synoptiques. — Etiquettes pour bocaux. — Ouvrages d'apiculture, etc., etc. — *Médailles de vermeil, d'argent et de bronze.*

Nous ne pouvons donner qu'un résumé très succinct de ce programme admirablement tracé, mais il suffit pour faire comprendre l'importance que l'on attache à l'apiculture en Belgique. Voilà certes une organisation bien comprise et capable d'encourager les apiculteurs. En France, il faut bien le dire, nous n'avons pas cela. L'aurons-nous un jour?

Espérons-le. C'est le vœu que formait en assemblée générale M. l'abbé Delaigues, à Paris et à Bourges. L'exemple donné par nos voisins les Belges décidera peut-être les Français à marquer dans les concours une place plus importante à l'apiculture.

La récolte.

En beaucoup de contrées la récolte du miel a été nulle; nous pourrions citer bon nombre d'apiculteurs qui non seulement n'ont rien récolté, mais sont encore obligés d'acheter du miel ou de faire des sirops de sucre pour donner à leurs abeilles leurs provisions d'hiver. De vieux apiculteurs affirment n'avoir jamais traversé d'année si désastreuse pour l'apiculture. Fort heureusement il n'en est pas ainsi partout. En Poitou, la récolte n'a pas été abondante, mais elle n'a pas été nulle. Un de nos voisins a récolté 850 livres de miel avec vingt-cinq colonies; l'année dernière, avec moins de ruches il en avait extrait 1900 livres.

Un autre, avec une seule ruche, a eu 30 kilos d'un miel blanc et délicieux. Nous avons aussi obtenu une moyenne de vingt kilos par ruche pour nos fortes colonies. Les colonies un peu faibles n'ont rien donné, mais elles se sont fortifiées et ont récolté des provisions suffisantes pour l'hiver.

P. Broussard.

LETTRE D'UN EXPOSANT

Au moment de mettre sous presse, nous recevons de Bruxelles la lettre suivante:

Monsieur le Directeur,

Nos voisins du Nord, les Belges, mieux que nous, comprennent les avantages sérieux de la culture des abeilles! Pour s'en convaincre il suffit de constater l'entrain qu'ils y apportent.

Leurs sociétés d'apiculture, avec l'appui de la Chambre syndicale, sont en pleine activité, et ils multiplient leurs réunions et leurs conférences publiques si instructives! La section de Hainaut-Brabant a donné cette année plus de 150 conférences, et le total s'élève au-dessus de 400. Voilà de la propagande active! Joignons à cela les revues mensuelles d'apiculture, intéressantes, le *Rucher Belge*, l'*Abeille et sa culture*, le *Progrès apicole*, etc., etc., sous la direction de MM. Wathelet Hallent et Henry Motard, etc.

La Société coopérative, l'Union apicole belge, vient d'établir des éta-

blissements pour la fabrication des *hydromels, œnomels, vinaigres de miel*, pour le commerce des miels et des cires d'abeilles. La pratique va donc marcher de pair avec la théorie pour le bien-être public.

Mais il faut surtout voir et juger l'organisation si bien comprise des concours apicoles. Celui de Bruxelles, dans le parc splendide de Tervuern, sous l'habile direction de MM. le *comte Adrien d'Oultremont*, le comte *Ferdinand Dumonceau de Bergendal*, M. *de Salieux de la Rocq*, *M. Mesnier*, aides de MM. de la Vigne-Bricout, de Cock, Mercier, Dubois, etc., etc., est remarquable ! Plus de 350 exposants internationaux ont répondu à l'appel chaleureux de M. le directeur. 25 Français, 4 Hollandais, 3 Anglais, 2 Hongrois, 36 Luxembourgeois, 6 Italiens, 16 Allemands, 3 Suisses, le reste de nationalité belge. C'est une couronne qui fait honneur aux organisateurs de ce magnifique concours .

Dans une vaste galerie vitrée de 80 mètres de long sur 40 de large et 12 de haut, s'allongent à travers les décorations fleuries et les drapeaux patriotiques plus de 425 mètres de tables solidement assises et couvertes d'étoffes blanches.

D'une part sont installés des milliers de pots aux formes variées, avec des miels de sainfoin, acacia, tilleul, mélilot, sarrasin, bruyères, etc., etc.

D'autre part, les cires en pains aux reflets d'or, en feuilles gonflées légères et transparentes, en moules aux formes fantaisistes.

Puis à côté les dérivés du miel. Les hydromels au fumet de Champagne, de Sauterne ou d'Alicante, etc., grâce aux levures sélectionnées, telles que celles de M. Jacquemin, et aux nouvelles bondes Noël ! Les œnomels, les liqueurs au miel, les eaux-de-vie de miel, les vinaigres de miel (*le vinaigre de l'avenir*). Les confitures de bonbons, le chocolat au miel de la Société d'Hautmont (France), etc., etc., etc.

A gauche tous les instruments d'apiculture. Extracteurs, presses, cirificateurs, nourrisseurs, chasse-abeilles, désoperculateurs, enfumoirs, racloirs, etc., etc., etc.

Plus bas les ruches belges, françaises, italiennes, allemandes, suisses, etc., etc., de tous systèmes, à rayons fixes ou mobiles, verticales ou horizontales, les Dadant, Halleux de Kœsel, Palice, Voirnot, Layens, les bornets ou cloches de paille et de bourdaine, jusqu'aux troncs d'arbres perforés venus d'Italie. Rien n'y manque !

Revues, journaux, cours et ouvrages apicoles, tableaux synoptiques et herbiers de plantes mellifères s'étalent sur une longue file. Mais de tous le plus intéressant, c'est un charmant petit parterre fleuri et ombreux où sont installées les ruches pleines d'abeilles qui bourdonnent joyeuses d'avoir franchi de si lointaines distances. Depuis les petites boites italiennes pures aux jaunes couleurs, jusqu'aux grandes ruches d'abeilles indigènes au corselet d'un noir grisâtre, sans oublier les carnioliennes prolifiques et les métis en tout genre ! Au milieu, abritée par un kiosque champêtre, est exposée l'ingénieuse ruche scolaire d'un abbé français (1). Un véritable petit musée ! Sur plusieurs cadres au centre, entre deux vitrines, on peut voir, sans danger des piqûres, 10 ou 15000 abeilles en travail, de chaque côté dans des casiers spéciaux tous les instruments

(1) Abbé Delaigues.

apicoles en réduction. Au sommet les livres, brochures et revues d'apiculture. En un mot, c'est l'heureuse union de la pratique et de la théorie pour l'enseignement et le succès de l'apiculture.

(*A suivre.*) (*Un exposant.*)

AVIS AUX COMMENÇANTS

Les fleurs disparaissent ; les abeilles ne trouvent plus rien à la campagne. C'est le moment de rétrécir l'entrée des ruches, car nos infatigables avettes, ne trouvant jamais leurs greniers trop pleins, cherchent à prendre chez leurs voisines ce que la nature leur refuse. Elles vont voltigeant, rôdant autour des ruches, s'approchent des entrées et cherchent à pénétrer dans l'intérieur. D'ordinaire elles sont reçues par les gardiennes à coups d'aiguillon et souvent elles paient de leur vie leur audacieuse entreprise. Mais il arrive parfois qu'une abeille parvient à tromper la vigilance des sentinelles, à pénétrer dans la ruche et à en sortir gorgée de miel. Malheur alors à la colonie qui n'a pas su empêcher la pillarde d'entrer ! Celle-ci s'empresse de porter à sa demeure le butin dont elle est chargée, fait part à ses compagnes de sa découverte et les emmène nombreuses à l'assaut de la forteresse qui renferme le précieux trésor. Un combat s'engage terrible, meurtrier ; les abeilles attaquées se jettent furieuses sur les assaillantes et bientôt les mortes jonchent le sol de leurs cadavres. Mais les assaillantes ne se découragent pas ; pendant le combat plusieurs ont pu entrer dans la place, se charger de butin, le porter à leur logis et revenir à la charge avec un plus grand nombre de guerrières. Dès lors les efforts des assiégées sont inutiles, la place est prise d'assaut, les assaillantes y entrent comme chez elles et ne se retirent qu'après avoir enlevé aux vaincues toutes les richesses qu'elles avaient péniblement amassées. Souvent même, dans l'enivrement du triomphe, elles ont poursuivi dans ses retranchements celle qui était la tête et la vie du royaume et elles ont tué sans pitié cette reine infortunée, coupable d'avoir une armée trop faible pour la défendre. Dès lors c'en est fait de la colonie vaincue, les survivantes sont condamnées à mourir de faim.

Que faire pour empêcher ce désastre ?

1º Rétrécir les entrées le plus possible, surtout aux ruches qui contiennent des colonies un peu faibles. Car on comprend, d'après ce que nous venons de dire, que ce sont presque toujours les colonies les plus faibles qui sont victimes du pillage. A la fin de l'automne, au commencement du printemps et, en règle générale, toutes les fois que les abeilles sortent et ne trouvent rien dans les champs, il est bon de ne laisser à l'entrée des ruches que le passage d'une ou deux abeilles. On peut ouvrir entièrement la nuit, pour donner de l'air, et rétrécir le matin, à la pointe du jour. C'est à ce moment surtout que les ventilateurs à coulisse, inventés par l'abbé Voirnot, peuvent être utiles. Avec eux on peut au besoin fermer entièrement, pendant quelques jours, une ruche exposée au pillage, sans craindre qu'elle ne manque d'air.

2º Eviter de nourrir pendant le jour. Lorsqu'une colonie n'a pas assez de miel pour passer l'hiver, il faut la nourrir fortement et vite, avec de grands nourrisseurs, comme le nourrisseur perfectionné de l'abbé Delaigues, mais jamais pendant le jour. On met le nourrisseur le soir, à la tombée de la nuit, et on l'enlève le matin, dès que le jour commence à poindre.

3º Il ne faut ouvrir les ruches qu'en cas d'absolue nécessité. On risque, en ouvrant une ruche à cette époque, de laisser s'introduire dans les rayons une ou plusieurs abeilles étrangères qui pourraient amener le pillage, si elles parvenaient à sortir vivantes de la ruche.

4º Enfin il faut veiller sur son rucher. Avec un peu d'expérience on voit du premier coup quand une ruche est pillée, et en prenant les moyens indiqués dans les traités d'apiculture, on arrive à sauver la colonie menacée.

C'est pour les apiculteurs novices que je viens d'écrire ces lignes. Qu'ils prennent garde ! Il y a presque toujours des déceptions pénibles dans les premières années. Je le sais par expérience. La première année que je me suis occupé d'apiculture, j'ai commencé avec deux ruches ; je les trouvais prospères et j'étais content ; mais avec l'automne est venu le pillage ; mes deux colonies ont été ravagées et l'hiver elles sont mortes de faim. J'ai juré de ne plus m'y laisser prendre. Il faut bien payer son apprentissage, diront les malins ; sans doute, quand on ne peut faire autrement, mais il vaut encore mieux le faire gratuitement quand la chose est possible. Or on peut éviter ces pertes et ces ennuis en observant ses ruches et en tenant compte des avis que l'on trouve dans les bons traités d'apiculture. C'est ce que j'ai fait depuis et je m'en suis bien trouvé.

P. Broussard.

DOCTRINE APICOLE

LA MÉTHODE SIMPLIFIÉE

Le Bulletin de la société d'apiculture de l'aube, par la plume de M. l'abbé Pincot, nous parle de *l'apiculture dans l'Aube*. « En année moyenne, a dit *certain* conférencier, la ruche horizontale, garnie de cire gaufrée et conduite par la méthode simplifiée, produit cent livres de miel. C'était au moment où la vogue était pour la méthode simplifiée à laquelle M. de Layens donnait le prestige de son nom. On a lu dans des manuels qu'avec cette méthode une ruche donnait 100 et 150 livres de miel ; ça doit être vrai puisque c'est imprimé, et on part en campagne. » M. l'abbé Pincot a démontré que ce rendement est impossible et il l'a prouvé par des chiffres.

« Pour qu'une ruche horizontale conduite par la méthode simplifiée, a-t-il ajouté, produise 150 livres de miel, il faut des conditions à peu près irréalisables chez nous. En effet, il faut : 1° une année exceptionnellement favorable ; 2° une flore mellifère d'une abondance exceptionnelle et d'une durée inconnue dans nos régions ; 3° une colonie d'abeilles d'une force et surtout d'une activité peu communes ; 4° une ruche tout autre. Il faudra qu'elle contienne d'abord 25 cadres pour les 150 livres de miel, et en plus 14 à 15 cadres pour loger les abeilles, le couvain et les provisions d'hiver, soit en tout 40 cadres ; ce ne sera pas de trop. Dans le Midi de la France où cette méthode réussit, on porte le nombre des cadres à 45. Mais quelle longueur de boîte ! Autant le tunnel du Mont-Cenis ; un tramway minuscule à vapeur à l'intérieur de cette galerie ne sera pas de trop pour faciliter aux butineuses le transport de leurs fardeaux aux cadres extrêmes. »

Jamais la ruche horizontale, par la méthode simplifiée, ne donnera même un rendement égal à celui de la ruche à cadres conduite par les hausses ou greniers à miel. La méthode simplifiée est le cercueil de l'apiculture mobiliste. Nous avons lutté contre la ruche horizontale dans l'*Auxiliaire de l'apiculteur*. Ici nous recommencerons.

LES ARBRES QUI TRANSPIRENT, PLUIE SUCRÉE, LA MIELLÉE DES FEUILLES

Pendant les grandes chaleurs, en juin et juillet surtout, il faut se défier des arbres qui laissent tomber une petite pluie de gouttelettes sucrées...... Il s'agit de la miellée des feuilles, assez abondante certaines années de sécheresse. En 1885, 93, 96 également, la miellée est apparue en grande quantité, recouvrant de ses taches les feuilles des branches inférieures. Il suffit de mettre

une soucoupe à la base d'un arbre pour récolter le jus sucré qui fait le bonheur des abeilles.

On a beaucoup discuté sur l'origine de la miellée. Certains auteurs voient dans la miellée une production due surtout à une exsudation directe des feuilles ; d'autres sont, au contraire, d'avis que la miellée n'a jamais une origine directe et qu'elle est toujours produite par des pucerons ou des cochenilles qui attaquent les feuilles et expulsent la majeure partie du liquide sucré qu'ils ont aspiré.

M. Gaston Bonnier a particulièrement étudié ce sujet intéressant;et il ressort de ses recherches qu'il existe deux miellées différentes : l'une vraiment produite directement par le végétal, c'est la plus fréquente ; l'autre produite par les pucerons.

Dans certaines circonstances atmosphériques, surtout lorsqu'il y a une grande différence de température entre le jour et la nuit, on peut ne rencontrer aucun insecte sur les feuilles et voir cependant un liquide sucré qui se condense en gouttes et qui tombe après le lever du soleil.On aperçoit d'ailleurs, au microscope, de fines gouttelettes sortir par les orifices des stomates des feuilles. M. Bonnier a constaté cette expulsion directe au liquide sucré chez les épicéas, les sapins argentés, les pins silvestres, les pins d'Autriche, les chênes. les érables, les trembles, les peupliers, les ormes, les bouleaux, les vignes, et sur des plantes herbacées, telles que les vélars, roquettes, scorsonères, salsifis, etc.

En opérant sur une branche de chênes, non détachée de l'arbre, branche d'une surface de 15 centimètres carrés, M. Bonnier a recueilli des quantités appréciables de miellée de 6 h. du matin à midi.

A 6 h. du matin et par heure, 175 cm. cubes ;-à 8 h. 78 cm. cubes ; à 10 h. 28 cm. cubes ; à midi, 5 cm. Après quoi, le débit cessa, pour reprendre à partir de 10 h. du soir, et atteindre son maximum vers 6 h. du matin. La production cesse donc le jour et augmente pendant la nuit. C'est tout le contraire qui arrive pour la miellée des pucerons dont l'activité de production se ralentit pendant la nuit pour s'accroître dans le jour. Il y a donc deux miellées. Les abeilles semblent fort bien s'en douter,car, lorsqu'elles ont les deux miellées à leur disposition,elles s'en vont butiner de préférence la miellée des feuilles,abandonnant celle des pucerons.

C'est que les miellées d'origine végétale ont une composition qui se rapproche beaucoup de celle des nectars des fleurs, tandis que la miellée d'origine animale ne renferme pas de sucre à canne. Selon M. Maquenne, il s'agirait de la mélézitose, sucre identique à celui qui fut découvert par M. Berthelot dans la manne du mélèze, et à celui qu'a signalé M. Villers dans la manne de Perse. Quoi qu'il en soit, les conclusions de M. Bonnier sont nettes : « Bien que les ophidiens et les cochenilles soient le plus souvent la cause de la miellée d'origine végétale, il existe cependant des miellées d'origine végétale qui diffèrent des miellées de pucerons par leur mode de production, leur variation diurne et leur composition chimique »..

HENRI DE PARVILLE.

(Extrait du feuilleton du *Journal des Débats*. Revue des Sciences.)

Conférence faite à Châteauroux

A LA RÉUNION GÉNÉRALE DES APICULTEURS DU CENTRE

PAR L'ABBÉ DELAIGUES
VICE-PRÉSIDENT

(*Suite.*)

L'apiculture, qui est à la portée de tous, est également utile et rémunératrice. Utile parce qu'en multipliant les abeilles, nous multiplions des auxiliaires précieux pour l'agriculture en souffrance, la viticulture et l'horticulture. Messieurs, je ne m'étendrai pas ici sur un sujet que j'ai eu l'honneur de développer au Congrès pomologique de France ces derniers temps ; vous trouverez au reste le compte rendu de cette conférence dans notre Revue. Qu'il me suffise de vous dire combien le rôle des abeilles dans la fécondation et la régénérescence des plantes est important. Il justifierait à lui seul la nécessité de cultiver les abeilles sur tous les points de la France et spécialement dans nos régions centrales.

Mais là ne se borne point le profit considérable qu'on peut retirer des ruches. Si l'apiculture est utile, nécessaire même pour l'agriculture, elle est encore rémunératrice par son rendement.

Messieurs, je ne crains pas de l'affirmer aujourd'hui devant vous, la culture rationnelle des abeilles est une industrie dont les revenus peuvent rivaliser avec ceux de toute autre branche agricole. Je dirai plus : elle les surpasse, grâce aux progrès et aux découvertes modernes ; jadis nos vieux pères se contentaient d'abriter leurs essaims dans des ruches de paille, fermées à la lumière, à l'étude, à la science ; nul n'y pouvait voir les secrets qu'elles recélaient. On les abandonnait à elles-mêmes ; on en tirait un produit assez médiocre. Ces ruches entravaient l'extension et le développement de l'apiculture. Il a fallu des hommes, des savants tels que les abbés Collin et Dzierzon, des praticiens comme Hubert et Langstroth, pour nous apprendre au début de ce siècle les avantages considérables des ruches à cadres mobiles.

Ce fut le signal de la marche en avant depuis un demi-siècle. Avec des maîtres comme les Hamet, Dadant, Bertrand, Layens, les abbés Sagot, Voirnot et tant d'autres, l'apiculture a fait des pas de géant. Aussi désormais le fixisme tend à disparaître devant le mobilisme, son jeune concurrent.

Avec les ruches perfectionnées à cadres mobiles, aujourd'hui on peut inspecter les rayons couverts d'abeilles absolument comme on feuillette les pages d'un livre. Elles permettent de connaître les secrets intimes de la vie de nos chères bestioles, d'étudier leurs mœurs, leurs travaux, leurs besoins. Une de vos colonies est-elle atteinte ? Vous pouvez la visiter, lui donner vos soins et la guérir.

Une autre est-elle dans le besoin, à court de vivres et de provisions ? nourissez-la, sauvez-la à l'aide des nourrisseurs.

La miellée vient-elle surprendre vos ruches ? donnez vite des rayons tout faits de cire gaufrée.

Il résulte des nombreuses expériences faites par des praticiens sérieux et exercés que les abeilles consomment un kilog. de miel pour produire un kilog. de cire. Or, la cire ne valant que 3 fr. 50 à 4 fr. le kilogramme et le miel 1 fr. 25 à 1 fr. 50, vous perdez de 10 à 12 fr., sans parler du temps qu'on fait aussi perdre aux abeilles.

(*A suivre.*)

DIRECTOIRE

LE MOIS DE L'APICULTEUR

SEPTEMBRE

Septembre a déployé son brouillard diaphane,
La feuille pleut des bois, que la rouille a jaunis.
Adieu les rameaux verts, où gazouillaient les nids !
C'est l'arrière-saison ; tout languit et se fane !

Ils s'en vont, les beaux jours aux charmes infinis,
Et les oiseaux comme eux partent en caravane.
L'automne, le voilà ! Dieu ! quel souffle profane !
A dissipé soudain tant d'attraits réunis ?

Courage, ardente abeille, achève ta carrière !
Rase le sarrasin, inspecte la bruyère,
Recueille de quoi vivre aux jours froids et venteux !

Que si rien ne répond à ton vol intrépide,
Soumets toi, pauvre abeille, au nourrisseur rapide,
Dont l'Apiculteur use aux temps nécessiteux !

PHILOMEL,
en Berry,

Visite des ruches. — La campagne est terminée ; voici venir l'époque où les butineuses vont être obligées de rester à la maison. Pauvres abeilles ! beaucoup, dans nos contrées, n'ont pu parvenir à amasser suffisamment pour passer la mauvaise saison. C'est maintenant la saison d'ôter les cadres de surplus et de restreindre insensiblement chaque colonie au nombre de cadres qu'elle pourra couvrir. L'apiculteur soigneux doit visiter toutes ses ruches et noter soigneusement celles qui sont en état de passer l'hiver, celles qui doivent être nourries et celles qui doivent être réunies à d'autres, pourvues d'une nourriture suffisante. Il est à conseiller de faire cette visite dès le matin ou de préférence vers le soir, car il faut éviter le pillage. Les abeilles ne trouvant plus rien dans les champs, s'introduisent çà et là dans des caisses étrangères. Si la vigie les laisse passer, elles reviennent bientôt en grand nombre et occasionnent le pillage. Lorsqu'on veut visiter une colonie, il est bon de rétrécir le guichet.

Nourrissement. — Les colonies qui n'auraient pas de provisions suffisantes recevront, pour les compléter, un supplément soit de miel en cadres, ce qui est de beaucoup préférable, quand on a des cadres de réserve, soit de bon sirop de miel. Une colonie a besoin d'environ 12-15 kgr. de miel pour passer l'hiver avec succès. Mieux vaut laisser trop que pas assez, car au printemps il n'est pas toujours possible de visiter à temps.

Hivernage. — Quant aux travaux de l'hivernage, je conseille aux débutants de lire l'article « Hivernage », n° 7, page 103, année 1895. L'hivernage est le couronnement de l'œuvre apicole, il est juste que l'apiculteur fasse tout son possible pour ne rien laisser au hasard. Une colonie hiverne généralement bien quand elle remplit les conditions suivantes :

1° Une reine bien prolifique, jeune et bonne ;

2° Une bonne habitation ;

3° Des vivres en abondance et de bonne qualité : les miels de sapin, de bruyère ou de miellats occasionnent souvent la dysentrie ;

4° Des bâtisses complètement achevées et pas trop jeunes : une colonie hiverne mieux sur des bâtisses brunes que sur de toutes neuves ;

Et 5° une forte population, surtout beaucoup de jeunes abeilles, ce qui arrive quand en août l'apiculteur a stimulé la ponte.

Une colonie qui remplit ces cinq conditions fondamentales, hivernera généralement bien.

Rayons de conserve. — Quand les abeilles ont des provisions plus que suffisantes, l'apiculteur fera bien de conserver des cadres de miel operculé ; ceux-ci lui rendront au printemps d'excellents services.

Quant aux cadres extraits, on les donne aux abeilles qui lèchent le peu de miel qui reste et on les conserve dans un endroit sec, en ayant soin de les soufrer de temps à autre.

Guermange, août 1897. GILLES.

DICTIONNAIRE D'APICULTURE

Cirificateur. — On utilise avantageusement la chaleur solaire pour l'extraction de la cire. On se sert pour cela d'un châssis fermé par un couvercle en verre incliné à 45°. A l'intérieur est une feuille horizontale en fer-blanc sur laquelle on place les rayons à fondre.

Chaudière. Les chaudières Bourgeois et Dietrich ont pour principe d'utiliser la vapeur d'eau par ébullition pour obtenir de la cire.

Claire-voie. Les barrettes placées parallèlement, soit dans les ruches, soit dans les hausses, constituent une claire-voie.

Cœur. Le cœur de l'abeille est formé de cinq poches qui vont, bout à bout, d'une extrémité du corps à l'autre. Dans chacune de ces vésicules allongées est une ouverture par où revient le sang.

Cocon. — Pendant la période de ses métamorphoses, la jeune larve est enfermée dans son alvéole par un opercule.

Elle commence à filer un cocon dont elle s'entoure et qui tapissera plus tard la partie intérieure de la cellule.

Colère. — Il est évident que l'abeille n'aime pas être dérangée. Ainsi les secousses, souffler dessus, les mouvement brusques, les visites, les orages, etc., ont le don de les mettre en colère.

Colonie. — Ruchée. — Population. — On désigne ainsi l'ensemble des abeilles qui habitent une ruche. Si la colonie n'a plus de reine, elle est orpheline. Si, au contraire, celle-là ou une ouvrière pondeuse ne produit que des mâles, on a affaire à une ruchée bourdonneuse.

Conservation des rayons. — Les rayons sont conservés dans des caisses spéciales. On peut les suspendre, les envelopper d'étoffe, de papier. Il est indispensable, afin d'éviter les ravages des teignes, de les soumettre aux vapeurs de soufre allumé.

La naphtaline, le camphre éloigneraient les insectes.

Constipation. — Il est très rare que l'abeille soit atteinte de cette indisposition qui est tout à fait l'opposé de la dysenterie.

Corselet. — C'est le segment qui se trouve entre la tête et l'abdomen. Il est formé de trois anneaux réunis en un seul : le protathorax, le mésothorax et le métathorax. C'est aux deux derniers que sont fixées les ailes : les pattes le sont aux trois. Les muscles qui servent d'attache à ces organes locomoteurs sont très puissants.

Corbeille à pollen. — A la partie extérieure de chacune des pattes postérieures, on voit un creux au-dessus du tibia. Cette corbeille est lisse. Sur les bords du bas et des côtés sont deux rangées de longs poils raides, courbes. Un troisième rang se replie en dedans.

C'est dans ce creux qu'est déposée la pelote de pollen. Les poils permettent à l'insecte d'augmenter sa charge.

Couteau. — Cet instrument à lame recourbée à ongle droit permet de désoperculer les rayons de miel. Il doit avoir un tranchant assez large et bien aiguisé. (Couteau à désoperculer).

Il en est un à lame circulaire mobile sur un axe central qui sert à découper les feuilles de cire gaufrée. Il n'adhère pas à celle-ci quand il est trempé dans l'eau tiède.

(GÜSTIN)

FEUILLES VOLANTES SUR L'APICULTURE

1. **La récolte sur les ruches ordinaires**. — Lorsque la miellée est finie, ce qui nous est indiqué par une tendance marquée des abeilles à taquiner le visiteur, il nous faut chercher à connaître les bonnes colonies des mauvaises. D'abord, tenons-nous près des ruches pendant plusieurs jours de suite, de 8 heures du matin à 11 heures, et examinons les allées et venues des abeilles : notons, comme bonnes à conserver (et tout d'abord, parmi celles qui ont essaimé l'année même), les colonies les plus actives, dont les abeilles sortent et rentrent en nombre considérable, et dont les pattes sont chargées de pollen. — Les ruchées qui, paresseuses, ne fournissent que peu de butineuses revenant sans rien aux pattes,seront marquées comme douteuses : elles sont probablement orphelines ; et si, au bout d'une huitaine de jours d'observations, elles n'ont pas changé d'allures, le mieux sera de se débarrasser de ces colonies : elles seraient probablement victimes du pillage dans quelque temps.

La miellée, ici, se termine au 15 juillet ; mes observations se font vers le 1er août, et la récolte des ruches et des calottes s'exécute vers la même époque. Pour d'autres pays la date peut changer.

Si nous tenons à avoir de bonnes et vigoureuses colonies, nous ne nous inquiéterons pas présentement de la cire, qu'elle soit vieille ou fraîche, mais nous regarderons surtout à l'activité des ruches et à la présence du pollen aux pattes des butineuses.

2. **Le tapotement**. — Ayant noté les ruches endormies, sans activité, il s'agit de les récolter, mais sans étouffage, car il est dans le programme que nous épargnerons les vies de nos abeilles. Voici comment je m'y prendrai moi-même sur mes ruches fixes et communes ; le procédé, d'ailleurs, est connu : près du rucher, à l'ombre je creuse un petit trou, pour y fixer la poignée de la ruche à prendre ; à côté de moi je dispose, par une belle après-midi toute ensoleillée, et de 1 heure à 4 heures, une ruche vide, une large bande de toile de 2 mètres de long, 3 fortes ficelles de même longueur et mon fumeron allumé. M'étant masqué et ganté, par précaution, je place, tout contre la ruche à travailler, la ruche vide renversée, que je cale bien par trois pierres. Un coup de fumeron à l'entrée de la ruche, et celle-ci est enlevée et placée sur la vide, dans sa position ordinaire. La bande de toile (un sac au besoin) est placée horizontalement sur la ligne de jonction des deux ruches, et elle est assujettie en haut et en bas par les ficelles. Ceci fait, je mets une ruche vide à la ruche enlevée, pour recueillir les abeilles revenant des champs. Puis je transporte mes ruches accolées où j'ai creusé le trou et je place dans ce trou la poignée de la ruche pleine : le système que j'ai entre les mains se trouve donc ainsi renversé, la ruche vide en haut, la pleine en bas. Le tout bien consolidé, je tapote avec mes mains, et par degrés, sur la ruche inférieure, en remontant progressivement, pour arriver au point de jonction des deux ruches. Ce tapotement dure dix minutes ; au bout de ce temps, la plus grande partie des abeilles est montée dans la ruche supérieure ; on détache doucement les ficelles, on enlève la bande de toile, et on sépare les deux ruches : la supérieure est mise à la place de la ruche enlevée, et l'autre, recouverte d'un tablier, est emportée pour la récolter. — *Remarques* : 1° Un beau temps, et le soir, de 1 à 4 heures, est le moment nécessaire ; par la pluie ou l'humidité, ou même le ciel étant couvert, rien à faire. — 2° Tenir, pendant l'opération du tapotement, le fumeron allumé, et le placer de manière que la fumée se dirige vers la ruche. — 3° Si les abeilles n'ont pas monté, se servir de toile salpêtrée qui les asphyxie et les fait tomber des gâteaux : dans le trou que j'ai creusé préalablement, je place la toile avec le salpêtre, j'y mets le feu, je recouvre le foyer d'une boîte à sardines, et je place la ruche sur le trou dans sa position ordinaire, en bouchant les ouvertures avec de la terre molle : dès que la vapeur s'étend dans la ruche, les abeilles font un grand bruissement, puis silence complet ; en frap-

pant les parois de la ruche, les abeilles tombent, engourdies ; on entoile la ruche, et on l'emporte ; les abeilles se secouent de leur torpeur et retournent à leur ancienne place. Ne se servir de ce procédé qu'au cas où les abeilles refuseraient de monter, car le miel est bruni par la vapeur, et perd de sa qualité ; les mouches à miel aussi sont malades par suite de cette opération.

3. **Réunion.** — Si l'on opérait le matin, les abeilles quitteraient la ruche vide vers midi, au moment de la chaleur, et iraient se faire étrangler chez leurs voisines, mettant en émoi tout le rucher, ce qu'il faut éviter. Le soir venu, à la brune, je choisis une ruche, voisine de celle qui a été opérée, et je l'enfume jusqu'à grand bruissement, ainsi que la colonie transvasée. Puis j'enlève la première, c'est-à-dire la voisine, avec son plateau, et je la pose à terre. Je détache cette ruche du plateau et je la maintiens entre-bâillée à l'aide d'une pierre ; puis, saisissant la ruche qui contient les abeilles transvasées, j'en précipite le contenu sur l'ouverture béante de l'autre ruche : la réunion se fait sans combat ; au petit jour, je viendrai replacer la ruche occupée dans une position entre les deux ruches réunies, et tout sera dit.

4. **Récolte.** — On enlève les gâteaux dès qu'ils sont rentrés à la maison, et tant qu'ils sont encore chauds. Les gâteaux où ne se trouvent ni pollen ni couvain sont mis de côté : le miel qu'ils contiennent sera de qualité supérieure : le 2e miel sera tiré des parties de gâteaux avec pollen, et sera mis à part pour faire de l'hydromel ou de l'œnomel ; enfin, le miel de four, fait avec les débris de cire des deux premières qualités, auxquels on a ajouté les gâteaux contenant des larves, servira à la nourriture des abeilles, au printemps, dans les colonies nécessiteuses à cette époque de l'année.

X..., *apiculteur meusien.*

BIOGRAPHIE

LE Dr DZIERZON

Si le Dr Jean Dzierzon n'est pas le doyen d'âge des apiculteurs, il en est sûrement un des plus anciens, car il est né le 16 janvier 1811.

Lowkowitz près de Kreuzburg dans la Haute-Silésie est son lieu natal ; ses parents y possédaient une petite propriété. Grand ami de la belle nature, Jean s'occupa dès son enfance d'arboriculture et cultiva les fleurs, mais il avait pour les abeilles une prédilection marquée et c'était un héritage paternel. Avait-il un moment libre dans la belle saison et lorsqu'il était encore chez son père, vite il courait au rucher; cette occupation l'empêcha de fréquenter de mauvaises compagnies qui ne manquaient pas alors et lui fit conserver un fonds de religion que nous lui verrons toute sa vie.

De l'école de son village, Jean Dzierzon passa à celle de la petite ville de Pitschen, pour de là, après son baccalauréat obtenu, passer au gymnase Saint-Mathias à Breslau. De 1830 à 1834 il fut étudiant de l'Université de la même ville ; ses études ne l'empêchèrent pas de s'occuper, quand il en avait le temps, de ses chères amies les abeilles ; ses vacances il les passait en compagnie de son père en travaillant au rucher.

Au printemps de 1834, Dzierzon entra dans le ministère et fut un an vicaire à Schalkowitz, cercle de Oppeln.

En juillet 1835 il fut nommé desservant de Karlsmark, où il établit dès son arrivée un rucher magnifique dans le jardin du presbytère ; au bout de quelques années, le rucher de Dzierzon comptait 360 colonies. En divers autres endroits il établit des ruches, en sorte qu'il posséda en peu de temps un nombre respectable de 500 colonies, ce qui lui valut de la part des mouchiers ses amis le surnom de : *Bienenherzog von Karlsmarkt* : *Duc des abeilles de Karlsmarkt.*

Sans nous arrêter à parler au long de ses nombreux et importants travaux sur l'api-

culture, signalons toutefois le livre qu'il fit paraître en 1848 : *Théorie et pratique de l'ami des abeilles*, qui fut suivi en 1854 de la Revue : *L'ami des abeilles de Silésie*. En 1861 il publia son livre si connu de tous : *La culture rationnelle des abeilles*, dont la dernière édition parut en 1878.

Il écrivit encore de nombreux articles dans la *Revue apicole* d'Eichstädt.

Le nom de tel maître ne devait-il pas être connu dans tous les pays ?

Silésiens, Allemands, Prussiens, Autrichiens, Italiens, Français, Russes, Anglais, tous voulurent connaître les théories de Dzierzon et ses ouvrages furent traduits en diverses langues.

Les chefs d'Etats voulurent honorer le grand maître ès arts apicoles : Paris, Vienne, Vérone, Graz, Cracovie, Nuremberg, Brünn, Lemberg, Francfort-sur-le-Mein... etc, l'inscrivirent au nombre des membres de leurs sociétés agricoles ; l'empereur d'Autriche lui conféra l'ordre de François-Joseph, l'empereur de Russie l'ordre de Sainte-Anne, le roi de Prusse l'ordre de la Couronne, le roi de Suède l'ordre de Wasa, le grand-duc de Hesse l'ordre de Saint-Louis, l'Université de Münich le nomma docteur honoraire.

Dzierzon parmi tous ces honneurs reste encore, malgré son âge, l'ardent et zélé apôtre de l'apiculture rationnelle et... l'ami intime des abeilles italiennes. Serait-ce à cause de la Triplice ?

Dr A. WEYLAND.

VARIÉTÉS

L'Apiculture dans le Département de l'Eure

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Suivant la voie de tous ceux qui s'intéressent à l'apiculture, je me fais un plaisir de vous transmettre quelques documents relatifs à la situation apicole de notre département. D'après les statistiques, le département de l'Eure possède environ 22.000 ruches. Malgré ce nombre déjà assez considérable, bien que cette contrée puisse être comprise parmi les plus riches en plantes mellifères, la culture des abeilles n'y suit aucunement la marche progressive que l'on apporte à cet art dans bon nombre de nos départements. Aucune société n'a été créée jusqu'à présent et je ne connais pas d'auteur ayant écrit sur les abeilles ; de même les journaux apicoles y sont peu répandus, d'où il en résulte une ignorance complète des nouvelles méthodes que s'est appropriée l'apiculture moderne. La plupart des apiculteurs sont fixistes ; le mobilisme y est très peu pratiqué. Les cultivateurs possédant quelques ruches en obtiennent le produit par l'asphyxie des abeilles. Seuls les apiculteurs professionnels ont adopté la ruche à calotte, en paille ou simplement une caisse cubique percée à sa partie supérieure d'un trou cylindrique et sur laquelle s'adapte une hausse pouvant contenir environ de 6 à 8 kilog. de miel ; leur rucher s'étend rarement au-dessus d'une vingtaine de ruches. Le rendement des ruches en capuchon est d'environ de 10 à 15 kilos d'un miel qui laisse quelquefois à désirer. Le miel obtenu dans la ruche à calotte, d'une blancheur irréprochable et d'un goût délicieux, pourrait être incontestablement comparé à ceux du Gâtinais. Le prix du miel varie entre 0 fr. 60 à 0 fr. 80 le demi-kilog. Seulement, comme dans beaucoup de départements où cette industrie n'a pris aucune extension, la vente en est très restreinte et le débouché assez difficile. Nos plantes mellifères sont très nombreuses ; je vous citerai seulement les principales qui sont : le poirier, le pommier, qui s'y multiplie, le cerisier, le prunier, le merisier, l'épine blanche, l'acacia, le tilleul, le marronnier, le framboisier, le trèfle blanc, le trèfle hybride, la bruyère, le sainfoin, la luzerne, le sarrasin et une multitude d'autres dont les propriétés mellifères échappent à ma connaissance. Notre département est également parsemé de nombreuses forêts où le noisetier pullule, fournissant aux abeilles un pollen abondant.

Le départ d'un essaim est accueilli d'un tocsin général ; quelques-uns se bornent à lui jeter une poignée de terre ou le contenu d'une seringue d'eau. D'autres prétendent l'arrêter par une prière, en lui jetant également une poignée de terre. A la mort d'un propriétaire de ruches, un crêpe est immédiatement attaché à chacune d'elles. Contre les piqûres des abeilles on emploie

soit du plantin, soit de l'eau-de-vie ou du vinaigre. Je crois que les pièges à essaims y sont entièrement inconnus ; à ce sujet permettez-moi d'attirer votre attention sur l'article de M. Claude Deshommes, où avec une éloquence exceptionnelle il nous expose les bienfaits d'une heureuse découverte, dont nous reconnaissons avec lui l'importance. Mais après nous en avoir énuméré tous les avantages, il se borne simplement à nous affirmer qu'elle est trouvée et nous abandonne rêveurs. Espérons qu'il tirera bientôt de cet état léthargique tous les apiculteurs anxieux et leur enseignera le secret de cette précieuse innovation.

Agréez, Monsieur le Directeur, mes sincères salutations.

L. Testard.

Nous remercions notre correspondant des renseignements qu'il a bien voulu donner aux lecteurs de la *Revue Eclectique* et nous faisons des vœux pour que l'apiculture suive, dans son département, les progrès qui la rendent à la fois plus intéressante et plus productive.

L. R.

UNE ENQUÊTE

Monsieur le Directeur de la *Revue*,

Permettez-moi, au moment où la discussion sur les *cadres* et sur *l'essaimage* appelle sur ces deux points l'attention des apiculteurs sérieux, de venir, par l'organe du journal, faire une petite enquête. Je prie MM. les apiculteurs lecteurs de la *Revue* de me faire tenir les réponses au Questionnaire suivant, sous enveloppe ouverte, avec mention : *Papiers d'affaires*, et affranchissement à 5 centimes :

1. — Département de..... Commune de..... Rucher couvert ou épars.
2. — Ruches rondes, fermées en haut, combien ?..... Contenance moyenne.....
3. — Ruches à calotte, combien ?..... Contenance moyenne.....
4. — Ruches à cadres, combien ?..... Combien de cadres ?..... Dimensions, largeur du cadre, hauteur.....
5. — Indiquer pour chaque sorte de ruches à cadres les dimensions intérieures du cadre.
6. — Système Well, combien de ruches ?.... Ruches capucines, combien ?.....
7. — Pratiquez-vous l'essaimage officiel ?
8. — Combien avez-vous eu d'essaims naturels ?.... d'essaims artificiels ?
9. — Sur ces essaims artificiels, combien ont réussi ?
10. — Pratiquez-vous l'étouffage pour récolter le miel ?
11. — Chassez-vous les abeilles par le tapotement ?
12. — Vous servez-vous d'extracteur ?
13. — Récoltez-vous simplement les calottes ?
14. — Quelle quantité de miel avez-vous récoltée en 1897 ?
15. — Combien de colonies aviez-vous au 1er août dans votre rucher ?
16. — Vous servez-vous de cire gaufrée ?

Avec ce petit questionnaire, si MM. les lecteurs de la *Revue* voulaient bien y répondre soigneusement du 15 au 30 septembre, je serais à même de faire un résumé instructif sur l'état de l'apiculture en 1897. Un coup d'œil jeté sur les progrès apicoles, tous les quatre ou cinq ans, me semble très curieux à consulter.

Je serai heureux d'employer mes heures de loisir à dépouiller cette correspondance pour l'édification des lecteurs de la *Revue*.

Si vous jugez ma demande de *Questionnaire* intempestive, veuillez n'y donner aucune suite, et me croire, Monsieur,

Votre tout dévoué,

Gérardin.

Nous engageons vivement tous nos lecteurs à répondre au présent questionnaire et nous les prions d'envoyer directement leurs annotations à M. Gérardin, instituteur à Richecourt, par Apremont, Meuse. Le travail d'ensemble promis par cet apiculteur de mérite sera certainement des plus intéressants.

L. R.

ÉCOULEMENT DU MIEL

M. Leriche, publiciste apicole et agronome à Amiens (Somme) — ne pas mettre d'autre adresse — prévient les abonnés de la *Revue éclectique d'apiculture* qu'il est en mesure de leur indiquer actuellement un acheteur de miel en gros par 100 kil. au moins. Lui envoyer à l'avance échantillon et timbre de réponse afin qu'il puisse recommander le vendeur. Ensuite le vendeur et l'inventeur auront à s'entendre, car M. Leriche ne fait aucun commerce de miel ; son seul but est de rendre service à nos apiculteurs en leur procurant des débouchés pour leur miel.

CORRESPONDANCE

Eure. L. B. — 1° Vous pouvez sans danger peindre avec de la peinture ordinaire une ruche habitée, mais il est préférable de le faire en hiver, par un temps doux et sec. Il faut alors le faire doucement et sans remuer la ruche, pour ne pas déranger les abeilles. Nous faisons cette opération tous les ans pour conserver nos ruches.

2° Il suffit que la couche de peinture soit sèche pour que vous puissiez mettre les abeilles dans la ruche ; mais si vous employez le carbonyle, il faut attendre au moins quinze jours avant de la remplir.

Vienne. C. V. — Il est trop tard maintenant pour garnir les hausses et les mettre à vos ruches. Laissez à vos abeilles une bonne provision de miel, plutôt plus que moins, et l'année prochaine, au commencement du mois de mai, vous ajouterez à vos ruches les hausses préalablement garnies de cire gaufrée ou au moins amorcées. Si l'année est favorable, et si vos colonies sont fortes, les hausses seront vite remplies.

Le Gérant : H. Vénien.

Poitiers. — Soc. Franç. d'Impr. et de Libr. (Oudin et Cie).

N° 10 QUATRIÈME ANNÉE Octobre 1897

REVUE ÉCLECTIQUE D'APICULTURE

FONDÉE PAR

MM. MÉTAIS, VOIRNOT, DELAIGUES

MENSUELLE

Pour tout ce qui concerne la Rédaction, prière de s'adresser à M. l'Abbé MÉTAIS, directeur, à Jaulnay (Vienne)

Pour les abonnements, les annonces et réclames, prière de s'adresser aux bureaux 4, rue de l'Éperon, Poitiers (Vienne), 15, rue de Cluny, Paris

AVIS

La direction de la Revue serait reconnaissante à ses aimables lecteurs de vouloir bien lui envoyer promptement la liste des apiculteurs de leur région, susceptibles de prendre un abonnement à notre publication mensuelle.

Les abonnés qui ont du miel à vendre peuvent s'adresser à la Direction de la Revue ; elle leur donnera les adresses de plusieurs personnes qui désirent en acheter. Prière de joindre un timbre pour la réponse.

CHRONIQUE

Ma pelle à bascule.

Je prie nos aimables lecteurs, qui me demandent ma pelle-bèche, de vouloir bien attendre qu'un constructeur sérieux puisse la mettre à la portée de toutes les bourses.

Une malice.

M. Schroder-Montjoie, dans *la Revue Apicole du Rhin*, prend à partie Messieurs les apiculteurs français et se rit de nos discussions sur l'unité de cadre.

Ceux de nos lecteurs qui ont pris part à la lutte ne liront pas sans intérêt ce que pensent d'eux leurs malins confrères d'Allemagne.

(*Extrait de la Revue Apicole du Rhin. Rheinische Bienenzeitung.*)

Il faut certes une forte dose de patience pour lire jusqu'au bout les articles nombreux et confus que les journaux français d'apiculture ont publiés dans ces derniers temps sur la question des ruches à cadres. Depuis l'année 1891 les éleveurs français n'ont rien fait pour fixer le congrès des apiculteurs à Paris. Les cadres de 30 cent. sur 40 (mettez, si vous le voulez, 40 cent. sur 30), ainsi que le cadre carré du Congrès de 35 sur 35 cent. ont trouvé peu d'amateurs. Un instant, avec sa ruche à système d'union, autrement dit sa ruche d'union, le Frère Jules, semble avoir réuni tous les suffrages. On emploie pour cette ruche des cadres de 30 × 42 cent. Avec 25 cadres elle peut remplacer celle de Layens. Pour en obtenir la ruche double Dadant, il faut intercaler une planche de partition à la place du cadre du milieu, et on a le magasin à miel. Elle peut se transformer en ruche Wells en laissant libres les trous de séparation couverts d'une petite planche. Devauchelle trouve d'immenses avantages à cette ruche qui s'accommode aux systèmes les plus usités ; mais il voudrait y voir employer le cadre du Congrès de 30 sur 40 cent. Il aurait pour cette ruche un nom qui s'accommode également à tous les systèmes : la ruche française. La ruche française, écrit-il, « ce n'est pas seulement un nom pompeux et sonore. » Ce nom a aussi un avantage incontestable. La ruche, grâce à ce beau nom, gagnera-t-elle les cœurs de tous les apiculteurs français ? Le désir d'un cadre unique ne paraît pas être bien vif partout. M. le curé Voirnot dit qu'il a été d'abord partisan de l'unité de cadres, mais qu'il est maintenant réconcilié avec la trinité de cadres (cadre haut, large et carré). Une seule chose ne peut faire le bonheur de tous. C. Schröder-Montjoie.

Le rucher école du Luxembourg.

Nous recevons d'un de nos lecteurs la lettre suivante :

Roumazières, le 10 *septembre* 1897.

Monsieur l'abbé Métais,
Directeur de la *Revue éclectique d'apiculture*,
à Jaulnay, *Vienne*.

Etant tout récemment de passage à Paris, j'eus la curiosité de me rendre au Jardin du Luxembourg avec l'intention d'examiner, en vieux praticien, les différents types de ruches que je pensais trouver réunis au rucher-école de la Société centrale d'apiculture.

Parvenu dans ce jardin magnifique, j'ai demandé des renseignements sur l'emplacement qu'occupait le rucher, qui, à mon idée, devait être assez important, à en juger par les publications du journal « l'Apiculteur ».

Jugez de ma déception, Monsieur le Directeur, en apercevant çà et là, enfouis sous un enchevêtrement de broussailles, quelques modèles seulement, dont quelques-uns doivent avoir une origine assez reculée, d'après leur forme et leur composition.

Quatre ruches m'ont cependant paru peuplées, autant que j'ai pu en juger de loin, car l'accès de cette école apicole est interdit aux profanes, à moins que la bienveillance d'un gardien du jardin ne tolère quelques instants leur présence sur la pelouse gazonnée.

Si réellement on n'a pas surpris ma bonne foi en me désignant ce réduit comme étant le siège d'un rucher-école, je suis pris de pitié pour les organisateurs de cette exhibition qui doit laisser dans l'esprit des visiteurs intéressés une bien triste idée de l'apiculture française.

Je songe également à ceux qui, aux jours des cours, viennent là recueillir de la bouche de professeurs libres des conseils pratiques qu'ils doivent être très embarrassés de donner eux-mêmes par suite de l'absence d'une installation indispensable.

Je ne puis croire qu'un tel état de délabrement ait pu subsister au milieu d'un vrai paradis terrestre dont le jardin du Luxembourg donne l'illusion, et que Paris, la ville de lumière, ne possède même pas le plus petit rucher modèle pouvant permettre l'enseignement de l'élevage des abeilles et l'exploitation de leurs produits.

Sans créer un rucher-école dispendieux, la Société centrale d'apiculture aurait pu, avec l'aide de dons qui ne lui auraient certainement pas fait défaut, installer une petite école qui aurait permis de recevoir les apiculteurs de tous pays, de passage à Paris, tandis que le vestige de rucher qui existe ne peut donner la moindre idée d'un établissement apicole.

Il eût été curieux de recueillir l'impression produite sur les praticiens par la vue de ces vieux débris.

Que doivent également penser de nous les sociétés apicoles étrangères ? Je n'ose y songer après ce qu'il m'a été donné de voir, et je m'autorise de mon titre d'abonné à la *Revue éclectique d'apiculture* pour vous signaler ces faits et vous prier, Monsieur le Directeur, de les porter à la connaissance de tous vos lecteurs, afin que de généreux donateurs puissent venir en aide à la Société centrale d'apiculture, dont les ressources sont probablement trop restreintes, malgré la subvention très élevée que l'Etat lui alloue, pour supporter les frais d'organisation et d'entretien d'un rucher modèle.

Puisse mon appel être entendu, que la reconstitution du rucher-école du Luxembourg se fasse sans trop tarder, afin que l'année 1900, qui doit placer la France au premier rang des nations, ouvre une ère nouvelle de prospérité à l'apiculture française et nous permette de recevoir dignement les correspondants étrangers.

UN APICULTEUR CHARENTAIS.

Nous faisons des vœux, en effet, pour que MM. les membres de la Société centrale d'apiculture nous préparent pour 1900, au Luxembourg ou ailleurs, un *rucher-école* digne de notre apiculture française.

P. METAIS.

Concours de Châtellerault.

Pour la première fois le concours régional de Châtellerault a vu des ruches peuplées et du miel faire bonne figure à côté des produits de l'agriculture. Comme partout l'exposition apicole attira toute la journée de nombreux visiteurs.

Concours de Sainte-Menehould.

La Société d'apiculture de Sainte-Menehould a eu aussi son concours qui a été vraiment intéressant. L'exposition comprenait les produits de l'apiculture, les ruches, les outils et l'enseignement apicole.

Il y a eu plusieurs récompenses dont une médaille de vermeil et une médaille d'argent du ministre de l'Agriculture.

Concours de Reims.

Nous constatons avec plaisir que l'apiculture a conquis presque partout, dans les concours, une place d'honneur. Les exposants deviennent de plus en plus nombreux et les produits apicoles ne sont pas les moins admirés. — A Reims, le Comice agricole vient d'organiser un concours d'apiculture qui a été des plus brillants.

L'exposition, dit *l'Abeille de l'Aisne*, occupait deux pavillons de 30 mètres chacun, tapissés et décorés de draperies rouges à franges d'or. L'abondance des produits et du matériel était telle qu'il eût fallu au moins cent mètres de galeries. Mais telle qu'elle

était, l'exposition a eu un très grand succès. A certains moments on ne pouvait circuler qu'avec peine et plus de 500 personnes se pressaient autour des ruches et des produits.

Concours d'Avignon.

La Société « l'Abeille de la vallée du Rhône » a organisé, le mois dernier, un concours régional d'apiculture pour les départements de Vaucluse, du Gard, des Bouches-du-Rhône, de l'Ardèche et de la Drôme.

Ce concours s'est ouvert à Avignon le 12 septembre dernier. Une commission composée de cinq membres choisis par la société, s'est transportée chez les apiculteurs pour examiner la tenue des ruchers ainsi que la valeur des colonies. Les récompenses consistaient en médailles, diplômes de médailles, mentions honorables et collections d'ouvrages ou publications apicoles. Nos félicitations à tous les lauréats de ces divers concours.

La récolte.

De divers côtés nous recevons des lettres confirmant ce que nous disions dans le dernier numéro de la Revue : en Poitou la récolte n'a pas été abondante, mais elle n'a pas été nulle.

Un jeune apiculteur de la Vienne affirme avoir obtenu 200 livres de miel avec quatre ruches. Un autre, ne possédant encore qu'une seule colonie, a récolté cent dix livres de miel.

C'est un encouragement pour les apiculteurs poitevins.

P. Broussard.

EXPOSITION INTERNATIONALE DE BRUXELLES

Lettre d'un Exposant (*suite*).

Dès le samedi dans la matinée, le jury du concours, composé de 25 membres, a commencé ses opérations laborieuses.

C'étaient pour les 1er, 2e, 3e, 4e, 5e, 6e concours : MM. Halleux, professeur d'apiculture à Huy ; — Karel de Kesel, apiculteur à Laëken ; M. Künnen d'Ettelbruck, de Luxembourg.

Pour les 7e, 8e, 9e, 10e, 11e, 12e, 13e : MM. Burnevich, professeur à Gand ; Van den Daelle, à Bruges ; Bloud, à Welvoyn (Angleterre); Janvier, à Matagne-la-Grande.

Pour les 14e, 15e, 16e, 17e, 18e, 19e, 20e, 21e, 22e, 23e, 24e, 25e, 26e, 27e, 28e, 29e : MM. Wathelet, directeur du Rucher belge, à Drooz ; Tart, à Amay ; Sévalle, de Paris ; Zwilling, à Mundolsheim ; Simon, à Strasbourg.

Pour le 30e concours : MM. Ad. Crousse, avocat, apiculteur à Neuville-Condroz ; Gibson, apiculteur à Kiel ; van der Schueren, à Alost.

Pour les 31e, 32e, 33e, 34e : MM. Gustave Bricout, propriétaire apiculteur à Forest ; Tombu, professeur d'apiculture à Andenne ; van Maenen, apiculteur à Saint-Nicolas.

Pour les 35e, 36e, 37e, 38e : MM. T'Serstevens, apiculteur à Ittre ; de Mulenaere, docteur à Ardoye ; — Graftiau, directeur du Laboratoire de Louvain ; Petit, avocat à Namur.

Pour les 39e, 40e, 41e, 42e, 43e, 44e, 45e : MM. J. Dubuisson, apiculteur à Roulers ; Von Siebenthal, à Aigle (Suisse).

Pour les 46e et 47e (*livres*) : MM. Al. Künnen d'Ettelbruck, de Luxembourg ; Schueren, d'Alost ; Crousse, avocat à Neuville-Condroz ; Sévalle, de Paris ; T'Serstevens, à Ittre.

Dans la soirée, LL. EE. les Ministres d'agriculture de Belgique, *Comte de Bruyn*, et du Japon. *Masana Maeda*, ont visité avec le plus vif intérêt l'exposition d'apiculture.

Ils étaient accompagnés, de MM. Cartuywels, inspecteur général d'agriculture ; comte Dumonceau de Bergendal ; commissaire général du gouvernement A. Mesnier, commissaire général de France ; de Lalieux de la Rocq, commissaire général d'apiculture ; de le Vigne, secrétaire général ; de Grandry, Coosemans, etc. etc.

Au dîner officiel du samedi soir, sous la présidence de M. le Ministre, étaient réunis tous les organisateurs et jurés de ce brillant concours.

Plusieurs toasts furent portés avec à-propos et entrain aux succès de l'apiculture et à l'union des apiculteurs.

C'est du reste ce que fit fort bien ressortir en quelques mots un des assistants (1) lorsqu'il disait : *Monsieur le Ministre, Messieurs, cette réunion cordiale des représentants de l'apiculture, venus des diverses parties de l'Europe, et se donnant chaleureusement la main, réalise en pratique l'admirable devise du royaume des Belges. Messieurs, soyons donc toujours unis, et levons ce soir nos verres à « l'Union qui fait la force »*.

Le lendemain, par une belle journée, l'Exposition, ouverte au public, devint l'objet et le but du rendez-vous de nombreux promeneurs, amis des abeilles et autres. A trois heures, dans la galerie même de l'Exposition, une conférence publique sur l'apiculture fut donnée par un apiculteur de France, M. l'abbé Delaigues, vice-président de la Société des apiculteurs du Centre, publiciste apicole et l'un des fondateurs de la *Revue éclectique d'apiculture*.

Pendant près d'une heure, avec une verve toute française et une parole vibrante, l'orateur a vivement intéressé un nombreux auditoire. On sentait, à l'entendre, un ami des abeilles et un praticien exercé. A un certain moment, comme il reprenait les paroles mêmes de M. le Ministre de l'agriculture : « la culture des abeilles, selon les termes de l'honorable comte de Bruyn (dit-il), doit être une sauvegarde pour la famille et pour la société. Ne vaudrait-il pas mieux que l'ouvrier consacre aux soins de quelques ruches productives les temps libres dont il dispose et que trop souvent il va gaspiller dans l'estaminet du coin ? C'est là hélas ! que, la plupart du temps, la bourse du pauvre prolétaire se vide et que son cerveau s'échauffe. Avec ses abeilles il trouverait la distraction qui lui apporterait une ressource de plus au sein de la famille ; en un mot, l'utile et l'agréable (2) ».

Dans le courant de la semaine, les divers lauréats des différents concours purent connaître leurs récompenses ; nous nous ferons un plaisir de les énumérer dans le prochain numéro.

(*A suivre.*)

Lettre à propos d'une fédération d'apiculteurs

Dans la *Revue éclectique d'apiculture* d'août dernier (p. 117), M. l'abbé David dit : « On doit se demander s'il y a réellement chez nous une *Fédération des apiculteurs français*, et à quoi elle sert. » Et ensuite : « Il y a, si je ne me trompe, en Belgique plusieurs fédérations. Pourquoi n'en serait-il point de même en France, et pourquoi la *Revue éclectique d'apiculture* n'en fonderait-elle pas une à son tour ? *Italia fara da se*, nous ferons bien nos affaires nous-mêmes ! »

A cette fin d'article, la Rédaction de notre Revue répond : « L'idée d'une fédération régionale nous a déjà été soumise plusieurs fois. Nous prions nos aimables lecteurs de vouloir bien nous donner leurs réflexions pour nous permettre de travailler plus sûrement à la réalisation de cette idée. »

Sur cette prière, nous nous exécutons volontiers, et nous rappelons à tous nos

(1) M. l'abbé Delaigues.
(2) Nous donnerons *in extenso* cette intéressante conférence si applaudie.

chers confrères en apiculture que le premier, en France, j'ai eu l'idée, dans *l'Auxiliaire de l'apiculteur* que je dirigeais, d'une *Fédération libre des apiculteurs français.* J'ai même fait à ce sujet une conférence, le 24 mai 1891, à l'hôtel de ville d'Avesnes, devant les membres de la *Société d'apiculture de l'arrondissement d'Avesnes*, réunis pour la première Exposition d'apiculture organisée par elle dans cette dite ville (1).

Le compte rendu dit : « M. Leriche a fait une longue et très intéressante conférence sur l'utilité de la *Fédération libre de tous les apiculteurs français* en un seul faisceau, respectant l'autonomie des sociétés régionales existantes, comme cela existe d'ailleurs pour les agriculteurs. »

Je suis donc allé, le 24 mai 1891, faire une conférence, et une conférence sur ce qui nous occupe aujourd'hui. J'ai dit, entre autres choses, que « c'était vers cette *Fédération libre des apiculteurs français* que tous nos efforts devaient être tendus pour développer la culture des abeilles en France ». L'idée de cette fédération était née quelques années avant 1889, lorsque je voulus créer la *Légion des apiculteurs français ;* mais elle fut définitivement lancée dans le premier numéro (février 1889) de *l'Auxiliaire de l'apiculteur.* Qu'ai-je écrit alors ? « Si nous avons créé cette *Revue apicole*, ce n'a été que pour fortifier les sociétés apicoles existantes, dans le but de les réunir toutes et de créer la *Fédération des apiculteurs français*, dont notre revue mensuelle sera l'organe. A l'œuvre, chers collègues ; soyez mes collaborateurs et prenons pour nous cette maxime : Aidons-nous mutuellement. Oui, aidons-nous mutuellement, et que *l'Auxiliaire*, journal indépendant, soit l'organe de chacun. pour tous et de tous pour chacun. »

Et plus tard, en décembre 1889, je disais : Nous préparons les statuts de la *Fédération des apiculteurs français*, dans le but de nous occuper principalement de *l'Apiculture nationale*, que nous cherchons à relever par tous les moyens en notre pouvoir. Aux apiculteurs français, sans distinction d'école, à nous aider dans la lourde tâche que nous entreprenons pour défendre leur cause.

Mais voilà qu'à côté de cette *Fédération libre des apiculteurs français* en surgit une autre, la *Fédération des sociétés apicoles françaises.* C'était au moment où j'ouvrais toutes les colonnes de ma Revue à toutes les sociétés d'apiculture qui n'avaient aucun bulletin pour insérer leurs publications.

Je parlais alors de la Belgique, et je montrais que dans ce pays où la devise nationale est *l'Union fait la force*, je ne connaissais que la *Société d'apiculture du bassin de la Meuse*, et encore celle-ci avait-elle pris pour organe le *Bulletin horticole et agricole*, qui était l'organe d'une douzaine de sociétés horticoles !

Mais, dès que notre idée fut connue, il se créa, au delà de nos frontières du nord, une *Fédération apicole dans le Hainaut*, et c'est ainsi que l'on peut dire que la Belgique a marché plus vite que nous en France, qui n'avons pas réussi, pour diverses causes que nous ne voulons pas aujourd'hui apprécier et que nous n'apprécierons peut-être pas demain, car nous oublions le passé. Il n'en est pas moins vrai qu'au lieu d'une *Fédération libre des apiculteurs français* que voulait créer *l'Auxiliaire de l'Apiculteur*, journal qui n'appartenait à *aucun parti*, à *aucune société*, à *aucune coterie*, journal indépendant qui appartenait à tous les apiculteurs français, on a été créer la *Fédération des sociétés apicoles* par *l'Apiculteur*, organe principal de la *Société centrale d'apiculture*, etc. etc.

Ah ! qu'elles étaient pourtant bien dites, ces paroles de M. l'abbé Voirnot : « Je voudrais qu'une fédération groupât en un faisceau tous les éléments épars, créés ou à créer. Nous avons des bulletins d'apiculture très bien rédigés, mais nous n'avons pas un bulletin de l'apiculture française. »

Or, *l'Auxiliaire de l'Apiculteur* avait été créé pour fonder, pour grouper tous les apiculteurs en une fédération ; il aurait dû être l'organe français, en France, tout

(1) Un opuscule a été fait à ce sujet, et porte pour titre : *Fédération libre des apiculteurs français*, par J.-B. Leriche. Il en reste encore quelques exemplaires, que l'auteur, publiciste agronome à Amiens, enverra à 0 fr. 15 l'un, aux personnes qui le lui demanderont, par carte de visite avec un timbre intérieur, et avec ce mot *Fédération* sur l'enveloppe au-dessus de l'adresse.

désigné de cette fédération, puisque son directeur, le premier, en avait eu l'idée; mais..... une *Fédération des sociétés apicoles* a été créée, et depuis 8 ans vous savez à quoi elle sert. L'histoire en est longue, et elle doit dormir dans nos cartons.

Je disais de mon compatriote Hamet, en octobre 1889 : « Que nos lecteurs le jugent d'après sa vie qui fut agitée comme est celle de tout homme qui souffre de certaines injustices... » Et dans ce même numéro : « Mon but n'est point de faire fortune avec mon journal, mais de pouvoir servir les intérêts de tous ceux qui s'adressent à moi, et notamment pour créer une *Fédération de tous les apiculteurs.* »

Comme le célèbre apiculteur picard, j'ai souffert de certaines injustices, tout en servant les intérêts de tous, tout en travaillant pour tous. Abreuvé d'amertumes, j'ai cessé de lutter pour cette *Fédération de tous les apiculteurs.* Mais comme, depuis deux ans, *l'Auxiliaire de l'Apiculteur* s'est uni à la *Revue éclectique d'apiculture* ; que la *Revue éclectique d'apiculture* publie toujours *l'Auxiliaire de l'Apiculteur*, en sous-titre avant le texte, pour les abonnés de ce dernier journal, je veux bien l'aider dans l'œuvre qu'elle veut entreprendre : *la Fédération des apiculteurs français.* Que chacun de nos lecteurs nous aide ; que tous les apiculteurs français se groupent, et viennent à nous de tous les points de la France, de l'Afrique et de nos colonies, et bientôt cette Fédération sera définitivement créée pour la prospérité de l'apiculture française.

En terminant, il m'est pénible, comme patriote français, de répéter ce que je disais en 1891 (1) dans plusieurs journaux français : « C'est un sujet d'humiliation pour nous, ruraux français, de constater que les Allemands ont sur nous une énorme prééminence en matière d'élevage d'abeilles. Les apiculteurs allemands sont réunis en sociétés innombrables, subdivisées en petites associations locales, ayant leurs professeurs, cours, conférences. Leur journal *l'Union centrale*, qui relie ces sociétés, compte plus de 20.000 membres. » J'avais souhaité une Fédération d'apiculteurs français, avec *l'Auxiliaire de l'Apiculteur* comptant plus de 20.000 adhérents. Mon souhait n'a pas été exaucé !

Que la *Revue éclectique d'apiculture*, qui a réuni sous ce titre principal : *l'Abeille de l'Ouest, l'Union apicole, l'Auxiliaire de l'apiculteur*, et qui en réunira encore d'autres, nous l'espérons ; que la *Revue éclectique d'apiculture*, avec le concours précieux de tous ses collaborateurs et avec le groupe d'apiculteurs distingués qui la composent, travaille à créer la *Fédération des apiculteurs français.* L'idée vient de renaître ; il faut la faire vivre ; il faut la voir grandir. A l'œuvre tous, apiculteurs français !

J.-B. LERICHE.

DOCTRINE APICOLE

CHOUCHEN (2)

Qu'un autre au luth vibrant, à la Muse féconde,
Célèbre le bon vin, chante la bière blonde,
Qu'il vante en vers pompeux les trésors de Bacchus,
L'élixir de Pomone et le roi Gambrinus ;
Moi, qui n'ai pour tout luth qu'un chalumeau champêtre,
Petit barde breton en lourds sabots de hêtre,
J'aspire bien moins haut : humble, je chanterai
Le *Chouchen* (que l'on nomme hydromel en français).

. . . .

(1) Voir mon opuscule : *Fédération libre des apiculteurs français.*
(2) Nom donné en Bretagne à l'hydromel.

Toi que buvaient les dieux dans leurs noces épiques,
Que chantaient à l'envi les poètes antiques,
Je te proclame ici « la Reine des liqueurs »,
Divin extrait du suc, de l'arome des fleurs
Et des bourgeons vermeils où l'abeille butine,
Poétique chouchen à la noble origine !
A la manne céleste, à l'arome des lis,
Mille pollens divers avec art réunis
Font ce gâteau de miel où l'homme (pour l'extraire)
Marie au rayon d'or le cristal de l'eau claire ;
Et lorsqu'en pétillant coule ton flot vermeil,
Qu'il m'est doux ! le matin, devant la chope pleine,
D'humer dans un débit les senteurs de la plaine !
Je retrouve dans toi, comme goût de terroir,
Le rustique parfum de nos champs de blé noir,
L'arome matinal qui monte des ravines,
Et l'amère saveur de l'ajonc des collines.
O chouchen embaumé, tes suaves odeurs
Rappellent la campagne et remplacent les fleurs !
. . . Heureux qui réunit l'utile et l'agréable !
A peine ai-je goûté ta sève incomparable
Qu'en glouglous allongés j'avale lentement,
(J'aime bien le plaisir quand il dure longtemps),
Je sens qu'un feu sacré circule dans mes veines.
J'étais triste : je vois s'évanouir mes peines,
Je suis heureux de vivre et j'admire mon sort,
Mes souvenirs confus reviennent sans effort,
Ma raison s'éclaircit, plus ample est ma pensée,
Mon discours est fleuri, ma parole sensée,
Mes membres fatigués demandaient du repos,
La vigueur reparaît, je suis frais et dispos...
Je sens... là... dans mon cœur un regain de tendresse...
Chouchen ! tu m'as rendu la vie... et la jeunesse !

. . . .

A côté des vertus de ce noble hydromel,
Quelle est votre valeur, Pastilles Géraudel ?
Lui, donne du jarret au vélocipédiste,
Des jambes au facteur... du génie à l'artiste.
Devant le voyageur, devant le pèlerin
Il aplanit toujours les pentes du chemin,
Et si naguère encor (tant j'avais de courage),
Je franchis, sans le voir, le but de mon voyage,
C'est que, pour satisfaire un ami généreux,
Nous avons de chouchen bu trois litres à deux.
Hippocrate jadis, dans ses cours de clinique,
Prouva que le chouchen est très hygiénique,
D'un effet excellent contre le choléra,
Infaillible surtout contre l'influenza.
« Du chouchen, disait-il, la vertu souveraine
« Fait périr le microbe et chasse la migraine ;
« Tout homme qui veut voir son trépas reculer
« Doit boire du chouchen ou... s'en inoculer ! »

. . . .

L'homme est un dieu tombé du ciel. Malgré sa chute
Le Destin ne veut pas que, semblable à la brute,

Il porte ses regards vers la terre, oubliant
Que l'on doit d'ici-bas fixer le firmament.
Combien, fêtant Bacchus, par goût ou par bravade,
Le soir, terrassés par mainte et mainte rasade,
N'ont pas pu regagner le paternel dortoir,
Et dans un chemin creux, sur les bords d'un trottoir
Tombés sur les genoux, le regard vers la terre,
Prosternés, avilis, le front dans la poussière,
Ont dit : « Pardon, Bacchus, d'avoir pu te braver ! »
Inutiles clameurs ! Ils n'ont pas pu lever
Leur tête vers le ciel, et leurs mains suppliantes
N'ont jamais pu saisir leurs demeures fuyantes.
Toi, placide Chouchen, bon jusqu'en ton courroux,
Tu n'as jamais voulu voir un homme à genoux (1).
Celui qui t'a bravé, vaincu par les chopines,
N'a jamais dû passer par tes fourches caudines.
Lors même qu'en tes flots a sombré sa raison,
Il revoit tôt... ou tard le toit de sa maison ;
A s'approcher du sol, si quelque ardeur l'invite,
Tu le laisses s'asseoir, doucement ou très vite,
Sans jamais l'avilir, car... sublime hydromel !...
Tu le forces toujours à regarder le ciel...

. . . .

. . . .

Si le chouchen était connu des hautes sphères,
Plus d'incidents fâcheux, ni scandales, ni guerres !
Si j'avais pu donner un Conseil à l'Etat,
Afin de raffermir notre Protectorat
Sur l'Ile où sont tombés tant d'hommes héroïques,
J'aurais dit : « Envoyez des milliers de barriques
De chouchen ! Aussitôt, attirés par l'odeur,
Les Malgaches viendront voir cet ambassadeur.
A d'autres les combats !... Nous, soyons magnanimes,
Faisons-nous des amis, et non pas des victimes !
Laissez dormir la poudre et les canons d'airain,
Poursuivez les Hovas, une chope à la main !
Té ! puisque avec du miel on attrape les mouches,
Donnez donc du chouchen aux Malgaches farouches,
Tous avant quinze jours s'y seront englués
Dame ! et sans coup férir les voilà subjugués !...
Ils renonceront tous aux lois de leurs ancêtres
Pour boire du chouchen ; ils ne voudront pour maîtres
Que les importateurs de ce divin nectar,
Et le monde entendra, dans tout Madagascar,
Ranavalo, ses chefs et toute leur engeance
En buvant du chouchen crier : « Vive la France ! »

. . . .

Des buveurs endurcis que sa sève anima,
Pas un... n'a vu ses sous perdus au Panama !
De ses adorateurs, quoique longue la liste,
Pas un n'a mérité le nom de... Panamiste...
Ton honneur reste intact, ô Chouchen ! sois-en fier !
Ni l'introuvable Arton, ni Cornelius Herz,

(1) Il est avéré que toute personne enivrée par l'hydromel ne tombe jamais sur les genoux, mais toujours sur son... séant.

Ni ministres vendus, ni banquiers au nom louche,
Ne t'ont jamais sali du contact de leur bouche!
. . . .
Charitable Chouchen ! ami des braves gens !
Pernod des ouvriers, Bordeaux des indigents !
Toi tu n'exiges pas pour orner une table
Qu'on ait le trois pour cent de rente amortissable !
Toujours humanitaire et modeste envers tous,
Ne pouvant te donner, tu t'es vendu... deux sous!...
Et des bourses, mon Dieu, même les plus minimes,
On peut, quand on a soif, retirer dix centimes,
Sans déséquilibrer le budget!...
. . . . Si mes vers
Peuvent porter ton nom, partout, dans l'univers,
On te verra, Chouchen, dans la suite des âges,
Inspirer les savants, adoucir les sauvages,
Et prodiguant à tous force, virilité,
Faire un manteau de gloire à notre humanité !
Il est écrit là-haut que la sève féconde
Pourra facilement régénérer le monde,
Et que Dieu gardera les trois quarts de l'Eden
Pour tous les fabricants et buveurs de chouchen !

PROLOGUE

Fils des grandes cités ou des humbles villages,
Que tu sois de Paris, de Bannalec-les-Plages,
Du grand Scaër-les-Bains, d'où que tu sois, lecteur,
Ecoute ce conseil que te donne l'auteur.
Si tu ne connais pas cette liqueur vermeille
Que ma Muse en ces vers proclame sans pareille,
Prends garde de médire, en parlant du chouchen,
Avant d'avoir goûté celui de Rosporden.
Entre dans un débit, fais de l'œil à la bonne,
Et très correctement demande « une sidone » (1).
Invite le patron, dépose sur le zinc
Deux pièces de deux sous ou quatre ronds de cinq,
Ecoute le mastroc vanter sa marchandise,
Trinque et bois lentement cette liqueur exquise.
... Ce verre à ton palais ne dit-il rien de bon ?
Laisse le débitant t'en offrir un second,
Il paraîtra meilleur... Offres-en un troisième,
Cette fois avec art tu le savoureras
Et je peux t'assurer qu'après tu trouveras
Le chouchen excellent... et bien fait le poème.

HENRI GAULANT.

A quelle distance de leurs ruches les abeilles volent-elles ?

Extrait d'une note de M. FRANK BENTON *insérée dans* l'Insect life *de juin* 1892.

On a publié divers articles sur la question dont il s'agit ; mais les opinions émises diffèrent grandement. Quelques écrivains pensent que les abeilles ne vont pas au delà de 2 à 5 milles (2), tandis que d'autres croient qu'elles parcourent une distance bien

(1) Nom donné par les paysans bretons à une bolée d'hydromel.
(2) Le statute mile = 1609 mètres.

plus considérable ; il en est même un qui assigne 12 milles comme limite. Dans un de ses articles, qui a été largement reproduit, il est mentionné que l'abeille effectuant 190 battements d'aile à la seconde pourrait voler à raison d'un mille par minute et qu'il est possible d'admettre que la rapidité de son vol est au moins de 30 milles à l'heure. Le même écrivain ajoute : « basant nos calculs sur cette dernière estimation et supposant que les abeilles peuvent maintenir la même vitesse pendant 30 minutes, il n'y a pas de raison, quoiqu'elles soient pesamment chargées au retour, pour qu'en quittant la ruche elles ne se rendent pas à 10 ou 12 milles. »

Il très difficile de déterminer le degré de vitesse du vol des abeilles ; aussi tout calcul basé sur la rapidité supposée de leur vol est sujet à de grossières erreurs. Le nombre de 190 battements d'aile par seconde indiqué ci-dessus a été obtenu par le professeur Marey au moyen de la méthode dite graphique. Une abeille était tenue de manière que, lorsque les ailes étaient en mouvement, une d'elles venait frapper très légèrement un cylindre en rotation couvert d'un papier uni, superficiellement noirci de fumée. Il est évident cependant que le frottement de l'aile de l'abeille sur le cylindre doit diminuer quelque peu le nombre de battements, et en effet, le professeur Marey a observé que, comme il atténuait ce frottement, le nombre de battements accroissait d'une manière notable. Si la note produite par les ailes de l'abeille quand elle est en pleine volée pouvait être sûrement déterminée, le nombre de vibrations par seconde connu pour donner cette note représenterait le nombre de battements d'aile de l'abeille. D'après le docteur H. Landais, la note produite par l'abeille en plein vol donne environ 400 battements à la seconde. Si donc 190 battements d'aile font avancer l'abeille d'un mille par minute (ce qui n'est nullement prouvé) et si l'observation du docteur Landais est exacte, la vitesse du vol de l'abeille serait de 2 milles par minute.

Un bon nombre d'auteurs estiment que la rapidité du vol de l'abeille est bien au-dessous du chiffre que semblent donner les expériences citées ; à leur avis elle ne dépasse pas 18 à 20 milles par heure ; il est reconnu que les abeilles, quand elles sont fatiguées, quand elles voltigent de fleur en fleur et quand, pesamment chargées, elles reviennent à leurs ruches, volent bien plus lentement que lorsqu'elles partent pour butiner. Il semble *a priori* que le calcul d'après lequel les abeilles iraient à 10 ou 12 milles de leur habitation soit exagéré.

On voit facilement que les recherches sur le degré de rapidité du vol des abeilles, très difficile d'ailleurs à déterminer, peuvent offrir un intérêt de curiosité, mais elles n'ont aucune valeur pratique en ce qui concerne la question qui nous occupe : l'observation seule peut en donner une solution et même seulement approximative.

L'Apis mellifica a été introduite dans des régions où elle n'existait pas auparavant et l'on a observé avec soin la plus grande distance à laquelle elle s'est éloignée des ruches : de même des variétés jaunes ont été emportées dans des contrées ou localités où il n'y avait que des abeilles brunes, et réciproquement, les variétés brunes ont été transportées dans des régions où ne se trouvaient que des abeilles jaunes. Dans tous ces essais qui ont été suivis avec le plus grand soin, on a constaté que les abeilles ne butinent généralement que dans un rayon de 2 milles quoique, dans des cas très rares, on en eût trouvé à 4 ou 5 milles et que même un habitant d'une île voisine des côtes du Texas, qui en bateau suivait la marche de ses abeilles, ait signalé il y a quelques années en avoir vu butinant sur le continent à 7 milles de leur habitation.

Quoi qu'il en soit, nul apiculteur pratique ne fera fonds sur des champs de fleurs placés au delà de 3 milles de ses ruches ; les sources de miel, pour offrir un avantage marqué, doivent être situées dans un rayon de 2 milles de l'habitation de l'abeille.

A. G.

MÉTHODE AMÉRICAINE

pour introduire une mère à la place d'une autre qu'on veut remplacer.

1. De bonne heure le matin retirer la vieille reine en dérangeant les abeilles le moins possible.
2. Poser la ruche de façon qu'on puisse enfumer par dessous dans les espaces compris entre tous les rayons. Pour cela je ne vois qu'un moyen pratique : c'est de soulever la ruche de dessus son plateau sur une toile métallique ou bien un canevas à tissus aussi peu serré que possible.
3. On a eu soin de se procurer des débris de tabac pour l'enfumoir.
4. Une soucoupe de miel avec une cuiller.
5. Mettre le feu au tabac et quand il fume bien,
6. Donner un vigoureux coup de soufflet sur chacun des intervalles qui séparent les rayons.
7. Dans la minute qui suit cette opération, vous placez l'ouverture de la cage qui contient votre reine à introduire de façon à toucher le miel contenu dans la soucoupe ; on le dispose pour que la reine prenne un bon bain de miel sans lui donner la chance de prendre son vol ; en un mot, on l'englue, mais sans la noyer, bien entendu.
8. Découvrir rapidement les cadres de la ruche et poser vivement Sa Majesté au centre de la ruche avec une ou deux cuillerées de miel dans son voisinage.
9. Recouvrir *très vivement la ruche avec une couverture épaisse* pour que l'intérieur soit dans la plus complète obscurité. N'ouvrir que le soir quand tout est calme dans l'apier. La fumée du tabac est employée pour effrayer les abeilles, les enivrer en quelque sorte. L'auteur de cette méthode, le docteur E. Gallut, croit savoir que les abeilles ne se doutent même pas qu'on a changé leur reine. Quoi qu'il en soit, ajoute ce même docteur, il n'a jamais perdu une reine en employant ce système, qui ne demande qu'un quart d'heure tout au plus.

B. B. J.

DIRECTOIRE

LE MOIS DE L'APICULTEUR

OCTOBRE

Octobre ! — la fraîcheur envahit l'atmosphère,
Et la brume déroule au loin son blanc rideau.
Des prés d'un jaune d'ambre aux flancs nus du coteau,
Ma pauvre abeille, hélas ! plus rien de mellifère.

Alors, apiculteurs, à vous le soin nouveau
De prévenir à temps la saison somnifère !
Songez à l'hivernage et hâtez-vous de faire
En sorte que la ruche ait tout ce qu'il lui faut.

Téméraire qui verse à la phalange ailée,
— Potion qui souvent reste inoperculée, —
Du miel liquide ou du sirop à grand renfort !

Lui servir des rayons garnis serait plus sage,
Et pour que la tribu supporte l'hivernage,
Il la faut abriter contre les vents du nord.

PHILOMEL,
en Berry.

FEUILLES VOLANTES SUR L'APICULTURE

Dans une de mes feuilles volantes, je demandais aux Sociétés de changer un peu leur manière de procéder, et, au lieu de médailles, de délivrer des objets usuels d'apiculture, ruches, outils, livres, avec des diplômes de médailles : ainsi on entrerait dans un terrain pratique et très populaire. Or, le *Bulletin de la Société bourguignonne d'apiculture*, dans son seizième numéro, s'est chargé de me faire connaître que j'étais dans le vrai, et que ces Messieurs du bureau avaient par avance appliqué ma pensée.

A la suite de son concours-exposition d'octobre dernier, il a été organisé une tombola où nous voyons figurer, entre autres choses : des ruches à cadres, des enfumoirs, nourrisseurs, sécateurs, éperons, volumes d'apiculture, flacons et pots de miel. Aussi, applaudis-je à cette manimanifestation des progrès apicoles, à cette diffusion des procédés nouveaux.

La Société bourguignonne a fait plus encore : elle a tenu à faire considérer l'apiculture comme une branche de l'art agricole ; et, dans tous les concours agricoles, elle a décidé de joindre une section spéciale d'apiculture, et elle a décerné des prix consistant en... ruches à cadres de 20 et de 15 francs au concours agricole de l'arrondissement de Charolles, le 9 août 1896. Ce ne seront pas les collaborateurs dévoués de M. Champion qui mettront la lumière sous le boisseau ; au contraire, ils contribueront, dans toute la mesure de leurs forces, à l'extension des procédés apicoles de perfectionnement, et surtout à l'abolition de la récolte par l'étouffage. Tenez, mon voisin, un vieux mouchier à tête dure, étouffe chaque année de 15 à 20 colonies ; il n'en conserve que dix, chiffre rond, dans son rucher.

Et combien d'autres sectateurs de la vieille routine sacrifient sans cesse, sur l'avenir de leur rucher, les plus belles et les plus prospères colonies ! Espérons qu'un jour disparaîtra le dernier des étouffeurs ; alors les abeilles pourront mourir de vieillesse, et ce sera leur âge d'or.

— Aux débutants. — Beaucoup d'entre nous sont devenus apiculteurs d'une manière assez étrange : il leur est tombé par hasard quelque article sur l'abeille, ses produits et les avantages que procure sa culture ; après réflexion, et dans le but d'améliorer leur situation pécuniaire, ils ont décidé l'achat d'une ou de deux ruchées. L'apiculteur en herbe leur fait, tant bien que mal, un toit-abri, et voilà son rucher provisoire qut s'augmentera progressivement par les essaims. Mais la science apicole étant faite d'expériences et de déceptions, l'amateur ne tarde pas à s'apercevoir qu'il lui manque les notions les plus élémentaires pour la conduite de ses bestioles. Il achète donc un livre quelconque, espérant y trouver les directions nécessaires. Mais voilà que, au lieu de ruches à cloche ou à capote, les seules qu'il ait jamais vues, on lui décrit la confection et la manipulation d'une de ces ruches à cadres qui promet, d'après l'inventeur, la fortune à ses adeptes. Et, après avoir dévoré les pages du livre sacré, il voit qu'il s'agit d'acquérir une ruche coûteuse, avec cire gaufrée, éperon, fils à tendre la cire, etc., tout un arsenal à faire fuir au loin un mouchier de l'ancien régime. Le zèle du débutant s'est quelque peu refroidi.

Nos ruches fixes sont nombreuses, même dans les ruchers les mieux conduits suivant les procédés modernes ; elles donnent, bien administrées, des produits d'une valeur appréciable ; pourquoi les auteurs mobilistes affectent-ils de les négliger tout à fait, et de n'en parler que pour constater leur infériorité ? J'admets que la ruche à cadres ait des qualités (M. Voirnot les a énumérées avec une conviction qui a pénétré chez ses lecteurs) ; mais la ruche fixe n'est pas si à dédaigner que cela ! Il y a beau temps en France que le soulier est la chaussure commune de toutes les classes sociales, et cependant je suis fort à l'aise en sabots, surtout par le froid ou l'humidité. De même, nos ruches cloches ou à capote étant la monnaie courante dans les deux tiers des ruchers devraient avoir leur place, restreinte, à la vérité, mais visible, dans tout traité sérieux sur les abeilles. Et c'est ce qui ne se fait pas. Ayant été embarrassé, dans mon apprentissage apicole, pour gouverner lesdites ruches, je prends la liberté d'indiquer à mes confrères les débutants un petit livre où se trouve la manière de conduire ces ruches, sans oublier les ruches à cadres. Ce traité, sortant des mains d'un praticien, écrit dans un style clair, a eu plusieurs éditions, bien qu'il soit fraîchement éclos. On le doit à la plume de M. S. Thibaut, apiculteur à Montigny-le-Tilleul, par Marchiennes-au-Mont (Belgique) ; son prix est de 1 fr. 25. C'est un traité sur les abeilles, très clair, fort intéressant et surtout pratique. La lecture en est chaudement recommandée aux débutants.

M. Froissard, le vulgarisateur bien connu de la culture des abeilles, a donné, dans son beau livre des « Causeries » des études excellentes sur la ruche à cloche, ainsi que sur les ruches à cadres et sur les produits du rucher. Son ouvrage, lu et surtout relu, a sa place marquée sur la table ou sur la cheminée de l'apiculteur pendant les soirées de l'hiver commençant. Il y a de tout dans ce livre ; et comme cela est bien dit ! Plus d'un indifférent s'est senti porté vers les abeilles rien qu'en parcourant les « Causeries ».

Avec le Cours de Hamet (1), vous posséderez le fond de la bibliothèque apicole qui s'enrichira annuellement de quelques volumes, et surtout des Bulletins des Sociétés d'apiculture, auxquelles vous ne sauriez mieux faire que de vous affilier. C'est à ces Sociétés, à la lecture du Bulletin que je dois le peu de science apicole que je possède, c'est-à-dire les plus douces jouissances que j'aie connues dans ce monde de souffrance.

Aidés de la lecture de ces guides et éclairés par vos réflexions, vous ne sauriez que progresser rapidement dans la science apicole. Mais s'il s'agit de ruches à construire, le plus sage, avant tout, est de vous procurer un bon modèle, emprunté à quelque apiculteur des environs réputé pour la bonne tenue de ses colonies ; et le titre de membre de la même Société est une introduction à sa confiance et à ses bons avis. Ce modèle type de ruches est d'une importance extrême en apiculture mobiliste, puisque vous devez vous borner à un petit nombre (deux, trois au plus) de cadres ; — je possède le Voirnot et le Dadant-Blatt, et je trouve que c'est un de trop, la diversité engendrant l'embarras pour le changement des cadres.

D'ailleurs, les visites aux expositions et concours, de même qu'aux ruchers les mieux tenus, tiendront en haleine les apiculteurs novices et les hésitants. Nous avons constaté un progrès général en l'année 1896. Espérons que ce progrès s'accentuera encore l'an prochain. Et comment ? Ceux qui mènent la tête avançant toujours, la masse générale ira de l'avant. Les uns, jusqu'ici fixistes, s'adresseront au mobilisme ; les autres couvriront leurs ruches normandes, écossaises et autres de même sorte d'une boîte à demi-cadres mobiles ; d'autres, qui n'avaient expérimenté jusqu'ici que la ruche-cloche et s'étaient servis de l'étouffage pour récolter les produits des abeilles, renonçant avec plaisir à cette exécution barbare qui les contristait quand même, couvriront leurs ruches construites cette fois à bouchon, d'un capot, d'une calotte, ou d'une petite boîte à cadres mobiles, selon le goût ou le degré d'avancement de chacun. Enfin, quelques-uns, curieux de connaître les secrets d'une vie d'abeille, feront l'acquisition ou construiront des ruches d'observation. Tous ces progrès nous viendront sûrement, si nous voulons nous obliger à la lecture d'ouvrages apicoles, ne fût-ce qu'une heure par jour pendant les longues veillées de l'hiver commençant, et dans les cas embarrassants, à demander conseil à plus expérimentés que nous.

X..... *Apiculteur Meusien.*

BIOGRAPHIE

JEAN-THÉOPHILE KANITZ

Jean-Théophile Kanitz, instituteur pensionné et rédacteur de la *Revue apicole* prussienne en Friedland (Prusse orientale), naquit le 13 octobre 1816. Il était fils d'un pauvre maréchal-ferrant. Il commença en 1838 sa carrière d'apiculteur par l'achat d'une ruche qu'il paya deux thalers (7 fr. 50) et qu'il plaça dans son jardin ; mais le peu de nourriture qu'il laissa à sa colonie pour passer l'hiver fut cause qu'elle périt.

Kanitz se procura alors le *Catéchisme apicole*, de Settegast, l'étudia sérieusement et fut bientôt un habile théoricien.

En 1840 il fut nommé instituteur à Heinrichsdorf et ne trouva là qu'un revenu annuel de 80 thalers (300 fr.). Ce modeste traitement l'obligea à se créer une autre source de revenu. Il la trouva dans l'apiculture à laquelle ses études l'avaient si bien préparé. En 1848 il se construisit des ruches qui reçurent son nom : *système Kanitz*. Il fit paraître en 1852 son livre *Le miel et la culture des abeilles*, dont la 5e édition parut en 1889. Jusqu'alors Kanitz était fixiste ; il se mit à cultiver les abeilles en ruches à cadres mobiles, et il est l'inventeur d'un magasin qu'il adapte à des ruches à rayons fixes, ce qui permet d'utiliser ses anciennes ruches-paniers.

Il fonda en 1855 la *Preussische Bienenzeitung*, *Revue apicole prussienne*, dont, jusqu'à sa mort, arrivée il y a quelques années, il fut rédacteur en chef.

Dr Weyland.

(1) Nous n'indiquons aux débutants que la lecture de ces trois volumes, car il est probable qu'ils ont des ruches fixes ; s'ils sont autrement outillés, ils peuvent se procurer, par la suite, tel traité qui leur semblera bon.

VARIÉTÉS

UNE PREMIÈRE ANNÉE D'APICULTURE

Sorel-Moussel, 1897.

Monsieur le Directeur,

Je crois que les renseignements suivants pourront intéresser les lecteurs de la *Revue éclectique* et qu'ils voudront bien, pour cette raison, m'accorder quelque indulgence. Je m'estimerai heureux si j'ai pu leur être utile par ce petit compte rendu de ma première année d'apiculteur.

Depuis longtemps, j'avais le désir d'avoir des abeilles, d'étudier par moi-même leurs travaux et d'avoir sous la main leurs produits indemnes de toute falsification. Ce n'est qu'en 1895 que j'ai pu, non pas encore réaliser complètement ce désir, mais commencer à me mettre dans cette voie. Avant de me procurer des abeilles et des ruches à cadres, j'ai voulu auparavant les étudier au point de vue théorique : j'ai donc commencé par lire les ouvrages les plus simples. Plus j'avançais dans mon étude préliminaire, plus je m'y intéressais : j'ai lu et relu le Cours de Hamet, les ouvrages de M. de Layens, la *Conduite du rucher* de notre illustre maître, M. Bertrand, directeur de la *Revue internationale d'apiculture*. Enfin je me suis lancé dans le Traité de della Rocca et les Observations de François Huber : il va sans dire que maintenant je reçois toujours avec un nouveau plaisir votre *Revue éclectique*, l'*Apiculteur*, journal de notre Société centrale, dont j'ai l'honneur de faire partie, et la *Revue internationale* que dirige avec tant de zèle et de soin l'honorable M. Bertrand. Le Traité de Langstroth, traduit par Dadant, est un livre admirable, que je consulte constamment. Le résultat de toutes ces lectures a été de me donner un enthousiasme de plus en plus grand et une admiration profonde pour l'une des plus belles œuvres de Dieu — d'autres diraient de la nature ; — moi, je n'hésite pas à reconnaître là comme partout la main du Créateur.

Je vous demande pardon, Monsieur le directeur, de m'être laissé entraîner dans ce long préambule ; mais je suis un peu fanatique, et je n'ai aucun désir de me corriger de ce défaut, si toutefois c'en est un en apiculture, aux yeux de quelques-uns.

Donc en octobre 1895, je me procurai chez un maître d'école du pays, que j'ai converti au mobilisme, quatre colonies communes logées dans des paniers en osier et en paille que j'installai dans mon jardin. C'était peut-être trop pour un débutant ; mais j'avais le feu sacré et ne reculais pas devant le travail et l'étude. M'étant laissé entraîner par ledit feu sacré et voulant profiter d'une bonne occasion, j'achetai encore trois colonies en avril 1896, et comme le temps était assez doux, je crus pouvoir faire de suite le transvasement de mes trois nouvelles colonies. Le succès ne devait pas couronner mon audace, je ne réussis qu'un seul des trois transvasements. Cet insuccès m'a un peu refroidi, mais nullement découragé : la pratique me manquait : j'en ai été quitte en me promettant d'être plus prudent à l'avenir.

Au printemps, aidé, ou plutôt dirigé par des apiculteurs expérimentés, j'ai fait sur mes quatre premières colonies trois transvasements qui ont bien réussi ; quant à la quatrième, qui était dans un panier en paille, suivant le conseil d'un constructeur de ruches, je l'ai posée sur des cadres de cire gaufrée d'une ruche Gariel, croyant, comme on me l'avait fait espérer, que les abeilles y descendraient d'elles-mêmes : il n'en a rien été. Elles avaient bien pris l'habitude de l'entrée nouvelle ; mais, au mois de juillet, pas un alvéole n'était ébauché. J'ai fait alors une chasse qui a duré juste dix minutes et a parfaitement réussi, ayant eu la chance d'apercevoir la reine et de la faire passer de suite sur les cadres ; j'ai ensuite placé, toujours avec la direction de mon praticien, dans quelques cadres, miel et couvain, et posé sur mes cadres une plaque de tôle

perforée. Cette colonie a prospéré et a fait quelques provisions ; mais il m'a fallu nourrir celle-ci comme les autres, le temps ayant été très mauvais et la récolte absolument nulle dans notre vallée. — Mon feu sacré m'entraînant toujours malgré moi, j'avais acheté trois ruches capucines et une ruche jumelle Dadant-Wells que j'ai garnies. En résumé, sur neuf colonies, que j'avais pour entrer en campagne, j'ai récolté en tout et pour tout 15 à 20 kilos de miel que j'ai employés à nourrir. C'était un résultat presque désastreux, vu les dépenses faites ; néanmoins, presque tous mes cadres des nids à convain étaient construits : je devais donc m'estimer heureux et attendre patiemment la prochaine récolte. J'ai continué et continue encore à nourrir. Aujourd'hui, il me reste, en plus de mes neuf ruches à cadres, trois colonies logées dans d'affreux paniers que je transvaserai au printemps. *(A suivre.)*

CORRESPONDANCE

Indre-et-Loire. C. V. — A la rigueur 7 ou 8 kilos de miel peuvent suffire pour entretenir vos abeilles pendant l'hiver. Mais il est bien préférable de leur en laisser une plus grande quantité. Elles n'en consommeront pas davantage et le surplus pourra leur être d'un grand secours au printemps pour la nourriture du couvain. Et puis il faut compter sur l'imprévu : le froid peut se prolonger après l'hiver, les mois de mars et d'avril peuvent être mauvais ; que deviendraient alors vos abeilles privées de nourriture ? Elles ne pourraient élever le couvain et elles-mêmes seraient condamnées à mourir de faim. C'est presque toujours au commencement du printemps que les abeilles périssent par manque de nourriture. Laissez donc à vos abeilles une ample provision de miel, et au moment de la récolte elles vous rendront au centuple ce que vous leur aurez laissé.

Charente-Inférieure. A. L.—Vous pouvez laisser sans crainte dans chaque ruche quelques morceaux de naphtaline. Les abeilles se font vite à l'odeur qui ne semble pas les incommoder. La naphtaline prévient la loque, empêche les teignes d'envahir la ruche et aide les abeilles à reconnaître les pillardes qui ne sont pas imprégnées de la même odeur.

Isère. J. M. — Il faut veiller à ce que la neige qui commence à tomber chez vous, ne pénètre pas dans vos ruches. La neige qui les recouvre ne pourra pas nuire aux abeilles tant qu'elle ne pénétrera pas à l'intérieur. Veillez aussi à ce que la neige ne bouche pas l'entrée des ruches ; les abeilles pourraient manquer d'air et mourir par asphyxie. Un bon moyen est de placer à l'entrée de chaque ruche une tuile renversée.

Vienne. C. T. — On a voulu rire en vous disant que nous possédions une liqueur capable d'endormir les abeilles ; pour les apaiser et les rendre douces nous n'employons jamais d'autre moyen que la fumée. Il y a pourtant un moyen d'engourdir les abeilles et de les rendre complètement inoffensives, c'est l'asphyxie momentanée. Si vous désirez employer ce procédé, vous le trouverez décrit dans le dernier no de la *Revue Eclectique*, page 140.

Il est trop tard désormais pour transvaser vos abeilles ; le froid pourrait venir et les empêcher de souder les rayons. Et puis vous auriez à craindre le pillage qui est très fréquent à cette époque de l'année. Nous vous conseillons d'attendre au mois d'avril pour faire ce transvasement. P. B.

Le Gérant : H. Vénien.

Poitiers. — Soc. Franç. d'Impr. et de Libr. (Oudin et Cie).

N° 11 QUATRIÈME ANNÉE Novembre 1897

REVUE ÉCLECTIQUE D'APICULTURE

FONDÉE PAR

MM. MÉTAIS, VOIRNOT, DELAIGUES

MENSUELLE

Pour tout ce qui concerne la Rédaction, prière de s'adresser à M. l'Abbé MÉTAIS, directeur, à Jaulnay (Vienne)

Pour les abonnements, les annonces et réclames, prière de s'adresser aux bureaux 4, rue de l'Éperon, Poitiers (Vienne), 15, rue de Cluny, Paris

CHRONIQUE

Notre Revue.

La *Revue éclectique* prend de l'extension grâce au concours de nos sympathiques collaborateurs dont le nombre augmente chaque jour.

Nos lecteurs apprendront avec plaisir que, désormais, nous avons dans chaque langue des correspondants dévoués qui suivent attentivement les progrès de l'apiculture dans leurs divers pays pour nous les signaler aussitôt.

A vous maintenant, chers lecteurs, de faire quelques efforts en faveur de la Revue en nous abonnant les apiculteurs de votre entourage. Ceux d'entre vous qui nous procureront cinq abonnements nouveaux seront servis gratuitement pendant un an à partir du 1er janvier 1898.

Mort de M. de Layens

M. Georges-Clément-Joseph Bonnier de Layens, lauréat de l'Académie des sciences, président honoraire de la fédération des Sociétés françaises d'apiculture, chevalier du Mérite agricole, est décédé subitement à *Nice* à l'âge de 63 ans.

L'apiculture française pert en lui un nom. C'était un des hommes les plus éminents que l'apiculture française ait produits à notre époque.

Nous n'étions point de ceux qui approuvent sa méthode simplifiée et sa ruche, car plusieurs fois l'une et l'autre ont été attaquées dans nos colonnes ; mais nos relations personnelles avec M. de Layens avaient toujours été très courtoises. Nous publierons de lui une biographie complète.

En envoyant à sa famille en deuil nos plus sincères condoléances, nous l'assurons également que la plupart de nos rédacteurs ne l'ont pas oublié dans leurs prières et que nos lecteurs en feront autant.

Réunion générale de la Société d'apiculture du centre à Châteauroux

La séance s'est ouverte à 3 heures sous la présidence de M. l'abbé Delaigues, vice-président. Remarqué dans la nombreuse assistance : MM. d'Astier de laVigerie, président de la Société d'Agriculture ; Augustin Desgardes, vice-président ; Ratouis de Limay, secrétaire général ; R. Patureau-Miran, avocat ; abbé Babou, curé de Poings ; E. Dansard, Johannet fils, banquier ; Emile Palice, H. Palice, Pournin, bibliothécaire ; Girault-Dupin, sculpteur ; Godinat, ancien instituteur ; Monjoin Peron, administrateur ; Jougler, propriétaire ; Imbert S. L. Chesneau, propriétaire, Pivot, propriétaire, etc. etc.

Au début de la séance, M. l'abbé Delaigues a pris la parole en ces termes :

« Messieurs, depuis notre dernière réunion la Société d'apiculture du Centre a subi le contre-coup de l'épreuve.

« La mort a passé dans nos rangs et ravi à la fleur de l'âge notre tout dévoué secrétaire général, l'aimable M. Huet, professeur de sciences à l'Ecole normale de Châteauroux. Messieurs, en votre nom à tous et au mien, permettez-moi de saluer ici sa mémoire ; nous garderons son souvenir.

« D'autre part, notre estimé président, M. Vezin, professeur d'agriculture, appelé au début de l'année en avancement dans un poste plus élevé, a dû quitter le Berry. Il fut ainsi forcé de s'éloigner de nous, et ce ne fut pas sans regrets, car cet éloignement désormais était pour lui un obstacle à l'accomplissement de sa tâche de président parmi nous, tâche dont il s'acquittait avec beaucoup de zèle et de tact. Mais si la distance le sépare, il reste avec nous de cœur et nous assure son dévoué concours.

« L'honorable M. Trouard-Riolle, notre vice-président, appelé à Paris par M. le Ministre comme inspecteur de l'Enseignement agricole en France, s'est également éloigné de nous ; mais nous pouvons toujours compter sur son entier dévouement à notre égard. Il aime notre Société, qu'il a vu naître ; il suit sa progression avec beaucoup d'intérêt.

« Messieurs, c'est donc pour reconstituer l'existence intégrale de notre Bureau que nous sommes aujourd'hui réunis. Nous avons à choisir parmi nous un président, un vice-président et un secrétaire général.

« Pour ce choix nous avons besoin des lumières de tous, et j'accomplis ici la charge qui m'incombe en vous demandant de vouloir bien procéder aux élections. »

Le vote donne les résultats suivants :

M. Delaigues, *président ;*

M. Drouhaud, professeur d'agriculture, *vice-président ;*

M. Johannet, banquier, *secrétaire général.*

M. d'Astier de la Vigerie félicite M. l'abbé Delaigues de sa nomination et dit que la Société ne pouvait faire un meilleur choix.

M. l'abbé Delaigues remercie en ces termes : « Messieurs, je suis extrêmement touché de cette nouvelle marque de confiance que vous voulez bien me donner ; je vous remercie sincèrement, et je ferai tout mon possible pour m'acquitter de ma tâche à la satisfaction générale. Je compte du reste pour obtenir ce résultat sur le bienveillant concours de vous tous, Messieurs, de MM. les membres du bureau et de MM. les membres de la Société d'agriculture dont l'honorable président, M. d'Astier de la Vigerie, vient d'avoir pour moi de si aimables paroles. »

Puis, sur la proposition de M. le président, MM. Vezin et Trouard Riolle sont élus présidents honoraires.

L. B.

Le Ministre de l'agriculture vient de décider que le Concours général agricole de Paris en 1898 se tiendrait au Champ-de-Mars, à la galerie des Machines, du lundi 7 au mardi 15 mars.

L'apiculture y occupera une bonne place.

Une seconde malice.

A propos de la sortie de notre ami M. l'abbé David contre la chocolaterie d'Haumont, notre confrère italien l'*Apicoltore* fait vraiment beaucoup d'honneur à la rédaction de notre Revue en la signalant comme ayant bon goût.

Nos lecteurs pourront s'en convaincre en lisant plus bas notre revue étrangère. L'ironie est un peu piquante et pour nous et pour M. le Directeur de la chocolaterie.

Hier c'était l'Allemagne, comme nous le disions dans notre numéro d'octobre, qui jetait la pierre aux apiculteurs français, aujourd'hui c'est l'Italie. A quand la troisième malice pour compléter la *Triplice ?*

Exposition internationale d'Arcachon-les-Bains.

Nous avons appris avec plaisir, — trop tard pour pouvoir l'annoncer dans le numéro d'octobre, — que M. Couquaux, apiculteur à Biard, près Poitiers, a obtenu, au concours d'Arcachon-les-Bains, un diplôme d'honneur avec une médaille d'or, pour les miels du Poitou et les divers produits apicoles qu'il avait exposés.

Deux questions.

Un abonné nous prie de poser aux lecteurs de la Revue les questions suivantes :

1° Quelle est la limite du temps au delà duquel une nouvelle reine ne peut plus être fécondée ?

2° Combien de temps une nouvelle reine peut-elle rester sans pondre ?

Prière d'envoyer les réponses à la Direction de la Revue.

Société d'Apiculture de la Meuse.

Concours international de 1898.

La *Société d'apiculture de la Meuse* met en concours un **Manuel classique d'apiculture**, à *l'usage des écoles primaires.*

Le travail jugé le meilleur sera récompensé d'un **objet d'art** d'une valeur de **trois cents francs** ou de la somme en espèces.

Outre le prix désigné ci-dessus, le jury aura la faculté de décerner des *médailles* dans le cas où plusieurs travaux lui paraîtraient mériter des récompenses. De même, il sera en droit de ne décerner aucune récompense.

Les manuscrits présentés devront être inédits et écrits en langue française. Ils ne porteront aucune signature, mais seront revêtus d'une épigraphe répétée sur l'enve-

loppe d'un pli cacheté qui contiendra le nom et l'adresse de l'auteur et qui sera joint au manuscrit. Les plis porteurs des épigraphes correspondantes aux travaux couronnés seront seuls ouverts d'office par le jury.

Les membres du jury seront désignés en assemblée générale de la Société ; ils ne pourront prendre part au concours.

Les manuscrits et plis cachetés devront être adressés à M. *Alfred Boinette*, président de la Société, à Bar-le-Duc, avant le 30 *décembre* 1898.

Le Patron des Apiculteurs

Sous ce titre, *la Croix du dimanche* insère dans son numéro du 17 octobre la note suivante :

« Ne serait-il pas désirable que les apiculteurs choisissent un patron, dont la fête « serait l'occasion d'une réunion où l'on causerait des intérêts de l'apiculture ? Quel « sera ce patron ? Dans quelques régions c'est saint Valentin. Notre correspondant « préfère saint Ambroise. Il serait intéressant de connaître sur ce point l'avis de nos « amis qui s'adonnent à l'apiculture. Nous lirons volontiers leurs arguments. »

Certes nous applaudissons de grand cœur à l'heureuse idée émise par *la Croix* de célébrer la fête du patron des apiculteurs ; mais nous ne partageons par l'avis de son honorable correspondant sur le choix de ce patron. Aux deux saints qu'il indique nous en préférons un troisième, qui est saint Junien de Nouaillé, honoré dans le diocèse de Poitiers.

Nous respectons les raisons qu'ont dû avoir les apiculteurs pour prendre saint Valentin comme patron, bien que les arguments apportés par certains auteurs ne nous paraissent pas justifier suffisamment ce titre. Ce saint martyr n'aurait en effet été choisi comme protecteur de l'apiculture que parce que sa fête se célèbre à une époque de l'année où la nature se réveille et où les abeilles semblent sortir de leur inaction pour commencer leurs travaux.

D'autres ont choisi saint Ambroise, pour cette unique raison que, dans son enfance, un essaim d'abeilles vint se poser sur ses lèvres. C'était là, dit le bréviaire romain, un présage de son éloquence future : *quæ res divinam viri eloquentiam præmonstrabat* (offic. sancti Ambrosii).

Mais sans vouloir déprécier le culte de saint Valentin et de saint Ambroise, il nous sera bien permis de plaider en faveur de notre saint, d'autant plus que les raisons qui nous le font considérer comme patron des apiculteurs nous semblent meilleures que celles qui ont déterminé le choix de saint Valentin ou de saint Ambroise.

Pour nous, apiculteurs de l'Ouest, nous donnons la préférence à saint Junien de Nouaillé, parce qu'il est de notre région. Né en l'année 504 à Champagné-Saint-Hilaire, village situé alors sur le territoire de Brioux, après avoir passé plusieurs années dans la solitude à Chaulnay, selon d'autres à Caunay, il fonda le monastère de Mairé, où il introduisit la règle bénédictine, qui venait d'être apportée dans les Gaules par saint Maur, disciple de saint Benoît. Au IXe siècle, son corps fut transporté dans l'abbaye de Nouaillé (près Poitiers), qui conserve encore son tombeau et une partie de ses précieuses reliques. La fête de ce saint abbé est célébrée le 12 du mois d'août.

Mais ce n'est pas seulement parce que saint Junien est né et a vécu en Poitou que nous le prenons pour protecteur. Sans doute il est bien légitime de favoriser les siens, mais nous ne sommes pas tellement chauvins que nous refusions de rendre honneur à qui de droit. Si nous revendiquons pour saint Junien le titre de patron des apiculteurs, c'est parce qu'il a été un véritable apiculteur. Il était vraiment du métier, comme l'on dit vulgairement, car il avait dans son monastère un rucher, dont il employait les produits au soulagement des pauvres et des malades. Aussi Dieu se plut-il à protéger, même par des miracles, les inventions ingénieuses de sa charité en punis-

sant les maraudeurs qui essayèrent de dérober le miel de son serviteur (Dom Chamard, *Hist. eccl. du Poitou*, lib. II).

Voici ce que raconte à ce sujet un ancien biographe de notre saint cité par le savant Mabillon : saint Junien s'était retiré dans un lieu solitaire (les uns disent à Château-Larcher, d'autres veulent que ce soit à Chastinlieu, près de Mairé). Là il s'était fait une petite clôture dont l'entrée était sévèrement interdite. Il avait un jardin entièrement clos, où il avait établi des ruches (*in quo apum alvearia posuerat*), et tout auprès était un oratoire où, loin des bruits du monde, le pieux serviteur de Dieu pouvait librement vaquer à la contemplation et à la prière.

Or une nuit, un voleur habile réussit à franchir la clôture de l'apier dont il cherche à ravir le miel. Il avise une ruche qui lui semblait la plus belle et la plus fournie de miel ; mais, à peine l'a-t-il saisie, que ses mains restent collées aux parois et il lui est impossible de la transporter. Ses forces l'abandonnent totalement, ses pieds sont paralysés et il demeure toute la nuit gisant à terre, en proie à de violentes crises de nerfs et poussant des cris de douleur.

Dès que paraît l'aurore, le jardinier diligent se lève pour aller à son ouvrage, et en faisant, selon sa coutume, le tour de son jardin, armé de son sarcloir, il aperçoit le larron piteusement étendu à terre et tenant dans ses mains une ruche (*vas apum*) qu'il serre étroitement. Le coupable fait humblement l'aveu de son crime et supplie le frère jardinier d'aller implorer son pardon auprès du très saint et vénérable père Junien, espérant par ses prières obtenir sa délivrance.

Le disciple court raconter joyeusement au saint abbé la plaisante aventure. Celui-ci reproche à son frère de se réjouir du malheur d'autrui et lui ordonne d'aller aussitôt absoudre l'infortuné et de l'amener en sa présence. Pendant ce temps, l'homme de Dieu se met en prière et obtient la délivrance du voleur repentant et lorsque celui-ci comparaît devant lui, il lui adresse une paternelle remontrance, puis le congédie, non sans l'avoir comblé de bienfaits et rassasié de miel (*melle satiatum dimisit*).

Après cela, qui oserait dire que saint Junien ne mérite pas le titre de patron des apiculteurs ? Plaçons donc nos chères abeilles sous sa puissante protection, prions-le d'en écarter les ennemis nombreux qui pourraient anéantir leurs précieux travaux et, pour attirer sur nous les faveurs de notre saint protecteur, ne manquons pas chaque année, au jour de sa fête, de faire brûler en son honneur un beau cierge fait de la cire de nos abeilles.

L. P. P.

Nous sommes heureux de pouvoir dès maintenant annoncer à nos lecteurs que M. le curé de Saint-Junien de Nouaillé se fera un plaisir de recevoir chez lui, le jour de la fête de saint Junien, les apiculteurs qui voudront prendre ce saint pour patron. Si la réunion ne pouvait pas se faire facilement le jour même de la fête, M. le curé de Nouaillé choisirait un des jours de l'octave qu'il ferait connaître à temps aux lecteurs de la *Revue électrique*.

P. MÉTAIS.

EXPOSITION INTERNATIONALE DE BRUXELLES

Lettre d'un Exposant (*Suite*).

Résultats du concours d'Apiculture.

Voici par ordre alphabétique les noms des principaux lauréats :

Abbé Behr, un apiculteur distingué, déjà honoré de nombreuses récompenses, plusieurs fois membre du jury, — premier prix, médaille d'or avec félicitations du jury.

G. Bless — Beaudet — Boëns — Bom.-Vandriessche — Borremans — Brachet — Bruneau — Bruyneel — Buidin.

Cloost — abbé Collard — Connerotte — Datroy — de Bô — Debuisseret — Decroly

— *De Deken* — *Defrère* — *Nicolay*, — dont les excellentes liqueurs furent dégustées par une nombreuse clientèle.

Abbé Degrave — *de Jeumont* — *de Kesel-Prosé* — *Delattre*, dont les appareils en fonction attirèrent les amateurs et les curieux.

Delmotte — *de Prater Karel* — *abbé de Ridder.*

Odilon de Pratère, dont la magnifique collection de divers miels a obtenu un 1er prix

Derlet — *de Siebenthal* — *Detry* — *Dor*, dont les superbes ruches décorées firent l'admiration des amateurs; — *Eberhar* (*Madame Ve*), d'Alsace — *Farcy* — *Fédération d'apiculture de Condroz et Hesbaie à Huy*, collectivité magnifique et complète de toute l'apiculture théorique et pratique.

Florent — *Gendarm* — *Gillet* — *Godden* — *Goedert* — *Graff* — *Gustin* — *Guyot* — *Hairion* — *Hayois* — *Jager* — *Labart* — *Labonde* — *Loraux* — *Lardinois de Tramasure*, dont les gâteaux au miel firent les délices des dégustateurs.

Lawaert — *Lebon* — *Lecocq* — *Lericq* — *Mat* — *Melkior* — *Mommarts* — *Monetti* d'Italie — *Moreau* — *abbé Morelle*, professeur.

Muyle Facon — *Nicolay* — *Pietro Pilati* d'Italie — *Rigal* — *Rigaux* — *Scieur Seymour* — *Société Belge* pour la fabrication des bouchages mécaniques — *Stassart* — *Swens* — — *Taylor du Weluyn* (Angleterre) — *Trockay* — *abbé Van Ghelue, à Saint-Paul van Nérom*, — *Théodore Varlet et Cie*, dont l'exposition splendide était des plus complètes et a remporté les premiers prix.

Vloeberg — *Wautat* et *Zels Petrus*, conférencier apicole.

Pour la France nous trouvons :

L'abbé I. F. Bédé, curé de Mouroux (Seine-et-Marne), apiculteur bien connu par sa longue expérience et ses succès.

Ernest Brachet (de la Marne), un 3e prix médaille de bronze pour sa cire en pain.

Joseph Chardin, de Villers-sous-Prény, par Pagny. — Apiculteur et fabricant, il propage avec succès les ruches de l'abbé Voirnot dont il est un des élèves les plus ardents. Plusieurs 1ers prix lui furent décernés. Ses hydromels au nombre de 20 ou 22 variétés furent dégustés avec entrain, surtout celui de Sauterne obtenu avec les levures sélectionnées de M. Jacquemin, le grand propagateur aujourd'hui si connu par ses travaux sur les éléments des bonnes fermentations.

Abbé Delaigues, curé de Sainte-Fauste, par Neuvy-Pailloux, Indre. Apiculteur et publiciste, *conférencier de l'Exposition d'apiculture.* Sa *Ruche scolaire* ingénieusement conçue fut admirée et obtint (hors concours) le *diplôme d'honneur.* Ses miels sélectionnés eurent le 1er prix.

Albin Droux, éleveur à Chapuis (Jura), 1er, 2e et 3e prix pour ses caisses à essaims, ses belles sections, et son miel en capote qui était exquis.

Dépinoix, de Paris, rue de la Perle, une récompense, 3e prix pour ses bocaux et bouchages.

Lefebvre Duchange, à Erchen (Somme), 1er prix pour ses deux modèles de bourdonnières.

Maigre Alphonse, à Mâcon, plusieurs récompenses, 1er prix pour un bel extracteur de luxe, deux 3es pour ses cires et ruches.

Monjoin Dussault, Châteauroux (Indre), 2e prix pour ses cires.

Palice et Cie, à Neuvy-Pailloux, Indre. Cette maison, très importante et très ancienne, qui est universellement connue et tient tous les objets d'apiculture, a obtenu plusieurs récompenses. Son nouveau chasse-abeilles en particulier, classé hors concours, attirait les amateurs.

Parmi MM. les membres du jury qui avaient exposé hors concours :

M. Halleux, *Tombu*, *de Kesel Wathelet*, *Tart Petit Graftiau*, *Crousse*, *Buvenich*, *de Muelenare*, qui avaient chacun dans son genre des expositions remarquables.

En résumé, de l'avis de tous les hommes compétents, cette exposition apicole de Tervuer fut à la fois très importante et très bien organisée, grâce au zèle de MM. les organisateurs dont, au début, nous avons donné les noms. MM. les apiculteurs de toutes les nations avaient de leur côté répondu avec empressement à l'appel et amoncelé des produits aussi divers que remarquables.

C'est un succès pour l'apiculture internationale. UN EXPOSANT.

DOCTRINE APICOLE

Premiers éléments d'histoire naturelle concernant l' "Abeille"

Quelle étude charmante que celle de l'histoire naturelle de l'abeille ! En d'autres occasions je dirais qu'elle est utile, indispensable même, pour nous inculquer l'amour du travail. Cet insecte très industrieux, qui recueille le miel sur les fleurs et forme de la cire, doit assurément nous maudire, lorsque nous enlevons sa provision pour notre usage, et qu'il voit ainsi s'envoler, sans espoir de retour, le produit de ses soins laborieux. L'histoire naturelle de l'abeille appartient à la « Zoologie » ou science des animaux, qui classe cet insecte dans la catégorie des « articulés ». Ce nom, qui indique la première division des « annelés », signifie que le corps des insectes ainsi dénommés est formé de plusieurs pièces distinctes réunies d'une certaine manière remarquable.

Trois parties bien distinctes apparaissent de suite au moindre examen : la tête, le ventre appelé abdomen, et entre les deux, le corselet ou thorax auquel sont attachées les pattes et les ailes.

L'abeille a six pattes ; de plus, sa tête porte deux petites cornes très légères qui ont le nom d'antennes. Quant aux ailes, de même que le papillon, l'abeille en possède quatre d'une grande transparence, et le nom « d'insecte hémiptère » qui lui est souvent donné, lui vient justement de la possession de ces quatre membres.

Les métamorphoses de l'abeille, souvent décrites en détail, sont une des plus merveilleuses transformations de la nature vivante.

Quand le petit insecte sort de l'œuf, il n'a pas encore, le plus souvent, tous les organes qu'il doit avoir plus tard ; sous cette première forme, sans ailes, il ressemble plus ou moins à un simple ver : il est ce qu'on appelle une « larve ». La larve se nourrit, croît, puis un jour, par une première transformation, passe à l'état de « nymphe ».

Sous cette seconde forme, l'animal, presque toujours immobile et comme engourdi, mangeant peu ou point, n'est occupé qu'à une chose : se préparer à sa seconde métamorphose.

Enfin, cette dernière se fait, et le petit être est devenu insecte parfait et complet, pourvu de tous ses organes.

Le tableau qui suit a été disposé de façon à permettre de voir d'un coup d'œil les périodes ordinaires des diverses transformations subies par les abeilles, depuis l'œuf jusqu'à la formation de l'insecte parfait.

Métamorphoses des Abeilles

	Reine jours	Ouvrière jours	Mâle jours
1. — Durée de l'incubation de l'œuf.	3	3	3
2. — Durée du nourrissement des larves.	5	5	6
3. — Filage du cocon par les larves.	1	2	3
4. — Période de repos.	2	3	4
5. — Transformation des larves en nymphes. . . .	1	1	1
7. — Durée de l'état de nymphes.	3	7	7
Total	15	21	24
	jour	jour	jour
1. — L'éclosion de l'œuf a lieu et le ver apparaît le	4e	4e	4e
2. — La cellule est fermée le.	9e	9e	9e
3. — L'abeille sort de la cellule à l'état d'insecte parfait le.	16e	22e	25e
4. — L'abeille sort de la ruche pour prendre le vol. .	5e	14e	14e

René Madeline,
Publiciste agricole.
Correspondant de la *Revue éclectique d'apiculture*.

L'ÉTOUFFEUR CRIMINEL DÉPISTÉ

N'a-t-on pas dit que « le pire ennemi des abeilles, c'est l'homme ». Cette parole n'est que trop vraie, hélas ! Les faits sont là qui le proclament bien haut : je ne parle pas de l'étouffeur qui travaille pour son compte et à son détriment ; après tout, il a toute liberté et il ne nuit qu'à lui-même. Je parle de l'étouffeur malveillant et criminel qui cherche à nuire à son prochain ; c'est tantôt un *voleur* de profession qui rôde pour se dispenser de travailler ; c'est tantôt un *envieux* qui souffre de ce qu'un de ses semblables gagne sa vie là où lui-même ne sait pas la gagner ; c'est encore une âme *basse* qui veut exercer une vengeance.

C'est habituellement la saison d'hiver qui est la saison de prédilection de l'étouffeur criminel ; l'abeille est plus tranquille, elle est moins agressive, les nuits sont plus longues et les ténèbres plus profondes, le désœuvrement, cet inspirateur des mauvaises pensées, est plus grand.

Le moyen le plus ordinairement employé, c'est la *mèche de soufre*. C'est vite fait de prendre un petit morceau de mèche et de le glisser furtivement dans la ruche : en dix minutes la mort de 50000 abeilles est consommée.

Celui qui écrit ces lignes n'a jamais eu pareil malheur à déplorer ; mais tous les hivers on signale ce genre de déprédation. Les apiculteurs doivent se regarder comme solidaires : il semble qu'ils doivent s'entr'aider, en se liguant contre les malfaiteurs. La petite invention est si simple, que l'auteur ne songeait pas à la livrer au public, dans la pensée que tout le monde pouvait la trouver : c'est en lui faisant visite que le sympathique directeur de la *Revue éclectique* le pressa vivement d'en donner connaissance à ses confrères en apiculture : c'est donc grâce à M. Métais que le petit *truc* sera connu de tous les lecteurs de la *Revue*.

Voici en quoi il consiste : une petite planchette de 0 m. 04 à 0 m. 05 de largeur sur 0 m. 01 d'épaisseur qui couvre le trou de vol en le dépassant de 0 m. 01 en tous sens : cette planchette est écartée du trou de vol par un taquet, en sorte que les abeilles ne sont nullement gênées dans leur circulation ; cette planchette a aussi l'avantage de protéger le trou de vol contre le vent glacial si préjudiciable aux colonies pendant l'hiver. La planchette s'adapte à la ruche à l'aide de deux vis.

Habituellement l'ennemi se présente la nuit, pressé, sans instrument. Si c'est la fatale mèche de soufre, il l'allume, croit la glisser furtivement ; mais elle tombe par terre. Pour dépister complètement le criminel, il est bon de peindre la planchette de la même couleur que la ruche.

Ceux de nos lecteurs qui n'auraient pas saisi complètement l'explication peuvent demander un modèle à l'auteur, qui ne fait de sa petite invention ni un mystère ni une spéculation. Pour 0, 50 en timbres-poste, il en enverra un modèle par poste. Il suffit de lui indiquer la longueur et la largeur du trou de vol. Les confrères sont prévenus que cette planchette ne doit être appliquée qu'aux ruches en bois.

DRAPPIER,
à Laneuville au Rupt, par Void (Meuse).

L'ART DE CONVERTIR LE MIEL EN SUCRE BLANC, INODORE

Connaissez-vous l'ouvrage de P. Ducouédic, intitulé : LA RUCHE PYRAMIDALE, *méthode simple et naturelle, pour rendre perpétuelles toutes les peuplades d'abeilles, et obtenir de chaque peuplade, à chaque automne, la récolte d'un panier plein de cire et de miel, sans mouches, sans couvain, outre plusieurs essaims* ; AVEC L'ART DE RÉTABLIR *et d'utilissr, au retour de l'éte, les ruches des* ESSAIMS *dont les peuplades auraient péri en automne, dans*

l'hiver ou au printems (1), *en faisant éclore les œufs restés dans les alvéoles ; et* L'ART *de convertir le miel en sucre blanc, de faire l'hydromel, des sirops, etc. etc.* ? Cet ouvrage est dit utile à tous les habitans (1) des campagnes. J'en possède un exemplaire, SECONDE ÉDITION, CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE ET ORNÉE DE GRAVURES avec cette épigraphe : *Lætitiam, laudem, copiam hinc sperare coloni.* (Paris, 1813.)

Je vous avoue que je l'ai lu avec plaisir, comme je lis n'importe quel ouvrage d'apiculture qui me tombe sous la main, mais j'ai vite sauté au paragraphe XXI, intitulé : *Procédé pour la conversion du miel en* SUCRE *blanc, inodore, par* M. FOUQUES, *chimiste, employé dans le midi de l'Empire par* S. M. L'EMPEREUR ET ROI, *pour l'enseignement de la fabrication du sucre avec des matières indigènes.* Je copie textuellement :

« On peut faire de beau sucre avec du miel de Bretagne, si l'on n'exige que l'excellente saveur et la blancheur ; mais il ne faut pas espérer qu'on obtiendra un sucre qui ait toutes les qualités de celui de cannes (2).

« On en retirera une matière blanche qui sucrera comme le beau sucre de cannes, mais elle n'atteindra jamais au degré de cristallisation brillante du sucre de cannes (2); elle cristallisera en petites parties semblables à des grains de millet.

« Le miel peut donner deux très bons produits à la fois : de la matière sucrée concrète, et du sirop imitant assez bien celui du sucre de moscouade de cannes.

« Pour procéder à ces deux opérations, il faut d'abord se munir de l'aréomètre dont on se sert pour peser les sirops, et de deux ou trois chausses propres à filtrer les liquides ; il faut aussi une bassine de cuivre à fond plat et dont les bords soient peu relevés ; enfin, un fourneau approprié pour cette bassine.

« Lorsque le temps propice à ces opérations est arrivé, on dispose le miel dans de grandes terrines, qu'on expose au grand froid, et que l'on couvre d'une toile claire pour qu'il ne s'y introduise aucune ordure : par cet arrangement, le miel cristallisera *au maximum.*

« On le retirera des terrines lorsqu'il sera cristallisé, et on le mettra dans des sacs de toile forte, mais blanche. On liera l'ouverture des sacs, et on les soumettra à la presse, d'abord doucement, pour ne pas briser les sacs, ensuite plus fortement, et enfin aussi fortement que possible.

« On retirera les gâteaux des sacs, on les émiettera, on les étendra et on les roulera entre des toiles ; il faudra les remettre ensuite dans les sacs et les presser de nouveau.

« Lorsqu'on les retirera secs, ainsi que les toiles, on les délayera dans l'eau ; et lorsque le miel sera fondu, on mêlera une livre de sang de bœuf pour cent livres de miel.

« On mettra ce liquide sur le feu, on écumera exactement ; et quand il ne s'élèvera plus d'écume, on le versera, dès qu'il marquera vingt degrés à l'aréomètre des sirops, dans une chausse dans laquelle on aura mis de la cendre propre, tamisée et surtout lavée à plusieurs reprises ; ensuite on laissera égoutter.

« On versera le sirop bouillant à vingt degrés dans la chausse remplie au quart de cendre lavée ; il filtrera, et on laissera le jus clarifié pendant huit jours dans les terrines. S'il n'y a rien d'épais au fond, on le remettra sur le feu pour le réduire, en y ajoutant une livre de charbon concassé en morceaux gros comme des pois.

« On met ce charbon dans un crible de fer, et on l'y lave jusqu'à ce qu'il n'en passe plus à travers le crible. On poussera le feu le plus vivement que l'on pourra ; et lorsque le sirop en ébullition marquera trente-quatre degrés à l'aréomètre, on le versera dans un tamis de crin posé sur une terrine : au bout de deux ou trois jours il sera cristallisé.

« Si on ne le trouve pas assez blanc, on l'émiettera, et on le remettra dans des toiles et à la presse. En répétant cette dernière opération, on l'obtiendra très blanc, surtout si les toiles, aux dernières pressées, sont légèrement humides.

« Lorsque le sucre sera assez blanc, on fera sécher à l'air ; si on le veut en pains, on le mettra dans une casserole au bain-marie. Quoique sec en apparence, il se fondra à

(1) Je conserve partout l'orthographe de l'auteur.
(2) Et de celui de betteraves que nous fabriquons en si grande quantité dans notre région du Nord ?

cette douce chaleur, et on le versera dans des cornets de papier, d'où on le retirera quand il sera refroidi. En cet état, il sucrera aussi franchement que le sucre de cannes, mais il en faudra un peu plus.

« On lavera ensuite les sacs et les toiles, si on n'a plus de miel à y passer, et on mêlera les eaux de ce lavage avec le miel clair qui aura dégoutté en pressant les sacs. On y joindra une livre de craie bien lavée ; on agitera ce liquide avec un bâton, et on le laissera reposer pendant trois heures ; ensuite on le mettra dans la bassine avec du sang de bœuf. On l'écumera jusqu'à ce qu'il soit bien clarifié ; lorsqu'il sera parvenu à vingt degrés, on filtrera à travers trois chausses, ou trois fois de suite dans la même.

« Après cela, on le remettra dans la bassine avec du charbon concassé comme ci-devant, et on le fera bouillir à vingt-trois degré ; on le passera à travers le tamis de crin posé sur la terrine, et on le remettra sur le feu avec de nouveau charbon. On répétera encore une fois cette opération ; cela est indispensable pour chasser l'odeur du miel ; on poussera le feu au trente-troisième degré ; alors le sirop sera fait et très bon. Il pourra rivaliser avec le sirop de moscouade de cannes raffiné (1).

« Ces opérations terminées, on lavera les charbons à l'eau bouillante, pour servir à dissoudre d'autre miel, ainsi que des écumes, car il ne faut rien perdre. Aux opérations subséquentes il faut filtrer aussitôt que cela est fondu à un feu modéré, avant de commencer à clarifier et à saturer.

« Il faut pour cette manipulation un laboratoire bien fourni ; mais on est bientôt dédommagé de cette première dépense. »

Grâce à la chimie, une ère nouvelle s'ouvrira pour notre industrie apicole : on convertira le miel en sucre, et ce miel pourra être expédié partout comme des pains de sucre. Voilà ce que nous désirons.

Ainsi se réalisera le vœu que nous formions autrefois dans l'*Auxiliaire de l'apiculteur* (2) de créer partout des *ruchers communaux* et *paroissiaux*, qui ne seront que de vraies *fabriques de miel* ou de *miel à convertir en sucre* (3).

J.-B. Leriche.

DIRECTOIRE

LE MOIS DE L'APICULTEUR

NOVEMBRE

Novembre ! — On n'entend plus l'abeille bourdonnante.
Les grands bois sont muets et les prés sans parfums.
Et tandis qu'on soupire aux noms de chers défunts
Et qu'on mouille de pleurs leur tombe grisonnante,

(1) Il n'est pas d'espèces de liqueurs et de ratafias que l'on ne puisse fabriquer, avec ce sirop, aussi parfaitement qu'avec le sirop de moscouade de sucre de cannes raffiné.

Les liqueurs de la Martinique, connues sous le nom de *Madame Amphoux*, et depuis, sous celui de *Grand-Maison*, son gendre, sont parfaitement imitées avec ce même sirop de miel de Bretagne. Il en entre dans le commerce pour des sommes considérables ; et les fameux gourmets, les gastronomes du *Rocher de Cancale*, à Paris, qui s'en délectent chaque jour à l'issue de leurs banquets, jurent encore par les liqueurs de la Martinique, faites avec le sucre de cannes !!!!!

On fait aussi parfaitement, avec le même sirop, toutes sortes de confitures ; l'habileté du manipulateur contribue davantage à la bonne composition, que la différence des matières, lorsque le sirop de miel est bien composé ; mais le confiseur et le distillateur doivent se taire, dans ces premiers temps, pour ne pas réveiller la prévention qui bientôt cessera.

Ducouédic.

(2) Aujourd'hui uni à l'*Abeille de l'Ouest*, l'*Union apicole* sous la couverture de la *Revue éclectique d'apiculture*. J.-B. L.

(3) Il me semble que lorsqu'on sera parvenu à convertir le miel en sucre, nous pourrons avoir réellement du chocolat *uniquement* sucré avec du miel d'abeilles ? J.-B. L.

Les ruches, à l'abri des frimas importuns,
Cachent à nos regards une armée imposante
Qui, vivant du produit d'une tâche écrasante,
Prend ses quartiers d'hiver en des plaisirs communs.

Il semble, Apiculteur, que puisque rien ne vibre
Autour de ce séjour où, frissonnante et libre,
L'abeille — de longs mois — s'enivre de clartés,

Il semble que la Mort plane et que son œil veille !
Mais non ! au printemps, tout doit renaître, ô merveille !
Comme, après le repos, nos corps ressuscités !

PHILOMEL EN BERRY.

AVIS AUX COMMENÇANTS

Novembre. — C'est le commencement du repos pour les abeilles. Pendant la plus grande partie du mois d'octobre, elles ont pu sortir un peu pour recueillir sur les fleurs tardives des provisions de pollen. L'été de la Saint-Martin va leur permettre de prendre une dernière fois leurs ébats, et puis elles devront rentrer dans leurs pénates pour n'en plus sortir que bien rarement, au milieu du jour, lorsque le temps sera beau et doux.

Ainsi l'a voulu la divine Providence, et c'est pour ce motif qu'elle a donné à nos chères ouvrières cet instinct merveilleux qui les porte à faire en été d'abondantes provisions, pour ne pas manquer de nourriture pendant l'hiver.

Mais si l'abeille doit se reposer pendant la saison rigoureuse, l'apiculteur ne doit pas pour cela cesser ses travaux. L'homme est né pour le travail, et il ne doit pas chercher sur cette pauvre terre un repos auquel il n'a pas droit.

J'entends un apiculteur novice me répondre : « Assurément l'homme doit travailler, le travail ne manque jamais à l'homme sage et vertueux ; mais comment l'apiculteur peut-il s'occuper de ses abeilles pendant le temps où celles-ci sont condamnées à une longue reclusion ? Il ne nous est pas permis, pendant ces tristes mois d'hiver, de toucher à nos chères recluses ; nous sommes donc bien obligés de cesser pendant ce temps les travaux apicoles. »

Détrompez-vous, jeune apiculteur ; si vous aimez vraiment vos abeilles, vous pouvez et vous devez continuer vos travaux apicoles. Sans doute vous ne devez plus toucher à vos ruches, le moindre dérangement, par un temps froid, pourrait être funeste aux abeilles. Vous les avez hivernées avec soin, vous devez les laisser dans le repos le plus complet jusqu'à la saison plus chaude. Mais vous avez une Revue d'apiculture que vous recevez peut-être depuis plusieurs années. Essayez de relire par ordre ces pages que vous avez lues peut-être un peu rapidement, il y a un an, deux ans et plus ; vous les trouverez, je vous l'affirme, beaucoup plus intéressantes que la première fois. Il y a tant de choses que vous avez oubliées ! Et puis la science apicole, que tout apiculteur sérieux doit avoir, se casera dans votre intelligence plus nette, plus précise. Vous jouirez de cette lecture, et vous trouverez que votre temps sera bien employé.

Avec votre Revue, il y a les traités d'apiculture ; ils sont nombreux aujourd'hui. Si votre bourse vous le permet, procurez-vous un traité complet ; plusieurs sont vraiment intéressants. Vous ne regretterez ni votre dépense, ni le temps que vous passerez à les lire.

Un de mes voisins hésitait à s'occuper d'apiculture. Il avait une peur terrible des piqûres d'abeilles. Enfin cette année il s'y est mis, mais pour de bon, je vous assure. Il possède deux colonies qu'il m'a aidé à transvaser avec une bravoure incroyable. Depuis ce temps il dévore les livres apicoles ; j'en possède beaucoup, mais pas assez pour le satisfaire. Avant deux mois il aura tout lu. Cette étude l'intéresse tellement qu'il me disait ces jours derniers : « Je ne pense plus qu'aux abeilles ! »

Enfin vous avez dû pendant la belle saison faire quelques expériences apicoles. Il y a des choses qui vous ont frappé, dont vous ne trouvez l'explication nulle part ; vous avez fait une récolte plus ou moins abondante ; votre miel est de qualité supérieure ou inférieure, etc. etc. Prenez note de tout. Rédigez un article pour votre Revue, citez les faits les plus curieux, les plus intéressants ; votre travail sera utile à vos confrères en apiculture. Vous ferez une bonne œuvre en leur communiquant vos expériences.

Et vos cadres à nettoyer, vos ruches à peindre, vos nouvelles ruches à construire, etc. etc. Voilà encore un travail qui vous fera passer agréablement et utilement vos temps libres pendant l'hiver.

P. Broussard.

BIOGRAPHIE

THOMAS-WILLIAM COWAN

Il est hors de doute que Master Cowan tient la première place parmi les apiculteurs anglais.

Cet amateur des abeilles a vu le jour le 2 janvier 1840 à Saint-Pétersbourg où son père occupait un poste important dans l'état-major russe.

Son éducation commencée en Russie fut continuée et achevée en Angleterre, à Londres, cité que ses parents avaient choisie comme lieu de leur retraite.

Le père de Cowan était habile non seulement dans l'art militaire, mais encore versé dans les sciences, et son temps libre il le passait en recherches scientifiques. L'anatomie des abeilles fut son étude favorite. Elevé à pareille école, Thomas-William conçut une vraie passion pour l'apiculture, et nous le voyons s'y adonner avec toute l'ardeur de sa jeune âme.

Sa propriété de *Comptons Lea*, *Horsham*, devient un vaste rucher où les abeilles chypriennes et italiennes sont cultivées à côté des mouches du pays : le premier il introduit en Angleterre la ruche à cadres mobiles, c'était vers 1870 ; en 1874 il fonde la Société anglaise pour la culture rationnelle des abeilles ; il en est élu président.

Depuis 1885 il rédige avec un zèle et une habileté incomparables le *British Bee-Journal* (Revue anglaise d'apiculture). En même temps il publia la neuvième édition de son *Guide de l'Apiculteur* « Bee Keeper's Guide Book » dont 20.000 exemplaires se répandirent comme une traînée de poudre dans toute la Grande-Bretagne.

Cet ouvrage fut tellement bien accueilli et bien jugé du public qu'en peu de temps il mérita d'être traduit en six langues : français, russe, suédois, danois, espagnol, allemand.

C'est dire suffisamment ce que valent l'ouvrage et son auteur. Docteur Weyland.

REVUE ÉTRANGÈRE

Espagne. — Don Roque Sanhueza écrit de Anjeles (Chili) au *Colmenero español,* en date du 27 juin 1897, une intéressante lettre sur l'apiculture dans ce pays.

Les abeilles du Chili appartiennent à la race italienne. Introduites dans le premier quart du siècle, elles ne se sont répandues qu'à partir de 1870. Le pays, par son climat et ses fleurs, leur est on ne peut plus favorable. Le miel se vend à très bas prix, 0 fr. 20 ou 0 fr. 25 la livre. Les apiculteurs ont un ennemi redoutable dans les fourmis.

Le même journal nous dit, dans son numéro de septembre, qu'il existe dans plusieurs provinces de l'Espagne des préjugés invétérés contre les abeilles. On croit que leur voisinage cause de graves préjudices aux raisins et aux fruits. Parfois on remet en vigueur de vieilles prescriptions sur la distance qui doit séparer les ruches des chemins, des habitations et des champs. C'est ce qui est arrivé récemment encore dans la province de Séville. Les apiculteurs de Mairena del Aljarafe ont protesté contre cette mesure. La Société espagnole d'apiculture a depuis longtemps préparé un projet de loi sur les abeilles analogue à celui qui existe en Allemagne. Il empêchera le retour de pareilles vexations.

Italie. — *L'Apicoltore,* dans son numéro d'octobre, parle de la chocolaterie de Hautmont. Voici en quels termes : « Le chocolat au miel, ou du moins prétendu tel, rencontre chaque jour plus « de faveur chez les consommateurs de France. En fait, tous les journaux apicoles qui se publient « en France et en Allemagne en parlaient beaucoup dans ces derniers mois, en faisant connaître « que la seule fabrique de Hautmont (Nord) en produit chaque semaine plus de 1400 kilos, sans « pouvoir satisfaire à toutes les demandes. Cette réclame n'était pas sans donner quelque élan nou- « veau aux apiculteurs français, qui ne savent à quel saint se vouer pour se débarrasser de la « surabondance de leur production. C'est à un point tel que la cléricale *Revue éclectique* avait « déjà, depuis un certain temps, mis la puce à l'oreille de ses lecteurs par les offres qu'elle leur « avait faites. Pour tirer la question au clair et savoir à quoi s'en tenir, l'abbé David s'en fit envoyer « un échantillon et l'expédia à l'institut agronomique de Gemblouse, afin que ce produit pût être « analysé. *L'Apicoltore* cite ensuite le résultat de l'analyse et ajoute malicieusement : « Ces fins « *gourmands* se laissent difficilement tromper. » Merci du compliment !

Si *l'Apicoltore* le désire, nous pourrons lui donner des renseignements plus complets sur la chocolaterie au miel. Un de nos collaborateurs est allé la visiter au mois de septembre dernier ; il l'a vue fonctionner ; il a mêlé lui-même le miel au cacao, et il est revenu persuadé que la chocolaterie de Hautmont obtiendrait de sérieux résultats. Et peut-être que notre confrère de *l'Apicoltore* ne sera pas le dernier à apprécier ce nouveau chocolat. On peut le trouver bon sans être un fin « *gourmand* ».

Autriche-Hongrie. — *Le Deutsche Imker* nous apprend que la compagnie des chemins de fer du Nord de la Bohême donne à ses gardes-voie une ou plusieurs ruches d'abeilles. Un professeur d'apiculture est chargé d'inspecter les colonies et d'apprendre aux employés la manière de les soigner. N'est-ce pas là un bon exemple à suivre pour nos compagnies françaises ?

La même Revue nous enseigne le procédé suivant pour reconnaître la fraude du miel. Mélanger une cuillerée de miel liquide avec trois cuillerées d'alcool pur, agiter fortement le mélange en tout sens, puis laisser reposer quelques heures. S'il se forme un dépôt au fond du vase, le miel est falsifié, car le miel pur se dissout parfaitement dans l'alcool.

Russie. — En Russie, dit le *Bulletin apicole d'Alsace-Lorraine,* la culture rationnelle des abeilles a relativement pris peu d'extension. Les apiculteurs russes préfèrent élever les abeilles dans des souches, à la manière de leurs pères, et, pour récolter le miel, ils étouffent les abeilles par le soufre. Cependant, bien que, par suite du défrichement de plusieurs vastes contrées favorables à l'élevage des abeilles, l'apiculture soit moins prospère qu'autrefois, on compte encore en Russie au moins deux millions de ruches qui fournissent environ de 70 à 80,000 quintaux de cire et 320,000 quintaux de miel.

Allemagne. — Voici ce que le pasteur Fleisemhann écrit dans le *Leipziger Bienenzetung.* L'Allemagne est un pays où coulent le lait et le miel. Au nord comme au sud de notre chère patrie le miel coule à torrents. Nous avons déjà parlé de l'incroyable quantité de miel recueillie en Alsace. Le Nord ne le cède en rien au Sud. Le Sleswig-Holstein, baigné par la mer, obtient les plus magnifiques résultats. Entendez ce que nous rapporte le rédacteur du journal apicole de la région. « Le fortuné M. Martensen a eu, de ses 12 ruches mobiles, 1400 livres de miel, et votre humble « serviteur en a récolté, en 1892, 2470 livres dans ses 25 ruches. Cette année 4 ruches en paille « m'ont donné 10 essaims et 194 livres de miel ; ainsi 50 livres environ par ruche. De mes « ruches à cadres il n'est sorti qu'un essaim, par suite du manque de nourriture. Mes ruches « ont de 30 à 34 cadres doubles. Ainsi forts essaims, grandes ruches, bonne récolte. Dans ces « jolies colonies de 60 à 68 cadres, que doit paraître une reine qui pond 3000 œufs par jour ? »

L. P. P.

VARIÉTÉS

UNE PREMIÈRE ANNÉE D'APICULTURE

(*Suite.*)

Dans le dernier numéro de l'*Apiculteur* de 1896, M. Sevalle demandait des renseignements sur la ruche capucine : il est peut-être prétentieux, de la part d'un débutant si jeune en apiculture, de se permettre de critiquer certains détails ; mais je m'empresse de dire de suite que cette ruche a beaucoup plus de qualités que de défauts, défauts qu'il est facile d'éliminer. Je ne sais encore ce que pourra donner ici la capucine ; mais je n'hésite pas à affirmer que j'attends avec confiance, l'idée étant très bonne et d'une valeur incontestable ; j'espère aussi que le Père Julien voudra bien me permettre de lui soumettre quelques observations. D'abord je regrette que la capucine soit une ruche à bâtisse chaude (peut-être est-ce une erreur et je suis tout disposé à reconnaître cette erreur, s'il y a lieu) ; il faudrait que cette ruche fût construite avec un peu plus de précision, car j'ai dû munir les trois que j'ai, de crochets pour faire un tout complet, et garnir de bandes de feutre les cadres conduits d'odeur et de chaleur, pour éviter toute déperdition. — La planche de vol, à mon avis, n'est pas assez grande : je lui ai donné comme longueur toute la façade de la ruche ; j'ai ensuite adopté un auvent, mettant cette planche de vol à l'abri de la pluie et de la neige. Quant aux cadres du nid à couvain et des greniers, leur construction est des plus ingénieuses et des mieux comprises. Cette construction facilite beaucoup la pose de la cire gaufrée. En résumé, je crois que la ruche capucine a de très sérieux avantages et un avenir assuré.

Permettez-moi, maintenant, Monsieur le Directeur, de donner ici un moyen d'empêcher les souris, mulots et musaraignes de venir pendant l'hiver troubler le repos bien mérité de nos chères petites amies. Pour cela, il suffit de garnir les poteaux-supports des ruches de plaques de zinc ou de fer-blanc, en les entourant complètement sur une hauteur de 10 à 15 centimètres ou en fixant ces plaques sur la partie supérieure des poteaux : en ce cas il faut que la plaque déborde tout autour d'au moins 8 à 10 centimètres ; on peut aussi employer de vieilles boîtes de conserves ou disposer le zinc ou le fer-blanc en forme d'entonnoir renversé autour du poteau. L'on m'objectera certainement et avec raison qu'il est impossible de clouer ces plaques, la moindre secousse ou choc n'étant point du goût des abeilles. Pour éviter cet inconvénient, on peut toujours employer un poinçon pour percer le métal et des vis pour le fixer sur le poteau: c'est ce que j'ai fait ; ou alors déplacer la ruche pendant l'hiver. Le métal uni ne donnant aucune prise, les souris ne peuvent plus arriver à leur but. J'ai eu deux ruches dont les souris rongeaient le bois pour se faire un passage ; maintenant je suis tranquille et mes abeilles aussi.

Enfin, voici, après maints essais infructueux, après 15 jours de lutte acharnée contre les fourmis qui avaient littéralement envahi une de mes ruches, le seul moyen qui m'ait réussi : faire autour de chaque poteau-support, soit avec du plâtre ou de la terre mouillée, de la terre glaise ou de l'argile, une petite cuvette circulaire de 15 à 20 centimètres de largeur et y mettre du chlorure de chaux. J'emploie, les ayant sous la main, des résidus de chlorure ayant servi à la fabrication du papier. C'est très suffisant et j'ai obtenu plein succès. Le chlorure de chaux est un produit chimique que l'on trouve facilement à bon marché. Tous les procédés indiqués dans les livres ne me donnaient que des résultats de peu de durée ; il fallait toujours recommencer la lutte et les hécatombes.

Je vous prie de vouloir bien excuser un si long bavardage ; mais, vous le voyez, je

m'intéresse tellement à nos chères et industrieuses ouvrières que je m'oublie facilement, et je souhaite vivement de ne pas trop ennuyer vos lecteurs.

Très touché de votre gracieuseté à l'égard d'un novice, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Comte de Challayes,
à Sorel-Moussel (Eure-et-Loir).

Nos lecteurs sauront gré à M. le comte de Challayes de son intéressante communication, et c'est avec plaisir que nous continuerons à insérer dans la *Revue* les résultats de son labeur et de ses expériences.

L. R.

BIBLIOGRAPHIE

Le lait complet et ses conséquences dans l'alimentation. — En août 1897, p. 115, la *Revue éclectique d'apiçulture* a annoncé une petite brochure de notre collaborateur, M. Leriche, qui a été envoyée — un peu tardivement, peut-être de la faute de l'imprimeur — à tous ceux qui l'ont demandée à l'auteur. La deuxième de la série, intitulée : *Le Lait complet et ses conséquences dans l'alimentation*, vient de paraître. Il est à souhaiter que le lait complet entre dans la consommation : ce sera un des meilleurs moyens prophylactiques contre la phtisie et autres maladies désignées ; ce sera un fortifiant pour élever les jeunes enfants au biberon et diminuer la trop grande mortalité qui existe. *Ces deux graves questions intéressent principalement la France entière.* — Cette nouvelle brochure vaut 0 fr. 25. Adresser demande par simple carte de visite avec prix en timbres dans l'enveloppe, à cette adresse : M. J.-B. Leriche, publiciste agronome, auteur du *Lait complet,* à Amiens (Somme).

L'Avocat de l'Apiculteur. — Texte et commentaire des lois, décrets et décisions de la jurisprudence sur l'apiculture par J.-J. Bachau, apiculteur, ancien magistrat, conseiller général de la Dordogne.

Depuis que l'utilité de l'apiculture est officiellement reconnue, et qu'on a constaté que les abeilles apportaient un concours précieux dans l'œuvre de la fécondation des plantes, cette branche agricole a fait de rapides progrès qui ont été secondés par les méthodes nouvelles de maîtres aussi savants que pratiques.

Cette étude intéressante de l'*apis mellifica* est devenue, pour quelques-uns, une véritable passion que l'on constate aujourd'hui chez le plus humble comme aussi chez le plus riche.

Il en est résulté que la multiplicité des ruches a donné lieu bien souvent, dans nos campagnes, à des contestations de toutes sortes sur les droits et les devoirs des propriétaires d'abeilles.

C'est en vain que l'on chercherait dans notre droit rural une législation apicole complète et en harmonie avec l'apiculture moderne. Seuls trois articles de notre code rural promulgués le 6 avril 1889 sont exclusivement consacrés aux abeilles.

Il importait donc de mettre entre les mains des apiculteurs, non seulement des manuels pratiques d'élevage, mais encore un petit traité à la fois simple et méthodique exposant les différentes règles de ce droit. Un tel traité n'existait pas jusqu'à ce jour.

C'est cette lacune que vient de combler le petit livre de M. J.-J. Bachau.

Œuvre d'un spécialiste éminent, ce petit traité contient en ses 116 pages, sous une forme des plus précises, tout ce qui concerne la jurisprudence apicole.

C'est donc une brochure essentiellement utile aux apiculteurs, fixistes ou mobilistes, qui trouvera également sa place dans les bibliothèques de nos Sociétés départementales. Il est d'ailleurs impossible de rencontrer en si peu de pages un résumé plus complet, plus substantiel, plus à la portée des apiculteurs, et une meilleure interprétation des

lois parfois obscures, et trop souvent contraires aux intérêts qu'elles devraient sauvegarder.

Nous engageons donc tous nos lecteurs à se procurer la brochure de M. J.-J. Bachau, qu'ils pourront trouver dans toutes les librairies, ainsi que chez les principaux marchands d'instruments apicoles, et à Paris chez M. Gariel, 2 *ter*, quai de la Mégisserie.

LA RÉDACTION.

CORRESPONDANCE

Nous remercions les abonnés qui nous ont envoyé les noms des apiculteurs de leur région et nous continuerons à recevoir avec reconnaissance les adresses que nos lecteurs voudront bien nous faire parvenir.

Miel à vendre. — Un abonné d'Espagne nous écrit qu'il a du miel à vendre. Voici ses prix : miel extrait : 90 francs les 100 kilos. — Miel en rayons, 90 francs les 100 kilos. — Miel en sections, 0 fr. 75 la section. Le tout rendu en gare frontière de Hendaye.

S'adresser à M. Vicente Martinez de Pinillos, à Torrecilla en Cameros (*Espagne*).

Pas-de-Calais. — P. F. — Merci de votre intéressante communication. Nous sommes heureux d'apprendre que vous avez réussi à guérir vos abeilles de la loque avec le remède de M. A. Thiery.

Vous nous ferez bien plaisir de nous faire connaître le moyen radical que vous avez employé pour arrêter instantanément le pillage. Les lecteurs de la *Revue éclectique* vous en sauront gré.

La récolte n'a été abondante nulle part cette année, nous ne sommes donc pas surpris d'apprendre que, pour vous, elle a été très médiocre.

Votre miel a durci comme le beurre parce qu'il est de qualité inférieure ; il granule et se cristallise lorsqu'il est de qualité supérieure.

Les parois du vase exercent une très grande influence, et le grès non verni ne vaut rien pour la conservation du miel.

Côtes-du-Nord. — Abbé A. — Le fait que vous citez ne nous surprend pas. Le carbonyle est excellent pour la conservation du bois, mais son odeur est désagréable et même nuisible aux abeilles. Voilà pourquoi, avant de peupler une ruche peinte au carbonyle, il faut attendre que le bois soit sec et que l'odeur ait disparu, ce qui demande au moins quinze jours. Il est très imprudent de peindre avec cet ingrédient des ruches peuplées. Pour ces dernières il est préférable d'employer la peinture ordinaire qui sèche plus vite.

Il y a plusieurs manières de faire l'hydromel, nous en avons parlé plusieurs fois dans la Revue ; nous y reviendrons prochainement.

P. B.

Le Gérant : H. VÉNIEN.

Poitiers. — Soc. Franç. d'Impr. et de Libr. (Oudin et Cie).

N° 12 QUATRIÈME ANNÉE Décembre 1897

REVUE ÉCLECTIQUE D'APICULTURE

FONDÉE PAR

MM. MÉTAIS, VOIRNOT, DELAIGUES

MENSUELLE

Pour tout ce qui concerne la Rédaction, prière de s'adresser à M. l'Abbé MÉTAIS, directeur, à Jaulnay (Vienne)

Pour les abonnements, les annonces et réclames, prière de s'adresser aux bureaux 4, rue de l'Éperon, Poitiers (Vienne), 15, rue de Cluny, Paris

AVIS

Notre correspondant à Paris se tient à la disposition des abonnés et lecteurs de la Revue Eclectique d'Apiculture *pour leur faciliter les moyens d'écouler leur récolte ou leurs produits. — Nous adresser les demandes que nous transmettrons sans retard.*

CHRONIQUE

Indicateur Apicole

L'Indicateur apicole ou Calendrier des apiculteurs, vient de paraître. Dans un superbe dessin avec l'historique de l'apiculture, sur carton bordé or, se trouve un bloc en feuillets doubles avec les meilleurs conseils pour cultiver les abeilles chaque mois.— Nous le tenons à la disposition de nos lecteurs, *franco* 0 fr. 45 ; pris aux bureaux : 0 fr. 30.

Cette innovation heureuse est bien accueillie par tous et déjà les établissements apicoles importants en font l'acquisition pour leur clientèle ; c'est le livre de tous où la poésie, la peinture et la prose s'intéressent à nos chères abeilles.

Obsèques de M. de Layens

Les obsèques de M. Georges de Layens ont été célébrées religieusement à Paris, le 28 octobre dernier.

Au cimetière, devant le cercueil, M. du Chatelle, au nom de la Fédération des Sociétés françaises d'Apiculture, a prononcé le discours suivant que nous reproduisons avec plaisir :

Messieurs,

Au nom de la Fédération des Sociétés d'Apiculture, — en l'absence de son Président — j'ai la douleur et le triste devoir d'adresser un suprême adieu à Georges de Layens, — son président fondateur en 1892, — et en dernier lieu son président d'honneur, — à celui qui mérite d'être appelé le père de l'apiculture rationnelle française.

Il appartenait à une honorable et ancienne famille de Lille : son père, M. Bonnier de Layens, était conservateur du Musée des Beaux-Arts de cette ville. Georges de Layens y est né le 6 janvier 1834. Ancien élève du collège Rollin, il s'occupe d'abord de l'étude de la mécanique et de ses applications ; il invente diverses machines ou outillages industriels. Vers 1862, il suit des cours d'arboriculture au Luxembourg et en même temps ceux d'apiculture de M. Hamet, donnés dans un rucher qui venait d'y être créé. Il peut aussi s'adonner à la pratique dans le rucher que M. Hamet possédait à Meudon.

En 1865, à l'Exposition de Paris, il remarque une ruche à cadres horizontale, exposée par M. Thierry-Mieg, de Mulhouse. Il la modifie, en l'agrandissant, et c'est cette ruche qui porte son nom, bien qu'il ait déclaré, dans sa modestie, qu'il n'était pas un inventeur de ruches.

Dès 1869, il a le loisir de se livrer dans les Alpes, et pendant quatre années, à son goût naturel pour la botanique et pour l'apiculture, si favorisée dans ces hautes régions par de nombreuses plantes mellifères.

Il ne cesse dès lors de poursuivre l'étude de ces deux sciences naturelles.

En 1873, il vient habiter Paris, où il fait la connaissance du curé de Louyes, qui l'engage à venir fonder un rucher dans l'Eure ; il se décide à y acquérir une propriété rurale.

En 1874, il publie un important ouvrage : *l'Elevage des Abeilles par les procédés modernes*, couronné par la Société d'Acclimatation, et un petit traité, à l'usage des Ecoles primaires, intitulé *les Abeilles ;* puis, chaque année, une série de cinq brochures, ouvrages de progrès et de propagande :

La Construction économique de la Ruche à cadres, la Conduite d'un rucher isolé, les Expériences pratiques d'apiculture, les Conseils aux apiculteurs, la Fabrication de l'hydromel.

Enfin, il publia tout récemment deux ouvrages qui devaient être le couronnement de son œuvre : *le Rucher illustré*, album de dessins et de phototypies artistiques faites par lui-même, et un *Traité complet d'apiculture*, déjà traduit en espagnol, avec M. Bonnier, professeur à la Sorbonne, son parent, fidèle ami et collaborateur.

Ces travaux successifs, — sans compter ceux de botanique dont il ne m'appartient pas de vous entretenir, — constituaient un rude labeur ; mais il y était merveilleusement préparé par toutes ses études antérieures. Il ne se départit jamais de la rigueur des méthodes expérimentales scientifiques : « aucune » objection ne prévaut contre des faits bien constatés », ne cessait-il de dire.

Toutefois, depuis deux ans, ses forces déclinaient, malgré des apparences de santé trompeuses, et il le sentait bien, lorsqu'en 1896 il se retira de la présidence active de la Fédération, malgré toutes les instances, pour aller chercher, sous le climat du Midi, un repos qui lui était bien dû, et malgré lequel il aurait pu rendre encore d'éminents services à la science qui lui était si chère ! C'est à Nice, un an plus tard, que la mort devait le foudroyer, samedi dernier : mort, sans doute, douce et sans souffrance pour lui, mais bien dure pour ceux qui l'aimaient et qui restent !

Ils sont nombreux ceux dont il a fait l'éducation apicole. Prêchant d'exemple à Louyes, à la population rurale qui l'entoure, il lui procure l'aisance par le rucher ; il répond, sans marchander son temps, à tous ceux qui lui écrivent de tous les points de la France qu'il va visiter dans une suite de tournées, ayant pour but la vulgarisation de l'apiculture.

J'ai rappelé à grands traits les qualités du maître français, si connu des notabilités apicoles

depuis 25 ans ; je manquerais à ma tâche si j'oubliais de parler des qualités de l'homme excellent dont nous avons à déplorer la perte !

Affable et généreux, prudent et de bon conseil, et, par-dessus tout, modeste, son bonheur consistait à rendre service à de nombreux amis qui se souviendront toujours de son affectueux accueil.

Les apiculteurs perdent en Georges de Layens leur guide le plus sûr : ils ne l'oublieront pas ; il vivra en leur mémoire et ils l honoreront par leur gratitude et leurs regrets !

J'adresse à la famille, si cruellement frappée, l'expression des sympathiques sentiments de la profonde douleur qu'éprouvent ses nombreux amis !

Adieu, cher de Layens, — adieu, cher ami, — ou plutôt, au revoir.

M. A. Seignette, docteur ès sciences, professeur agrégé de l'Université, rappelle ensuite les travaux du défunt en dehors de l'apiculture. Il le montre s'occupant de botanique descriptive et collaborant avec son cousin M. Gaston Bonnier à la *Nouvelle Flore*, la *Flore du Nord de la France et de la Belgique* et à la *Flore de France ;* mais il est surtout pathétique quand il parle de la charité de M. de Layens, qui donnait aux pauvres une grande partie de son modeste revenu.

M. Fischer.

Nous apprenons également la mort de M. Fischer, le sympathique et dévoué Président de la Société d'apiculture de l'Aisne. L'apiculture perd en lui un véritable ami des abeilles, et la Société de l'Aisne un de ses meilleurs soutiens.

Que Mme Fischer, si connue dans le monde apicole par ses intéressantes conférences, reçoive ici nos respectueuses condoléances et l'assurance qu'à la direction de la *Revue éclectique* nous avons pris une large part à son deuil.

P. MÉTAIS.

Société d'Apiculture du Centre.

Dans la réunion dernière, au cours d'une discussion sur les usages du miel et de ses dérivés, M Pournin, Bibliothécaire de la Société, a gracieusement offert aux Membres présents les échantillons de son Œnomel.

Messieurs, dit-il, j'ai procédé pour l'obtenir suivant la méthode qu'indique dans son livre M. Delaigues, et j'ai, comme vous pouvez vous en rendre compte, obtenu un résultat satisfaisant.

Ce vin de miel, en effet, obtenu sur les grappes d'une première cuvée, était délicieux. M. Pournin a été félicité par ses collègues, qui se sont bien promis de *suivre son bon exemple.*

F. JOHANNET.

Membres nouveaux : M. l'abbé Girault, aumônier de Saint-Denis ; M. François Banquier, à Châteauroux.

Un nouveau journal.

Nous apprenons qu'un nouveau journal apicole vient de paraître dans notre région ; il a pour titre *Le Miel*, et sera publié six fois par an. Son directeur est notre ancien collaborateur, M. Couquaux.

Nous souhaitons à ce nouveau-né longue et heureuse vie !

Le pain d'épice.

Dans le n° de mai 1897 nous avons donné une recette pour faire du pain d'épice.

Nous avertissons nos lecteurs que la *potasse blanche* indiquée dans l'article est le *carbonate de potasse* et non pas la *potasse caustique* qui est

un poison violent. Le carbonate de potasse, en si petite quantité, ne peut être dangereux; il s'évapore du reste à la cuisson.

On pourrait aussi employer le *carbonate d'ammoniaque*, qui produit le même effet, et ne présente absolument aucun danger.

Concours général agricole de Paris

Le prochain Concours général agricole aura lieu à Paris, à la Galerie des Machines, du lundi 7 au mardi 15 mars 1898.

Les produits mellifères sont classés dans la 6e division (produits agricoles divers : miels, cires et hydromels) et les récompenses destinées à encourager les exposants, producteurs ou marchands, sont au nombre de treize, réparties de la manière suivante : 2 médailles d'or, 2 d'argent grand module, 3 d'argent et 6 de bronze.

Chaque lot de miel et de cire se composera d'échantillons pesant au moins, 4 kilogrammes, et les hydromels seront représentés par deux litres ou deux bouteilles.

En outre, les exposants devront faire connaître le nombre de leurs ruches et l'importance de leur production.

L'exécution des prescriptions relatives aux quantités à fournir pour chaque produit, et l'état dans lequel ces mêmes produits devront être présentés sera rigoureusement exigée pour l'obtention des récompenses.

Un prix d'honneur, consistant en une médaille d'or grand module, pourra être attribué par le Jury au producteur du plus beau lot de produits agricoles mentionnés à l'article précédent.

Un exposant ne peut recevoir qu'un prix dans chaque division, mais il peut, toutefois, présenter autant de lots qu'il voudra.

Les exposants ne peuvent concourir, à la fois, comme producteurs et comme marchands avec des produits de même nature.

Les déclarations des exposants, concernant les instruments et produits agricoles, devront parvenir au Ministère de l'agriculture, *le 15 janvier 1898 au plus tard.*

La Direction de la *Revue éclectique d'Apiculture* tient à la disposition de ses abonnés et lecteurs des déclarations pour participer au Concours agricole, et se fera un plaisir de répondre d'urgence à toutes les demandes qui lui en seront faites.

La Rédaction.

UNE ENQUÊTE

Dans le dernier numéro de la *Revue éclectique*, nous faisions appel à la bonne volonté de ses lecteurs, pour nous fournir des renseignements sur l'état de leur rucher en 1897.

Un bon nombre ont bien voulu répondre à notre questionnaire. Et si, après nous avoir lu, d'autres pensent avoir encore leur mot à dire, leur opinion à exprimer, nous avertissons que la consultation reste ouverte, et que les retardataires seront, ici comme dans le récit évangélique, bien reçus, et bien placés. Néanmoins, s'il s'agissait de défendre son opinion, ou d'entrer dans des considérations apicoles ; si, en un mot, on devait s'écarter du Questionnaire, il vaudrait mieux affranchir comme lettre.

Parmi les apiculteurs qui m'ont fait l'honneur d'une correspondance, je n'en ai trouvé qu'un seul pour conserver un rucher couvert : c'est votre serviteur ; tous les autres éparpillent leurs ruches, sans doute dans leur jardin ou leur verger. C'est peut-être à cette circonstance de rucher couvert que je dois cette différence énorme entre ma récolte de miel (les calottes n'ont pas été bâties, et la ruche Dadant-Blatt n'a pas ses 10 cadres de provisions) et celle d'un Monsieur de la Vienne qui est arrivé au chiffre respectable de 45 livres de miel par ruche. Mais, comme j'ai deux colonies

solitaires dans un coin de mon jardin, et qu'elles ne se sont pas mieux comportées que leurs compagnes groupées, je préfère accuser de cet insuccès la température âpre et le temps contraire qu'il a fait toute l'année. On dirait que les éléments se sont entendus pour exaspérer ceux qui touchent au sol d'une manière quelconque. La nature a été bien avare de ses dons en 1897.

Les essaims ont été une chose exceptionnelle ; sur 170 colonies accusées par mes correspondants, je ne trouve que 17 essaims. J'espérais mieux ; j'attendais surtout une communication de l'inventeur d'une méthode nouvelle, et je pensais que, sans entrer dans les détails de son procédé, il nous en donnerait les résultats. Il serait beau, en effet, d'être certain de récolter ses essaims sans s'imposer cette lourde tâche du gardage, et de penser que, pour une minime dépense, on recueille, sans interrompre les travaux agricoles et sans être présent, tous les essaims au moment où ils émigrent. Est-ce bien là ce qu'a voulu exprimer l'auteur de l'article que j'ai en vue? Du moins, c'est ce que j'ai compris en le lisant. Et quand même, par-ci par-là, il y aurait quelque anicroche, quelque essaim rebelle à l'attraction, je suis sûr que les apiculteurs sérieux ne se fâcheraient pas trop, et qu'en considération du temps qui leur est laissé, de leur pleine journée bien employée, ils oublieraient ce mécompte. Allons, monsieur Deshommes, un bon mouvement, et faites-nous savoir vos résultats... avant l'été de 1898 au moins, pour que les fervents puissent en profiter.

Un bon point pour les correspondants de la *Revue* : il n'y a plus d'étouffeurs parmi ses lecteurs-praticiens, et je m'en doutais déjà.

Parmi les 170 colonies que possèdent mes correspondants, je note : 22 ruches-cloches, de celles dont M. Maujean a annoncé la disparition toute prochaine il y a cinq ans, 13 ruches à calotte ; les autres sont des ruches à cadres. Et il y a des apiculteurs qui ont des ruches à double et à triple compartiment, qui suivent soit la méthode Wells, avec greniers communs, soit la méthode perfectionnée, en ne faisant de ces deux ou trois colonies qu'une ruche formidable au moment de la récolte. Il nous est venu de la Marne une lettre pleine de détails, dans laquelle on nous dit : « Le cadre ne fait pas la récolte, mais c'est l'apiculteur qui fait la ruche » ; en d'autres termes : peu importe la grandeur de la boîte où vos abeilles se trouvent, si vous savez, par des procédés ingénieux, compenser l'infériorité où vous placent le climat et la rusticité de votre ruche.

(*A suivre.*) X... *Apiculteur Meusien.*

DOCTRINE APICOLE

Conférence faite à Châteauroux

A LA RÉUNION GÉNÉRALE DES APICULTEURS DU CENTRE

par l'abbé Delaigues, Vice-Président

(*Fin*).

Les Américains, les Allemands ont eu recours les premiers à l'emploi des rayons de cire gaufrée. Ces rayons ne laissent aux abeilles que le soin d'achever leurs cellules mécaniquement tracées d'avance, à leur base, à l'aide de cylindres.

En un mot, avec les perfectionnements modernes, on arrive à décupler le rendement des ruches et à faire de l'apiculture une industrie attrayante et rémunératrice. Messieurs, je n'exagère point. Voici des exemples et des chiffres. Vous faites l'achat d'une ruche au prix de 15 à 20 fr. ; vous la peuplez d'abeilles au même prix, c'est donc une trentaine de francs : ajoutez 15 à 20 fr. de menues dépenses, au maximum une dépense totale de 50 fr. — En une seule année vous pouvez récolter 20 à 25 kilogr. de miel. N'est-ce pas là un placement rémunérateur ?

Et maintenant, Messieurs, si je vous parlais de ces grands producteurs de l'Amérique : des Grim, des Dadant, des Rooth? etc., qui possèdent jusqu'à 1000 ou 1500 ruches. Ils

inondent l'Europe, et la France en particulier, de leurs miels, en faisant ainsi fortune à nos frais !

Les faits sont là, et quand on pense que l'un d'eux a pu arriver au chiffre fabuleux de 75000 kilogr. la même année avec 12 à 1500 colonies, pourquoi nous, Français, sur un sol qui vaut le leur, resterions-nous leurs tributaires inactifs? A l'œuvre, Messieurs. Nos miels de France et en particulier ceux de notre Berry peuvent rivaliser avec les leurs et même les surpasser.

L'étranger nous envoie des miels dont l'arome et le parfum ne valent point celui de nos sainfoins et de nos acacias, etc. etc.

Voilà pour la qualité. La quantité, Messieurs, nous l'obtiendrons facilement à force de travail et d'intelligence. Point n'est besoin de traverser les mers pour réussir quand nous avons chez nous des conditions meilleures. La température de notre région généralement est bonne. Elle est douce et tempérée ; les plantes mellifères sont nombreuses : les sainfoins, les luzernes, les trèfles blancs, les melilots, les sarrazins, etc. etc. Les arbres fruitiers y abondent : les pommiers, les poiriers, les cerisiers, etc. etc., les acacias et les tilleuls, etc. Il n'est pas jusqu'à des myriades de petites labiées des chaumes où nos infatigables butineuses ramassent ainsi que sur la bruyère de nos bois, jusqu'en arrière-saison. En un mot, du printemps à l'automne, la flore se perpétue sans interruption, chez nous. Pour vous grouper et vous entr'aider, une société s'est fondée; elle est jeune encore, mais pleine d'avenir. Une revue mensuelle vous indique les meilleures méthodes et les procédés nouveaux ; vous avez donc les éléments nécessaires pour ce succès. A votre tour, Messieurs, de faire preuve de bonne volonté. Ne laissez point perdre inutilement un trésor que la Providence a placé dans le calice embaumé des fleurs de nos champs. Que la terre du Berry donne à la France notre patrie non seulement des agriculteurs qui lui font honneur dans les nombreux concours, mais aussi des apiculteurs.

A. Delaigues,
Vice-Président de la Société du centre.

HIVERNAGE DES RUCHES

Novembre et décembre jettent sur nos campagnes leur triste linceul et nous annoncent la venue de l'hiver inhospitalier, dont le long cortège de frimas tient nos abeilles captives.

Ces deux mois marquent aussi la fin des travaux apicoles, et nous invitent à laisser nos butineuses goûter en paix le repos bien mérité de l'hivernage.

La revue générale des ruches, que l'apiculteur vigilant a dû effectuer dans le délai normal, c'est-à dire dans la deuxième moitié de septembre, a été complétée par la revision des provisions d'hiver qui ont été augmentées si cela a été jugé nécessaire.

Ayant procédé sans aucun retard aux opérations d'hivernage, l'apiculteur a ainsi évité la perte de ses colonies que le mauvais temps ou le froid subit auraient pu surprendre, et a permis à ses abeilles de répartir utilement, autour de l'endroit qu'elles ont choisi pour leur nid, les provisions d'hiver.

Certaines précautions sont plus particulièrement recommandées pour l'hivernage des « Ruches à cadres mobiles » dont l'emploi s'est généralisé dans la France entière.

Pour conserver à l'intérieur une température normale (35°), toutes les parties non occupées par la colonie devront être comblées et les parois de la ruche isolées par un calfeutrage qui peut être obtenu avec de la sciure ou de la fibre de bois (1).

Le dessus des cadres doit être recouvert avec de vieux tapis, ou des paillassons,

(1) Précautions inutiles dans les plaines du Midi et du Centre, mais indispensables dans les régions froides. (Réd.)

des chiffons, etc., ou mieux encore avec un châssis matelassé (voir catalogues d'industriels apicoles); mais il faut avoir soin de n'employer que des matières ou étoffes susceptibles de laisser une aération suffisante et le dégagement des vapeurs.

Il faut surveiller le calfeutrage qui doit toujours être en bon état, pour éviter que l'humidité ne pénètre et cause des ravages.

Il est très important, pour la ponte du printemps :

1° De laisser dans la ruche un rayon contenant du pollen pour la nourriture des larves;

2° De laisser dans la ruche une grande quantité de miel, surtout pour les fortes colonies.

Le nourrissement a lieu de plusieurs manières et se fait au moyen d'appareils « nourrisseurs » dont les formes varient à l'infini, comme aussi la capacité.

La description en serait trop longue et n'apprendrait rien aux apiculteurs, qui sont suffisamment éclairés à ce sujet par la publication des catalogues édités par les industriels qui se sont fait une spécialité de la fabrication du matériel apicole.

Ce qu'il est surtout intéressant de connaître, c'est la composition des différents sirops employés pour le nourrissement hivernal.

1° *Nourriture tiède à donner aux abeilles* (1).

Prendre 10 kilos de sucre blanc de 1re qualité et faire dissoudre dans 5 litres d'eau bouillante. Ajouter 2 à 3 kilog de miel et remuer jusqu'à ce que tout soit fondu et complètement mêlé. Donner cette nourriture aux abeilles lorsqu'elle sera encore tiède.

2° *Sirop méthode Weber* (1)

Mettre sur le feu 2 litres d'eau pour 5 kilog. de sucre à convertir en sirop. Quand le sucre est fondu, laisser faire un ou deux bouillons, puis retirer du feu et ajouter une cuillerée à café de vinaigre et autant d'une solution d'acide salicylique dans 200 grammes d'alcool à 60° pour 3 kilos de sucre employés.

3° *Solution pour sirop d'hiver et de printemps* (1).

Mélanger aux sirops d'hiver et de printemps : acide salicylique, 30 grammes, borax, 30 grammes, et eau, deux litres.

(Extrait de *l'Ami de l'apiculteur*, guide publié par moi en 1892 et d'après la méthode Weber.)

N.B. — L'acide salicylique est un préservatif contre les maladies de l'abeille.

4° *Nourrissement avec le sucre en plaque ou en pâte.*

Ce nourrissement se pratique surtout lorsqu'on a trop tardé à employer le sirop.

On met le sucre à plat sur les porte-rayons, et on le recouvre hermétiquement pour que la condensation des vapeurs émises par la colonie amollisse le sucre.

On peut aussi mouler ce dernier dans les boîtes plates qu'on place sur les cadres.

Il existe d'autres recettes de nourrissement dont les principales sont indiquées dans les ouvrages des principaux auteurs apicoles tels que : Dadant, Cowan, Bertrand, Sayens, Weber, etc., que l'on pourra consulter à ce sujet ; mais celles que j'indique ont surtout le mérite d'avoir été expérimentées par des apiculteurs compétents et d'avoir donné d'excellents résultats.

C'est à ce seul titre que je les indique dans cette Revue, comme étant susceptibles de rendre service aux apiculteurs indécis sur le choix d'un nourrissement d'hiver.

Enfin, pour terminer, il faudra prendre toutes les précautions nécessaires pour éloigner des ruches les ennemis des abeilles et en particulier les rongeurs, qui à l'approche de la mauvaise saison se cherchent un gîte et des provisions.

D'ailleurs, depuis la première quinzaine d'octobre, l'entrée des ruches a dû être rétrécie pour prévenir l'envahissement de la ruche par les souris des bois et des champs, les mulots et les musaraignes, qui seraient tentés d'y élire leur domicile.

(1) On ne peut employer le nourrissement liquide en hiver qu'autant que les colonies ont été placées dans un local obscur dont la température est au-dessus de 8 degrés. (Réd.)

Dans les contrées où le climat est plus rigoureux, on incline devant le trou de vol des ruches à cadres mobiles, une planchette ou une tuile qui arrête la pluie et la neige tout en laissant pénétrer l'air à l'intérieur.

Cette précaution est surtout indispensable dans les contrées où la neige fait son apparition prématurément ; car souvent il arrive que les vents la font s'accumuler devant l'entrée et que cette dernière ainsi obstruée ne peut laisser un libre accès pour le renouvellement de l'air.

Avoir soin aussi d'abriter les ruches contre les vents froids et glacials du nord et du nord-est au moyen de clôture brise-vent.

René Madeline,
publiciste agricole, Correspondant de la *Revue éclectique d'apiculture.*

LES ABEILLES PROPHÈTES DU TEMPS

Berchoire, savant bénédictin poitevin du XIVe siècle, cite dans son « Répertoire moral » un passage de Pline où il est dit que les abeilles prévoient la pluie et le vent, car, si le temps doit être beau et serein, elles sortent pour butiner ; au contraire, si le temps doit être mauvais, elles restent dans leur ruche.

D'après M. de Ridder, les abeilles connaissent d'avance si un hiver sera doux ou rigoureux. Voici les assertions de ce savant, dans *Ciel et Terre*, que nous lisons dans le *Courrier de la Vienne*, numéro du 29 septembre 1897 :

« On a prétendu que les oiseaux quittaient nos latitudes de bonne heure, quand l'hiver menaçait d'être froid. C'est là une affirmation sujette à caution. Les oiseaux s'en vont, quand la région où ils se trouvent est envahie de bonne heure par les mauvais temps ; ils font en somme tout comme les touristes qui quittent la montagne ou les champs aux premiers froids.

« Les abeilles, au contraire, paraissent réellement deviner le caractère de l'hiver. Comment? C'est à savoir. Mais il semble que, règle générale, lorsque l'hiver doit être rigoureux, les abeilles ferment hermétiquement les entrées de la ruche avec de la cire, ne laissant qu'un trou imperceptible. Autrement elles maintiennent les entrées largement ouvertes avant les hivers doux. Une abeille ne peut sortir d'une ruche quand la température avoisine zéro, sans être étourdie et menacée de mort. C'est pourquoi il suffirait, pour juger du caractère d'un hiver dès le mois d'octobre, d'observer si les abeilles clôturent hermétiquement leurs demeures. L'abeille deviendrait donc vraiment prophète du temps.

« C'est bien facile à contrôler. »

L. P. P.

Ces lignes étaient imprimées quand nous avons reçu de M. Paul Noël l'article suivant, qui contredit une partie des assertions de M. de Ridder. (Réd.)

Les Abeilles et la prévision du temps

Tous les ans, à pareille époque, les journaux publient des prévisions sur l'hiver en se basant sur les mœurs des abeilles ; et tous les ans, les mêmes erreurs se répètent. On prétend que les abeilles rétrécissent l'entrée du trou de vol de la ruche, plus ou moins, suivant que l'hiver doit être plus ou moins rigoureux.

C'est là une grave erreur, et je suis heureux de la rectifier.

Les abeilles savent très longtemps à l'avance, c'est-à-dire vers le mois d'avril ou mai, si elles auront froid l'hiver ; et c'est en commençant leurs alvéoles qu'elles prennent soin de se préserver des rigueurs de l'hiver, si rigueur il doit y avoir.

En effet, les abeilles peuvent à volonté construire des rayons chauds ou froids ; et, suivant la position donnée à ces rayons, les éleveurs d'abeilles les appellent cloisons chaudes ou cloisons froides.

Voici comment, en effet, les abeilles procèdent lorsque les ruches sont placées dans un courant d'air froid au gré de la pluie ou des neiges à venir : elles construisent leurs gâteaux de cire les uns derrière les autres devant le trou de vol, si bien qu'aucun courant d'air ne peut avoir lieu.

Si, au contraire, les abeilles sont dans un bon endroit et si l'hiver ne paraît pas devoir être trop rigoureux, elles bâtissent leurs gâteaux d'une façon tout opposée permettant la libre circulation de l'air.

Les deux figures ci-dessous donnent du reste une idée très exacte des cloisons chaudes et des cloisons froides.



Ruche à Cloisons Chaudes.

Trou de Vol.

Ruche à Cloisons Froides.

— Les abeilles rétrécissent quelquefois leur trou de vol au mois de septembre pour éviter qu'un gros papillon très avide de miel n'entre dans la ruche.

Ce papillon, c'est le sphinx à tête de mort dont la chenille vit sur la feuille de pomme de terre, et qui est d'autant plus commun en Normandie qu'on y cultive plus la pomme de terre.

Or, depuis que des droits ont été votés sur l'entrée en France des maïs étrangers, les distillateurs des bords de la Seine, ne pouvant plus employer ce produit pour la fabrication de l'alcool, se sont rejetés sur l'emploi de la fécule de pommes de terre. De là, la cause des grandes cultures de pommes de terre dans notre département. D'où la cause de la multiplicité du sphinx à tête de mort.

Et cette multiplication du sphinx est la seule cause, à mon avis, qui ait forcé les abeilles à rétrécir cette année l'entrée de leur ruche.

— Les abeilles françaises savent très bien prévoir la pluie une demi-heure à l'avance.

Et, lorsqu'il doit pleuvoir, on voit aussitôt toutes les ouvrières rentrer à la ruche en toute hâte.

J'ai pu, il y a deux ou trois ans, élever des abeilles italiennes, beaucoup plus actives que les nôtres.

Malheureusement, ces abeilles, venant directement d'Italie, ne savaient pas, comme les nôtres, prévoir le mauvais temps à l'avance et ne commençaient à rentrer dans la

ruche que lorsque la pluie tombait déjà, ce qui produisait de grandes pertes dans la population, qui devenait toujours trop restreinte pour passer l'hiver dans de bonnes conditions.

C'est cette seule particularité des abeilles qui m'ait obligé à n'en plus faire l'élevage dans notre centre où il pleut trop souvent.

— Pour me résumer je dirai donc :

1° Que les abeilles construisent leurs rayons au printemps dans une direction ou dans une autre, suivant qu'elles ont ou prévoient qu'elles auront à subir les intempéries de l'hiver;

2° Que les sphinx à tête de mort et les souris sont les seules causes qui leur font rétrécir l'entrée de la ruche ;

3° Qu'elles savent très bien prévoir une demi-heure à l'avance s'il va pleuvoir.

Le Directeur du Laboratoire régional d'Entomologie agricole de la Seine-Inférieure,

PAUL NOEL.

DIRECTOIRE

LE MOIS DE L'APICULTEUR

DÉCEMBRE

Décembre ! froid de loup, du vent et de la neige!
Quelques rares passants drapés en dominos.....
Et dans l'air glacial un vol prompt de moineaux,
Poursuivant— bec ouvert — leur incessant manège !...

La ruche se recueille, et du seuil aux créneaux
Aucun être vivant qui dise : « Sortirai-je ? »
Sous l'hospitalité du toit qui les protège,
Les abeilles en grappe achèvent leur repos..

Espère, Apiculteur, dans l'avenir ! espère !
La sagesse de Dieu loin du tumulte opère,
Et l'abeille qui dort son hivernal sommeil

Surgira, plus vivace, aux jours de l'abondance,
Quand,— riche de ses dons, — la sainte Providence
De la terre en repos sonnera le réveil !

PHILOMEL en Berry.

Repos. — Le mois de décembre est le mois du repos, au moins dans nos contrées ; repos pour les abeilles, mais non pour l'apiculteur. Il est donc de toute nécessité qu'elles ne soient dérangées ni par les ébranlements du sol, ni par les rongeurs, ni par les oiseaux de basse-cour, etc. Le moindre choc occasionne le désagrégement du groupe des abeilles et les dispose à l'agitation, ce qui provoque également une plus grande consommation de nourriture et de vivres, qui ne peut être que nuisible à leur santé. Aussi tous les apiculteurs sont-ils unanimes pour défendre de toucher aux colonies pendant les froids. L'apiculteur, sûr de lui-même, a laissé a ses abeilles des provisions suffisantes jusqu'au mois

d'avril, et ce n'est que dans un rucher mal tenu qu'elles peuvent faire défaut avant cette époque.

Chaleur. — Toute visite intempestive produit aussi une déperdition de la chaleur, élément nécessaire et indispensable à la vie des ruches. Il est donc bon de les couvrir avec de vieux sacs, des habits hors d'usage, de vieilles couvertures, etc., pour conserver la chaleur dans les ruches, surtout celles à plafond mobile.

Visite. — Quoique le repos au rucher soit de tout premier ordre, il faut cependant de temps à autre y faire une visite pour s'assurer que rien n'est venu troubler le repos des recluses et enlever, si cela devient nécessaire, les cadavres d'abeilles qui obstrueraient l'entrée des ruches. Cette opération doit se faire le plus doucement possible et sans que les abeilles s'en aperçoivent pour ainsi dire. La neige aussi, chassée par un vent impétueux, peut obstruer le guichet, et il est bon de l'enlever pour rétablir la libre entrée de l'air pur.

Conservation des cadres. — C'est là aussi souvent un des cauchemars de l'apiculteur. En automne il a ôté soigneusement de beaux et bons cadres, et au printemps, il les retrouve souvent pleins de teignes. Voici d'excellents moyens de les conserver : on les enferme dans une armoire, ou dans une caisse fermant hermétiquement et dans laquelle on brûle de temps à autre du soufre. J'ai lu dans une revue allemande qu'on peut les conserver très bien en les enveloppant, au sortir de la ruche, de papier de journaux. Chaque cadre est enveloppé séparément.

Revue du matériel. — S'il n'a rien à faire au rucher pendant l'hiver, l'apiculteur a chez lui et à l'atelier bien des choses et des objets à visiter et à nettoyer, à réparer et à faire à neuf. Il doit se préparer à la future campagne en préparant ses cadres, ses ruchers, en fabriquant de nouvelles habitations, etc. Les soirées, il les peut employer à relire sa revue d'apiculture, à noter ses succès et ses déboires, chercher la faute qu'il a pu commettre, en un mot faire son examen de conscience de l'année écoulée et prendre la ferme résolution d'éviter les fautes commises.

Guermange, Novembre 1897.

GILLET.

BIOGRAPHIE

FRÉDÉRIC GOROLD

Parmi les hommes qui ont rendu le plus de services à l'apiculture allemande, il faut citer Frédéric Görold, mort en 1886 à Berlin. Né le 5 mai 1804 à Quedlinbourg en Saxe, il fréquenta le gymnase de cette ville où son père était professeur.

Pieux par nature, il fit sa théologie à l'université de Halle et devint, après ses études, pasteur de Bernau, qu'il eut à desservir avec les paroisses protestantes des environs. Ce n'était point toutefois un de ces fanatiques adorateurs de Luther, le moine défroqué ; non, pacifique de caractère, il s'occupa chez lui et dans son jardin et laissa de côté les luttes religieuses si aimées parfois de ses collègues.

Il cultiva les abeilles et en peu de temps fut passé maître apiculteur ; il écrivit : *le*

Miel des abeilles, ouvrage nouveau, qui lui valut bien des éloges de la part même de ceux qui, sur la religion, ne pensaient pas comme lui.

De Bernau, il passa en 1856 à Seefeld près de Werneuchen, où il composa un *Dictionnaire apicole* et fonda une société d'apiculteurs qui l'élut son président.

En 1883, il prit sa retraite comme pasteur, mais ne fit point son testament comme apiculteur ; il resta fidèle à ses chères abeilles jusqu'à sa mort arrivée, après une courte maladie, le 18 avril 1886.

Bon praticien et bon théoricien, il était par le fait un bon conseiller pour les débutants; c'est le témoignage que rendent de lui tous ceux qui ont lu ses ouvrages et ont suivi ses principes.

L'empereur allemand sut reconnaître les services rendus par cet homme en lui conférant l'*ordre de la Couronne*.

Dr Weyland

REVUE ÉTRANGÈRE

Italie. — *L'Apicoltore*, dans son no de novembre, insère plusieurs lettres de ses correspondants qui vantent tous l'année 1897 comme une année exceptionnelle pour leur récolte de miel. Dans la vallée du Soleil, près Cusiano, la vente a été assez rémunératrice, le miel s'est vendu 115 francs les 100 kil. A Brisighella la récolte, sans être aussi abondante, a été très satisfaisante.

Amérique. — Les Américains s'étaient pris d'enthousiasme pour l'*Apis dorsota* aux reflets bleus, et déjà ils avaient espéré que le croisement de cette abeille avec les autres races donnerait les meilleurs résultats. Or voici que, d'après les observations transmises aux « Gleanings » par M. Bucker, l'*Apis dorsota* ne serait qu'une abeille excessivement instable et vagabonde, qu'il est impossible de domestiquer. A l'époque des fortes chaleurs, elle émigre vers le sud, et elle revient au centre à la saison des pluies pour repartir bientôt vers le nord, où elle se fixe dans les montagnes. De plus, elle est beaucoup moins active que les autres abeilles et ne recueille que peu de miel.

Le Dr Habiland nous dit qu'à Bornéo, outre l'*Apis dorsota*, on trouve aussi l'*Apis florea*, grosse environ d'un centimètre. Cette abeille construit un unique rayon sur une branche d'arbre à une hauteur de 6 à 15 pieds du sol. La reine ne se distingue des ouvrières que par la grosseur extraordinaire de son thorax. Les bourdons diffèrent entièrement des autres races.

Enfin le même docteur nous apprend que dans l'île de Célèbes on rencontre une abeille qui ressemble à peu près à la *dorsota*, mais qui est moins connue : c'est l'*Apis zonata*.

Russie. — M. Knllanda, conseiller d'Etat en Russie et directeur de l'Ecole impériale de l'Apiculture à Penza, interviewé au congrès de Wiesbaden par un rédacteur du *Rheinland Bienenzeitung*, donne les renseignements suivants sur la situation apicole de sa nation.

En Russie, l'apiculture semble vouloir reprendre un nouvel essor. Elle n'est assurément pas aussi florissante qu'elle pourrait l'être dans un pays qui offre aux abeilles d'aussi riches pâturages. Les ruches fixes y auront longtemps encore la préférence, car le miel étant très bon marché, tandis que la cire se vend très cher, les apiculteurs rechercheront surtout la production de la cire.

Dans le centre et dans l'ouest de l'empire, il n'y a qu'un modèle de ruche. C'est le tronc de saule creux, tel que l'ont transmis les ancêtres. On le regarde comme une chose sacrée, et on y tient en dépit de toute innovation.

Au nord et au sud, on rencontre des ruches mobiles de divers systèmes, mais dont les cadres sont ordinairement plus larges que haut.

Au Caucase on pratique encore le transport des ruches. Dans cette région, regardée comme le

paradis de l'apiculture, les ruches mobiles se propageraient davantage, si, aux époques de disette, on pouvait facilement les voiturer sur de belles routes ; mais on est obligé d'attacher les ruches sur le dos des chevaux.

Dans les efforts qu'elle fait pour le développement de l'apiculture, l'Union apicole russe est grandement secondée par le culte national. Les cierges brûlés dans les églises doivent être de cire pure et, à certaines époques de fêtes, les vrais fidèles doivent dans leur ménage employer le miel au lieu du sucre ordinaire.

Allemagne. — Crapauds et grenouilles. Dans le *Frank Bienenzeitung*. M. Gerber se fait l'ardent avocat des crapauds et des grenouilles, et travaille à réhabiliter ces amphibies méconnus et calomniés, qu'il appelle des animaux « martyrs ». « C'est bien injustement, dit-il, qu'ils sont « maltraités des humains. Faut-il rappeler que, dans certains pays, on coupe les cuisses aux « grenouilles, jetant ensuite au loin leur corps affreusement mutilé ? Il y a 14 ans, j'ai vu sur la « place publique, à Strasbourg, de grandes tables chargées de cuisses de grenouilles à vendre, « et les amateurs étaient nombreux. La destinée des crapauds est plus lamentable encore ; car, « tandis que les jardiniers anglais recherchent ces animaux si utiles à l'horticulture par la « destruction qu'ils font des limaces, vers et autres vermines, chez nous le crapaud est « universellement un objet d'horreur. Plusieurs le regardent comme une bête venimeuse, et « quand le cultivateur le rencontre, il le coupe impitoyablement avec sa bèche ou l'écrase à « coups de pierres. »

Mais c'est surtout aux apiculteurs que M. Gerber reproche durement de ne pouvoir souffrir ces êtres innocents qu'ils accusent de manger leurs abeilles, et il cite avec indignation ce passage d'un livre d'apiculture datant de 1825 (il aurait pu en citer de plus récents) :

« Les abeilles, dit l'auteur, ont pour ennemis les crapauds et les grenouilles, qui, cachés « dans l'herbe voisine des ruches, les frappent lorsqu'elles volent bas ou se laissent tomber « à terre. » Et M. Gerber poursuit sa diatribe : « Les griefs imputés aux crapauds devraient « être enfin reconnus partout comme faux. Les hommes devraient enfin rougir de honte (*sic*) « de persécuter injustement ces inoffensives créatures. Parce qu'un apiculteur verra près « de son rucher une grenouille cachée dans l'herbe que sa négligence a laissé croître ; parce « que la chétive pécore aura l'air peut-être de happer quelque chose, aussitôt la voilà con- « damnée par le fameux observateur. Or, les grenouilles ne dévorent pas plus les abeilles que « les taupes ne rongent les racines des plantes. Si elles mangeaient des abeilles, on devrait en « retrouver dans leur estomac. »

A l'appui de sa thèse, M. Gerber apporte comme arguments sans réplique les observations faites en mars 1896 par un apiculteur italien, M. Pascal Munzi, qui déclare absolument fausses les accusations portées contre la gent marécageuse. Celui-ci ayant près de son apier, composé de plus de cinq cents ruches, une fosse servant d'abreuvoir et peuplée de grenouilles et de crapauds, apercevait continuellement sur l'eau des abeilles mortes. Il se dit que si les animaux aquatiques avaient été friands d'abeilles, ils auraient pu facilement les saisir lorsqu'elles se débattaient sur l'eau. Et dès lors il conclut que ces habitants des marais étaient injustement considérés comme des ravisseurs d'abeilles. Toutefois, pour se convaincre à fond, il ouvrit le corps d'un certain nombre de batraciens, et dans aucun d'eux il ne trouva trace d'abeilles.

On a donc tort d'accuser de rapacité ces innocentes créatures. « Maintenant je voudrais, dit « M. Munzi, que tous mes collègues fussent convaincus de ces faits. »

Il a, toutefois, le soin d'ajouter qu'il n'a jamais observé comment les crapauds et les grenouilles se comportent hors de l'eau.

Que conclure de tout cela ? Lorsque maint apiculteur affirme avoir vu, de ses propres yeux vu, crapauds et grenouilles ingurgiter des abeilles ; lorsque tous les manuels d'apiculture mentionnent crapauds et grenouilles comme des ennemis qu'il faut repousser loin des ruchers, quelle créance devons-nous ajouter aux affirmations catégoriques de M. Gerber et aux observations personnelles de M. Munzi, qui sont toutes négatives ?

Il est vrai que ce dernier pourra toujours répondre aux dénégations de ses collègues que grenouilles et crapauds sont amphibies, et qu'il n'a étudié « à fond » que leurs mœurs aquatiques. Peut-être, hors de l'élément humide, ces animaux ont-ils des appétits différents ?

Il est vrai que ses observations ne portent que sur des crapauds italiens, qui n'étant « ni

français, ni cléricaux », ne sont peut-être pas de très « fins gourmands ». (Voyez l'*Apicoltore* du 1er octobre).

Quant à M. Gerber, si les grenouilles un jour demandent un roi, nous faisons des vœux pour qu'il leur soit envoyé. Il serait assurément pour elles un monarque doux et débonnaire.

L. P. P.

Angleterre. — Le *Bristish Bee Journal* raconte que récemment en Angleterre un essaim s'est fixé sur un sapin, bâtissant sous une branche plusieurs gâteaux suffisants pour remplir un panier de dimension ordinaire. Comment faire pour le mettre dans une ruche à cadres ?

Réponse. — 1° Mettre une ruche à cadres tout près, au-dessous de la branche ;

2° A l'aide d'un peu de fumée forcer les abeilles à quitter l'un des rayons extrêmes, puis un autre, etc., jusqu'au dernier ;

3° Fixer dans des cadres les rayons ainsi débarrassés des abeilles et les mettre dans la ruche ;

4° Prendre avec beaucoup de précaution le dernier rayon garni d'abeilles et le placer sur la planchette de vol de la ruche à cadres où sont déjà fixés les autres rayons. Les abeilles ne tarderont pas à quitter le dernier rayon pour entrer dans la ruche à cadres. Il ne reste plus qu'à fixer ce dernier rayon dans un cadre et à le mettre dans la ruche, et le tour est fait. Voilà la réponse du *Bristish Bee Journal.*

Que diront nos maîtres ?

M. P.

VARIÉTÉS

La Pourvoyeuse du Sanctuaire

D'un libre essor, chères abeilles,
Allez, venez, sous le ciel bleu,
Car le printemps, saison de Dieu,
Vous ouvre ses fraîches corbeilles !

Allez du lilas au jasmin,
De l'aubépine à la violette !
Du parfum de votre cueillette
Embaumez tout votre chemin !

Le doux miel que votre art compose
De suc choisi de mille fleurs,
Résume toutes les senteurs
De la nature fraîche éclose....

A l'œuvre, bourdonnants essaims !
Distillez-nous la cire vierge
Dont un jour on fera le cierge
Illuminant le Saint des Saints !

Oui, faites gaîment votre office
Au fond des alvéoles d'or ;
Avec le miel, donnez encor
La lumière du sacrifice !

Une flamme dans le saint lieu
Brille et tremble au vent qui l'attise...
Regardez... un prêtre baptise
Et donne une jeune âme à Dieu.

La vierge, sous les plis du voile,
Dit : « Seigneur, je suis tout à vous ! »
Tandis qu'un cierge aux reflets doux
Brille en sa main comme une étoile.

En ce jour de tous le plus beau
Où Jésus visita nos âmes,
Pieusement nous reposâmes
Nos yeux sur notre saint flambeau.

Aux unions que ratifie
Le Dieu qui sourit aux berceaux,
Le cierge sous les saints arceaux
Elève sa flamme qui prie.....

Là-bas, au fond du Morbihan,
Voyez-vous cette pauvre femme
Brûlant un cierge à Notre-Dame
Qui calma le sombre océan ?

Comme le marteau sur l'enclume,
La grêle va frapper les blés...
Hommes, femmes sont assemblés,
Et le cierge bénit s'allume !

Lorsque le *Te Deum* joyeux
Rend grâce au Ciel d'une victoire,
Ou qu'un service expiatoire
Veut fléchir le courroux des cieux,

La cire que vous avez faite,
Abeilles, ô vivant trésor,
Devient cierge et rayonne encor
Dans la tristesse ou dans la fête !

Et quand la mort couche au cercueil
Ceux qu'entourait notre tendresse,
Le cierge tristement se dresse
Et pleure des larmes de deuil...

A l'œuvre donc, chères abeilles !
Allez, venez sous le ciel bleu,
Et, pour le temple du bon Dieu,
Soyez prodigues de merveilles !

PHILOMEL en Berry.

L'APICULTURE CHEZ LES TCHÉRÉMISSES

(RUSSIE BORÉALE)

Parcourant récemment un ouvrage de Charles Rabot ayant pour titre *A travers la Russie boréale*, j'ai pensé qu'il serait agréable aux abonnés et lecteurs de la *Revue éclectique d'Apiculture* de lire les quelques lignes qui suivent et qui ne manquent pas d'intérêt depuis que nos relations avec cette grande puissance sont devenues plus intimes par le fait de l'alliance aujourd'hui proclamée à la face de l'Europe entière.

« Les Tchérémisses sont un peuple d'agriculteurs. Ils sont en outre grands éleveurs d'abeilles. La cire est employée à la fabrication des bougies nécessaires pour leurs cérémonies religieuses, et une partie du miel à celle d'une boisson fermentée appelée *piourré*.

Une superstition bizarre défend aux Finnois de vendre des essaims. Les Tchérémisses croient que les dieux ont à leur disposition les forces qui rendent les hommes heureux ou malheureux, et pour se les rendre favorables les fidèles doivent leur faire des prières et des sacrifices.

Dans leurs prières ils invoquent un de leurs dieux pour demander une bonne récolte, et abondance en pain, abeilles, miel, gibier et poissons. Puis le dieu est supplié d'accorder assez de nourriture une fois les contributions payées pour manger avec tous les parents et soixante dix familles amies...

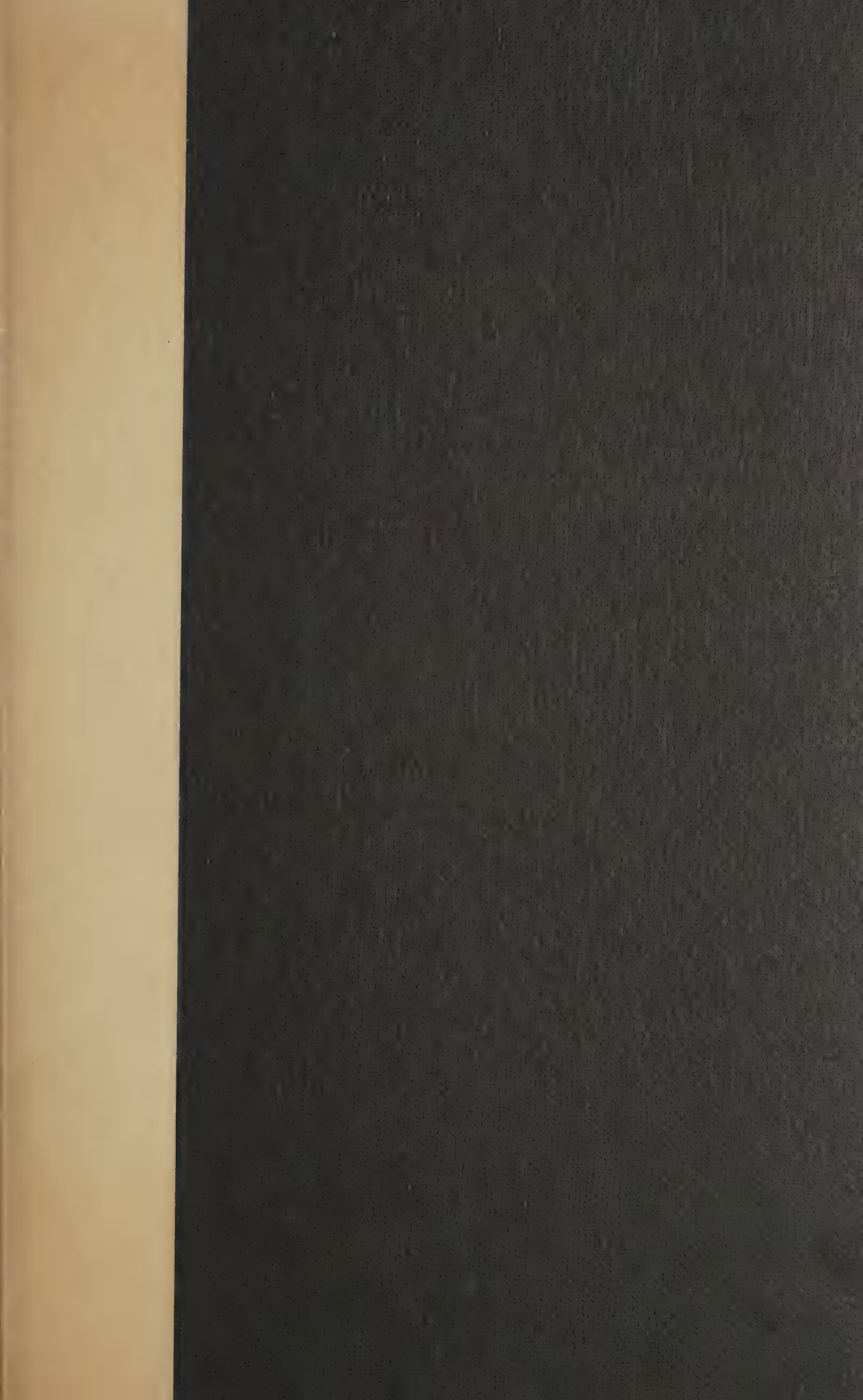
Une partie de la fin de la prière est particulièrement poétique : « Dieu grand et bon ! nous implorons de toi l'abondance en abeilles. Rends fortes les ailes des abeilles. Quand elles vont volant par la rosée du matin, fais qu'elles rencontrent des fruits excellents. Lorsque dans la cour de la maison, nous établirons des ruches, multiplie les abeilles, et accorde-leur abondance de miel. Alors que marchant dans la forêt, nous suivrons les marques laissées par nos grands-pères et nos arrière-grands-pères (pour découvrir les ruches sauvages), nous grimperons en sautant à la façon du pivert, nous nous laisserons dévaler après avoir recueilli des rayons de miel aussi gros que des miches de pain ; donne aux abeilles abondance. »

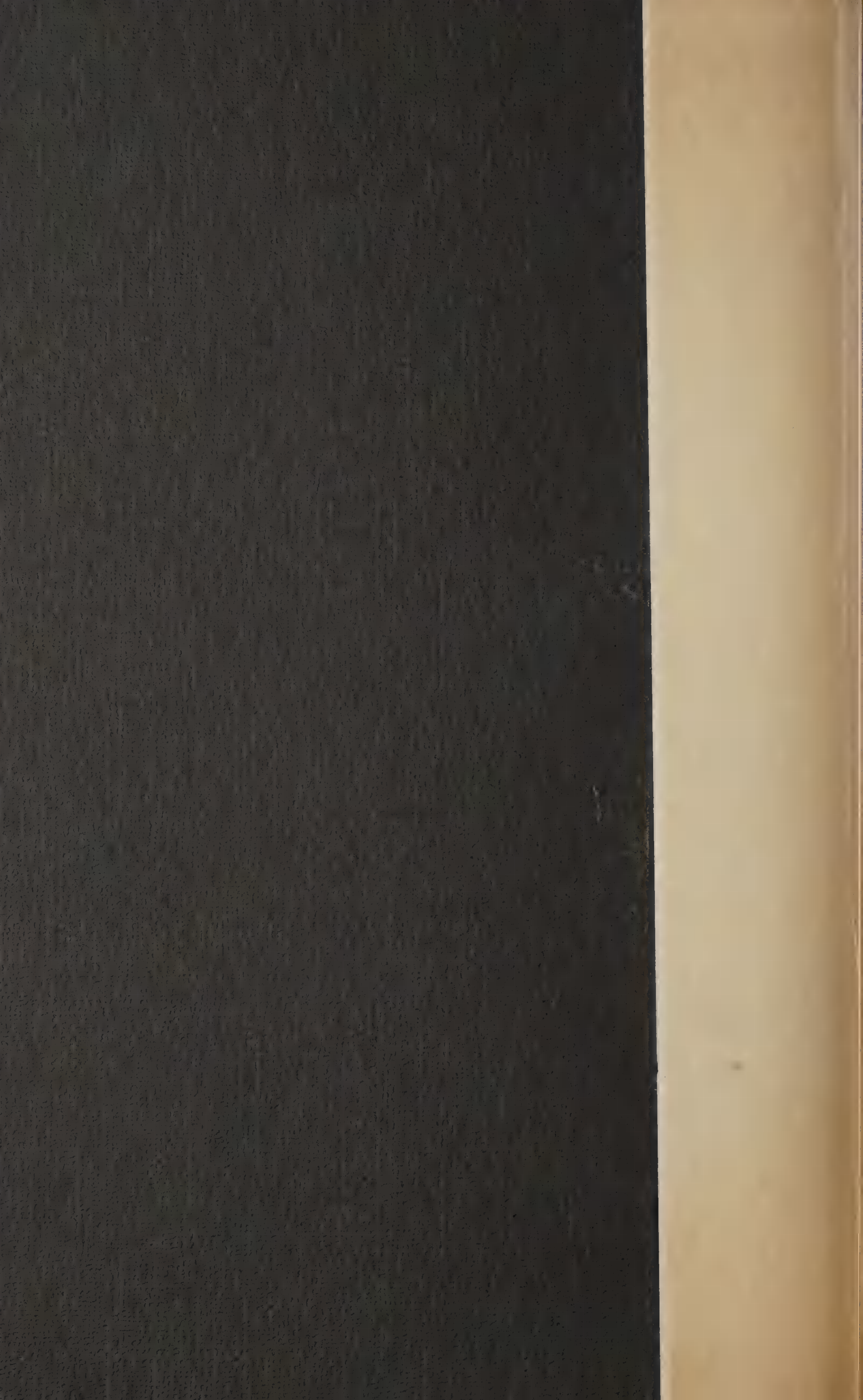
En 1878, au congrès archéologique de Kazan, raconte M. Rambaud, fut présentée une idole : « une simple planchette de bois, grossièrement taillée à la hache, sans aucune trace de dessin. » C'était la représentation du dieu Mélym-Khonsia, adoré aux environs de Tchéboksari : Mélym Khonsia habitait jadis chez les Tchérémisses sur la montagne qui produit du miel.

VALLÈS. ✲

Le Gérant : H. VÉNIEN.

Poitiers. — Soc. Franç. d'Impr. et de Libr. (Oudin et Cie).





N° 2 CINQUIÈME ANNÉE Février 1898

REVUE ÉCLECTIQUE D'APICULTURE

FONDÉE PAR

MM. MÉTAIS, VOIRNOT, DELAIGUES

MENSUELLE

Directeur : abbé MÉTAIS

Pour tout ce qui concerne la Rédaction, prière de s'adresser à M. l'Abbé BROUSSARD, à Smarves, par La Villedieu-du-Clain, Vienne

Pour les abonnements, les annonces et réclames, priere de s'adresser aux bureaux 4, rue de l'Éperon, Poitiers (Vienne), 15, rue de Cluny, Paris

CHRONIQUE

Juste rectification

A la page 6 du n° de janvier 1898 de la *Revue éclectique d apiculture*, il est dit que 1000 exemplaires de l'opuscule *l'Apiculture et l'Hydromel* ont été mis à la disposition du Ministère de l'Instruction publique. L'acte généreux de M. Leriche comprend 10.000 exemplaires, ainsi que le constate le rapport de M. Guignard, directeur honoraire d'asiles d'aliénés, en 1885, à la *Société française de Tempérance.*

Concours régionaux de 1898

Par arrêté en date du 13 janvier 1898, le Président du Conseil, Ministre de l'agriculture, a décidé que les concours régionaux agricoles se tiendront, en 1898, dans les villes et aux époques suivantes :

Limoges, du 28 mai au 5 juin ;
Mézières-Charleville, du 4 au 12 juin ;
Alençon, du 25 juin au 3 juillet ;
Tarbes, du 27 août au 4 septembre.

Les programmes de ces concours paraîtront très prochainement. Nous espérons que *l'apiculture* n'y sera point oubliée.

La Rédaction.

Société d'apiculture du Centre

Nous donnerons prochainement le programme détaillé du Concours de la Châtre (section d'apiculture).

Nous engageons vivement les apiculteurs qui désirent y prendre part à faire dès maintenant leur demande d'admission à M. le Président de la Société d'apiculture du Centre, à Sainte-Fauste, par Neuvy-Pailloux (Indre).

Hommages offerts à la Société. — M. l'abbé Carré, M. E. Palue : plusieurs années de diverses Revues apicoles.

Membres nouveaux : MM. Paul Hautreux, négociant ; Malannie-Amat, cultivateur

P. D.
Bibliothécaire.

Chronique du rucher des vieillards abandonnés (1)

Il me faut vous présenter d'abord ce ou mieux ces ruchers, car il y en a quatre, et même un cinquième en projet.

Ces quatre ruchers ont été réorganisés l'an dernier ; en voici l'histoire :

1° *Rucher du jardin de l'asile des vieillards.* — Ce rucher existe depuis dix-sept ans. Il se composait d'une vingtaine de paniers ordinaires, de la contenance d'une trentaine de litres, n'ayant jamais donné grand'chose. A l'automne 1896, nous avons transvasé tous les paniers qui restaient dans des ruches à cadre 33|33 ; le rucher contient six de ces ruches. Pendant l'année 1897, il a été consacré à l'élevage des reines italiennes ; il nous en a fourni une douzaine, dont plusieurs excellentes. Cette année, il nous servira au même usage.

2° *Rucher de la cure.* — A cinq cents mètres du précédent, vingt-cinq ans d'existence. Il a passé par de nombreuses vicissitudes ; il pouvait contenir vingt-quatre paniers ordinaires. Les ruches à cadre y ont fait leur apparition il y a une douzaine d'années ; c'étaient deux ruches Voirnot, une simple et une double à deux colonies. En 1896, le nombre de ces ruches a monté à vingt-deux ; la ruche double a été coupée en deux à cause de ses graves inconvénients ; toutes les reines étaient des reines de pays. L'année 1897 a été consacrée à l'élevage de reines italiennes, nous en avons obtenu une cinquantaine dont quatre hors ligne, destinées à l'élevage de 1898.

Quand ce rucher sera complètement organisé, voici quelle sera sa composition : 1° rucher couvert, neuf colonies ; 2° prolongement à l'air libre du rucher couvert, cinq colonies ; 3° rucher d'élevage, composé de trente-six ruches sur trois rangs (rangs à deux mètres l'un de l'autre ; et ruches de chaque rang à environ un mètre l'une de l'autre). Trente-cinq de ces ruches sont des ruches d'élevage de mon invention, à trois ruchettes chacune, et dont je suis très satisfait. La trente-sixième, au milieu, est la ruche à bourdons, reine de première qualité et abeille d'une grande douceur.

(1) A Pierre, par Toul, Meurthe-et-Moselle.

3° *Rucher de Valcour.* — A trois kilomètres du précédent. Ce rucher a pris naissance au mois de septembre 1895 par un petit essaim gros comme les deux poings, mais avec une reine de toute première qualité. Deux autres ruches à cadre y furent adjointes en 1896. Enfin en 1897, un de nos vieillards, maçon, y bâtit un magnifique rucher couvert, destiné à vingt ruches. (Il y en a quinze en ce moment.) C'est le rucher d'élevage des Chypriotes pures.

4° *Rucher d'Avrainville.* — A dix-huit kilomètres de Pierre. Celui-ci existe depuis quarante-neuf ans. Il a souvent donné de bien belles récoltes. Ses grandes ruches fixes ont été transformées en ruches à cadres en 1896. Il contient dix de ces ruches. Il a reçu des reines italiennes, deux au mois de juin, les huit autres au mois de septembre 1897.

Récolte de 1897. — Dans notre région, les apiculteurs fixistes se sont tous plaints amèrement. Beaucoup n'ont absolument rien récolté. D'autres ont fait une récolte insignifiante. Le rucher d'Avrainville nous a donné environ deux cent cinquante livres de miel ; les trois ruches de Valcour, malgré l'élevage, une cinquantaine de livres, et trois ou quatre ruches de Pierre, malgré tout le travail qu'elles ont subi, une centaine de livres.

Le directeur du rucher des Vieillards abandonnés.

UNE ENQUÊTE

(Suite) (1)

Pour le petit nombre de correspondants, voici les dimensions intérieures des cadres employés :

$$27 \times 42 = 27 \times 23 ; = 30 \times 30 ; = 31 \times 31.$$
$$33 \times 33 = 34 \times 28 \quad = 46 \times 31.$$

Plus d'un apiculteur possède deux cadres différents ; un en particulier en a jusqu'à quatre. D'où vient une telle variété ? De ce que, dans l'origine, on s'est servi d'un cadre de faible grandeur, tels que : 27 × 23, 30 × 30, 31 × 31 ; et que, ayant reconnu par la suite l'insuffisance de ce cadre, on en a pris de plus amples ; mais ces ruches n'ayant pas été rebutées ont servi et servent toujours, au moyen de hausses, et pour un apiculteur habile, ce ne sont pas les moins productives du rucher. C'est là le système vertical ; des ruches à cadres moyens, de 9 à 10 décimètres carrés de surface utilisable, font très bien dans les pays peu avantagés au point de vue mellifère ; dans les années mauvaises, les abeilles amasseront assez pour s'assurer les vivres d'hivernage, et dans les bonnes années, leur récolte surabondante sera placée dans les hausses, et ce sera la part de l'apiculteur.

Les cadres de grandeur moyenne, 33 × 33 ; 34 × 28 ; 27 × 42, ont été employés où la flore mellifère était plus abondante, et où plusieurs récoltes successives de nectar ont obligé l'apiculteur à augmenter l'emplacement du nid à couvain ; il s'est rejeté sur la profondeur ou sur la hauteur, plutôt que de donner à la ruche plusieurs cadres de surplus qui lui feraient prendre une largeur démesurée et lui imposeraient l'air et le poids d'un monument : cette ruche, de 15, 20, 25 cadres et plus, est par sa pesanteur d'une immobilité absolue ; elle a infligé une théorie absurde à certains mouchiers qui, ne voyant qu'un côté des choses — et le plus agréable — inventèrent quelque chose d'approchant la Capucine d'Anjou. Ce quelque chose a été pratiqué par un mouchier qui fournit à une seule colonie une longue suite de cadres, trente ou quarante, prétendant que les abeilles allaient travailler et emplir de miel toute cette kyrielle de gâteaux commencés. Qu'arriva-t-il ? Les teignes s'emparèrent de la place, occupèrent tous les rayons, et finalement forcèrent la colonie bien réduite à émigrer en automne.

(1) Voir année 1897, p. 143 et 180.

Voilà l'origine des cadres de dimensions différentes ; j'en vois une autre : c'est que chaque inventeur a voulu perfectionner le modèle qu'il possédait ; et, au lieu de modifier la boîte qui contient les cadres, il s'est attaqué à la forme et à la grandeur de ceux-ci ; témoins les cadres ronds et semi-ronds, carrés, rectangulaires, cadres hauts, cadres bas. Les cadres de 11 d. m. q. sont déjà pesants, difficiles à manier ; voici les dimensions qu'on peut leur donner :

(1) Ronds : 35 cm. de diamètre ;
(2) Carrés : 33 × 33 ;
Rectangulaires (bas) : (3) 37 × 30 ; (4) 42 × 27 ; (5) 46 × 24 ; (6) 50 × 22.
— (hauts) : (7) 30 × 37 ; (8) 27 × 42 ; (9) 24 × 46 ; (10) 22 × 50.

Les cadres (1) et (2) sont les plus commodes pour les opérations, bien que les ronds soient peu employés ; parmi les cadres rectangulaires, (3), (4), (7) et (8) sont les seuls qui soient praticables ; les derniers (5), (6), (9) et (10), à cause de la longueur exagérée de deux de leurs côtés, subissent, par suite des variations de température, des gauchissures qui les rendent difficiles à manier ; leur peu de largeur ou de hauteur les doit faire rejeter.

Nous avons des habitudes qui ne sont point celles des autres pays. Nos Sociétés s'administrent comme elles l'entendent, sans rapport avec aucune autre Société. En Angleterre, il y a au-dessus de tout la Société britannique d'apiculture, qui encourage la formation de Sociétés de Comtés. Aussitôt la formation de celles-ci, la Tente des Abeilles (quelque chose comme la Ruche scolaire de M. Delaigues) arrive, avec un expert qui enseigne l'art apicole aux débutants ; puis on procède à une exposition d'apiculture. Au printemps, tout rucher est visité par le professeur d'apiculture, une première fois gratuitement, et une seconde fois, si le propriétaire en témoigne le désir, mais à ses frais. Une visite de chaque rucher embrigadé est une excellente occasion pour faire connaître les fabricants d'articles apicoles du voisinage. J'ai exposé quelque part les avantages que les établissements apicoles trouveraient à faire des dépôts de leurs produits dans les villes et dans les chefs-lieux de canton ; j'y reviens de nouveau ; car, à mon avis, c'est là une propagande meilleure et moins chère que celle de la 4e page des journaux, et tout le monde est appelé à en profiter.

15 octobre 1897.

X... *Apiculteur meusien.*

LA VENTE DU MIEL

Bien des années se sont écoulées depuis mes débuts dans l'apiculture, sans qu'aucun changement important soit survenu dans la vente ou la consommation du miel, pouvant ainsi améliorer cette branche agricole et lui donner un nouvel essor.

Il a suffi d'un avis bien modeste inséré dans cette Revue pour faire surgir du fond de nos campagnes une réserve mellifère inconnue, dont le placement n'a pu s'effectuer en temps opportun, à cause, sans doute, des prétentions exagérées des producteurs.

Le commerce du miel, qui est en quelque sorte circonscrit entre plusieurs maisons de Paris, constitue un monopole dont profitent seuls les gros négociants, et duquel les apiculteurs ne pourront de longtemps s'affranchir ; car eux seuls, par l'importance de leurs transactions, peuvent faire des achats considérables et aider ainsi les producteurs à se débarrasser d'un seul coup, de leur récolte.

Au point de vue financier, je reconnais que l'emploi de l'intermédiaire diminue le gain du producteur; mais l'expérience a démontré qu'il était indispensable d'avoir son concours pour la vente du miel, et cela pour plusieurs raisons que je vais énumérer.

Le miel, comme l'a fort bien dit M. l'abbé Dèscamps dans une lettre adressée récemment à ce sujet, n'a pas un goût identique dans tous les pays.

Or, cette absence de similitude dans les parfums est, à mon avis, la cause principale de l'emploi de l'intermédiaire pour le placement en détail du miel, car le consommateur ne se résoudra

jamais à solliciter des échantillons pour les petites commandes qu'il serait susceptible de faire et s'adressera directement au détaillant qui lui garantira la provenance et le goût du produit.

Loin d'approuver cette manière d'opérer que je considère comme préjudiciable aux intérêts apicoles, je serais heureux de pouvoir y remédier en trouvant une combinaison qui donne à la fois satisfaction au producteur et au consommateur; mais il me paraît bien difficile d'offrir directement à ce dernier des produits qui seraient, du moins pour quelques-uns, susceptibles d'être refusés à la réception.

Le fait s'est produit il n'y a pas bien longtemps. Un apiculteur offrait, par voie d'annonce, d'expédier un colis postal de miel du poids de 3 kilos franco à domicile contre la somme de 5 fr. envoyée à l'avance par mandat-poste. Cette proposition n'a rien que d'acceptable, si on l'examine attentivement :

2 k. 900 de miel pur à 1 fr. 15	— 3 fr. 335		
Emballage (boîte en fer-blanc)	— 0 fr. 815	}	5 fr.
Colis postal à domicile	— 0 fr. 85		

Mais au moment de la livraison, le destinataire a refusé l'envoi comme n'étant pas conforme à sa demande.

Sans incriminer l'expediteur, il aurait dû, à mon avis, ne pas laisser ignorer la qualité de son produit, ce qui lui eût évité des ennuis et d'être suspect de vendre du miel de mauvaise qualité.

Ce que je viens de raconter peut se renouveler fréquemment, attendu que le parfum du miel de certaines contrées peut ne pas convenir à tous les consommateurs, et la vente directe sera gravement compromise au début de l'innovation.

Voilà pourquoi depuis longtemps déjà on a songé à centraliser à Paris, sous la direction d'un agent compétent, les miels des principaux centres producteurs de la France, afin que la vente en soit faite directement aux acheteurs par catégorie, et sans qu'ils aient à s'adresser à des intermédiaires.

Je ne doute pas qu'avec le concours bienveillant de tous ceux que cette question intéresse particulièrement, on arrive, dans un délai rapproché, à mettre en exécution ce vaste projet ; mais il ne faut pas s'illusionner que le fonctionnement définitif de ce système de vente, véritable révolution commerciale, exigera un temps assez long avant d'être bien compris de tout le monde.

(*A suivre.*) RENÉ MADELINE.

DOCTRINE APICOLE

L'APICULTEUR NOVICE

(*Suite.*)

Calendrier apicole : FÉVRIER

14. — **Ruchers.** — Il est temps de construire les ruchers nouveaux, ou d'agrandir les anciens devenus insuffisants. — Les clore avec plusieurs rangs de ronce artificielle, s'ils ne sont pas fermés par une haie épaisse ou une palissade. Faire des plantations de buissons pour abriter les abeilles des vents de l'ouest et du nord. — Pour que les arbres reprennent bien, on ne doit pas dépasser la fin de février pour les planter.

Les ruches rentrées à la maison pendant les grands froids sont reportées à leur place dès que le temps se détend, en prévision de belles journées pour une sortie.

Les souricières sont visitées, les ruches sont aérées, les dégâts causés par les rongeurs sont réparés.

Badigeonner avec un pinceau les planches des ruchers, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, avec une dissolution de sulfate de cuivre : les bois sont ainsi préservés de la

piqûre des insectes, et en particulier des dégradations causées par les guêpes ; cette peinture détruit les œufs de la fausse teigne. Faire la même opération sur les bois dlancs des ruches (pas ceux des cadres) ; donner, à la maison, une peinture extérieure aux ruches à cadres, soit avec de l'huile de lin, ou au vernis, soit avec la cire dissoute bans l'alcool, ou de cire à meubles et à parquets.

Peindre, par un beau temps, les planches des ruchers au carbonyle.

15. — **Visite des Ruches**. — Il arrive souvent que vers la fin de février on est gratifié de belles journées, chaudes même, où les abeilles font des sorties et recueillent du pollen sur les fleurs printanières. On est tenté alors d'ouvrir les ruches et d'en examiner l'état, les provisions et les plaques de couvain. C'est encore trop bonne heure pour la Lorraine, car les froids reviennent vite, et les beaux jours sont un présent d'avril. Ce que peut faire l'apiculteur, c'est de profiter d'une belle journée ensoleillée pour enlever, à midi, les plateaux de toutes les ruches et leur en substituer d'autres propres et secs. Avec un aide qui retire le plateau dès que la ruche est soulevée, et en replace rapidement un autre, c'est une petite affaire, et les abeilles n'ont pas le temps de regarder à ce qui leur arrive. Toute opération qui aurait pour résultat de bouleverser la population de la ruche doit être formellement interdite : les ruchées orphelines au printemps doivent d'ordinaire cet accident à la curiosité intempestive du cultivateur d'abeilles.

Les ruchées faibles en provisions recevront une nourriture très épaisse le soir des jours de sortie : si elle est placée sous la ruche, l'enlever le lendemain matin, pour prévenir tout pillage. Mais si nous nous servons, soit de nourrisseurs spéciaux, soit du cadre nourrisseur ou de la boîte étamée décrits au n° 7, nous aurons cette précaution de moins à prendre, si nous avons soin de ne laisser aucune ouverture libre, excepté le trou de vol.

16. — **Ponte de la reine ou mère**. — A moins de trop grands froids continus, la ponte commence en février, ce dont on s'aperçoit par la vapeur condensée en une flaque d'eau placée sur le plateau au-dessous du nid à couvain. Cette ponte se continuera jusqu'à mi-septembre, avec des intermittences et des accélérations, selon les floraisons et les miellées. Les ruches sont dérangées le moins possible : tout le travail consiste à veiller aux provisions et à nettoyer les plateaux, si on ne l'a pas déjà fait dans une visite précédente.

Dans toutes les visites des ruches à cadres, le nid à couvain veut être religieusement respecté : dès qu'on découvre un cadre présentant des plaques d'alvéoles de couvain operculé, tout dérangement doit cesser, sous peine de nuire aux larves qui meurent alors en grand nombre. — Les ruches fixes à hausses ou à calottes ne seront non plus que le moins possible retournées et leur intérieur exposé à l'air.

Après s'être assuré de l'abondance des vivres, l'apiculteur n'a plus qu'un souci à cette époque de l'année : y a-t-il une mère dans la colonie ? Voici un procédé très simple, et qui ne nous a jamais fait défaut : Nous nous plaçons devant nos ruches, par un beau soleil, et nous examinons les abeilles qui rentrent. Si elles ont les pattes postérieures chargées de pollen, il y a une reine dans la colonie, et nous passons à la ruche suivante. Nous ne nous souvenons pas d'avoir rencontré, au cours de nos travaux apicoles, une ruche où les abeilles n'ont point de pollen aux jambes, d'une manière générale, sans la trouver orpheline et abandonnée quelque temps après.

Nous rappellerons que la mère met 15 jours, l'ouvrière 21 jours, et le mâle ou faux-bourdon, 24 jours, après la ponte de l'œuf, pour arriver à l'état d'insecte parfait.

17. — **Achat de Colonies**. — L'apiculteur qui veut augmenter son rucher profite de ce mois pour l'achat des colonies. Par une belle journée, il examine les ruches qui lui sont proposées, et se rend compte, par le mouvement des abeilles qui vont et viennent, de la quantité d'abeilles renfermées dans la ruche, qu'il marque, aussitôt son choix fait et le prix fixé.

Pour le transport, les ruches à cadres, composées d'un certain nombre de pièces isolées l'une de l'autre, sont sujettes à se déranger ; elles ne se casent pas facilement sur une hotte, comme la ruche commune. On les transporte en voiture, qui va au pas.

Lorsque les abeilles ont construit elles-mêmes les rayons des cadres, le poids de miel qui y est contenu, joint aux cahots et aux trépidations de la marche, est cause que souvent ces rayons se rompent, tuant et engluant nombre d'abeilles ; le miel répandu peut causer le pillage à l'arrivée. Les cadres où l'on a posé de la cire gaufrée fixée par du fil de fer ne sont pas autant sujets à ces accidents. Néanmoins, ils peuvent souffrir du ballottement et des chocs, la mère peut être tuée ou étouffée dans le miel répandu, et voilà une colonie à moitié perdue. — Ensuite, si le voyage dure un peu de temps, les abeilles souffrent du manque d'air, car le trou de vol a été fermé avec une toile métallique, pour empêcher la sortie des insectes pendant le trajet. Si les colonies sont transportées par chemin de fer, les abeilles éprouvent une intolérable agitation causée par la chaleur intérieure de la ruche et par la vitesse du transport. Nombre d'entre elles en meurent, ou en restent maladives, et la colonie a peine à se refaire. — Malgré toutes les précautions prises, les ruches fixes sont sujettes aussi à ces derniers accidents. — Il faut considérer également que, pendant le voyage, les larves ont été pour ainsi dire abandonnées à elles-mêmes, et que beaucoup d'entre elles sont mortes ou mourantes. La reine elle-même ne s'est pas trouvée dans une situation normale, et sa ponte peut s'en ressentir longtemps. Des colonies, transportées par chemin de fer, en ruches approvisionnées, n'auraient-elles pas, du fait de ce voyage même, contracté la dysenterie, et même la loque, qui ne s'est déclarée que plus tard ?

Nous avons voulu éclairer le débutant, qui s'est demandé s'il lui était plus profitable d'acheter des colonies en mars, que des essaims en mai. Voici notre réponse : Si ces ruchées sont dans votre voisinage, et que le voyage soit court, achetez-les ; mais si vous devez recourir au chemin de fer et à des mains étrangères pour en surveiller le transport, acquérez des essaims : notre expérience nous donne raison. Nous avons voulu aussi répondre à un conseil qui se trouve dans bien des bouches. « Voulez-vous entrer de plain-pied dans le mobilisme ? Achetez une ruche à cadres habitée ; quand elle vous arrivera, vous n'aurez qu'à la mettre en place ; à la nuit, vous ouvrez la portière, et le lendemain, vous pourrez contempler vos bestioles procédant à l'inspection des environs et allant à la picorée. » — Le tableau est parfait ; mais, si vous ne receviez qu'une ruche encombrée de gâteaux brisés et de miel répandu ?.... Demandez aux exposants ce qu'ils pensent des voyages des ruches habitées, et vous vous bornerez à l'acquisition d'essaims, s'ils doivent venir d'un peu loin.

18. — **Travaux à la maison.** — Réparer les vieilles ruches, en fabriquer de nouvelles, les peindre ; troquer la cire fondue et les vieux rayons contre de la cire gaufrée, dont on fera usage le mois prochain ; acheter quelques instruments apicoles manquant, tels que : enfumoir à soufflet, couteau à désoperculer, chasse-abeilles, brosses ; réparer les lacunes aux voiles, aux masques, fabriquer des gants, sont, avec la lecture du *Bulletin* et des ouvrages apicoles, l'occupation dans les loisirs que procurent les jours froids et pluvieux.

Sitôt que les ruches sont en place, dresser, pour l'année courante, une feuille où chaque ruche aura une ou deux lignes, et qui contiendra :

1° Le numéro de la ruche ;
2° L'âge de la cire ;
3° L'âge de la reine ;
4° L'état des provisions en février ;
5° et numéros suivants, les divers changements survenus à cette colonie pendant l'année : essaims, miel, cire en provenant, etc. L'apiculteur en fera trois copies ; l'une sera collée sur un des murs du rucher, ou mieux au dos d'une ruche à cadres ; il aura la seconde à sa disposition dans ses visites, pour y transcrire l'histoire de chaque colonie ; la 3e sera mise sur un cahier spécial où il pourra suivre les générations d'abeilles.

(A suivre.) X... *Apiculteur meusien.*

UNE RÉPONSE

Dans le n° de janvier, page 4, un abonné limousin prétend que, d'après « l'Abeille et la ruche » de Dadant, une *reine* ne *peut plus* être fécondée après *trois semaines*. L'honorable abonné limousin a résolu la question en général et trouve que les questions posées en novembre dernier sont par trop élémentaires. Celui qui s'occupe de l'éducation de l'enfance a pu quelquefois constater que les questions les plus simples, les plus élémentaires, sont celles auxquelles on répond avec le plus de difficultés. Il en est de même des présentes. Il n'y a pas de règle si générale qui n'ait son exception. Pendant l'été de 1888, de triste mémoire, j'ai constaté qu'une reine n'a été fécondée que le 29e jour après sa naissance et a commencé la ponte le 32e. La reine n'a pondu les premiers jours que des œufs de bourdon, et ce n'est que le 9e jour de la ponte que les œufs donnèrent des ouvrières. Votre abonné limousin sera-t-il satisfait ? Je l'ignore. Dans tous les cas, à lui de prouver le contraire.

GILLET.

DIRECTOIRE

FÉVRIER

Travaux. — Pendant le mois de février les travaux n'abondent pas encore au rucher. Cependant l'apiculteur tient son matériel prêt et vérifie de temps à autre l'armoire aux cadres, en ayant soin de brûler un peu de soufre et de fermer hermétiquement pour que les teignes qui seraient encore en vie soient complètement détruites.

Beaux jours. — Le mois de février nous gratifie souvent d'une série de beaux jours que les abeilles emploient pour nettoyer leur demeure. Là, il faut que l'apiculteur vienne en aide. Il est bon, lorsque le temps reste au beau, de nettoyer les plateaux et les planchers des ruches. Cette opération doit se faire le plus lestement possible pour éviter les refroidissements. A cette époque les abeilles ont déjà du couvain ; et le moindre refroidissement pourrait occasionner la loque. Cette visite donne à l'apiculteur le loisir de se convaincre des besoins de ses ruches et de la quantité de provisions qu'il leur reste.

Fautes à éviter. — Les débutants qui en automne ont mesuré chichement les provisions à leurs ruches, remarquent que la plupart sont à bout de nourriture. Alors commence une série de nourrissement qui, loin de satisfaire les abeilles, les excite. Si la ruche manque de nourriture, le mieux est de lui donner deux à trois cadres de réserve que l'on place immédiatement derrière le groupe ; de cette façon les abeilles prennent ce qui leur est nécessaire sans occasionner de dérangements. Quant au nourrissement spéculatif, ce n'est pas le moment de l'employer, car à cette époque il est plutôt nuisible qu'utile.

Plantations. — C'est l'époque de faire quelques plantations d'arbustes aux environs du rucher. Les arbustes à employer sont de préférence les groseilliers, pommiers et poiriers en espaliers, cerisiers, etc. Les abeilles aiment à venir butiner sur ces arbres, c'est aussi un lieu de refuge pour les essaims.

Ruches orphelines. — Il arrive parfois que, pour une cause ou une autre, une ruche devient orpheline. Si l'apiculteur possède de jeunes reines de réserve, il peut, surtout si la ruche est forte, en introduire une ; sinon le mieux est de la réunir à la voisine.

Conditions d'une bonne ruche. — Les conditions d'une bonne ruche normale sont les suivantes : *a*) une reine jeune, prolifique et féconde ; *b*) une forte population ; *c*) 12 à 15 livres de provisions ; *d*) des bâtisses jeunes.

Guermanges, janvier 1898.

GILLET.

BIOGRAPHIE

CHRISTOPHE-JEAN-HENRI GRAVENHORST

(*Motto* : Ce que tu es, sois-le complètement.)

Le célèbre apiculteur du nord de l'Allemagne, Gravenhorst, naquit en 1823 à Watzum, un petit village du Brunswick, où ses parents possédaient une propriété agricole. Son père était un ami des abeilles, ce qui permit à Gravenhorst de s'habituer de bonne heure aux piquantes amabilités de ses chères bestioles. Dès l'âge de 13 ans il fut envoyé à l'école supérieure de Wölfenbüttel et plus tard à l'école normale de la même ville. Wölfenbüttel comptait alors 10.000 habitants et possédait des écoles de hautes études très renommées. A 24 ans, il sortit avec son brevet pour l'enseignement secondaire et fut d'abord pendant deux ans précepteur particulier à Wispenstein, près Alfeld, sur la Leine, un affluent du Weser. Il avouait, sur la fin de sa carrière, avant de se retirer de l'enseignement, que les années qu'il passa dans cette splendide vallée de la Leine furent les plus heureuses de sa vie. De Wispenstein, Gravenhorst fut nommé instituteur à Völkerrode, près de Brunswick : c'est là qu'il commença la culture des abeilles en grand, mais selon l'ancienne méthode : il avait vu son père cultiver les abeilles dans des ruches en cloches, il l'imita ; bientôt cependant, la lecture des livres de Dzierzon, du baron de Berlepoch, lui ouvrit un horizon nouveau : il essaya de la ruche Berlepoch et de la ruche jumelle de Dzierzon, et après avoir pratiqué l'apiculture avec ces systèmes, il devint lui-même inventeur d'une ruche qui dans le Brunswick est fort en usage : ce n'est autre chose que l'ancien panier de Lünebourg, en forme de tulipe, dans lequel les rayons sont mobiles, ronds au lieu d'être carrés ou rectangulaires comme ceux de nos pays : cette ruche s'ouvre par le haut, il suffit pour la manœuvre d'enlever la calotte qui la recouvre. Tel était primitivement le système Gravenhorst : depuis il a subi quelques modifications qui ne l'ont pas bonifié, croyons-nous. En 1866, Gravenhorst devint collaborateur de la *Gazette apicole d'Eichstädt* ; peu après, il collaborait à bon nombre de revues d'apiculture d'Allemagne, d'Autriche, de Suisse, d'Angleterre et dAmérique. Il publia vers cette même époque son *Apiculteur pratique*, et en 1883, fonda *la Gazette illustrée d'apiculture*, dont la valeur est incontestable et à l'abri de toute concurrence Aussi les Allemands considèrent-ils Gravenhorst comme *un maître de tout premier rang*.

Jusqu'en 1884 Gravenhorst occupa le poste d'instituteur à Völkerrode ; mais à cette époque il eut des désagréments à cause de ses abeilles : un procès lui fut intenté qui se termina à son détriment C'est alors qu'il demanda et obtint un changement de résidence et fut envoyé à Wilanack, près de Glöwen, où, retiré de l'enseignement depuis quelques années, il continue à soigner ses abeilles, à moins qu'il ne soit plus de ce monde, ce que nous ne saurions dire. Qu'il vive ou qu'il soit mort, ce fut un apiculteur dans toute la force du terme.

« Ce que tu es, sois-le complètement » : il fut apiculteur et fut un parfait apiculteur.

D. WEYLAND.

REVUE ÉTRANGÈRE

AUTRICHE. — *Remède contre l'influenza.* — Pour guérir les rhumes, catarrhes, etc., si fréquents à cette saison, un journal autrichien donne la recette suivante :

Coupez en tranches six bonnes pommes avec la peau. Arrosez-les d'un litre d'eau bouillante. Ajoutez-y le jus de deux citrons et 50 grammes d'excellent miel. Couvrez le vase et laissez le liquide reposer au coin du feu, puis décantez et servez chaud au malade.

ALLEMAGN. — *Notre hiver.* — L'hiver, objet d'épouvante pour certains apiculteurs, se fait longtemps attendre cette année. Nous avons joui jusqu'ici d'un temps extraordinairement beau. A certains jours le thermomètre marquait plus de 18 degrés de chaleur et, comme la moindre brise ne se faisait pas sentir, nos abeilles ont pu prendre joyeusement leurs ébats. Aurons-nous à la Pentecôte une température aussi belle? Ce n'est pas sûr, car bien souvent, à cette saison où se fait ordinairement notre principale récolte de miel, nous avons eu un temps si affreux qu'on me conseillait en plaisantant de faire confectionner des petits manteaux pour nos abeilles.

Dans les contrées où les colonies ont commencé l'hivernage avec du miel récolté à l'arrière-saison, miel qui occasionne facilement la dysenterie, ce temps doux peut être favorable aux abeilles, car il leur permet de se purifier à fond, et ainsi elles auront moins à souffrir d'une inaction prolongée. Mais faut-il se réjouir de sorties aussi fréquentes? Je n'oserais l'affirmer. Quand les essaims sont abondamment pourvus de vivres, ils s'accommodent très bien d'une réclusion de 3 ou 4 mois, et je suis entièrement satisfait quand les abeilles passent décembre, janvier et février dans le calme et le repos, sans faire une seule sortie.

La température actuelle est vraiment magnifique. Il y a fort peu d'abeilles qui meurent victimes du froid, et ces quelques pertes ne font pas un grand vide dans la colonie. Ce qui pourrait être plus funeste, c'est la désagrégation du groupe d'hiver On sait en effet que les abeilles se communiquent entre elles la chaleur qui leur est nécessaire pour l'hivernage, que les essaims agglomérés se dilatent quand le temps est plus chaud et qu'ils se resserrent en pelote quand il fait plus froid. Sans doute ces variations n'ont aucun inconvénient lorsque l'abaissement de la température se fait graduellement ; mais il en est autrement lorsque la dépression est subite. Les abeilles qui séjournent dans les intervalles des rayons occupés par le groupe peuvent se rapprocher aisément de ce dernier ; mais le rapprochement n'est pas aussi facile pour celles qui aux jours de beau temps se sont fixées dans les rayons éloignés du groupe. Lorsque ces dernières sont surprises par le froid, elles ne peuvent faire le tour des rayons pour rejoindre leurs compagnes et, retenues loin de l'essaim aggloméré, elles périssent de froid.

Le mal est encore plus grand lorsque les colonies sont exposées au vent et que celui-ci souffle avec violence sur les abeilles. Les ruches à bâtisse chaude et les abris sont les moyens d'éviter ce fléau. Il importe beaucoup que le rucher soit à l'abri des vents. Plusieurs apiculteurs ne tiennent pas assez compte de ce point. Une cloison de volige sera, la plupart du temps, un rempart suffisant ; mais mieux vaudrait une plantation de jeunes sapins qui fourniraient aux abeilles un abri perpétuel en hiver et surtout au printemps, car souvent à cette dernière saison elles sont projetées de tous côtés par les vents froids, et beaucoup périssent qui seraient rentrées saines et sauves à leur gîte, si elles avaient été mieux protégées.

Je ne suis nullement, je le répète, l'ami des hivers doux, et je me réjouis fortement au contraire quand je vois l'hiver maintenir ses droits, car une longue expérience m'a appris que, même dans les hivers les plus rigoureux, les abeilles se tirent fort bien d'affaire, tandis que, si l'hiver est tempéré, elles éprouvent beaucoup de pertes dans leurs fréquentes sorties et l'essaim se trouve faible au printemps. Il n'arrive que trop souvent aussi qu'à un hiver clément succède un printemps défavorable : alors les colonies, déjà débilitées par les sorties d'hiver, s'affaiblissent encore davantage et par suite ne peuvent rien amasser au temps de la miellée.

Puisque nous ne pouvons pas faire le temps, il faut l'accepter comme il est ; seulement persuadons-nous bien qu'il est inutile, dans les belles journées d'hiver, d'exciter nos abeilles à sortir. Laissons reposer en paix les colonies qui même par un beau temps restent tranquilles ; celles-ci se réveilleront de bonne heure au printemps et donneront les meilleures ruchées.

(Traduit de W. Günther, Imkerschûle.)

Amérique. — *Apiculture nomade en Californie.* — La Californie n'est pas seulement le pays de l'or, c'est aussi le pays du miel, et elle nous apparaît comme une région vraiment enchantée quand nous lisons la prodigieuse abondance de miel qu'elle produit. Pourtant là-bas l'apiculture a ses contre-temps comme partout ailleurs.

Ce qui frappe principalement ceux qui visitent cette contrée, c'est que rarement l'apiculteur vit où il élève ses abeilles. Celui-ci se fait nomade, alors même que ses abeilles ne le sont pas.

En voici la raison : la Californie produit un grand nombre de plantes mellifères; mais il y a peu de localités qui possèdent une grande variété de ces fleurs, et l'éleveur qui veut obtenir de brillants succès doit être prêt à émigrer vers des pâturages nouveaux quand la récolte est terminée là où il se trouve, il doit chercher les endroits où il aura chance de trouver des plantes riches en miel.

Dans la vallée de Santa Clara, la plupart des apiculteurs vivent dans les villes et errent d'un lieu dans un autre, s'éloignant quelquefois jusqu'à cent milles de leur résidence. Les uns sont des célibataires sans famille, qui campent n'importe où, durant la belle saison. D'autres gagnent les montagnes durant la floraison de la sauge, puis se dirigent vers les rivages de la mer où se trouvent des milliers de champs de fèves, ou bien ils s'éloignent de plus en plus du littoral pour aller chercher le sarrasin qui donne un miel fin et blanc, ne ressemblant aucunement au miel de sarrasin de nos contrées.

Pour transporter les ruches, on se sert le plus souvent de longs chariots attelés ordinairement de six chevaux. Mais ces grands attelages ne sont pas toujours faciles à conduire et ne peuvent passer partout. Beaucoup d'apiers sont établis dans des régions où les routes sont des plus mauvaises, où l'on rencontre des obstacles de tous genres : rochers, torrents, sables mouvants, etc., etc.

Voici comment on prépare les abeilles au voyage. D'abord on extrait le miel ou on enlève les sections des hausses. Chaque ruche ne doit pas avoir moins de quatre cadres dans le nid à couvain, et si c'est à l'époque où finit la floraison de la sauge, on place au-dessus une hausse vide, garnie de cadres vides, alternant avec des rayons vides. Secondement on prend les précautions nécessaires pour l'aération des ruches, puis celles-ci sont chargées la nuit et les attelages se reposent durant le jour, si l'excursion n'a pu s'effectuer en une nuit.

Souvent les abeilles, se pressant à l'entrée des ruches, obstruent le passage de l'air, et un grand nombre meurent suffoquées. Les pertes ainsi occasionnées ne sont pas considérables; mais le voyage affaiblit beaucoup les essaims, à tel point que les abeilles ne peuvent fournir un bon travail jusqu'à l'éclosion des nouvelles abeilles, qui naissent alors quelquefois trop tard pour profiter de la miellée, C'est là une perte plus grande que ne l'aurait fait croire la simple vue des abeilles mortes à l'entrée des ruches. D'où il faut conclure que plusieurs colonies, qui en apparence vont parfaitement bien, se trouvent tellement affaiblies par les fatigues du voyage qu'elles succombent au moment où on comptait sur leurs travaux.

Il semble y avoir encore une autre difficulté dans la pratique de l'apiculture nomade qui donne de brillants résultats : c'est le fait que les colonies, à la fin d'une longue et abondante récolte de miel, ne sont pas aussi fortes en nombre qu'au début. Naturellement on peut éviter cet inconvenient en prenant un soin particulier de l'élevage des jeunes abeilles durant la miellée. Une bonne ventilation et la facilité de circulation dans la ruche sont essentielles. L'omission de ces deux points importants occasionnerait des pertes nombreuses.

Maintenant voici les résultas obtenus. Un rucher comptant 233 colonies au début et 275 à la fin de la saison donna 48500 livres de miel, puis transporté dans les champs de fèves, qui semblaient promettre beaucoup, il donna encore 4000 livres. Le miel de fève est blanc et savoureux ; mais il se cristallise facilement. (D'après les *Gleanings.*)

L. P. P.

VARIÉTÉS

Plante Nouvelle, Fourragère et Mellifère à recommander

La nouvelle plante fourragère et *mellifère* que nous recommandons aujourd'hui à tous les agriculteurs et à tous les apiculteurs est le Lathyrus sylvestris Wagneri ou *Gesse des bois de Wagner*. Un célèbre agronome, M. Wagner, professeur d'économie rurale à Munich, remarqua, en 1862, lorsqu'il était intendant de domaines, et dans un voyage d'études dans les petites Karpathes, un groupe de plantes, appelé le Lathyrus sylvestris, qui gardait, dans un terrain de purs galets calcaires, une exubérante végétation, tandis que toutes les plantes fourragères avaient perdu leur verdure par suite de grande sécheresse.

M. Wagner pensa qu'une plante douée d'une telle force de résistance contre les influences atmosphériques et si peu exigeante, serait appelée à jouer un rôle important dans l'agriculture, si on pouvait l'employer comme fourrage. Après 30 années de travail, M. Wagner parvint à améliorer le Lathyrus sylvestris, par l'élimination des alcaloïdes amers nuisibles aux bestiaux, et il en fit *la meilleure des plantes fourragères connues jusqu'à présent.*

Après deux ans de culture, le Lathyrus sylvestris Wagneri peut pousser *sans aucun soin* et sans engrais, et peut, pendant cinquante ans, donner sans discontinuer de grandes quantités de fourrage, grâce à ses racines colossales qui atteignent plusieurs mètres, trouvant leur nourriture dans les couches les plus profondes du sol, pendant que ses feuilles absorbent l'azote directement de l'atmosphère.

Le Lathyrus sylvestris Wagneri est, de toutes les plantes fourragères, celle qui nécessite le moins de soins ; il prospère sous tous les climats et dans tous les terrains, pourvu que ceux-ci soient complètement secs et que la nappe d'eau souterraine ne soit pas à moins de quatre mètres au-dessous du sol ; il pousse dans les pierrailles, les marnes, les moraines, dans les terrains calcaires et sablonneux et sur les pentes abruptes. Au moyen de cette plante, on peut transformer des terrains jusqu'alors *inutiles en terres fourragères de bon rapport.* En défrichant les terrains où croissent les bruyères, les genêts, les fougères, etc., pour les planter de Lathyrus, on changerait les montagnes en d'immenses prairies et des prairies produisant plus que des milieux arrosables.

Les administrations des chemins de fer français pourraient s'en servir pour la plantation des talus, remblais et tranchées.

De toutes les plantes fourragères, c'est le Lathyrus qui donne le plus d'albumine et de matière grasse, soit 2 à 3000 kilos de protéine par hectare. Les analyses chimiques ont prouvé qu'elle donne de protéine, soit 25 à 30 pour cent, tandis que le foin de prairies n'en donne que 11,7 0/0, la luzerne 14 0/0, le trèfle rouge 11,5 0/0, l'orge 10,7 0/0 et le maïs 10,1 0/0.

Le Lathyrus sylvestris Wagneri constitue une découverte aussi importante que celle de la pomme de terre. *Tous les bestiaux le mangent avec le plus grand plaisir.* En nourrissant les bêtes à lait avec le Lathyrus, la quantité de lait produite s'augmente de 24 0/0 et celle du beurre 4,6 0/0, tandis qu'avec le foin de prairie on n'atteint que 2,7 0/0. Pour les chevaux, le Lathyrus remplace avantageusement l'avoine. Les moutons et les porcs le mangent avec avidité.

Les abeilles, grâce à la riche floraison du Lathyrus, *y trouveront une ample moisson dans une saison ingrate. Cette plante fleurit depuis le mois de juin jusqu'en automne ; ordinairement la première coupe est enlevée avant la floraison, mais la deuxième et la troisième fournissent des fleurs qui donnent du miel en abondance, et un miel fin et savoureux.*

L'époque des semailles du Lathyrus est, pour toute l'Europe centrale, du commencement d'avril à juillet ; la graine, grosse comme le pois de secteur, est semée en

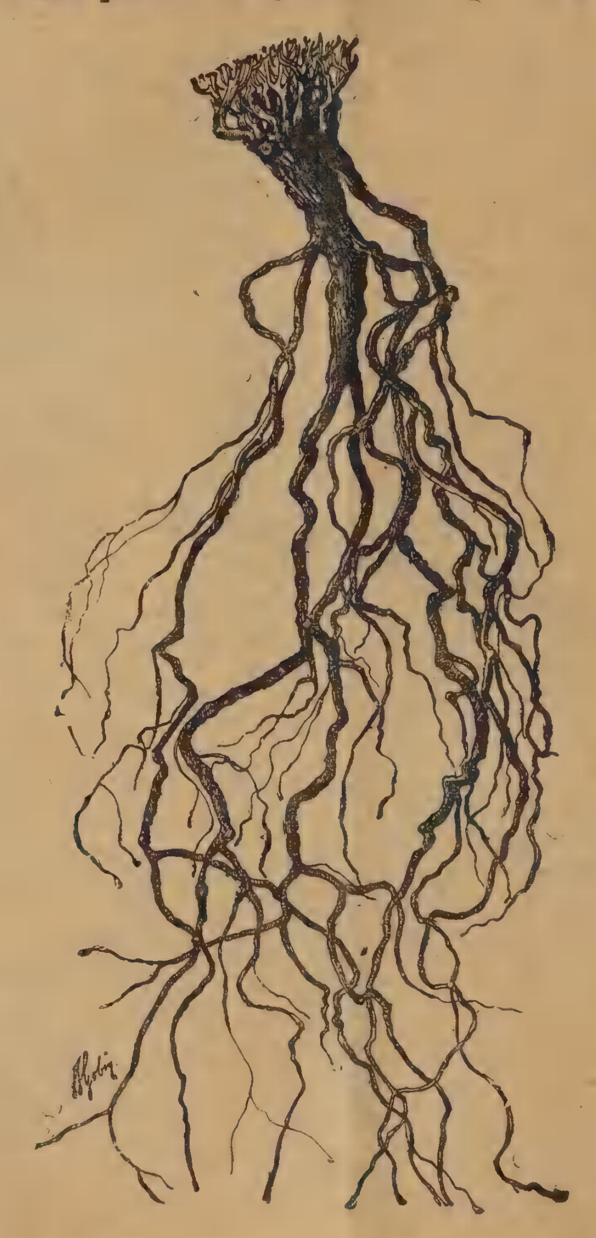
lignes distancées de 15 cent. et profondes de 4 cent. La déplantation se fait alors aux



mois de septembre et d'octobre de la même année, ou mieux au printemps suivant. La distance entre les plantes et les lignes sera de 40 à 60 cent.

La première année, la récolte ne sera pas très abondante, car la plante doit d'abord développer ses racines ; mais les années suivantes, les tiges atteindront une hauteur de 2 mètres. Des rejetons, au nombre de 50 à 80, qui se forment autour du collet de

Racine d'une plante de quatre ans. — Longueur : 3.25 m



Lathyrus silvestris Wagneri (gesse des bois).

La meilleure plante de fourrage pour sable sec ou pour gravois.

chaque plante, atteignent de 50 cent. à 2 m. de haut, et se soutiennent mutuellement. Le Lathyrus sylvestris Wagneri donne 3 à 4 coupes d'un fourrage excellent que l'on peut couper lorsque les pousses ont de 60 à 80 cent. de hauteur ; on peut l'ensiler, et à l'état sec, il a l'odeur du trèfle.

Nous recommandons la *graine* du LATHYRUS SYLVESTRIS WAGNERI, et nous espérons que tous les agriculteurs et apiculteurs qui nous liront, nous en commanderont. Actuellement cette graine vaut 10 fr. le kilo.

Nous recommandons aussi les *Plants* du LATHYRUS SYLVESTRIS WAGNERI qui sont vendus au mille, environ 24 fr. ; mais il est préférable d'acheter de la graine et de faire soi-même le plant.

L'intérêt pour la nouvelle plante fourragère et *mellifère* est éveillé à un haut degré en Allemagne, en Angleterre, en Russie, en Scandinavie, au Brésil, dans les colonies du Cap et en Algérie, etc. Quant à nous, nous avons été heureux d'être l'un des premiers à l'introduire en France et en Espagne, depuis quelques années déjà.

Nous terminons par le jugement de la presse. La Revue agricole du *Herold* de Saint-Pétersbourg, à la date du 12 février 1893, disait : « Cette nouvelle plante fourragère occasionnera, parmi les agriculteurs, encore plus d'étonnement et d'admiration qu'en son temps l'introduction de la pomme de terre. »

J.-B. LERICHE,

Amiens, 107, route de Cagny. publiciste agronome et agricole.

P.-S. — Nous prions les acheteurs de graines de LATHYRUS de faire attention à ne pas acheter des espèces de Lathyrus sauvage ou à moitié amélioré, qui commencent à circuler dans le commerce, et dont le fourrage est nuisible au bétail. Nous fournissons de la graine de LATHYRUS complètement dépourvu de tout poison : c'est le LATHYRUS SYLVESTRIS WAGNERI, *d'origine véritable.*

Prix du Lathyrus sylvestris Wagneri

Les prix de cette plante *mellifère* et fourragère, donnés dans le n° de janvier de la *Revue éclectique d'apiculture*, ne sont pas pour moins de 500 plants à la fois ou de 500 grammes de graines. En détail, les plants valent 3 fr. le 100, et la graine 3 fr. les 250 gr., à cause de divers fruits.

J. B. L.

CORRESPONDANCE

Chine. — S. B. missionnaire à Wu-hu par Schang-haï. 1o « Je suis étonné de voir tous les apiculteurs aussi peu soucieux de la cire qu'ils sont désireux du miel. Le miel est certes une excellente chose, et, en Chine particulièrement, il est très cher. Un Chinois avec quelques ruches seulement lui donnant 30 ou 40 livres de miel chacune, n'aurait qu'à vivre de ses rentes tout simplement. Mais expliquez-moi donc ce problème : on dépense en France, comme partout, énormément de cire ; pour les offices religieux seuls, il en faut des quantités énormes ; on doit employer une cire relativement pure, et l'apiculture n'en produit pas ! Le système des cadres, le seul très pratique, quoiqu'il y ait encore, paraît-il, de vieux routiniers, au lieu de produire de la cire, en dépense ; car on achète de la cire gaufrée pour épargner le temps des abeilles et leur miel. Je me demande d'où vient la cire que les ciriers ont en magasin. Il y aurait une intéressante statistique à étudier, et je suis convaincu qu'on aboutirait à établir péremptoirement une preuve que la cire employée à l'église est falsifiée sur toute la ligne. »

Réponse. C'est une erreur de croire que les ruches à cadres mobiles ne produisent pas de cire ; elles en donnent au moins autant, sinon plus que les ruches fixes. Dans les années d'abondance, les opercules qu'il faut enlever pour vider le miel donnent une quantité respectable de cire. Puis, lorsqu'un rucher est en rapport, il est bon de supprimer les rayons trop vieux pour en faire construire de nouveaux. Il arrive assez souvent, pendant l'hiver, que les rayons extrêmes laissés dans les ruches moisissent ; il faut alors les enlever pour en faire de la cire. D'autres fois ce sont les rayons qui se brisent dans l'extracteur, et les déchets doivent être réduits en cire, etc., etc. Nous connaissons des fixistes qui ont plus de ruches fixes que nous n'avons de ruches à cadres et qui récoltent chaque année moins de cire que nous.

Pour ce qui regarde la falsification de la cire, nous sommes de votre avis : la cire employée à l'église est souvent, pour ne pas dire généralement, falsifiée. A quoi cela tient-il ? D'abord à ce que les fournisseurs ne sont pas toujours consciencieux ; ensuite au bon marché auquel elle est vendue. Il y a des fournisseurs qui donnent aujourd'hui à 3 francs le kilog. la cire blanchie et travaillée. Or il est matériellement impossible qu'ils puissent donner à ce prix de la cire pure. On trouve encore de la cire pure ; mais il faut s'adresser à des fournisseurs consciencieux et payer le prix.

2° « En Chine l'apiculture, au point de vue des méthodes, est en enfance. La production est nécessairement restreinte, et je suis certain que la cire qu'on nous vend pour les offices religieux est en grande partie de la cire végétale, quoiqu'elle soit produite par une espèce de cochenille (qui la produit) sur un arbre. Cette cire ressemble un peu à la cire d'abeilles ; les simples mortels ne voient pas de différence.

« Pour nous missionnaires, l'apiculture aurait surtout un avantage, celui de nous fournir de la vraie cire. Il y aurait économie et sûreté de conscience. Je désirerais donc des conseils sur la méthode à employer pour faire produire aux abeilles beaucoup de cire. »

Réponse. Se contenter d'amorcer les cadres, et couper après la récolte les rayons qui ont été vidés, pour en faire de la cire. Il suffit de laisser aux cadres un ou deux centimètres de cire destinée à servir d'amorce pour l'année suivante. Cela vous évitera l'emploi de la cire gaufrée ; il vous en faudra seulement un peu la première année pour amorcer les cadres. Vous aurez ainsi une bonne provision de cire, mais ce sera au détriment du miel.

Nous recevrons toujours avec le plus grand plaisir les renseignements que vous aurez l'obligeance de nous donner sur l'apiculture en Chine.

Savoie. — *V. S.* — Nous désirons comme vous la réimpression des ouvrages de M. l'abbé Voirnot à qui nous avons plus d'une fois fait connaître notre désir. Ce n'est pas chose facile à obtenir.

Marne. — *V.* — Ce précipité existe toujours, toutes les matières qui composent le miel ne pouvant être atteintes par l'alcool.

Ain. — *N. R. L.* — Selon votre désir, nous vous enverrons une traite postale pour votre abonnement. Le pelle-bêche de M. l'abbé Métais est en vente chez M. Métivier, fabricant, rue de la Cathédrale, Poitiers.

Pas-de-Calais. — *J. B.* — Le fait que vous citez n'a pas été rare l'année dernière ; presque partout les essaims ont été tardifs. Les bourdons étant encore assez nombreux au mois de septembre ; il est probable que la reine de votre essaim tardif a pu être fécondée. S'il en était autrement, elle ne pourrait produire que des bourdons, et votre essaim serait perdu. Vous avez bien fait de donner à votre colonie des rayons garnis de miel ; il est regrettable que vous n'ayez pu lui donner aussi du pollen. Vos abeilles ont pu sans doute en recueillir un peu sur le lierre qui fleurit en octobre et elles profiteront de tous les beaux jours pour augmenter leur provision. Pendant le mois dernier, nous avons vu plusieurs fois nos abeilles revenir chargées de pollen. Il faut donc espérer que votre essaim tardif deviendra une excellente colonie,

Vendée. — *H. B.* — Il est bon de laisser sur les côtés du couvercle un ou plusieurs trous de 3 ou 4 centimètres de diamètre pour le passage de l'air. Pour empêcher les papillons teignes de pénétrer sous le couvercle, on peut clouer de la toile métallique sous les trous. — Il ne faut pas laisser découvert le nid à couvain, ni les hausses. Le principe de l'aération par le haut de la ruche est mauvais. — Le nid à couvain ou le magasin à miel étant fermés par le haut avec des planchettes prenant juste, l'invasion de la fausse teigne n'est pas à craindre. — Pour empêcher le ballottement des cadres, vous pouvez mettre en bas sur les parois de la ruche et de la hausse, des pointes doubles entre chaque cadre.

Allier. — *A.* — Vous êtes bien aimable de nous avoir envoyé des adresses. Merci.

Bouches-du-Rhônes. — *P. G.* — Nous avons transmis votre lettre à M. Chardiu en le priant de vous donner lui-même les renseignements que vous désirez sur sa ruche.

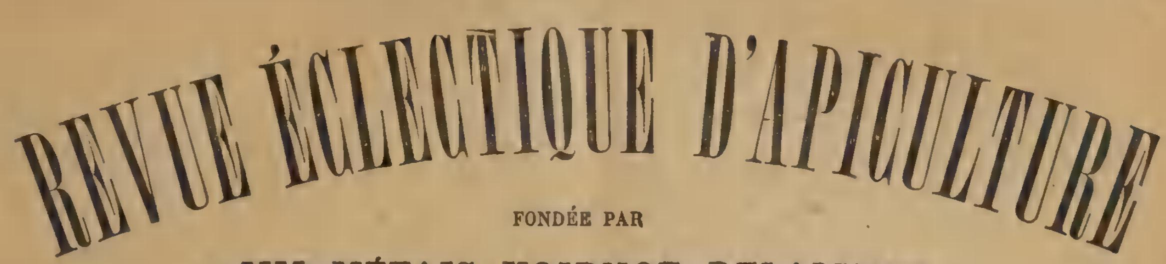
Aube. — *B. A.* —Merci de vos renseignements sur le Lathyrus Sylvestris Wagneri ; nous en avons fait part à l'auteur auquel nous laissons toute la responsabilité de son article sur cette plante.

P. B.

Le Gérant : H. Vénien.

Poitiers. — Soc. Franç. d'Impr. et de Libr. (Oudin et Cie).

N° 3 CINQUIÈME ANNÉE Mars 1898



FONDÉE PAR

MM. MÉTAIS, VOIRNOT, DELAIGUES

MENSUELLE

Directeur : abbé MÉTAIS

Pour tout ce qui concerne la Rédaction, prière de s'adresser à M. l'Abbé BROUSSARD à Smarves, par La Villedieu-du-Clain, Vienne

Pour les abonnements, les annonces et réclames, prière de s'adresser aux bureaux 4, rue de l'Éperon, Poitiers (Vienne), 15, rue de Cluny, Paris

CHRONIQUE

Un nouveau livre.

Monsieur Nicolas Mercier, Instituteur communal et Apiculteur, à Thirimont, Belgique, vient de publier un ouvrage qui a pour titre « Etude complète de l'essaimage, suivie de l'élevage et du renouvellement des mères, des permutations et des soins d'été. » Ce livre est intéressant, instructif et pratique. Nous le recommandons volontiers à nos lecteurs. Il est en vente chez l'auteur, et coûte seulement 0,75 franco.

P. MÉTAIS.

Concours régionaux de 1898 et de 1899.

Délais des déclarations pour cette année : Limoges, 10 avril ; Mézières, Charleville, 15 avril ; Alençon, 6 mai ; Tarbes, 1er juillet ; Lyon, 10 juillet.

En 1899, les concours régionaux devront avoir lieu dans les départements de la Vienne, de la Somme, de la Côte-d'Or, de l'Aude et des Bouches-du-Rhône.

Concours agricole à la Châtre, le 30 mai 1898

PROGRAMME

ART. 1. — Un concours de Prix culturaux, d'Animaux reproducteurs, d'Instruments et de Produits agricoles et **apicoles**, aura lieu, en 1898, dans l'**arrondissement de La Châtre.**

Ve DIVISION. — Apiculture

1re *Section. — Matériel, Ruches, Outillages, Cire.*

1er prix. — Médaille d'argent.
2e prix. — Médaille de bronze.
3e prix. — Médaille de bronze.
4e prix. — Mention honorable.

2e *Section. — Miels coulés ou en rayons.*

1er prix. — Médaille d'argent (grand module).
2e prix. — Médaille d'argent.
3e prix. — Médaille de bronze.
4e prix. — Médaille de bronze.
5e prix. — Mention honorable.

3e *Section. — Dérivés du Miel (Hydromels, Vins, Liqueurs, Vinaigres, bonbons, Gâteaux, Chocolats au miel).*

1er prix. — Médaille d'argent (grand module).
2e prix. — Médaille d'argent.
3e prix. — Médaille de bronze.
4e prix. — Médaille de bronze.
3 Mentions honorables.

4e *Section. — Enseignement apicole, Livres, Revues, etc.*

1er prix. — Médaille d'argent.
2e prix. — Médaille de bronze.

Une médaille de vermeil sera accordée à l'exposant qui aura présenté le meilleur ensemble dans la division de l'apiculture.

Les demandes d'admission doivent être faites avant le 15 avril ; et toute déclaration des objets exposés devra être renvoyée avant le 20 mai, *dernier délai*, au siège de la Société, 10, rue Neuve-du-Marché, à Châteauroux.

Importations et Exportations apicoles en 1896

(*Extrait du « Bulletin officiel »*).

MARCHANDISES et PROVENANCES	UNITÉS	COMMERCE SPÉCIAL.					
		QUANTITÉS livrées à la consommation			VALEURS ACTUELLES		
		1896	1895	1894	1896	1895	1894
					francs	francs	francs
Abeilles	Ruche	577	399	659	8355	5.985	16.475
Cire brute — animale y compris la crasse de cire. . . .	kil.	358.300	393.758	527.768	1.218.220	1.338.777	1.752.190
Cire brute — Résidu de cire. . . .	kil.	100	2.048	2.202	100	2.048	2.202
Miel.	kil.	266.300	347.940	251.525	165.106	214.331	172.647
Confitures au miel et au sucre.	kil.	124.900	216.885	286.212	137.390	238.573	314.833
Cire végétale de Carnauba, de Myrica et autres	kil.	127.900	279.886	250.996	222.853	489.801	439.243

MARCHANDISES et DESTINATIONS	UNITÉS	COMMERCE SPÉCIAL					
		MARCHANDISES FRANÇAISES ou francisées exportées			COMMERCE SPÉCIAL		
		1896	1895	1894	1896	1895	1894
					francs	francs	francs
Abeilles (essaims d'). . . .	Ruche	545	214	279	8.175	3.210	6.975
Cire brute animale.	kil.	138.700	178.346	132.503	386.400	500.372	385.186
Miel.	kil.	1.220.900	1.051.432	923.048	805.794	693.945	682.317
Confitures au miel et au sucre.	kil.	711.300	463.047	462.823	547.701	509.352	509.105
Cire végétale de Carnauba, de Myrica et autres.	kil.	12.600	6.560	2.441	22.050	11.480	4.272

Concours général agricole de Paris.

Nous avons reçu d'excellentes nouvelles du Concours général agricole de Paris ; l'apiculture y figure avec honneur. Dans le prochain n° de la *Revue Eclectique* nous publierons un compte rendu du concours et du banquet.

La Rédaction.

Le Lathyrus silvestris Wagneri

M. H. Fortuné, membre de la Société des Agriculteurs de France, agronome, publiait, dans le *Petit Journal* du 20 avril 1896, une lettre où se trouvaient ces mots : « Les abeilles trouvent dans les fleurs du Lathyrus silvestris Wagneri une ample moisson, et il en résulte un miel abondant et très fin. »

M. J. Coupé, rédacteur au *Bulletin du Syndicat national agriçole*, publie, dans le n° du 16 février 1898, un article où il est dit : « L'apiculteur sera satisfait de la riche floraison de cette plante, où ses abeilles trouveront une ample moisson, dans une saison encore ingrate. Il en résultera un miel fin, abondant et savoureux. »

Disons que la même phrase se trouve dans le *Guide pratique pour la culture de cette nouvelle plante fourragère et mellifère* par Franz Mayerhofer, de Munich. Un extrait en a été publié avec le nom de l'auteur dans *l'Auxiliaire de l'Apiculteur*, no de mars 1894, 6e année, tome IV.

Nous engageons vivement les apiculteurs français qui ont cultivé cette plante à nous faire connaître les résultats obtenus. Nous prions aussi les apiculteurs qui voudront profiter de notre stock de graines de Lathyrus et bénéficier des avantages que nous leur offrons de nous faire au plus tôt leur commande. Se reporter à la *Revue éclectique d'apiculture* de février 1898.

J.-B. Leriche,

Publiciste agronome, 107, route de Cagny, Amiens

Chronique du rucher des vieillards abandonnés

1° *Rucher de la cure.* — Jusqu'à présent, la température quoique douce (elle a varié pendant tout le mois de janvier, et jusqu'aujourd'hui, 23 février, de 0 à 10 degrés), la température ne nous a pas permis grand'chose ; nous n'avons pu qu'observer les sorties de nos abeilles ; il n'a pas fait assez chaud pour nous permettre de pénétrer dans leur intérieur.

Toutefois, nous avons pu constater que nos quatre reines de première qualité, observées pendant la campagne 1897, soignées avec grande sollicitude pour préparer l'élevage de 1898, tiennent bien ce qu'elles ont promis. Les abeilles de ces quatre ruches, en même temps que les abeilles *croisées* de quatre ou cinq autres, ont passé peu de jours sans sortir, dès qu'il y avait 4 ou 5 degrés au-dessus de zéro ; nous en avons même vu sortir par 3 degrés !...

Quelle activité dans ces sorties ! Toutes ces abeilles ont l'agilité, la rapidité de vol, le verbe haut de la pillarde ou de l'abeille au paroxysme de la fureur. On voit qu'elles ont besoin de beaucoup de mouvement, pour ne pas se laisser engourdir par le froid : 3 ou 4 degrés ! et pas de soleil ! Où vont-elles ? Que veulent-elles ? Tout autour d'elles, les coudriers ont leurs chatons dorés tout gonflés de pollen, agités par le moindre souffle de vent ; mais pas une de nos abeilles ne les visite, le froid les saisirait ; du reste, elles ont une belle provision de pollen à la maison. Où vont-elles donc ? Chercher de l'eau. Partout on les voit sucer avec avidité les gouttelettes de rosée qui couvrent les ruches en plein air, et à terre il y a 7, 8, 10 abeilles sur chacun des dix ou douze pieds de bouillon-blanc (*verbascum thapsus*) qui poussent au milieu du rucher d'élevage. Bonnes petites bêtes ! Le bouillon-blanc a ses premières feuilles couvertes d'un duvet très long et très épais ; la rosée est arrêtée au milieu de ce duvet, l'abeille y est à l'aise, ses pieds ne s'y refroidissent pas, comme cela arriverait infailliblement sur les plantes nues environnantes. Admirable instinct ! Et, après avoir rapidement pompé quelque peu de cette eau pure et froide, elles retournent à la ruche, aussi vives, aussi alertes, avec le verbe aussi haut qu'en en sortant. Cette eau va leur servir à faire la bouillie nécessaire à leur nombreux couvain.

Dès le 27 janvier, en effet, nous voyons du couvain naissant, mal tourné, rejeté par nos abeilles dans deux de nos ruches d'élevage et dans une ruche croisée.

Et maintenant nous attendons avec impatience une journée de 12 ou 13 degrés de chaleur pour organiser le nid de nos bourdons ; le temps presse : il est grand temps d'y penser.

2° *Rucher de Valcour.* — Le même phénomène de sortie journalière a eu lieu à Valcour. Mais, hélas ! les pauvres petites n'ont pas eu le tapis moelleux du bouillon-blanc ; elles se sont rejetées sur les choux, et le régisseur de Valcour a ramassé entre les feuilles de grosses poignées d'abeilles mortes de froid ! Mieux inspirées ont été celles qui sont allées cent cinquante mètres plus loin sur les bords d'un étang bien abrité ; le régisseur, M. Poterlot, les y a vues nombreuses ; elles ont pu tranquillement rentrer au logis. Mais où en est leur couvain ? Nous n'en savons rien encore.

3° *Rucher d'Avrainville.* — Grâce à l'admirable spécifique de l'abbé Magnat qui nous a guéri de trois graves atteintes d'influenza en vingt-quatre heures, le 18 février, le temps étant assez favorable, nous avons pu nous rendre à Avrainville pour visiter ses dix colonies.

Nous balayons d'abord les tabliers ; sur neuf de ces tabliers, à peine quelques abeilles mortes, sur le dixième une paire de cents : pourquoi cette différence ?

Notre thermomètre marque huit degrés, nous sommes parfaitement à l'abri du vent ; nous nous hasardons à faire une visite très sommaire, très rapide. — But : état de la cire, état des provisions, état du couvain. — Résultat : état de la cire, un peu de moisissure dans une ruche seulement.

Etat des provisions : grandes provisions dans neuf ruches ; la dixième, celle qui a un peu de moisi, devra être nourrie, courant de mars. Etat du couvain : couvain

operculé dans sept ruches; pas de couvain, mais une reine énorme, splendide, dans la ruche pauvre en provisions; pas de couvain et petite reine allongée dans la ruche à forte mortalité. (Cette ruche n'aurait-elle pas manqué d'air? J'ai oublié de m'en assurer; ce sera pour mon prochain voyage à Avrainville.) Enfin dans la dixième ruche, ni reine, ni couvain ; mais les abeilles n'ont pas l'allure d'orphelines, loin de là : c'est tout ce qu'il nous faut pour le moment. En définitive, nous sommes très contents.

Etat de la flore à Pierre. — Et maintenant, que dirai-je? Si la température s'élevait légèrement, si le temps nuageux faisait place au soleil, ici à Pierre, nous aurions déjà une miellée printanière. Le mouron des oiseaux, très aimé des abeilles, est en pleine floraison. Le perce-neige des jardins (*galanthus nivalis*) est fleuri ; le perce-neige des bois (*leucoium vernum*) remplit nos forêts à un kilomètre de nos ruchers. Le joli-bois (*daphne mezereum*) embaume.

La pulmonaire officinale, connue par nos paysans sous le nom de coucou rouge, bonne plante mellifère qui remplit nos bois, commence à fleurir. L'hépatique à trois lobes (est-elle mellifère?) tapisse nos bois de ses jolies fleurs bleues. Le cornouiller mâle ouvre partout ses petites fleurettes jaunes. Dans quelques jours, ce sera le tour de la scille à deux feuilles, de la pervenche, de trois anémones différentes (anémone sylvie, anémone renoncule, anémone pulsatile).

D'un autre côté, le pollen abonde. Le coudrier est en pleine floraison, et déjà en partie défleuri. L'aune allonge ses chatons brun rougeâtre ; différentes especes de saules ne demandent qu'à s'ouvrir. Que vont faire les frimas de toutes ces belles promesses? L'an dernier, aux premiers jours de mars, les cadres de nos ruches regorgeaient de miel nouveau.......

Pierre, le 23 février 1898. LE DIRECTEUR DU RUCHER DES VIEILLARDS ABANDONNÉS.

LA VENTE DU MIEL

(*Suite*)

Il reste encore une autre considération à examiner, c'est celle du transport. Plusieurs apiculteurs ont manifesté le désir d'essayer de vendre le miel en petite quantité et de l'expédier par colis postaux de 3, 5 ou même 10 kilog. dans l'espoir de stimuler le zèle des acheteurs, qui seraient ainsi assurés d'une provenance authentique.

L'idée, si elle n'a pas le mérite d'être nouvelle, vaut au moins qu'on s'y arrête et qu'on l'étudie surtout au point de vue pratique ; mais je doute qu'elle soit un agent actif de vulgarisation, car son application suscite des frais onéreux pour l'acheteur.

Prenons comme exemple un colis postal de 3 kil. ; l'emballage, aussi simple qu'il soit, vaut de 0 fr. 70 à 0 fr. 80, et le transport du colis à domicile 0 fr. 85, soit un total de 1 fr. 65 de frais pour un achat de miel représentant une valeur d'environ 3 fr. 50, sans oublier non plus les frais supplémentaires occasionnés pas certains voituriers dans les localités non encore desservies par le chemin de fer.

On m'objecte que l'huile d'olive s'expédie chaque jour par petite quantité en estagnon et qu'il peut en être fait de même pour le miel.

A cela je répondrai tout d'abord qu'aucune comparaison ne saurait être établie entre ce produit de première nécessité, et le miel, denrée de luxe, servi le plus souvent comme dessert. Qu'on habitue d'abord le public à consommer le miel, en le vendant un prix raisonnable, et nous verrons ensuite à trouver des moyens pratiques pour l'expédier.

Dans tous les cas, les frais que j'indique comme susceptibles d'augmenter dans de grandes proportions le prix d'achat, subsistent pour l'huile comme pour le miel. Prenons encore comme exemple un estagnon d'huile d'olive de 3 kil. pour faire une comparaison uniforme.

3 kil. huile d'olive à 1 fr. 50 (prix minimum).	= 4.50	
Octroi de Paris 3 kil. à 0 fr. 65.	= 1.95	
Emballage (estagnon de 3 kil.)	= 0.30	environ
Transport (colis postal à domicile).	= 0.85	

Le miel étant plus favorisé que l'huile par les tarifs d'octroi, bénéficie de l'entrée dans Paris : soit 1 fr. 95, mais il est probable que s'il s'en consommait davantage, cette faveur lui serait retirée.

Il résulte de ce qui précède qu'une récolte peu importante doit être écoulée sur place et que l'exportation hors du territoire producteur ne peut être avantageuse pour l'acheteur qu'autant qu'il opérera sur des quantités.

Les miels spéciaux tels que ceux de bruyère, de sapin, d'eucalyptus et de sarrasin seront également d'un placement direct très difficile, à cause de leur couleur ou de leur goût particulier.

Enfin, la question du transport est également une entrave apportée à l'exportation des récoltes mellifères, et ce qui le prouve d'autant mieux c'est que l'approvisionnement du marché de Paris est limité aux seuls départements ci-après :

Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Aisne, Marne, Oise, Somme, Pas-de-Calais, Eure, Eure-et Loir et Loiret.

Le prix excessif que les apiculteurs vendent le miel dans les régions où ils le récoltent, les empêche presque toujours d'accepter les cours de la vente en gros pour Paris. Cependant il est à présumer que les cours offerts sont suffisants, puisque les départements précités les acceptent et fournissent complètement le commerce de gros.

Si tous les apiculteurs avaient des prétentions raisonnables, il est certain que les miels étrangers disparaîtraient des maisons françaises.

J'engage donc tous les apiculteurs à faire des efforts pour augmenter leur récolte, et à soigner leur miel, ; je leur donne l'assurance que, de mon côté, je ne négligerai rien pour leur faciliter le placement de leurs produits si leurs prétentions ne sont pas exagérées.

Les achats se font à Paris de juin à septembre, sur échantillons, et je recommande de conserver la cire pour vendre avec le miel, ce qui facilite le placement de ce dernier.

René Madeline,
publiciste agricole, Correspondaut de la *Revue éclectique d'apiculture.*

DOCTRINE APICOLE

LES SOMMETS DE L'APICULTURE [1]

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE I

APICULTEUR « FIN DE SIÈCLE »

« Un livre de lui, dans ce temps de banalité écœurante, est toujours un événement littéraire, un incident social souvent. »

Ainsi écrivait Paul de Cassagnac, en parlant d'Edouard Drumont et de la littérature contemporaine.

Dirons-nous de l'apiculture ce que Cassagnac disait de la littérature ? Certes la fin du dix-neuvième siècle a marqué l'étape la plus brillante dans la marche de l'apiculture, et la science apicole s'est ouvert la voie vers les plus riches horizons. Langstroth, Dadant, Bertrand et la *Revue internationale*, Cheshire, Cowan et le *Bristish Bee*

(1) Avec l'autorisation de l'auteur et pour être agréables à nos abonnés qui ne pourraient pas se procurer ce travail, nous commençons la publication des principaux chapitres d'un ouvrage du plus haut intérêt paru récemment sous le titre « La Charmeuse » et en vente à l'asile des vieillards abandonnés, à Pierre, par Toul (Meurthe-et-Moselle . Nos lecteurs ne tarderont pas à se convaincre que ce travail mérite le titre que nous lui donnons ici « Les sommets de l'Apiculture ». (Note de la Rédaction.)

Journal, Sourbé, l'abbé Voirnot, l'abbé Delépine et quelques autres, quoique bien rares, ont relevé, agrandi et fixé l'apiculture moderne.

Mais, en dehors de ces grands noms, quelle banalité, quel plagiat éhonté ! Et dans l'apiculture pratique, quelles tendances vulgaires et étroites, quelle ignorance ou quel mépris des grands côtés de la question, et quels efforts pour rapetisser et avilir un très noble métier et le réduire aux simples proportions d'une boutique ! Il y a, en effet, une apiculture « fin de siècle » comme il y a la morale et la littérature « fin de siècle ».

C'est le caractère particulier de notre époque de tout rapetisser et de prendre toutes les questions par leur côté le plus vulgaire. On a trouvé moyen de se passer de Dieu, et l'homme n'est plus qu'une machine à travail : la poésie a singulièrement diminué sur notre pauvre terre ; et bientôt il n'y aura plus de parfums. L'apiculture agrandie et ennoblie par les découvertes modernes au point d'être non seulement une science très sûre et très positive, mais aussi un art fort distingué, est battue en brèche par l'homme moderne qui ne voit en tout qu'une seule chose : le rendement financier. Combien d'apiculteurs, en effet, qui n'ont qu'un seul but : faire de l'argent ; qu'un seul mobile, s'enrichir au moyen des abeilles !

Faire de l'argent, comme les épiciers : tel est l'apiculteur « fin de siècle ».

Pour lui il n'y a pas d'esthétique ; l'abeille est essentiellement un bétail qui doit rapporter de l'argent comme les bœufs... C'est là tout le bénéfice, tout le plaisir qu'il en attend ; c'est là tout l'intérêt qu'il porte à ses abeilles. Pour lui il n'y a pas d'autre question ; c'est là tout son horizon.

L'année 1891 fut la plus mauvaise année du siècle pour les apiculteurs du pays que j'habitais. Ni essaims, ni miel. Le père Surface avait 25 ruches. Honnête petit bourgeois de campagne, il aurait pu, sans se ruiner, leur donner le viatique pour passer l'hiver. Il s'en garda bien ; c'était trop leur avancer ! Il n'avait qu'une seule pensée en tête, qu'une parole dans la bouche : tout est perdu ; il n'y a pas eu d'essaims ; il n'y a pas de miel !

Il n'y a cependant jamais eu d'année où ces petites merveilles aient été plus admirables ! Sublimes *Struggleforlifers*, ils n'avaient jamais été plus beaux que cette année ! La lutte pour la vie a été partout ardente, obstinée, désespérée ! Et elle a duré toute une année, de février en octobre !

Je jouissais étrangement de les voir partir au travail au premier rayon du soleil, confiantes, radieuses, trop confiantes, hélas ! et presque immédiatement obligées de revenir précipitamment et de se sauver dans leurs remparts ; c'était la lutte de chaque jour. Pendant neuf mois, ni pollen, ni miel : c'est-à-dire, ni pain, ni farine ; malgré cela, la famille se développait, espérant contre toute espérance, trahie par l'hiver, par le printemps, par l'été, par l'automne. Elle a survécu. L'hiver mit fin au combat, comme la nuit sur d'autres champs de bataille. Elle est restée sur le champ de bataille, les armes à la main, pour recommencer au premier jour.

Peuple de héros ! n'est-ce pas? Eh bien ! ce grand et terrible mystère qui éclate à tous les yeux : la lutte acharnée pour la vie, qui est le suprême honneur de l'homme et... de l'abeille, cette lutte de neuf mois contre des ennemis qui se remplacent sans cesse, froid, neige, vents de tempête, pluies incessantes, cette guerre de géants où chaque jour il faut remporter une nouvelle victoire, le père Surface n'a rien vu de tout cela. En vrai Normand, il n'est en ce monde que pour l'argent ; ses abeilles ne lui ayant rien rapporté, il s'en débarrasse.

Hélas ! combien d'hommes parmi les apiculteurs sont indignes d'avoir des abeilles ! Le monde est plein de ces épiciers-là, qui non seulement sont joyeux de vendre leurs épices, mais veulent tout ramener à cela, et réduisent les plus hautes questions aux viles proportions du comptoir...

Lisez la plupart de ces petits ouvrages qui prétendent parler d'abeilles : il n'est jamais question que de miel, de cire, de rendement par ruche, de récolte moyenne par année Pas d'autre idée, et surtout aucune idée élevée. Misérables riz-pain-sel pour lesquels l'apiculture, comme tout le reste, n'est qu'une vulgaire question de boutique.

Et cela est d'autant plus étonnant, que l'apiculture n'est plus aujourd'hui une science grossière, un terre-à-terre et une vile question : elle a pris des ailes. Le miel et la cire ne sont plus que des produits secondaires. L'abeille joue un rôle autrement important, elle a dans la création un rôle supérieur, celui de la fécondation des fleurs, et je montrerai plus loin l'intéressant travail de ce petit insecte duquel dépendent plusieurs industries fort importantes, et qui seul, s'il était compris et estimé, suffirait à transformer un pays.

Disons-le hardiment : l'apiculture est un très noble métier qui ne souffre pas que l'on soit médiocre.

Sans doute ceux qui, à force d'études, d'observations, de patientes expériences sont parvenus à être forts, peuvent réellement en tirer un très bon parti et faire produire à nos incomparables ouvrières les étonnantes merveilles que produit presque naturellement chaque ruche, quand elle est intelligemment conduite. Mais cela n'est pas tout : ce n'est que le commencement d'un long chapitre, et les apiculteurs dont je parle, les vrais apiculteurs trouvent d'autres charmes et d'autres profits dans le commerce des abeilles.

J'ai entendu traiter cette question *ex professo* par un de mes amis, apiculteur fort distingué, qui faisait une conférence à des amis intimes sur ce sujet, et je me fais une joie de vous livrer les notes intéressantes que j'ai prises et qui rendent très bien sa pensée.

 (*A suivre.*)

L'APICULTEUR NOVICE

(*Suite.*)

Calendrier apicole : MARS.

19. — **Autour du Rucher.** — Le terrain aux environs des ruches est-il la propriété de l'apiculteur? Il est de son intérêt d'y semer des graines de fleurs, d'y planter des arbustes mellifères et des arbres fruitiers, d'y repiquer à profusion les touffes ou les oignons qui donnent, aux premiers jours du renouveau, ces fleurs si parfumées et d'un coloris si agréable à l'œil : ses abeilles seront les premières à en profiter. Ses soins tendront à bien approprier et à rendre bien meuble le sol cultivé près du rucher; il en fera un jardin-fleuriste et un verger plutôt qu'un potager. Plus les arbres fruitiers et les arbustes à fleurs seront nombreux, plus ses abeilles récolteront, et plus ses fruits seront abondants, si la gelée ne fait des siennes. Un rucher dans une vigne, ou dans une prairie, près d'un ruisseau planté de saules, a un bel avenir, si son propriétaire est prudent. — Il ne négligera pas de planter, ne fût-ce qu'*un* arbre ou qu'*un* arbuste, chaque année. Il répandra aux environs des ruches des graines des plantes les plus mellifères : sainfoin, luzerne, trèfle blanc, bourrache, mélilot ; il sèmera le lathyrus, la vesce des bois de Wagner, les roses trémières; il plantera des bulbes de lis, de jacinthe, etc. Il bouturera les saules sur les cours d'eau, les groseilliers dans la haie vive formant clôture, sèmera des graines de cytise, des noisettes, des noyaux de cerises, de prunes, des pépins de pommes, de poires, dans un bout de champ servant de pépinière, qui lui fournira plus tard des sujets à greffer.

20. — **Visite des Ruches.** — Cette visite a pour but : 1° de nettoyer le plateau et d'enlever les abeilles mortes ; 2° de retrancher des rayons la partie moisie et gâtée par l'humidité ; 3° de reconnaître l'état des provisions ; 4° de savoir si la mère existe.

Le plateau, s'il n'a été changé, supporte un monceau de parcelles de cire recouvertes de moisissure et d'humidité avec de nombreuses abeilles qui ont péri pendant l'hivernage. Quelquefois les abeilles mortes sont restées suspendues entre les rayons ; elles ne tombent que si on secoue le cadre ou la ruche fixe.

Le mode de nettoiement varie selon qu'on a affaire à une ruche fixe ou à une ruche à cadres mobiles. — Pour la ruche fixe, allumons d'abord notre enfumoir ; et, une fois qu'il sera bien en train, procédons par la première ruche, à laquelle nous lançons quelques bouffées de fumée par le trou de vol. Enlevons-la avec le plateau, et portons-la à quelques pas de notre rucher. Après un second coup d'enfumoir, nous détachons brusquement la ruche du plateau, et nous renversons celle-ci sur un tabouret *ad hoc*.

Pendant que notre aide râcle le plateau et le brosse soigneusement (si nous n'avons pas d'aide, nous préparons d'avance un plateau sec sur lequel nous déposerons la ruche après la visite, et le plateau décollé sera nettoyé après, pour servir à la 2e ruche), nous nous armons de notre enfumoir ; et, refoulant les abeilles au fond, nous examinons les parois des gâteaux qui s'offrent à notre vue. Avec un couteau, nous détachons les parties moisies, que nous mettons de côté ; nous enlevons également les gâteaux aplatis ou brisés, ainsi que les bords de ceux que les rongeurs ont endommagés. — Soupesant notre ruche, nous pouvons juger de l'état de ses provisions.

Notre colonie peut avoir une bonne population, et des bâtisses entières ; et, dans ce cas, nous n'hésitons pas à la gratifier d'une hausse respectable, connaissant l'aptitude des abeilles à produire la cire : cette hausse sera bâtie en peu de temps et sera très utile au moment de la miellée. — Nos abeilles ont une faible population, avec des bâtisses entières : notre colonie a souffert de l'hivernage, et n'a peut-être plus sa mère : examinons si nous découvrons du couvain operculé, ou s'il y a des larves sur le plateau, et notons cette ruche comme à *surveiller*. — Notre colonie est un essaim de l'an dernier qui n'a pu que bâtir ses rayons aux 2/3, et qui a peu de provisions : ce soir, nous lui donnerons un kilo de miel délayé dans de l'eau tiède, et nous continuerons le nourrissement sur ce pied jusqu'aux beaux jours : notre colonie sera prospère. — Si l'on peut nourrir par le haut, ne pas y manquer.

Cet examen fait, et le plateau nettoyé, nous replaçons la ruche, et nous passons à la seconde, qui subit la même épreuve, et ainsi de suite. Nous consignons le résultat de nos observations sur notre feuille au fur et à mesure de la visite. Ayant connu l'existence du couvain, si nous voulons être plus certain encore de la présence de la reine, nous observons les abeilles bottées de pollen, le plus prochain jour de sortie. Pour le moment, il nous reste à calfeutrer le pourtour inférieur de la ruche avec du *pourget*, (bouse de vache mélangée de terre glaise), ou avec de la pâte de boulanger.

Dans tout rucher un peu important, il y a de petites ruches (où l'on a mis l'année précédente un petit essaim). Ce petit essaim a pu avoir une mère excellente, et notre essaim est fort à l'étroit dans sa demeure. Nous avons aussi, comme dans tout rucher, des ruches qui ont des bâtisses vides, provenant de colonies ayant perdu leur mère en juillet, et qui ont été pillées un peu plus tard. Cette ruche à rayons bâtis fera justement l'affaire de notre petite ruche, et nous n'hésitons pas à donner la première pour nid à couvain à la seconde, ce qui se fait en posant sur le plateau la ruche vide, le trou supérieur ouvert, et en plaçant dessus nos abeilles avec leur demeure étroite. La mère descendra, nous aurons un bon essaim à venir, une colonie prospère, et nous sommes assuré de récolter une belle calotte de miel à l'arrière-saison. Cela ne vaut-il pas mieux que de laisser dépérir notre ruchée trop à l'étroit, et de livrer notre cire à la dent de la galleria ?

Mais voici une colonie qui est bel et bien orpheline : qu'allons-nous en faire ? La réunir à une autre ? Peut-être se réunira-t-elle d'elle-même dans quelques jours ; mais essayons de lui donner ce qui lui manque, une larve de reine à élever ; c'est ce que nous ferons lors de la visite de nos ruches à cadres, demain ou après-demain ; en attendant, marquons-la à la craie du signe de l'orphelinat, et passons ; il faut achever notre examen minutieux.

Nous avons visité avec le même soin nos ruches à hausses, et nous avons noté les résultats obtenus.

(*A suivre.*) *X... Apiculteur Meusien.*

ESSAIMAGE ARTIFICIEL

MONSIEUR LE SECRÉTAIRE,

Vous me demandez de collaborer à la *Revue éclectique*. J'accepte bien volontiers, heureux de mettre au service de vos lecteurs mon expérience, vieille de trente ans, et surtout ma bonne volonté.

Je ne veux qu'une chose, être utile : c'est assez dire que je laisserai de côté les questions irritantes, les questions qui divisent, sans jamais aboutir.

Loin cependant de fuir les discussions loyales et courtoises, je les sollicite avec instance de tous ceux qui voudront bien me lire avec intérêt. Je n'ai pas la prétention de tout savoir, de ne rien oublier : je mettrai à profit les observations qui me seront faites, je comblerai les lacunes qui me seront signalées.

J'ai bien lu votre lettre, vous voulez « *un travail sérieux* sur l'essaimage artificiel ». C'est me prendre par mon faible ; entendons-nous, je veux dire, par ce que j'ai le plus étudié et le plus pratiqué en apiculture.

Je tâcherai donc d'être aussi complet et aussi clair que possible.

Et d'abord, qu'est-ce que l'essaimage, et qu'est-ce qu'un essaim ?

L'essaimage, à mon avis, est le mode de reproduction de cet être collectif qui s'appelle une ruchée ou une colonie d'abeilles.

Tout être doit se reproduire sous peine de disparaître : c'est une loi générale et qui ne souffre pas d'exception.

La *reine*, ou mère pondeuse, a bien la propriété de déposer dans les alvéoles les œufs qui donneront naissance aux différents individus composant la colonie, ouvrières, mâles, femelles ; mais par là elle pourvoit seulement à la conservation de la ruchée, elle ne travaille qu'indirectement à sa reproduction et à sa multiplication.

C'est l'essaimage qui est l'acte même de la reproduction de l'espèce, et l'essaim est en réalité un être nouveau, ou, si l'on veut, une colonie nouvelle, sortie de la première, destinée à la remplacer et à propager l'espèce.

L'essaimage est donc une question de premier ordre en apiculture, celle même qui prime toutes les autres. De l'essaimage dépendent et le développement du rucher, et l'amélioration de la race, et par conséquent la prospérité ou la ruine de l'apiculteur.

Laissées à elles-mêmes, les abeilles essaiment et se reproduisent, mais pas toujours au gré de l'apiculteur, et rarement au mieux de ses intérêts. C'est ici que l'homme, grâce à l'intelligence qu'il a reçue du Créateur, peut intervenir pour *diriger* et contenir *dans de sages limites* l'instinct de l'être placé sous sa domination.

J'ai dit, et je tiens à le souligner : *diriger* et non pas contrarier, contenir *dans de sages limites* et non pas détruire.

La pratique de l'essaimage artificiel consiste donc à obtenir les essaims au moment le plus favorable, à empêcher ceux qui affaibliraient la ruchée et compromettraient la récolte, enfin à appliquer, avec esprit de suite, la méthode de sélection pour l'amélioration de l'espèce.

Je rechercherai d'abord quelles sont les lois qui président à la formation et à la sortie de l'essaim naturel. Cette connaissance est nécessaire pour comprendre et déterminer les règles de l'essaimage artificiel. Puis j'expliquerai en détail la pratique de l'essaimage avec les différents systèmes de ruches.

DELÉPINE, curé de Gaillon (Seine-et-Oise).

UNE RÉPONSE

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Il me semble que votre abonné répond bien prestement et d'une façon bien absolue aux questions posées dans le n° de novembre de votre Revue, page 163.

Celui qui les a posées n'a eu nullement l'intention d'en montrer à ses *aînés* auprès desquels il se reconnaît bien petit; il n'ignorait pas davantage ce que disent à ce

sujet l'auteur de l'*Abeille et la Ruche*, et d'autres non moins remarquables. En les posant il voulait seulement savoir si d'autres avaient expérimenté les mêmes faits que lui, faits qui, s'ils ne détruisent pas les affirmations des savants reconnus jusqu'alors maîtres en apiculture, sont au moins des exceptions insignes.

Voici ce qui lui est arrivé : au commencement de septembre dernier, il enleva, pour les renouveler, les reines d'une vingtaine de ses ruches ; dix des jeunes reines furent fécondées très peu de temps après leur éclosion et se mirent à pondre ; mais les dix autres, à partir de leur naissance, restèrent de 30 à 32 jours sans pondre, et cependant leurs ruches étaient abondamment pourvues de provisions !

Je serais bien reconnaissant à votre abonné limousin s'il pouvait m'expliquer ce phénomène dont je garantis l'authenticité, sans se mettre en opposition avec l'auteur de l'*Abeille et la Ruche*.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments respectueux.

UN JEUNE ABONNÉ POITEVIN.

DIRECTOIRE

MARS

Premières visites. — Mars est ordinairement le mois où commencent les travaux de l'apiculteur. Quelquefois l'hiver sévit encore ; mais que de fois aussi ce mois nous gratifie de magnifiques journées où les abeilles peuvent butiner sur les noisetiers ! Par un beau jour, l'apiculteur visitera ses ruches, enlèvera les cadres inoccupés, vides ou moisis, nettoiera les planches et, s'il y a lieu, rétrécira les trous de vol. Il arrive que quelques ruches manquent de nourriture ; il doit leur venir en aide au moyen de cadres de miel de réserve ou de bon sirop de sucre. C'est à cette époque surtout que les ruches ont besoin de chaleur. L'apiculteur intelligent sait qu'il doit laisser les couvertures et les coussins, et maintenir la chaleur. On enlève aussi les cadres à cellules de mâles ; cependant si l'apiculteur a l'intention de former de bonne heure un essaim artificiel, ou d'élever des reines de race pure, il intercalera un cadre à grandes cellules, destinées à fournir les mâles nécessaires.

Pillage. — Très souvent il arrive que par de belles journées les abeilles ne trouvant rien à butiner dehors, cherchent de tous côtés et se pillent. C'est ordinairement une ruche faible qui est la victime, ou une ruche que l'apiculteur nourrit. Pour l'éviter, il ne faut jamais nourrir que le soir et enlever tous les matins les vases englués de miel ou de sirop, et rétrécir les guichets. Quand la ruche qui pille et celle qui est pillée appartiennent au même propriétaire, on permute simplement les deux ruches. Si elles appartiennent à d'autres ruchers, le mieux est de mettre la ruche pillée dans un endroit obscur et de l'y laisser quelques jours ; on la remet en place et on lui procure du renfort à l'aide de couvain mûr. Un ou deux rayons suffisent généralement.

Réunion. — Il arrive parfois qu'une ruche qui, l'année précédente, s'était distinguée par la reine, devient tout à coup orpheline. Lorsqu'on ne possède pas de jeunes reines de réserve, le mieux est de la réunir à une autre. Il y a plusieurs moyens de réunir deux colonies. Je me propose de les expliquer plus au long dans un article spécial.

Recherche de la Reine. — Pour bien réussir, il faut en premier lieu une bonne paire d'yeux et beaucoup de patience et de douceur dans les mouvements. On peut quelquefois la chercher pendant des heures sans la trouver. Un moyen qui m'a ordinairement bien réussi est le suivant, quand la température le permet :

On place au milieu du nid à couvain, de préférence entre deux cadres garnis d'œufs et de jeunes larves, un cadre vide qu'on a soin de marquer. Le lendemain on visite la ruche et généralement la reine est occupée à pondre et à garnir ce nouveau cadre d'œufs.

Guermange, février 1898. GILLET.

BIOGRAPHIE

GRAVENHORST ET SON BOGENSTULPER (1)

Dans le numéro de février de cette revue, M. Weyland a décrit la vie de Gravenhorst, le célèbre praticien et écrivain apicole allemand, le « Grossmeister der Praxis » (grand maître de la pratique). Quoique bien flatteur, cet article contient quelques inexactitudes, et je me hâte de rectifier les faits. Notre cher maître vit encore, et quoiqu'il soit bien âgé, nous espérons que le bon Dieu lui accordera encore bon nombre d'années, car, nous le savons, l'apiculture semble être un des moyens efficaces pour prolonger la vie. Toutefois, sentant les poids de ses années, Gravenhorst a fait de son fils l'héritier de son rucher, qui contient à peu près 400 colonies d'abeilles, et il s'est réservé seulement la rédaction de son journal mensuel « Gazette illustrée d'apiculture » dont M. Weyland, avec raison, a vanté la valeur.

Quant à son invention d'une ruche à lui propre, connue sous le nom de *Bogenstulper*, il est vrai que la première idée de Gravenhorst a été de transformer en ruche à cadres mobiles l'ancien panier de Lunebourg, qui est encore très en vogue dans le ci-devant royaume de Hanovre, où les landes sont couvertes de bruyère et de sarrasin, où l'on récolte donc un miel qui ne peut être tiré à l'extracteur. A quoi bon dès lors une ruche à cadres mobiles dans ces régions-là ? Mais il y a d'autres contrées où le panier de paille est aussi en vogue. Ayant remarqué que l'hivernage se fait toujours très bien dans ces ruches simples, et ayant entendu Dzierzon exprimer le désir de voir rendre mobile cette demeure d'abeilles, Gravenhorst fit plusieurs tentatives dans ce but, et finalement, en 1865, il a réussi en construisant son Bogenstülper, qui depuis s'est répandu en milliers d'exemplaires dans toute l'Allemagne et dans l'Autriche. En Russie le conseiller d'État de Bustlerow, le fondateur de la première gazette apicole russe, a fait tout son possible pour divulguer ce panier mobilisé, et a même traduit l'œuvre — j'ose dire immortel — de Gravenhorst, le livre « l'Apiculteur praticien », qui en 1897 a reparu pour la cinquième fois, orné de 135 illustrations magnifiques, et écrit avec une érudition, un élan et une habileté que seule peut donner la connaissance parfaite du métier. — Le Bogenstülper, il faut le dire, est une ruche pour les apiculteurs de métier, pour ceux qui ont pour but principal le gros profit et qui veulent éviter les dépenses coûteuses et faire leurs travaux sûrement et en peu de temps ; c'est une ruche, inventée par un apiculteur de profession, qui lui seul, avec un élève, fait toute la besogne d'un apier contenant environ 400 ruches.

Les avantages les plus essentiels du Bogenstülper sont, d'après les propres énumérations de l'inventeur, les suivants :

1° Tout apiculteur peut le construire lui-même ;

(1) Cet article nous a été envoyé par un abonné d'Allemagne pour compléter l'article biographique paru dans le n° de février 1898, page 25. (*Note de la Rédaction.*)

2° Il est peu coûteux. En le faisant de ses propres mains, il ne coûte que 3 ou 4 fr. tout compris.

3° Il est aussi durable que son frère aîné, l'ancien panier de paille, que le grand-père peut transmettre en héritage à son petit-fils.

4° Il donne un hivernage excellent, parce qu'il est fait de paille, qui facilite l'aspiration de l'humidité d'hiver et parce qu'il a la tête arquée. Les abeilles s'y trouvent bien ; le manquement d'eau et d'air y est inconnu.

5° Il facilite la manipulation prompte en le mettant la tête en bas. Un regard suffit pour y reconnaître ce qu'il faut entreprendre, et d'un coup de main on peut s'emparer de chaque rayon, sans toucher aux autres. Un Bogenstülper vide pèse environ 18 kg ; plein de miel, en bonne saison il peut peser 50 kg., et j'ose dire que jamais apiculteur ne se plaindra de ce poids. En temps ordinaire, il pèse environ 30 kg.

6° On traite les abeilles sans les déranger beaucoup. La visite au printemps, si dangereuse en d'autres ruches mobiles, est facile à faire.

7° Le Bogenstülper est comme un livre ouvert, après l'avoir renversé sens dessus dessous. Rien ne se dérobe à notre regard, car les abeilles se tiennent principalement *sous* les rayons. *Là où l'on voit le plus, on apprend le plus !*

8° Le Bogenstülper est la ruche à voyage par excellence, car en route on le met la tête en bas pour empêcher que les rayons de miel ne se brisent. Le couvercle est mobile, mais *non la calotte*. Donc, pour voyager, il ne faut autre chose que de couvrir de drap la partie du bas.

Pour conclure laissez-moi exprimer le vif désir que l'*Apiculteur praticien* trouve bientôt un traducteur consommé qui puisse faire connaître aux apiculteurs français le Bogenstülper et la méthode à employer pour récolter le plus possible de miel. Aisément on peut enlever en une saison 400 kilg. de miel d'un rucher de 30 Bogenstülper.

Zechlinerhütte (Mark), Prusse. CARL KRUGER.

REVUE ÉTRANGÈRE

AFRIQUE. — Certains districts de la Tunisie sont certainement sans rivaux dans l'univers pour leur extrême richesse en miel. Ce sont les collines où croissent le romarin, la bruyère et une foule d'autres plantes mellifères sur une étendue de plusieurs millions d'hectares, et le miel s'y perd dans de grandes proportions, parce qu'il n'y a pas d'abeilles pour le recueillir. Non seulement le miel y est abondant, mais il y est aussi d'une qualité supérieure ; il ne peut en exister de plus beau que celui qui est récolté sur la bruyère et le romarin durant l'hiver et le printemps.

Le climat de la Tunisie où n'existe pour ainsi dire pas d'hiver, est éminemment favorable à l'apiculture, car pendant la majeure partie de l'année les plantes sont en fleur et les abeilles peuvent vaquer à leurs travaux.

La bruyère et le romarin commencent à fleurir en novembre-décembre, et durent jusqu'à mars, avril. Durant ces mois l'apiculteur peut compter sur une abondante recolte.

Plus tard fleurissent le calicotoma, le thym et différentes variétés de cistes et d'autres plantes. En réalité, la miellée est excellente de novembre à mai, ce qui fait une longue période, surtout si on considère la grande varieté des fleurs qui apparaissent durant tout ce temps.

On peut bien dire que chaque livre de miel ainsi recueillie est autant de bénéfice net pour la richesse nationale d'un pays, car lorsqu'il n'est pas butiné par les abeilles, le miel est entièrement perdu. Les propriétaires tunisiens qui cultivent les arbres à fruits et possèdent des vergers d'amandiers devraient se rappeler aussi que la récolte des fruits est considérablement augmentée lorsque les abeilles sont nombreuses pour procurer la fécondation des fleurs. (Extrait d'un rapport adressé par M. Th. Blow, au gouvernement tunisien.)

ALLEMAGNE. — *Nourrissement au printemps.* — La température bénigne de cet hiver aura comme conséquence la production prématurée du couvain. Après la récolte médiocre de l'an dernier, il sera nécessaire de venir en aide à nos colonies par le nourrissement, et on peut dans

ce but employer le miel. Quant au couvain, sa principale nourriture est le pollen, et la nature ne nous en offre pas si tôt que nous le voudrions. Il n'existe même, à proprement parler, rien qui puisse équivalemment le remplacer, car l'emploi de la farine préconisé par quelques-uns a rencontré dans ces dernières années plus de contradicteurs que de partisans. Le sucre en plaques n'est pas facile à préparer, puis il se vend un peu trop cher, d'autant qu'il n'a plus de valeur et est dédaigné des abeilles, dès que celles-ci trouvent du vrai pollen. Les autres prétendus succédanés du pollen n'ont pas encore assez fait leurs preuves pour qu'on puisse les recommander.

Que faire alors? Voici un moyen bien simple de procurer à nos abeilles du pollen naturel. On coupe en février des branches garnies de fleurs de noisetier, de saule, de peuplier ou encore de groseillier. Si elles sont gelées, on les garde un jour dans un cellier ou dans un appartement chaud, puis on les met dans un vase plein d'eau, dans une chambre chauffée ou à la cuisine. De cette façon les fleurs s'épanouissent 3 ou 4 semaines plus tôt qu'à l'air libre. Viennent maintenant des jours de sortie pour les abeilles : on place ces branches, l'après-midi, à un endroit abrité, dans le voisinage du rucher, et on sera réjoui de voir l'empressement des abeilles à recueillir la poussière des fleurs. Le soir, s'il fait froid, on rentre les rameaux. On peut recommencer cette manœuvre jusqu'à ce que les dernières fleurs soient écloses, et que tout le pollen ait été mis à contribution. Si l'on a des provisions suffisantes et qu'on les répartisse convenablement, on peut ainsi venir en aide à ses abeilles, jusqu'à ce qu'elles trouvent du pollen dans la nature. Ce procédé ne coûte rien, tandis qu'il procure aux apiculteurs la joie et l'avantage de posséder, au temps de la récolte, des populations jeunes et vigoureuses.

Kratzer (Praktische Wegweiser).

Quelle est la meilleure exposition pour les abeilles ?

L'ancienne coutume était d'exposer les abeilles au midi. On préférait jadis cette orientation parce qu'on pratiquait l'apiculture dans des paniers et que la perfection de l'art était d'obtenir des essaims, toujours des essaims.

Sans doute l'abeille est bien une enfant du soleil ; mais elle veut habiter à l'ombre. Le midi ne lui est, à mon avis, aucunement favorable, l'été comme l'hiver, surtout si aucun abri ne la défend contre les rayons du soleil. L'est et l'ouest sont principalement les côtés du vent. Si les bourrasques glaciales de l'est soufflent sur les abeilles, celles-ci bourdonnent et murmurent contre l'apiculteur qui les protège si mal. Si, en été, les ouragans de l'ouest projettent avec violence la pluie contre les ruches, les abeilles ne sont pas également très réjouies. Mais lorsque le rucher est abrité contre les vents par une maison ou une haie quelconque, l'est et l'ouest sont préférables au plein midi.

Installez-vous vos abeilles au nord : il faut vous attendre à être taxé de folie. Et pourtant l'expérience a prouvé cent fois que les abeilles à l'ombre demeurent bien portantes en hiver, deviennent fortes et vigoureuses au printemps et riches en miel en été, alors qu'elles n'ont pas les agréments ni les désagréments du soleil.

Voulez-vous savoir (je m'adresse ici aux débutants) comment j'oriente mes colonies ? Eh bien ! je ne les expose pas au midi. Maintenant bon courage. Veillez à ce que le vent ne jette pas le trouble parmi vos abeilles, et elles prendront leur essor pour vous apporter du miel à tour de rôle, qu'elles soient à l'est, à l'ouest et même complètement au nord.

Dr Blind (Bienenpflege).

Angleterre. — Dans le *British Bee Journal*, Baggrow de Cumberland prétend qu'une ruche ne donne qu'une maigre récolte lorsqu'elle contient plusieurs rayons remplis de pollen. D'après lui, des rayons de cette sorte sont plus nuisibles qu'utiles. Il ajoute que beaucoup d'apiculteurs, qui ne tolèrent point dans leurs ruches de reines ayant plus de deux ans, feraient mieux de ne point tolérer de rayons trop vieux ou remplis de pollen et de laisser aux abeilles le soin de renouveler les reines.

L. P. P.

VARIÉTÉS

L'ESSAIMEUR PERFECTIONNÉ

Cette invention, œuvre d'un R. Père Trappiste collaborateur de notre Revue, est un appareil très pratique destiné à tirer des essaims artificiels de colonies nichées dans des cavités d'où il est impossible de les déloger ; il peut servir aussi à recueillir des essaims des ruches fixes ordinaires.

Voici en quelques mots le fonctionnement et les avantages de ce nouvel instrument dont nous donnons ci-dessous la figure et la description.

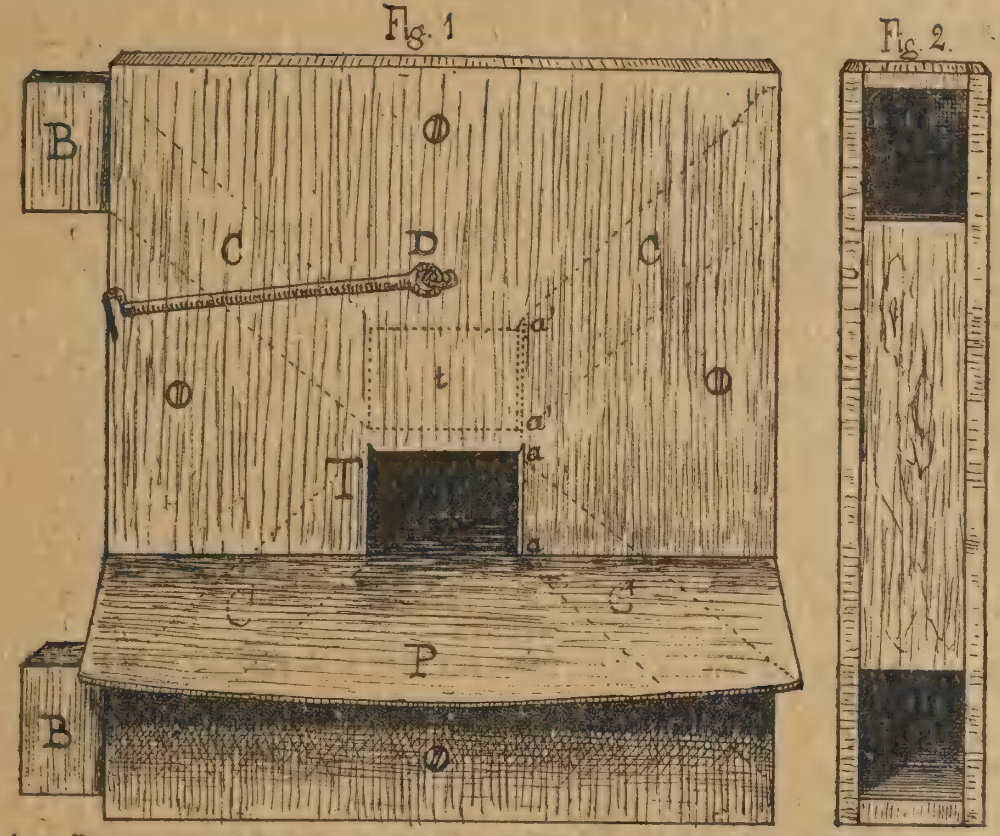


Fig. 1. — Essaimeur vu de face : — *t*, Ouverture inférieure correspondant avec le mur.
CCCC, Conduits qui mènent les abeilles du mur dans la boîte à essaim, et de la boîte au dehors.
BB, Bouts métalliques à introduire dans la boîte ; le bout supérieur renferme le " chasse-abeilles " spécial à l'Essaimeur.
T, Trou de vol extérieur.
P, Planchette de vol.
D, Crochet destiné à maintenir la boîte auprès de l'Essaimeur.
N. B. — Les bouts métalliques BB se placent indifféremment à droite ou à gauche de l'instrument, selon qu'on met la boite d'un côté ou de l'autre. On dirige les abeilles du côté choisi, en condamnant les conduits opposés au moyen de deux tampons mobiles, figurés ici par les lignes *a a*, *a'a'*.
Fig. 2. — La fig. 2 montre la forme des côtés de l'Essaimeur, auxquels s'adaptent les bouts métalliques.

Supposons que l'on veuille utiliser pour former un essaim artificiel des abeilles logées dans un mur. Au moment de la récolte, vers le commencement de juin, alors que la population est assez forte pour être divisée, on place devant le trou de vol la planche sur laquelle sera fixé l' « Essaimeur ». (1) *(A suivre.)* P. B.

(1) Le manque de place nous oblige à renvoyer au mois d'avril la fin de cet article. Mais dès maintenant on peut se procurer l' « Essaimeur » en s'adressant au R. P. Placide, Abbaye de N.-D. de Fontgombault, Indre. Le prix de l' « Essaimeur » est de 3 fr. 50, port non compris. (*Note de la Rédaction.*)

CORRESPONDANCE

Basses-Alpes. G. — On donne beaucoup de remèdes contre la loque, mais nous n'en connaissons pas un seul qui soit infaillible. L'année dernière nous avons eu dans notre rucher trois ruches atteintes de cette terrible maladie ; nous en avons sacrifié deux, et nous avons sauvé la troisième par le moyen suivant. Après avoir essayé la naphtaline et l'essence d'eucalyptus sans réussir, nous avons coupé impitoyablement tous les rayons atteints, ne laissant qu'un centimètre de cire pour amorcer les cadres, puis nous avons continué à mettre tous les trois jours dans la ruche quelques gouttes d'essence d'eucalyptus. Ce moyen a parfaitement réussi. Les abeilles ont construit de nouveaux rayons dans lesquels la reine a pondu des œufs, qui ont donné des jeunes abeilles très vigoureuses, et maintenant cette colonie a repris son ancienne vigueur. Vous pourriez essayer le même traitement. Comme remède préventif, nous vous conseillons d'avoir constamment dans vos ruches non atteintes plusieurs morceaux de naphtaline et d'en répandre un peu partout dans votre rucher. Peut-être feriez-vous bien de vous débarrasser au plus tôt de vos ruches vulgaires atteintes de ce mal, ces dernières ne sont pas faciles à traiter et pourraient donner la contagion à tout votre rucher.

Vienne. B. S. — Vous pouvez parfaitement mettre une ou plusieurs ruches sur votre coteau : vos abeilles y seront très bien. Vous trouverez chez tous les fournisseurs des ruches habitées ; les adresses ne manquent pas sur la couverture de la *Revue Eclectique*. Demandez le catalogue, vous y verrez les prix.

Ardèche. P. — Nous ne voyons pas le moyen de limiter la ponte de la reine dans une ruche Layens sans recourir à la tôle perforée. — Dans votre contrée froide et neigeuse, la race commune est plus sûre de réussir. — Le traité de Bertrand, qui est excellent et très pratique. — Pour le traitement de la loque, voyez plus haut « *Basses Alpes* ». — Pour prévenir la loque, 4 ou 5 boules de naphtaline peuvent suffire ; pour la combattre il en faut bien une dizaine ; il n'est pas nécessaire d'envelopper les boules. — La meilleure cire gaufrée est celle qui est bien pure.

Cantal. B. A. — Veuillez vous adresser directement au constructeur de la pelle-bêche, M. Métivier, rue de la Cathédrale, Poitiers.

Vosges. — C. F. — Nous avons reçu le prix de votre abonnement. Merci des renseignements que vous avez bien voulu nous donner sur votre récolte.

Pas-de-Calais. R. — On ne pouvait vous faire un procès pour le fait que vous citez. Comment prouver que l'essaim incriminé était sorti de vos ruches ? Il pouvait venir d'ailleurs. — Nous ne connaissons pas l'arrêté préfectoral de votre département ; il faut vous en informer. Généralement on exige une distance de 10 mètres des propriétés voisines, et de 2 ou 3 mètres seulement quand les propriétés sont séparées par un mur de 2 mètres de hauteur.

Aveyron. L. F. — La ruche que vous avez l'intention de construire, avec hausse mobile sur un nid à couvain fixe, pourra vous donner de bons résultats. Les dimensions que vous indiquez pour le nid à couvain seront suffisantes pour contenir le couvain et les provisions d'hiver. Nous préférerions pourtant une ruche un peu plus large et un peu moins haute : cela vous permettrait d'avoir des hausses d'une plus grande contenance, en leur laissant la hauteur que vous avez résolu de leur donner, soit une vingtaine de centimètres. Nous vous conseillons de découvrir entièrement le nid à couvaim pour y placer la hausse ; une ouverture de 0,12 à 0,15 cent. pourrait suffire à la rigueur ; mais il est bien préférable que le corps de ruche soit en contact immédiat avec le corps de ruche.

P. B.

Errata

Page 31, 16e ligne, au lieu de « *publiciste* agronome et *agricole* », lire « publiciste agronome et *apicole* ».

Même page, 26e ligne, au lieu de « à cause de divers *fruits* », lire « à cause de divers *frais* ».

Le Gérant : H. VÉNIEN.

Poitiers. — Soc. Franç. d'Impr. et de Libr. (Oudin et Cie).

N° 4 CINQUIÈME ANNÉE Avril 1898

REVUE ÉCLECTIQUE D'APICULTURE

FONDÉE PAR

MM. MÉTAIS, VOIRNOT, DELAIGUES

MENSUELLE

Directeur : abbé MÉTAIS

Pour tout ce qui concerne la Rédaction, prière de s'adresser à M. l'Abbé BROUSSARD à Smarves, par La Villedieu-du-Clain, Vienne

Pour les abonnements, les annonces et réclames, prière de s'adresser aux bureaux 4, rue de l'Éperon, Poitiers (Vienne), 15, rue de Cluny, Paris

CHRONIQUE

Mort de M. Vignole

« Le 28 février dernier, dit le *Bulletin de la Société d'Apiculture de l'Aube*, un nombreux cortège d'amis conduisait à sa dernière demeure M. Alphonse Vignole, Président honoraire de la Société d'Apiculture de l'Aube, Président d'honneur de la Fédération des Sociétés françaises d'Apiculture, membre d'honneur de la Société centrale d'apiculture et d'insectologie générale, officier d'Académie, délégué cantonal, etc., etc.

« Ce doyen de l'Apiculture s'est éteint doucement, au hameau de Beaulieu, à l'âge de 88 ans, après une carrière des mieux remplies, laissant derrière lui un nom honorablement estimé et une œuvre apicole très appréciée des praticiens. Sa vie d'honnête citoyen, de travailleur acharné, peut être donnée en exemple. »

Nous qui avons connu cet homme de bien, cet apiculteur distingué,

nous irons, au nom de la « *Revue éclectique d'apiculture* » (avec laquelle « *l'Auxiliaire de l'apiculteur* » est uni), nous associer aux regrets éprouvés de toutes parts, en apprenant sa mort.

Comme feu mon compatriote Hamet qui avait fondé à Paris en 1856 la première Société française d'Apiculture, M. Vignole créa, à Nogent-sur-Seine, en 1864, la Société d'Apiculture de l'Aube.

Nous avons longuement parlé de son ouvrage : « *La Ruche* », dans nos *Etudes et notes sur l'apiculture française à l'Exposition universelle de 1878.* Qui ne connaît d'ailleurs la méthode Vignole pour l'essaimage artificiel anticipé et la permutation des ruches? Elle a fait le tour du monde.

Pendant plus de 40 ans, M. Vignole, quoique privé de la vue, fut attaché à son œuvre comme l'abeille à sa ruche. L'abeille l'avait charmé comme elle charme tant d'autres qui s'adonnent à son élevage et à sa culture.

Nous disons ADIEU à Monsieur Vignole. Son nom restera gravé dans notre cœur ; son souvenir sera toujours présent à notre mémoire. Adieu, vieil ami. Puissions-nous nous retrouver un jour dans une vie meilleure !

J.-B. LE RICHE,
Membre honoraire de la *Société d'Apiculture de l'Aube.*

Cours du Miel et de la Cire

Le miel surfin du Gâtinais se vend actuellement de 125 à 130 francs les 100 kilos; le miel blanc ordinaire, de 85 à 90 francs, et le miel roux, 80 francs.

La cire jaune pure vaut de 370 à 390 francs, suivant qualité et quantité.

Société d'apiculture du Centre.

AVIS

Les Apiculteurs qui adressent leur demande de participation au concours de la Châtre sont priés de spécifier clairement les produits qu'ils désirent exposer.

Ceux d'entre eux qui sont membres de la *Société apicole du centre* et qui veulent bénéficier du transport collectif des produits (*station de Châteauroux à celle de la Châtre*) doivent en faire mention.

Le Concours général agricole de Paris

Section des Miels, Cires et Hydromels

L'ensemble de l'exposition des produits apicoles, qui ne différait pas beaucoup, cette année, de celui de l'an dernier, est une preuve manifeste du désintéressement des apiculteurs à prendre part au concours général agricole de Paris.

Nous y retrouvons en effet à peu près les mêmes exposants, et cette ressemblance à laquelle nous devons malheureusement nous habituer, nous oblige aussi à analyser plus en détail les divers échantillons présentés.

Il est vrai de dire que notre tâche de « reporter » se trouve considérablement simplifiée par suite des nombreuses abstentions, car sur 41 producteurs admis à concourir, une vingtaine seulement avaient envoyé leurs produits.

Il est flagrant que les demandes formulées en vue de participer au concours sont faites un peu à la légère, et il serait à désirer qu'il en fût autrement à l'avenir, car

nous voici bientôt à la veille de l'Exposition de 1900, et ces défections prématurées sont de mauvais augure.

Il ne faut pas se dissimuler que l'Apiculture française aura une lutte sérieuse à soutenir contre les produits belges et allemands.

Avant de commencer mon compte rendu analytique, je crois devoir aussi appeler l'attention des apiculteurs sur une innovation que je laisse toute entière à leur appréciation, mais qui me paraît de nature à présenter de graves inconvénients pour l'attribution des récompenses.

L'hydromel qui, jusqu'alors, avait été considéré dans les concours agricoles comme un complément accessoire des produits exposés (miel et cire), a participé cette année à la répartition des points attribués par le Jury, et dont le maximum 30 se décomposait ainsi : miel 10 points, cire 10 points, hydromel 10 points. Total : 30 points.

Il en est résulté une certaine dépréciation pour ceux des producteurs qui se spécialisent, soit pour le miel ou la cire ; et, sans préjuger de cette détermination, qui a dû certainement être prise, par le Jury, dans un but équitable, elle me paraît tout au moins de nature à susciter des défections pour l'avenir, car désormais l'adjonction de l'hydromel aux miels et cires est indispensable à tout producteur qui brigue une récompense pour ses produits.

Les membres du Jury de la 5e section (miels, cires et hydromels) étaient :

MM. Laurent-Opin, secrétaire général de la Société d'Apiculture de l'Aisne, *Président.*

Duprest, vice-président de la chambre syndicale du commerce de l'Epicerie à Paris, *Secrétaire.*

Collin, à Vollant-Saint-Georges (Aube).

Mignot-Vérité, à Oursel-Maison (Oise).

Sonnier (Louis-Albert), à Charny (Seine-et-Marne), nommé par les exposants.

Voici quelques notes recueillies sur les divers exposants :

M. Duviquet, à Trilport (Seine-et-Marne), *Rappel de Médaille d'or.*

L'éloge des produits de cet apiculteur n'est plus à faire, car ils ont été, depuis longtemps déjà, appréciés à leur juste valeur, non seulement par les différents jurys auxquels ils ont été présentés, mais encore par les nombreux consommateurs qui ont eu la bonne fortune d'en déguster : ce qui devient très difficile maintenant, car la maison Salmon de Paris lui achète toute sa récolte, pour la table des principaux hôtels ou maisons princières.

Comme toujours, ses sections et ses demi-cadres attiraient les regards des visiteurs. A signaler aussi ses belles calottes de miel.

M. Maurice, 7, villa Monceau, à Paris. — *Rappel de Médaille d'or.*

M. Maurice a de longues années de pratique et n'a cessé de prouver qu'il sait diriger un rucher. Ses produits, miel et cire, sont toujours de belle qualité.

M. Pommery, à Nouvion-en-Thiérache (Aisne), *Rappel de Médaill. d'or.*

De même que M. Duviquet, M. Pommery a toujours eu des produits de 1er choix, qui lui ont valu, dans les nombreux concours où il a été admis, les plus hautes récompenses attribuées aux produits apicoles. Remarqué plus spécialement dans son exposition, du beau miel en sections et en calottes, ainsi que de la cire ayant un très beau grain. Bel ensemble.

M. Lefèvre, à Francastel (Oise), *Médaille d'or.*

Miel premier choix, en calottes. 1 lot cire en briques de 1 k. A signaler des rayons disposés en forme de lettres (RF). Beau miel blanc. Récompense bien attribuée.

M. Malézé, à Nogentel (Aisne), *Médaille d'or.*

Produits bien présentés, cire 2e choix. Miel en pots et en sections de belle et bonne qualité. Bon ensemble. Cet apiculteur fera bien de conserver ses sections dans un endroit plus sec pour éviter la granulation. A signaler aussi son hydromel. — Encouragement bien décerné.

M. Fricotté, à Hendicourt (Eure), *Médaille d'argent grand module.*

Il est à présumer que la récompense attribuée à cet exposant est destinée à encourager « *l'instituteur* » et stimuler son zèle au début ; quoique cependant le contenu

de ses 5 pots de miel révèle en lui un apiculteur d'avenir. Ses 4 demi-briques de cire et son hydromel complètent avantageusement l'ensemble de son modeste envoi. Le Jury a fait preuve à son égard de dispositions bienveillantes, dont il convient de le féliciter et qui devraient servir d'exemple dans tous les concours où sont admis des membres de l'enseignement. C'est en encourageant leurs efforts qu'on arrivera à leur inculquer le goût de l'apiculture, qu'ils pourront enseigner ensuite d'une manière pratique à leurs jeunes élèves.

M. Vesque, à Andilly (Seine-et-Oise), *Médaille d'argent grand module.*

Cet exposant a succédé à M. Clavel, dont il a racheté le matériel, à la mort de ce dernier, survenue récemment. Son lot de cire 1er choix était sans conteste le plus beau du concours, comme qualité et coulage en pains. Miel de belle et bonne qualité. — Mme Veuve Clavel, la seconde dans le fabrication de la cire, qui n'a plus pour elle aucun secret. Récompense bien méritée et justement attribuée.

(*A suivre.*)

René Madeline.
Publiciste agricole.

Banquet des Apiculteurs

Chaque année, à l'occasion du Concours général agricole de Paris, la Société centrale d'Apiculture et d'insectologie de France, organise un banquet familial qui réunit les principaux membres de la Société auxquels viennent se joindre les exposants venus de province.

Ces réunions intimes, pendant lesquelles chacun peut échanger ses impressions personnelles ou même celles recueillies au cours des séances agricoles qui se tiennent pendant la période du concours, sont malheureusement délaissées, et, cette année surtout, le nombre des convives était très restreint.

Sans rechercher les causes des nombreuses abstentions, il est à présumer qu'elles sont dues en partie au manque de publicité.

Mais laissons là de côté ces suppositions pour nous occuper uniquement du banquet.

Le 10 mars, à 8 heures précises, une vingtaine de convives, parmi lesquels on remarquait MM Sevalle, Du Chatelle, Saint-Pée, Clément, Appay, Caillas, Beuve, Laurent-Opin, Bourgeois, Melchior, Duviquet, Pommery, Renaud, abbé Joseph, Madeline, correspondant de la *Revue Eclectique d'apiculture*, etc., etc..... se trouvaient réunis au Central Hôtel.

Le menu servi était composé comme suit :

Consommé aux nids d'hirondelles
Filet de Barbue Cambacérès
Pièce du charolais à la Richelieu.
Poularde de Houdan
Salade de saison
Asperges sauce mousseline
Ruche d'abeille glacée
Fromages
Corbeille de Fruits
Vins
Fronsac et Chablis
Café et Cognac.

Aussitôt après le potage, la dégustation des hydromels a commencé. A citer parmi les plus remarqués : Hydromel ferment de raisins 1896, présenté par M. Bernard, à Nogent-sur-Seine.

Hydromel Godon 1894. — Hydromel 1896 ferment de prunes, 12°. — Hydromel ferment raisin, 13°. — Hydromel de la Société centrale d'Apiculture.

Ce dernier a droit à une mention spéciale pour sa finesse de goût et son velouté.

La plupart de ces hydromels étant très capiteux, les conversations prennent une certaine animation et la gaîté se met de la partie,

Successivement on sert :

Hydromel 1895 au miel des Alpes. — Hydromel parfumé avec levures de Cognac, 15°.

Hydromel miel acacia, et enfin pour clore cette longue série, M. Saint-Pée, qui chaque année nous réserve une surprise nouvelle, fait déguster son hydromel 1891 qui ferait certainement bonne contenance sur la table de nos plus fins gourmets.

Mais voici le repas achevé. Il est à ce moment 9 h. 1|2, et le Président donne la parole à M. Du Chatelle qui s'exprime en ces termes :

Messieurs,

Après une journée de labeur, il m'était permis d'espérer un peu de repos, mais notre devise étant « plus faire que dire », je tiens à prouver aux Parisiens que nous savons, quand il le faut, la mettre en pratique.

Je serai néanmoins très bref, voulant simplement remercier les Parisiens de leur bon accueil et exprimer tous nos regrets aux malades et aux absents, et plus particulièrement à M. de Hérédia qui, très fatigué, n'a pu venir parmi nous, ainsi qu'à M. Develle, qui a su travailler utilement, défendre notre cause et obtenir une subvention en faveur de la Fédération, ainsi que la réalisation de nos vœux.

Messieurs, je bois à leur santé.

M. Caillas, qui répond à M. Du Chatelle, remercie ces Messieurs de la province d'avoir bien voulu honorer le banquet de leur présence Il proteste contre le reproche indirect de M. Du Chatelle et dit que les Parisiens n'ont cessé de prouver qu'ils travaillent beaucoup. Il boit à la santé de la Fédération.

M. Laurent-Opin, que des deuils de famille successifs ont cruellement éprouvé, excuse tout d'abord sa présence au banquet. « Si j'ai cru pouvoir me permettre d'assister à ce banquet et de venir parmi vous, c'est que je le considère plutôt comme un repas familial. »

Notre confrère de l'*Abeille de l'Aisne* fait ensuite en quelques mots l'exposé des travaux auxquels s'est livré M. Appay, Secrétaire général de la Société d'apiculture d'Eure-et-Loir et bibliothécaire archiviste de la Société centrale d'apiculture et d'insectologie. Il se fait l'interprète des sentiments de tous les membres présents pour offrir à M. Appay toutes ses félicitations pour la distinction honorifique qui vient de lui être conférée. (M. Appay a été récemment promu officier d'Académie.)

M. Appay, confus, se lève, et en quelques mots remercie M Laurent-Opin.

M. Caillas prononce ensuite un discours en faveur de la Fédération. La Société centrale d'apiculture ne pouvait prétendre, isolée, à un grand développement, et la Fédération seule avec le groupement des Sociétés de province pouvait lui donner l'importance qu'elle est parvenue à lui créer. Il parle ensuite de la subvention qui vient d'être accordée et qui constitue une partie matérielle appréciable. Elle consacre en outre la reconnaissance officielle de la Fédération qui, désormais, possède un appui moral et financier. Ce dernier, qui ne doit pas non plus être négligé, permettra de faire mieux que par le passé. Il lève son verre et boit à la santé de M. Méline qui a bien voulu donner un gage de sa sollicitude pour l'Apiculture et la Fédération apicole.

M. Sevalle, qui lui succède, remercie M. Caillas de ces belles paroles. Il remercie également au nom de la Société centrale d'apiculture et d'insectologie les apiculteurs de province présents au banquet.

M. Clément, auquel la parole est donnée, dit qu'il n'en abusera pas, mais il tient à lever son verre à la santé des entomologistes : au souvenir d'abord de ceux qui ne sont plus et qui, comme notre regretté Fallou, nous ont montré le bon chemin ; à ceux ensuite qui, encore parmi nous, marchent à nos côtés.

Moins nombreux que les apiculteurs, ils ne sont pas moins dévoués, et je crois dire vrai en affirmant ici qu'ils sont toujours prêts à faire preuve de leur dévouement pour maintenir dans notre Société l'entomologie à la hauteur où vous avez amené l'apiculture par votre travail de tous les jours.

Je porte donc un toast à nos confrères entomologistes.

M. Melchior regrette que la réunion ne soit pas plus nombreuse et forme des vœux pour que la Société grandisse et prospère.

Nous sommes venus, dit-il, pour faire de l'apiculture et non pas pour prononcer de vains mots ; il faut que nous nous préparions dès maintenant à la grande manifestation de 1900, afin que l'apiculture française puisse être placée aux premiers rangs des nations du monde.

M. l'abbé Joseph prend à partie la Presse, à laquelle il reproche avec une certaine humeur de délaisser l'apiculture et de négliger la publication d'articles souvent très intéressants qui lui sont fournis. Il cite plusieurs faits à l'appui de ses dires.

C'est un peu le procès de la presse agricole et apicole que l'orateur semble entreprendre dans un discours à phrases parfois un peu vives, qui laissent supposer certains déboires. Il reconnaît néanmoins que les publications apicoles sont très nombreuses et que la Presse a un pouvoir illimité dont on pourait tirer profit ; mais il reporte tout particulièrement sa critique sur les rédacteurs qui, dit-il, n'agissent qu'autant qu'on leur remet des notes et ne savent pas prendre l'initiative d'articles apicoles.

M. Madeline, qui répond au nom de la presse agricole et apicole qu'il représente au banquet, comme collaborateur à plusieurs organes, reconnaît que certains points précisés par M. l'abbé Joseph sont malheureusement exacts.

L'apiculture n'est considérée par les grands journaux que comme une branche agricole négligeable, et partant de cette appréciation, la presse agricole ne daigne pas s'en occuper. Elle oublie un peu trop que l'apiculture fait vivre des contrées entières.

Une conversation s'engage ensuite, très animée, au cours de laquelle plusieurs revendications sont exposées ; mais on parvient sans peine à se mettre d'accord et l'avis est unanime pour approuver l'attitude prise, au début de l'année, par « l'*Agriculture moderne* », supplément du *Petit Journal* qui a publié plusieurs articles sous la signature de MM. Béjeot et René Madeline, notre correspondant de Paris.

On souhaite que ce journal continue à suivre cette bonne voie, et l'on boit à la Presse, auprès de laquelle on espère trouver à l'avenir un concours plus dévoué.

L'heure s'avance et chacun songe à regagner son gîte, ce qui contribue à clore la série des toasts.

A citer cependant, pour terminer, ceux de MM. Sevalle et Beuve en l'honneur des lauréats du concours agricole, MM. Pommery et Duviquet, présents au banquet.

Ce dernier apiculteur, reportant ses souvenirs vers ses débuts apicoles, fait en quelques paroles émues l'éloge funèbre de feu M. Vignole et rend hommage aux praticiens que furent MM. Colin et de Layens.

M. Sevalle remercie M. Duviquet de sa pieuse pensée qui trouvera un écho dans le cœur de tous les apiculteurs qui ont connu ces maîtres apicoles. M. Vignole peut en effet être considéré comme un véritable père de l'apiculture mobiliste, et sa méthode, réellement pratique, est encore employée par un grand nombre d'apiculteurs.

Avant de se séparer, les membres présents au banquet décident d'ouvrir deux souscriptions pour l'achat de médaillons destinés à figurer sur la tombe de MM. Vignole et de Layens.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité et les deux souscriptions, qui sont déclarées ouvertes dès à présent, reçoivent, séance tenante, les adhésions de plusieurs apiculteurs qui s'inscrivent spontanément et versent le montant de leurs souscriptions.

Le banquet a pris fin vers minuit.

René Madeline,
Publiciste agricole.

STATISTIQUE OFFICIELLE APICOLE

DE L'ANNÉE 1896

(*Bulletin n° 6 de décembre 1897*)

MIEL ET CIRE								
Nos	DÉPARTEMENTS	NOMBRE de ruches d'abeilles en activité	Production totale du miel	VALEUR totale du miel	VALEUR moyenne du kilogr. de miel	Production totale de la cire	VALEUR totale de la cire	VALEUR moyenne du kilog de cire
			K.	F.	F.	K.	F.	F.
1	Ain.	15.642	140.778	225.245	1.60	31.284	53.183	1.70
2	Aisne.	22.287	160.358	230.915	1.44	25.495	60.678	2.38
3	Allier.	13.220	37.338	59 740	1.60	17.337	26.005	1.50
4	Alpes (Basses-). . . .	16.000	68.247	102 370	1.50	18.634	24.224	1.30
5	Alpes (Hautes-). . . .	11.901	46.620	80.652	1 73	14 475	21 567	1.49
6	Alpes-Maritimes . . .	2.650	21.200	31.800	1.50	10.600	21 200	2.00
7	Ardèche.	20.290	81.160	133 914	1.65	40.580	54.783	1.35
8	Ardennes.	17.846	97.592	158.099	1.62	16 297	47.587	2 92
9	Ariège.	9.243	31.077	37.292	1.20	9.438	18.876	2.00
10	Aube.	29.717	89.151	133.726	1.50	10.400	18.200	1.75
11	Aude.	6.522	18.118	28 083	1.55	4.902	11.005	2 50
12	Aveyron.	17.415	58.731	91.033	1.55	21.192	42.384	2.00
13	Bouches-du-Rhône . .	6.175	36.145	72.281	2.00	14.386	35 959	2.50
14	Calvados.	14.113	70.565	105.847	1.50	14.200	30.530	[illegible].15
15	Cantal.	27.030	57.324	74.521	1.30	10.414	16.662	1.60
16	Charente.	16.540	66.160	99.240	1.50	9.568	23.920	2.50
17	Charente-Inférieure. .	7.243	56 713	113.426	2.00	14 308	52.324	3.65
18	Cher.	19.825	231.684	235.218	1.01	68.625	74.606	1.08
19	Corrèze.	52.000	150.000	150.000	1.00	90.000	135.000	1.50
20	Corse.	15.000	60 000	60.000	1.00	22.000	55.000	2.50
21	Côte-d'Or.	27.837	96.989	138.156	1.42	21.497	32 399	1.50
22	Côtes-du-Nord. . . .	65.000	500.000	500.000	1.00	200.000	500.000	2.50
23	Creuse.	22.950	80.325	104.420	1.36	22.950	34.425	1.50
24	Dordogne.	29.125	86 144	77.530	0.90	16.445	26.312	1.60
25	Doubs.	25.802	115.109	189.929	1.65	23 211	60.374	2.60
26	Drôme.	28 054	84.162	147.183	1 75	7.013	8.766	1.25
27	Eure.	8.881	61.650	87 623	1.42	11 453	23.833	2.08
28	Eure-et-Loir.	18.241	198.752	285.137	1.43	28.646	70.081	2 44
29	Finistère.	63.892	223.622	279.527	1.25	159.730	319.460	2.00
30	Gard.	18.593	44.178	77.171	1.74	10.200	26.818	2.63
31	Garonne (Haute-). . .	9.235	57.589	78.457	1.36	19.388	42.845	2.21
32	Gers.	4.580	14.405	20.167	1.40	7.500	18.750	2 50
33	Gironde.	25.559	56.748	48.826	0.86	16.656	30.312	1.82
34	Hérault.	10.725	36.759	51.458	1.40	9.680	21.121	2 18
35	Ille-et-Vilaine. . . .	88.655	406 496	373.976	0.92	75.503	170.637	2.26
36	Indre.	15.247	99.105	128.837	1.30	6.099	18 297	3.00
37	Indre et-Loire. . . .	7.840	101.920	132.496	1.30	70.560	197.568	2.80
38	Isère.	27.844	130.069	210.988	1.62	34.955	38.917	1.09
39	Jura.	14.617	38.004	70.308	1.85	9.500	18.050	1 90
40	Landes.	15.000	40.000	40.000	1.00	38.000	114 000	3.00
41	Loir-et-Cher.	11 048	40 717	59.040	1.45	12.980	29.854	2.30
42	Loire.	10.750	44.373	75.434	1.70	10.427	18.039	1 73
43	Loire (Haute-). . . .	8.425	27.500	38.500	1.40	8.800	10.560	1.20
44	Loire-Inferieure . . .	36.200	201.000	300.500	1.50	43.000	98.900	2.30

(*A suivre.*)

Chronique du rucher des vieillards abandonnés (1)

1° *Rucher d'Avrainville.* — Le jeudi 17 mars, par une température de 12 degrés, visite à fond de nos dix colonies d'Avrainville. Toutes sont en excellent état ; couvain sur deux ou trois cadres, et même sur cinq cadres dans l'une d'entre elles : la belle récolte que celle-là nous prépare ! Miel nouveau dans trois ruches.

Selon ce que nous constations le mois dernier, nous avons le plaisir de ne trouver presque point de moisissure à enlever. — Nous profitons de l'occasion pour éloigner les cadres de bourdons du nid à couvain et les placer tout à fait aux extrémités des ruches. Ces cadres ont été bâtis l'an dernier selon le bon plaisir des abeilles que nous n'avons contrariées en rien, et comme elles n'avaient que de vieilles reines de pays, elles s'en sont donné à cœur joie, surtout dans certaines ruches.

En effet, deux d'entre elles avaient chacune quatre cadres de bourdons, proportion énorme dans une ruche à dix cadres. Trois autres en avaient chacune trois, trois en avaient chacune deux, et enfin les deux dernières, les ruches italiennes du commencement de 1897 n'en avaient que chacune un.

Le vendredi 25 mars, nous avons déjà remplacé sept de ces cadres par sept cadres de cire gaufrée, en ayant soin de ne remplacer qu'un cadre par ruche ; eh bien ! dans cinq de ces cadres, pris cependant tout à l'extrémité des ruches, nous trouvons du miel nouveau ! Quel travail pendant ces neuf jours où la température ne s'est cependant jamais élevée au-dessus de 13 degrés et a été souvent inférieure à 10 ! Cette petite récolte, elles l'ont trouvée presque exclusivement sur le mouron blanc des oiseaux.

2° *Rucher de Valcour.* — Nous n'avons pu encore que balayer les plateaux, nos quinze ruches ont magnifiquement hiverné, à peine quelques mortes et toutes les ruches bien sèches.

3° *Rucher de Pierre.* — Triste mois qui se termine à peine, quelques jours où la température, s'élevant au-dessus de 10 degrés, nous permet de pénétrer dans l'intérieur de nos colonies. Neuf seulement ont pu être visitées à fond, les 22 et 23 mars. Partout beau couvain sur deux et trois cadres, provisions suffisantes ; en général pas de moisissure et faible mortalité.

Il faut cependant commencer l'élevage et faire naître les bourdons. Le 23 mars nous introduisons entre les trois cadres de couvain de notre ruche à mâles, un cadre garni d'alvéoles de bourdons, et, à partir du 28 mars, tous les deux jours d'abord, tous les jours ensuite, cette ruche va recevoir une demi-livre de sirop de sucre pour provoquer une forte ponte. Vers le 20 avril, nos premiers bourdons seront nés et nous pourrons faire féconder nos premières reines. Nous sommes en retard de quinze jours sur l'an dernier.

En attendant, nous organisons complètement notre rucher d'élevage. — Ce rucher, disions-nous dans notre chronique du mois de février, sera composé de trente six ruches sur trois rangs (rangs à deux mètres l'un de l'autre, et ruches de chaque rang à environ un mètre l'une de l'autre) ; trente-cinq de ces ruches sont des ruches d'élevage, et la trente-sixième au milieu est la ruche à bourdons.

Ces ruches d'élevage, que j'ai imaginées l'an dernier, m'ont donné d'excellents résultats. Voici en quoi elles consistent : J'ai divisé la ruche à 10 cadres 33|33 en trois ruchettes égales, séparées l'une de l'autre par des partitions les isolant parfaitement, ce qui est absolument indispensable. Chacune de ces ruchettes peut contenir trois cadres ; celle du milieu a son entrée sur le devant de la ruche, et les deux autres sur les deux côtés.

Lorsque j'ai des reines prêtes à éclore, je mets la cellule royale fixée au milieu d'un cadre de couvain mûr dans une de ces ruchettes, et à côté de la cellule un autre cadre de couvain autant que possible, avec des abeilles en suffisance. Quand, quatre ou cinq jours après, la reine est née, la cellule royale vide est enlevée, les deux cadres sont

(1) A Pierre, par Toul (Meurthe-et-Moselle).

rapprochés, et, selon le temps, j'ajoute un troisième cadre de provisions ou un cadre à bâtir. J'ai seulement soin de ne pas peupler les trois ruchettes le même jour, ni avec les abeilles de la même ruche, car ces abeilles fraterniseraient trop et pourraient abandonner presque complètement certaines ruchettes pour renforcer les autres, cela m'est arrivé. Il est bon d'éloigner l'une de l'autre les ruchettes faites avec les abeilles d'une même ruche.

Mais quand les trois ruchettes sont garnies, quel plaisir ! Elles se tiennent chaudes mutuellement ; elles bâtissent avec une rapidité prodigieuse ; le couvain est abondant ; tous les huit jours il faut leur donner de l'ouvrage en remplaçant l'un des trois cadres par un nouveau cadre à bâtir. Et quand on enlève une des reines de ces ruchettes, quelle facilité pour réunir ! Aucune précaution à prendre ; la reine enlevée, il suffit de retirer la partition qui sépare de la ruchette voisine, et pas la moindre bataille, fraternité complète. Quand on a enlevé deux reines, en réunissant les trois ruchettes, on a une ruche de première force qu'il suffit de transvaser dans une ruche ordinaire. Aussi, je le répète, je me félicite tous les jours davantage de ma ruche à trois ruchettes.

Pierre, le 30 mars 1898.

Le Directeur du Rucher des Vieillards abandonnés.

DOCTRINE APICOLE

LES SOMMETS DE L'APICULTURE (1)

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE I

APICULTEUR « FIN DE SIÈCLE »

(Suite)

Le maître dont je parle est un bon gros curé, fort instruit, et cependant à goûts très simples, et toujours la main à l'ouvrage. L'habitude des hautes pensées où il aime à vivre lui a donné un certain petit goût fort prononcé pour la raillerie, et quand il nous arrive de ces hauteurs, et qu'il tombe au milieu de ce « tripot dégoûtant de la vie », comme dit le poète, il ne peut se défendre de railler hommes et choses, qu'il trouve si petits dans leur superbe, et volontiers il prend son fouet pour en caresser les mécréants, coqs de village, et surtout apiculteurs indignes de leur haute profession. C'est son petit péché mignon.

Mais aussi, comme il aime les abeilles ! Oh ! les abeilles, c'est sa passion, toute sa passion, car c'est bien « tout lui-même » ses abeilles ! Politique, sciences, nouvelles locales, il ne veut rien savoir : ses abeilles absorbent tout le reste, il voit tout en elles. Il ne peut plus compter ses enfants. Il a plusieurs grands ruchers qu'il conduit avec une habileté et une distinction peu communes.

Je vous ai présenté le personnage, et je vous souhaiterais de l'entendre comme je l'ai entendu nous faire, ce soir, comme la satire Ménippée, de l'apiculture. Oh ! comme son fouet vengeur cinglait « les apiculteurs indignes », comme il les appelait !

« Les misérables ! s'écriait-il dans son enthousiasme indigné, ils déshonorent l'Api-

(1) *La Charmeuse*. En vente à l'Asile des vieillards abandonnés, à Pierre, par Toul, Meurthe-et-Moselle.

culture ! Comparer l'abeille au veau, au bœuf, et ne voir en elle qu'un vil bétail, un article !

« Il y a quelque vingtaine d'années, ajoutait-il, j'étais missionnaire aux Etats-Unis, au pays chanté par Chateaubriand, à Natchez, sur les bords du Mississipi. L'évêque de Natchez, un saint, un Yankee pourtant, entretenait au séminaire de Baltimore deux jeunes gens qu'il destinait au sacerdoce. Un beau matin, l'un des deux nous arriva, grand garçon, vif, intelligent, tout botté. L'évêque lui demanda pourquoi il avait quitté le séminaire ; le jeune homme ne répondit pas. Aux instances de l'évêque, il n'eut qu'une réponse : *It does not pay* : Cela ne paye pas. Le métier ecclésiastique n'est pas payé : pas payé ! Il n'avait vu qu'un côté de la question ; le côté le plus grossier et le plus vulgaire.

« Cette très noble vocation qui séduit et emporte dans d'irrésistibles enthousiasmes l'âme ardente du séminariste français, cette jouissance pure et savoureuse d'appartenir à Dieu, de vivre pour Dieu, de travailler pour Dieu toute une vie, loin de ces milieux humains où grouillent les esclaves du monde, cet honneur sublime qui fait d'une pauvre créature l'artisan des plus hautes œuvres, le bienfaiteur de la société, l'un des fondements, l'une des meilleures espérances de la patrie. Tout cela, toutes ces gloires, toutes ces joies, ces perspectives ravissantes et enchaînantes, tout cela, en un seul mot. ce n'était rien pour lui. On n'est pas assez payé dans ce métier-là ! C'était tout ce qu'il avait vu.

« J'ai pensé à cela bien des fois en songeant aux apiculteurs, et je me demande s'il n'en est pas ainsi dans notre noble métier. Cette haute profession, cette occupation distinguée, ce travail d'artiste, où tout est ravissant pour l'intelligence et le cœur, douce et aimable chaîne qu'on ne peut quitter, tout cela est-il aperçu ?

« L'Apiculture ! On l'aime quand elle paye ; on abandonne les ruches quand elles ne payent pas.

« Eh bien ! laissez-moi vous dire que l'argent n'est pas tout ; laissez moi croire qu'il y a des bénéfices aussi réels, aussi palpables mais autrement supérieurs. Une ruche qui rapporte une heure de *bon temps* au laboureur écrasé de fatigue, à l'ouvrier toujours menacé par les redoutables incertitudes de la vie, ne rapporte donc rien ? Cette heure de paix, de calme, de douce sérénité où l'âme épuisée peut respirer à l'aise, ce n'est donc rien ?

« Je donnerais tout un empire pour une heure de paix, disait un empereur romain, qui avait bu aux meilleures coupes, et qui n'y avait trouvé que satiété et dégoût.

« Cette heure de douce quiétude, où les nerfs épuisés se reposent si aisément, cette courte mais si heureuse traversée du petit oiseau, dans une atmosphère tiède et embaumée, pendant les froids de l'hiver, bénissez Dieu de nous l'avoir donnée. Ce n'est pas un bien d'une mince valeur ; cela est infiniment supérieur aux plus beaux rendements. L'homme n'est pas un épicier. Avant tout, c'est une intelligence, un cœur, une sensibilité, une imagination, toutes choses qui sont au-dessus des kilos de miel et de cire, et qui vivent d'un autre aliment. Tout homme est plus ou moins un penseur, et il a besoin d'une nourriture meilleure que celle des succès matériels.

 (A suivre.)

ESSAIMAGE ARTIFICIEL

Lois générales de l'essaimage.

C'est un devoir pour moi, avant de continuer ce travail sur l'essaimage artificiel, de saluer la mémoire d'un apiculteur de grand mérite, qui s'est éteint, il y a quelques semaines, à l'âge de 88 ans. M. *Vignole*, le premier, il y a plus d'un demi-siècle, mit en usage une méthode rationnelle d'essaimage artificiel. Son nom restera attaché

à cette méthode. On a pu la modifier dans les détails, en faire des applications variées suivant les différentes formes de ruche, l'idée mère lui appartient, et je suis heureux, en fait d'essaimage, de me dire le fidèle disciple de *Vignole.*

J'ai défini l'essaimage *l'acte même de la reproduction de l'espèce ;* et j'ai dit que l'essaim était en réalité *un être nouveau,* une colonie nouvelle destinée à propager l'espèce.

Il me faut d'abord chercher quelles sont les lois générales de l'essaimage.

Ici, il n'y a pas de difficultés, tous les apiculteurs sont d'accord : au printemps, sous l'influence de la chaleur, les abeilles récoltent sur les premières fleurs du miel et surtout du *pollen* en abondance. Le couvain va se développant de jour en jour dans toutes les ruches ; en avril et en mai la fécondité de la reine n'a pour ainsi dire plus de limite, elle peut, tous les 24 heures, atteindre jusqu'à 3.000 œufs et plus.

Alors, suivant les climats, en mai ou en juin, la reine-mère quitte sa demeure, suivie de la plus grande partie de la population, et va chercher fortune ailleurs.

Que ce soit la reine qui donne le signal, ou que les abeilles obéissant à telle ou telle influence, entraînent leur mère, peu importe, le fait matériel est là. Vingt à trente mille abeilles, ouvrières et bourdons, quittent leur ruche, tourbillonnent un instant dans l'air et bientôt se groupent sous forme de grappe autour de leur mère. C'est l'essaim.

Quel que soit l'abri que lui offre l'apiculteur, pourvu qu'il soit propre, il est accepté avec joie. A l'instant, tout ce peuple se met au travail, avant la fin de la journée quelques rayons sont ébauchés et la reine a commencé sa ponte.

Première loi : la reine-mère quitte sa ruche avec une grande partie de la population.

Mais a-t-elle pourvu à la conservation de la souche ? Son avenir est-il assuré ?

Soyez sans inquiétude. L'essaim primaire ne quitte la ruche qu'avec la certitude qu'il y a une ou plusieurs jeunes reines au berceau.

La première, qui va briser son enveloppe, prendra possession de la ruche, et toutes les abeilles se grouperont désormais autour d'elle.

Attendons quelques jours : des milliers de jeunes abeilles remplissent la ruche, l'activité est plus grande que jamais, et, quoi que fasse l'apiculteur, la sortie d'un second essaim est possible, sortie presque toujours fatale à la prospérité du rucher.

Seconde loi : la souche se refait par l'éclosion du couvain et possède une jeune mère.

C'est certainement en s'appuyant sur la connaissance de ces deux lois que M. *Vignole* a établi les règles de l'essaimage artificiel et que je vais essayer de le faire après lui.

DELÉPINE. *Curé de Gaillon (Seine-et-Oise).*

Je suis avant tout l'élève de l'abbé Sagot et le propagateur de sa méthode, je tiens à la disposition des lecteurs de la *Revue éclectique* des ruches *Sagot.*

DIRECTOIRE

AVRIL

Le bonhomme Hiver a été bien gentil cette année : il n'a pas décimé les ruchers, mais il devrait bien partir, et au plus tôt. Pendant le mois de mars, il a voulu nous montrer qu'il se repentait de sa douceur et nous a gratifié de quelques belles journées de neige. Enfin espérons qu'il nous quittera définitivement sans une trop mauvaise impression.

Fortes populations. — Le principal but de l'apiculteur doit être d'avoir, à l'époque de la grande miellée, des populations fortes, très fortes même, qui seules sont capables de lui donner de belles récoltes.

Il y a plusieurs moyens pour atteindre ce but : ce sont d'abord d'abon-

dantes provisions, des ruches grandes et chaudes, s'agrandissant à volonté, une belle et bonne reine, et enfin empêcher l'essaimage. Dans les contrées où la miellée donne de bonne heure, il est à propos d'exciter la **ponte** en donnant aux colonies du sirop de miel ou de sucre. On administre à dose, augmentant journellement, et toujours le soir. En nourrissant de cette façon, on arrive à avoir, du 10 au 15 mai, de très fortes populations. Dans d'autres contrées, par contre, telle la nôtre, le nourrissement spéculatif est superflu, car il ne faut compter que sur la flore des prairies naturelles, dont la miellée arrive du 10 au 25 juin. Les arbres fruitiers. les prairies artificielles, les forêts, fournissent la nourriture nécessaire au développement complet des colonies. Quand ces derniers font défaut, il est bon d'avoir recours à une nourriture stimulante. Un moyen d'exciter la ponte est le suivant : on place au milieu du nid à couvain un rayon vide, et de temps à autre on désopercule un rayon de miel. Il faut, dans ce cas, placer le cadre vide entre deux cadres de couvain frais, de préférence immédiatement avant celui sur lequel se trouve la reine. Ce mode de nourriture est un des meilleurs que j'aie expérimentés et a l'avantage de ne pas exciter le pillage.

Nettoyage. — Au commencement du mois, par de belles après-midi, il faut nettoyer les plateaux, si on n'a pu le faire en mars, jeter un coup d'œil dans la ruche et s'assurer qu'elle possède du couvain de tout âge, preuve certaine de la présence de la reine.

Suppression des colonies orphelines. — Si la ruche ne possède pas de couvain, on fera bien de la réunir à une ruche voisine ; car une colonie orpheline à laquelle on ne pourrait donner immédiatement une reine de réserve et qu'on voudrait quand même conserver, ne peut rien donner, la reine ne pouvant être fécondée que dans les premiers jours de mai, à l'apparition des bourdons. Donc une perte d'environ deux mois et demi à cette époque ; la colonie sera tellement décimée, qu'elle pourra à peine se remettre pour l'hiver.

Maniement des abeilles. — Sous aucun prétexte on ne doit toucher aux ruchers que lorsqu'il y a absolue nécessité. Dans ce cas il faut les manier avec douceur. Beaucoup d'adresse et de précision. Le moindre mouvement brusque irrite les abeilles ; trop de fumée les incommode et les rend souvent intraitables.

Guermange, mars 1898.

GILLET.

REVUE ÉTRANGÈRE

CHINE. — Les Chinois sont très friands de miel ; mais la plupart des habitants du Céleste Empire ne peuvent se procurer ce nectar qui est d'un prix trop élevé. Le miel est un mets de luxe, que l'on ne voit guère que sur la table des riches. Le journal « *la Croix* » nous disait, il y a quelques jours, que les Chinois se régalent d'un mets qu'on appelle le « milhi ».

Ce mets se compose de jeunes souris qui sont servies vivantes aux invités : ceux-ci les plongent dans une coupe remplie de miel et les avalent lentement une par une. Il paraît que ce plat est délicieux. Un journal ajoute : « C'est peu ra...goûtant. »

Aux fêtes du mariage de l'empereur de Chine, on aurait servi sur la table plus de 50,000 de ces petites bêtes.

Voilà une manière d'utiliser le miel que nous ne connaissions pas encore.

Angleterre. — *Les rayons X.* — Le *British Bee Journal* émet cette curieuse idée que certains insectes ont le pouvoir de se servir des rayons X Rœtgen. On pourrait en effet se demander comment les abeilles sortant de l'obscurité complète de leur demeure peuvent voler à la lumière éblouissante du soleil,et cela à chaque instant, sans en éprouver la moindre incommodité.

Quelle puissance de vision ne faut-il pas à ces insectes pour pouvoir travailler avec une précision merveilleuse au sein des plus épaisses ténèbres ! Veut-on en avoir une idée ? Que l'on prenne une feuille de cire artificielle, et que l'on fasse construire les alvéoles par une forte colonie. Aussitôt la reine se met à pondre dans un petit espace au centre, puis elle visite l'autre côté du rayon, et elle se met sans hésiter à déposer des œufs juste dans les cellules opposées à l'endroit déjà occupé, afin que dans la suite les larves se touchent presque et se réchauffent mutuellement. Comment la reine a-t-elle pu agir ainsi ? Peut-être ses regards ont-ils la faculté de voir à travers la cloison de cire, et alors elle dépose des œufs dans les cellules qui correspondent à celles qui sont déjà occupées de l'autre côté du rayon. Les ouvrières remplissent avec la même régularité les alvéoles de chaque côté. Comment expliquer cela autrement que par la faculté qu'elles ont de se servir des rayons X ? Brice, l'auteur de cet article, ajoute : la réponse à cette question relative à la puissance visuelle des abeilles serait un beau sujet d'étude pour les apiculteurs.

Assurément il y aurait des observations intéressantes à faire sur l'optique de nos insectes. Intéressante aussi serait l'application des rayons X, au moyen de la photographie,pour sonder les mystères de la vie intérieure des abeilles. Quant à certains apiphiles, il leur serait peut-être imprudent de s'exposer à ces rayons indiscrets, si nous en croyons l'aventure arrivée à un original, amateur de nouveautés apicoles, qui, ayant eu la singulière idée de faire faire sa photographie suivant le nouveau procédé Rœtgen, fut très désagréablement surpris, quand, en voyant son portrait, il s'aperçut qu'il avait une *a...beille au plafond* !!!

Allemagne. — *Le mal de mai.*— Cette maladie trop connue des apiculteurs ne pourrait-elle pas être attribuée au manque de pollen ? Celui-ci est la meilleure nourriture des larves, et il est également indispensable aux vieilles abeilles dont les travaux incessants épuisent les forces : il est pour elles ce que le pain et la viande sont pour nous. Le miel produit le calorique nécessaire à la croissance du couvain ; par conséquent il en faut, mais moins qu'on ne pense et s'il fait défaut, il peut être remplacé par le sucre. Le pollen est un aliment bien plus précieux que le miel ; et s'il vient à manquer au moment où le couvain atteint son plus fort développement et où la ponte est le plus active, il en résultera que les larves n'ayant pas la nourriture qui leur convient, seront élevées avec peine et parcimonie, et ne produiront qu'une race sans vigueur : les jeunes abeilles étiolées se traîneront péniblement sur les rayons, et quand le soleil paraîtra, à leur première sortie, elles tomberont alanguies sur le sol et périront victimes du froid ou de leurs ennemis.

Ordinairement ce sont les jeunes abeilles qui sont atteintes du mal de mai ; mais les vieilles sont également sujettes à cette maladie, car elles aussi ont besoin du pollen qui seul peut maintenir et régénérer leurs forces consumées par des travaux ininterrompus. C'est donc du pollen que dépendent non seulement la vie et la mort du couvain, mais encore l'existence et la perte de la colonie tout entière ; et la cause du mal de mai ne serait autre que la disette de pollen.

Que faire pour conjurer ce fléau ? S'assurer que la poussière florale ne manque pas dans les ruches. Si elle fait défaut; cueillez, avant leur épanouissement, des fleurs de noisetier, aulne, saule, peuplier, etc. Secouez ces fleurs, ramassez la poussière qui en tombe et faites-la sécher au feu ou au soleil. En temps de famine, vous donnerez à vos abeilles cette poudre mélangée à du miel ou à du sirop. Si votre rucher est trop considérable et que ce moyen soit insuffisant, ayez recours à des substances qui peuvent remplacer le pollen. Ainsi vous assurerez d'une façon normale l'élevage du couvain, et vos populations ne seront pas décimées par le mal de mai. *D'après Schünke* (*Deutsche Bienenzücht*).

Danemark. — Nous sommes ordinairement mieux renseignés sur l'état de l'apiculture en Amérique ou en Australie que sur les contrées septentrionales de notre continent. Voici quelques nouvelles du Danemark qui nous sont fournies par le *Rhein Bienenzeitung.* Il existe dans ce pays une association apicole qui compte 6000 membres. La production mellifère de 1897

n'a pas été abondante, elle n'a donné que 10 à 30 livres par ruche. Malheureusement la loque fait de grands ravages dans un district. Un rédacteur du bulletin apicole réclame une loi pour enrayer le mal et met les apiculteurs en garde contre l'emploi de la cire et du miel provenant de colonies contaminées, car c'est là, selon lui, ce qui contribue le plus à propager le bacille de cette peste des abeilles.

Espagne. — L'Exposition agricole de Barcelone, en mai prochain, consacrera une section spéciale à l'apiculture.

Le premier groupe comprendra les appareils et instruments employés en apiculture.

Le 2e : les produits de l'abeille (miel et cire).

Le 3e : les transformations des produits de l'abeille (hydromel, vinaigre de miel, eau-de-vie de miel, etc.).

Le 4e : les abeilles vivantes (ruches de tous systèmes).

Le 5e : les publications apicoles. (Livres et revues).

(*El Comenero espãnol, janvier 1898.*)

L. P. P.

VARIÉTÉS

L'« ESSAIMEUR ARTIFICIEL »

(Suite)

Cette planche rembourrée en dessous devra s'appliquer parfaitement au mur, afin que les abeilles ne puissent passer ailleurs que par le trou pratiqué au milieu. La planchette fixée, on y assujettit l'«Essaimeur» au moyen de vis. Il est bon alors de s'assurer que l'instrument fonctionne bien : ce qui a lieu si les abeilles sortent facilement.

Il ne reste plus maintenant qu'à adapter à l' « Essaimeur » une boîte à rayons préalablement garnie de quelques cadres renfermant du couvain de tout âge et principalement des œufs. Cette boîte portera à son extrémité deux petites ouvertures carrées, destinées à recevoir les prolongements métalliques de l' « Essaimeur » ; elle sera fixée à ce dernier au moyen d'un crochet et maintenue par des pattes enfoncées dans le mur (1).

L'instrument ainsi posé, voici ce qui se produit : les ouvrières ne peuvent sortir de leur gîte qu'en passant par un chasse-abeilles aboutissant dans la boîte à rayons. Une fois dans la boîte, c'est en vain qu'elles cherchent à retourner à leur demeure ; elles ne trouvent d'autre issue que le conduit inférieur de l'«Essaimeur» ; elles sortent par là et se trouvent en plein air à peu près à l'endroit où elles avaient habitude de prendre leur vol. Elles rencontrent là toutes les butineuses qui revenant des champs cherchent l'entrée de la ruche. Ces dernières attirées par les abeilles de la boîte y rentrent et forment avec elles un essaim qui se comporte comme une colonie orpheline et élève une reine.

Au bout d'une douzaine de jours, la reine étant près d'éclore ou déjà née, on pourra enlever la boîte ; mais il faut que cette opération se fasse avant la première sortie de la reine ; autrement on devrait attendre que celle-ci ait pondu, ce qui serait trop long. Pour enlever l'essaim, on fermera la boîte le soir quand les abeilles sont rentrées ou dès le matin avant qu'elles soient sorties, afin d'en perdre le moins possible, puis aussitôt la boîte séparée de l' « Essaimeur », on bouchera les deux trous dans lesquels étaient engagés les conduits métalliques; enfin on transportera l'essaim à la

(1) Un apiculteur qui aurait une reine à sa disposition pourrait parfaitement s'en servir pour faire un essaim. Il suffirait de le mettre en cage au-dessus des cadres, comme l'on fait quand on veut faire accepter une reine à une ruche orpheline. On aurait ainsi l'avantage d'avoir dès le commencement une reine fécondée.

place qu'il doit occuper, en prenant les précautions usitées en pareil cas, et on le transvasera dans une ruche préparée pour le recevoir.

Les avantages de l' « Essaimeur » sont très appréciables. Il nous permet de tirer bon parti de ruchées qui jusqu'ici étaient pour nous sans valeur, comme celles qui sont établies dans les murs, troncs d'arbres, etc. Les essaims artificiels que nous formerons de ces colonies seront meilleurs que les essaims naturels, parce que la reine sera excellente si l'apiculteur a eu soin de prendre du couvain dans sa meilleure ruche.

Un autre avantage de cet « Essaimeur » est qu'il peut servir à obtenir des essaims des ruches fixes ordinaires, pourvu que l'apiculteur ait à sa disposition quelques cadres garnis de couvain. Avec ce nouvel engin on n'a plus besoin de se préoccuper de l'essaimage.

Pour adapter l'appareil à une ruche fixe, il suffit d'élever celle-ci et de la placer sur un support en bois où l'on puisse clouer la planche de l' « Essaimeur ». On met ensuite la ruche en communication avec ce dernier soit au moyen d'un petit tube allant du trou de vol à l'orifice de l'instrument, soit en calfeutrant bien l'espace intermédiaire, si l'intervalle n'est pas suffisant pour mettre un tube. Après cela tout se passe comme il a été dit plus haut. La seule particularité qu'il y aurait à observer, c'est qu'au lieu d'emporter l'essaim, on devrait changer la souche d'endroit parce que les butineuses reviendront toujours à leur ancienne place. En prenant toutes ces précautions, le succès est assuré (1).

P. BROUSSARD.

LE MEILLEUR REMÈDE CONTRE LES PIQURES D'ABEILLES

Sous ce titre : Remède préventif contre l'enflure occasionnée par les piqûres d'abeilles, nos confrères d'Allemagne nous donnent, dans la *Revue Apicole du Rhin* les divers procédés qui suivent :

Il y a divers moyens de prévenir l'enflure, mais aucun n'est absolument infaillibe. car tel remède réussit à l'un qui demeure sans effet pour un autre.

Il faut d'abord enlever l'aiguillon et presser fortement du doigt l'endroit de la piqûre. Puis on met sur la partie endolorie quelques gouttes d'alcali étendu d'eau (2). Enfin on rafraîchit la blessure avec de l'eau froide, de la glace ou de la terre humide, ou bien encore avec de la terre râpée ou de l'oignon.

A la longue le corps s'habitue au venin de sorte qu'il ne se produit plus d'enflure. Le meilleur remède pour ne plus enfler serait donc de se faire piquer très souvent.

L. P. P.

CORRESPONDANCE

Meurthe-et-Moselle. — P. à N. — La quantité de *Lathyrus S. W.* à semer par hectare est de 150 à 250 kilog. ; soit une moyenne de 200 kilogr. Pour 2 ares, il vous faut 4 kilogr.

Réponse à plusieurs. — La poste accepte comme *échantillons* pour la France, l'Algérie, la Tunisie et les colonies françaises, les paquets dont le poids total, emballage compris, *n'excède pas* 350 *grammes*, et dont les dimensions ne dépassent pas 30 centimètres en tous sens. Le prix d'affranchissement est de 1 à 50 gr. 5 cent. ; de 50 à 100 gr. 0 fr. 10; de 100 à 150 gr. 0 fr. 15 ; de 150 à 200 gr. 0 fr. 20 ; de 250 à 300 gr. 0 fr. 30 : de 300 à 350 gr. 0 fr. 35. En cas de recommandation, 0 fr. 25 de plus.

Les colis postaux sont de 0 à 3 kil., en gare 0 fr. 60, à domicile 0 fr. 85 ; de 3 à 5 kil., en gare 0 fr. 80, à domicile 1 fr. 05 ; de 5 à 10 kilog., en gare 1 fr. 25 et à domicile 1 fr. 50 ; pour toute la France continentale.

---

(1) Voici les prix de l' « Essaimeur » : L'Essaimeur sêul, 3 50
L'Essaimeur avec la planche à appliquer au mur 4 25
L'Essaimeur avec la planche et la boîte à rayon, 9 50
S'adresser au R. P. Placide, Abbaye de N.-D. de Fontgombault (Indre).

(2) D'aucuns prétendent que l'alcali est un mauvais remède et qu'il vaut mieux frotter la plaie avec du persil écrasé ou avec le suc des fruits du chèvrefeuille.

M. Leriche, pour l'envoi du *Lathyrus S. W.*, prie [redacted] correspondants de lui envoyer les frais de transport en sus du prix de leurs commandes.

Ain. — *P. à J.* — L'envoi du *Lathyrus S. W.* a été fait le 5 mars.

Ille-et-Villaine. — *P. à V.* — Même réponse.

Yonne. — *P. à P.* — Même réponse.

A plusieurs. — Le concours général agricole a retardé quelques envois de *L. S. W.* Que les demandeurs ne soient point inquiets.

Isère. — *B. à St-S.* — Les graines de *L. S. W.* sont *d'origine franche.* Le *Soya* de Chine, recommandé dans *l'Apiculteur* par M. H. Fortuné, vaut 2 fr. le kil. non franco. M. Leriche, publiciste agronome, 107, route de Cagnes, à Amiens, peut en fournir actuellement à ce prix. Nous recommandons aussi cette nouvelle plante alimentaire et fourragère. « Çette plante est la providence des terrains légers. »

A plusieurs. — M. Leriche nous informe que son stock de *L. S. W.* est épuisé, par suite de nombreuses commandes ; mais *sous peu de jours*, il se trouvera en mesure de servir ses nouveaux clients, aux mêmes prix.

Côtes-du-Nord. — *M. à P.* — Dans une prochaine note seront indiqués le genre de labour et de fumure pouvant hâter le développement du *L. S. W.*

Manche. — *J. Th.* — Préparez 15 à 20 litres de jus de pommes bien lavées, versez-y 4 à 5 litres de levures sélectionnées. La fermentation s'établit en 24 heures ; alors vous versez le liquide dans vos fûts de moût d'hydromel. Opérez par une température de 18 à 20 degrés sur 3 à 4 hectos (1).

Basses-Alpes. — Prenez 1 kilo de miel pour 250 grammes d'eau ; faites bouillir à petit feu. Quand le liquide entre en ébullition, prenez un blanc d'œuf battu avec un peu d'eau miellée et jetez-le dans votre sirop ; l'œuf se coagule à la surface, entraîne les impuretés. Ecumez et passez. Le sirop doit marquer 30° pour bien se conserver (2).

Hautes-Alpes. — *A. A.* — Il n'y a aucun danger à laisser vos abeilles à deux mètres des maçonneries récentes.

Lot. — *F. S.* — Pour se procurer la pelle-bêche de M. l'abbé Métais, il faut s'adresser à M. Métivier, fabricant, rue de la Cathédrale, Poitiers. Voici les prix

Prix d'un seul instrument	avec fourche	20 fr.
—	— avec pelle	18 fr.
—	— avec fourche et pelle	22 fr.

Seine-Inférieure. *D.* — Même réponse.

(1) Ces levures sélectionnées de cidre se trouvent à l'Institut La Claire, (Doubs).
(2) Voir l'excellent petit volume de l'abbé Delaigues, curé de Sainte-Fauste. (Indre) ; 1 fr. : *Le miel et ses usages*, chez l'auteur ; ou *Le Miel d's Abeilles*, par l'abbé Voirnot, chez Chardin, à Villers-sous-Preny (Meurthe-et-Moselle) ; 1 fr.

Le Gérant : H. Vénien.

Poitiers. — Soc. Franç. d'Impr. et de Libr. (Oudin et Cie).

N° 5 CINQUIÈME ANNÉE Mai 1898

REVUE ÉCLECTIQUE D'APICULTURE

FONDÉE PAR

MM. MÉTAIS, VOIRNOT, DELAIGUES

MENSUELLE

Directeur : abbé MÉTAIS

Pour tout ce qui concerne la Rédaction, prière de s'adresser à M. l'Abbé BROUSSARD à Smarves, par La Villedieu-du-Clain, Vienne

Pour les abonnements, les annonces et réclames, prière de s'adresser aux bureaux 4, rue de l'Éperon, Poitiers (Vienne), 15, rue de Cluny, Paris

AVIS

Plusieurs de nos chers abonnés, qui n'ont pas encore réglé l'année courante, nous ont priés de les attendre jusqu'à telle époque. Bonne note a été prise de leur désir et volontiers nous les attendrons.

Pour ceux qui n'ont manifesté aucun désir, nous ferons traite à leur nom et à leur domicile à partir du 1er juin.

Si parmi eux quelques-uns voulaient voir retarder cette traite, qu'ils veuillent bien nous en prévenir avant le 25 courant, nous tiendrons compte de leur vœu.

CHRONIQUE

Exposition internationale de Rochefort.

Le 1er juin 1898 s'ouvrira à Rochefort-sur-mer une exposition internationale et coloniale, placée sous le patronage des ministres du Commerce

et de l'Industrie, de la Marine et des Colonies, du département, de la municipalité et de la Chambre de commerce. Elle aura une durée de quatre mois. Les apiculteurs qui désirent exposer à ce concours peuvent demander le programme et des bulletins de demande d'admission à M. l'administrateur de l'Exposition, mairie de Rochefort-sur-mer. *L'apiculture* sera représentée au groupe IX.

Exposition universelle internationale de Dijon.

La ville de Dijon prépare également une exposition universelle qui promet d'être intéressante. Elle s'ouvrira le 1er juin et durera au plus tard jusqu'au 15 novembre. *L'apiculture* aura sa place dans la 13e section, avec l'agriculture. Toutes les communications ainsi que toutes les demandes de renseignements doivent être adressées à l'administration de l'Exposition de Dijon, rue Auxonne, 1.

Exposition d'Apiculture de Sens.

Une exposition d'Apiculture aura lieu à Sens du 28 mai au 12 juin 1898, entre les apiculteurs de l'Yonne et des départements limitrophes. Cette exposition comprendra tout le matériel apicole et tous les produits de l'apiculture. Les demandes d'adhésion devront être adressées avant le 20 mai à M. le secrétaire de l'Exposition industrielle de Sens.

Concours de Limoges

Notre collaborateur M. Leriche, route de Cagny, 107, à Amiens, devant se rendre au Concours régional de Limoges, qui ouvre à la fin du mois, se met à la disposition de tous nos lecteurs qui désireraient y prendre part.

Un Annuaire important

L'Annuaire de l'Industrie française et du Commerce d'Exportation (10e année) nous a fait l'honneur de ne citer, en *Apiculture*, sous la rubrique « Journaux, Revues et Bulletins » en 4 langues : anglais, allemand, espagnol et italien, que la *Revue éclectique d'Apiculture*. Merci à son aimable Directeur et à notre tout dévoué Rédacteur M. J.-B. Leriche, *représentant de cet Annuaire.*

Canton de Vatan. — Conférence apicole

Jeudi soir, en la salle de l'école des garçons, M. l'abbé Delaigues, curé de Sainte-Fauste et président de la Société d'Apiculture du Centre, a fait devant un nombreux auditoire une conférence sur l'apiculture.

Après avoir parlé de l'installation des ruches et des soins à donner aux abeilles, le conférencier a montré les avantages nombreux qu'on peut retirer de l'apiculture dans cette région.

Pendant une heure, M. l'abbé Delaigues a su intéresser vivement son auditoire et a été fort applaudi et chaleureusement félicité. (Extrait du *Journal du Centre.*)

Nécrologie

On annonce la mort du docteur Paul Brochi, un savant naturaliste, professeur à l'Institut agronomique et directeur de la station entomologique, auquel nous devons de remarquables travaux sur l'apiculture.

La *Revue éclectique d'Apiculture* s'associe en cette pénible circonstance au deuil de la Société centrale d'Apiculture.

La Rédaction.

Le Concours général agricole de Paris

(Suite)

M. Delacroix, à Reims (Marne), *Médaille d'Argent.*

Ce producteur ayant pris part à l'Exposition collective de la Société d'Apiculture de Reims, ses produits se sont trouvés confondus dans l'ensemble de la collectivité. C'est là le mauvais côté des expositions collectives.

L'ensemble présente presque toujours un bel aspect, mais il relègue un peu trop les mérites personnels.

M. George, à Caurel (Marne) *Médaille d'Argent;* même appréciation que pour le précédent.

M. Verrier-Charlier, à Brault-sur-Suippe (Marne), *Médaille d'Argent;* même appréciation que pour le précédent.

L'exposition de la *Société d'Apiculture de Reims* était très bien présentée.

M. Sonnier (Victor-Martin), à Charny (Seine-et-Marne), *Médaille d'Argent.* M. Sonnier est un vieux praticien qui a fait ses preuves et nous a habitués à reconnaître, dans ses produits, du miel de premier choix. Sa cire est toujours bien coulée et d'un beau grain. A signaler aussi son hydromel. N'a pas démérité ; — bien récompensé.

M. Pourcelle, à Cautigny (Somme), *Médaille de Bronze.* Bon miel blanc et hydromel.

M. Godon, à Champlay (Yonne), *Médaille de Bronze.* Très bon hydromel 1894 (n'a présenté ni miel ni cire).

M. Schneider, à Villeroy (Seine et-Marne), *Médaille de Bronze.* Bon miel (quelques pots) et belle cire (2 pains).

M. Willamme, à Rousies (Nord), *Médaille de Bronze.* Cet exposant n'a présenté que 3 bouteilles d'hydromel vineux et liquoreux.

M. Arnaud, à Termignon (Savoie), *Médaille de Bronze.* 2 pains de cire et 4 pots miel.

M. Plailly, à Cuisy, par Juilly (Seine-et-Marne), *Médaille de Bronze.* Même exposition que le précédent.

M. Fournier, à Monnerville, par Angerville (Seine-et-Oise), *Médaille de Bronze.* Loin de progresser, M. Fournier démérite chaque année davantage. Il devrait songer à prendre sa retraite et à céder sa place aux jeunes apiculteurs, car il est regrettable qu'il ne veuille pas enfin se soumettre à l'exil auquel malheureusement il sera fatalement contraint par l'infirmité dont il est atteint.

Par courtoisie, le Jury n'a pas voulu que ce producteur, qui jadis remportait tous les premiers prix attribués aux produits apicoles, pût quitter le concours sans emporter un souvenir de ses succès d'autrefois ; mais c'est à ce seul motif qu'il faut attribuer la médaille qui lui a été décernée Son lot de sections était défectueux et présentait tous les symptômes de la granulation. Néanmoins je me plais à reconnaître que le miel contenu dans ses 2 pots de miel était bon et que ses 2 pains de cire étaient bien coulés.

M. Salmon, 8, rue des Acacias à Paris, *Médaille de Bronze.* Récompense attribuée à l'hydromel présenté par l'exposant.

Notre impartialité nous oblige à publier également les noms des exposants non récompensés ; mais, de même que pour ceux ayant obtenu une médaille de bronze à titre d'encouragement, nous nous bornerons à indiquer succinctement la nature des produits présentés :

M. Millet, à Ferrassières (Drôme). Miel de fleurs de lavande.

M. Texier, à Puy-Notre-Dame (Maine-et-Loire). Bon miel blanc et cire un peu grise. — Matériel apicole.

M. Courtier, à Villeroy, par Charny (Seine-et-Marne). Miel blanc (fondu), cire défectueuse.

M. Daussy, à Blangy-Trouville (Somme). Hydromel.

M. de Tinseau, à Toul (Meurthe-et-Moselle). Exposition d'une boîte classique contenant 4 pots miel et 1 pain de cire.

M. Brahet, à Beauséjour (Marne). Exposition remarquable par son ensemble et la qualité des produits présentés. Bon miel blanc et 30 briques de 1 k. cire 1er choix.

Par suite d'une erreur incompréhensible et tout au moins inexplicable, M. Brachet a été omis dans le rapport des membres du Jury. Cependant, l'importance même de son envoi aurait dû attirer leur attention au moment du classement définitif, car il n'est pas douteux que les opérations du Jury ont été faites avec équité et dans la forme prévue par les règlements.

J'ai signalé cette erreur à qui de droit, et je suis certain qu'elle a été réparée, au moins partiellement ; mais M. Brachet n'en restera pas moins exclu de la liste officielle des récompenses qui était déjà publiée au moment de mon intervention en sa faveur. Ceci prouve néanmoins l'utilité de la Presse.

En résumé, malgré le cadre fort restreint dans lequel était placée la section apicole, l'ensemble des produits présentés et les lots récompensés étaient de premier choix.

Quelques conseils me paraissent cependant utiles, en terminant, pour éviter des déconvenues aux producteurs qui seraient dans l'intention de prendre part au prochain Concours agricole de Paris.

J'ai remarqué, en effet, qu'un grand nombre de sections commençaient à granuler et qu'il s'était glissé plusieurs pots de miel fondu dans différents lots.

Il conviendrait donc d'apporter plus de soin dans la conservation des sections, qui doivent toujours être placées dans des boîtes fermées, qu'on isole dans un endroit sec et à l'abri de tout changement de température.

Quant au miel fondu, il doit être une cause de disqualification du lot présenté.

René Madeline, publiciste agricole,
correspondant de la *Revue éclectique d'Apiculture*.

Chronique du rucher des Vieillards abandonnés (1)

Bon mois pour nos abeilles : elles ont pu récolter et s'entretenir ; quelques-unes même ont augmenté considérablement leurs provisions. Toutefois, afin de ne pas laisser ralentir la ponte, un certain nombre de ruches ont dû être soutenues par un peu de sirop de sucre dans chacun de nos ruchers. C'est là de bonne spéculation, de l'argent placé à gros intérêt : 500,... 1000 pour cent, car de la grande population dépend la grande récolte. Aussi, suis-je toujours péniblement impressionné quand j'apprends que certains apiculteurs trouvent la ponte de leur reine trop précoce ou trop abondante. Il est vrai que cette précocité et cette abondance demandent beaucoup de soin ; il ne faut pas que ces reines de choix souffrent de la faim, il est indispensable de surveiller activement ces ruches ; elles ne doivent jamais connaître la disette. Mais aussi la belle récompense ! c'est avec de telles ruches que l'apiculteur peut arriver à récolter 50, 60, voire même 100 kilos de miel (il va sans dire que nous ne parlons que pour les pays à miellée printanière, mai-juin, comme le nôtre).

C'est d'après ces principes que nous avons condamné à mort une de nos reines d'Avranville, et, cependant, elle est de race bien pure, ses abeilles sont magnifiques, jaunes, effilées, tailles de guêpes, splendides; mais c'est la ruche qui seule, à Avranville, avait beaucoup de mortes au 18 février ; elle n'avait pas de couvain encore, au 18 avril, du couvain large comme la main sur quatre cadres seulement, et avec cela ample provision de miel : aussi inscrivons-nous sur notre carnet : mauvaise reine à détruire.

Dans notre rucher de Valcour, nous relevons un fait heureusement très rare : une reine devenue complètement bourdonneuse. Voici ce que notre carnet porte sur son compte : — le 17 mai (1897) cette ruche reçoit une cellule royale operculée d'italienne

(1) A Pierre, par Toul (Meurthe-et-Moselle).

pure. — Le 26 mai, belle reine. — Le 6 juin, œufs et larves. — Le 23 juin, couvain assez beau, reine très ordinaire. — Le 3 août, reine médiocre, pure. Ruche portée à Valcour. — Le 23 août, reine très grosse, pure, bonne, six cadres de couvain, 15 à 20 livres de miel. — Le 2 avril 1898, trois cadres de couvain, beaucoup de miel, du couvain de bourdons (une vingtaine de cellules) se montre mêlé au couvain d'ouvrières : reines à détruire. — Le 19 avril, il ne reste plus une seule cellule d'ouvrières, tout le couvain, abondant du reste, est du couvain de bourdon. La reine très belle est tuée séance tenante.

Le 23 avril, cette ruche est apportée à Pierre ainsi que trois autres de Valcour. Et, à la place de ses interminables cellules royales où il n'y a que des mâles, elle reçoit un cadre de couvain portant une magnifique cellule fille d'une reine italienne croisée par mâle chypriote. — Le 29 avril, nous constatons que la nouvelle reine est bien née, mais nous ne pouvons la voir, et la ruche donne des signes d'orphelinage. Une nouvelle visite nous dira ce qu'il en est.

Nous avons donc commencé notre élevage. Il a fallu remplacer une douzaine de nos excellentes reines qui ont pris leur essor vers les quatre coins de la France. Trois de nos éleveuses ont été mises à contribution. Elles ont donné une quarantaine de cellules; nous n'en avons utilisé que treize; toutes les autres trop petites ou mal conformées, ont été détruites. Toutes les reines sont parfaitement nées. Nous attendons leur première ponte.

Et notre ruche à bourdons, quelle admirable ruche ! Le 23 avril, sept cadres de couvain, couvain de bourdons splendide. La ruche est trop petite, le miel abonde. — Le 29 avril, nous lui enlevons deux cadres, dont l'un pèse près de trois kilos, et nous les remplaçons par deux feuilles entières de cire gaufrée. Vingt-quatre heures après, les deux cadres sont complètement bâtis ; introduits au milieu du nid à couvain de nos reines éleveuses, la belle ponte, nous y trouverons, trois ou quatre jours après, le beau cadre pour faire élever des reines ; nous en profiterons, et ainsi, entre temps, notre ruche à bourdons va nous entretenir de cadres frais pour notre élevage.

Pierre, le 30 avril 1898.

Le directeur du rucher des Vieillards abandonnés.

DOCTRINE APICOLE

LES SOMMETS DE L'APICULTURE

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE I

APICULTEUR « FIN DE SIÈCLE »

(*Suite*)

« Tout se révolte en moi quand je lis le compte rendu des travaux d'une année... et je ne vois rien de plus lamentable et de plus honteux que cet état des esprits qui jugent tout et apprécient tout par le succès matériel et financier.

« Etre content des abeilles quand elles donnent du miel ! Etre mécontent d'elles quand elles n'en donnent pas, comme si elles n'en donnaient pas toutes les fois que cela est possible ! Ne pas voir que l'abeille est aimable en elle-même, ravissante et digne de fixer notre attention, d'occuper notre intelligence, d'intéresser notre cœur, de déployer toute notre activité !

« Cette étrange et singulière petite créature dont les actes sont si intelligents, si

prudents, si clairvoyants, si sûrs ; cet admirable voisinage qui me rend si heureux, *qui poétise si bien mon existence*, QUI POÉTISE SI BIEN MON EXISTENCE, remarquez le mot, je le souligne deux fois, cela n'est-il rien, s'il n'y a pas de miel ?

« Epiciers ! Pour vous le succès est tout ! Il n'y a que ceux qui font fortune qui sont à vos yeux des gens sérieux ; les autres sont des imbéciles ! Vous êtes bien de votre temps.

« Quant à moi, ce que j'ai trouvé de plus admirable et de plus captivant, ce n'est pas cette accumulation de centaines de kilos de miel, dans des années où les moissonneurs n'ont qu'à se pencher pour récolter, qu'à emmagasiner pour se faire de gros magasins ; ces fortunes bourgeoises si facilement acquises ne m'émeuvent pas, et je ne salue pas aisément les triomphes faciles. Il n'y a rien d'aveugle et d'inintelligent comme la fortune ; et un brave commerçant qui a lutté toute sa vie sans pouvoir réussir à assurer ses lendemains contre le froid de la vieillesse, est autrement admirable que nos gros commerçants qui peuvent profiter de toutes les circonstances pour grossir leurs capitaux et s'enrichir en dormant.

« Ce que j'ai toujours le plus apprécié dans l'histoire intime de mon rucher, ce sont ces luttes pénibles, hardies, désespérées, étranglées... Ce sont ces « défaites triomphantes à l'envi des victoires » qui forment la partie la plus sérieuse, la plus vraie, la plus attachante et par conséquent la plus instructive de l'histoire du rucher. L'abeille est là tout entière, et l'apiculture aussi. Je me rappelle certaines années d'abondance où, comme en Egypte, tout arrivait à souhait : floraisons exceptionnelles, printemps perpétuel, essaimage non discontinué, le miel coulait partout... les greniers étaient pleins. Vers le fin de la récolte, quelques essains tardifs, nés au milieu de l'abondance, mais un peu tard, ne trouvant plus rien au dehors, faisaient des efforts sublimes pour s'établir et fonder la famille, malgré les désolations de la plus complète famine. Je les voyais chaque jour essayer de tromper la vigilance des gardes à l'entrée des ruches et se glisser furtivement dans les ruches d'abondance. Quelles luttes ! à travers quels dangers, par combien de milliers de morts et de blessés, ces infortunées populations achetaient le pain de chaque jour et sauvaient la vie de leurs enfants !

« Cette année-là, les apiculteurs triomphaient, le Normand jubilait, et les journaux d'apiculture répétaient sur les tons les plus enthousiastes que l'abeille avait été admirable ! Heureux les riches ! Oh ! combien ce qu'ils font est admirable ! et comme le succès est bien toute la poésie des temps modernes !

« Et moi, si j'avais eu une croix d'honneur à donner à la ruche la plus méritante, je n'aurais pas hésité : j'aurais vite couru la déposer sur cette petite ruche où était ce petit essaim qui avait eu la mauvaise chance de naître à une époque malheureuse, et qui se voyait à l'entrée de l'hiver sans bâtisses complètes, sans miel, condamné à mourir demain, si je ne l'eusse pas secouru. Les autres ruches m'avaient admirablement payé ; celle-ci me coûtait et ne me payait pas, cependant avec quel bonheur et quelle fierté j'aurais fixé sur le devant de la ruche la croix d'honneur !

« L'apiculture est dans un trou où elle étouffe, et si quelqu'un ne se trouve pas qui la dégage de ses liens, et la présente au grand soleil, cette noble profession sera avilie comme tant d'autres choses, au point de n'être que la moitié d'elle-même. »

 (*A suivre*)

ESSAIMAGE ARTIFICIEL

L'essaimage artificiel s'appelle aussi essaimage anticipé, c'est-à-dire que les essaims artificiels se font 10 à 15 jours avant l'époque probable de la sortie naturelle des essaims.

L'opération est subordonnée, d'ailleurs, à l'état de la température et de la végétation. J'ai fait des essaims artificiels depuis le 25 avril jusqu'au 20 mai, suivant les

années, dans le même pays. Il peut y avoir un mois d'écart ; c'est donc à l'apiculteur d'agir suivant les circonstances.

Pour être certain de la réussite, il faut s'assurer qu'il y a un nombreux couvain dans la ruche, qu'il y a au moins un alvéole de reine *operculé*, que les abeilles sont *descendues*, suivant la vieille expression des *mouchiers*, c'est-à-dire qu'elles recouvrent même la nuit, les rayons jusque sur le tablier de la ruche. Alors, si le temps est beau, pas d'hésitation, il faut agir et sans retard.

J'ai souligné le mot « *alvéole de reine operculé*, » car beaucoup de praticiens prétendent, et je suis de leur avis, que les reines, sorties d'un alvéole primitivement destiné à une reine et non agrandi après coup, sont plus vigoureuses, et, partant, plus fécondes. Donc si l'alvéole de reine *operculé* n'est pas, en réalité, indispensable, il offre de sérieux avantages, et il faut, autant que possible, constater sa présence.

I. — *Essaimage avec les ruches fixes*. Avec les ruches fixes, il n'y a qu'une méthode, la méthode *Vignole*, qui procède par la *chasse* et la *permutation*. Pour faire un essaim il faut donc avoir deux ruches, remplissant les conditions indiquées plus haut : nous les appellerons et les marquerons *n° 1* et *n° 2*. C'est le n° 1 qui nous donnera l'essaim.

Après l'avoir enfumé jusqu'à complet bruissement, nous l'emporterons à quelque distance, à l'ombre autant que possible, et nous procéderons à la *chasse* par *tapotement*. Cette opération est certainement connue des lecteurs de la *Revue*, inutile de la décrire. C'est l'affaire de 15 à 20 minutes. Pendant ce temps, il ne faut pas oublier de mettre à la place du *n° 1* une ruche vide, destinée à recevoir momentanément les butineuses à leur retour des champs.

Pour réussir, il faut que la reine se trouve dans l'essaim, ceux qui *chassent* à ciel ouvert ont chance de la voir passer.

La chasse terminée, on porte l'essaim à la place du *n° 1* ; le *n° 1* est mis à la place du *n° 2*, et le *n° 2* est porté à quelque distance, 15 à 20 mètres, à l'extrémité du rucher. Les butineuses du *n° 2* doivent repeupler le *n° 1*, il ne faut donc pas qu'elles puissent retrouver leur ruche. Aussi est-il prudent de ne pas changer les paillassons de place.

Nous avons donc : 1° *l'essaim*, composé de presque toutes les abeilles du n° 1 et qui occupe sa place ; 2° le n° 1 qui a pris la place du n° 2 et ses butineuses et que nous appellerons la *souche* ; 3° le n° 2 qui a donné une partie de ses ouvrières et que nous appellerons la *permutée*. Dix à douze jours après cette première opération, la souche a une jeune mère, c'est le moment de faire un second essaim, si on ne peut pas le voir partir naturellement.

D'après Vignole, on doit le prendre à la souche et déplacer de nouveau le n° 2, c'est-à-dire, refaire exactement la première opération. Je préfère le prendre au n° 2 et permuter le n° 1. Cette manière de faire a deux avantages : mes deux ruches n° 1 et n° 2 auront de jeunes mères et ni l'une ni l'autre ne courra le risque de devenir orpheline, ce qui arrive souvent si la même ruche donne les deux essaims.

Avec cette méthode, celui qui a de bonnes ruches obtient des essaims, faits à jour fixe, et les dix souches ont de jeunes mères.

La grande miellée peut venir, il est prêt pour une bonne récolte.

II. — *Essaimage avec les ruches mobiles*. Avec les ruches à cadres, on peut employer la même méthode, et c'est, en réalité, celle que je préfère et que j'ai toujours pratiquée avec succès Mais au lieu de la chasse par *tapotement* qui laisse toujours un *aléa*, je procède par *transvasement complet* et la réussite est certaine.

En outre, on peut éviter le second essaim, en ne laissant dans la souche qu'un alvéole de reine et en agrandissant à temps la souche et la permutée, c'est-à-dire, en leur donnant, aussitôt que la miellée commence, un grenier ou une hausse.

Je ne fais, en ce cas, qu'un essaim avec deux ruches, mes populations sont plus fortes et je suis assuré d'une très bonne récolte.

Je recommande cette méthode à ceux qui préfèrent le miel aux essaims ; elle est longuement expliquée dans la 3e édition du traité de l'abbé Sagot, que j'ai revu et augmenté.

Ceux qui, au contraire, veulent de nombreux essaims pour augmenter leur rucher, peuvent pratiquer l'essaimage par division avec ou sans permutation.

Je me vois, à mon grand regret, obligé de renvoyer à plus tard l'exposition détaillée de cette méthode. Les mobilistes, qui ont un peu la pratique des abeilles, la connaissent assez pour se tirer d'affaire.

Delépine,
Curé de Gaillon (Seine-et-Oise).

L'APICULTEUR NOVICE

(Suite)

Avant d'aller plus loin, et d'ouvrir nos quatre ruches à cadres, comme le soleil baisse, nous examinons la situation de notre ruche fixe, et nous devisons sur ce que nous en pouvons tirer pour l'avenir.

Il y en a encore trois à cloche, fermées au haut ; elles seront traitées par la méthode Vignole, et donneront deux essaims chacune, à l'exception de la troisième qui formera la ruche de permutation. Les deux essaims primaires seront placés en ruches à cadres, les seconds essaims en ruches à calotte. — Des sept ruches à calotte, trois seront soumises à l'essaimage artificiel une seule fois, et haussées ensuite ; les quatre autres seront, deux placées sur des ruches à cadres, où elles bâtiront à loisir, et deux seront mises comme calottes sur des ruches rondes amorcées de cire gaufrée. Ces quatre dernières ruches formeront mon rucher de production.

Quant aux deux ruches à hausses, elles vont être exhaussées d'un étage chacune ; et, au 20 mai, nous procéderons à leur division en deux parties de chacune deux hausses ; avec l'addition d'une troisième hausse, nous aurons doublé ici encore nos colonies. Tel est notre plan pour 1898 ; mais combien de fois sera-t-il traversé par les accidents de la vie apicole ?

Nous voici revenu à notre rucher couvert (puisque nous avons émis l'avis que les ruches en plein air sont trop exposées aux détériorations, et nous avons été heureux de trouver, après coup, qu'un écrivain apicole de 1860, M. Huillon, de Triconville, pensait dès lors tout comme nous), et nous nous mettons en place pour ouvrir notre ruche. L'enfumoir, un ciseau de menuisier, un chevalet porte-cadres, sont à notre portée. Un coup de fumée à l'entrée du vol, et nous enlevons le couvercle, le coussin d'hivernage, et les couvre-cadres. Notre ciseau sert de levier pour détacher les bouts propolisés, en même temps que notre autre main est employée à enlever les cadres à alvéoles vides, qui sont posés sur le chevalet. Un aide manie dextrement l'enfumoir et refoule les abeilles dont il a peine à contenir l'impatience s'exhalant en accents courroucés. Plusieurs cadres vides sont déplacés ; voici venir les provisions. A l'extrémité libre de la ruche, nous posons un cadre à alvéoles vides, puis à la suite le cadre où se trouve le miel, puis les autres dans l'ordre où ils se présentent. En voici avec les abeilles compactes, et le couvain operculé paraît. Attention ! Nous nous souvenons de notre ruchée orpheline, nous cherchons le cadre où les œufs se distinguent au fond des alvéoles : voici la reine qui se dérobe parmi les abeilles, et ces cellules nous découvrent les œufs. Prenons avec un canif une surface de 3 à 5 centimètres carrés où nous avons vu les œufs, enveloppons-la bien sous une étoffe chaude, morceau de coton ou drap, et continuons notre visite. Les derniers cadres ont été déplacés, la cire n'en est pas moisie, les provisions sont abondantes, et la reine paraît excellente. Bonne colonie. Les cadres placés sur le chevalet vont rejoindre les autres ; et, nous avons omis de le dire, à mesure qu'un cadre est posé, notre aide place le couvre-joint. La ruche est obscure et abritée. Nous remettons le coussin d'hivernage et le couvercle..... Mais le plateau, où gisent de nombreuses abeilles mortes, a été oublié.... Nous y reviendrons tout à l'heure, lorsque l'agitation de notre petit monde sera un peu calmée. En attendant, pour que la leçon profite, nous commençons par changer le plateau de chacune des autres ruches, après quoi la visite est continuée, en ayant soin de laisser de chaque

côté du couvain des cadres chargés de miel, et de ne pas couper un cadre de miel ou un cadre vide touchant le nid à couvain. Quelques cadres contenaient du vieux pollen moisi et échauffé; la cire d'autres était humide et couverte de moisissures : nous remplaçons ces cadres par d'autres amorcés ou bâtis en cire gaufrée.

Entre temps, nous allons à la ruche orpheline, notre aide l'enfume, nous la retournons lestement ; puis, en même temps que la fumée repousse les abeilles, d'ailleurs peu agressives, nous tranchons dans un des rayons un morceau d'une surface à peu près égale à celle du morceau enlevé au cadre, et que nous tenons à la main. Nous fixons au moyen de pointes en saule ou en tremble ce morceau à la place vide, après quoi nous replaçons la ruche. — Cette opération, faite dans les derniers jours de mars, donnera une reine artificielle vers le 12 avril, et peut-être quelques bourdons précoces seront-ils nés, ou du mois naîtront avant le premier mai, époque où notre reine deviendrait bourdonneuse, si elle n'était fécondée. Espérons que notre opération réussira, et que nous n'aurons qu'à nous féliciter de l'avantage que nous procure la ruche à cadres.

Voilà nos ruches proprettes et gaillardes ; viennent le soleil et les fleurs, et nous verrons des merveilles. Mais attention à nos nécessiteuses ! C'est le moment où elles ont le plus besoin de nourriture ; quand les fleurs ne donnent pas encore en abondance le pollen et le nectar, c'est à nous à leur fournir le nécessaire : faisons fonctionner les nourrisseurs. Nous semons aujourd'hui pour récolter demain au centuple, ne l'oublions pas.

(*A suivre.*) X... *apiculteur meusien.*

CURIEUSE OBSERVATION

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Au risque de m'attirer encore les remontrances des maîtres ès arts apicoles, je ne puis résister au désir de vous soumettre une petite observation que j'ai faite récemment à mon rucher, observation qui pourra être utile à d'autres, si elle est, comme je le crois, réellement fondée.

J'ai deux ruches peintes, l'une en bleu clair, l'autre en vert bleuâtre, et placées l'une à côté de l'autre. Déjà plusieurs fois j'avais remarqué que, le soir à la tombée de la nuit et le jour à la lumière éblouissante du soleil, l'œil confondait facilement de loin ces deux couleurs ; mais je pensais que la vue plus perçante des abeilles discernerait mieux que moi la différence de teinte.

Ces jours ci, ayant vu un peu d'agitation autour de la ruche bleue, que je nourrissais au sirop, je crus au pillage et, voulant m'assurer du fait, je plaçai le soir une petite grille devant l'entrée, afin de retenir les abeilles prisonnières sans les priver d'air. Le lendemain j'aperçus des abeilles sur la planchette de vol ; c'était évidemment des étrangères, puisque les habitantes de la ruche n'avaient pu mettre le nez dehors. Je demeurai quelque temps en observation, et grande fut ma surprise quand je vis parmi les assiégeantes quelques ouvrières chargées de pollen. Comment se trouvaient elles là ? Sûrement elles se trompaient de porte ; et ce qui me confirmait dans cette opinion, c'est que quelques-unes, après avoir essayé vainement de pénétrer dans la ruche verte, allaient s'adresser à la ruche bleue. Persuadé dès lors que les couleurs peu distinctes de mes ruches étaient une cause de méprise pour les abeilles revenant des champs, je pris un pinceau et je fis une croix rouge sur toutes les faces de la ruche verte dont les habitantes étaient séquestrées. Aussitôt cette marque apposée, les abeilles étrangères ne vinrent plus qu'en très petit nombre. J'enlevai alors le grillage et, les prisonnières à peine sorties, je vis encore arriver quelques butineuses étrangères chargées de pollen ; mais celles-ci, reconnaissant aussitôt qu'elles s'étaient fourvoyées, reprenaient immédiatement leur vol pour se diriger vers la ruche voisine.

Je conclus de cela que deux ruches juxtaposées qui ne portent pas un signe distinc-

tif bien marqué peuvent être confondues par les abeilles. Il serait donc nécessaire de disposer son rucher de façon que les boîtes de même modèle et de même couleur soient séparées par d'autres d'une nuance bien distincte, afin que les butineuses ne soient pas exposées à des méprises funestes et surtout afin que les jeunes reines à leur première sortie puissent facilement retrouver leur demeure.

Je vous donne cette observation pour ce qu'elle vaut. Aux vétérans de me faire encore la leçon si je me trompe; mais si je suis dans le vrai, j'attends cette fois un bon point de M. Gillet.

Votre tout dévoué.

Un abonné limousin.

DIRECTOIRE

MAI

Miellées.— Mai est le mois du renouveau, c'est le mois le plus important de toute l'année, tant pour le cultivateur que pour l'apiculteur. Les abeilles butinent à cœur joie sur les fleurs des arbres fruitiers, les colzas, les marronniers, etc., etc. Aussi est-ce avec plaisir que l'apiculteur voit ses ruches augmenter de jour en jour. La reine doit donc avoir à sa disposition beaucoup de place et de rayons vides.

Agrandissement. — Il est utile et nécessaire d'agrandir graduellement et dans de fortes proportions le nid à couvain. J'ai indiqé déjà à plusieurs reprises les moyens d'arriver à ce résultat. De la force de la colonie en mai dépend souvent tout le succès de l'année.

Fortes populations. — Bien des fois j'ai répété, avec nos maîtres en apiculture, que seule une forte population procure beaucoup de plaisir à son propriétaire. Plus les populations sont fortes, plus le rendement est grand. Prenons par exemple pour base de comparaison le panier d'un fixiste et la grande ruche d'un mobiliste.

Mettons que le premier a une contenance de 25 l. et la ruche de 50 l. Il faut pour couvrir le couvain dans le panier comme dans la ruche, admettons 5000 abeilles. Celles-là s'occupent exclusivement du ménage. Le panier peut contenir 20000 abeilles, tandis que la ruche peut en contenir 40, 45000, ayant une capacité double. Par un beau jour, dans l'une comme dans l'autre, il y aura 5000 ouvrières, le panier enverra 15,000 et la ruche 35,4000, aux champs. Je laisse à chacun le loisir de tirer la conclusion. Mais qu'arrivera-t-il? Les abeilles du panier se trouvant à l'étroit essaimeront, tandis que la ruche pouvant s'agrandir à volonté par l'addition d'un magasin, ne donnera point d'essaim, mais un rendement en miel 10 fois supérieur à celui de la ruche panier et de son essaim.

Essaimage. — De là il suit naturellement que l'apiculteur doit mettre tous ses soins à éviter l'essaimage qui n'est qu'une ruine. Mieux vaut, si on veut augmenter le nombre de ses colonies, avoir recours à l'essaimage artificiel que naturel, car les populations sont moins décimées, puisqu'on peut en employer plusieurs pour faire cette opéra-

tion. Ensuite, il n'y a pas à redouter les désagréments de l'essaimage naturel et les pertes d'essaims par suite de l'incommodité de voisins grincheux. L'essaimage peut aussi être enrayé au moyen de la *permutation*. Par un jour de miellée on prend une ruche faible et on la met à la place d'une forte. Cependant il faut que cette opération se fasse avant que les abeilles aient édifié des alvéoles de reine.

Nourrissement. — Il arrive parfois que le mois de mai, loin d'être favorable, est pluvieux et froid. Dans ce cas il est nécessaire de nourrir les populations, si on ne veut les voir péricliter et dépérir.

Guermange, avril 98. GILLET.

BIOGRAPHIE

ENCORE GRAVENHORST

M. Karl Kruger, de Zechlinerhütte (Marche-Prusse), prétend, dans le n° de mars de la *Revue éclectique d'Apiculture*, que j'ai fait, dans mon article du mois de février sur Gravenhorst. « *Quelques inexactitudes* », et il s'est hâté, dit-il, « *de rectifier les faits.* »

Je trouve que M. Kruger s'est un peu trop hâté; pour peu, en effet, qu'on relise attentivement ce que j'ai écrit, je crois qu'il est fort difficile d'y trouver « *quelques inexactitudes* » ; tout au plus concéderais-je à M. Kruger qu'il y a un semblant d'inexactitude et des omissions volontaires.

Si je m'en tiens à ce qu'a écrit M Kruger, je vois qu'il a voulu relever *deux* prétendues inexactitudes : l'une concernant Gravenhorst *lui-même*, l'autre son fameux « *Bogenstülper* », que mon honorable critique appelle « *un livre ouvert* » et que j'appellerai, moi, tout simplement une ruche *renversable*, ce que, du reste, son nom allemand indique.

Sur le premier point, voici ce que j'ai écrit (n° de février 1898, p. 25).... « il (Gravenhorst) continue à soigner ses abeilles, à moins qu'il ne soit plus de ce monde, ce que nous ne saurions dire. Qu'il vive ou qu'il soit mort, ce fut un apiculteur dans toute la force du terme. »

Si M. Kruger prétend que j'ai dit, que Gravenhorst était trépassé, il a tort; je suis resté dans le doute, on peut le voir, et pour un bon motif: c'est que je ne lis pas *toutes* les revues apicoles allemandes où j'aurais pu apprendre sa mort, et qu'en outre Gravenhorst est assez peu connu chez nous, je le dis à regret, mais nous avons aussi nos hommes.

Pour que M. Kruger pût me reprocher cette phrase comme une inexactitude, il eût fallu qu'elle fût affirmative ; donc il ne peut taxer mon doute d'inexactitude. Il m'a complété sur ce premier point, je l'en remercie vivement ; je n'admettrai cependant jamais qu'il ait relevé là un fait inexact. Et d'une!

Vient en second lieu le *panier renversable* (Messieurs les académiciens me passeront ce néologisme) ou *Bogenstülper*.

Voici ce que j'en ai dit..... « ce n'est autre chose que l'ancien panier de Lunebourg,
« en forme de tulipe, dans lequel les rayons sont mobiles, ronds au lieu d'être carrés
« ou rectangulaires comme ceux de nos pays ; cette ruche s'ouvre par le haut, il suffit
« pour la manœuvre d'enlever la calotte qui la recouvre.

N'en déplaise à mon cher collègue en apiculture, le type de « *Bogenstülper* » que j'ai examiné un jour était bien ce que j'ai décrit *sommairement*.

Que des modifications même importantes aient été apportées à ce système, n'est-ce pas tout naturel? Il faut qu'il en soit ainsi, ou alors à quoi bon toutes ces revues, publications, conférences apicoles? C'est le progrès ! Notre système Bastian n'a-t-il

pas, lui aussi, depuis son premier type de ruche, passé par mille et une modifications de détail plus ou moins importantes?

Le « *Bogenstülper* » de Gravenhorst aurait-il été à l'abri de ces transformations? Non! certainement non! et cependant les modifications n'ont pas enlevé à la ruche son nom primitif. Le « *Bogenstulper* » de Gravenhorst a conservé son nom même avec des modifications.

Il se peut, nous l'admettons volontiers, que les « *Bogenstülper* » de M. Kruger aient *seulement* le couvercle mobile et la calotte fixe; eh! dans une société, il y a autant de figures et de nez divers que d'individus, et cependant tous appartiennent à la même race et ne diffèrent pas essentiellement du prototype.

Où sont maintenant mes prétendues inexactitudes? Je ne le vois pas!

Tout cè qu'il peut me reprocher, c'est de n'avoir pas dit davantage sur Gravenhorst. Mais, est-ce une brochure qu'il faut ou un article de quatre pages?

Non! Notre Revue ne comporterait pas, sur la Biographie des Apiculteurs, des articles de longue haleine. Du reste, si M. Kruger a voulu me compléter en même temps que relever d'imaginaires inexactitudes, je puis lui dire qu'il a fait aussi bien des omissions que je suis loin de lui reprocher; ni lui, ni moi n'avons voulu être très complets.

Je le remercie à nouveau et très cordialement des renseignements qu'il nous a donnés sur M. Gravenhorst et sa ruche; puisqu'il connaît si parfaitement le « *Bogenstülper* », je le prie, au nom de la Rédaction de notre Revue, de nous en donner une *description complète*, il nous fera plaisir et à nos lecteurs.

Comme lui, nous voudrions, pour les apiculteurs français, voir traduire le « *Praktische Imker* », *l'Apiculteur pratique*, un livre de valeur assurément.

En attendant, je lui envoie, sur les ailes de la plus charmante abeille, mes salutations amicales, et, sans rancune, une cordiale poignée de main.

Dr WEYLAND A.

REVUE ÉTRANGÈRE

ALLEMAGNE. — *Comment augmente-t-on l'activité des abeilles?* — Quoi! accroître encore l'activité proverbiale des abeilles! Celles-ci ne sont-elles pas le type accompli du travail et à ce titre estimées et respectées des petits et des grands? Leur activité n'a-t-elle pas inspiré les plus beaux chants aux poètes qui ont célébré, exalté dans leurs vers les pénibles et incessants labeurs de ces infatigables et nobles travailleuses? Assurément l'activité de ce petit insecte est sans égale. Il se présente pourtant des cas où le travail des abeilles, entravé par certaines causes, est moins actif que ne pourrait le désirer l'apiculteur. Ce dernier, s'il est vigilant et perspicace, peut alors ramener à son état normal l'ardeur presque éteinte de ses chères ouvrières et la ranimer dans son intérêt.

Mais n'est-ce pas être cruel que de vouloir porter à son plus haut point l'activité des abeilles, de vouloir que leur énergie atteigne son plus grand développement? Nullement, et l'action de l'apiculteur en pareil cas ne saurait être comparée à la brutalité d'un homme qui par des moyens violents pousse une bête de somme à bout de forces. Bien plus, dans le cas présent, le maître rend service à ses travailleuses qui ne se trouvent point surmenées, mais reçoivent au contraire avec reconnaissance la sage direction de leur bienfaiteur.

Les causes d'inaction momentanée d'une colonie sont multiples; mais la plupart sont assez connues de l'éleveur pour qu'il puisse y porter remède, autrement de leur ignorance résulteraient pour lui les plus graves dommages.

Une des causes qui paralysent l'activité des abeilles c'est l'absence de reine, ou la présence d'une reine défectueuse et qui n'est plus suffisamment prolifique. Dans ces deux cas on s'aperçoit vite où est le mal et on y remédie en donnant à l'essaim une mère jeune et féconde. Le principe de l'inactivité d'une colonie n'est pas si facile à reconnaître quand elle a sa source dans un

développement excessif du couvain dont l'élevage occupe un nombre trop considérable d'ouvrières qui par le fait même cessent de sortir pour aller au butinage.

Il arrive en outre assez fréquemment qu'une colonie est plus habile à découvrir promptement un nouveau champ d'exploitation comparativement à d'autres qui ayant moins de flair se livrent à des désirs stériles, tandis que leurs sœurs sont déjà en pleine récolte.

Souventefois aussi, quand l'apport est très abondant, la ruche se remplit plus vite que ne le pense l'apiculteur, et les butineuses n'ayant plus de place pour emmagasiner leur miel doivent chômer forcément et contre leur gré.

Enfin, de même qu'il y a des essaims qui sont toujours les premiers à découvrir de nouvelles sources de miel, tandis que d'autres ne les trouvent qu'après plusieurs jours ; il y a aussi des essaims qui par nature sont plus laborieux, et d'autres qui sont moins actifs sans être cependant déterminés à l'oisiveté par des circonstances quelconques. Aussi l'apiculteur peut-il et doit-il chercher à augmenter chez ces derniers l'ardeur au travail.

L'apiculteur qui espère tirer un grand profit de ses abeilles veut-il éviter les mécomptes? Qu'il ait toujours l'œil ouvert et recherche les causes qui ralentissent le travail de ses ouvrières afin de pouvoir y porter remède. Les lignes qui suivent vont lui indiquer le moyen d'atteindre ce but.

L'inaction apparente d'une colonie provient-elle d'un élevage excessif du couvain ? On enlève alors à cette colonie quelques rayons pleins de couvain, que l'on remplace par d'autres rayons naturels ou artificiels.

Les pourvoyeuses sont-elles nonchalantes et peu empressées à découvrir de nouvelles sources de nectar ? Nourrissez-les avec du miel liquide : cela les stimulera, les excitera à sortir et apportera parmi elles la vie et l'action. Par ce moyen elles seront vite mises dans le bon chemin.

Vos butineuses manquent-elles de place pour déposer leur miel ? Faites-leur du vide et surtout donnez-leur occasion de bâtir, car jamais les abeilles ne sont plus actives que lorsqu'elles ont à construire.

Quant aux ruchées qui se font remarquer par leur peu de zèle au travail, un excellent moyen de réveiller leur énergie est de leur adjoindre des abeilles étrangères qui leur transmettent leurs bonnes qualités. Ces abeilles mélangées aux autres les améliorent, apportent une vie nouvelle dans l'essaim défectueux et y opèrent une recrudescence d'activité.

Le rôle de l'apiculteur consiste donc à avoir l'œil au guet, au temps de la miellée, et à surveiller ses ruchées, afin de pouvoir, s'il y a lieu, activer leur travail et leur venir en aide sans retard.

LEBRECH WALFF (*Imkerschule*).

Où est la reine ? — Au temps de l'élevage on trouvera toujours la reine au milieu du couvain ou tout auprès. Rarement, elle parcourt tous les rayons pour y chercher des alvéoles vides où elle puisse déposer ses œufs, et cela n'a jamais lieu lorsque l'espace nécessaire au développement du couvain est de proportions convenables. Pourrait-on, en enfumant par le trou de vol, chasser la reine sur les derniers rayons au fond de la ruche ? J'en doute fort. On pourrait bien emplir la ruche d'une épaisse fumée ; mais ce serait jeter dans la population un trouble qui n'est pas naturel, et je ne conseillerais jamais de visiter les cadres et de rechercher la reine à ce moment-là. Le moins de fumée possible, le plus de calme possible, voilà les deux meilleures règles à observer dans cette opération.

Désire-t-on prendre la reine ? J'insiste toujours pour qu'on ne se serve pas à cet effet d'appareil ou d'instrument quelconque. L'instrument le meilleur pour cela, c'est celui que la nature nous a donné, c'est-à-dire la main de l'apiculteur guidée par la prudence et la dextérité. Dans ce cas il ne sera pas difficile de réussir. On tient alors le cadre où est la reine un peu à l'écart (je l'emporte même dans mon cabinet d'étude). On observe à loisir les allures de la reine et on la suit avec le pouce et l'index jusqu'à ce qu'on soit parvenu à la saisir en la serrant le plus doucement possible au corselet. Avec la pratique on devient maître.

WEILINGER (*Leipziger Bienenzeitung*).

STATISTIQUE OFFICIELLE APICOLE

DE L'ANNÉE 1896

(*Bulletin nº 6 de décembre 1897*) (suite).

Nos	DÉPARTEMENTS	MIEL ET CIRE						
		NOMBRE de ruches d'abeilles en activité	Production totale du miel	VALEUR totale du miel	VALEUR moyenne du kilogr. de miel	Production totale de la cire	VALEUR totale de la cire	VALEUR moyenne du kilog de cire
			K.	F.	F.	K.	F.	F.
45	Loiret	26.837	181.096	249.574	1.37	53.455	105.702	1.97
46	Lot	8.900	9.125	13.687	1.50	6.918	13.836	2.00
47	Lot-et-Garonne	22.000	77.000	107.800	1.40	25.300	63.250	2.50
48	Lozère	10.810	21.620	32 430	1.50	16.215	25.944	1.60
49	Maine-et-Loire	14.800	70.000	105.000	1.50	15.000	42.000	2.80
50	Manche	27.926	75.710	154.448	2.04	26.375	56 706	2.15
51	Marne	29.820	238.560	333 984	1.40	49.640	111.690	2.25
52	Marne (Hte-)	15.615	61.250	96.599	1.57	10.165	19.148	1 88
53	Mayenne	9.555	111.606	122.766	1.10	24.241	53.330	2.20
54	Meurthe-et Moselle	20.832	128.785	173.290	1.40	16.863	53.962	3.20
55	Meuse	24.648	124.266	145.391	1.17	26.732	52.662	1.97
56	Morbihan	22.824	148.356	118.685	0.80	68.472	136.944	2.00
57	Nièvre	19.730	74.129	126.020	1.70	24.862	74 586	3.00
58	Nord	7.700	56.085	106.561	1.90	12.895	39.975	3.10
59	Oise	14.917	117.230	155.611	1.33	21.685	47.866	2.20
60	Orne	16.500	66.000	79.200	1.20	24.750	74.250	3.00
61	Pas-de-Calais	15.543	106 991	111.032	1.03	23.582	31.264	1.32
62	Puy-de-Dôme	11.954	47.816	76.506	1.60	23.908	38.253	1.60
63	Pyrénées (Basses-).	6.900	12.400	13.640	1.10	5.930	14.528	2.45
64	Pyrénées (Hautes-)	8.000	36.000	46.800	1.30	40.000	112.000	2.80
65	Pyrénées-Orientales.	8.156	24.882	33.587	1.35	9.520	18.471	1.94
66	Rhin (Haut-) [Belfort]	2.111	12.666	25.352	2.00	4.222	12.666	3.00
67	Rhône	14.500	40.050	60.075	1.50	12.015	42.053	3.50
68	Saône (Haute-).	14.000	40.656	73.181	1.80	12.279	26.400	2.15
69	Saône-et-Loire	26.503	143.510	215.265	1.50	33.425	75.205	2.25
70	Sarthe	13.200	73.953	107.231	1.45	19.345	54.552	2.82
71	Savoie	11.990	47.960	95 920	2.00	7 194	18.704	2.60
72	Savoie (Haute-)	24.324	128.478	196.699	1.53	26.389	44.388	1.68
73	Seine.	250	367	659	1.80	96	312	3.25
74	Seine-Inférieure	11.000	65.853	117.563	1.78	10.616	35.140	3.31
75	Seine-et-Marne	13.555	98.965	148.450	1.50	20.040	50.100	2.50
76	Seine-et-Oise	8.350	70.215	122.866	1.47	8.615	21.537	2.50
77	Sèvres (Deux-).	4.630	33.984	50.975	1.50	10.047	30.141	3.00
78	Somme	28.593	152.438	251.381	1.64	33.312	60.250	1.80
79	Tarn	17.880	83 341	125.011	1.50	29.876	65.727	2.20
80	Tarn-et-Garonne	7.050	35.427	46.410	1.31	7.602	16.041	2.11
81	Var	20.199	215.773	194.195	0.90	19.464	29.196	1.50
82	Vaucluse	10.945	53.700	59.070	1.10	13.980	22.368	1.60
83	Vendée	13.790	45.990	78.183	1.70	31.359	78.398	2 50
84	Vienne	17.091	63.761	95.642	1.50	15.288	38.220	2.50
85	Vienne (Haute-).	26.051	76.630	75.097	0.98	31.340	51.711	1.65
86	Vosges	23.844	79.580	183.834	2.31	16.357	45.359	2 77
87	Yonne.	34.472	108.717	173.947	1.60	33.265	51.561	1.55
	Totaux et moyennes	1.623.054	7.820.498	10.638.662	1.35	2.250.462	4.810.307	2.13

VARIÉTÉS

ÉLÉGIE

Dédiée à M. l'abbé MÉTAIS, Directeur de la *Revue Eclectique.*

Une avette morte au champ de fleur.

I

Sous des nuages, blancs, pourprés, violets,
Le soleil se couchait. Deux rayons indiscrets
Seuls envoyaient encore leurs flèches lumineuses :
C'était l'heure où j'allais par les sentes herbeuses
Me griser de l'air tiède et déjà frais du soir.
Et tout en cheminant je pus apercevoir
Et prendre dans ma main une avette mourante
C'était une gauloise, au travail si constante ,
Qui, ne pouvant, hélas ! revenir au logis,
Souffrante, sans secours, gisait près d'un pourpris.
Les plus vaillants efforts ne purent lui permettre
De reprendre son vol. Pour faire disparaître
Cet état comateux et ranimer son cœur,
Je lui mis aux lèvres la plus douce liqueur
De la fleur embaumée. Au souffle de ma bouche
Je la réchauffai, puis, je la changeai de couche.
Ses antennes tremblaient d'un fébrile frisson,
Ses pattes remuaient d'une triste façon,
Se crispaient, s'étendaient, se repliaient ensuite
Pour commencer encor des mouvements sans suite.
Enfin rien ne bougea. Cette immobilité
Était-elle la mort en sa rigidité ?
J'attendis un moment. Devenu bientôt raide,
Le corps se contracta, lentement et sans aide,
Sur lui-même. L'avette était morte... en ma main.
Le suçoir recourbé vers le cou de satin,
Les six pieds réunis, l'aiguillon dans sa gaîne,
L'aile encore entr'ouverte et la pose sereine
Indiquaient le sommeil, ce portrait de la mort,
Et pourtant cette vierge avait fini son sort.

II

Onc tu ne reverras la ruche prévoyante
D'où tu pris si souvent ton essor vers la plante
Qui porte dans sa fleur le pollen et le miel ;
Onc on ne te verra dans les plaines du ciel,
O virginale avette, ô modèle des filles
Que Dieu puisse donner en exemple aux familles :
Toi, si respectueuse à l'égard de tes sœurs,
Née à peine, déjà prodiguant tes faveurs ;
Toi, toujours patriote, active, obéissante,
Qui ne menas jamais une vie indolente.
C'est pourquoi dans ce champ témoin de tes labeurs,
Je vais t'ensevelir près d'un bouquet de fleurs.

Aussitôt j'enfonçai mon bâton dans la terre,
Je la mis dans le sol... ce fut son cimetière.
La nuit m'environnait, je repris mon chemin
Pensif et d'un pas lent. Des voix chantaient au loin.
Je me disais : Tout passe, et rien, rien ne s'arrête,
Et la nuit couvre jour de deuil et jour de fête.

III

Je ne regrette point cette compassion.
Tout souffre, dit saint Paul, dans la création ;
Depuis que le péché de notre premier père,
A fait entrer la mort sur notre pauvre terre
Le sol n'est qu'un tombeau : la désolation
Y règne en attendant la Rénovation.

18 juillet 1897. CLAUDE DESHOMMES.

CORRESPONDANCE

Somme. A. B. — Il est assez difficile de corriger de l'hydromel qui a mal fermenté et surtout de lui enlever le goût du pollen lorsqu'on a mis du miel contenant un excès de ce dernier. Le meilleur ferment, nous l'avons dans les levures de l'Institut La Claire ou dans un peu de moût de raisin.

Cantal. C. V. — Oui, vous pouvez dès maintenant mettre les hausses à vos ruches.

Pyrénées-Orientales. — S. R. — Le goudron n'incommode pas les abeilles quand il est sec ; mais il a l'inconvénient de se fondre au soleil et d'engluer les abeilles qui se posent dessus lorsqu'il est ainsi ramolli par la chaleur.

Somme. — D. au C. On repique le *Lathyrus Silvestris Wagneri* au plantoir, à la voie, comme le colza ou comme les choux. — On peut faire 2 à 3 coupes de fourrage, comme le sainfoin par exemple, et le conserver dans des granges sans être obligé de l'ensiler. — Ne point faire pâturer la plante, ce serait une trop grande perte. — Pour la conserver à l'état sec, ne la couper que lorsqu'elle a acquis son entier développement, comme pour tout fourrage à conserver. — M. Leriche ne peut plus fournir de plants en ce moment. — La graine vaut toujours 3 fr. les 250 gr. ou 10 fr. le kilogr. — Faire son plant soi-même. On repique comme des choux.

Le Gérant : H. VÉNIEN.

Poitiers. — Soc. Franç. d'Impr. et de Libr. (Oudin et Cie).

N° 6 CINQUIÈME ANNÉE Juin 1898



FONDÉE PAR

MM. MÉTAIS, VOIRNOT, DELAIGUES

MENSUELLE

Directeur : abbé MÉTAIS

Pour tout ce qui concerne la Rédaction, prière de s'adresser à M. l'Abbé BROUSSARD, à Smarves, par La Villedieu-du-Clain, Vienne

Pour les abonnements, les annonces et réclames, prière de s'adresser aux bureaux 4, rue de l'Éperon, Poitiers (Vienne), 15, rue de Cluny, Paris

CHRONIQUE

Assassinat d'un apiculteur.

Jean Lemmet, apiculteur à Migné (Vienne), a été assassiné le 24 mai dernier dans la cour de sa maison par un garçon boulanger qui l'a frappé de deux coups de baïonnette.

On croit que le vol a été le mobile du crime.

D'un caractère doux, Lemmet était très estimé ; son œuvre apicole lui avait attiré bien des sympathies. Il a été mon premier élève. C'est même malgré lui que je le fis apiculteur.

Quand il m'eut bien compris et qu'il vit les avantages que pouvait procurer la culture de l'abeille, il se passionna pour l'apiculture.

En peu de temps il devint maître dans l'art de bien conduire une

ruche, et ses succès lui amenèrent tous les amateurs de la contrée. Très volontiers il se rendait chez les apiculteurs novices dans l'embarras et toujours il assaisonnait ses visites de sages conseils et d'une si franche cordialité qu'il gagnait tous les cœurs. Aussi le jour de sa mort fut-il pour toute la contrée un jour de deuil général.

En termes émus, M. l'instituteur de Migné a fait, le jour de l'enterrement, sur sa tombe un éloge bien mérité de son dévouement à la cause apicole.

Ancien ferblantier, il conçut la ruche blindée qui donne de bons résultats. Placé sur un sol mellifère, il avait gagné une honnête aisance avec ses abeilles.

Véritable pionnier de l'apiculture, il emporte dans la tombe les regrets de tous ceux qui l'ont connu.

Mme Lemmet sa veuve et son fils Georges, aujourd'hui soldat, continueront son œuvre apicole dans la région. Qu'ils reçoivent ici en mon nom et au nom de tous les apiculteurs de la contrée, l'assurance de nos plus respectueuses condoléances et l'hommage de nos prières pour le repos de l'âme de celui qu'ils pleurent.

P. MÉTAIS.

L' « ESSAIMEUR ARTIFICIEL »

Nous avons eu le plaisir de visiter ces jours derniers le rucher de la Trappe de N.-D. de Fontgombault. Autrefois composé de 50 ruches Dadant-Blatt, il prospérait à merveille, lorsque deux colonies données à l'abbaye apportèrent avec elles le germe de la loque. En peu de temps cette maladie essentiellement contagieuse gagna tout le rucher, pas une colonie n'échappa au terrible fléau, et dans l'espace d'un an les moines apiculteurs eurent le regret de voir entièrement disparaître les charmantes avettes qui animaient de leur va-et-vient et de leur bruissement joyeux leur pieuse et austère solitude.

Après un tel désastre, beaucoup se seraient découragés et auraient renoncé pour toujours à un labeur qui leur causait d'aussi pénibles déceptions. Il n'en fut point ainsi des moines chargés du rucher. Les trappistes sont habitués à l'épreuve : ils ne se découragent jamais. Avec une nouvelle ardeur ils se remirent à l'œuvre, les ruches furent nettoyées, désinfectées, les rayons furent jetés à la chaudière et transformés en cire et de nouvelles ouvrières ramenèrent bientôt la vie et l'entrain dans l'apier anéanti. Tous les moyens furent employés pour empêcher l'épidémie de faire encore des victimes : visites journalières, traitements préventifs, suppression des rayons douteux, etc. Ces soins intelligents et assidus furent couronnés d'un plein succès, le microbe ne revint plus, l'apier fut en partie reconstitué et maintenant les religieux possèdent dix colonies actives et vigoureuses qu'ils se proposent de multiplier rapidement par l'essaimage artificiel. Dans ce but, ils se servent avantageusement de l' « Essaimeur » récemment inventé par le R. P. Placide. Cet instrument leur permet d'utiliser les colonies logées dans les murs et les troncs d'arbre.

L'auteur même de cette ingénieuse invention, voulant nous faire constater *de visu* le parfait fonctionnement de l'appareil, nous fit monter à la tour de l'antique église abbatiale où il l'avait fixé quelques jours auparavant. Là nous voyons les abeilles sortir à flots de l'essaimeur pour revenir bientôt chargées de butin. Ne pouvant pénétrer à la souche mère, elles entrent par les conduits métalliques dans la ruchette, où elles se groupent sur les cadres de jeune couvain qui leur serviront à élever leur nouvelle reine. Au bout d'une dizaine de jours, la reine étant près d'éclore, la colonie sera

suffisamment formée ; il ne restera plus qu'à descendre la boîte à rayons peuplée d'abeilles et à lui donner une demeure plus spacieuse et son rang dans le rucher.

Nous savons que plusieurs de nos abonnés ont aussi expérimenté l'« Essaimeur artificiel » et nous espérons qu'ils en ont obtenu de bons résultats. Si d'autres désirent l'utiliser, ils voudront bien le demander au R. P. Placide, abbaye de Fontgombault, Indre (1).

P. Broussard.

Chronique du rucher des Vieillards abandonnés (2)

Le rucher d'Avrainville va bien. Nous lui avons pris, il est vrai, une reine excellente et trois essaims d'un kilo chacun ; mais cela ne paraît pas, et les ruches mises à contribution sont aussi belles que les autres. Il a fallu, les nourrir pendant le triste mois de mai que nous finissons ; mais, il y a quelques jours, nous avons pu placer les hausses ; et maintenant, puisse le beau temps venir, l'année est pleine de promesses.

Mais, pour notre élevage, quel triste mois! Peu de cellules; la majorité, petites ou mal tournées, à détruire. Reines retenues prisonnières par le mauvais temps et ne pouvant être fécondées que de 20 à 25 jours après leur naissance, donc reines inférieures, enfin ruches ruinées par un long espace de 35 à 40 jours sans ponte...

Du reste, voici les débuts de cet élevage, au jour le jour; jugez.

Après nous être assurés que notre ruche à bourdons est en bon état, le 3 avril, notre excellente reine du n. 24 prend le chemin de Trondes.

Le 6 avril, toutes les cellules royales sont détruites, et à cette ruche qui s'est fait remarquer depuis le mois de janvier par une activité extraordinaire, nous donnons un cadre bien garni d'œufs pondus par la reine hors ligne du n° 24. Résultat : le 13 avril trois cellules seulement, magnifiques, mais impossibles à détacher; elles sont collées au bois ; nous essayons de faire essaimer la ruche en la resserrant vers six cadres et en la nourrissant fortement, mais en vain; nos abeilles ne gardent qu'une reine. Cette reine, née le 21 avril, commence sa ponte le 3 mai (12 jours seulement entre la naissance et la ponte) ; la ponte est magnifique, mais croisée; dans son vol nuptial elle a déjà trouvé un bourdon de pays.

Le 13 avril, nous mettons deux ruches en élevage, les n°s 24 et 17 ; pour cela, les deux reines sont enlevées et données l'une au n° 23, l'autre au n° 20, ruches très bonnes dont les reines ont reçu une autre destination. Le n° 17 nous donne six belles cellules, il en conserve 2 ; les quatre autres sont données aux n°s 8, 18, 19 et 49. Les cinq reines naissent très bien du 27 au 29 avril, mais nous trouvons entre la naissance et la ponte des distances énormes : n° 17, naissance 27 avril, ponte 19 mai, total 22 jours. N° 8, naissance 28 avril, ponte 19 mai, total 21 jours. N° 18 reine se perd dans sa sortie du 16 mai, remplacée, séance tenante, par une surnuméraire. N° 19, naissance 22 avril, ponte 19 mai, total 21 jours. N° 49, naissance 27 avril, ponte 20 mai, total 22 jours.

Le n° 24 n'a que 4 bonnes cellules, il en garde 2, les deux autres sont données aux n°s 40 et 51. Résultats le 19 mai, nous trouvons le n° 24 sans reine, elle s'est perdue dans son vol nuptial, remplacée immédiatement par une reine tenue prisonnière dans sa cellule depuis plusieurs jours. N° 40, 25 jours entre la naissance et la ponte ; 22 jours pour le n° 51.

Le 15 avril, le n° 21 élève 3 cellules, deux pour lui, une au n° 9. Résultat : reine du n° 21 née le 30 avril, fécondée le 16 mai, donc 16 jours entre la naissance et la ponte, et 19 jours pour le n° 9.

Conclusion : sur 10 reines, 2 sont perdues, 7 sont classées dans les non-valeurs, à cause de la trop grande distance entre la naissance et la fécondation, et une, le n° 21, pourra, si cela va bien, prendre place, peut-être, parmi nos reines marchandes, les moins bonnes.

(1) *N.B.* — Indiquer exactement les dimensions que doivent avoir les cadres de la boîte à rayons. Les prix sont ceux que nous avons indiqués dans le n° d'avril, page 63. Ajouter 0 fr. 60 pour recevoir franco par colis postal l'« Essaimeur » seul, et 1 fr. 25 si l'on désire la planchette et la boîte à rayons.

(2) A Pierre, par Toul (Meurthe-et-Moselle).

Et notez bien que si nous voulions faire comme certains marchands que nous pourrions nommer, au lieu de ces 9 reines qui nous restent, nous en aurions près de 30, car nous avons détruit toutes les cellules royales trop petites et mal tournées et 30 reines à 4 ou 5 francs, au lieu de 7 que nous détruirons, une qui vaut de 9 à 10 francs, et une qui vaudra peut-être de 7 à 8 francs...

Vous savez que nous élevons la Chypriote; mais en France, impossible de trouver la Chypriote pure. Sur 4 reines que nous nous sommes procurées, l'une paraît bien pure, la seconde a un peu de sang italien ; la troisième achetée cette année était arrivée à la limite de l'âge ; elle était tellement vieille que tout duvet avait disparu, elle ne tenait plus sur le cadre, elle pondait parfois 4 ou 5 œufs par cellule, les disséminant au hasard par-ci, par-là. Il a fallu la détruire. La quatrième, aussi achetée cette année, vraie reine chypriote, splendide, nous l'avons mise dans notre ruche à bourdons chypriotes ; mais déception ! quand nous voulons nous en servir, nous découvrons qu'elle est croisée par mâle carniolien !... Enfin nous avons trouvé un marchand en Chypre. Il vend ses reines terriblement cher. Il ne remplace pas les mortes, et les pauvres petites bestioles sont douze jours en route. Soit ! Nous en avons commandé trois ! Puissent-elles arriver à bon port, à la fin de cette année, et l'an prochain, nous pourrons avoir un élevage sérieux de Chypriotes pures que nous travaillons à civiliser le plus possible.

Le 15 mai, nous avons reçu la visite bien agréable de M. Melchior, vice-président de la Société d'apiculture de l'Est. L'annonce d'une conférence sur l'apiculture avait groupé un certain nombre d'apiculteurs de la région. Dans cette réunion, il a été question de l'essaimage naturel et artificiel, de la nécessité de n'avoir que de très bonnes reines et du moyen de les faire produire à son rucher.

Puis quelques manipulations pratiques ont pu être faites au rucher de la cure : 1° un transvasement ; 2° deux cadres fraîchement bâtis, pris à une ruche pour les donner à une autre ruche ; enfin 3° la mise en élevage d'une ruche, opération qui a consisté dans la recherche de la reine qui devait élever, l'introduction de cette reine dans une ruche de première qualité, mais dont la reine n'est pas éleveuse, et enfin le transport de cette dernière reine dans une pauvre ruche, à la place d'une non-valeur.

Pour terminer, je sollicite une réponse et un conseil. J'ai une ruche malade ; la maladie s'est déclarée à l'automne dernier ; les abeilles atteintes noircissent plus ou moins, les vieilles se ratatinent, les jeunes acquièrent un abdomen énorme, les pattes et les ailes sont agitées d'un mouvement fébrile et paraissent paralysées ; les abeilles valides font aux malades une chasse impitoyable (1). J'ai déjà constaté l'an dernier cette maladie dans une ruche d'un apiculteur à Gondreville, mais avec bien plus d'intensité. Qu'est-ce que cette maladie ? Serait-ce ce qu'on appelle le mal de mai ? Il serait bien mal nommé, puisqu'il s'est déclaré en automne. Cette maladie est-elle dangereuse ? Quel en est le remède ?

Je serais heureux d'avoir une réponse.

Pierre, le 31 mai 1898.

Le Directeur du rucher des vieillards abandonnés.

---

(1) Nous avons constaté ce cas de maladie dans notre rucher de Jaulnay, sur deux colonies de race italienne. Plusieurs autres ont été atteintes du mal de mai, mais ces deux ont plus souffert. Nous avons attribué ce mal au manque de nourriture occasionné par le trop grand développement du couvain dont les larves trop petitement nourries avaient donné des insectes rachitiques, qui sont impitoyablement chassés par des valides.

P. MÉTAIS.

DOCTRINE APICOLE

LA RÉUNION DES COLONIES
COMME MÉTHODE DE CULTURE INTENSIVE

Chers Lecteurs,

Ne vous effrayez pas de ce titre : c'est tout simplement une méthode qui consiste à produire le plus de miel possible avec le moins de matériel possible; c'est par conséquent produire beaucoup avec une mise de fonds relativement peu considérable.

Dans l'espèce, c'est produire avec 10 ruches autant et plus qu'avec 20 ruches.

Reste à savoir si la chose est possible?

Permettez-moi d'abord d'invoquer quelques autorités, très compétentes; les meilleures démonstrations scientifiques n'ont de valeur que si elles donnent réellement ce qu'elles promettent, en un mot, si elles ont été prouvées.

Or, nous avons tout près d'ici dans nos contrées des maîtres qui ont pratiqué et continuent à pratiquer cette méthode : MM. Martin, président de la Société de l'Est, Voirnot, le savant et sympathique écrivain apicole, M. Duchatelle, inspecteur de forêts à Lunéville, M. Somme en Alsace-Lorraine, M. Maître-d'Autel à Vendière, et beaucoup d'autres sommités apicoles qui pratiquent avec un véritable succès cette méthode de culture intensive. Si vous voulez me permettre de vous citer une autorité moindre, mais plus palpable pour vous, je vous citerai le fait de ma petite expérience et vous témoignerai que la superposition est un mode très rémunérateur de la culture des abeilles.

En quoi donc consiste cette méthode ?

Voici : il faut ici un peu d'attention pour saisir le principe sur lequel repose cette méthode.

Les vraies butineuses, c'est-à-dire les abeilles qui travaillent réellement au rendement d'une ruche, ce sont les abeilles qui naissent du 15 avril environ au 20 mai environ.

Et cela pourquoi ?

Parce que la période de la grande miellée dans nos contrées s'étend depuis le 25 mai au 12 juillet environ ; en dehors de là, les abeilles amassent leur subsistance au cours de la belle saison à peu près pour leur subsistance, mais bien peu pour l'apiculteur.

Il faut donc que les cadres de l'armée des ouvrières soient au complet pour le 20 mai et qu'à cette époque toutes les abeilles capables de butiner puissent être lancées au milieu des campagnes fleuries.

Mais alors comment préparer de gros bataillons? Et comment un apiculteur peut-il disposer à son gré d'un plus grand nombre de butineuses?

C'est ici, chers lecteurs, que gît le point principal de la question ; écoutez encore ce principe-ci :

Au cours de la belle saison, une colonie se compose d'*ouvrières qui s'en vont au butin* et de *couveuses*, c'est-à-dire d'abeilles qui sont chargées d'entretenir le degré de chaleur nécessaire à l'éclosion du couvain et à tous les soins intérieurs de la ruche.

Sur un groupe d'abeilles de 20.000, 10.000 environ sont lancées à la picorée, 10.000 environ restent au logis.

Si on trouvait le moyen d'envoyer au butin les 20.000 abeilles ou au moins 15.000 pendant la grande miellée, c'est-à-dire du 25 mai au 12 juillet, on aurait augmenté de beaucoup l'importance de la récolte.

Or ce moyen-là est trouvé. On supprime *un nid à couvain sur deux*, vers le 15 mai, en supprimant une reine.

En supprimant un nid à couvain on lance 10.000 ouvrières de plus à la campagne.

Et voici comment on procède pratiquement :

Vous avez une ruche à 15 ou 20 cadres, par exemple. Vous y avez établi au printemps deux colonies bien séparées par une cloison pleine avec chacune une entrée particulière dans la ruche. Au moyen du nourrissement stimulant, vous avez activé la ponte de la reine dans toute la mesure possible, surtout à partir du 12 au 20 avril ; pour cela, si les temps ont été mauvais, que les abeilles n'aient rien récolté à la campagne, vous avez tous les deux ou trois jours donné quelques cuillerées de miel ou de sirop clair.

Vos deux colonies qui vivent côtes à côtes sont arrivées vers le 20 mai à un très grand développement ; votre ruche à double colonie est littéralement bondée de monde.

A ce moment-là, *vous opérez la réunion des deux colonies.*

Voici comment s'opère cette réunion :

La veille au soir vous communiquez le même goût aux deux colonies en versant sur le plateau quelques gouttes d'une essence pénétrante, comme l'essence de menthe, de citron, ou encore de camphre, la naphtaline, etc., puis vous enlevez une reine, celle que vous savez la plus *vieille* (un bon apiculteur doit savoir l'âge de ses reines).

Si la reine à supprimer n'a pas plus de trois ans, vous pouvez l'utiliser à faire un essaim artificiel ; si elle a plus de trois ans, il faut la détruire ; elle est presque usée. Si vous n'arrivez pas à découvrir la reine, il ne faut pas s'en tourmenter ; les abeilles détruisent elles-mêmes la plus vieille ou la moins bonne. Pour opérer la réunion, vous enlevez la cloison qui sépare les deux colonies. Au bout de quelques jours le nid à couvain de la reine disparue va disparaître aussi au fur et à mesure que le couvain éclora ; dès lors il n'y aura plus qu'un seul nid à couvain, et les abeilles qui auraient été obligées de garder le logis pour entretenir la chaleur du nid à couvain que vous venez de supprimer vont être rendues au monde des travailleuses ; vous gagnez donc 10.000 butineuse qui en six semaines peuvent amasser facilement 40 k. de miel.

C'est à cause de cette surproduction que quelques jours après la réunion vous allez être obligé de procurer à vos nombreuses ouvrières de nouveaux magasins.

Comment vous y prendre ? Ou bien vous superposez des magasins avec cadres moitié moins hauts que ceux du corps de la ruche, ou bien, ce qui est mieux, vous établissez la ruche pleine sur une ruche vide de miel, mais remplie de rayons bâtis ou gaufrés ; au bout de peu de temps les abeilles seront établies dans cette dernière, la reine y pondra et la ruche supérieure servira de magasin ; vous y trouverez, lors de l'extraction, de jolis rayons de miel sans mélange de couvain et vous aurez constaté que deux colonies réunies dans ces conditions auront donné autant que trois ou quatre ruches non réunies.

Mais ici un débutant qui commence déjà à raisonner son affaire pourrait m'arrêter et me dire :

Par ce moyen-là j'avais 20 colonies au printemps et voilà que je n'en ai plus que 10 au 20 mai. C'est déjà là un résultat qui m'effraie, moi qui voulais compter beaucoup de colonies dans mon rucher.

Et puis du 20 mai au 12 et au 15 juillet, il y a de si jolis rayons de couvain, qui font des colonies énormes en juillet ? J'aurais grand'peur d'avoir à pleurer le même malheur que le bonhomme qui a tué sa poule aux œufs d'or.

Voilà, chers lecteurs, je crois, l'objection rendue aussi palpable que possible.

Si je puis vous promettre, avec assurance de pouvoir garder ma promesse, plus de miel et autant de colonies, au mois d'août, serez-vous content ? Il me semble que *oui.*

Eh bien ! je vous le promets.

Vous êtes deux apiculteurs dans le voisinage ; vous avez chacun 20 ruches au printemps d'égale valeur : votre voisin n'opère pas de réunion ; il laisse ses abeilles s'administrer comme elles l'entendent; 10 reines de plus que dans votre rucher pondent à leur aise du 20 mai au 12 juillet, c'est-à-dire pendant 40 à 50 jours à 20.000 par jour (soit une moyenne seulement de 2.000 par reine et par jour).

20.000 × seulement par 40 = 800.000 : or 800.000 abeilles ont coûté à élever,

d'après les expériences faites par Berleps, à raison de 1 k. 315 par 10.000 abeilles, elles ont coûté, dis-je, 105 k. 250, que vous n'aurez pas dans votre rucher.

Et combien ces 800.000 abeilles ont-elles produit dans vos ruches ? A peu près rien, et en effet.

Depuis la ponte jusqu'à l'éclosion de la larve, il s'écoule 21 jours, puis 15 jours d'adolescence au sein de la ruche, ce qui fait 36 jours. Il s'ensuit donc que sur 40 jours environ que dure la grande récolte, celles qui sont nées pendant les derniers jours de mai travaillent environ 5 jours et celles qui sont nées après cette époque arrivent après la récolte ; elles ont coûté à nourrir : *100 k. de miel*, chiffre rond ; le travail a été nul. Donc une perte sèche pour celui qui a voulu compter 20 ruches à son apier.

Et maintenant, vous qui avez pratiqué la réunion des colonies et sacrifié la ponte de 10 reines qui auraient pondu inutilement, vous avez déjà de ce fait 100 k. de miel de plus que votre voisin. Ce n'est pas tout.

En plus de ces 100 k. de miel vous avez les apports des abeilles qui de couveuses qu'elles auraient été, si elles avaient eu des nids à couvain à chauffer, sont devenues des butineuses : or vous avez supprimé 10 nids à couvain, employant chacun au moins 10.000 abeilles couveuses : 10.000 × 10 = 100.000 abeilles pouvant amasser par jour, au bas mot, *en moyenne* 2 k. qui multiplié par 50 jours de récolte donnent 100 k. ; j'en retranche la moitié pour les jours de mauvais temps, soit 50 k. à ajouter à 100 k. d'économie dont nous venons de parler, ce qui fait 150 k. de plus que mon voisin, soit une somme de 150 fr. au bas mot. Est-ce déjà un joli résultat ?

J'affirme que tous mes chiffres sont pris au-dessous des moyennes ordinaires et qu'on doit, si on est *apiculteur*, aboutir à un résultat supérieur.

Mais mon jeune apiculteur a encore une difficulté, logée dans un coin de son cerveau, et il se dit : Oui, c'est bien, je comprends que j'ai 150 k. de miel de plus que mon voisin, mais j'ai dix ruches de moins, puisque j'ai dix reines de moins ; si, l'année suivante, je continue à employer la méthode, j'aurai cinq ruches, dans deux ans j'en aurai deux, dans trois ans, je n'en aurai plus qu'une : c'est la mort de mon rucher, dont je ne veux à aucun prix.

Vous craignez de voir diminuer votre rucher d'année en année, en doublant vos colonies par la disparition des reines : voilà bien votre préoccupation.

Eh bien ! voici la réponse :

Et d'abord je ne vous ai pas dit de détruire toutes vos reines que vous vouliez supprimer pour supprimer des nids à couvain ; je ne vous ai conseillé de tuer que les vieilles ou les infécondes, celles qui feraient dégénérer votre rucher dans très peu de temps. Je vous ai dit que vous pouvez vous servir des reines supprimées pour en faire des essaims artificiels, qui arriveront à faire leur provision d'hiver habituellement.

De plus et voici ce qui complète le système : aussitôt que la grande miellée est terminée, c'est-à-dire vers le 12 ou 15 juillet, vous replacez au milieu du nid à couvain la planchette de partition que vous avez ôtée au 20 mai, et dès lors vous reconstituez vos deux colonies : celle des deux qui n'a pas de reine s'en fait une avec un œuf pondu depuis un jour ou pas plus de trois jours, et vous arrivez ainsi au renouvellement des reines de votre rucher, ce qui est une question très importante. Donc non seulement vous n'avez pas réduit le nombre de vos ruches, mais vous l'avez augmenté du nombre de reines que vous avez cru devoir conserver lors de vos réunions du 20 mai.

Donc résultat définitif : plus de miel et autant et plus de colonies, si vous voulez.

Toutefois, chers lecteurs, pour que ces opérations soient faciles, il faut que les ruches réunissent plusieurs conditions.

1° Il faut que les ruches à superposer soient bien identiques et bien faites ; autrement, elles s'appliqueraient mal l'une sur l'autre et laisseraient des intervalles.

2° Il faut que les rayons de la ruche supérieure touchent presque les rayons de la ruche inférieure ; l'intervalle menagé doit être un peu moindre que 0 m. 01 c. Pour arriver à cela, il faut que les plateaux de vos ruches soient surhaussés, c'est-à-dire que les entrées des ruches doivent être fixées au plateau et non au corps des ruches ;

autrement on arriverait à avoir une trop grande distance entre les cadres de la ruche supérieure et les cadres de la ruche inférieure.

Tout cela paraît assez compliqué, en théorie ; mais pratiquement c'est très simple, essayez et vous verrez.

DRAPPIER.
Laneuville-au-Rupt.

CONSTRUCTION DES RAYONS

Comment les abeilles et les guêpes forment leurs cellules.

Depuis quelques années on a beaucoup discuté pour savoir si les abeilles construisent leurs rayons en partant d'un centre ou bien en allant de la circonférence vers un point central ?

Dans *Quiver* (le Carquois), au mois de février, le chirurgien général Hutchinson raconte ce qui suit : J'ai acquis la conviction que les guêpes emploient la première manière (en commençant à un point central) et, par conséquent, il doit en être ainsi pour les abeilles. Un jour, je me trouvais par hasard dans un hangar inoccupé, à Peshavur. De la toiture pendait un mince tuyau hexagonal d'un jaune foncé. C'était une cellule autour de laquelle une guêpe jaune avait l'air très affairée. Elle rectifiait minutieusement les pans avec ses mandibules, et elle s'enfonçait souvent dans l'intérieur de la cellule pour voir si tout était bien. Satisfaite sur ce point, elle sortit, jeta autour d'elle un regard de satisfaction, s'introduisit à reculons dans la cellule, déposa un œuf, sortit de nouveau, lécha ses antennes et s'envola.

En regardant avec une loupe, je pus apercevoir l'œuf déposé au fond de la cellule. Vivement satisfait, je partis ; retournant deux heures après, je trouvai la guêpe absente et la cellule au quart pleine de nourriture — de guêpe. Aussitôt j'entendis un bourdonnement et l'insecte arriva avec une pellicule de propolis qu'il tassa dans la cellule, puis il sortit, nettoya ses mâchoires et s'envola.

Quand je retournai le lendemain, la cellule était fermée par un dôme hémisphérique, et les deux côtés d'une seconde cellule étaient en construction sur un des côtés de la première. La guêpe continua ainsi son travail jusqu'à ce qu'elle eût complété un rayon à peu près circulaire contenant environ cinquante cellules pleines. Alors la mère anxieuse disparut, pour se fourrer probablement dans une crevasse et y mourir.

B. B. J.

CURIEUSES OBSERVATIONS

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Je ne mets pas en doute les remarques de votre correspondant limousin sur les différentes couleurs à donner aux ruches ; mais je puis ajouter aussi que s'il a vu des abeilles chargées de pollen à la porte d'une ruche grillée de la veille, elles pouvaient appartenir à cette ruche, et non à la voisine, comme il a pu le supposer.

Voici des faits qui semblent me donner raison :

1er *cas.* — Pendant une nuit de juin, en 1893, j'ai fait transporter mon rucher à plusieurs kilomètres de l'endroit où il était placé. Dès le lendemain matin, plusieurs centaines d'abeilles, un grand nombre avec pollen, voltigeaient sur l'emplacement de leur demeure et tombaient épuisées sur les plantes des environs. Quelques-unes entraient, pour bientôt ressortir, dans une bâtisse abandonnée en un coin du jardin. D'où venaient ces abeilles ?... La veille, vers sept heures du soir, le temps s'était tout à coup assombri, annonçant un orage prochain. Quelques abeilles, butinant assez loin ou trop chargées pour voler vite, avaient sans doute été surprises par la pluie et

étaient tombées sur le sol. L'humidité et la fraîcheur de la nuit les avaient engourdies; mais le lendemain un soleil radieux avait vite fait *ressusciter* les pauvrettes qui avaient repris *trop tard, hélas* ! le chemin de leur demeure.

2e *cas.* — J'ai cédé une ruchée italienne à un apiculteur près Rouen, qui l'emporta le soir, par le train; c'était en 1896, au mois d'août. Le lendemain une trentaine d'abeilles jaunes volaient sur l'emplacement de la ruche italienne. Et cependant l'emballage avait été fait avec soin. La serpillière placée la veille sous la ruche en paille avait été relevée le soir de l'enlèvement sans qu'aucune abeille ne soit sortie. Les abeilles étaient donc aussi, comme dans le premier cas, des retardataires qui, malgré leur instinct prévoyant, avaient été arrêtées le soir par une de ces causes, *vent frais subit, orage, baisse de température, chute à l'eau, emprisonnement dans un appartement*, etc.

3e *cas.* — Cette dernière cause me rappelle un fait curieux qui m'est arrivé l'an dernier. Je fus appelé par le contremaître d'une raffinerie de sucre pour le débarrasser d'un essaim qui était venu s'abattre dans un des locaux de l'usine. A mon arrivée, je vois une quantité considérable d'abeilles, volant de tous côtés, et se réfugiant dans le coin d'une fenêtre *fixe*. Je vis de suite ce que je devais faire : c'étaient des abeilles qui étaient venues là pour butiner sur le sucre et sur les sirops et qui ne pouvaient retrouver la sortie. (L'usine n'avait été ouverte que l'avant-veille.) L'essaim en question n'était autre qu'une réunion d'abeilles sans mère. Prié par le contremaître de les enlever au plus vite, je les balaie dans une ruchette en paille, et je les emporte au rucher. Le soir, comme le groupe est fort (1 k. 5 environ), je leur donne un rayon de couvain de tout âge, avec du miel. Le lendemain, j'ouvre la porte; un flot d'abeilles en sort et se partage dans toutes les ruches de mon rucher : c'étaient donc mes abeilles que j'étais allé recueillir.

Ces quelques remarques indiquent suffisamment que des abeilles peuvent passer une nuit, peut-être un jour ou deux, en dehors de la ruche, retenues par une des causes ci-dessus, et y rentrer le lendemain avec apport de pollen ou de miel, si elles en possédaient au moment de leur arrêt.

Un apiculteur havrais.

DIRECTOIRE

JUIN

Le mois de mai. — Le joli, ou pour mieux dire, le vilain mois de mai, va terminer sans avoir en aucune façon répondu à sa juste renommée. Voilà la 3m année que ce mois joue le même tour aux apiculteurs : pluvieux et froids ont été pour ainsi dire tous les jours qui le composent, et beaucoup, sinon toutes les colonies, ont dû être nourries au lieu de fournir un excédent de récolte. On peut présager que la campagne 1898 atteindra à peine 1897, qui, somme toute, a donné à peu près zéro. C'est à décourager les plus fervents adeptes de saint Valentin. Espérons que le mois de juin se montrera plus clément et que saint Médard nous préservera de son arrosoir. Comme l'espérance, même en apiculture, est une vertu fondamentale, voyons ce que peut faire l'apiculteur, si toutefois le beau temps se met de la partie.

Agrandissement des ruches. — Comme la miellée ne semble pas vouloir être bien abondante, il est bon que l'apiculteur s'abstienne de troubler, par ses visites, les abeilles dans leurs travaux. Il faut ajouter quelques cadres pour compléter la ruche, et le cas échéant mettre un maga-

sin. Chez nous, le mois de juin a la renommée d'être le mois de la plus grande récolte, car les abeilles peuvent butiner sur les fleurs des prairies artificielles et naturelles; aussi, quand les colonies sont prêtes, dans un laps de temps relativement court, elles amassent de bonnes et excellentes provisions et remplissent le magasin à plusieurs reprises. L'apiculteur sûr de son métier voit d'un seul coup d'œil quand et comment il doit hausser et agrandir ses ruches.

Essaims. — C'est aussi l'époque de l'essaimage. Pour empêcher les souches d'essaimer une seconde fois, il suffit de déplacer la colonie ayant essaimé ou de détruire toutes les cellules royales, moins la plus belle. Cependant les reines d'essaims secondaires étant, règle générale, excellentes, on peut les utiliser pour remplacer les défectueuses, mais seulement après leur fécondation. Tout essaim et toute souche doivent être visités quelques jours après (5-6 jours pour l'essaim, 12-15 jours pour la souche), afin de se convaincre que la ponte est normale. Toute colonie qui n'a pas encore de couvain doit être considérée comme suspecte et surveillée de près, car il pourrait arriver qu'elle soit orpheline. Cependant il y a des cas où la ponte ne commence que très tard, la sortie de fécondation de la reine pouvant être retardée par le mauvais temps ou par toute autre cause.

Ennemis. — A cette époque de l'année, les abeilles ont à redouter les embûches des ennemis tels que l'hirondelle, qui peut gober une reine faisant son voyage nuptial, les crapauds, les lézards, la fausse-teigne cherchant à déposer ses œufs sur les cadres, et l'araignée (Epeira diadema) qui établit ses filets devant les parvis des ruches et détruit une quantité d'abeilles.

Guermange, mai 1898. GILLET.

BIOGRAPHIE

FRÉDÉRIC-GUILLAUME VOGEL

C'est à Ezscheln, en Silésie, que Frédéric-Guillaume Vogel vit le jour, le 14 décembre 1824.

Il était encore tout jeune quand son père mourut. Il suivit à Grossholzig, près de Forste (Lusace inférieure), son père adoptif qui était régisseur des biens d'un seigneur.

Un voisin de la seigneurie était un apiculteur émérite; ce fut lui qui donna à Frédéric-Guillaume les premières notions de la culture des abeilles.

Grâce à son sang-froid, à 6 ans, Vogel était déjà familiarisé avec les piqûres et venait en aide à son vieil ami. Celui-ci pour le récompenser lui offrait de temps en temps un rayon de miel que Frédéric se hâtait de porter à sa mère.

A 9 ans, au printemps de 1833, ses parents lui achetèrent une ruche-panier dans un village des environs: c'était pour le récompenser de son application et stimuler son zèle pour les abeilles. « Ce n'est pas contre une couronne royale, raconte-t-il, que j'aurais échangé ma colonie. »

La même année, il eut un essaim qui par malheur alla se fixer aux branches d'un tilleul. Le jeune apiculteur ne confia à personne le soin de le recueillir : lui-même fit cette besogne avec dextérité, plaça l'essaim non loin de la souche et mit dès lors en

pratique les leçons qu'il avait reçues. En peu d'années, il fut en possession d'une dizaine de colonies. C'était, on le voit, un petit prodige.

Etant sorti en 1838 de l'école primaire, Vogel fut placé, en 1839, à l'école préparatoire d'*Alt-Dœbern* ; en 1840, il entrait à l'école normale, d'où il sortait, en septembre 1844, avec son brevet pour l'enseignement : il n'avait donc pas encore 20 ans.

Il fut placé comme instituteur-adjoint à Genschmar près de Cüstrin, dans la province de Brandebourg.

Durant le cours de ses études, son premier maître en apiculture s'occupait de soigner son rucher ; nommé second instituteur, il fit transporter ses abeilles à Genschmar et les installa, faute de jardin lui appartenant, sur la propriété d'un voisin. Il continua, avec la practiculture des abeilles, l'étude de la théorie. Ce fut surtout dans « *L'Ami des Abeilles* » de Dzierzon qu'il étudia le plus.

En 1851, les abeilles ne faisant point son complet bonheur, il songea à prendre femme, et il réussit à souhait, parait-il : sa chère moitié, Wilhelmine Steffen, aimait les mouches à miel autant que son mari; elle avait puisé cet amour à la maison paternelle. Les voilà donc deux maintenant autour du rucher. Etonnez-vous, après cela, si les deux filles et les fils Vogel raffolent des abeilles.

En 1853, Frédéric-Guillaume Vogel se rendit à Karlsmarkt et resta 15 jours près de Dzierzon, le grand maître ; il sut tirer profit de ce séjour.

Cette même année, il se procura des abeilles italiennes et entra comme collaborateur à la « *Revue apicole d'Eichstädt* », qui porte actuellement le nom de « *Revue apicole de Wordlinger* ». Sa collaboration, alimentée par son esprit chercheur, lui valut bien des éloges. Le baron de Berlepsch lui écrivait un jour : *Macte, nova virtute, sic itur ad astra* !

Malgré diverses discussions entre Berlepsch et Vogel dans la susdite revue, ces deux illustres apiculteurs restèrent toujours amis.

Vogel devint conférencier et très goûté de ses auditeurs.

En 1864, la Société berlinoise d'acclimatation lui confia une colonie d'abeilles égyptiennes, *apis fasciata*. Ses expériences, beaucoup trop longues pour être rapportées, furent couronnées d'un plein succès, du moins à ce qu'en ont dit certains.

En 1880, Vogel devint rédacteur de la *Revue apicole* dont M. André Schmid était le directeur.

A la mort de ce dernier, Frédéric-Guillaume Vogel devint vice-président de la section d'apiculture d'Erfurt, et en 1885 il était président de la Société apicole allemande.

Voilà, chers lecteurs, un maître ès arts apicoles, comme nous en voudrions beaucoup.

Nous ne voulons cependant pas dire que toutes ses théories soient sans reproches ; mais, enfin, chacun a droit d'exprimer ses idées ; et si parmi celles de M. Vogel il y en a qui sont sujettes à contestation, il est sûr qu'il a rendu d'importants services à l'apiculture, même par ses idées personnelles, et nous lui conserverons comme apiculteur la plus haute estime.

Dr WEYLAND.

REVUE ÉTRANGÈRE

AUTRICHE. — *Sans abeilles point de pommes ni de poires.* — Cela vous semble étonnant, et c'est pourtant la vérité. Les fleurs de pommier et de poirier ne peuvent se féconder seules parce que l'épanouissement des étamines et des stigmates, dans ces mêmes fleurs, ne se fait jamais simultanément. Quand nous disons épanouissement, nous voulons dire l'ouverture des sacs des étamines et la sortie du pollen qu'elles renferment, ainsi que l'éclosion des stigmates au moment où ils deviennent aptes à recevoir la poussière qui fécondera les graines. Or, dans les fleurs du pommier, les stigmates se développent plus tôt que les étamines. Quand ces dernières s'entr'ouvrent, si les stigmates sont déjà secs, ils ne peuvent plus recevoir le pollen qui les fécon-

derait et l'arbre dans ce cas ne produira aucun fruit, à moins que la fructification ne s'opère d'une autre façon, c'est-à-dire par les abeilles.

C'est ce qu'ont expérimenté les agriculteurs allemands australiens. Ils plantèrent des pommiers et des poiriers, mais sans obtenir de fruits. Sur ces entrefaites, un émigrant vint des landes de Lunebourg s'établir en Australie, amenant avec lui ses colonies d'abeilles. Il planta, aussi lui, des pommiers et des poiriers. O merveille, tous ses arbres et ceux de ses voisins produisirent des fruits en abondance. On eut vite l'explication du phénomène. Les abeilles visitaient sans cesse les arbres fruitiers pour puiser dans leurs fleurs le doux nectar dont elles sont si avides. Cela faisant, elles emportaient une certaine quantité de pollen adhérent aux poils de leur corps et le transportaient sur le stigmate des autres fleurs. C'est ainsi que les arbres de l'apiculteur et de ses voisins portaient des fruits « Deutsche Imker ».

Sur ce même sujet voici ce que rapporte le *Centralblatt* : le ministre d'agriculture alsacien, M. Zorn von Bulach, disait, à une exposition de fruits et d'abeilles à Wissembourg : « Ces fruits « magnifiques, que nous admirons, nous les devons aux abeilles ». Et l'Américain Merton B. Waite a fait l'expérience que les arbres fruitiers, particulièrement les poiriers, ne produisent que dans la proportion où le croisement de leurs fleurs est opéré par les insectes. D'après ses observations, trois pommiers de 170 fleurs, qui avaient été couverts de réseaux pour écarter les insectes, n'ont donné que 14 0|0 de fruits, tandis que 40 fleurs accessibles aux insectes ont rapporté 36 0|0.

Malt Kneipp. — D'après la Revue de Bohême, le Dr Prager prescrit aux malades en proie à une forte fièvre de prendre du café Kneipp froid, que l'on sucre avec quelques cuillerées de bon miel. Ce café serait excellent aussi pour les pneumonies, l'influenza, la diphtérie, le gonflement des amygdales, les rhumatismes, les tumeurs de l'estomac. Nous ne savons si le Malt Kneipp possède toutes ces propriétés. Il a du moins un avantage. C'est celui de n'être pas nuisible et d'être à la portée de toutes les bourses.

Le Venin des abeilles. — Le docteur Langer de Prague a fait des découvertes très intéressantes sur le principe actif du venin inoculé par les piqûres d'abeilles. Dans ses expériences il n'a pas employé moins de 25000 vésicules à venin ; et comme le poids d'une gouttelette de poison fourni par une seule abeille n'est que de 0 gr. 0002 à 0 gr. 0003, il disposait pour ses travaux de 5 grammes seulement de liquide venimeux. Le Dr Langer a prouvé par une vraie analyse chimique la fausseté de l'opinion admettant généralement que le venin d'abeilles n'est autre chose que de l'acide formique. La nature de ce liquide empoisonné est plutôt une substance organique dont la composition n'est pas encore connue, que l'on pourrait comparer au venin de la vipère. Espérons que le savant docteur poursuivra ses recherches et trouvera quelle est exactement la composition du venin des abeilles.

Encaustique. — Pour donner un brillant aux meubles en chêne, boiseries, etc., mettre dans un vase de la cire blanche, ou de la cire jaune pour le bois de teinte foncée. Verser dessus une quantité de benzine d'un poids moitié moins grand que celui de la cire employée. Boucher le vase et laisser reposer quelques heures. Tandis qu'avec un tampon de toile on étend la cire sur les meubles, avec un autre chiffon propre on frotte vivement jusqu'à ce que le bois reluise. Veiller à ce que le vase soit bien bouché et le tenir loin du feu (Bienenvater).

Amérique. — *Quelques « ne faites pas » pour les Apiculteurs novices.*

1° N'achetez pas, pour débuter, un nombre considérable de ruches.

2° Ne tardez pas à vous procurer un bon manuel et à vous abonner à une excellente Revue d'Apiculture.

3° Ne croyez pas que l'argent ainsi dépensé soit perdu.

4° Ne cherchez pas à créer de nouvelles ruches ou de nouveaux systèmes.

5° Ne vous lancez pas trop dans les expériences.

6° Ne faites pas de visites trop fréquentes à vos ruches.

7° N'ayez pas de ruches dont les cadres soient de forme et de dimensions diverses.

8° Ne soyez pas trop parcimonieux dans l'emploi de la cire gaufrée.

9° N'extrayez pas le miel des rayons avant qu'il soit operculé.

10° Ne heurtez pas les ruches en les manipulant, de peur d'irriter les abeilles.

11° N'enfumez pas trop ; quelques jets de fumée suffisent.

12° Ne négligez pas de vous voiler la tête pour vous garantir des piqûres.
13° Ne vous servez pas de gants, à moins que vous n'ayez les mains très sensibles.
14° Ne vendez pas votre miel à des brocanteurs dont l'honnêteté et le crédit sont douteux.
15° N'abandonnez pas vos abeilles en automne, mais donnez-leur les soins nécessaires à l'hivernage.
16° Ne rétrécissez pas l'entrée des ruches en hiver.
17° Ne laissez pas la neige ou les abeilles mortes obstruer le trou de vol.
18° Ne manquez pas, dès le printemps, de vous assurer que les colonies possèdent une bonne reine et des provisions suffisantes.
19° Ne vous inquiétez pas trop des populations faibles, mais réunissez-les à d'autres pour avoir de fortes ruchées.
20° Ne gardez pas pour vous seul vos idées et vos observations, mais communiquez-les aux journaux, afin que tout le monde en profite.

(Extrait du *Canadian Bee. Journal.*)

Allemagne.— *Composition du miel.* — Voici, d'après le Dr Oscar Haenle, les éléments dont se compose le miel de fleurs :

Dextrose (sucre de raisin, cristallisable) 42 0/0, }
Lévulose (sucre de fruits, non cristallisable) 35 0/0 } sucre
Saccharose (sucre de canne ou de betterave) 2 0/0 } 79 0/0
Eau 20, 0 ; substance azotée 1, 0 ; substance minérale 0, 2 ; acide phosphorique 0,02.

(*Leipziger Bienenzeitung.*)

Trois remèdes contre les piqûres.— Après avoir enlevé l'aiguillon : 1° frotter la blessure avec du jus d'oignon. La douleur augmente pendant la friction, mais elle diminue bientôt, et il ne se produit pas d'enflure.
2° Frotter la piqûre avec du savon trempé dans l'eau : la douleur se calme et l'enflure est insignifiante.
3° Frotter et humecter la plaie avec du lait sucré ; on obtient ainsi les mêmes améliorations.

L. P. P.

Allemagne. — *Limonade au miel.* — A l'approche des grandes chaleurs, nos lecteurs nous sauront gré de leur indiquer un moyen bien simple de faire eux-mêmes une limonade au miel, agréable et rafraîchissante. En voici la composition : on met bouillir 15 litres d'eau avec 125 grammes de miel. Lorsque le liquide est encore tiède, on y ajoute quelques grammes de levure de bière et avec la pointe de son couteau on y jette un peu d'acide tartrique. Au bout de 24 heures on écume et on met en bouteilles. 12 jours après la limonade est bonne à boire. (*Leip Imkerkalender.*)

Chocolat au miel.— L'*Oster-Ungar, Bienenzeitung*, nous donne une recette qui nous permettra de faire concurrence à la chocolaterie d'Haumont ; la voici : à un kilog. de poudre de cacao on mélange 1 kilog. de miel, 50 gr. de cannelle, 5 gr. de girofle et 2 gr. de vanille. On fait cuire et on verse le liquide dans des moules.

Contre la toux, les rhumes et les maux de gorge. —Dans une forte décoction de sauge on met ce qu'il faut de miel pour faire un sirop et on ajoute un peu de vinaigre. Pour les maux de gorge on en prend chaud une cuillerée à bouche toutes les demi-heures. Pour les rhumes, avaler bien chaud. (P. Wegweiser.)

Norvège. — L'ouest de la Norvège est d'un climat humide et pluvieux. Le sol, pauvre en calcaire, est peu favorable au développement du nectar dans les plantes. Les arbres à fruits, par exemple, ne fournissent que peu de miel. L'automme dernier, la récolte moyenne a été, dans la région montagneuse, de 5 à 10 kilos par ruche. Les apiculteurs y sont au nombre de dix et possèdent environ 70 colonies. La bruyère, qui est ordinairement la plus riche source de miel, n'y a rien produit cette année. La vieille abeille de Norvège possède d'excellentes qualités. Les vraies Norvégiennes se distinguent par leur activité et le produit de leur travail. Le croisement de cette race avec l'abeille allemande et la carniolienne donne les plus excellents résultats.

(D'après l'*Imkerschule.*)

L. P. P.

VARIÉTÉS

L'Apiculture en Allemagne

Nos abonnés liront avec intérêt les détails suivants sur l'apiculture allemande, dus à la bienveillance de notre correspondant particulier. Ces notes nous sont parvenues trop tard pour être insérées dans notre dernier numéro.

Après un hiver doux nous avons eu une fin de saison bien mauvaise, et février ainsi que mars nous ont fait triste mine. Le printemps s'est montré maussade et pluvieux : nos abeilles n'ont eu en avril que quelques jours de vol, et mai, dont le début a été si magnifique, s'est ensuite comporté comme son devancier, tellement qu'il nous a fallu chauffer jusqu'au milieu de mai le poêle de faïence où nous l'avions délaissé Dans de pareilles conditions, nos abeilles traversent actuellement des jours critiques et voici que se font entendre des prédictions pour l'été qui ne sont guère encourageantes. La tiède température de l'hiver avait fait fondre les glaciers polaires et d'énormes bancs de glaces seraient poussés par le vent du nord vers les régions du sud, où ils répandront le froid durant le mois prochain. Les apiculteurs auront alors de grandes pertes à déplorer.

Ici je dois nourrir mes abeilles, mais elles me dédommageront amplement des frais que je fais pour elles. Au reste, pourquoi m'en plaindrais-je ? Ne me faut-il pas nourrir chaque jour mes volailles et mon bétail ? Il est probable que je serai obligé de subvenir à mes colonies nécessiteuses durant tout le mois de mai, car il ne sert de rien que le myrtille et le bouleau soient en fleurs, si le vent et la pluie empêchent les abeilles d'y butiner.

Voici venir bientôt la miellée d'acacia et de tilleul. Cette récolte est la seule pour un grand nombre d'apiculteurs qui habitent les contrées appelées régions de miellée printanière. Mieux favorisés sont ceux qui obtiennent une seconde récolte sur la serratule, le sarrasin et la bruyère. D'autres n'ont que cette miellée tardive et n'en ont pas au printemps ; tels sont en particulier les apiculteurs des landes du Hanovre. Ces derniers ont partout la réputation de véritables maîtres en apiculture ; comme ils n'ont à offrir à leurs abeilles que la floraison des arbres fruitiers, ils transportent en été leurs colonies dans les régions où croissent le tilleul et l'acacia.

En conséquence il est tout indiqué que les éleveurs qui jouissent d'une récolte printanière et ceux des landes qui n'ont que la miellée tardive de sarrasin et de bruyère doivent pratiquer l'apiculture d'une façon entièrement différente. Laissez-moi citer à ce propos les paroles de Gravenhorst, ce maître praticien dont je n'ai que trop tard, hélas ! connu et apprécié la valeur.

L'apiculteur qui peut compter sur une miellée précoce s'efforce de renforcer au moins quelques colonies au moyen d'abeilles et de couvain, de sorte qu'elles soient aptes à produire juste au moment de la récolte. Le meilleur moyen d'atteindre ce but est de réunir à d'autres les essaims trop faibles ou d'enlever aux ruches très populeuses (sans toutefois les affaiblir au point de les rendre improductives) des abeilles et du couvain pour fortifier les populations plus faibles. Par ce procédé on récolte en plus grande abondance l'excellent miel de colza.

Tout autre est la méthode de l'éleveur qui n'a point au printemps de récolte importante. Au sortir de l'hiver, il vise principalement à *égaliser tous les essaims de son rucher*. La période d'essaimage se trouve ainsi réduite à ses plus étroites limites. Toutefois il faut veiller à ce que cette période ait lieu autant que possible assez tôt pour que les essaims soient à la miellée capables de produire comme la ruche mère, car si l'égalisation des colonies est faite trop tard, elle cause plus de perte que de gain. C'est pourquoi il faut renoncer à ce procédé si le temps est défavorable et agir comme il a été dit plus haut.

D'après cet exposé, on voit qu'il est grandement important pour l'apiculteur de connaître assez bien dans quelles conditions se produit la miellée dans son pays et quand elle commence, de savoir en outre tenir compte du climat et de ses variations. On voit aussi par là que dans bien des cas il est nécessaire d'enlever et d'ajouter à ses colonies des abeilles et du couvain, si l'on veut tirer le plus grand profit de l'apiculture. Ceci est la condamnation des grands rayons où le couvain est réparti sur une surface trop étendue, tandis que le cadre normal allemand recommandé partout par les praticiens expérimentés (37 × 23) est parfaitement proportionné à une bonne répartition du couvain et du miel,

Ces paroles valent de l'or pour ceux qui les mettent en pratique.

Traduit par L. P. P. — Carl. Kruger, *Paulshof*.

ORDRE DE LA MOUCHE A MIEL

Ordre de fantaisie fondé par la duchesse du Maine en 1703.

Lors de la célébration du mariage d'Anne-Louise-Bénédicte de Bourbon avec le duc du Maine, fils naturel de Louis XIV, les courtisans imaginèrent pour elle un emblème et une devise. Comme elle était si petite qu'elle paraissait presque naine, ce qui la faisait appeler par les belles-sœurs *une poupée du sang*, ils choisirent une mouche à miel, avec ces mots tirés de l'*Aminta* du Tasse : *Piccola si, ma fa pur gravi le ferite* (Elle est petite, mais elle fait cependant de cruelles blessures). Ce fut cet emblème et cette devise que la duchesse ressuscita lorsqu'il lui vint à l'esprit de fonder un ordre qu'elle pourrait distribuer à son entourage. L'Ordre de la Mouche à miel devint un des divertissements favoris de sa cour, de cette société choisie de grands seigneurs et d'hommes d'esprit qu'elle réunit autour d'elle à Sceaux, comme pour contraster avec l'ennui solennel de Versailles.

La marque distinctive de l'ordre était une médaille d'or, portant sur la face la tête de la duchesse avec cette légende : L. BAR. D. SC. D. P. L. O. D. L. M. A. M., *Louise, baronne de Sceaux, directrice perpétuelle de l'Ordre de la Mouche à miel.* Au revers était représentée une abeille tournant autour d'une ruche, avec la devise : *Piccola si, ma fa pur gravi le ferite.* Les chevaliers, en recevant l'ordre, prononçaient le serment suivant :

« Je jure, par les abeilles du mont Hymette, fidélité et obéissance à la directrice perpétuelle de l'ordre, de porter toute ma vie la médaille de la Mouche à miel et d'accomplir tant que je vivrai les statuts de l'ordre ; et si je fausse mon serment, je consens que le miel se change pour moi en fiel, la cire en suif, les fleurs en orties, et que les guêpes et les frelons me percent de leurs aiguillons. »

L'Ordre de la Mouche à miel fut, à son origine, très recherché ; il contribua à l'éclat de la cour de Sceaux et à l'influence de la duchesse du Maine ; mais ni le roi, ni le pape ne s'étant souciés de l'approuver, il tomba bientôt dans l'oubli.

Voilà certes un document qui ne passera pas inaperçu dans la Revue. Nous remercions vivement le correspondant qui nous l'a procuré. Qu'on nous permette d'ajouter que l'Ordre de la Mouche à miel existe toujours. Aujourd'hui tous les rois, toutes les reines, tous les chefs d'Etat veulent avoir leurs Ordres et leurs décorations. Or Sa Majesté la Reine des Avettes n'entend point faire exception à la règle, elle veut avoir son Ordre et elle lui conserve ce nom que la duchesse du Maine lui avait sans doute volé : l'Ordre de la Mouche à miel. Elle admet dans ses rangs tous les apiculteurs mobilistes, voire même les fixistes, à la condition qu'ils ne soient pas étouffeurs ; elle regarde avec raison ces derniers comme ses plus cruels ennemis et elle les exclut impitoyablement.

P. B.

CORRESPONDANCE

A plusieurs. — Toutes vos réclamations sont prises en considération. — Il est toujours temps de semer du *L. S. W.* du commencement *d'avril* à *juillet.* — L'arrivage de graines, *d'origine véritable,* s'est fait attendre, et de là sont venus des ennuis. — M. Leriche n'est point commerçant, mais un vulgarisateur. Son seul but est de rendre service aux apiculteurs et aux agriculteurs.

Vienne.— J.-P. au C. — On peut être incrédule sur les nouveautés. Le mieux est de faire un essai de *L. S. W.* — Prêchez d'exemple pour vulgariser. Donnez le plant à repiquer à un cultivateur.

Pyrénées-Orientales. — S. R. à S. Nous ne vous conseillons pas d'employer la toile cirée pour couvrir vos cadres ; des planchettes de 8 à 10 centimètres de largeur sont beaucoup plus commodes,

La ruche Layens est en effet trop grande dans les pays peu mellifères ; vous avez bien fait de partager les vôtres en deux.

Au dernier moment nous recevons d'un de nos plus dévoués collaborateurs la lettre suivante que nous nous empressons de communiquer à nos lecteurs.

MONSIEUR LE SECRÉTAIRE,

« Depuis quelques mois, je suis hanté par un projet concernant la Revue : c'est de créer, pour les lecteurs, une correspondance sur les questions apicoles, sur les procédés employés dans la culture des abeilles, et sur les échecs qui attendent chacun de nous dans cette carrière où, comme ces jours derniers, à la plus affreuse disette succèdent des temps d'abondance vraiment surprenante. M'appuyant sur l'expérience de Hamet, Vignoles, de Layens, et aussi des excellents conseils de l'abbé Voirnot, beaucoup plus que sur ma propre pratique, je m'efforcerais de donner, à l'exposé d'une question apicole, une réponse claire, concise, et très abrégée. Je vois que, dans des journaux de nature différente à la *Revue,* cette *Correspondance* a toujours de l'attrait et donne des idées nouvelles à nombre de lecteurs.

Si vous voulez essayer ma bonne volonté en ce point,je ne demande qu'une chose : une page du journal chaque mois ; j'y insérerai, au fur et à mesure, les correspondances qui me parviendront avec les réponses données; celles qui arriveront après le 1er du mois ne seront pas insérées dans le nº paraissant le 15. »

Accepté. Nous vous enverrons les lettres demandant une réponse sur les questions que vous désirez traiter.

RÉD.

Le Gérant : H. VÉNIEN.

Poitiers. — Soc. Franç. d'Impr. et de Libr. (Oudin et Cie).

N° 7 CINQUIÈME ANNÉE Juillet 1898

REVUE ÉCLECTIQUE D'APICULTURE

FONDÉE PAR

MM. MÉTAIS, VOIRNOT, DELAIGUES

MENSUELLE

Directeur : abbé MÉTAIS

Pour tout ce qui concerne la Rédaction, prière de s'adresser à M. l'Abbé BROUSSARD, à Smarves, par La Villedieu-du-Clain, Vienne

Pour les abonnements, les annonces et réclames, prière de s'adresser aux bureaux 4, rue de l'Éperon, Poitiers (Vienne), 15, rue de Cluny, Paris

Avis

Les abonnés qui ont fait leur récolte de miel et qui veulent le vendre peuvent s'adresser à la direction de la Revue ; elle leur donnera les renseignements et adresses nécessaires. — Prière de joindre un timbre pour répondre.

CHRONIQUE

Concours de la Châtre

L'ensemble du concours présentait l'aspect d'une belle fête agricole. MM. les Membres organisateurs avaient su tout bien aménager : — Animaux — Machines — Instruments. — Produits agricoles, horticoles, vinicoles, apicoles, etc. etc., tout était organisé avec soin et témoignait de

l'impulsion de l'activité qu'apporte la Société d'agriculture de l'Indre dans son œuvre bienfaisante.

L'Exposition de la Société d'Apiculture fut particulièrement visitée et achalandée.

Marché au miel.

Le jour de la Madeleine, 22 juillet, il y aura un marché au miel à Nancy. Les apiculteurs qui désireraient profiter de cette occasion pour acheter ou vendre du miel peuvent demander les renseignements qui leur seraient utiles à M. Melchior, 65, rue de Metz, à Nancy (Meurthe-et-Moselle.)

Concours de Verdun.

Du 10 au 12 septembre 1898, la ville de Verdun aura une exposition horticole et un concours d'apiculture. On peut dès maintenant, pour le concours apicole, s'adresser à M. André, adjoint du génie en retraite, à Verdun (Meuse.)

Notre-Dame des Mouches.

La ville d'Avesnes (Nord) vient d'avoir des fêtes magnifiques en l'honneur de Notre-Dame des Mouches. Voici ce que nous lisons dans la *Semaine Religieuse* du diocèse de Cambrai :

Après Lille, Cambrai, Valenciennes, la ville d'Avesnes a voulu, elle aussi, avoir sa grande manifestation de piété envers la Très Sainte Vierge. Ce n'était point un couronnement, c'était un acte de reconnaissance quatre fois séculaire et une prière implorant pour toute la contrée les bénédictions de la Mère de Dieu.

Détruite par Louis XI en 1477, la ville d'Avesnes se relevait à peine de ses ruines lorsqu'elle fut de nouveau assiégée en 1498. Le jour de la Présentation de Notre-Dame, le siège fut levé. La tradition rapporte que les habitants, voyant les Français pénétrer dans leur ville, allèrent implorer le secours de Marie, et qu'à ce moment-là même, des mouches à miel fondirent sur les pillards et les criblèrent de tant de piqûres qu'ils se retirèrent en désordre. En souvenir de ce fait, la ville d'Avesnes porte des mouches dans ses armes, et les habitants d'Avesnes en ont reçu leur dénomination « les Mouches ». M. le curé d'Avesnes a voulu célébrer ce quatrième centenaire avec toute la pompe possible, et la ville, s'associant à son pieux désir, s'y préparait deupis un an.

Les fêtes commencèrent le dimanche de la Pentecôte ; elles furent splendides.

Le soir eut lieu une très belle procession, et l'image vénérée de Notre-Dame des Mouches fut portée en triomphe dans les rues de la cité. La ville était superbe dans la parure que lui avaient donnée sa municipalité et ses habitants.

Jamais Avesnes n'avait eu semblable spectacle.

(*Extrait de la Semaine Religieuse de Cambrai, 4 juin 1898.*)

CHEVAL TUÉ PAR DES ABEILLES

Si l'abeille n'est pas agressive, elle se défend avec intrépidité quand elle se croit attaquée, se jetant avec furie sur son ennemi. Malheur à ce dernier s'il ne sait pas se mettre à l'abri des piqûres !

Ces jours derniers, dit le journal *la Presse*, un cultivateur de Saint-Maurice, près la Rochelle, rentrait chez lui en voiture.

Après avoir dételé son cheval, qu'il laissa en liberté dans un pré, il rentra dans sa maison.

Tout à coup il entendit la pauvre bête pousser de douloureux gémissements. Il sortit aussitôt et aperçut son cheval tombé à terre et couvert de milliers d'abeilles qui s'acharnaient après lui. L'animal avait renversé une ruche, en se promenant autour du champ, et l'essaim tout entier était sorti furieux.

Le cultivateur s'enveloppa d'un drap et voulut aller délivrer le cheval de ses terribles ennemis. De nombreuses abeilles se ruèrent sur lui et il reçut de cruelles piqûres qui nécessitèrent les soins du médecin. Il est aujourd'hui hors de danger. Quant au pauvre animal, il ne fut pas possible de le secourir et il mourut dans des souffrances atroces, sous l'aiguillon même des abeilles.

Nous regrettons l'accident pour le malheureux animal et son propriétaire, mais nous en tirons la conclusion que les abeilles seraient d'utiles auxiliaires en temps de guerre, s'il était possible de les opposer à l'armée ennemie. Que pourrait faire un escadron de cavalerie contre dix ruches bien peuplées jetées au milieu des chevaux ? Deux ou trois piqûres suffisent pour rendre un cheval intraitable, que serait-ce s'il se sentait couvert d'abeilles en furie ?

Cela me rappelle un fait qui m'est arrivé, il y a bientôt trois ans. J'étais allé chercher des ruches en paille peuplées d'abeilles, dans un village situé à dix kilomètres environ de ma résidence. Le temps était chaud et les abeilles ne se pressaient pas de rentrer. J'avais attendu jusqu'à neuf heures du soir pour les envelopper et les mettre dans ma voiture. Au moment de partir, j'entendis deux ou trois abeilles voltiger du côté du cheval que je m'empressai de tenir par la bride, en priant mon aide d'en faire autant de l'autre côté. Il n'était que temps ; l'animal, piqué au cou, poussait des hennissements de sinistre augure et faisait des bonds effrayants ; nous eûmes toutes les peines du monde à l'empêcher de se jeter dans un ravin qui longeait la route. Les habitants du village, au lieu de venir nous aider, s'enfuyaient et se cachaient dans leurs maisons ; mon aide avait la main tout écorchée par les chaînettes du mors, mais il tint bon, et de mon côté je ne lâchai pas prise. Nous nous empressâmes de partir en tenant toujours le cheval de bien près ; à chaque instant il voulait s'élancer, et nous avions beaucoup de peine à l'empêcher de prendre le galop. Arrivés au bourg voisin, à 2 kilomètres environ, nous fûmes obligés de dételer et de laisser l'animal à l'écurie pendant deux heures. C'est seulement après ce temps de repos que nous avons pu atteler et partir sans danger.

P. BROUSSARD.

UNE CURIOSITÉ APICOLE

Me trouvant dernièrement à la campagne, aux environs du Havre, j'aperçus un chalet en forme de « temple », devant lequel voltigeaient des abeilles qui entraient et sortaient par une ouverture percée au centre d'une fleur : d'une rose, d'un œillet, sculptés dans le mur.

La curiosité fut plus forte que la discrétion : j'entrai dans la cour et m'approchai du « sanctuaire », cherchant du regard son heureux propriétaire. Dès que je le vis, je m'avançai, m'apprêtant à lui adresser toutes mes excuses pour cette violation de domicile ; mais lui, un vieillard aux jambes tremblotantes : « Entrez dans le « temple », visitez-le dans tous ses détails, je suis certain que vous n'avez jamais rien vu de pareil. — ... Je souris, dans ma moustache, de ce que je croyais être une vantardise d'apiculteur ; mais quelle ne fut pas ma surprise d'apercevoir une chose qui dépassait ce que l'imagination peut concevoir ?....

Imaginez-vous une chapelle avec vitraux en ogives, dans l'intérieur de laquelle sont rangées symétriquement une vingtaine de ruches *toutes en verre*, le toit excepté, sans stores, ni volets, ayant la forme *de maisons bourgeoises, de châteaux, de tours, de pyramides, etc.*, et disposées de façon qu'il suffit d'ouvrir une fenêtre des minuscules pièces d'architecture pour en retirer 1/2 ou 1 kilogramme de miel.

Ce qui a mis surtout le comble à mon étonnement, c'est de voir les formidables populations de ces ruches travailler en ma présence et laisser le verre *absolument immaculé*. Je suis resté une heure en contemplation devant cette merveille, essayant de comprendre. — « C'est *mon secret*, me dit l'apiculteur, j'ai mis vingt ans à le trouver ; tenez, voici une *tour* qui n'a pas été vidée depuis trois ans, et vous voyez, les parois sont aussi claires que celles des ruches qui ne sont habitées que de l'an dernier ou de ce printemps » — « Mais c'est là une intéressante découverte, lui répliquai-je ; si vous la mettiez dans le domaine public, vous rendriez service à bon nombre de savants apiculteurs qui ne peuvent sonder, dans l'obscurité de leurs ruches, les mille travaux de ces intelligents insectes. » — Un mol balancement de tête répondit seul à mon observation.

Je me retirai, ne voulant pas plus longtemps abuser de la complaisance de mon cicerone ; mais je dois avouer que j'aurais voulu, avant mon départ, surprendre la cause pour laquelle les abeilles de cet humble apiculteur ne ternissaient pas le verre de ses ruches.

Cet apiculteur ne fait pas un commerce de miel, n'en ôtant pas de ses ruches. Quand ses abeilles veulent bâtir, il enlève le rez-de-chaussée de ses édifices transparents et place un étage sous le toit. (L'une d'elles, une tour, a deux mètres de haut.)

Et dire que *ses abeilles* ne connaissent pas *la peinture* et que les miennes barbouillent le verre de ma ruche d'observation quand je laisse les volets ouverts avec intention ! ! Mystère ! mais heureusement, mystère explicable, puisqu'il y a remède.

UN APICULTEUR HAVRAIS.

DOCTRINE APICOLE

ESSAI D'UNE NOUVELLE MÉTHODE

Pour faire produire les ruches communes

S'il faut en croire les statistiques, le département des Côtes-du-Nord est celui qui produit le plus de miel ; et cependant on n'y pratique à vrai dire aucune espèce de culture.

Lorsque, il y a trois ans, j'ai entrepris la culture des abeilles, j'avais acheté, à grands frais, deux paniers de métisses italiennes, qui m'ont paru inférieures en *taille* à celles du pays. J'ai lu (dans *la Ruche et l'Abeille* de Dadant) qu'une cire peut servir vingt ans (!) dans un nid à couvain sans que les abeilles qui y naissent dégénèrent, sous le rapport de la taille. J'ai bien peine à le croire. D'ailleurs il est assez généralement admis qu'il y a avantage à se servir de cire gaufrée donnant des alvéoles plus grands :

800 environ au décimètre carré. Les abeilles qui y sont élevées sont, paraît-il, plus fortes que les autres. Quand les abeilles font elles-mêmes leur cire, il me paraît naturel que chacune produise son alvéole à sa taille ; du moins à la taille moyenne de toutes ; car il y a plus d'une abeille à travailler au même alvéole. Ici on laisse aux abeilles le soin de faire leur cire ; et comme la cire est renouvelée souvent, je ne suis nullement étonné si, en réalité. et par conséquence, les abeilles sont plus fortes. L abbé Boyer est fixiste. Je ne connais pas sa pratique ; mais, s'il est avéré que ses abeilles sont d'une plus forte taille, ne serait-ce pas parce que les cires de ses ruches sont renouvelées souvent ?

Enfin ici la loque est à peu près inconnue ; tandis qu'en Angleterre, la perte des abeilles fait de tels ravages, que l'on cherche à faire des lois pour faire cesser le fléau. Cela ne provient-il pas de l'engouement pour les nouvelles méthodes, qui portent une foule de *maladroits* à manipuler les abeilles sans aucune espèce d'apprentissage ?

A la page 52 de l'*Apiculteur* (93), un article très spirituel de l'abbé Voirnot conclut, d'accord avec l'abbé Martin, que les abeilles peuvent donner autant de miel en façonnant leur cire, que si on leur avait fourni des rayons gaufrés..... *pourvu toutefois que l'on s'y prenne à temps.* Je ne vois donc pas pourquoi l'on ferait de si grandes dépenses en cire gaufrée. Des expériences ont prouvé que les abeilles peuvent produire de la cire en tout temps. Des maîtres autorisés vont jusqu à affirmer que les abeilles doivent exercer cette fonction sous peine de dégénérescence. Or une abeille dégénérée offre un terrain favorable au développement du Bacillus alvei De tous ces préliminaires je conclus, quoique novice et passablement maladroit en apiculture : 1° qu'il est utile de renouveler souvent la cire des abeilles ; 2° que cela est un exercice salutaire, hygiénique et productif ; 3° que le rendement en miel n'en souffre aucunement. Si je me trompe, je permets à l'abbé Voirnot (qui n'aime pas se battre), je lui permets, dis-je, de me battre ; et encore je lui dirai merci pour la peine.

J'arrive maintenant à la méthode que j'ai imaginée et qui m'a été inspirée par un article fort lumineux de M. l'abbé Pincot, curé de la *Grande paroisse : « centralisation chez les abeilles* » (p. 244 *Apiculteur*, 95).

La conclusion que j'ai tirée de cet article qui me paraît une synthèse magistrale des travaux de M. l'abbé Voirnot et autres, c'est que les abeilles, comme dame *nature du temps d'Aristote*, ont *horreur du vide*. Pour contraindre les abeilles à travailler, il faut donc faire le vide autour d'elles. Si donc je veux leur faire construire de la cire :

1° Je chasse les abeilles de leur panier ; 2° je les place dans un autre panier que les Anglais appellent *nadir*, parce qu'il se place en dessous d'un autre corps de ruche, lequel ils appellent *super*. Ces noms me paraissent très commodes et je demande la permission de m'en servir pour expliquer mon idée. Le nadir contient les abeilles et la mère à l'état d'essaim précoce, très précoce même ; car je crois utile d'opérer quelque temps avant l'époque des essaims artificiels. Ce nadir a au plafond une ouverture convenable recouverte d'une *grille à mère ;* 3° enfin je superpose à ce nadir en guise de *super* la souche dont j'ai extrait les abeilles et l'opération est achevée, après avoir toutefois calfeutré les ruches ainsi réunies, afin de contraindre les abeilles à passer par le nadir pour sortir à l'air.

Que va-t-il arriver ? Les abeilles sont dans la nécessité de construire des rayons à la mère pour sa ponte ; et, comme elles ne peuvent guère penser à essaimer, elles bâtiront des alvéoles d'ouvrières. Chaque jour le couvain du *super* viendra augmenter le nombre des bâtisseuses de rayons, et, en très peu de temps, le *nadir* aura ses bâtisses complètes. Pour peu que la miellée de printemps donne, j'aurai dans le *super* une belle provision de miel printanier que je pourrai récolter *avant la miellée du sarrasin*. Cette miellée, qui est ici l'époque des essaims, me permettra de mettre une calotte sur le *nadir ;* ou, tout au moins, quelque minime que soit la récolte du sarrasin, mes abeilles pourront butiner leurs provisions sur les nombreuses fleurs automnales qui naissent chaque jour sur nos côtes du nord, jusqu'en octobre, et quelquefois plus tard. *(Nota)* 1° Ici tout champ d'un arpent, ou quelquefois moins, est entouré d'une vraie *forteresse* en terre qui produit ronces, ajoncs, bois taillis, germandrées et quan-

tité d'autres fleurs. Ces talus ont environ neuf pieds de haut et autant de large. Voyez l'avantage pour les abeilles et aussi pour ceux qui les cultivent ! Ah si l'Alsace-Lorraine avait eu tous ces talus !!!. (*Nota*) 2° Si le panier à opérer ne contient pas de provisions suffisantes, en donner de substantielles comme pour un essaim artificiel. PAS DE NOURRITURE STIMULANTE, la chasse ayant, à mon avis, suffisamment stimulé l'activité des abeilles. Ici, lorsque l'on a affaire à des abeilles paresseuses, on les secoue hors de la ruche pour les stimuler. L'opération s'appelle en bas-breton *Dichadenni ;* traduction *déchaîner.* On les suppose tellement attachées l'une à l'autre, qu'elles ne peuvent pas se séparer sans une forte secousse que leur imprime l'artiste apiculteur, dont la science apicole se borne souvent à cela, ainsi qu'à l'étouffage des paniers qu'il veut récolter, pensant que les abeilles que ces ruches contiennent, sont *trop vieilles pour être d'un bon rapport.*

UN BRETON.

Moyen de faire cesser le pillage

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Je vous ai promis de vous communiquer un moyen qui m'a parfaitement réussi de faire cesser immédiatement le pillage. Le voici :

Par une belle journée de printemps où les abeilles rapportent quantité de pollen et où aussi le pillage est à redouter, j'avais remarqué des tentatives de pillage dans plusieurs de mes ruches. Mais quel ne fut pas mon saisissement lorsque le lendemain, en rentrant chez moi vers 9 h. 1/2, je vis le désordre le plus effrayant dans presque tout mon rucher ! A 10 h. mes 26 ruches étaient au pillage. C'était un vacarme et une tuerie épouvantables. Je me suis hâté de ramasser tous les chiffons que j'ai pu trouver et de les allumer par petits tas le long de ma ligne de ruches, afin d'enfumer le plus possible ; j'ai arrosé à tout noyer ; j'ai rétréci le trou de vol : rien n'y a fait. C'était une guerre à mort partout.

J'ai travaillé ainsi jusqu'à midi. Alors fatigué, et me résignant à un sacrifice général, je suis allé dîner.

En prenant mon repas au bruit du lugubre tintamarre, une idée me vint : si j'essayais de mettre du miel ou de l'eau sucrée dans mon jardin ! Aussitôt pensé, aussitôt fait.

J'ai fait fondre quelques livres de miel bien étendu d'eau. J'ai placé le liquide encore tiède dans cinq ou six récipients que j'ai espacés à environ 10 mètres de mes ruches.

O merveille ! Aussitôt quelques abeilles vinrent y sucer, puis cent, puis des milliers ! *En un quart d'heure*, toutes mes ruches étaient en repos ! Le pillage était terminé, et peu à peu les abeilles avaient disparu. Je me suis contenté d'alimenter ces récipients jusqu'au soir par quelques gouttes de liquide moins sucré. Je craignais pour le lendemain ; mais une certaine quantité d'abeilles, et bien peu relativement, se sont contentées de visiter les vases de la veille, laissant mes ruches parfaitement tranquilles.

Je ne sais si ce moyen est infaillible toujours. Je n'ai pas eu l'occasion de l'essayer à nouveau; mais, en cas de pillage même partiel, pourquoi ne l'emploierait-on pas ?

Voyez, Monsieur le Directeur, quel profit il y a à tirer de cette communication, que je laisse à votre appréciation.

Daignez agréez, Monsieur le Directeur, l'hommage de tout mon respect.

P. PINGRENON.

Créquy, (Pas-de-Calais), 29 janvier 1898.

FEUILLES VOLANTES SUR L'APICULTURE

Le Rucher. — Dans les articles précédents, j'ai parlé d'une manière générale du Rucher et des Ruches. J'y reviendrai aujourd'hui. — La construction d'un rucher couvert est de nécessité presque absolue dans nos climats, préservant nos ruches des effets de l'humidité et de la sécheresse, si pernicieux pour le bois. Les abeilles sont mieux abritées sous la tuile ou le chaume, même dans des ruches à parois minces, que dans des ruches isolées exposées à tous les temps.

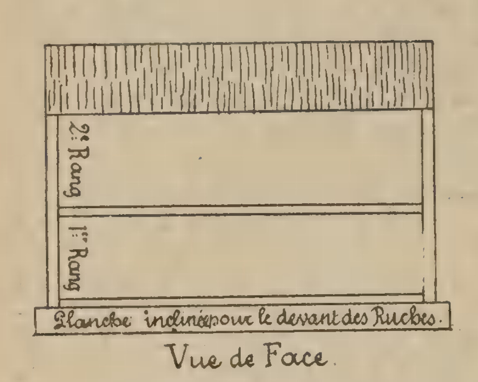
Pendant l'hiver 1896-97, où il n'a pasfait de grandsfroids, le thermomètre n'ayant pas marqué — 10°, j'ai remarqué que mes ruches sous rucher couvert ont eu beaucoup d'abeilles péries, d'abord pendant la période de novembre et décembre, et ensuite avec beaucoup plus d'intensité en janvier et février. Les seules ruches où la mortalité n'ait pas sévi avec rigueur, sont celles à trois hausses (rayons mobiles) et les ruches fixes de 30 à 35 litres. Par contre, une rangée de ruches fixes ayant passé l'hiver sous une simple toiture, exposées au vent et même à la violence de la pluie, n'ont pas eu d'abeilles mortes.

J'établis pour ces ruches un abri bien primitif : sur quatre piquets placés à 1^m 20 de hauteur, je pose deux traverses qui sont surmontées d'une charpente rudimentaire, recouverte d'un toit en carton-pierre. Le tout ne coûte que quelques francs, 0 fr. 50 au plus par ruche; il ne saurait comprendre qu'un rang de ruches et est assez confortable pour un rucher de débutant, composé de deux ou trois ruches. Comme ces ruches sont rondes et fixes, je leur ai donné un tablier commun, de 2 mètres de long pour 4 ou 5 ruches : je pourrais y placer également des ruches à rayons mobiles, et je penche pour les ruches à construction froide, de 10 rayons au plus, et par conséquent verticales. Je me trouve très bien de cette disposition : une double planche préserve le rucher contre la pluie pendant l'automne et l'hiver ; je l'enlève pendant les opérations apicoles et d'ordinaire de mai à septembre. Ces petits ruchers sont très facilement démontables et transportables, et ils ne tiennent guère de place.

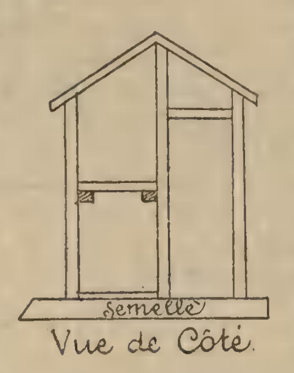
Pour les amateurs de ruchers à plusieurs rangs de ruches, le toit peut être à deux pans ou à cul-levé, cette dernière forme étant obligatoire si le bâtiment est adossé à un mur. Le toit à deux pans est plus gracieux, et la charpente est moins sujette à dévier de la perpendiculaire. La porte sera placée autant que possible à l'ouest du rucher ; les abeilles sortant de la ruche prenant d'ordinaire la direction de l'est, on évitera leur rencontre avant d'entrer dans le bâtiment. Au moment de l'essaimage, et dans la miellée, il n'est pas trop rassurant de se trouver dans l'après-midi sur le chemin des mouches à miel et des pillardes rôdant sans cesse dans les environs ; une piqûre arrive vite sans qu'on s'y soit attendu, — ou il faut se masquer une trentaine de mètres avant d'arriver, ce qui n'est pas toujours faisable. La porte, si elle est placée derrière le rucher, satisfait à toutes les conditions de sûreté : les abeilles ne rôdent jamais de ce côté, et on est de suite à même d'opérer, sans avoir besoin d'enfiler un long boyau où les abeilles vagabondent plus ou moins, étant mises en mouvement par l'air plus froid entrant par la porte ouverte.

La largeur du rucher à l'intérieur ne saurait être moindre de 1^m 25, mais il est à désirer qu'elle soit de 1^m 50; de cette manière on peut placer sur le devant les ruches habitées, et avoir 1 mètre de libre. Contre la paroi postérieure, le mouchier placera une étagère où il rangera tous les accessoires : cadres, magasins, hausses, calottes, fumerons et enfumoirs ; et ainsi son rucher sera très bien ordonné : chaque chose étant à sa place, il dépensera moins de temps à les trouver. Mon rucher n'a que 1^m20 de largeur, et j'y trouve de grands inconvénients dont le moindre est le manque de place pour aménager les ruches à cadres. J'éprouve la plus grande peine à placer les divers objets à mon usage sans obstruer complètement le passage ; le plus souvent, la moitié de mon matériel reste en dehors, pendant que je procède à la mise en place des calottes et des hausses.

Le rucher ne peut guère comporter plus de deux rangs de colonies, en hauteur ; il aura donc, en avant 0m 20 + 0 m 90 × 0m 90 = 2 mètres de haut Je mets 20 centimètres du sol au plateau de la 1re rangée ; 90 centimètres pour la hauteur de chaque rang de ruches. La traverse qui supportera les chevrons sera de 1m 80 à 2 mètres du sol. J'estime que les traverses, les montants et les pièces de bois supportant le tout doivent avoir une épaisseur suffisante, être en chêne ou en sapin ; la charpente, vue de face ou de côté, présente la forme ci-contre ; le pourtour est fermé avec des planches, si on ne peut trouver aux environs de la pierre à bon marché ; dans ce cas, les côtés et le derrière du rucher seront faits en maçonnerie.



Vue de Face.



Vue de Côté.

Souvent on a posé la question : Est-il préférable qu'il y ait une solution de continuité entre les plateaux des ruches, ou convient-il de faire le plateau commun à toute une rangée ? J'ai des planches plateaux, pour une partie de mon rucher, et des plateaux séparés pour une autre section, construite depuis peu. Les deux manières sont commodes ; j'avoue qu avec les plateaux séparés je ne derange pas les abeilles lorsque je veux déplacer les ruches ; mais cela arrive si peu souvent, dans le fixisme, de changer les ruches de place ! J'ai été néanmoins contrarié plus d'une fois, au moment de l'hivernage, pour mettre en un meilleur endroit une colonie, ou pour en réunir d'autres : les abeilles débordaient au moindre mouvement, et j'étais forcé de me retirer.

Un élément indispensable du succès, c'est la peinture des planches au-devant du rucher, avec des couleurs voyantes et différentes pour chaque emplacement de ruche. Si nous ne tenons pas à faire du front du rucher un bariolement de couleurs qui prête aux quolibets des passants, nous peindrons la planche inclinée de vol, sur 40 centimètres de long, des couleurs suivantes : jaune, bleu, blanc, rouge, alternativement ; ou nous donnerons ces couleurs aux ruches elles-mêmes, sur un décimètre autour du trou de vol, en demi-cercle ou en carré ; cette peinture sera suffisante pour faire distinguer, d'assez loin, leurs colonies aux abeilles ; elles les préservera des méprises, fatales aux jeunes mères qui sortant, dans les premiers jours de leur naissance, se trompent souvent au retour et sont alors fatalement sacrifiées si elles entrent dans les colonies voisines. J'ai un groupe de cinq colonies qui, à cause du défaut de signes distinctifs à l'entrée de la ruche, me donne chaque année de nombreux cas d'orphelinat : deux ou trois sur cinq colonies ; j'ai fait une peinture sur la planche de vol ces jours derniers, et j'espère que les colonies sans valeur seront en moindre quantité.

On préconise maintenant, par motif d'économie, sans doute, les ruches groupées (*Revue* 1897, p. 31). Je vois plusieurs inconvénients à ce système : le premier, c'est que le nettoiement du plateau ne se fait que très difficilement, en enlevant les cadres l'un après l'autre ; il serait urgent que, dans ce mode de rucher, le plateau fût à bascule, permettant l'enlèvement des abeilles mortes dans l'hiver dès que l'on constate l'encombrement du plateau. Le second, c'est qu'il sera bien difficile de maintenir une cloison *étanche* entre les diverses parties d'une longue boîte, et qu'il arrivera des réunions intempestives de colonies ; alors le fixisme de la cloison séparatrice sera contre le cultivateur. Un troisième inconvénient c'est la difficulté de placer l'essaim dans un compartiment sans agiter les colonies voisines (à moins qu'on ne le recueille au préalable dans une calotte ou dans une hausse mobile que l'on posera sur la ruche à peupler). L'emploi d'un tel rucher en fera connaître les avantages et les inconvénients ; et comme il y aurait une vraie économie à se servir de ruches de ce système, amélioré

bien entendu, les amateurs doivent être encouragés à entrer dans cette voie, en admettant en principe : 1° le plateau basculant ; 2° la cloison intérieure autant que possible mobile ; 3° la construction froide ; 4° l'enlèvement des cadres par le haut ; étant donnée l immobilité de l'enveloppe ou ruche, nous devons réclamer des avantages réels pour ce système ; sinon il ne saurait être qu'encombrant et malaisé à manier.

Le propriétaire d'un rucher, qui se propose de lui donner l'ampleur que comporte la flore mellifère de la contrée où il se trouve, doit penser à produire à la fois des essaims et du miel. Or, comme l'un exclut l'autre, il s'ensuit qu'il ne peut tirer du miel en quantité de la ruche qui aura donné l'essaim. Pour qu'un établissement apicole prospère, il doit être divisé en deux parties : l'une destinée à l'essaimage, et l'autre à la production en abondance du miel. Connaissant l'âge de chacune de ses mères (et s'il pratique l'essaimage artificiel, il sera toujours renseigné sur l'âge de la reine de chaque colonie) ; connaissant cet âge, il devra, dès les premières sorties du printemps, — en avril dans ce pays, — choisir les colonies qu'il destine à l essaimage, les nourrir si elles n'ont guère de provisions, ne leur donner ni hausses ni calottes, de manière que la plus grande partie de l'activité des abeilles soit employée à produire du couvain, et à le faire éclore de bonne heure. Je traiterai cette question prochainement. Quant aux ruches destinées à fournir du miel, il les couvrira de hausses, de calottes, de magasins, de manière à leur donner une grande quantité de cellules à confectionner d'abord, et à remplir ensuite, si le temps le permet.

L'apiculteur peut se proposer aussi d'améliorer son rucher par sélection, en choisissant parmi ses colonies les plus animées, les plus ouvrières pour leur donner le rôle de souches à essaims, ou en ayant un second rucher à quelques lieues de là, pour effectuer entre les essaims de ces colonies séparées un croisement qui mélangera leur sang et leur donnera une nouvelle vie et plus de vigueur.

Dirai-je, en terminant cette courte esquisse, quelques mots sur les environs du rucher, sur la proximité de l'eau, sur les plantes mellifères qui doivent l'entourer pour lui assurer une existence bénéficiaire à l'égard de son propriétaire ; car combien d'établissements apicoles ne rapportent presque rien, faute de les avoir placés aux endroits propices ! La proximité des prairies et des bois n'est pas un médiocre avantage.

Si, dans ce travail, nous avons parlé du fixisme au moins autant que des ruches mobiles, c'est que le manque de plantes mellifères me force à employer ici le premier mode, de préférence au second qui ne saurait prendre qu'une place restreinte.

X... *Apiculteur Meusien.*

DIRECTOIRE

JUILLET

Récolte. — Le miel de la première récolte est toujours le meilleur ; il ne faut donc pas attendre pour l'extraire : il pourrait perdre dans la ruche de sa blancheur, de sa finesse, de sa qualité par son mélange avec un miel inférieur récolté plus tard. En particulier, le miel de l'aillante ou vernis du Japon est détestable.

Nid à couvain. — Dans les ruches Dadant ou les Layens, ne touchez pas aux 10 ou 11 cadres du nid à couvain ! Evitez d'extraire du miel des cadres mélangés de pollen et de couvain, si ce n'est en arrière-récolte. Dans les ruches fixes, opérez toujours au moment où elles ont le moins de couvain : c'est ordinairement 3 semaines après la sortie du 1er essaim.

C'est aussi à cette époque que le miel est le plus pur. Ayez soin de laisser à ces ruches d'abondantes provisions, car une seconde récolte est souvent aléatoire. Pour extraire, au moment de la récolte, le milieu du jour est l'instant le plus propice ; mais quand les abeilles ne trouvent plus rien, il faut attendre le soir.

Extracteur. — Un extracteur est aussi économique qu'indispensable. Opérez par un temps sec. Mettez le miel dans des récipients munis d'un robinet dans le bas. Comme le miel épais et pur descend au fond du vase, vous n'aurez qu'à enlever pendant quelques jours la surface blanche écumeuse mêlée de quelques paillettes de cire qui se forme. Après une quinzaine vous tirez le miel du récipient : il est pur et limpide ; vous le logez dans vos pots, et dès qu'il est pris et granulé, vous le recouvrez d'une rondelle de papier humecté d'eau-de-vie, vous couvrez ensuite hermétiquement et le placez au frais dans un lieu sec.

Essaims secondaires. — Evitez les essaims secondaires, qui, une fois la grande miellée passée, ne pourraient plus s'approvisionner suffisamment, à moins que vous n'espériez avoir une bonne seconde récolte sur les regains de sainfoin, de luzerne, de blés noirs, etc., etc. Dans ce cas, vous pourriez même exciter les abeilles à l'élevage du couvain pour augmenter le nombre des butineuses en vue de cette seconde moisson.

Apiculture pastorale. — Si vous désirez après une première récolte faire de l'apiculture pastorale et transporter vos ruches au blé noir ou à la bruyère (Voir *Revue éclectique*, n° de juillet 1894, page 68), en voyage, donnez beaucoup d'air, par le haut des ruches ; si possible, voyagez de nuit, et ne transportez pas d'essaims dont les cadres neufs s'effondrent trop facilement.

Construction des rayons. — Comme le miel d'arrière-saison n'a pas la même valeur que celui de printemps, certains apiculteurs consacrent une partie de cette récolte à faire construire des rayons, d'autant mieux que l'instinct des abeilles par les trop fortes chaleurs les porte à la production de la cire.

Provision. — Enfin, votre miel recueilli, n'oubliez pas d'en faire une bonne provision pour vous-même et d'être votre premier client consommateur, car le miel est un brevet de longue vie ! (Voir la brochure sur *Le miel et ses usages*.)

A. DELAIGUÉS

REVUE ÉTRANGÈRE

ALLEMAGNE. — *Les Musaraignes.* — L'an dernier, raconte un lecteur du *Deutsche Imker*, j'avais établi un nouveau rucher assez loin d'un petit ruisseau, n'ignorant pas que les souris et les musaraignes affectionnent le voisinage de l'eau. Au moment de l'hivernage, je pris les précautions nécessaires pour préserver mes colonies contre les attaques de ces ennemis, et j'enfonçai à l'entrée des ruches des pointes de fil de fer espacées de 8 millimètres. Un faux-bourdon n'aurait pu passer à travers ce grillage: aussi je croyais bien mes abeilles à l'abri des incursions de la gent souriquoise. Or je remarquai un jour qu'à toutes mes ruches il y avait des abeilles taillées en

pièces sur la planchette de vol. Je ne pouvais m'expliquer ce fait ; mais comme les abeilles étaient tranquilles, je ne voulus pas visiter les ruches par crainte de troubler leur repos. Enfin le jour de l'an j'eus l'explication désirée, car je vis une petite musaraigne se glisser prestement à travers le grillage, comme s'il n'y avait eu pour elle le moindre obstacle. J'attendis patiemment l'animal à sortir de la ruche, et je pus heureusement le saisir avec la main. La largeur de son crâne avait moins de 7 millimètres, et son corps souple et fluet aurait passé par une ouverture encore plus étroite. J'étais dès lors convaincu de cette réalité presque invraisemblable qu'une musaraigne naine peut s'introduire dans une ruche par un trou qui serait trop petit pour livrer passage à un faux-bourdon.

Contre les Rats et les Souris. — Puisque nous parlons des ravages occasionnés dans les ruchers par les rongeurs. donnons quelques moyens de les éviter.

Le *Leipziger Imkerkalender* conseille, pour se débarrasser sûrement des rats, d'employer la cynoglosse officinale, plante vulgairement appelée « langue de chien » et qui croît partout. L'odeur des tiges écrasées est souverainement désagréable aux rats, qu'elle chasse de leurs retraites. On recueille cette herbe au moment de sa floraison en juin et juillet et on la place dans les trous à rats.

Pour écarter les souris des ruchers, on met sur les ruches des tiges de menthe poivrée ou, à défaut de celle-ci, des morceaux de chiffons sur lesquels on verse quelques gouttes d'huile de menthe ou que l'on imbibe de térébenthine. Les feuilles de camomille sauvage et de laurier-rose sont également très efficaces.

Indiquons enfin, d'après le *Praktische Wegweiser,* une souricière pratique et peu coûteuse. Prenez une ruche vide à l'intérieur de laquelle vous placez un vase vernissé à moitié rempli d'eau. Fermez l'entrée de la ruche avec du papier dans lequel vous pratiquez une incision en forme de croix, puis répandez-y de l'avoine. Dans une nuit vous pourrez prendre une douzaine de souris.

Moineaux et Piverts. — On nous informe de Londres, dit le *Journal apicole du Luxembourg,* que la question longtemps débattue, à savoir : le moineau est-il plus utile que nuisible ? semble enfin définitivement tranchée dans une courte brochure que viennent de publier deux ornithologistes, MM. Tegetmeyer et Armérod. Tous les deux ont, durant de nombreuses années, disséqué des moineaux et réuni toutes les observations qu'ils ont pu sur ces passereaux. Maintenant ils sont obligés de prononcer contre ces oiseaux une sentence de mort. Les moineaux, disent-ils, chassent beaucoup d'oiseaux, comme, par exemple, les hirondelles, qui ne vivent que d'insectes. La nourriture des jeunes moineaux ne se compose qu'à moitié d'insectes et, devenus grands, ils n'en mangent presque jamais ; leur pâture consiste en graines et végétaux de toutes sortes. L'administration de l'agriculture aux Etats-Unis demande qu'une peine soit infligée à quiconque protège ces oiseaux, et au Canada le ministre de l'agriculture autorise la chasse aux moineaux.

On sait aussi que les moineaux sont des mangeurs d'abeilles. Puisqu'ils ne rachètent leurs méfaits par aucune autre qualité, même pas par la beauté de leur chant ou de leur plumage, traitons-les donc sans pitié. Un moyen facile de les anéantir en grand nombre est de suspendre aux murs de nos habitations des pots de terre où ils vont se nicher, et de temps en temps on visite les nids pour détruire les couvées.

Les apiculteurs doivent aussi, comme le bon roi Dagobert, faire la chasse aux piverts ; car ceux-ci, plus agressifs encore que les moineaux, vont jusqu'à percer de leur bec les parois des ruches, c'est ce que prouve le fait suivant rapporté par le *Leipziger Bienenzeitung.* A Neudorf, un propriétaire avait dans son jardin un rucher à 3 étages dont les parois latérales étaient doubles et garnies de chaume ; mais le côté de l'entrée était moins épais et nullement protégé. Instinctivement le pivert chercha l'endroit faible et fit un trou dans une planche d'un pouce d'épaisseur. Quel trouble ces coups de bec ont dû jeter dans l'essaim, et combien d'abeilles le rusé voleur a dû dévorer ! Il avait ainsi perforé plusieurs ruches et allait s'attaquer à une autre colonie, lorsqu'il fut pris sur le fait et subit le sort qu'il méritait.

Le nombre des ruches. — Y a-t-il à craindre que la récolte diminue dans les contrées où le nombre des colonies s'est notablement accru ? Le *Leipziger Bienenzeitung* répond à cette question : « Les ressources de la nature s'épuisent-elles donc, ou plutôt ses dons diminuent-ils réellement à mesure que le nombre de ceux qui y participent devient plus considérable ? Faut-il assimiler « la table de la nature », où nos abeilles cherchent à assouvir leur désir insatiable de butin, à une

huche à pain ou à un cellier rempli de fruits qui dans un espace restreint renferme une quantité déterminée de denrées alimentaires, dont l'emploi limité est connu d'avance ? Une telle comparaison me paraît entièrement défectueuse et inadmissible. Dans l'exploitation du suc fourni par les nectars des plantes il ne s'agit point d'un produit tout prêt et de valeur déterminée, mais d'un produit qui se renouvelle sans discontinuer au temps de miellée, quand le temps est favorable. De plus, le travail de nos butineuses remplit parfaitement le but très sage que s'est proposé le Créateur dans la formation des nectaires, et dès lors un accroissement des forces de la nature doit résulter du travail de l'abeille qui par instinct dépense sa vie à multiplier d'une manière souvent étonnante et à perfectionner ses produits.

« Un agriculteur très considéré me racontait qu'il avait, dans une localité où prospère l'apiculture, une petite pièce de sainfoin dont la floraison, grâce aux abeilles, fut si magnifique qu'il résolut de le garder pour la graine au lieu de le faucher comme c'était sa première intention. Il est vrai que, si un éleveur vient s'établir tout à coup dans votre village avec 200 à 300 ruches, la récolte pourra peut-être baisser momentanément, mais non d'une façon bien sensible. Dans une contrée suffisamment mellifère, il n'y a certainement pas à redouter que le développement des ruchers occasionne une diminution de récolte. »

P. Weilinger.

Contre les fourmis. — Un abonné du *Leipz. Bienenzeitung* recommande d'employer la tomate pour chasser les fourmis. Il en a fait lui-même l'expérience ; l'odeur de cette plante verte ou sèche est si désagréable à ces insectes, qu'une tige enfoncée dans la fourmilière les décide à déloger sans retard avec leurs larves. C'est là un moyen bien facile pour les apiculteurs d'éloigner de leurs ruches ces visiteuses importunes.

Contre l'érysipèle. — D'après le Dr Hayward, le miel est un remède sûr pour guérir l'érysipèle. On en étend sur un linge de toile avec lequel on couvre la partie endolorie et on change cette compresse toutes les trois à quatre heures. La douleur est calmée instantanément et au bout de trois ou quatre jours le mal a disparu (Imkerschule).

Autriche. — *Essaim fixé au sommet d'un arbre.* — Quand un essaim se pose dans un endroit convenable, pas trop élevé et d'un accès facile, c'est un plaisir de s'en emparer. Mais il y a des cas embarrassants, surtout pour les novices, quand l'essaim a choisi un lieu où il est difficile de l'atteindre, p. e. le sommet d'un arbre qu'on ne peut gravir sans danger. Ne songez pas dans ce cas à une ascension périlleuse, mais prenez plutôt une gaule assez longue pour aller jusqu'à l'essaim, au besoin attachez-en deux l'une au bout de l'autre. Prenez ensuite à une ruche un rayon de couvain non operculé et après l'avoir fixé à la gaule approchez-le doucement du groupe des abeilles. Celles-ci ne tarderont pas à se rassembler sur le rayon et bientôt la reine les suivra. En quelques minutes le gros de l'essaim sera sur le cadre et l'on pourra alors le descendre à terre avec précaution. On le placera sous l'arbre, l'ombrageant avec un linge ou des branchages. Il n'y aura plus à s'inquiéter des abeilles restées à la cime de l'arbre : au bout de peu de temps, elles descendront comme les colombes du haut d'un toit pour se réunir à leurs compagnes au bas de l'arbre. Vers le soir, lorsque tout l'essaim sera groupé sur le rayon, on le mettra dans une ruche préparée pour le recevoir. Le rayon qui lui aura été donné l'aidera beaucoup à se fixer. (*Deutsche Imker aus Böhmen*).

Suisse. — *Renouvellement de la reine.* — Voici, d'après le *Schweizerische Bienenvater*, un moyen facile de remplacer les vieilles reines dans les ruches fixes. On chasse la population dans une ruche vide et on cherche la reine que l'on met de côté avec quelques abeilles en cas de besoin. Après avoir un peu emmiellé la nouvelle reine, on la jette dans le tas des abeilles, qu'on laisse alors regagner leur ancienne demeure. Comme elles sont troublées et gorgées de miel, il n'y a pas à craindre qu'elles tuent leur nouvelle reine, car elles ne s'apercevront pas de la substitution. Celui qui aurait peur d'échouer et voudrait agir encore plus prudemment pourrait enfermer la jeune reine dans un étui de cire gaufrée percé de petits trous qu'il placera entre les barrettes du haut de la ruche : les abeilles délivreront vite la prisonnière qu'elles adopteront pour reine.

L. P. P.

VARIÉTÉS

L'ENFANT ET L'ABEILLE

Petite abeille si jolie,
Conte-moi donc, je t'en supplie,
A moi, petit, qui ne sais rien,
Pourquoi, sitôt, dès le matin,
Aux champs tu cours, toujours pressée,
Jusque bien tard dans la soirée.
Tu vas, tu viens avec ardeur,
Deçà, delà, dans chaque fleur,
De la bourrache à la bruyère,
Cueillant ce miel si parfumé
Que j'aime tant à mon goûter.
— Ecoute, enfant, répond l'abeille :
Si tu me vois quand je m'éveille,
De fleur en fleur me promenant,
Sans m'arrêter un seul instant,
C'est, mon petit, que dans ce monde,
Le temps s'en va pareil à l'onde.
L'été d'hier, demain va fuir
Et mon travail devra finir.
Dans ma maison par la froidure
Mise en prison, — prison bien dure, —
Il me faudra de faim mourir,
Si dans l'été, pour me nourrir,
Je n'ai pris soin, de la vallée,
De rapporter à la ruchée
Ce doux nectar, ce si bon miel,
Présent si doux du Dieu du ciel.
Oui, moi, mes sœurs et notre mère,
Il nous faudrait, — je n'y tiens guère, —
Nous résigner au vil trépas
Des paresseux ! Non, non ! non pas !
Crois-moi, petit, dans la jeunesse,
Songeons, songeons à la vieillesse ;
Songeons aussi, dans les beaux jours,
Que les saisons suivent leur cours.
Le mauvais temps, d'un pas agile,
Quand tu croiras être tranquille,
Te surprendra plein de colère.
Dépose donc toute chimère !
Devenu grand, à la moisson
Pense à rentrer en ta maison,
Pour éviter que la misère
Ne vienne te livrer la guerre,
Les biens que Dieu, dans sa bonté,
Tout comme à moi t'a prodigués.
Courage, enfant, oh ! je t'en prie,
Travaille donc, c'est là ta vie !

Dr W. A.

L'APICULTURE AU BRÉSIL [1]

L'abeille actuellement cultivée au Brésil n'est autre que l'abeille commune d'Europe (apis mellifica) d'où proviennent les premières colonies qui ont été introduites dans ce pays par le prêtre Antonio Carneiro, qui, en 1839, apporta à la ville de Porto 100 ruchées, desquelles 7 seulement arrivèrent à Rio-de-Janeiro en état de se propager. Plus tard un immigrant allemand introduisit dans la province de Rio Grande do Sul plusieurs colonies en bon état, et il suffit de ces importations réduites pour produire un nombre incalculable de colonies et peupler d'immenses régions de forêts vierges avec les abeilles européennes.

L'introduction de cette abeille étrangère relégua au second plan la culture de plusieurs espèces d'abeilles indigènes (mélipones, trigones) dont quelques-unes n'ont rien à envier à l'abeille d'Europe au point de vue de la qualité du miel. Certains habitants de la campagne, principalement les naturels du pays, conservent toujours l'usage du miel et de la cire de ces insectes, et font une assez grande consommation de ces ingrédients pour la confection de certains remèdes populaires, qui, soit vertu réelle, soit routine, continuent à être toujours en usage.

Par sa translation de l'ancien au nouveau monde, l'abeille n'a rien perdu de son activité, et la quantité de produits est en raison directe de l'abondance des fleurs mellifères qui sont à sa portée. Le climat étant favorable à la reproduction de l'abeille, l'essaimage est très abondant, et on trouve des mâles adultes, ou sous forme de couvain presque toute l'année dans les ruchées fortes. Les ruchées plus faibles en population, mais pourvues d'une mère en bonnes conditions (non bourdonneuse), tuent leurs mâles à l'entrée de la saison des pluies (décembre), époque où elles commencent à entamer leurs provisions.

Une colonie donne ordinairement plusieurs essaims ; et si l'essaim primaire est hâtif, il se comporte comme une souche, c'est-à-dire donne plusieurs essaims dans l'année. Il n'est pas rare de voir un essaim secondaire essaimer à son tour, mais, à moins d'une année très favorable, tous ces rejetons ont peu de chances de former une colonie viable : c'est ce qui explique la grande mortalité qui décime à certaines époques les ruchers dont les propriétaires n'emploient pas la réunion des colonies faibles.

Dans la partie montagneuse de l'Etat de Rio-de-Janeiro, les abeilles commencent leur campagne au mois de juillet, par le nettoyage complet de la ruche, la destruction des rayons moisis par l'humidité, l'augmentation de l'élevage du couvain, enfin font les préparatifs nécessaires pour profiter de la saison mellifère qui s'approche. Pendant le mois d'août, la principale récolte coïncide avec l'apparition des fleurs d'oranger : à ce moment commence l'essaimage, qui se continue jusqu'au mois d'octobre, époque où se fait la récolte générale des ruches. Après cette date les abeilles ont à peine le temps de refaire leurs provisions pour la saison des pluies qui tarde peu et se prolonge jusqu'à janvier ou février, avec de rares intervalles de beau temps. Après les pluies, la sécheresse, puis le froid, qui sans être assez rigoureux pour empêcher les abeilles de sortir, rend cependant à peu près nulle la sécrétion du miel dans les rares fleurs où nos pauvres insectes s'épuisent à la recherche d'un maigre repas.

En général, la température est assez douce pour exempter l'apiculteur de donner des soins particuliers à ses abeilles pendant l'hiver. Par les journées les plus froides, ces laborieux insectes sortent et rapportent toujours quelques provisions, mais en quantité insuffisante pour la consommation quotidienne. Aussi dans les ruchers mal tenus, beaucoup de colonies qui ont été récoltées trop tard, beaucoup d'essaims secondaires logés en ruche vide, périssent de besoin en cette saison.

(1) Cet essai se rapporte plus spécialement à l'Etat de Rio-de-Janeiro, car le Brésil, par la vaste étendue de son territoire, jouit d'une grande diversité de climats, ce qui lui permet d'obtenir les produits des zones tempérées aussi bien que des zones tropicales, selon les régions.

Les saisons étant ici à l'inverse d'Europe, le mois de juin se trouve être le plus froid de l'année et par conséquent le plus critique pour les abeilles. C'est l'époque où les ruchées qui ont manqué de provisions se trouvent avec une population trop réduite pour pouvoir maintenir une température douce dans leur demeure; aussi abandonnent-elles la garde de l'entrée de la ruche pour se grouper au centre des rayons afin de mieux supporter la fraîcheur des nuits. Les insectes ennemis des abeilles, principalement les fourmis et les blattes, qui ne s'engourdissent pas ceux-là, toujours à l'affût de quelque occasion de vivre aux dépens d'autrui, ne manquent pas cette aubaine et contribuent par leurs déprédations à l'anéantissement des colonies nécessiteuses.

Les maladies des abeilles sont heureusement assez rares. La dysenterie, par des années très pluvieuses, peut décimer des populations mal pourvues de vivres; mais il dépend de l'apiculteur d'éviter ces pertes d'abeilles en leur fournissant opportunément de la nourriture saine en quantité suffisante, ou, plutôt, en leur laissant à l'occasion de la récolte une partie du miel operculé qui remplacerait avec avantage le miel excessivement aqueux dont les abeilles sont trop souvent obligées de se contenter pendant la saison des pluies.

Les ruches se composent ordinairement de la première caisse venue dont la forme et la grandeur n'ont rien de précis. Cependant l'auteur d'un petit manuel d'apiculture (1) recommande la ruche à hausse à claire-voie dont il démontre tous les avantages et pouvant être fabriquée par toute personne un peu adroite. Il est évident que si, au lieu d'employer une boîte d'une seule pièce qu'ils récoltent entièrement quand la saison des fleurs s'achève, les cultivateurs d'abeilles employaient la ruche à hausses dont ils récolteraient les parties supérieures au fur et à mesure qu'elles seraient pleines de miel, les pertes d'abeilles se réduiraient à peu de chose, car il reste toujours assez de nourriture dans les hausses inférieures pour les aider à atteindre la campagne suivante.

Le même auteur conseille d'employer le miel de qualité inférieure pour favoriser la production de la cire en le présentant aux abeilles en temps opportun. Cette méthode peut rendre des services aux producteurs éloignés des centres de consommation, car, en se débarrassant d'un excès de miel de peu de valeur, vu la difficulté des communications, ils augmenteraient leur récolte de cire qui est beaucoup plus rémunératrice, toutes proportions gardées.

Quelques personnes s'occupent actuellement de la fabrication de l'hydromel, boisson hygiénique, qui pourrait remplacer avec avantage les liquides plus ou moins sophistiqués qu'on présente à la consommation sous le nom de vin. En attendant que la propagande active qui se fait actuellement en faveur de la culture de la vigne au Brésil produise ses fruits, il est à désirer que l'usage de l'hydromel se généralise, principalement parmi les habitants de la campagne, qui, ayant la facilité de cultiver les abeilles, peuvent transformer leur principal produit, le miel, en boisson agréable, pour remplacer la fameuse eau-de-vie de canne à sucre qui fait tant de victimes.

Il est hors de doute que c'est seulement par l'enseignement agricole que le Brésil pourra rivaliser avec les nations les plus favorisées au point de vue de la production et de l'exportation d'une multitude de produits dont l'exploitation est actuellement dédaignée, faute de connaissances spéciales. Les pouvoirs supérieurs de l'Etat de Rio-de-Janeiro, ayant la nette compréhension de cette vérité, ont fondé, sous le nom de Centro Agricola de Vargem-Alegre, un établissement modèle destiné à répandre les méthodes rationnelles employées actuellement par les pays les plus avancés dans la science de l'agriculture.

(A suivre.) E. Blondet.

(1) *As abelhas*, por Candido de Jesus Branco.

CORRESPONDANCE

1. — *M. G.* (*Meuse*). — M. G. a fait, le 5 juin, dans la soirée, plusieurs essaims artificiels, qui ont parfaitement réussi ; le 13 du même mois, il a voulu en faire d'autres, et il lui est arrivé d'être piqué d'une manière surprenante ; il a dû abandonner l'entreprise. Il me demande pourquoi la différence. — Réponse. — Le 5 juin, temps chaud, abeilles actives et disposées à la récolte, moment des plus favorables pour la manipulation des ruches ; — le 13, vent du nord, pas de miellée, les abeilles gardent le logis, et sont dans une humeur méchante qui ne demande qu'à se montrer. Conclusions de nos meilleurs auteurs : Ne toucher aux ruches que par un temps favorable aux sorties, et par une production de miel dans les fleurs, si c'est possible.

2. — *M. R.*, *fixi* (*Meuse*). — A quoi servent les essaims artificiels ? les essaims naturels valent-ils mieux ? — Réponse : M. G. a fait, en une heure ou deux, six essaims, et il peut laisser son rucher sans gardien, tandis que moi, qui ai quatre ruches fixes à essaims, voilà dix jours que je veille, et je serai peut-être encore autant de temps avant qu'un essaim sorte. Et quand il sortira, serai-je là pour le recevoir ? Les essaims artificiels sont précoces, sûrs, et épargnent le temps.

3. — *Blanchiment de la cire.* — Se produit par des procédés particuliers. — La cire, bien pure, est fondue et convertie en de longs rubans minces qui sont exposés sur un pré à l'action de la rosée, de la lumière et de l'air. Les rubans deviennent blancs à l'intérieur ; ils sont fondus de nouveau, refaits en rubans et soumis sur le pré à la même action décolorante. Ces opérations se répètent jusqu'au moment où la cire entière est bien blanche. Nous craignons que ce procédé ne soit pas applicable à une petite quantité de cire, où les frais de manipulation et d'outillage ne seraient pas couverts par la plus-value de la matière première, à moins que, depuis ces dernières années, on ne recoure à quelque procédé chimique que nous ne connaissons point.

4. — Si les vieux rayons des ruches fixes renferment beaucoup de cellules de pollen, il vaut mieux les mettre à part, et en faire un miel de qualité inférieure dont vous vous servirez pour nourrir vos abeilles au printemps. — S'il n'y en a que peu, séparez les rayons intacts ainsi que les parties de rayons qui ne contiendront pas de cellules de pollen ; vous les mettrez ensemble, et vous aurez du miel de bonne qualité. — Toutes les parties de gâteaux contenant du pollen, ne fût-ce qu'une ou deux cellules, seront exclues de ce choix, et rassemblées dans une terrine, comme il est dit plus haut.

Quant aux procédés de fonte de la cire et du miel, voyez, pages 72 et suivantes, un excellent ouvrage de Silvain Thibaut, à Montigny-le-Tilleul, par Marchiennes (Hainaut), en Belgique ; prix 1 fr. 25. Il convient bien aux débutants et vous sera très utile.

X...

Le Gérant : H. VÉNIEN.

Poitiers. — Soc. Franç. d'Impr. et de Libr. (Oudin et Cie).

REVUE ÉCLECTIQUE D'APICULTURE

FONDÉE PAR

MM. MÉTAIS, VOIRNOT, DELAIGUES

MENSUELLE

Directeur : abbé MÉTAIS

Pour tout ce qui concerne la Rédaction, prière de s'adresser à M. l'Abbé BROUSSARD à Smarves, par La Villedieu-du-Clain, Vienne

Pour les abonnements, les annonces et réclames, prière de s'adresser aux bureaux 4, rue de l'Éperon, Poitiers (Vienne), 15, rue de Cluny, Paris

CHRONIQUE

Nos morts.

Nous apprenions avec regrets, il y a quelques mois, la mort de M. Vignole, auteur du livre la RUCHE et fondateur de la Société d'apiculture de l'Aube.

Sa méthode d'essaimage artificiel a rendu son nom populaire dans le monde entier.

Un autre apiculteur moins connu, mais qui cependant mérite aussi un souvenir, c'est M. l'abbé Chardon, vicaire général de Clermont ; ses qualités comme prêtre lui avaient mérité le titre de Monseigneur.

Tous les instants de loisir que lui laissait son ministère, il les consacrait à la culture de l'abeille.

Il s'était construit aux portes de la ville un magnifique rucher couvert en forme de tourelle. Les colonies étaient logées dans des ruches fixes placées à l'intérieur du mur. Les abeilles communiquaient à l'extérieur par une ovale formée avec deux tuiles.

Au centre de la tourelle un escalier permettait de monter aux ruchées supérieures et de joindre une esplanade au sommet de la tour d'où l'excellent et regretté vicaire général se plaisait à contempler le va-et-vient de ses mouches. Nous avons eu le plaisir de visiter ce rucher, et nous avons gardé le meilleur souvenir de l'accueil qui nous a été fait par M. le vicaire général de Clermont. P. MÉTAIS.

Concours de Lunéville.

Le concours agricole de l'arrondissement de Lunéville aura lieu à Lunéville les samedi 20 et dimanche 21 août courant, sous les auspices du Comice agricole. Les *apiculteurs de l'arrondissement* sont invités à concourir. Des primes et des médailles sont mises à la disposition du jury, composé de MM. du Chatelle, Melchior et abbé Mirguet. Le jury fonctionnera dès le samedi matin.

La section d'apiculture de Lunéville est chargée de l'organisation de l'exposition. La Société d'apiculture de l'Est mettra une grande médaille d'argent à la disposition du jury. D'autres médailles sont offertes par le Comice. (*L'Abeille de l'Est.*)

La miellée dans le Centre et l'Ouest.

Par suite des pluies et des mauvaises journées de mai, chez nous comme dans toute la France, la première récolte de miel en 1898 ne fut point ce qu'elle promettait d'être.

On pouvait espérer, vu la très grande quantité de nos champs de sainfoin, trouver un dédommagement, un petit appoint de seconde récolte sur les fleurs des secondes coupes. Hélas! les vents violents et les chaleurs de juillet ont tout desséché.

Faut-il que ces contre-temps jettent dans nos cœurs le désespoir ? Assurément non! Pensons à l'avenir! Les années de prospérité succèdent à celles de disette.

Je connais un apiculteur qui, plein de confiance dans le lendemain, n'hésitait pas en une année mauvaise à dépenser 200 francs pour nourrir ses ruches et qui l'année suivante récoltait pour 50 francs de miel par ruche. L'année avait été favorable. Souhaitons que 1899 soit ainsi!

Un nouveau Traité élémentaire d'Apiculture.

M. l'abbé Baret, secrétaire de l'Union agricole des Alpes, vient de publier une charmante brochure ayant pour titre : *Notions élémentaires d'apiculture mobiliste.* Le but de l'auteur est de propager dans les écoles et les cercles d'études l'enseignement apicole, et vraiment il serait difficile de mieux faire pour obtenir ce résultat. Ce Traité, très clair, très méthodique, contient trois parties : l'Abeille, la Ruche, l'Apiculteur. Le tout est résumé en 12 pages in-8, avec gravures, et suivi d'un questionnaire bien à la portée des enfants.

Nous croyons que ce petit livre pourra rendre de réels services à l'apiculture. Son prix est des plus modiques : 0 fr. 25 centimes l'exemplaire et 2 fr. 50 la douzaine, franco, chez l'auteur à Quet-en-Beaumont, par La Salle (Isère). LA RÉDACTION.

Un Rucher bien tenu

Monsieur l'abbé Métais,
Curé de Jaulnay, directeur de la *Revue Eclectique.*

En vous adressant mes remerciements de l'envoi de votre *Revue* de juin 1898, dans laquelle j'ai été heureux de trouver l'hommage bien mérité rendu à la mémoire de notre regretté collègue J. Lemmet, apiculteur à Migné, j'ai pensé que des détails sur mes essais vous seraient peut-être agréables. Je joins les résultats des pesées journalières d'une ruche, faites dans notre contrée, depuis le 4 juin jusqu'au 27 du même mois.

4 *Juin* 1898.
5 h. matin. — 106 k.
8 h. 1/2 — 105 k.
10 h. 1/2 — 106 k.
1 h. 1/2 s. — 108 k.
2 h. 1/2 — 108 k. 500
4 h. 1/2 — 110 k.
8 h. s. — 111 k. 500

5 *Juin.*
5 h. matin. — 110 k.
6 h. soir. — 110 k. 500
8 h. soir. — 112 k.

6 *Juin.*
5 h. matin. — 110 k. 500
Intercalation d'une hausse garnie de 12 cadres prêts à recevoir le miel : 8 kilog.
5 h. matin. — 118 k. 500
12 h. — — 119 k.
1 h. 1/2 s. — 120 k.
8 h. — — 122 k.

7 *Juin.*
5 h. matin. — 121 k.
8 h. soir. — 124

8 *Juin*
5 h. matin. — 122 k. 500
8 h. soir. — 121 k. 500

9 *Juin.*
6 h. matin. — 121 k. 500
5 h. 1/2 s. — 121 k. 500
8 h. 1/2 s. — 121 k. 500

10 *Juin.*
5 h. 1/2 m. — 121 k.
8 h. 1/2 m. — 120 k.
1 h. soir. — 121 k.
3 h. — — 122 k.
8 h. — — 122 k. 500

11 *Juin*
5 h. matin. — 122 k.
8 h. soir. — 122 k.

12 *Juin*
5 h. matin. — 122k.
8 h. soir. — 123 k.

13 *Juin.*
7 h. matin. — 122 k. 500
5 h. soir. — 121 k.
8 h. 1/2 s. — 122 k. 500

14 *Juin.*
9 h. matin. — 122 k.
8 h. soir. — 121 k. 500

15 *Juin.*
9 h. matin. — 121 k. 500
8 h. soir. — 121 k. 500

16 *Juin.*
6 h. matin. — 121 k. 500
8 h. soir. — 122 k.

17 *Juin.*
6 h. matin. — 121 k. 500
1 h. soir. — 120 k.
8 h. — — 122 k. 500

18 *Juin.*
6 h. matin. — 122 k.
8 h. soir. — 123 k.

19 *Juin.*
6 h. matin. — 122 k. 500
8 h. soir. — 123 k. 500

20 *Juin.*
5 h. matin. — 123 k.
6 h. soir. — 123 k. 500
8 h. — — 124 k.

21 *Juin.*
4 h. matin. — 123 k. 500
4 h. soir. — 122 k. 500
8 h. 1/2 s. — 125

22 *Juin.*
9 h. 1/2 m. — 123 k.
5 h. 1/2 s. — 124 .
8 h. 1/2 s. — 124 k. 500

23 *Juin.*
4 h. matin. — 124 k.
1 h. soir. — 122 k.
6 h. 1/2 s. — 123 k. 500
8 h. soir. — 124 k. 500

24 *Juin.*
8 h. matin. — 124 k.
3 h. 1/2 s. — 123 k. 500
8 h. — — 124 k. 500

25 *Juin.*
8 h. matin. — 124 k.
8 h. soir. — 124 k. 500

— 26 *Juin.* —
6 h. matin. — 124 k.
8 h. soir. — 124 k. 500

27 *Juin.*
7 h. matin. — 124 kilos.

Augmentation totale, net 10 kilog.

Dans mon village, mes voisins ont eu beaucoup d'essaims naturels provenant de paniers et même de ruches à cadres mobiles. J'ai eu la chance pour mon compte de n'en pas avoir et j'espère sur une récolte passable.

Veuillez agréer, Monsieur l'abbé, tous mes respects,

Norbert Proust,
propriétaire apiculteur à Bertault, par Migné (Vienne). 27 juin 1898.

UN APICULTEUR MODÈLE

MONSIEUR ET VÉNÉRÉ ABBÉ,

N'est-ce pas que vous accordez de bon cœur droit de cité, dans la *Revue éclectique*, à celui qui a eu l'honneur de recevoir M. l'abbé Voirnot et de posséder encore les sympathies du grand maître ?

C'est dans ces conditions que je vais vous donner quelques renseignements sur le travail des abeilles dans les mois de mai, juin et juillet, pensant intéresser mes confrères qui suivent votre direction et même vos inspirations.

En mai : cinq belles journées, les 1, 2, 22, 25 et 27 ; treize médiocres, les 3, 5, 8, 9, 10, 14, 19, 21, 23, 24, 26, 28 et 29, et treize mauvaises.

La grande miellée a commencé le 22, mais le vent froid du nord et le brouillard ont rendu ce mois déplorable pour la Franche-Comté en général.

Le mois de juin compte dix belles journées, les 8, 12, 13, 17, 18, 19, 20, 21, 22 et 30 ; douze médiocres, les 2, 3, 4, 6, 7, 9, 10, 11, 15, 23, 24, 27, et huit mauvaises.

Les acacias ont commencé à fleurir le 7 et les tilleuls le 22.

Le vent du nord a persisté durant les 15 premiers jours ; mais à partir du 17 on constate une grande amélioration et le 22 on est réjoui de la certitude que les provisions sont déjà suffisantes pour un bon hivernage.

Le mois de juillet compte vingt-deux belles journées, trois médiocres et six mauvaises.

Ce serait un mois parfait pour nos chères butineuses ; mais la saison des fleurs est passée, la faux les a coupées : il s'agit de prendre son parti en brave et de prier la Providence de nous donner une arrière-saison plus mellifère que la première.

On compte, en ce moment, cinq à huit kilogrammes disponibles à récolter dans chaque ruche : c'est peu, et encore ne trouve-t-on ces maigres provisions que dans les Layens à cadres de 0.33×0.33 et qui n'ont pas essaimé.

Veuillez agréer, Monsieur et vénéré abbé, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

Besançon le 30 juillet 1898.

CAMILLE GIROD.

DOCTRINE APICOLE

LES SOMMETS DE L'APICULTURE (1)

L'ABEILLE

Le curé continua :

« Considérez l'abeille comme un peuple à part et n'en ayez pas d'autre idée.

« Toute autre idée est non seulement incomplète, mais elle est souvent inintelligente, fausse et ridicule... L'abeille n'est pas un bétail comme le bœuf ou le cheval ; elle n'est pas seulement plus intelligente et plus industrieuse, mais elle est à part, et constitue à elle seule une classe à part, un genre... Vous allez en juger vous-mêmes : vous n'avez qu'à me suivre. »

(1) Extrait de l'ouvrage « La Charmeuse », en vente à l'asile des vieillards abandonnés, à Pierre, par Toul, Meurthe-et-Moselle.

Et le curé nous conduisit à une cave où il avait relégué une superbe population qu'il tenait prisonnière depuis 36 heures.

Il était cinq heures du soir ; c'était au mois de juin : le soleil brillait de tout son éclat : nous transportâmes la ruche, non pas au milieu du rucher et en plein soleil, mais dans un endroit écarté et à l'ombre, que le maître du rucher avait choisi tout exprès pour y pouvoir étudier plus facilement ses abeilles.

Avant d'ouvrir la ruche et de donner la liberté à ses prisonnières l'orateur nous dit :

« J'ai dans cette grande caisse plus de 50.000 prisonnières : quelles affreuses angoisses elles ont endurées pendant un jour et une nuit! Je les ai entendues frapper continuellement aux murs de leur prison, fouillant les moindres recoins, forçant tous les passages, étouffant malgré la fraîcheur excessive de la cave.

« Croyez-vous que de si longues souffrances les aient totalement désorientées ? croyez-vous que l'amour de la liberté, le besoin surtout de liberté va leur faire tourner la tête ? Quand le torrent va s'échapper, étouffant, à bout de patience, elles vont, n'est-ce pas, affolées, se précipiter dans l'espace, et s'envoler immédiatement à tire d'ailes le plus loin possible de cette affreuse prison, sans regarder derrière elles ? Quel est le prisonnier qui, libre enfin, fuyant à toutes jambes, se retourne pour regarder sa prison, dans la pensée d'y retourner ?

« Non, les abeilles sont plus intelligentes. »

Et le curé nous fit soulever la ruche sur quatre cales.

De tous côtés, les prisonnières se précipitèrent comme un torrent.

Mais leur aile si rapide n'avait pas fait un demi-mètre, qu'au lieu de s'enfuir éperdues, elles se retournaient immédiatement, se balançaient devant leur prison, se balançaient encore pour mieux examiner, comme si elles avaient voulu ne pas la perdre de vue et y retourner bientôt.

« Quel être profond et mystérieux ! reprit l'orateur. J'ai préparé cette « sortie torrentielle » si peu prévue par les abeilles et si subite pour vous faire bien saisir ce qu'il y a de vif et d'impérissable dans leur intelligence. J'aurais pu les préparer de longue-main au recouvrement de leur liberté, et les amener peu à peu à se reconnaître et à juger leur situation nouvelle. J'ai préféré ouvrir tout d'un coup la ruche par les quatre côtés à la fois, afin qu'il n'y ait pas de méprise possible. Voyez les faire : leur intelligence plus forte que le besoin de liberté, que le désespoir, que l'étouffement, est tellement maîtresse, que celles même qui ont été épuisées par cette longue détention et ne peuvent voler que pendant quelques mètres ne peuvent quitter la ruche (la prison), pour aller mourir à deux pas, sans essayer de s'orienter. Est-ce possible de ne pas voir que les abeilles sont non seulement des êtres intelligents, mais aussi des êtres sociaux, des familles de choix admirablement constituées, dans lesquelles les qualités remarquables qui font les meilleures familles se rencontrent au plus haut degré : la sociabilité, l'union entre tous les membres, l'importance donnée au chef de la famille, l'affection pour les enfants, l'intérêt pour les berceaux, la même pensée qui s'empare de chacun, la même direction qui s'imprime à tout. Vous le voyez bien, leur mère c'est tout pour elles : les berceaux, la famille, c'est tout, puisqu'elles ne peuvent les quitter ; c'est bien beau pourtant la liberté, le soleil, l'espace, les fleurs, le miel ! mais ce n'est pas tout, il y a là, la mère, il y a des enfants, il y a là des berceaux, c'est là qu'est tout le bonheur pour elles, c'est là qu'est tout l'avenir.

« Ne perdons pas de vue notre prison ! aussi comme elles la considèrent, comme elles l'examinent dans ses derniers détails ! comme elles inspectent les voisins et prennent connaissance des lieux, et, après s'être bien renseignées, elles s'élancent, avides d'air, de lumière, d'espace, puis n'ayant rien oublié, elles reviennent cinq minutes après à leur prison... où elles ont failli étouffer... où elles rentrent cependant sans hésiter.

« Pour elles, avant tout la famille, la mère, les devoirs d'intérieur. En second lieu, la liberté.

« Celui qui sait tout bien dire, n'a-t-il pas eu raison de dire : *Vade ad apem et disce sapientiam ?*

« Oui, la sagesse ! non pas seulement l'intelligence, qui voit, qui comprend, mais l'intelligence pratique qui goûte, qui apprécie, et qui aime et s'attache, la sagesse !

« Une sagesse que le plus étrange emprisonnement n'étourdit pas, une sagesse que les plus horribles tortures ne déconcertent pas, une sagesse que le recouvrement subit de la liberté ne désoriente pas. »

(*A suivre.*)

L'APICULTEUR NOVICE

(*Suite*)

21. — **Le cadre type.**— Dans la 1re partie de ce travail, nous avons demandé que les Sociétés s'occupassent de la détermination des dimensions *intérieures* d'un cadre qui serait adopté par tous les sociétaires dans les échanges, ventes et achats d'abeilles, de couvain ou même de miel en rayons. Le lecteur comprendra de suite que ce cadre *uniforme* simplifie les transactions : une boîte légère pouvant contenir cinq cadres, avec trous d'air grillagés, c'est là un bagage bien peu encombrant et peu lourd en comparaison de la ruche à cadres, simplifiée même à huit ou neuf cadres. Voulez-vous un essaim ? Vous partez avec vos cinq cadres en rayons vides, vous les échangez contre cinq rayons chargés de couvain et d'abeilles. Le miel, au lieu d'être délivré en bocaux, sera de même acheté en rayons, et ce détail ne sera pas le moins utile lorsqu'il s'agira de nourrir une colonie nécessiteuse.

Les dimensions de ce cadre ne peuvent être les mêmes partout : elles varieront avec les propriétés mellifères de la contrée, qui elles-mêmes peuvent changer selon les saisons et les intempéries du printemps et de l'été. Nous avons un souvenir net que, en certaine année, les *sénés* d'automne ont sauvé nos abeilles par leur floraison inattendue ; en 1893, c'est la miellée de juin-juillet, et en 1894, la floraison des saules en mars-avril, qui a nourri les abeilles. — Nous avons cité le cadre Voirnot, ainsi que le Dadant-Blatt, parce que ce sont eux qui sont le plus en usage dans notre Société, avec le Layens. La Société de l'Est a étudié la question, et l'a laissée sans réponse. Nous voudrions plus et mieux. Supposons que le *Bulletin* pose ces questions à tous les sociétaires ayant des ruches à cadres depuis quatre ans au moins : « Etes-vous satisfait de vos ruches ? Votre cadre vous paraît-il le mieux approprié à notre région ? Quelles dimensions a-t-il à l'intérieur ? Si vous désiriez une amélioration, quelles dimensions lui donneriez-vous ? — N'eût-on que vingt réponses sur trois cents membres, la question serait éclaircie. Et, dès que le cadre serait adopté, le Bureau adresserait sur demande, à tout sociétaire entrant dans le mobilisme, un cadre-modèle prêt à monter, lequel serait considéré comme cadre-type. Nous savons qu'il y aurait bien des résistances, comme on en rencontre chez les vieux mouchiers ; pour les faire cesser, nous préconisons la distribution des brochures sur la construction des ruches à cadres, gratis à tout sociétaire entrant, et le dépôt, au centre de toutes les sections, d'une ruche à cadres type montée, et d'une autre ruche à cadres en morceaux prêts pour le montage, cette dernière étant destinée à servir de modèle aux amateurs. Nous nous adressons aux Sociétés, car elles seules peuvent faire avancer ce problème de l'unité, les mouchiers pris isolément ne pourront que l'entraver et l'ajourner indéfiniment.

22. — **Nettoyage des ruches isolées.** — Lorsqu'il s'agit de ruches isolées dans un rucher à l'air libre, la visite du printemps s'opère d'autre manière. Nous plaçons, près de notre ruche, une autre ruche vide, et à mesure que nous enlevons les

cadres de la première, nous les plaçons dans le même ordre dans la seconde. Les couvre-cadres sont mis au fur et mesure ; et, lorsque le dernier cadre est venu rejoindre les autres, nous enlevons l'ancienne ruche avec son plateau, et à sa place nous mettons celle que nous venons de former. Le vieux plateau est mis tout de suite devant le trou de vol de la nouvelle ruche, et nous le secouons sur le sol. Les abeilles tombent à terre, et rentrent dans leur demeure nouvelle. — Ce procédé ne saurait convenir dans un rucher couvert, car les abeilles pourraient entrer dans les ruches voisines et y causer un tumulte de bataille que l'on doit chercher à éviter.

23. — **Nourrissement des colonies**. — La ponte qui, jusqu'à ce moment, a été intermittente et interrompue par les froids et les neiges, prend, en mars, une allure normale Le nid est rempli de couvain de tout âge, des abeilles naissent ou vont naître à toute heure. C'est le moment de remplir les nourrisseurs d un sirop demi-liquide formé de miel (ou de sucre) et d'eau par moitié. L'eau, que nous avons proscrite pendant les froids, comme portant à la dysenterie, devient indispensable pour l'élevage du couvain. Les rosées sont froides et rares, le vent est glacial, aussi nombre d'ouvrières en quête de liquide succombent-elles de fatigue et de froid au seuil même de la ruche. Nous nous attendons bien à trouver, par un vent de bise, le devant de notre rucher garni de petits cadavres.

C'est le moment de placer, pour la commodité des abeilles, un réservoir d'eau quelque peu salée et emmiellée, près du rucher. Les abeilles, attirées par les effluves mellifiques, s'y rendent en foule, et cette visite continue pendant toute la belle saison ; seulement, le miel est retranché dès la seconde fois que l'abreuvoir est rempli, mais le sel (quelques grains par semaine) conservera à l'eau sa pureté. Un vase en terre, à demi recouvert d'un lambeau de toile flottant à la surface du liquide, suffit. Mais il est d'autres récipients plus commodes et plus coûteux. Notre débutant vise à l'économie, et se contente d'une terrine pour abreuver ses abeilles.

Nous recommandons spécialement de donner en grande abondance la nourriture aux ruches nécessiteuses à qui l'on a fourni pendant l'hiver des provisions. Il n'est pas besoin de soupeser la ruche pour savoir que la colonie manque de vivres : les ressources données en hiver, n'ayant pu être cachetées (ou operculées), ont disparu aux premiers beaux jours, et rien n'y demeure que la famine. Nous estimons qu'un kilo de sucre ou de miel par semaine ne peut être trop dans ces moments, si on ne veut voir les larves couvrir le devant de la ruche et témoigner ainsi de l'imprévoyance de leur cultivateur. Les beaux jours, et avec eux les premières fleurs, ne sauraient tarder longtemps, et nous serons alors récompensés de notre petite dépense. — Nous nous souvenons d'un mouchier qui, en certaine année peu mellifère, eut besoin d'un baril de cinquante kilos de miel pour sauver ses colonies : il en fut magnifiquement rétribué au printemps par la précocité et la force de ses essaims : son rucher valait cinq fois celui de l'année.

X. *Apiculteur Meusien.*

(*A suivre.*)

Notes concernant les piqûres d'abeilles

Malgré toutes les précautions dont s'entoure généralement l'apiculteur, pour procéder aux nombreux travaux du rucher, il arrive fréquemment qu'il ne peut éviter les piqûres de ses abeilles.

Le plus ordinairement, la douleur qui en résulte n'est que passagère et rarement accompagnée d'accident, même lorsqu'on ne fait intervenir aucun traitement ; mais il a été constaté cependant plusieurs cas graves ayant nécessité des soins spéciaux en raison des complications survenues à la suite de l'écoulement du venin.

Un grand nombre de remèdes contre les piqûres d'abeilles ont été décrits dans

la plupart des Revues apicoles, de même que des préventifs, plus connus de nos jours sous le nom « d'Apifuge » ; mais il m'a paru utile d'en compléter la nomenclature en citant quelques extraits du livre de M. Brehm « *Merveilles de la nature. Les insectes* » (édition française par Kunekel d'Herculais).

« L'auteur du livre précité, parlant de la récolte des nids d'hyménoptères, ajoute que « les Italiens ont inventé des gants peu coûteux et fort utiles. Ils sont en coton tricoté « rendu impénétrable par une couche de gomme insoluble et élastique que l'on con- « serve indéfiniment en bon état par quelques badigeonnages d'huile d'olive (1).

« Lorsqu'on est piqué par un insecte hyménoptère, il faut avant tout procéder à l'ex « traction de l'aiguillon s'il est resté dans la plaie.

« Pour cela on enfonce une épingle le long de l'aiguillon, sans le comprimer, afin de « ne pas déterminer l'écoulement d'une nouvelle quantité de venin, et l'on exerce une « traction de bas en haut. Les éleveurs d'abeilles ne prennent pas toutes ces précau- « tions ; ils tordent simplement la peau en comprimant d'abord la partie la plus pro- « fonde ; l'inflammation survient rarement, mais on a constaté pourtant quelquefois « des accidents inflammatoires ; aussi est-il bon de paralyser l'effet du venin.

« On a conseillé pour cela l'emploi de l'eau vinaigrée ou phéniquée, ou bien encore « de l'eau additionnée d'eau sédative ou de quelques gouttes d'ammoniaque, 8 ou 10 « gouttes pour un verre d'eau. On lavera la piqûre avec un de ces liquides auquel on « peut ajouter 10 à 15 gouttes de laudanum, si la douleur est trop intense.

« Les habitants de la campagne frottent l'endroit piqué avec du persil, de la menthe « ou bien encore de l'absinthe. »

R. Madeline,
Correspondant de la *Revue éclectique d'apiculture*.

DIRECTOIRE

AOUT

Pillage. — Les ardeurs du soleil brûlent les fleurs ; il y a peu de miel. Les abeilles qui cherchent partout à butiner voudraient visiter volontiers et piller leurs voisines, surtout celles qui sont faibles ou orphelines, si vous n'aviez le soin de rétrécir l'entrée de ces dernières. Gardez-vous de laisser traîner çà et là quelques morceaux de rayons ou de cire avec du miel dont l'odeur les attire de très loin.

Egalisation des colonies. — Les rares essaims de ce mois sont des quantités négligeables qu'il faut rendre à la souche. C'est le moment d'égaliser les colonies en prenant quelques rayons de couvain aux fortes pour les donnant aux faibles, ou mieux, permuter les fortes avec les faibles. S'il tombe un peu d'eau et que le mois d'août donne miel et moût, les reines continuent la ponte, et les ruches demeurent populeuses. Dans le cas contraire, les praticiens prévoyants donnent de temps à autre un peu de sirop stimulant pour avoir une forte population d'hivernage, ce qui est une condition essentielle. Les abeilles d'août et septembre hivernent bien et élèvent au printemps un nombreux couvain.

Bourdons. — A cette époque les abeilles chassent de la ruche les

(1) On trouve ces gants à Milan, place Cavour, 4, au prix de 2 fr. 50.

bourdons désormais inutiles et gros mangeurs. Elles les poursuivent sans relâche ; aidez-les dans cette lutte qui les fatigue et les énerve ; employez les pièges à bourdons : vos abeilles resteront plus calmes et plus douces.

Réunions. — Réunissez vos colonies faibles ; il est trop tard pour leur laisser élever de jeunes reines. On réunit les ruches fixes en cloche par le culbutage ; un mois après, il ne reste ni miel ni couvain dans celle du dessous. Achetez dans de bonnes conditions les abeilles provenant des chasses ou des étouffeurs ; nourrissez-les en les traitant comme des essaims d'arrière-saison.

Sphinx. — Surveillez l'entrée de vos ruches qui ne doivent pas avoir plus de 8 à 9 millimètres de hauteur. Les sphinx à tête de mort, quand vient le crépuscule, essaient de pénétrer dans les ruches ; et quand ils y parviennent, c'est toujours avec 5 à 8 gr. de miel qu'ils en sortent.

A. DELAIGUES.

DICTIONNAIRE D'APICULTURE (1)

(Suite).

Couvain. — Le couvain de tout âge comprend les œufs, les larves, les nymphes de mâles, d'ouvrières et de reines.

Celui de faux-bourdons est dans les plus grandes cellules ; les opercules en sont très bombés. Le couvain d'ouvrières est logé dans les petites ; les reines dans les alvéoles maternels.

La nourriture diffère sensiblement pendant la période de transformation de l'œuf. Pendant les trois premiers jours, toutes les larves reçoivent la même nourriture laiteuse, ce qui explique pourquoi un œuf d'ouvrière peut, au besoin, produire une reine.

Le couvain d'ouvrières est operculé le 9e jour ; celui de mâles, le 9e 1/2 ; la cellule maternelle, le 8e. Si celle-ci est trouée sur le côté, c'est que la larve en a été arrachée de force et tuée.

Une température élevée et de grandes provisions de miel, de pollen et d'eau, sont indispensables au développement complet du couvain. Le refroidissement peut amener la destruction des larves. Lorsque les butineuses vont à l'eau et au pollen, on peut être certain qu'il y a du couvain dans la ruche.

De nombreux rayons de couvain font la richesse de la ruchée, puisqu'ils assurent une forte population.

C'est toujours au centre du nid que se trouve le couvain ; les rayons de miel sont autour.

Le tableau suivant nous montre les phases successives pas lesquelles passe l'œuf avant d'être une abeille. (*L'Ape.* — A. Dubini.)

		Reine.	Ouvrières.	Mâle.
Œuf.	jours	3	3	3
Croissance de la larve.		5	6	6 1/2
Filage du cocon.		1	2	1 1/2
Période de repos.		2	[illegible]	3

(1) Voir année 1897, p. 106, 125 et 139.

Métamorphose en chrysalide . . . . . jours	1	1	1
Durée de son perfectionnement. . . .	3	7	9
Durée moyenne de la ponte à la sortie de la cellule.	15	21	24

Cris des mères. — Après la naissance d'une reine, toutes les cellules royales sont détruites, à moins que la période de l'essaimage ne soit pas terminée. Dans ce cas, la nouvelle éclose tâche d'approcher des alvéoles maternels, pour tuer les larves qui s'y trouvent. Les ouvrières l'en empêchent. Elle manifeste alors son dépit, sa colère, par son cri : tût... tût, auquel les emprisonnées répondent.

Le son, nécessairement, nous arrive plus grave, renforcé, et nous le percevons tel : kwa... kwa... Ces cris sont l'annonce de la sortie d'un essaim primaire et de ceux qui suivent le premier.

La jeune reine crie quelquefois quand on la tient en mains.

Croisement d'abeilles. — Lorsque dans un rucher il y a plusieurs espèces d'abeilles, on peut s'attendre à les voir se croiser.

Ainsi une reine italienne fécondée par un faux-bourdon noir, ne donnera plus tous ses produits purs.

Culbutage. — Pour forcer les abeilles à transporter leur miel dans des hausses, certains apiculteurs (notamment dans le Gâtinais, France) renversent leurs ruches sens dessus dessous et superposent des ruches à bâtisses vides : c'est la méthode du culbutage.

On peut procéder de la sorte pour réunir deux colonies à l'automne.

Crapaud. — Cet amphibien est un mangeur d'abeilles. Tapi vers le soir sous le plateau de la ruche, il happe, au moyen de sa langue, la butineuse attardée. On comprend que la pauvrette, alourdie sur le sol, n'ait pas le temps de se reconnaître, pour se défendre, tant l'irruption est rapide.

Cet animal étant utile, par la chasse qu'il fait aux insectes nuisibles, écartons-le du rucher ; ne le tuons pas.

Crochets des jambes. — Les deux crochets qui sont à l'extrémité des pattes de l'abeille lui permettent de transporter certains objets ou de se fixer là où elle peut marcher.

A l'angle inférieur du tibia de chacune des jambes de la 2e paire, est une pointe qui sert aux abeilles pour détacher les pelotes de pollen qu'elles rapportent dans la ruche. Cet éperon est aussi utilisé pour le nettoyage des ailes.

Cuves à opercules. — Sur ce récipient, on peut aussi désoperculer. C'est une passoire en toile métallique maintenue sur un pivot dans une cuve munie d'un robinet. Les opercules s'égouttent dans la cuve à travers les treillis.

GUSTIN.

BIOGRAPHIE

GEORGES DE LAYENS

Le 6 janvier 1834, Dieu donna à M. Bonnier de Layens, conservateur du musée des beaux-arts, à Lille, un fils qu'il nomma Georges.

Issu d'une noble et honorable famille, le jeune Georges fut élevé selon son rang, et après de très brillantes études il s'adonna à la mécanique.

Ses débuts en apiculture ne datent que de 1862. A cette époque il suivit les cours de M. Hamet à Paris et s'adonna passionnément à la culture de l'abeille.

Il fut l'un des organisateurs de l'exposition qui eut lieu à Paris en 1865.

La ruche qui porte son nom est née des entretiens qu'il eut à cette occasion avec plusieurs apiculteurs.

Il n'établit son premier rucher qu'en 1869, sur un de nos riches plateaux de l'Isère.

Tout près de là, M. l'abbé Baffert créait aussi son important rucher, et les deux apiculteurs échangeaient leurs vues et procédaient en commun à des expériences que M. de Layens devait publier plus tard.

Ce ne fut qu'en 1878 qu'il créa son rucher de Louyes (Eure), qu'il garda jusqu'à la fin de ses jours.

Il collabora longtemps à la *Revue internationale*, et nous lui devons : l'élevage des abeilles par les procédés modernes ; la construction économique des ruches à cadres ; diverses brochures: *Nouvelles Expériences pratiques*, *Conseils à l'apiculteur*, *l'Hydromel* ; *Conduite d'un rucher isolé*, et enfin *le Rucher illustré*, et un *Cours complet d'apiculture*.

Georges de Layens, comme le dit très bien M. Bertrand dans la *Revue internationale*, aimait plus les abeilles que leurs produits, et son désintéressement pour ce qui fait le fond de toute culture intensive le portait à des simplifications que n'admettent pas les partisans d'une culture à grands rendements.

Il est mort subitement à Nice, le 23 octobre 1897.

L'apiculture lui est redevable d'une foule d'observations intéressantes.

P. M.

REVUE ÉTRANGÈRE

Pou des abeilles. — Voici divers moyens indiqués par les revues étrangères pour débarrasser les abeilles de ces hôtes incommodes.

Projeter dans les ruches quelques bouffées de fumée de tabac ; les poux tomberont sur le plateau, d'où il sera facile de les enlever. (*L'Abeille et sa culture.*)

Mettre quelques pincées de naphtaline sur un morceau de carton que l'on glisse sur le plateau au-dessous du nid à couvain. Au bout de quinze jours les abeilles seront débarrassées de leurs parasites. (*Pfälzer Bienenzucht.*)

Mettre sous la bâtisse du bois de pin ou une planchette de bois quelconque sur laquelle a été versé un peu de térébenthine, nettoyer plusieurs fois le plateau à quelques jours d'intervalle et tous les insectes seront détruits. (*Schweizer Bienenzeitung.*)

Saupoudrer les abeilles sur leurs cadres avec de l'encens ; huit jours après il n'y aura plus de trace de poux. Voici la manière de procéder : après avoir mis l'encens dans une petite bouteille à large goulot, on fixe sur ce dernier une feuille de papier au moyen d'une petite ficelle et, ayant percé une quantité de petits trous avec une aiguille, le papier ressemble à une passoire et il suffit de saupoudrer les abeilles. (*Progrès apicole.*)

Contre le pillage. — Faire dissoudre dans un litre d'eau bouillante 50 grammes d'acide phénique cristallisé et 50 grammes de glycérine ; imbiber de cette solution une éponge ou un linge que l'on fixe autour du trou de vol, de manière qu'il ne reste qu'une petite entrée pour les abeilles : les pillardes n'oseront plus approcher à cause de l'odeur si forte de cette solution, tandis que les abeilles de la ruche n'en seront nullement incommodées. Au début du pillage, il suffit même de laisser tomber quelques gouttes sur le plateau, près de l'entrée, pour arrêter aussitôt toute tentative des étrangères. (*Bienenvater.*)

Autre procédé. — Dans la colonie attaquée on met pour 10 centimes de poudre de musc. Les abeilles ainsi parfumées reconnaissent tout de suite les pillardes qui n'ont pas la même odeur et reçoivent ces dernières en conséquence. En même temps on place obliquement devant le trou de vol un verre à vitre sous lequel on ménage un passage pour les abeilles. Les habitantes de la ruche n'en sont aucunement gênées ; les étrangères, au contraire, sont obligées de passer sous le verre, hésitent, ne peuvent arriver directement à l'entrée, ce qui, joint à leur odeur différente les fait reconnaître tout de suite. Ce procédé est très efficace. (*Deutsche Bienenfreund.*)

Entretien du cuir des chaussures, harnais, etc. — *L'Abeille et sa culture* nous donne quelques

recettes permettant de rendre le cuir brillant et imperméable. 1° Prenez une demi-livre de cire d'abeilles et une demi-livre de térébenthine ; laissez fondre la cire à feu doux, puis étendez la mixture sur vos chaussures préalablement chauffées. C'est un excellent préservatif contre l'humidité. — 2° Mélangez une partie de cire avec quatre parties d'huile de poisson et faites cuire. Frottez les harnais de cet enduit au moyen d'un tampon de laine : vous leur rendrez ainsi leur couleur noire et vous en prolongerez la durée. —3° Pour donner du brillant aux sacoches, valises, etc., employez la composition suivante : une livre de litharge d'argent, une livre d'huile d'olive ou d'œillette, une 1/2 livre de cire ; on met le tout dans une grande casserole de cuivre et l'on cuit en mélangeant jusqu'à ce qu'une gouttelette du mélange se durcisse quand on la fait tomber sur une pierre froide. On répand alors la mixture sur une surface froide, afin d'en obtenir une plaque que l'on divise à volonté.

Absinthe. — L'absinthe répugne aux abeilles. Une tige de cette plante fixée au chapeau éloigne les abeilles de l'apiculteur visitant son rucher. On peut aussi s'en frotter les mains lorsqu'on a affaire à des abeilles méchantes. Si vous voulez éloigner un essaim d'un endroit où il est difficile de le saisir, suspendez-y un bouquet d'absinthe, et les abeilles déserteront leur retraite.

(*Münichner Bienenzeitung.*)

Fruits en cire et fleurs artificielles. — La Revue autrichienne *Bienenvater aüs Böhmeu* nous indique la manière de faire des fleurs et des fruits artificiels.

Faites quelques fleurs en papier. Après avoir fait fondre sur un feu doux 2/3 de cire blanche et 1/3 de térébenthine, plongez vos fleurs, la queue en l'air, dans ce liquide. N'enfoncez que la moitié de la corolle, le papier s'imprégnera lui-même. Une fois refroidies, vos fleurs auront une couleur vive et transparente et pourront sans inconvénient être exposées à la pluie.

Pour former des fruits, prenez du plâtre que vous gâchez avec de l'eau jusqu'à ce qu'il ait la consistance du fromage blanc. Enfoncez-y un fruit que vous aurez auparavant enduit d'huile. Après quelques minutes le plâtre sera presque durci ; vous prendrez alors un couteau bien tranchant. Coupez dans le plâtre de façon à traverser le fruit de part en part dans le sens de sa longueur, puis enlevez les deux moitiés du fruit, et vous avez ainsi le moule. Faites fondre de la cire blanche à laquelle vous ajouterez quelques gouttes d'essence de térébenthine et la couleur en poudre qui doit donner la nuance du fruit à imiter. Après avoir mélangé parfaitement, vous versez la cire dans les deux creux du moule préalablement enduits avec de l'huile. Avant que la cire soit complètement refroidie, on réunira les deux parties du moule. Les deux moitiés du fruit s'adapteront alors ensemble.

La Bourrache. — Le *Rucher Belge* nous vante les propriétés de cette excellente plante mellifère. Elle rend le sang plus subtil, combat la constipation, facilite l'expectoration, favorise la secrétion de la sueur et des urines, rend des services dans les différentes inflammations, dans les attaques d'hypocondrie et de battements de cœur. Les fleurs contiennent une assez forte proportion de principes émollients, tandis que les feuilles sont riches en nitrate, d'où leurs propriétés particulières.

Une infusion de 10 à 15 grammes de feuilles dans un litre d'eau est émolliente et rafraîchissante.

Une décoction de 40 à 60 grammes de feuilles et de tiges est très efficace en cas de flèvres éruptives, variole, fièvre scarlatine, petite vérole, affections de poitrine, rhumatismes aigus.

L'extrait de bourrache, 120 grammes dans trois ou quatre tasses de petit-lait, rend de bons services dans les maladies de la vessie et des reins. La tisane de feuilles et de fleurs favorise la digestion.

Les feuilles séchées, mêlées aux loques qu'on brûle dans l'enfumoir, rendent, à cause de leur richesse nitrique, les abeilles beaucoup plus maniables.

Et maintenant, ami lecteur, si vous ne voulez pas planter de la bourrache pour vos abeilles, espérons que vous en cultiverez pour vous-même.

L. P. P.

VARIÉTÉS

L'APICULTURE AU BRÉSIL

(Suite.)

Le digne directeur de cet établissement, M. Arthur Thiré, comprenant l'importance du rôle que doit remplir l'apiculture dans toute installation agricole, s'est occupé sérieusement de cette branche de l'agriculture, et jugeant que, parmi les ruches à cadres mobiles dont l'usage devait être recommandé au Brésil, celles de Layens et Dadant-Blatt offraient le plus de probabilités de succès, fit venir deux modèles de ces ruches, — les premières, je crois, importées au Brésil, — qui sont actuellement en expérience et à la disposition des intéressés pour la comparaison de rendement avec les ruches généralement employées.

Les possesseurs d'abeilles, en général, n'ont aucun instrument spécial pour la manipulation du miel et de la cire : aussi les produits laissent-ils souvent à désirer au point de vue de la fabrication, ce qui contribue beaucoup à leur dépréciation et par contre-coup paralyse le développement de l'apiculture. Les connaissances théoriques du gros des apiculteurs actuels se réduisent à peu de chose ; très petit est le nombre de ceux qui connaissent la méthode des réunions, des permutations, de l'essaimage artificiel, qu'on pourrait pratiquer avec succès pour restreindre l'essaimage naturel.

Le motif principal du peu de développement de l'apiculture au Brésil peut être attribué à l'indifférence des grands propriétaires, qui, absorbés par la culture du café qui forme la base principale de l'agriculture du pays, ne prêtent qu'une médiocre attention aux diverses industries secondaires, parmi lesquelles la culture de l'abeille, peu dispendieuse et pouvant augmenter sensiblement leurs ressources. Les grands cultivateurs ne doivent pourtant pas ignorer que l'apiculture est le complément obligé de toute culture et principalement de celle du café où l'abeille rend de réels services par la fécondation des fleurs.

La loi du 13 mai 1888, en libérant tous les esclaves existant au Brésil, a porté un coup à la grande culture en forçant les propriétaires à morceler leurs propriétés et localiser des émigrants européens pour suppléer aux bras esclaves. Ces nouveaux venus, par l'application des diverses cultures en usage en Europe, apportent certainement un nouvel élément de progrès pour le pays, et l'agriculture ne peut que gagner à cet état de choses, car il est prouvé qu'on trouve plus de ruchers là où la terre est morcelée par un grand nombre de petits propriétaires qui ne manquent pas de tirer parti de cette industrie rémunératrice.

Le pays et le climat sont généralement favorables à l'apiculture, qui est destinée, dans un avenir prochain, à prendre une grande extension, surtout dans l'Etat de Rio-de-Janeiro, qui par sa position géographique et sa topographie permet les plus vastes cultures de café du monde. Les abeilles trouvent dans les fleurs et les fruits de cet arbuste les substances nécessaires à la préparation de leurs produits. Dans les environs de la capitale où il y a de nombreux jardins, les abeilles trouvent toute l'année des fleurs où elles peuvent butiner du miel. Pendant l'été, partout s'ouvrent les fleurs tropicales, et durant l'hiver les fleurs des climats tempérés qui se cultivent dans ces jardins. Si l'apiculteur ou l'amateur recherche, pour s'établir, les quartiers où existent le plus de jardins, surtout de ceux qui sont le mieux entretenus, il aura ses abeilles en activité et produisant toute l'année, résultat qui ne s'obtient pas dans tout le pays, car il y a des régions où durant l'hiver il n'existe pas de fleurs spontanées ni de culture.

Les principales plantes mellifères des terres cultivées sont, parmi les arbres,

l'oranger, le tamarinier la jaboticabeira, (*stenocalyx cauliflora*) et beaucoup d'arbres à fruits ; parmi les arbustes, le café, le thé, le manioc, le coton, la pitangueira (*stenocalyx michelii*) dont les fleurs sont très recherchées par les abeilles.

La vue de la plupart des ruchers existant actuellement prouve que l'apiculture n'est pas très considérée, car la majorité des possesseurs d'abeilles se contentent de mettre leurs ruches sur une planche à quelque hauteur du sol, sans se soucier de les préserver du soleil et de la pluie. Quelques-uns couvrent directement leurs ruches de quelques tuiles qui abritent en même temps que la ruche divers insectes ennemis des abeilles, voire même des lézards, qui trouvent ainsi à leur portée nourriture et logement. Rares sont ceux qui construisent un hangar couvert de *sapé*, plante qui remplace avantageusement la paille de seigle et abrite parfaitement nos précieux insectes.

Un grand inconvénient pour les ruchers placés à proximité des forêts est le mauvais voisinage d'une petite espèce d'abeilles indigènes, *trigone flaveola* (1), qui, malgré leur petite taille et l'absence d'aiguillon, attaquent les abeilles d'Europe avec une audace inouïe et quelquefois dévalisent complètement le rucher. Il est vrai que les mauvaises caisses ouvertes à tous les vents qui servent ordinairement de rucher rendent singulièrement facile leur larcin, et il est bien probable que ces abeilles ne se hasarderaient pas à forcer une ruche qui n'aurait qu'une entrée de grandeur raisonnable, suffisamment gardée par les abeilles.

Ici il n'existe aucun journal apicole, et les rares articles traitant d'apiculture publiés par des journaux agricoles ou industriels sont insuffisants pour secouer l'apathie qui pèse sur cet art intéressant. Je crois pourtant devoir mentionner une nouvelle publication mensuelle, *A Lavoura*, bulletin de la Société nationale d'Agriculture, dont le siège est à Rio et qui, sous l'impulsion imprimée par son actif président (2), paraît devoir surpasser toutes les publications congénères, au moins en ce qui touche l'apiculture, qui, dans le 1er numéro de ce journal, a été favorisée d'un excellent article ainsi que d'une description de la ruche Layens avec figures, qui ne laissaient rien à désirer.

Quant aux autres publications, traités, manuels, brochures, pour la culture des abeilles, les deux plus recherchées (3) ne répondent plus aux besoins de l'apiculture moderne. Si les personnes familière avec la langue française ont l'avantage de pouvoir consulter la collection des meilleurs ouvrages sur l'apiculture judicieusement choisis par le directeur du Centre Agricole de Vargem Alegre, cet expédient est insuffisant pour la divulgation des méthodes rationnelles, et la fondation d'un organe spécial s'impose à bref délai. Il est hors de doute que si quelques personnes se réunissaient pour la formation d'une société d'apiculture, avec son organe, sur cette base le gouvernement, qui est très libéral en tout ce qui concerne l'agriculture, n'hésiterait pas à faire un léger sacrifice pour faire sortir de l'ornière une branche si importante de l'industrie rurale.

E. Blondet.

Barra, octobre 1897.

Au nom de la *Revue Eclectique* et de ses lecteurs nous remercions M. Blondet de nous avoir envoyé un article si intéressant, et nous espérons qu'il voudra bien continuer à nous tenir au courant des progrès de l'apiculture au Brésil.

La Rédaction.

(1) Voir *Abeilles brésiliennes*, *Apiculteur*, 1888, page 312.
(2) Dr Ennès de Souza.
(3) *As Abelhas*, par Candido de Jesus Branco. — *A Cultura das Abelhas*, par Paulo Salles.

Un arbre mélissophile à recommander.

L'acer pseudo-platanus (érable sycomore) mérite réellement d'être recommandé pour les parcs et le long des voies de communication.

Nous en avons vu, le 5 juin, dans le bois situé entre Landelies et Leernes (Wespes) des spécimens qui étaient en pleine floraison et tellement visités par les abeilles, qu'on aurait cru à un essaimage.

Cette essence, fleurissant avant les plantes fourragères, donne un bon appoint aux colonies et vaut peut-être le tilleul. Ses jolies grappes de fleurs aromatiques lui donnent un aspect réellement décoratif. (*Progrès apicole.*)

Le miel dans l'Ancien et le Nouveau Testament.

Moïse, le premier écrivain biblique, promet aux enfants d'Israël, en récompense de leur soumission aux ordres du Seigneur, une terre où coulent le lait et le miel.

Plus tard, il est encore question du miel sous les Juges d'Israël : Samson ne trouve-t-il pas un rayon de miel dans la gueule d'un squelette de lion ?

Le divin Maître, après sa résurrection, se montre à ses apôtres, et pour leur prouver qu'il n'est pas un fantôme, leur demande de la nourriture ; ils lui apportent un rayon de miel.

J.-B. Leriche.

DERNIÈRES NOUVELLES

Nominations dans l'Ordre du Mérite agricole.

Nous sommes heureux d'avoir à enregistrer parmi les noms parus sur la liste de la dernière promotion dans l'Ordre du Mérite agricole, celui de M. Alfred Minoret, instituteur et président du « Rucher des Allobroges ».

Nous adressons toutes nos félicitations à cet apiculteur de grand mérite à l'activité duquel on doit l'installation de nombreux ruchers chez les instituteurs de sa région.

Auteur de nombreux articles agricoles en même temps que conférencier apicole, M. Minoret vient de se voir décerner une récompense justement attribuée et bien méritée.

Nous apprenons également avec plaisir la nomination dans l'Ordre du Mérite agricole de M. Dutey-Harispe, directeur du journal l'*Agriculture moderne* (supplément du *Petit Journal*), et de M. Camille Pabst, ingénieur agronome, secrétaire général de la rédaction du *Petit Journal* et rédacteur en chef de l'*Agriculture moderne*.

La Rédaction.

Concours de Tarbes.

Du samedi 20 au dimanche 28 août, la *Société d'Apiculture du Sud-Ouest* organise une exposition apicole, à laquelle tous les producteurs français seront admis.

Pour tout ce qui regarde cette exposition, s'adresser à M. Dazet, secrétaire général de la Société, 21, rue Massey, à Tarbes. Les demandes d'inscription seront accueillies jusqu'au 15 août inclusivement.

CORRESPONDANCE

5. — *M. Bébin* (Gers). — Reine a ponte irrégulière. — En fin d'été 1897, a fait un essaim artificiel qui s'est créé une reine pondant jusqu'à cinq et six œufs dans chaque alvéole; — néanmoins, le couvain operculé est de la plus belle apparence. Réponse : Le cas est curieux ; M. Debeauvoys, dans son *Guide*, prévoit le fait, qui nous paraît être le même, ici, où la reine s'est accouplée tard ; après les 16 jours suivant la naissance, la reine ne pond que des mâles et des ouvrières en nombre égal ; — d'autres auteurs mentionnent la ponte irrégulière dans les alvéoles comme provenant d'ouvrières pondeuses. Il ne nous souvient pas d'avoir rencontré le cas ci-dessus. Prière d'examiner l'état du couvain, le 15 août et le 15 septembre prochain, et de rechercher si la reine a donné des ouvrières, ou des mâles en quantité remarquable dans le courant de juin-juillet. — La mère n'aurait-elle pas dans sa structure quelque chose d'anormal ? Cette ponte singulière nous intéresse. Nous désirons que vous fassiez un nouvel examen de la ruche, et que vous nous informiez de l'état de la mère, du couvain et des ouvrières avant l'hivernage.

6. — *M. Moreau* (*S.-et-L.*). — Essaim artificiel non réussi. — Fin mai 1898, a fait un essaim artificiel en ruches fixes, répété l'opération trois fois, et n'a pas réussi. — Réponse : Pour faire un essaimage, il faut trois choses : abeilles nombreuses, journée chaude, miellée abondante. J'opère de 2 h. à 6 h. soir. D'après vos renseignements, il n'y aurait pas eu d'abeilles en quantité suffisante, l'essaim était très petit ; ou la journée n'était pas favorable, puisqu'il vous a fallu 20 à 30 minutes ; ou la mère était disparue, puisque l'essaim fait a quitté sa ruche, ce qui ne serait pas arrivé si la reine eût été dans l'essaim. J'ai noté ici que le jour de l'Ascension les abeilles tombaient mortes de faim ; elles émigraient en foule pour chercher des vivres. Les vôtres se sont peut-être trouvées dans ce cas, votre colonie aura beaucoup souffert, et la mère aura péri, ou aura été malade et n'aura pas voulu quitter son ancienne ruche. C'est un échec qui ne vous découragera pas. Une autre fois, opérez sur une population puissante, par un beau temps, après midi, et par une miellée abondante ; vous réussirez.

7. — Plantes ou se plaisent les abeilles. — Nous nous permettons de poser à nos lecteurs de la *Provence* et du *Dauphiné*, en particulier, la question suivante : Existe-t-il une plante qui attire les abeilles et sur laquelle les essaims vont se placer de préférence, et à tout coup ? Des faits se sont passés dernièrement dans mon pays qui me font presque affirmer que cette plante existe, et qu'il y a un moyen de diriger les essaims passant dans un certain rayon, et de les capturer. Prière aux apiculteurs de donner à cette question toute l'attention qu'elle comporte. Répondre chez M. l'abbé Broussard (1), qui analysera les indications et me les transmettra. X...

(1) A Smarves, par la Villedieu-du Clain (Vienne).

Le Gérant : H. Vénien.

Poitiers. — Soc. Franç. d'Impr. et de Libr. (Oudin et Cie).

N° 9 CINQUIÈME ANNÉE Septembre 1898

REVUE ÉCLECTIQUE D'APICULTURE

FONDÉE PAR

MM. MÉTAIS, VOIRNOT, DELAIGUES

MENSUELLE

Directeur : abbé MÉTAIS

Pour tout ce qui concerne la Rédaction, prière de s'adresser à M. l'Abbé BROUSSARD à Smarves, par La Villedieu-du-Clain, Vienne

Pour les abonnements, les annonces et réclames, prière de s'adresser aux bureaux 4, rue de l'Éperon, Poitiers (Vienne), 15, rue de Cluny, Paris

CHRONIQUE

Notre œuvre.

Les membres faisant partie du comité de direction de la *Revue Eclectique* se sont réunis à Jaulnay le 16 août dernier. Après une importante discussion sur l'état financier de la Revue présenté par notre comptable, nous avons décidé de donner à notre publication une plus grande extension et de reporter sur nos lecteurs les quelques bénéfices que nous pouvons faire.

Nous croyons atteindre notre but en augmentant le texte mensuel sans changement de prix. Nous avons chargé notre secrétaire de s'entendre avec notre imprimeur et de préparer cette augmentation pour le 1er janvier 1899.

La récolte en Poitou.

Plus bas, notre sympathique rédacteur, M. l'abbé Prieur, nous donne les gémissements de la presse apicole française et étrangère.

Sans doute l'année est mauvaise, mais, si mauvaise soit-elle, je constate qu'il y a encore d'heureuses exceptions.

Dans notre Poitou, la pénurie et l'abondance ne sont souvent séparées que de quelques kilomètres.

Poitiers n'a point donné de miel, mais Montamisé, Chasseneuil, Jaulnay, distants de 6 à 12 kilom., viennent déjà avec un rendement médiocre de 10 à 20 kilogs par ruche.

Rom, Sainte-Soline, La Mothe, dans les Deux-Sèvres, ont de meilleurs résultats, puisqu'ils accusent près de 40 kil. par colonie, tandis qu'à côté, Sommières, La Villedieu-du-Clain, Gençay, Lezay, etc... n'ont presque rien donné.

Les arrondissements de Châtellerault, Loudun, Montmorillon présentent les mêmes inégalités, que je constate d'ailleurs dans la France entière.

M. Dadon, à Osmery (Cher), arrive à 700 kil. avec 40 colonies.

D'autres dans la Meuse, comme M. l'abbé Drappier, arrivent à une moyenne de 25 kil. par colonie. Certaines régions du Nord, du Midi, du centre ont obtenu des résultats vraiment satisfaisants.

En général, toutes les contrées qui produisent le sainfoin à une coupe ont été privilégiées, car la miellée s'y fait en mai ; il en est autrement dans les pays qui ont leur grande miellée en juillet-août. Ces pays n'ont rien récolté parce que la sécheresse a empêché les fleurs et la production du nectar.

L'année 1898 a été mauvaise pour un grand nombre, passable, bonne et très bonne pour au moins un tiers des apiculteurs.

Consommateurs, ne craignez pas la disette du miel ; les mouches cette année encore ont pensé à vous !

A nos Confrères.

Ce n'est pas sans une véritable satisfaction que nous lisons dans les Revues Apicoles des articles déjà publiés dans nos colonnes, signés de nos rédacteurs, mais il nous serait plus agréable encore d'en voir citer la source, ne fût-ce qu'en faisant suivre le nom de l'auteur de ces mots : *Rédacteur à la Revue Eclectique d'Apiculture.* Cette marque de simple courtoisie manque quelquefois.

P. MÉTAIS.

Un arrêté draconien.

Quelques habitants de Châteauroux ayant porté plainte à M. le maire contre les abeilles, qui, disent-ils, viennent dévaliser parfois leurs confiseries, ce dernier s'est empressé (*trop, assurément*) de lancer un arrêté draconien.

Il prescrit d'éloigner dans la huitaine toutes les ruches à 100 mètres au moins des habitations et des voies publiques.

Nous nous permettons de faire remarquer à M. Pâtureau-Francœur que, dans sa précipitation à satisfaire quelques chers administrés, il oublie les lois existantes, savoir : l'arrêté de M. le préfet en date du 15 avril 1890 et

l'article 8 du livre Ier du titre IV du Code rural publié le 28 juin dernier, avec lesquels il se trouve formellement en opposition.

M. le maire reviendra, espérons-le, à de meilleurs sentiments, après lecture faite des articles précités. A. D.

Concours apicole de Tarbes.

Comme nous l'avons annoncé, le samedi 20 août s'est ouverte à Tarbes l'exposition d'apiculture à l'occasion du concours régional. Le 27 à 10 h. du matin eut lieu la réunion générale des sociétaires et des apiculteurs dans une salle de l'Ecole normale où M. l'abbé Delaigues fit une conférence publique sur l'apiculture. A midi le banquet des apiculteurs était servi à l'hôtel de l'Ambassade. A 2 heures s'organisait la réunion des membres du jury pour se rendre au lieu du concours (*Halles centrales*).

Dans son ensemble, ce concours présentait un coup d'œil satisfaisant; car un assez grand nombre d'apiculteurs avaient répondu à l'appel de la Société apicole des Hautes-Pyrénées.

Miels, cires, ruches, abeilles vivantes, instruments apicoles, produits et dérivés du miel, liqueurs, eaux-de-vie, hydromels, vinaigres de miel, gâteaux, pastilles, bonbons, chocolat au miel, etc., etc. Enseignements, livres, revues, brochures. Tout y était représenté.

(Nous donnerons prochainement les noms des lauréats du concours bien organisé par les soins de MM. les Président, Vice-Président, Secrétaire général et de leurs zélés coopérateurs.)

UN TÉMOIN.

L'ANNÉE 1898

Il est bien tôt, ce semble, pour faire le bilan de la présente année apicole, et cependant, sauf pour quelques régions plus fortunées où la bruyère fournit une miellée d'arrière-saison, la récolte est complètement terminée, hélas ! pour la plupart il faudrait dire manquée.

Cette année est, de l'avis de tous, une année de famine pour nos chères abeilles, et partout dans le monde des apiculteurs se font entendre des plaintes et des lamentations qui ne sont que trop justifiées. Du Sud au Nord, de l'Orient à l'Occident, sur toute la surface du globe, à part quelques rares exceptions, la situation se résume dans ces mots : Beaucoup d'abeilles, mais de miel, point.

En Belgique, on qualifie l'année 1898 d'« année terrible ».

En Allemage, un rédacteur de la *Gazette de Munich*, M. Fink, apprécie les trois dernières années par ces trois mots : « mauvaise, plus mauvaise, très mauvaise ». Par suite de la disette de miel, l'exposition d'apiculture qui devait avoir lieu à Saulgau est renvoyée à l'an prochain.

Même en Californie, cette terre promise où la production mellifère atteint ordinairement un chiffre fabuleux, on se plaint de la pénurie, et un journal américain, *Pacific Bee Journal*, cesse momentanément sa publication, donnant pour raison la sécheresse qui règne dans le nouveau continent.

La campagne a été mauvaise pour les apiculteurs, c'est un fait. Et pourtant la saison s'annonçait très belle. Les prairies étaient couvertes de fleurs et les colonies fortes en population pouvaient envoyer au travail des légions de butineuses. Mais le temps a été des plus défavorables. Le printemps a été froid et pluvieux. « Pendant que l'avoine croît, dit un proverbe allemand, souvent le cheval crève », c'est ce qui

est arrivé pour nos abeilles. La table de la nature était magnifiquement servie pour elles, et le temps ne leur a pas permis d'y assouvir leur cupidité. L'été n'a pas été plus favorable. La sécheresse est venue tarir le nectar dans sa source, et nos pauvres ouvrières voltigeaient de fleur en fleur, sans pouvoir recueillir la moindre gouttelette de liqueur au fond des corolles desséchées.

Assurément, la situation n'est guère encourageante, mais faut-il pour cela s'alarmer outre mesure et jeter, comme dit le proverbe, le fusil après le lièvre ; faut-il maudire nos pauvres abeilles et les abandonner à leur sort lamentable ? Non, l'apiculteur, le vrai apiculteur, ne se décourage jamais, car il ne considère pas ses abeilles comme des mercenaires dont il faut tirer profit ; il les regarde plutôt comme des amies qui charment ses loisirs et lui procurent les plus agréables distractions. Le véritable père des abeilles « Bienenvater » (c'est le nom qu'on donne en Allemagne à l'apiculteur) n'aura pas regret d'avoir à nourrir ses filles chéries. Et pourquoi trouverions-nous dur de subvenir à nos abeilles dans les cas de nécessité ? Parce qu'elles nous ont accoutumés à recevoir gratuitement leurs précieux produits, faut-il nous plaindre, si parfois elles nous demandent en retour quelque acte de désintéressement, quelque sacrifice ? Nous trouvons tout naturel de nourrir chaque jour la vache qui nous donne son lait, et nous laisserions périr de faim nos abeilles parce qu'il faut les nourrir ? Ce ne serait pas humain ; de plus ce serait un bien mauvais calcul, ce ne serait guère comprendre nos intérêts.

« C'est dans les mauvaises années, dit sagement M. l'abbé Delépine, qu'il faut savoir faire quelques sacrifices, si l'on ne veut pas perdre tout. » Ces sacrifices d'argent que vous demandent vos abeilles ne sont que des avances de fonds qu'elles vous rembourseront à gros intérêts. A ceux qui leur prêtent elles peuvent dire avec plus de vérité que la cigale de la fable :

Je vous paierai... foi d'animal,
Intérêt et principal.

Si vous dépensez, par exemple, 8 à 9 francs pour sauver une ruche, et que l'année suivante elle vous donne une moyenne de 50 livres de miel, vous voyez que vous rentrerez largement dans vos déboursés.

Evidemment, je veux conseiller ici de nourrir seulement les ruchées fortes et populeuses. Quant aux colonies faibles, ce serait perdre son temps et son argent de vouloir les fortifier et les sauver : jamais elles ne donneront de bons résultats ; le meilleur parti à en tirer est de les réunir à d'autres plus vigoureuses ou d'en faire une bonne de deux mauvaises.

Si nous ne l'avons pas encore fait, hâtons-nous donc de nourrir fortement nos ruchées nécessiteuses, afin que les abeilles aient le temps d'operculer leurs provisions d'hiver. Pour cela donnons-leur un sirop de sucre composé de 25 0/0 d'eau et auquel on ajoute une cuillerée de miel ou à défaut de miel une cuillerée de vinaigre pour empêcher la cristallisation. Ne nourrissons qu'à la nuit et rétrécissons les entrées pour éviter le pillage. — Et ainsi notre rucher étant muni de vivres pour l'hivernage, nous pourrons attendre avec confiance la saison nouvelle, qui, nous l'espérons, sera une année d'abondance et de prospérité.

L. P. P.

Tuer le ver.

Gardez-vous de boire un alcoolique quelconque à jeun, comme les ouvriers qui, « pour tuer le ver », prennent en se levant un grand verre de vin blanc ou un petit verre de « goutte » : c'est à cette funeste habitude que sont dues les inflammations d'estomac dites *gastrites des buveurs*. Un petit verre d'*hydromel* est excellent ; l'hygiène le permet.

J.-B. LERICHE.

Chronique du rucher des Vieillards abandonnés (1)

Année tout à fait exceptionnelle que cette année 1898. Après le triste mois de mai, juin et juillet n'ont été qu'une alternative de grande miellée et de mauvais jours. Qu'est-il arrivé ? Comme le miel ruisselait partout dans les beaux jours, les abeilles faisaient des récoltes folles, tous les alvéoles libres étaient envahis, les hausses se remplissaient à vue d'œil ; puis le mauvais temps survenant, peu ou point de récolte, le miel était emmagasiné, le nid à couvain débarrassé, et une ponte très abondante remplaçait le miel ; puis les beaux jours revenus, les abeilles songeaient à l'essaimage. Les essaims primaires et les essaims secondaires ont été nombreux ; on compte même un grand nombre d'essaims, et cela jusqu'au 20 et 25 juillet, chose inouïe dans nos régions. Ici, en effet, les essaims sortent de fin mai à fin juin ; les essaims plus tardifs sont rares et ne font que bien difficilement leurs provisions d'hiver. En tout cas, voici l'état de nos ruchers : 1. Rucher d'Avrainville. — Sur les dix ruches qui le composent, trois n'ont pas essaimé.

Une quatrième a eu un essaim primaire qui est rentré, la reine s'étant perdue. Nous ne lui avons laissé qu'un alvéole royal, elle n'a pas essaimé de nouveau ; mais c'est de toutes nos ruches celle qui travaille le plus mollement ; la nouvelle reine est évidemment très inférieure, elle est à détruire. Cette ruche ne nous donnera qu'une trentaine de kilos de miel, tandis que toutes les autres en promettent de cinquante à cent kilos.

Les six autres ruches ont donné des essaims primaires. L'un d'eux a été perdu. Un second rapporté à Pierre pendant la grande chaleur a péri étouffé, voici comment : il pesait de quatre à cinq kilos au moins. Après l'avoir transvasé d'une ruche en paille dans une ruche à cadres mobiles, vers onze heures du matin, nous l'avions laissé se reconnaître jusque vers deux heures de l'après-midi. A une heure nous fermons les portes grillées du trou de vol, une autre ouverture grillagée est ménagée dans le plateau afin de laisser de l'air aux abeilles ; mais, malheureusement, la ruche était en plein soleil, elle n'a été chargée sur la voiture qu'une heure après. Pendant cette heure, les abeilles se sont entassées aux deux grilles et ont complètement arrêté la circulation de l'air. Quand à deux heures nous chargeons la ruche, il y avait à terre dans une excavation près d'un kilo de miel que les abeilles avaient dégorgé, mais nous n'y prêtons aucune attention ; il aurait peut-être encore été temps de sauver notre colonie ; nous ne nous sommes aperçus de l'accident qu'en route, après une heure de marche ; il était trop tard, toutes nos pauvres abeilles étaient étouffées ou noyées : dure mais précieuse leçon qui ne sera pas perdue.

La reine signalée, page 68 du bulletin de mai, par ces mots : « mauvaise reine, à détruire », a donné un bel essaim. Rapportée à Pierre, nous avons surveillé la ponte : tout ce qu'il y a de plus misérable ! couvain disséminé partout, un peu ici, un peu là ; en réalité pas de vrai nid à couvain, et pourtant quelle belle reine et quelles belles abeilles ! Elle a subi sa condamnation, et a été remplacée par une excellente reine croisée. Aujourd'hui l'essaim est très riche.

Un autre de ces essaims, aussi fort que celui qui a été étouffé, logé en ruche avec cadres bâtis, a une forte provision de miel, a déjà fourni une hausse de dix kilos, et a encore près de vingt kilos dans deux hausses qui le surmontent actuellement.

Enfin, à signaler d'une manière toute spéciale la ruche n° 41. La première reine, belle italienne de toute première qualité, est partie le 18 avril pour Bourgneuf (Savoie). Elle a été remplacée par une reine d'aussi bonne qualité. Voici son produit : essaim primaire le 4 juin, splendide, apporté à Valcour. Résolution prise : utiliser tous ses alvéoles royaux. Deux de ces alvéoles sont donnés à deux autres ruches, en particulier à la ruche dont la reine était condamnée à mort. *(A suivre.)*

(1) A Pierre, par Toul (Meurthe-et-Moselle).

DOCTRINE APICOLE

LES SOMMETS DE L'APICULTURE (1)

L'ABEILLE

(*Suite.*)

« Peuple à part.

« Non seulement le plus intelligent de la création, mais à part, seul dans son genre.

« Il faut être aussi aveugle et aussi sourd que les dieux d'Egypte pour ne pas apercevoir les preuves d'une intelligence remarquable et qui crève le yeux, pour ne pas entendre ces cris intelligents qui éclatent de toutes parts, cris de la garde qui appelle au secours, non pas quand l'attaque est jugée sérieuse, cris des butineuses qui, sorties les premières, annoncent au guichet qu'il y a riche butin à récolter, cris de colère des ouvrières auxquelles on arrache leurs richesses, cris d'inquiétude, cris de joie.

« Intelligence, instinct, que m'importe des mots quand je vois la chose ? Je ne suis pas de ceux qui s'amusent à ergoter, je vois, et ce que je vois, je le nomme du nom que je crois le plus approprié à ce que je vois.

« Je vois éclater partout : volonté, sagacité, prévoyance, direction, unité d'action. Appelez cela du nom que vous voudrez, moi je l'appelle une âme, et laissant les ergoteurs, je dis avec le vieux Langstrotts : « sous certains rapports, l'abeille est immensément en avance sur la grande masse de ceux qui se considèrent comme des êtres raisonnables. »

« Immensément en avance sur une grande masse ! Nous serions vraiment plaisants si nous discutions sur l'âme des bêtes. Est-ce une question douteuse ? Voyez donc si Dieu hésite, il choisit un des deux termes et suprime l'autre, et pour lui ce n'est pas seulement de l'intelligence, ce n'est pas seulement une âme, mais une intelligence de choix, une âme qui sait juger et choisir, *disce sapientiam*, et puisque cette école de sagesse nous est si bien indiquée par celui qui n'exagère pas, et qui sait nommer chaque chose selon que la chose le mérite, puisque lui-même la montre du doigt au passant, ne craignons pas de dire après lui que la ruche est une école de sagesse, qu'il y a là des trésors de doctrine, que les moralistes anciens et modernes, Phèdre, la Fontaine, n'ont pas assez appréciés, qu'il y a des leçons de choses excellentes et du meilleur goût, que nos familles modernes, si elles étaient modelées sur cet intérieur où tout est paix, unité de direction, unité d'action, travail pour le bien de tous, si les peuples voulaient écouter l'enseignement qui s'échappe de chacune de ces modestes demeures, si les gouvernements eux-mêmes analysaient et étudiaient à fond ce beau modèle de République, la société, si attentive aux leçons qui nous viennent de la nature, y trouverait de grands bénéfices.

« Il y a un rêve sublime caressé par les meilleures natures libérales et généreuses ; un philosophe économiste l'avait formulé quand il disait : « Tous pour un, un pour tous. »

« Dans nos milieux terrestres, avec des hommes ! ce ne peut être qu'un rêve et une utopie ; où est la réalité toujours vivante, et maintenue pendant des siècles toujours la même ? Une ruche ! 50.000 âmes qui n'ont qu'une seule pensée, un seul but, une seule direction. Ouvrez la ruche : tous pour un, un pour tous ! n'est-ce pas cela ? Vos théories, ne les essayez pas sur terre : l'ordre, la subordination, l'esprit d'unité, de suite, toutes choses dont vous êtes affamés, cherchez-les ailleurs : une ruche, voilà vos rêves réalisés !

(1) Extrait de « La Charmeuse ».

« Ne soyez pas étonnés si je vous annonce qu'il y a à cette question de très grands côtés. De quel autre des animaux le poète a-t-il pu dire ce qu'il dit des abeilles : *Esse apibus partem divinæ mentis*! Il y a en elles comme une émanation de l'intelligence céleste !*Partem divinæ mentis*! Quelle parole !

« Oui, c'est un peuple à part : il est de la terre, mais il est tellement distingué qu'il semble puiser ses inspirations plus haut ... *haustusque æthereos dixère*... Il obéit à son maître et il suit admirablement ses inspirations : mais il semble écouter d'autres voix : et ces phénomènes étranges que nous voyons continuellement se présenter dans nos ruches, idées d'ordre, de prévoyance, d'harmonie, de sociabilité, d'intelligence, d'un mot d'ordre extérieur, abandon de ses propres plans pour se plier aux plans de son maître... ces choses-là ne sont pas de nos milieux terrestres... ne viennent-elles point de plus haut, et n'ont-elles point été puisées ailleurs, *haustus æthereos* ?

« Ceux qui ne voient dans les abeilles qu'un vulgaire bétail n'en savent pas le moindre mot : il n'y a qu'une seule définition de l'abeille : elle a été donnée par Virgile il y a presque vingt siècles, quoiqu'ancienne elle est à la hauteur de la science moderne.

Esse apibus partem divinæ mentis et haustus
Æthereos dixère.

« Peuple à part, le seul qui reçoive ses inspirations d'en haut : émanation céleste, le plus riche présent que Dieu ait fait à l'homme. »

(*Reproduction interdite.*)

Conférence d'Apiculture

EXPOSITION UNIVERSELLE DE BRUXELLES A TERVUEREN-PARC

Par l'abbé DELAIGUES

MESDAMES, MESSIEURS,

Une voix plus autorisée que la mienne devait aujourd'hui se faire entendre parmi vous. M. Bédé, retenu par des circonstances imprévues, n'a pu venir pour répondre à votre appel. Nous le regrettons tous vivement, moi le premier. Cédant aux pressantes sollicitations, j'ai accepté, imprudemment (peut-être), la charge de mon confrère absent : vous seuls, Mesdames et Messieurs, perdrez au change ; mais en faveur de ma bonne volonté vous m'accorderez, je l'espère, toute votre indulgence et une bienveillante attention.

L'histoire des abeilles et les avantages de leur culture rationnelle, tel sera le sujet de notre conférence.

Mesdames et Messieurs, je dois, sous peine de manquer à mon devoir, tous mes remerciements les plus sincères à M. le Ministre, si bienveillant pour les apiculteurs, à M. le Commissaire général du Gouvernement, à M. le Président de la section d'Apiculture, ainsi qu'à ses très zélés collaborateurs, à l'honorable M. Mesnier, notre tout dévoué représentant de France. A vous tous, Mesdames et Messieurs, qui me faites l'honneur de m'écouter, merci.

I

La culture des abeilles est une industrie charmante et à la portée de tous : elle nous donne la plus saine et la plus agréable des nourritures, le miel, ce nectar que nos abeilles vont puiser dans le calice embaumé des fleurs et qui forcément garde quelque chose de leurs parfums et de leurs vertus. N'était-ce pas du reste, au dire des poètes anciens, le mets préféré des dieux de l'Olympe ? C'est pour cette raison sans doute que la mythologie fit des abeilles les nourrices de Jupiter, les favorites des Grâces et des Muses. Elles avaient droit de cité au séjour des immortels qui se délectaient de leur miel exquis.

Vous avez ici sur ces tables à perte de vue et disposées avec un ordre parfait tout ce que la culture rationnelle des abeilles peut donner de plus délicieux, et certes les dieux olympiens auraient sujet d'en être jaloux.

Les hydromels mousseux au fumet de champagne, de chablis, de bourgogne ou de sauterne. Les oenomels qui suppléent avec avantage nos vins sucrés. — Les liqueurs les plus variées et les plus agréables. — Les bières au miel si goûtées des visiteurs. — Les vinaigres de vin de miel moins âcres et moins brûlants que les vinaigres caustiques si répandus dans le commerce. — Les bonbons les plus savoureux. — Les gâteaux les plus délicieux et les miels les plus exquis : jusqu'au chocolat au miel si rafraîchissant et si nutritif, le *chocolat de l'avenir*, etc., etc.

Telles sont, Mesdames et Messieurs, tous les différents produits apicoles qui sont ici exposés par plus de trois cents apiculteurs belges ou étrangers. Vous pouvez les visiter et les déguster, afin d'emporter la ferme persuasion que la culture des abeilles est appelée à rendre d'immenses services et à contribuer pour une large part au bien-être public ! (*Applaudissements.*)

M. le Ministre de l'Agriculture avait raison, lorsqu'il nous disait ce matin, au cours de sa visite à l'exposition apicole, que l'apiculture doit être une sauvegarde pour la société et la famille. L'ouvrier ami des abeilles consacre au soin de ses ruches le temps libre que lui laisse son travail quotidien. Il s'intéresse à ses abeilles et il en retire de sérieux avantages. Trop souvent, d'autres, hélas ! gaspillent ces instants de repos dans les estaminets, dans ces maisons où les bourses se vident, où les cerveaux s'échauffent, où les santés se ruinent, où les têtes se montent !

Les savants, les philosophes et les poètes ont consacré aux abeilles des pages élogieuses, que nous pouvons lire encore. Le célèbre Aristote de Stagire en Macédoine, au IVe siècle avant Jésus-Christ, nous donne sur les abeilles des détails fort intéressants relatifs à leur vie et à leurs mœurs (1). Varron, dans son Traité de l'agriculture (2), parle longuement des ruches d'abeilles. Pline l'Ancien s'occupe des abeilles et fournit sur elles de grands détails dans son Histoire naturelle (3). L'agronome latin Columelle, au Ier siècle, énumère soigneusement, dans son Traité agricole, les précautions à prendre pour tirer profit des ruches (4).

D'autre part le poète Virgile a chanté les abeilles avec entrain. Cet admirable poète leur a consacré le quatrième livre de ses *Géorgiques* (5). On voit qu'il en parle avec plaisir et amour, il ne se contente point de jeter un coup d'œil rapide : on sent qu'il les a étudiées avec patience. Il n'a pas cependant dans son poétique récit échappé aux erreurs de son temps (entre autres sur la reproduction et l'origine des abeilles). Mesdames et Messieurs, je ne vous conseille point d'employer le moyen par trop primitif qu'il nous indique, sous peine d'un fort mauvais résultat. La poésie, dit un moderne écrivain, n'est pas le langage ordinaire de la science. C'est l'incomparable épisode d'Aristée : Former sur un lieu élevé, à l'ombre d'une touffe d'arbres, un bucher de branchages et placer une génisse égorgée qui n'a pas encore porté le joug, la couvrir de feuilles et attendre : de ses entrailles corrompues s'échapperont bientôt des essaims nombreux !

Virgile a-t-il cru à l'efficacité du moyen qu'il indique ? Il est permis d'en douter ! Quoi qu'il en soit, pardonnons au grand poète latin cette erreur qu'il nous à transmise en si beaux vers, mais qui comme résultat ne peut nous donner, en fait d'abeilles, que des vers.

Nous retrouvons encore nos abeilles avec leurs nombreux symboles dans les blasons et les armes de nos cités antiques. La ville d'Ephèse avait une abeille au revers de ses médailles pour montrer par là qu'elle était une colonie d'Athènes.

---

(1) Dans son *Histoire des animaux*, dans son *Traité de la Génération*, dans celui *des Parties des animaux*.
(2) *De re rustica* ou de l'Economie rurale.
(3) Ch. XI (4) (16). XXI. 47.
(4) *De re rustica*, p. XI. 2, 13, etc.
(5) *Géorgiques*, 4, v. 550.

Le pape Urbain VIII portait des abeilles dans ses armes, afin de rappeler la douceur et la constance dont il aurait besoin pour gouverner l'Eglise universelle. Un grand nombre d'empereurs, de rois, de princes, avaient des abeilles dans leurs armoiries et portaient des manteaux parsemés d'abeilles d'or.

Nos écrivains sacrés de l'Ancien et du Nouveau Testament, nos Théologiens et nos Docteurs, citent dans une foule d'endroits de leurs ouvrages les abeilles comme des modèles d'activité, d'ordre, d'union, de prévoyance, de courage et de dévouement jusqu'au martyre. Il n'est donc pas étonnant que des hommes d'un esprit sagace et patient comme le Hollandais Swammerdam (1637-1680), le célèbre savant français Réaumur (1683-1757), l'abbé Della-Rocca d'Itallie (1790), le Génevois Huber, le prêtre silésien Dzierzon, l'Américain Langstroth, etc., etc., se soient laissés attirer par le charme des abeilles jusqu'à leur consacrer une partie de leur existence. Aussi sont-ils parvenus à surprendre des secrets que n'avaient même pas soupçonnés les anciens. Ils mirent hors de doute, par leurs expériences persévérantes, des points restés inconnus jusqu'à eux.

La tranchée était largement ouverte, d'infatigables imitateurs continuèrent les travaux de leurs immortels devanciers.

Les Cowan, Dadant, Hamet, Bertrand, de Layens, les abbés Collin, Martin, Sagot, Boyer, Voirnot, et tant d'autres dont la liste serait ici trop longue, firent en quelques années faire à l'apiculture chez nous des pas de géant.

Aujourd'hui nous arrivons par un chemin tout déblayé, et nous n'avons plus qu'à recueillir les fruits de leurs travaux en marchant dans la voie qu'ils nous ont tracée. Cette voie c'est la culture des abeilles par la méthode rationnelle, méthode qui nous donne les résultats surprenants que vous pouvez constater ici.

(*A suivre.*)

PEINTURE DES RUCHES A CADRES

Monsieur le Directeur,

Après avoir essayé pour mes ruches les peintures de différentes couleurs, l'idée m'est venue de les badigeonner avec un lait de chaux, et l'opération a réussi et a dépassé mes espérances. Je pensais qu'exposé à l'air et à la pluie, le badigeonnage devait être renouvelé au moins tous les deux mois, mais il n'en a pas été ainsi, puisque mes premières ruches recouvertes de chaux depuis un an ou dix-huit mois ont encore leur blancheur éclatante et bien adhérente ; je crois même qu'en employant deux ou même trois couches successives au lait de chaux, une ruche bien couverte pourrait aller une douzaine d'années sans qu'il soit besoin de renouveler le badigeonnage : je sais un plancher recouvert de cette *peinture*, — si toutefois il est permis de lui donner ce nom, — depuis treize ans, et dont la blancheur et l'adhérence ne laissent rien à désirer. Je suis tellement satisfait du badigeonnage au lait de chaux que celui de mes ruchers que je dirige moi-même et qui se compose de trente colonies est blanc comme neige. La couleur blanche de la chaux a surtout le grand avantage de rendre inaccessible à la chaleur solaire les parois des ruches.

Ceux qui préféreraient la peinture pour la conservation du bois, peuvent employer la chaux quand même, attendu qu'elle s'applique parfaitement et adhère sur toutes les peintures.

Quant à moi, je suis très heureux d'avoir trouvé cet enduit qui maintient tout l'été mes abeilles comme sous un frais ombrage, d'autant plus que pour vingt centimes de chaux vive, on peut badigeonner avec un pinceau ou une brosse une vingtaine de ruches que les limaces, petites et grosses, et peut être les insectes, ne fréquenteront plus aussi volontiers.

Si vous croyez, M. le directeur, que vos lecteurs puissent retirer quelque bien des lignes qui précèdent, je serais heureux de vous voir leur en donner connaissance dans votre estimée et utile revue.

FRÈRE NICÉPHORE,
Directeur de l'école chrétienne,
La Viconté-sur-Rance (*C.-du-N.*).

A PROPOS DE PILLAGE

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Dans le numéro de juillet, j'ai particulièrement remarqué l'article de M. Pingrenon sur un moyen facile de faire cesser le pillage. Je ne peux pas dire que j'ai essayé moi-même ce moyen, mais je crois pouvoir l'appuyer par analogie, car voilà plus de 10 ans que je pratique le nourrissement stimulant au printemps, et comme j ai plus de cent ruches mobiles, et que ce n'est pas un petit travail d'ouvrir toutes ces ruches deux et trois fois la semaine pour donner la nourriture stimulante, j'ai été amené, dès la première année, à donner cette nourriture (eau miellée) en dehors des ruches, dans une trentaine de petits bassins en zinc que je laisse toujours alignés le long de l'abri qui protège mon rucher contre les mauvais vents d'ouest. Or cet apport régulier et si fréquent d'eau miellée à moins de 2 mètres de la première rangée de ruches n'a jamais occasionné le moindre commencement de pillage dans mon rucher ; c'est là un fait d'expérience qui semble contredire les recommandations de tous les auteurs, qui inspirent la crainte que quelques gouttes seulement de miel répandues près des ruches ne déterminent un pillage général : mais, comme dit le proverbe, l'expérience passe avant la science. Toutefois il se pourrait que la cause de cette immunité résidât dans l'époque même du nourrissement qui a toujours lieu au printemps, et peut-être en serait-il tout autrement à la fin de l'été, lorsque le miel manque dans la campagne. Ce serait un essai à faire si l'on était assez hardi pour le tenter sans utilité ou sans nécessité.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, mes respectueuses civilités.

L. BARTHÈS.

Principes que ne doit jamais perdre de vue tout bon Apiculteur.

1° Les abeilles ont besoin d'être logées chaudement.
2° Elles ont besoin d'une grande propreté.
3° Elles doivent avoir une nourriture suffisante.
4° Elles ont besoin d'air, surtout pour le couvain.
5° Il leur faut de l'eau à proximité.
6° Que leur logement soit proportionné à la force de la colonie (*ni trop grand ni trop petit*).
7° Il leur faut toujours une excellente reine.
8° Il ne leur faut pas trop de bourdons.
9° Elles ont besoin de tranquillité, on ne doit jamais visiter l'intérieur des ruches sans des raisons très sérieuses.
10° Au moment de la miellée, augmentez le magasin à miel au fur et à mesure du besoin, de manière à ne les laisser jamais manquer de place.

En résumé. — Logement chaud, propreté, nourriture, air, eau, logement proportionné, excellente reine, peu de bourdons ; tranquillité, magasin suffisant pour la miellée.

Tels sont les principes qui, appliqués avec intelligence, feront donner aux abeilles tout ce qu'elles peuvent donner.

Abbé GUYOT,
(*L'Abeille de l'Etat*) Directeur de l'Asile des viellards abandonnés à Pierre-les-Toul.

DIRECTOIRE

SEPTEMBRE

Récolte. — Pour beaucoup d'apiculteurs la seconde récolte a été facile à faire cette année, elle ne leur a demandé ni beaucoup de temps, ni beaucoup de peine. Combien pourtant auraient préféré se fatiguer un peu et même beaucoup ! N'ayant presque rien obtenu à la première miellée, ils comptaient sur la seconde, et la grande sécheresse est venue emportant leurs légitimes espérances.

Que faire ? Ne pas se décourager. Si nos chères abeilles n'ont point rempli leurs greniers, ce n'est point leur faute ; elles ont bien travaillé, les pauvres petites, elles se sont fatiguées beaucoup, allant au loin, cherchant partout le précieux nectar qui a coutume d'inonder le calice des fleurs.

Faut-il donc leur reprocher de n'avoir trouvé que des plaines desséchées, que des fleurs brûlées par un soleil de feu ?

Admirons-les plutôt ; elles ont donné tout ce qu'il leur était possible de donner, elles ont travaillé jusqu'à la fin, malgré le soleil brûlant, malgré la sécheresse désolante, malgré la grande disette, ne se décourageant jamais. A leur exemple ne perdons pas courage ; aidons-les à bien hiverner et soyons persuadés qu'elles nous rendront au centuple à la prochaine récolte, ce que nous ferons pour elles.

Hivernage. — Aider les abeilles à faire un bon hivernage est d'une extrême importance : c'est, dit M. l'abbé Voirnot, le couronnement de l'art apicole. Si nous voulons obtenir une bonne récolte au printemps prochain, il faut dès maintenant préparer l'hivernage, d'abord en donnant à nos abeilles la nourriture qui pourrait leur manquer pour attendre la belle saison, ensuite en prenant toutes les mesures nécessaires pour qu'elles passent l'hiver sens souffrir. Grâce à Dieu, presque partout les vieilles colonies ont récolté des provisions suffisantes pour l'hiver, celles-là même qui ont laissé les hausses vides ont pu remplir à la première récolte le corps de ruche ; les essaims de mai et du commencement de juin sont assez abondamment pourvus, seuls les jeunes essaims venus après la miellée n'ont pu recueillir les provisions nécessaires ; à nous de les nourrir, soit en leur donnant des rayons de miel operculé, soit en leur procurant du miel liquide ou du sirop de sucre.

Chaque colonie, pour bien hiverner, doit avoir au moins 15 kilos de miel. Ne craignons pas de donner trop, rien ne sera perdu, et le surplus sera très utile aux abeilles au printemps si le froid et la pluie se prolongent. C'est au printemps surtout qu'il faut aux colonies des provisions abondantes pour accélérer la ponte et nourrir le couvain, et souvent nos abeilles ne produisent rien parce qu'elles ont manqué de vivres à la saison printanière. Même cette année, les colonies abondamment pourvues de miel à la fin de l'hiver ont donné des résultats satisfaisants à la première miellée, tandis que les autres n'ont pu récolter que les provisions nécessaires à leur subsistance. C'est ce que me disait ces jours derniers M. l'abbé Drappier dans une lettre bien intéressante qu'il me pardonnera de citer :

« Notre récolte va se terminant. Je soigne un bon nombre de ruchers dans la contrée ; la récolte moyenne est de 30 kilog.; c'est bien pour nos pays qui sont d'un rendement moyen.

« En dehors de mon rayonnement, j'entends des plaintes ; cependant notre département est à peu près uniforme dans sa constitution géologique. Je crois que, à part les différences que pourraient produire les terrains à sous-sol argileux, la cause principale des lamentations vient du côté des apiculteurs. Cette année les populations ont beaucoup souffert au printemps ; peu d'apiculteurs s'en préoccupent, excepté peut-être pour ne pas les laisser mourir de faim. Je n'en connais encore pas qui veulent qu'à tout prix leurs ruches soient abondamment pourvues au printemps, quelque temps qu'il fasse. On s'en remet bien volontiers à la bonne dame nature ; c'est plus commode et en apparence plus économique ; mais au moment de la récolte on a des populations faibles, peu courageuses ; au cours de la récolte, les populations se bonifient, la ruche s'emplit de monde, l'apiculteur s'applaudit, il a de fortes colonies, mais la récolte est passée et toute cette belle armée de travailleurs arrive après la bataille. Est venue alors l'heure des lamentations !....

« Et le remède à cela? Je crois que la *Revue Eclectique* » peut aider beaucoup ; mais il ne faut pas se lasser de répéter. »

M. l'abbé Drappier a raison, il faut que les populations se développent avant la miellée, c'est le seul moyen d'avoir de grands rendements. Préparons donc dès maintenant la récolte prochaine en donnant à nos colonies d'abondantes provisions. P. BROUSSARD.

REVUE ÉTRANGÈRE

BELGIQUE. — **Fonte et épuration de la cire.** — En dehors du cérificateur solaire il y a différents procédés pour fondre la cire. Le *Progrès Apicole* indique les suivants :

1° On place sur une casserole contenant quatre doigts d'eau une passoire dans laquelle sont les rayons à fondre. Le tout est mis dans le four à cuire le pain à la sortie de celui-ci. On ferme le four pour y conserver la chaleur et au bout de 24 heures la cire a coulé dans la casserole, tandis que les impuretés sont restées sur la passoire. Le pain refroidi, on le retire de la casserole, puis on racle la partie inférieure où se trouve encore quelque poussière et l'opération est terminée.

2° On fond aussi la cire en l'enfermant dans un sac pour la faire bouillir dans une chaudière remplie au trois quarts d'eau. On comprime fortement le sac où sont les rayons afin qu'il n'y reste que les déchets.

3° Un autre procédé consiste à avoir une chaudière munie au bas d'un robinet. On l'emplit d'eau au deux tiers de la hauteur, on y met les rayons, on soutire une partie de l'eau bouillante pour la verser sur une passoire avec laquelle on a pris la cire à fondre dans la chaudière, on retient ainsi les impuretés dans la passoire en y versant de l'eau bouillante à différentes reprises.

S. THIBAUT.

Un exemple à suivre. — Le *Progrès Apicole* adresse une requête au gouvernement Belge tendant à obtenir l'exemption du droit sur le sucre destiné à nourrir les abeilles pour l'hiver. Chez nous le sucre est livré aux viticulteurs qui en font la demande à un prix inférieur à celui du commerce pour favoriser les vins de sucre. Pourquoi les Apicultenrs ne demanderaient-ils pas aux pouvoirs publics le même avantage en faveur de leurs abeilles, lorsqu'il est avéré que celles-ci ont à subir une année de disette ?

Le vernis du Japon. — Le *Progrès Apicole* cite une lettre de M. d'Hollander disant : « Je suis de plus en plus convaincu que nulle essence n'est plus mellifère que le Vernis du Japon (ailanthe glanduleux) », et la Rédaction de la Revue prie son correspondant de lui adresser un échantillon de ce miel pour vérifier l'assertion de M. Delaigues, affirmant dans la *Revue Eclectique* que le miel de cet arbre est détestable.

Pour nous, l'assertion de M. l'abbé Delaigues n'est point controuvée. Tout récemment encore un apiculteur expérimenté nous affirmait que le miel recueilli par ses abeilles sur l'ailanthus est d'une qualité très médiocre et d'une saveur désagréable.

Allemagne. — **Arrête-Pillage.** — Un des dangers les plus à craindre pour l'apiculteur qui nourrit ses colonies à l'automne ou au printemps, c'est le pillage. Certains moyens sont indiqués pour prévenir et arrêter ses ravages, mais le gardien du rucher se voit souvent impuissant à réprimer l'invasion des hordes étrangères. Aussi croyons-nous rendre un véritable service à nos collègues en leur signalant un nouvel engin de guerre destiné à opposer résistance aux déprédations des ennemies. Il consiste en une petite boîte carrée de 5 cent. de côté et de 1 cent. 1|2 d'épaisseur. Les deux bouts sont ouverts, mais les ouvertures sont réduites au moyen de deux lamelles en fer-blanc de façon à ne livrer passage qu'à une seule abeille. La partie supérieure est garnie d'une toile métallique.

L'entrée de la ruche étant suffisamment rétrécie, on applique l'appareil devant le trou de vol. Les pillardes pénètrent dans la petite cage ; mais, une fois entrées, elles ne trouvent pas aisément l'issue principale qui conduit à la ruche, surtout si la cage est remplie d'abeilles. Elles doivent chercher longtemps au milieu des sentinelles elles-mêmes l'accès de la place qu'elles viennent piller, et se sentant là mal à l'aise, elles s'empressent de regagner l'extérieur. Les propres abeilles de la ruche ont le temps de s'orienter et ainsi au bout de quelques heures une ruche assiégée est délivrée de ses assaillantes, à l'aide de ce petit stratagème.

L'inventeur de cet instrument aussi simple que pratique déclare s'en servir depuis 3 ans avec succès. Ceux qui désirent profiter de cette heureuse invention peuvent s'adresser à M. Kaempf, apiculteur, à Königsberg, in Preussen (Allemagne), qui leur expédiera par la poste 3 arrête-pillage, contre un mandat de 1 fr. 25. Avec un modèle il sera facile à chacun de reproduire ce petit appareil en le modifiant au besoin pour l'adapter à tous les systèmes de ruches.

Afrique. — **L'apiculture en Algérie.** — Tous ceux qui visitent l'Algérie au printemps sont tentés de lui appliquer l'exclamation d'Hérodote dans la vallée du Nil : « c'est une mer de fleurs. » Or, qui dit fleurs, dit abeilles. Celles-ci en effet se rencontrent partout dans les zones montagneuses, telle que la Kabylie grande et petite.

Malheureusement la production mellifère n'est pas considérable. Pourquoi ? parce que l'indigène, primitif en apiculture comme dans le reste, ne sait pas exploiter l'exubérance florale du pays. De même que la charrue qu'il manie est celle qui figure sur les antiques monuments de l'Egyte, de même sa ruche, cylindre en écorce de chêne-liège ou parallèlipipède en roseaux, est celle dont nous voyons l'image exacte sur les peintures murales des premiers Pharaons. A la défectuosité de l'outillage il faut encore joindre l'ignorance absolue de la nature et des mœurs de nos laborieux insectes.

Un apiculteur très érudit, M. le D. Reisser, fondateur de la « Nahhla », prêche depuis 15 ans autour de lui en territoire arabe la réforme des anciens systèmes. Jusqu'à ce jour ses efforts n'ont encore abouti qu'à peu de résultats. Les quatre cinquièmes des habitants de cette contrée sont totalement illettrés, l'autre cinquième ne lit pas et par morgue aristocratique ne veut pas mettre la main à la pâte. Les colons eux-mêmes, soit par ignorance, soit par routine, n'ont pas voulu jusqu'ici voir dans l'apiculture une source de revenus.

Ce n'est que depuis 4 ou 5 ans qu'un certain nombre d'adeptes ont été recrutés parmi les propriétaires aisés. Déjà quelques-uns possèdent des apiers de 40 à 50 colonies de ruches à cadres. Les récoltes ont été moyennes d'un côté, superbes de l'autre. Cela durera-t-il ? Oui, parce qu'il n'y a pas dans notre colonie africaine ce qu'on appelle des campagnes mauvaises (1898 fait exception). L'hivernage, la pierre d'achoppement des éleveurs d'Europe, ne nécessite en Algérie aucune attention particulière ; l'abeille y est d'une activité extraordinaire et il ne tient qu'à l'apiculteur d'avoir des fleurs toute l'année. Le miel y est délicieusement parfumé et il sera facile de l'écouler sur place, puisque cette province est tributaire de l'étranger et qu'il s'y fait une importation annuelle de 200 à 250,000 kilos de miel. L'avenir apicole de l'Algérie semble donc des plus brillants, et grâce aux efforts zélés et persévérants de la Société d'apiculture ayant à sa tête le savant D. Reisser, efforts secondés par l'élite de la population immigrée, par le clergé et les instituteurs, l'apiculture algérienne ne tardera pas à atteindre un développement considérable.

D'après le Rapport de M. Ch. Rivière (Nahhla). L. P. P.

VARIÉTÉS

Rucher de l'Abbaye de N.-D. de Fontgombault

Monsieur le Directeur,

Lors de votre dernière visite, vous m'avez demandé de vous faire part du résultat des travaux au rucher, et des observations que j'aurais pu faire. Voici, pour vous être agréable, ce qu'a été, en résumé, l'exercice courant; je partage ce compte rendu en paragraphes : — 1° la récolte; — 2° les opérations; — 3° les observations.

I. — *La récolte.* — Au 16 mai, le rucher installé dans le jardin de l'Abbaye se compose de 7 colonies, dont 3 en ruches Dadant, et 4 en ruches vulgaires.

Des 3 Dadant, le n° 1 (reine de 3 ans) avait gardé tout l'hiver ses 11 rayons et une hausse, à peu près vide de miel. Ses abeilles ont tenu le 1er rang pour l'activité. Le n° 6 (transvasement de l'an dernier : reine de 3 ans probablement) l'a suivi de près. Le n° 2, par contre, au bout de 3 semaines à 1 mois, s'est montré excessivement mou.

Ces 3 ruches reçurent une hausse le 21 mai : les nos 1 et 6 en prirent une 2e le 10 juin et une 3e le 8 juillet.

Le n° 2 a refusé constamment de montrer le miel dans sa hausse, pleine d'abeilles cependant. Les deux autres ont donné :

	n° 1	n° 6	
1re hausse :	11 k. 700	6. 800	de miel blanc.
2e —	10. 780	6. 600	de miel teinté.
3e —	2. 550	4. 700	de miel noir.
	25 k. 0 30	18 k. 100	

Il y a un mois, ayant jeté un coup d'œil aux 3es hausses, elles me parurent très avancées, celle du n° 1 surtout : j'ai été bien surpris, quand je les enlevai, d'y trouver si peu. Les abeilles, ne récoltant plus au dehors, avaient récolté au dedans : elles avaient descendu leur miel dans le nid à couvain : le miel n'est pas perdu ici. — Donc, récolte de 43 k. 130, sur 2 Dadant.

Quant aux paniers, trois, les nos 3, 4, 5, avaient été mis sur ruches mobiles, pour éviter l'essaimage que nous ne pouvons surveiller; dans le but aussi de faire bâtir, et d'augmenter le rucher de 3 nouvelles colonies par dédoublement. Les 3 paniers sont devenus très lourds : il n'y a pas eu d'essaim ; mais si les abeilles sont descendues fort nombreuses, elles n'ont point bâti les cires intercalées, et les dédoublements n'ont point réussi. Les reines des nos 3, 4 se sont perdues : les butineuses ont disparu en quelques jours.

Le 4e panier, transvasé au commencement de la miellée, possédait 3 minces couvains et du miel dans 5 cellules. Fortifié d'un superbe rayon de miel et couvain pris au n° 1, il a bien marché depuis : outre ses provisions surabondantes, il a donné encore 2 k. 900 de miel extrait. — De la même façon, un essaim de l'an dernier, qui avait souffert de la faim cet hiver, est arrivé à se refaire : j'estime que l'an prochain, ce n° 8 sera des meilleures ruches : sa reine est jeune (1 an depuis juin), ses abeilles très actives.

Toutes ces colonies gardent, bien entendu, les provisions qu'elles ont mises dans le nid à couvain : le surplus, (et elles en ont 10 rayons chacune, operculés au moins aux 2|3) servira à fortifier quelques essaims un peu faibles.

Si à cela nous ajoutons 40 rayons nouveaux, bâtis pendant la miellée, il semble que nous n'avons pas à nous plaindre de nos chères bestioles, cette année.

La récolte s'est faite sur les arbres fruitiers en fleurs, le sainfoin, l'acacia, le

tilleul, l'oignon, le mélilot, et autres fleurs en moindre quantité, phacélia, bourrache, vipérine, etc... Les fruits entamés ont bien aussi donné quelque peu.

Actuellement, nos avettes pourraient glaner sur la sarriette, très abondante ici : mais que faire par des chaleurs comme celles par lesquelles nous avons passé ?

II. — *Les opérations.* — Peu de chose : quelques mots seulement sur un essaim mourant, la ruche nº 2 et 3 ruchettes.

L'essaim en question, vieux d'un an, était réduit en mai à 2 rayons : mis en ruche double à côté du nº 1, il s'est remonté peu à peu ; aujourd'hui, il couvre plus de 6 rayons, a 4 couvains superbes, et du miel en abondance.

Le nº 2, pour n'avoir pas voulu monter de miel dans la hausse, a été divisé : 2 rayons de couvain avec la reine et les butineuses ont été laissés en place ; 8 jours plus tard, l'essaim avait bâti 8 cires et récolté déjà passablement. Pendant 2 semaines, il y a eu là une activité fiévreuse, puis l'apathie est revenue : reine à changer. Pendant ce temps la ruche, portée au second rang, élevait une reine (œuf du nº 7) : éclosion le 6 juillet ; reine de race commune, noire, jolie ; le 20, elle avait 2 rayons de couvain. Aujourd'hui, ses abeilles se montrent actives, plus que celles qui les ont élevées.

A un kilomètre de l'Abbaye, dans un bois de sapin, nous avions un commencement du second rucher. Je n'y ai laissé, cette année, qu'une ruche, que j'ai mise en élevage, après avoir échangé son couvain contre le couvain d'une meilleure colonie. Sur 20 et quelques cellules royales, j'en réserve 5 seulement : 2 belles, 1 passable, 2 plus petites. Les reines éclosent dans les ruchettes faites avec les rayons et abeilles de l'éleveuse démontée ; fécondées dans la huitaine, celles des nºs 1, 2, 3, se comportent bien, le nº 3 surtout ; celles des nºs 4 et 5 (petits alvéoles) paraissent insignifiantes. Elles sont conservées cependant pour observations.

III. — *Observations.* — Le 18 juin, la 1re hausse du nº 6 était sur la ruche, séparée de la seconde par le chasse-abeilles. Vers 9 heures, des pillardes en grand nombre réussissent à s'y introduire : 2 rayons sont vidés ou à peu près ; dans un angle inférieur de l'un d'eux, sont des œufs : je ne les avais pas vus auparavant. D'autre part, je n'ai pas constaté dans le rucher un seul cas d'ouvrières bourdonneuses. Je suis sûr en outre que la tôle perforée n'a jamais permis à la reine du nº 6 de monter dans cette hausse, quand le miel s'y remisait : et il n'y a eu de pillage que ce jour-là. Des ouvrières peuvent-elles devenir pondeuses tout d'un coup ? Aurais-je eu affaire à un essaim minuscule, en possession d'une reine fécondée (1) ? (*A suivre.*)

Une conquête à faire.

Les bords de l'Océan sont assez fertiles et la flore assez variée pour permettre aux habitants de cultiver les abeilles.

Jusqu'à ce jour, l'apiculture y est presque inconnue. C'est un terrain à défricher ; l'un des principaux moyens d'entrainement est, sans contredit, le concours.

Or, en ce moment, il y a une exposition internationale à Rochefort, et nous avons constaté que la seule place inoccupée est celle réservée à l'apiculture.

Qu'on se le dise, et nous n'aurons plus à déclarer une pareille lacune.

P. MÉTAIS.

(1) Ce cas est curieux ; mais avant de le résoudre il faudrait savoir si les œufs en question sont des œufs de mâles ou des œufs d'ouvrières. Dans le premier cas ils ont pu être produits par des ouvrières pondeuses, bien que cela contredise les auteurs apicoles qui affirment qu'il ne se trouve jamais d'abeilles pondeuses dans une ruche possédant une reine fécondée ; dans le deuxième cas il faut bien admettre qu'ils proviennent d'une reine fécondée. Mais est-il bien certain que la reine n'ait pas pu trouver un passage pour monter dans la hausse ?

L'année dernière, une jeune reine de notre rucher, dans une ruche Voirnot, a pu passer du nid à couvain dans le magasin à miel, malgré la tôle perforée. Ne serait-ce pas le même cas ?

(NOTE DE LA RÉDACTION.)

DERNIÈRES NOUVELLES

Nous apprenons au moment de mettre sous presse la mort de l'illustre apiculteur allemand C.-J.-H. Gravenhorst, dont notre Revue donnait récemment la biographie. Le savant Directeur de la « Revue apicole illustrée » était un maître auquel nous avons souvent rendu hommage et dont nous déplorons vivement la perte.

CORRESPONDANCE

8. — *Exposition apicole de Verdun* (*Meuse*). — Cette exposition, qui était en même temps horticole et apicole, n'a pas lieu, attendu que les produits du jardinage n'ayant pas réussi cette année, cette partie du concours (la plus importante, d'ailleurs) n'aurait présenté que des déceptions. — Remise à l'année prochaine.

9. — *Notes ou renseignements.* — Nos correspondants ayant négligé de nous faire connaître leurs observations, — et nous le comprenons, en ce mois de travaux très pressés pour les champs, — nous profitons de ce répit pour les prier de nous faire connaître les cas ou remarques curieuses qu'ils auraient pu faire sur les abeilles, tels que ceux de notre dernier numéro, p. 128, art. 5 et 6. C'est par la similitude et le rapprochement des faits que l'on arrive à formuler une règle générale, à présenter unes théorie inattaquable, et à rendre notre journal intéressant.

Nous devons faire ici une observation importante : les correspondants négligent le plus souvent de nous indiquer s'ils opèrent en ruches mobiles ou fixes, sous rucher couvert, ou en ruches à l'air libre. Comme ces deux manières d'opérer sont usitées en France, nous ne savons à quel cas particulier se rapporte la description, et nous jugeons par à peu près, ce qui nous permet de nous tromper.

10. — *Récolte apicole dans la Meuse.* — Grâce à l'abondance du mélilot jaune dans les marsages, la récolte a été bonne, et nos abeilles, qui mouraient par centaines à l'Ascension, ont fait de bonnes provisions ; plusieurs mouchiers accusent des récoltes prodigieuses, que je taxe d'exagération, car je remarque une entière hésitation dans les chiffres de production des colonies. Le miel d'extracteur, de hausses de calottes et de cadres, est de premier choix, et remarquablement sucré, limpide et incolore ; du miel de mélilot, c'est tout dire. Les apiculteurs sont donc contents, et ils ont commencé la récolte. Tout serait pour le mieux, si l'étouffage n'était ici à l'ordre du jour. Espérons que la génération prochaine verra disparaître ce mal, vieux comme le monde. Un préjugé est,paraît-il,ce qui est le plus difficile à déraciner.

Orne. — *C. D.* — Vous pouvez vous adresser à M. Jacquemin, à Malzéville, près Nancy (Meurthe-et-Moselle).

X...

Le Gérant : H. Vénien.

Poitiers. — Soc. Franç. d'Impr. et de Libr. (Oudin et Cie).

N° 10 CINQUIÈME ANNÉE Octobre 1898

REVUE ÉCLECTIQUE D'APICULTURE

FONDÉE PAR

MM. MÉTAIS, VOIRNOT, DELAIGUES

MENSUELLE

Directeur : abbé MÉTAIS

Pour tout ce qui concerne la Rédaction, prière de s'adresser à M. l'Abbé BROUSSARD à Smarves, par La Villedieu-du-Clain, Vienne

Pour les abonnements, les annonces et réclames, prière de s'adresser aux bureaux 4, rue de l'Éperon, Poitiers (Vienne), 15, rue de Cluny, Paris

NÉCROLOGIE

Notre collègue et ami, M. l'abbé Voirnot, vient de perdre sa bonne et vénérable mère. Nous n'oublierons jamais la gaîté et l'entrain de cette femme si tendrement aimée de tous ceux qui l'ont connue. Le fils aimait la mère d'une affection rare, et celle-ci ne vivait que pour le fils ; elle était heureuse surtout quand elle devinait chez ses hôtes les sentiments d'une véritable amitié pour celui qu'elle chérissait. Elle était l'âme du presbytère de Villers.

Nous prenons une vive part à ce deuil. Au nom de tous les rédacteurs et abonnés de la *Revue Eclectiqu* , nous offrons à M. l'abbé Voirnot l'expression de nos sincères condoléances et nous l'assurons du secours de nos prières pour le repos de l'âme de sa chère défunte.

P. MÉTAIS.

AVIS

Au moment où nous nous proposons d'apporter à notre Revue de notables améliorations, nous serions reconnaissants à nos lecteurs de nous procurer des adresses d'apiculteurs, auxquels nous pourrions la faire connaître.

CHRONIQUE

Société d'Apiculture de l'Est.

L'Abeille de l'Est nous apporte d'intéressantes nouvelles de la Société dont ce bulletin est l'organe.

Le 21 juillet dernier, à l'occasion du Concours, a eu lieu à Nancy la réunion annuelle de la Société d'Apiculture de l'Est. Au milieu d'une nombreuse assistance, M. l'abbé Guyot, curé de Pierre, notre savant collaborateur, a fait une conférence très applaudie sur les conditions de réussite en apiculture. Le conférencier a obtenu au Concours une médaille d'argent. A ce même concours, un diplôme d'honneur a été décerné à M. Chardin, le vulgarisateur de la ruche Voirnot.

Le dimanche, 7 août, une trentaine de membres de la même Société se réunirent à Gondreville, sous la présidence de M. Parmentier. M. Melchior, Vice-Président trésorier de la Société et Président de la section de Nancy, intéressa vivement l'auditoire en traitant, dans une conférence claire et familière, de la nécessité du renouvellement des reines. Après d'intéressantes discussions apicoles, les membres présents constituèrent la section de Toul. M. Parmentier fut nommé Président, M. l'abbé Guyot, Vice-Président, et M. Blondlat, instituteur, Secrétaire-Trésorier.

Les sociétaires se rendirent ensuite chez leur nouveau Président pour visiter son magnifique rucher composé d'une cinquantaine de caisses simples ou doubles. Ils ne purent retenir leur admiration lorsque M. Parmentier fit enlever une hausse contenant 120 livres de miel en sections superbes de 2 kilos, bâties d'une façon irréprochable, et ils se retirèrent bien résolus à suivre l'exemple de leur maître en apiculture.

Voilà une Société bien organisée ; elle comprend plus de 800 membres, et les résultats qu'elle a obtenus jusquà ce jour sont des plus encourageants.

LA RÉDACTION.

Un arrêté draconien (*Suite*) (1).

Nouveau Pilate, M. le maire de Châteauroux a prononcé le fameux : *Quod scripsi, scripsi* ; et par son ordre un agent de sa police a dressé le 18 septembre procès-verbal contre M. Biarnois pour contravention à son arrêté susdit. Invité à comparaître à l'audience le 1er octobre, M. Biarnois s'est présenté, accompagné de son avocat, Me Aupetit, de MM. Ratouit de Limay, Secrétaire général de la Société d'agriculture ; Abbé Delaigues, Président de la Société d'apiculture ; E Palice, Trésorier ; E. Johannet, Secrétaire ; S. Pournin, Bibliothécaire, et d'un nombre considérable d'apiculteurs. Répondant aux questions posées par M. le juge de paix, l'honorable M. Biarnois a

(1) Voir le n° de septembre.

déclaré avoir sur la terrasse de sa demeure une ruche d'abeilles placée conformément à l'arrêté de M. le préfet de l'Indre, à 4 mètres de toute habitation et voie publique. Il a reconnu la contravention à l'arrêté draconien du maire de Châteauroux qu'il déclare illégal et par conséquent sans force obligatoire, comme le reconnaîtra, ajoute-t-il, M. le juge, soucieux du respect des lois existantes avec lesquelles cet arrêté est en contradiction, ce que va démontrer son avocat. La parole est à Me Aupetit.

Jeune, intelligent et actif, M. Aupetit a déjà plaidé avec succès plusieurs causes. Sa plaidoirie est une argumentation serrée; il la poursuit avec un calme et une facilité d'élocution qui captivent et charment tout l'auditoire (*sauf le Ministère public peut-être !*). Pendant près d'une heure, la salle comble l'écoute avec la plus grande attention.

Nos lecteurs nous sauront gré de reproduire cette plaidoirie (*in extenso*). Nous les tiendrons au courant de cette affaire, dont le prononcé est renvoyé à un mois.

A. D.

PROCÈS DE CHATEAUROUX

Plaidoyer de Me A. AUPETIT

Pour : M. Biarnois, pharmacien à Châteauroux.
Contre : Le Ministère public.

Je me présente, M. le juge de paix, pour M. Biarnois, et j'ai l'honneur de déposer en son nom les conclusions suivantes :

CONCLUSIONS.

Plaise à M. le juge de police :

Considérant qu'à la date du 18 septembre 1898, M. le commissaire de police de Châteauroux a dressé procès-verbal contre M. Biarnois, pour contravention à l'arrêté en date du 23 août 1898 par lequel M. le maire de Châteauroux a fixé à 100 mètres la distance à observer entre les ruches d'abeilles et les propriétés voisines ou les chemins publics ;

Que M. Biarnois, invité à comparaître à l'audience d'aujourd'hui pour répondre à ce procès-verbal, a reconnu la contravention, mais a prétendu que l'arrêté sus-visé était contraire aux dispositions de la loi des 4-6 avril 1889 sur le code rural et par conséquent sans force obligatoire ;

Considérant qu'en vertu de l'article 471 § 15, il appartient au juge de police de se prononcer sur la légalité des arrêtés qu'on lui demande d'appliquer, de les déclarer illégaux s'il y a lieu et de passer outre à leur application ;

Considérant qu'un maire ne saurait réglementer une matière qui a été expressément réservée par la loi à la compétence de l'autorité supérieure ;

Considérant que la loi du 4-6 avril 1889 a confié aux préfets par son article 8 le soin de déterminer, après avis des Conseils généraux, la distance à observer entre les ruches d'abeilles et les propriétés voisines sur la voie publique ;

Qu'il résulte à la fois de l'interprétation donnée à cette loi par la cour de cassation et des dispositions législatives postérieures ; que sa conséquence immédiate a été d'enlever aux maires le pouvoir de réglementation confié aux préfets ;

Considérant que la compétence du maire n'est réservée par la loi du 23 juin 1898 qu'en l'absence de l'arrêté préfectoral prévu par l'article 8 de la loi du 4 avril 1889 ;

Que cet arrêté a été pris par le préfet de l'Indre à la date du 12 juin 1890, après avis du Conseil général ;

Considérant, en conséquence, que c'est à tort et sans droit que le maire de Châteauroux a réglementé une matière expressément réservée à la compétence de l'autorité préfectorale ;

Que le visa de celle-ci pour exécution immédiate, ni même son approbation ne sauraient donner à l'arrêté du 23 août 1898 le mérite légal qui lui manque ;

Par ces motifs,

Déclarer l'arrêté sus-mentionné illégal ;

Dire qu'il n'y a lieu à l'appliquer ;

Renvoyer le concluant des fins de la poursuite ci-dessus énoncée ;

Condamner le ministère public à tous les dépens.

Sous toutes réserves ; Et ce sera justice.

Comme vous le voyez, M. le juge de paix, M. Biarnois ne vient pas contester devant vous les faits matériels. Le procès-verbal constate qu'il a contrevenu aux dispositions de l'arrêté municipal du 23 août 1898 exigeant que les ruches d'abeilles soient placées à plus de cent mètres des propriétés voisines ou des voies publiques. M. Biarnois le reconnaît, je dirais presque qu'il s'en vante, si cette expression ne comportait une bravade qui n'est ni dans sa pensée ni dans la nôtre. Il est parfaitement exact qu'une ruche se trouve sur la partie basse de son toit — M. Biarnois l'ayant vraisemblablement placée là pour la mettre hors la portée de ses enfants ; — et si l'un des agents de la police municipale a pu l'y voir, c'est que M. Biarnois a bien voulu lui ouvrir toute grande une porte qu'il pouvait se contenter de lui fermer.

J'ajoute, pour vous édifier complètement, M. le juge de paix, sur les conditions dans lesquelles a été engagé ce procès, que si nous sommes ici, c'est que nous avons tenu à y venir pour faire trancher une question de droit qui méritait de l'être.

Certes je veux bien croire qu'en suppliant M. Biarnois de ne pas faire le récalcitrant, le représentant de M. le commissaire de police n'était animé que d'un sentiment de très louable bienveillance. Il apparaît cependant que l'on ne tenait pas outre mesure à voir naître le procès actuel ; et la preuve que l'honorable commissaire de police qui occupe aujourd'hui contre nous avait quelques doutes sur son issue, c'est que nous sommes seuls ici. D'autres ont contrevenu comme nous, d'autres ont refusé non moins énergiquement que nous d'obéir aux fantaisies administratives de M. le maire de Châteauroux. Ils ne sont pas là ; et s'ils n'y sont pas, c'est que l'on s'était déjà rendu compte sur quelles bases fragiles est échafaudé ce procès. On n'avait pas confiance dans le résultat, et l'on attend votre jugement avant d'engager de nouvelles poursuites. Je suis, pour ma part, convaincu que ces craintes n'étaient pas chimériques et que vous arrêterez court, M. le juge de paix, une série qui n'aurait pas dû commencer.

C'est, en effet, à la source même de la poursuite actuelle que nous remontons, c'est à l'arrêté de M. le maire de Châteauroux en date du 23 août dernier que nous nous attaquons, et nous venons vous demander d'exercer à son égard l'un des droits, des devoirs les plus graves qui vous soient impartis : je veux dire le droit de contrôle que le § 15 de l'art. 471 du Code pénal reconnaît exceptionnellement à l'autorité judiciaire que vous représentez sur les actes de l'autorité administrative.

Je m'empresse d'ajouter, Monsieur le juge de paix, que nous ne venons pas vous demander de dire s'il était utile ou inutile de proscrire les ruches d'abeilles, si la mesure prise par M. le maire de Châteauroux était bienfaisante ou malfaisante, si elle s'imposait ou non. Ce serait examiner la valeur en fait du règlement incriminé : cet examen n'est pas de votre compétence.

Ce qu'il vous appartient de juger avant de lui accorder la sanction pénale, c'est sa valeur en droit. Est-il légal ? M. le maire de Châteauroux avait-il le droit de le prendre ? C'est la question que je vous pose, que je me pose devant vous, Monsieur le juge de paix. Pour ma part je n'hésite pas à répondre : Non. Et je justifie ma réponse.

Relisons d'abord ce document dans ses dispositions caractéristiques.

« Nous, Patureau-Francœur, maire de la ville de Châteauroux,

« Vu l'article 97 de la loi du 5 avril 1884 ;

. . . .

« Arrêtons.

« Article premier. — Il est interdit de placer des ruches d'abeilles à une distance moindre de cent mètres des habitations et de la voie publique.

. . . .

« Châteauroux, le 23 août 1898.

« *Le maire*, PATUREAU-FRANCOEUR.

« Vu et autorisé pour exécution immédiate. Châteauroux, le 24 août 1898.

« Pour le préfet : *Le secrétaire général*, signé : VAUZY. »

En un mot, M. le maire de Châteauroux fixe une distance à observer entre les ruches d'abeilles et les propriétés voisines ou les voies publiques, en se fondant uniquement sur les pouvoirs généraux de police qu'il tient de l'article 97 de la loi du 5 avril 1884. C'est un article commode en apparence que celui-là ; et s'il fallait compter toutes les bizarreries de police administrative commises en son nom, nous n'aurions pas sitôt fini. Fort heureusement la portée de l'article 97 a subi des restrictions aussi nombreuses que sages et — pour nous en tenir dans les limites de l'affaire actuelle — la jurisprudence a constamment reconnu et décidé qu'un maire ne saurait réglementer les matières réservées par des lois spéciales à la compétence des autorités administratives supérieures. Cela d'ailleurs va de soi. S'il le fait, son acte est nul et sans force obligatoire. Nous aurons dans un instant l'occasion de citer une application de ce principe particulièrement intéressante. (*A suivre.*)

Chronique du rucher des Vieillards abandonnés (*Suite*).

Après avoir donné un magnifique essaim primaire, cette ruche fournit un essaim secondaire aussi fort que le premier essaim. C'est aujourd'hui l'habitation de notre reine chypriote à bourdons, arrivée de Chypre le 4 juillet. Avec sept autres cellules nous faisons sept ruchettes. Deux d'entre elles sont devenues orphelines, les cinq autres ont donné des reines de toute première qualité. Puis la ruche, reconstituée avec les abeilles et le couvain des ruchettes, nous a déjà donné vingt kilos de miel de hausse, et il en reste environ trente kilos dans les hausses à récolter. En résumé, deux essaims très forts, huit reines de première qualité et cent livres de miel, voilà son produit.

Trois ruches, disons-nous plus haut, n'ont pas essaimé. Celles-là sont de vraies mines de miel. Ainsi le n° 50, auquel on a pourtant pris au printemps un essaim d'un kilo, a une population tellement forte qu'il lui faut cinq hausses 33|11 en plus de la ruche 33|33 pour la loger tout entière. Aussi jeudi dernier 28 juillet, nous prenions dans ces cinq hausses soixante-dix livres de miel, récolté en dix jours. Celle-là dépassera pour sa récolte cent kilos. Aujourd'hui nous avons déjà rapporté d'Avrainville cinq cent cinquante livres de miel.

Les plantes mellifères d'Avrainville ont été cette année : le serpolet, le sainfoin, et surtout le mélilot officinal qui a commencé à fleurir vers les premiers jours de juillet. Ajoutons pour mémoire le trèfle blanc, qui avec quelques autres fleurs, comme l'origan et la centaurée jacée, donnera un miel de seconde qualité, et fournira le pain quotidien à nos abeilles jusqu'aux gelées.

2° Rucher de Valcour. — Nous n'avons pas grand'chose à en dire, sinon que ses ruches nous ont donné une masse d'abeilles pour faire nos ruchettes d'élevage, ce qui a empêché et l'essaimage et la grande production du miel. Nous en avons tiré quand même une cinquantaine de kilos, et nous en tirerons encore.

Nous y installons aussi nos Chypriotes pures ; en effet il nous est arrivé fin juin et commencement de juillet trois reines de Chypre directement, en parfaite santé

toutes trois. Deux de ces reines sont déjà à Valcour, l'une dans sa ruche à bourdons, l'autre dans une ruche ordinaire ; nous dirons tout à l'heure ce qu'est devenue la troisième.

A Valcour a commencé la série de nos effondrements par deux effondrements terribles ; le miel coulait à flot, heureusement que c'était en pleine miellée, il n'y a pas eu de pillage. L'un de ces effondrements a eu lieu chez notre première reine de Chypre ; trois cadres complètement pleins de miel se sont effondrés. Heureusement notre reine n'a eu aucun mal, et elle va pouvoir, déjà cette année, mais surtout au printemps prochain, nous donner de bonnes reines chypriotes, 1° pures, 2° croisées par mâles italiens, 3° croisées par mâles de pays.

3° Rucher de Pierre. — Notre rucher d'élevage. On y trouve aujourd'hui soixante jeunes reines au moins dont une vingtaine exceptionnelles, une trentaine de choix et une dizaine de première qualité, ces dernières que nous avons baptisées du nom de reines ordinaires, nom qui dit si peu ce qu'elles valent.

Déjà nous avons transporté au rucher du jardin de l'asile des vieillards deux ruches spéciales : l'une avec reine tout à fait exceptionnelle et bien pure, destinée à notre élevage de l'an prochain ; l'autre avec des abeilles bien pures aussi, d'une grande beauté et d'une douceur vraiment extraordinaire, pour en faire notre ruche à bourdons.

Nous avons provoqué l'essaimage naturel de plusieurs de nos reines éleveuses, les cellules royales bâties en ces circonstances sont bien plus belles et produisent de meilleurs sujets. Nous en avons un certain nombre.

Deux aventures pour terminer notre longue causerie, où cependant nous sommes loin d'avoir tout dit : 1° l'une de nos trois reines chypriotes venues de Chypre a essaimé, malgré nous, celle-là ! et nous ne savons où elle se trouve. C'était le dimanche 17 juillet ; il y avait treize jours qu'elle était dans sa nouvelle ruche. Ce jour-là elle a essaimé avec trois autres colonies, les abeilles se sont mélangées tout en formant quatre groupes distincts, mais de grosseurs bien différentes, de sorte que nous avons eu : 1° un essaim monstrueux de grosseur ; 2° un essaim d'un kilo parti pour la Vendée ; 3° un essaim de trois ou quatre cents grammes, c'est dans celui-là que nous supposons notre reine ; enfin 4° un dernier qui s'est perdu, mais qui devait aussi être fort petit. Nous attendons la naissance du couvain, notre chypriote devant avoir des enfants féroces.

2° Deux jours après cette aventure, nous étions en train de délivrer une reine, quand sous nos yeux s'échappe de la ruche voisine un essaim magnifique. Bientôt il est installé dans une ruche sans cadre ; le soir il reçoit trois cadres amorcés, et il se met au travail. Mais la ruche était restée soulevée sur des cales à cause de la grande chaleur ; hélas ! nos abeilles trouvent ces cales trop élevées, elles ne se sentent pas chez elles, et le surlendemain, l'essaim nous quitte en grande hâte. Des amis le reconnaissent à cause de la belle couleur de ses abeilles, à cinq kilomètres de Pierre, un peu après son départ ; il rase la terre et se dirige vers le bois de Gye, un kilomètre plus loin, où sans doute il a trouvé quelque arbre creux dont il a fait sa demeure.

Pierre, le 31 juillet 1898.

Le directeur du Rucher des vieillards abandonnés.

P.-S. — Le 21 juillet dernier, la Société d'Apiculture de l'Est a bien voulu nous décerner une médaille d'argent pour nos beaux miels et notre belle exploitation apicole. Nous la remercions.

DOCTRINE APICOLE

LES SOMMETS DE L'APICULTURE

LES PIQURES (1)

J'attends l'objection, et si on ne la faisait pas, je la ferais moi-même, parce qu'elle est sérieuse. Il y a les piqûres, dira-t-on, avec lesquelles il faut nécessairement compter, et qui jettent un froid vif sur votre enthousiasme.

L'objection est plus grave qu'on ne le croit habituellement, et je vais m'efforcer de la présenter dans toute sa force. Elle est double. Il s'agit, en premier lieu, des piqûres proprement dites, deux fois, quatre fois, dix fois par semaine, et même beaucoup plus souvent si on veut.

Et en second lieu, des piqûres amoncelées, c'est-à-dire formant ou pouvant former une sorte d'accumulation de venin dont l'effet serait de jeter un trouble plus ou moins profond dans l'organisme.

Il s'agit donc de deux choses : 1° de la souffrance occasionnée par des piqûres, et qui tout naturellement augmente en intensité lorsque les piqûres deviennent fréquentes ou sont reçues en même temps ; 2° des résultats et des conséquences des piqûres au point de vue de la santé par le fait de l'accumulation de venin dans l'organisme, dans le cas où l'élimination ne se ferait pas au fur et à mesure.

1° Douleur cuisante occasionnée par une piqûre ou par dix ou vingt piqûres reçues à la fois.

2° Accumulation possible de venin dans l'organisme.

Premiere partie de l'objection. Il y a un fait incontestable. Une piqûre est une douleur cuisante. Des piqûres souvent répétées constituent un ennui considérable. Dix piqûres, vingt piqûres reçues à la fois occasionnent une douleur intolérable. Faut-il conclure de là à l'abandon de l'apiculture ?

A ce fait grave, nous répondons par un autre fait. Il est incontestable que le plus grand nombre des apiculteurs sont des hommes qui trouvent leurs délices auprès des abeilles. N'ont-ils jamais été piqués ? Ils l'ont été, et souvent beaucoup. Et cependant ils continuent à s'occuper d'abeilles ; ils les aiment toujours passionnément, l'épreuve ne les a pas éloignés des ruches et détournés de l'apiculture... Donc le charme est bien puissant. L'objection ne fait donc que corroborer notre thèse.

Dirons-nous comme certains apiculteurs que la piqûre n'est rien ? Nous nous en garderons bien, la piqûre est souvent fort douloureuse, surtout à certains endroits, au bout des doigts, au nez, aux yeux, aux oreilles. Il y a certains moments où les doigts sont comme paralysés par la souffrance. Bien des fois nous avons été piqués au nez ; lorsque nous tenions un cadre et qu'il était impossible de se servir des mains pour ôter immédiatement l'aiguillon, la souffrance était tellement vive que les yeux se remplissaient de larmes et qu'il fallait suspendre notre opération. Je sais bien que l'on a préconisé certains topiques auxquels je ne crois pas, et mis en avant certaines considérations morales que je trouve très vraies, mais qui ne m'empêchent pas de sentir l'aiguillon.

(*A suivre.*) (*Reproduction interdite.*)

(1) Extrait de l'ouvrage « La Charmeuse », en vente à l'asile des vieillards abandonnés, à Pierre, par Toul (M.-et-M.).

Conférence d'Apiculture

FAITE A LA RÉUNION GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ D'APICULTURE DU CENTRE

par M. JALLET,
curé de Thenay.

C'est bien une légende répandue parmi le peuple, et que nous avons souvent entendu répéter autour de nous : *que les abeilles mangent les fleurs*. Pour répondre à cette grave accusation, et venger l'honneur de nos chères collaboratrices, nous venons aujourd'hui vous entretenir *du rôle des insectes et en particulier des abeilles dans la fécondation des plantes*. M. le Président, notre savant collègue et ami, M. l'abbé Delaigues, a déjà magistralement traité cette question. Mais on ne saurait trop insister pour vaincre un préjugé. C'est pourquoi, encouragé par votre sympathie et votre bienveillance, nous vous présentons sous un autre aspect cette étude intéressante, et, nous osons dire, capitale, pour le succès de l'Apiculture.

Et d'abord donnons quelques notions sur la fleur, ses parties constituantes et leurs fonctions principales. Par là nous entrons dans le domaine de la botanique. Nous serons simple, et nous nous efforcerons d'être compris de tous.

La fleur.

La fleur est cette partie de la plante qui renferme les organes destinés au développement et à la reproduction du végétal. Elle se compose de quatre parties distinctes, qui contribuent toutes, plus ou moins, à l'acte de la fécondation, et sont facilement reconnaissables dans toute fleur complète. Les deux premières ont pour mission d'en protéger les parties internes contre les intempéries de l'air, contre l'abondance des pluies et l'ardeur du soleil. On les nomme *calice* et *corolle.*

Calice.

C'est l'enveloppe extérieure de la fleur qui persiste souvent quand celle-ci est passée et qui contient alors la graine. Formé d'une seule pièce ou de plusieurs divisions, le calice possède ordinairement une teinte verdâtre. Si à l'époque de son développement on dépouille une fleur de son calice, elle ne tarde pas à périr. Quoique modeste, il est donc nécessaire.

Corolle.

La corolle est la seconde enveloppe de la fleur. Elle en constitue la partie la plus remarquable au point de vue du développement, de la délicatesse des tissus, et de l'éclat des couleurs. Sa durée est généralement assez courte. Comme le calice, elle peut être composée d'une pièce, ou de plusieurs lobes plus ou moins réguliers, et offre une grande diversité. Arrondie en forme de roue, creusée en tube, renflée comme une outre, étalée en cloche ou en entonnoir, affectant les formes les plus singulières, une tête d'animal, un papillon, une pipe, un oiseau, une araignée, un homme pendu, avec des couleurs éblouissantes, la corolle est pour le vulgaire la fleur proprement dite. Mais ne nous arrêtons pas à ces belles apparences. Ce ne sont que les bagatelles de la porte, si on peut ainsi parler, éclatantes livrées, brillants dehors, destinés à attirer l'attention.

Etamines.

Examinons de près ces petites tiges qui entourent le centre. On les nomme étamines. Moins visibles que le calice et la corolle, les étamines supportent une capsule à deux loges, appelée *anthère*, qui contient une poussière ordinaire jaune, le *pollen*, poussière étrange, semence merveilleuse chargée de propager l'espèce.

Le nombre des étamines est très variable. Certaines fleurs, comme la valériane rouge, n'en ont qu'une. D'autres en possèdent des centaines : ex. la rose, le coquelicot.

Remarquons bien les anthères qui sont le réceptacle du pollen, espoir de l'avenir. Pour mûrir ses anthères, la plante épuise souvent toute son énergie. Témoin l'agave, ce beau végétal des régions équatoriales de l'Amérique, qui ne peut arriver à fleurir qu'une seule fois dans son existence, longue d'un siècle, dit-on.

Pistil.

Au milieu de la fleur se trouve le *pistil*, vers lequel tout converge. Il est essentiellement formé du *stigmate*, situé au sommet de la tige, qu'on appelle elle-même *style*, et de l'*ovaire*, placé à la base. Le stigmate est enduit d'une matière visqueuse qui doit happer au passage les grains de pollen, entraînés par le vent. L'ovaire est un renflement, une poche contenant les *ovules*, c'est-à-dire les embryons qui se développeront en fruits. Le pistil est absolument indispensable à la plante, de même que les étamines. On s'assure par une expérience très simple de sa nécessité. En mettant un peu de vernis sur le stigmate d'un pistil *jeune*, on voit l'ovaire se flétrir après la floraison, au lieu de produire des graines.

Nectaire.

Outre ces quatre parties, il y a un autre organe qu'il est très important de connaître pour le but que nous nous proposons, et qu'on appel *nectaire*. Permettez que nous arrêtions votre attention particulière sur cette partie de la plante. Ce sont des tubercules glanduleux, des appendices charnus qui se rencontrent dans la plupart des fleurs, et qui, n'étant ni calice, ni corolle, ni étamines, ni pistil, ont pour unique fonction de sécréter une liqueur sucrée appelée *nectar*. Ils sont ordinairement placés au fond de la corolle, autour de l'ovaire, et paraissent être la source féconde du parfum et de la suavité de la fleur et des fruits.

Organes mâles et femelles.

Nous en parlerons longuement plus tard.

Les *étamines constituent l'organe mâle* de la fleur, et le *pistil est l'organe femelle*. La fécondation est la fonction par laquelle le pollen, mis en contact avec le stigmate, et par suite avec l'ovule, détermine la formation du fruit.

Vaguement connue par les anciens, l'existence des sexes dans les végétaux a été longtemps regardée comme chimérique. Il était réservé aux auteurs modernes de jeter la lumière sur ce point. Quelques botanistes cependant doutèrent toujours, comme le Français Tournefort, malgré les témoignages des savants. Ce fut l'immortel Linné, qui, au siècle dernier, proclama enfin ce phénomène, un des plus importants de la vie végétale.

Pardon de ces détails, forcément un peu arides... Ils étaient nécessaires pour saisir le jeu dans le petit drame de la fécondation des plantes. — Assistons par la pensée à cet intéressant spectacle, et prenons pour sujet une fleur de *cerisier*, fleur complète et facile à étudier.

Fécondation d'une plante.

Nous sommes au 23 avril, en pleine floraison. Le soleil s'élève, faisant resplendir les brins d'herbe qui ploient sous les myriades de gouttes de rosée. L'air est embaumé des discrètes émanations des fleurs. Les étamines présentent leurs anthères qui achèvent de mûrir le pollen doré. Le style dresse son stigmate sécrétant une liqueur visqueuse et germinative... et attend le moment solennel.

Les anthères s'entr'ouvrent et se penchent. Un souffle léger suffit pour disperser les grains innombrables de pollen. — Nous disons innombrables : car on compte par fleur une vingtaine d'étamines, gonflées chacune de plusieurs milliers de ces précieuses semences. Un de ces grains minuscules pourrait suffire à la rigueur Tout le reste est de trop. La nature, voulant assurer la fécondation, en a prodigué les moyens. Par bonheur le stigmate en reçoit quelques-uns au passage de la brise favorable. Ils ne tardent pas à germer, grâce au liquide stigmatique qui les entoure. Les petits grains s'allongent en tube, cheminent dans le canal du pistil, et vont, quelques heures après, s'unir aux ovules. C'en est fait. Le fruit est noué, la fleur n'a plus de raison d'être. Aussi la corolle perd bientôt son coloris et sa fraîcheur, se détache, et au-dessus apparaît la petite cerise, entourée par le calice.

Mais imaginez que d'aventure une pluie vienne à tomber sournoisement au moment où tout est disposé pour la germination.

Les frêles étamines, surprises par le torrent, laissent à regret s'écouler leur pollen, désormais sans valeur ; ou bien, semblables à une semence perdue, les grains germent

inutilement par l'effet de l'humidité : car la pluie c'est l'ennemi mortel. Le stigmate voit sa liqueur délayée; il est maintenant incapable de retenir aucune poussière fécondante. La corolle se flétrit, et pend d'une façon lamentable. Hélas! les fruits ont coulé : saint Georges, de son épée tranchante, a coupé la queue des cerises.

Nous avons supposé étamines et stigmates arrivés en même temps à maturité ; — nous avons même poussé la bonne volonté jusqu'à admettre un souffle bienveillant qui venait favoriser l'apport du pollen juste au jour et à l'heure dits. Car les petits grains, une fois parvenus à maturité, doivent être employés immédiatement.

Imaginons maintenant qu'au lieu de se trouver en contact avec le stigmate, les sacs polleniques soient à une certaine distance. Qu'arrivera-t-il? Si les anthères, au moment de s'ouvrir, ont la chance de toucher le stigmate, comme dans les *pois*, tout va pour le mieux. Le pollen passe directement de l'un à l'autre. On voit même, par exemple dans le *volubilis*, les étamines, en s'allongeant, venir frotter leurs anthères ouvertes contre le stigmate qui retient les grains de pollen ; ou chez l'*épine-vinette*, chaque étamine s'infléchir, à tour de rôle, vers le pistil, et déposer devant lui ses hommages et lui abandonner sa précieuse semence.

La fécondation est alors *directe*.

En est-il toujours ainsi ? Il faut reconnaître que, dans la plupart des cas, les choses se passent tout autrement. (*A suivre.*)

EFFONDREMENT

Ce mot indique une calamité. Vraiment c'en est une pour l'apiculteur lorsque, sous l'action d'une chaleur trop intense, les rayons viennent à se détacher des cadres et tombent en se repliant sur eux-mêmes, enveloppant comme dans un linceul abeilles et couvain. Impossible aux ouvrières de relever les bâtisses écroulées. L'apiculteur seul peut leur porter secours dans cette triste situation. Mais ce n'est pas pour ce dernier une besogne agreable, car, loin de l'aider dans son œuvre charitable, les abeilles irritées ne font que rendre celle ci plus épineuse.

Je me souviendrai, tant que je vivrai, d'un transvasement de ruche effondrée. Ce jour-là j'ai voué les abeilles et l'apiculteur à tous les diables. Et pourtant j'avais avec moi un maître qui s'était chargé de la partie la plus délicate de l opération, seul je ne m'en serais jamais tiré.

Pour que mon malheur profite aux commençants, je leur expose mon cas en m'accusant d'être l'auteur de tout le mal.

La présomption est, je crois, un des péchés capitaux des débutants, trop portés à faire à leur tête, sans assez tenir compte des sages avis de ceux qui ont plus d'expérience. Ce défaut fut le mien. Souvent j'avais lu et entendu dire qu'un soleil trop ardent est funeste aux abeilles; que les ruches exposées au plein midi courent le risque dans les fortes chaleurs de s'effondrer. Eh bien ! à l'encontre de ces avertissements, j'installai mes colonies au midi, le long d'un mur où se réfléchit la chaleur solaire.

Qu'arriva-t-il? La cire fondit et les rayons s'affaissèrent. Il est étonnant que toutes mes ruches n'aient pas subi pareil sort, car à certains jours le thermomètre marquait 50 degrés de chaleur. Comment les pauvres abeilles ont-elles pu résister à pareille surélévation de température? Elles en ont certainement souffert. On les voyait se grouper par milliers sous la planchette d'entrée et demeurer ainsi inertes une partie du jour.

Une de mes ruches s'effondra donc. Un seul cadre resta intact, tous les autres étaient ratatinés en un monceau. Que faire? Je pris le parti de réunir la colonie qui était des plus populeuses à une autre ruchée plus faible. Une réunion dans des conditions ordinaires est chose facile ; mais, dans le cas présent, c'était un peu scabreux. Heureusement, ce n'est pas moi qui mis les mains à la pâte.

Avec un sang-froid admirable le maître qui opéra à ma place plongea bravement la

main au milieu des abeilles pour saisir les morceaux de rayons, puis les brossa dans la ruche à laquelle elles devaient être réunies. Je vous laisse à penser ce qu'il attrapa de piqûres. Pour faciliter la réunion, nous avions auparavant aspergé les deux colonies de sirop aromatisé avec de la fleur d'oranger. La fusion des deux peuples s'accomplit sans bataille.

Quelques jours après, je relisais les lignes suivantes de M. Voirnot : « L'ardeur d'un soleil de midi est nuisible aux abeilles, qu'elle oblige à rester dehors ou à faire une ventilation active, et aux rayons dont elle peut occasionner l'effondrement. Aussi on ne saurait trop blâmer l'habitude de choisir pour un rucher un mur en plein midi avec une température à cuire des œufs durs et à fondre les rhumatismes les plus invétérés. Le nord serait préférable au midi dans ces conditions. »

Jeunes collègues, croyez-moi, ces paroles sont d'un sage. C'est pour ne les avoir pas écoutées que j'ai failli causer la ruine de tout mon rucher. Que mon exemple vous serve de leçon.

L. P. P.

D'où provient le découragement de beaucoup de novices en apiculture, ainsi que la perte de leurs colonies.

D'aucuns, par économie, installent des abeilles dans des ruches incomplètes, c'est-à-dire qu'ils installent des essaims dans des ruches garnies de cadres sans y mettre ni amorce, ni fil de fer servant à soutenir les rayons ; d'autres ne mettent seulement que des amorces. Qu'arrive-t-il ? Il arrive que dans les ruches où l'on a placé des cadres vides, les abeilles bâtissent à tort et à travers, et il devient, dès lors, fort difficile sinon impossible de retirer aucun cadre de ladite ruche.

Quant aux ruches qui sont amorcées, un essaim y bâtira bien, durant la première année, quelques cadres aux trois quarts garnis ; durant la deuxième année, il les terminera, mais en cellules de mâles, qu'il faudra, tous les ans supprimer pour éviter d'avoir trop de mâles dans la ruche. Il résulte des imperfections que je viens de signaler une irréparable perte de temps pour les abeilles, en même temps qu'un surcroît de travail pour l'apiculteur. Et comme j'ai souvent eu l'occasion de constater ces faits, je me fais un plaisir de les porter à la connaissance des lecteurs du bulletin. Il est aussi des cultivateurs qui se croient assez intelligents pour fabriquer des ruches sans avoir recours à la science apicole dont ils ne connaissent pas du reste le moindre petit mot ; ils ignorent même les distances qu'on doit observer entre les cadres.

Dans mes visites, j'ai constaté, dans certaines ruches, qu'il y avait plus de deux centimètres des parois de la ruche aux cadres, et quatre centimètres du dessous des cadres de la hausse au-dessus des cadres de la ruche. Si les abeilles avaient été des poules, elles auraient pu monter sur la hausse.

(*Bulletin du Sud-Ouest.*)

Cire à cacheter les bouteilles.

PROCÉDÉ.

La meilleure composition à employer pour fermer hermétiquement les bouteilles de verre qui contiennent des liqueurs susceptibles de s'évaporer, se compose de 4 parties de colophane, 4 parties de poix-résine et une partie de *cire*. On fait fondre la cire, on y ajoute les résines, et quand le tout est bien liquide, on y plonge le goulot des bouteilles, et l'on tourne la bouteille sur elle-même horizontalement, afin que la couche de goudron s'étende avec égalité. Pour donner de la transparence et une couleur agréable au goudron, il faut ajouter deux parties de gomme-laque au mélange ci-dessus ; cette substance rend le goudron moins friable.

Pourquoi donc dans les concours et expositions agricoles n'expose-t-on point, à côté des miels et des cires, les divers emplois de la cire, telle que la cire à cacheter les bouteilles ?......

J.-B. LERICHE.

DIRECTOIRE

OCTOBRE

Hivernage. — Nous avons parlé, le mois dernier, de la nécessité de nourrir au plus tôt les essaims qui n'ont pu recueillir leurs provisions d'hiver. On peut le faire encore, mais il faut se hâter ; la température peut se refroidir et il faut de la chaleur pour que les abeilles puissent produire la cire et operculer les rayons.

Ceux qui ne veulent pas faire la dépense du nourrissement, peuvent réunir les colonies qui n'ont pas assez de miel pour l'hiver. C'est ce que nous avons fait pour une dizaine de jeunes essaims qui n'avaient pas un kil. de miel chacun. Nous conseillons ces réunions aux apiculteurs possédant de nombreuses colonies, mais les débutants, qui n'ont encore que trois ou quatre ruches, feront mieux de nourrir pour conserver leurs abeilles ; plus tard, celles-ci leur rendront amplement la dépense qu'ils auront faite pour les sauver. Nous connaissons une personne qui, le mois dernier, n'a point hésité à donner à chacune de ses colonies quinze kil. de sirop de sucre ; les abeilles l'ont sans doute trouvé excellent, car elles se sont empressées de l'emmagasiner. Cette personne ne possédait que six colonies qu'elle voulait conserver à tout prix, et maintenant en voyant ses abeilles fortes et vigoureuses, ses ruches garnies de provisions, elle attend avec confiance et sans inquiétude le printemps prochain.

Avec les provisions, il faut donner aux abeilles une demeure bien chaude. Dans les ruches à simples parois, il est bon de mettre une planche de partition de chaque côté du nid à couvain. Les ruches doivent être couvertes d'un coussin de balle d'avoine. Si l'on n'a pas de coussin, on peut laisser les planchettes, en ayant soin de boucher hermétiquement toutes les fentes, les courants d'air de bas en haut étant toujours nuisibles. Le coussin a l'avantage de retenir la chaleur et de laisser passer l'humidité.

La consommation du miel pour une colonie bien protégée contre le froid est, toutes choses égales d'ailleurs, bien moins considérable ; les abeilles n'étant point contraintes à un travail continuel pour produire la chaleur qui leur est nécessaire, épargnent ainsi leurs provisions et leurs forces pour vaquer à la fin de l'hiver à l'élevage du couvain.

Il faut de temps en temps donner quelques coups d'œil à la ruche pour s'assurer que l'entrée est suffisamment ouverte ; les abeilles mortes, les feuilles tombées des arbres, la neige pourraient l'obstruer et empêcher le renouvellement de l'air. On peut laisser sans crainte pendant tout l'hiver une ouverture de 7 à 8 centimètres de largeur et de 8 millimètres de hauteur.

Certains apiculteurs mettent devant l'entrée une planche ou une tuile renversée pour assombrir la ruche et empêcher que le vent n'y souffle avec trop de violence. Cette précaution peut avoir du bon ; elle est surtout très utile quand il neige.

Il faut enfin tenir éloigné de la ruche tout ce qui serait de nature à troubler les abeilles dans leur repos.

P. BROUSSARD.

REVUE ÉTRANGÈRE

Italie. — **La loque.** — Pour guérir une colonie loqueuse, M. Weygandt, directeur de l'*Imkerschùle*, préconise le procédé suivant : transvaser, dans une ruche neuve ou désinfectée, les *abeilles seules*, sans rayons et sans miel.

Le docteur Colantoni fait remarquer dans l'*Apicoltore* que cette méthode est appliquée avec succès depuis plusieurs années aux environs d'Ancône où la loque a fait son apparition. On réduit la ruchée atteinte à l'état d'essaim et on l'installe dans une habitation neuve ou désinfectée. Mais si à l'essaim naturel, afin de lui épargner du temps et du travail, on donne des cadres bâtis ou garnis de cire gaufrée, à la pauvre famille loqueuse on ne donne que des cadres vides ou amorcés légèrement.

M. Colantoni dit que le procédé lui a parfaitement réussi dans le traitement de deux colonies atteintes (1).

Belgique. — **Caramel au miel.** — D'après M. Douxchamps, de Namur, voici une recette qui permet de fabriquer une friandise exquise et à très bon compte :

Prenez deux lignes d'une tablette de chocolat, un demi-verre à bière de lait, un demi-verre de sucre blanc en poudre, deux cuillerées à soupe de miel blanc, un morceau de beurre gros comme une noix ; faites bouillir un 1|4 d'heure en remuant constamment, puis coulez dans un moule en fer-blanc ou étendez sur une feuille de marbre la pâte obtenue, puis découpez en morceaux carrés après refroidissement.

La présente formule donne 3 douzaines de caramels ordinaires. (*Rucher Belge.*)

Qualités des abeilles italiennes.

1° Les abeilles italiennes possèdent la langue plus longue et peuvent en conséquence butiner sur des fleurs qui ne fournissent aucun nectar aux abeilles noires.

2° Elles sont plus actives et peuvent, placées dans les mêmes conditions que d'autres, récolter une plus grande quantité de miel.

3° Elles travaillent plus tôt et plus tard, non seulement en ce qui concerne la durée du jour, mais encore de la saison.

4° Elles sont plus aptes à défendre la ruche contre leurs ennemis.

5° Elles sont à l'épreuve des ravages causés par la fausse-teigne.

6° Les reines sont plus prolifiques, probablement à cause de la grande activité des ouvrières.

7° Elles sont plus aptes à élever en hiver, alors qu'il est désirable que les abeilles se reposent.

8° On trouve plus facilement les reines : ce qui est un grand avantage.

9° Elles adhèrent mieux aux rayons lorsqu on manipule ces derniers.

10° Elles sont moins sujettes au pillage, car elles trouvent encore du miel, lorsque les noires sont dans l'impossibilité d'en recueillir.

11° Les abeilles italiennes sont plus « aimables » et moins agressives lors de la manipulation de la ruche.

D'après Cook (*Rucher Belge*).

Amérique. — **Les abeilles et les couleurs.** — Dans son ouvrage « Mouches, abeilles et guêpes », sir John Lubbock prouve très clairement que les abeilles ont la sensation des couleurs très développée et qu'elles ont une préférence marquée pour *le bleu* (2). Ses expériences, faites avec beaucoup de soin et de patience, méritent d'attirer l'attention des savants.

Dans son travail sur les « fleurs, fruits et feuilles », le même auteur dit que les abeilles préfèrent une couleur vive et éclatante à une nuance terne, et que les fleurs fécondées par les abeilles sont brillantes et suaves, tandis que celles qui ont été fécondées par les mouches sont d'un coloris sombre et d'une odeur désagréable. Heureusement pour nous que le plus grand nombre des fleurs sont dues aux abeilles. (*Gleanings.*) L. P. P.

(1) Nous doutons du succès de cette méthode, car le *Rucher Belge* nous affirme qu'un apiculteur qui avait tiré d'une souche saine un essaim artificiel et lui avait donné une mère prise dans une colonie loqueuse, constata, peu de temps après, que la nouvelle colonie aussi était contaminée.

(2) Cela expliquerait pourquoi les abeilles se jettent sur les personnes qui s'enfuient devant elles, c'est que celles-ci en ont une *peur bleue*.

VARIÉTÉS

Rucher de l'Abbaye de N.-D. de Fontgombault

(*Suite.*)

Autre fait : le dernier n° de la *Revue électique* en mentionne un semblable (p. 128, Correspondance 1). — Il s'agit des reines des ruchettes 4 et 5. — La reine du n° 4, à sa naissance, était toute ratatinée : grosse et legèrement plus longue qu'une abeille commune adulte. Née, comme ses sœurs, le 2 juillet, elle commença, le 12, sa ponte, par l'angle inférieur d'un rayon vide de miel : la pauvre bête avait honte d'elle-même, peut-être : au bout de 15 jours, elle s'était refaite, quoique toujours au-dessous des reines ordinaires vues jusqu'ici dans le rucher. Ne comptant point sur elle, je ne lui laissai qu'un petit nombre d'abeilles : 1 rayon, et peu de provisions. Aussi sa ponte était-elle très mesquine : régulière d'abord, elle changea dans la quinzaine. Le 25 juillet, 50 cellules que je pris la peine de compter, contenaient chacune au moins 2 œufs : quelques-unes 3, 4, 5 : d'autres davantage. Le 30, la ponte légèrement augmentée présentait la même anomalie avec plus d'intensité : 2 ou 3 cellules contenaient 9 œufs : une autre, 11, dans toutes les positions, la plupart cependant bien plantés. Par ailleurs, le couvain operculé était très sain et magnifiquement disposé : couvains d'ouvrières, pas un bourdon. A la naissance de la larve, les œufs en trop étaient donc retirés. Piqué de curiosité, et désireux de l'étudier en d'autres conditions, je résolus de donner cette reine à une ruche peuplée... Trop tard... le 2 août, quand j'allais la chercher, le nid était là : mais la reine avait joué des ailes avec ses butineuses, en quête de provisions.

La reine du n° 5, comme celle-ci mais plus belle et bien conformée, pondait aussi plusieurs œufs dans la même cellule, jusqu'à 7 et 8. Un peu mieux favorisée que la précédente pour le nombre d'abeilles et la quantité de provisions, sa ponte était plus abondante, sans être merveilleuse. Le 2 août, ne trouvant pas la reine n° 4, je me rabattis sur elle : s'étaient-elles donné la mort ? Dans la ruchette, de jeunes abeilles, du couvain operculé, des œufs frais, un par cellule, cette fois, mais de butineuses, et de reine... point : partie elle aussi... bon voyage ! — Elle n'était pas loin. J'ouvre la ruchette n° 1, pour m'assurer que celle-là encore n'est pas orpheline. La première chose que je vois sur un rayon extrême, c'est un peloton d'abeilles. Décidément, pas de chance : vont-elles tuer leur reine ? J'écarte le groupe, dessous, une reine en effet : curieux ce fait : reine couleur claire, jaune pâle, et la reine de la ruchette, il y a 8 jours était noire. En cage donc, et puisqu'on n'en veut pas ici, c'est elle que je donnerai à la ruche préparée pour le n° 5. A la visite suivante, des œufs, des œufs sur 3 rayons dans la ruchette n° 1. Cette fois je retrouve ma reine noire. Tout simplement, la reine jaune venait du n° 5, et s'était fourvoyée au n° 1, au moment où je pensais la prendre chez elle. Aujourd'hui, elle ne pond plus qu'un œuf par cellule, mais est médiocre. Son couvain est joli d'apparence, ses abeilles comme les abeilles d'autres ruchées. Que conclure ? il me semble, pour ces deux cas, que l'explication est celle ci : une jeune reine fécondée a besoin de pondre : sa ponte est en raison du nombre de couveuses, et de la quantité de provisions : si les abeilles et le miel ne font pas trop défaut le besoin de pondre ne se fait pas moins sentir, et alors la reine peut, pour se soulager, déposer plusieurs œufs dans la même cellule. La reine n'est pas moins intelligente que ses ouvrières : celles-ci, dit-on préparent un nombre de cellules en proportion des apports journaliers : est-ce que la reine ne voit pas à son tour que tant de couveuses ne peuvent réchauffer que telle surface ? Il y a des reines exceptionnelles sans doute : j'en ai vu une qui, il y a trois semaines, avait littéralement couvert d'œufs 5 faces de rayons, alors que sa population suffisait juste à réchauffer les larves déjà écloses. Ces œufs n'ont pas abouti : ils ont été retirés par les abeilles. Maintenant laquelle des deux conditions, miel ou couveuses, influe le plus sur la ponte ? Dans leurs ruchettes,

ces reines ont pondu d'abord régulièrement un œuf par cellule : à ce moment elles avaient du miel, et peu d'abeilles. Plus tard, avant l'éclosion de leur couvain, par conséquent avec le même nombre d'abeilles, mais moins de provisions, la ponte devient irrégulière : 2, 3, 4 œufs par cellule Après l'éclosion, c'est-à-dire avec une augmentation de 2 à 300 abeilles, et pas de provisions, la ponte se détraque tout à fait. — D'un autre côté, la reine n° 5 apportée au n° 4 du jardin (dédoublement d'un panier), avec 1 k. 1/2 d'abeilles très actives, et quelques provisions, retrouve sa ponte régulière, mais en moindre quantité. — De plus, l'une des dernières semaines où le thermomètre accusait à l'ombre une moyenne de 35° au moins, la reine de la ruchette n° 1 pondait pour la 1re fois jusqu'à 3 œufs dans la même cellule. Les abeilles ne récoltaient plus et avaient beaucoup consommé : j'ai donné du miel, et quelques jours après la ponte peu fournie était régulière Voilà ce que j'ai remarqué.

Je répète que les 5 reines de ces ruchettes proviennent d'œufs de bonne race : qu'elles ont été fécondées dans la huitaine qui a suivi leur naissance, probablement par des bourdons d'une reine vieille de 4 ans : que les meilleures (nos 2 et 3) sont sorties de 2 belles cellules, les deux mauvaises de deux petits alvéoles, que la ponte s'est montrée irrégulière dans les ruchettes les moins peuplées et les moins approvisionnées.

Pour terminer, une question : l'enfumoir n'a-t-il pas le grand inconvénient d'aigrir le caractère de nos petites bêtes ? On s'en est toujours servi, ici, et nos abeilles sont méchantes : un jour il s'est éteint pendant une visite : n'ayant pas le temps de le rallumer, je suis passé à une autre colonie, qui a fait mine d'abord de vouloir me dévorer : j'ai eu les bras couverts en un clin d'œil, cependant pas une pipûre. Tous les rayons ont été manipulés sans accident : depuis, j'ai mis l'enfumoir de côté, deux ou trois fois exceptées ; des visites ont été faites ainsi avec le même succès par tous les temps (1).

F. MARIE-HENRY, *pr. — o. c.*

BIBLIOGRAPHIE

L'Apiculture, en vente, 28, rue Serpente, Paris, au Siège de la Société centrale d'Apiculture. 3 fr. 50.

Sous ce titre un apiculteur de renom, M. Claude-Marcel Wéber, « possédant, sur l'histoire « naturelle de l'abeille et sur la conduite rationnelle des apiers, des connaissances au-dessus du « commun », vient de publier un poème didactique qui est un traité complet d'apiculture. Nous ne saurions mieux faire l'éloge de ce livre qu'en citant quelques extraits de la préface. « Il « existe sur l'apiculture tant d'ouvrages frivoles, où, dans un océan de phrases creuses, la vérité « nage rare parmi les erreurs scientifiques et les non-sens pratiques. Ecrire en prose m'a donc « paru exposer mon œuvre à disparaître, à l'instar d'autres bons écrits, dans ce tourbillon de « livres malsains.

« Prenant au contraire l'allure d'un poème, elle se ferait distinguer, et le prestige des vers « graverait la saine doctrine dans les cœurs.....

« On attend mon ouvrage avec impatience : c'est la voie ouverte au succès.... Des apiculteurs « distingués, qui ont lu mon manuscrit, m'ont affirmé n'avoir, sur la matière, rien vu d'aussi « complet, ni d'aussi clairement instructif.

« D'autre part, des littérateurs de renom m'ont, sur le mérite littéraire de mon travail, fait un « éloge bien trop flatteur pour qu'ici je le reproduise. Ont-ils été sincères ? Ont-ils voulu me « flatter ? Leur suffrage sera-t-il confirmé par la censure publique ?

« Toujours est-il que, sur ces témoignages, que je n'ai pas le droit de suspecter, les apiculteurs aussi bien que les lettrés étant des hommes trop graves, j'ose lancer mon poème dans « le monde apicole avec l'espoir de l'y voir faire quelque bien. »

Ce livre offre une matière de lectures instructives et divertissantes aux apiculteurs qui voudront occuper agréablement leurs veillées d'hiver.

A. C.

(1) Il est vrai que trop de fumée aigrit les abeilles et les rend méchantes, mais donnée à petites doses, elle refoule les abeilles sur d'autres rayons et rend plus facile la manipulation du cadre que l'on veut examiner. Elle est utile surtout au commencement des opérations ; en faisant peur aux abeilles, elle les force à se gorger de miel, ce qui les rend très douces. Nous reconnaissons qu'un apiculteur expérimenté peut visiter ses ruches sans employer la fumée, mais en débutant qui voudrait s'en passer ferait une inprudence dont il pourrait bien se repentir. (NOTE DE LA RÉDACTION.)

Hydromel sirupeux.

Faire tremper dans l'eau tous les débris de rayons de cire jusqu'à ce que le miel qu'ils renferment soit complètement dissous. Presser fortement ces débris. — Faire la densité avec un œuf du jour : l'œuf doit ne laisser hors du liquide qu'une rondelle de la grandeur d'une pièce de 20 centimes. Faire bouillir *lentement* pendant 3 heures en écumant. — Laisser reposer pendant 30 heures environ. — Décanter, mettre en bouteilles et les ficeler.

CORRESPONDANCE

11. — *Curiosités apicoles.* — Sous ce titre, la *Revue* a publié, dans son avant-dernier numéro, un article où il est question de ruches en verre, impropolisées. On me demande, indirectement, mon avis. — J'écarterai d'abord tout ce qui, dans la forme, peut montrer sous un aspect imaginaire ce rucher étrange, découvert par hasard, et j'admets que l'auteur a bien vu tout ce qu'il narre. — Pour que le verre demeure intact, que les abeilles, pourtant si offusquées de la lumière, ne le couvrent pas de propolis; pour qu'il demeure ainsi pendant des années, il faut qu'il soit imprégné d'une substance qui, par son odeur (ou de toute autre manière), empêche les abeilles d'y toucher, de s'y fixer, d'y travailler. Cette substance, fluide sans doute, et qui doit être renouvelée assez souvent, n'a pas été jusqu'ici connue ni expérimentée, excepté dans le cas cité ; c'est aux chercheurs à construire des ruches dont les parois en verre soient mobiles, et à imbiber ces parois de tous les ingrédients connus, ou à inventer, jusqu'à ce qu'ils arrivent au but indiqué plus haut. Mais alors ce n'est qu'une question de temps, d'argent et d'expériences, et le champ est ouvert pour qui ne recule pas devant ces sacrifices.

En fait de *curiosités*, je citerai le fait suivant : Imaginez une vallée large de 80 mètres à peine au fond de laquelle coule un ruisseau, de l'ouest à l'est ; à gauche, un village, où se trouvent plusieurs ruchers ; à droite, un rucher isolé, avec trois ruches assez mal soignées. Il y a cent mètres environ entre le rucher et le village, tous deux placés au sommet des pentes qui bornent la vallée. Eh bien ! cette année 1898, le rucher isolé a produit quinze essaims, tandis que les ruchers du village n'ont donné qu'un médiocre résultat. Etant donné le peu de distance qui sépare les deux emplacements, je penche à croire que des essaims formés au village sont venus s'abattre au voisinage immédiat du rucher isolé ; mais pour justifier ce nombre quinze, ma raison se perd quelque peu. Par quel motif se réunissent-ils ainsi tous au même endroit ? Est-ce la configuration du sol ? Est-ce l'odeur d'une plante ou d'une substance aimée des abeilles qui les attire ainsi ? A l'œuvre, chercheurs, multipliez vos expériences et donnez-nous le secret de ces attractions dans un cas, de ces répulsions dans l'autre. M. Jacques Deshommes, pour les essaims, a cherché... autrefois ; mais son silence depuis nous fait appréhender qu'il n'ait pas trouvé encore.

X.

Le Gérant : H. VÉNIEN.

Poitiers. — Soc. Franç. d'Impr. et de Libr. (Oudin et Cie).

N° 11 CINQUIÈME ANNÉE Novembre 1898

REVUE ÉCLECTIQUE D'APICULTURE

FONDÉE PAR

MM. MÉTAIS, VOIRNOT, DELAIGUES

MENSUELLE

Directeur : abbé MÉTAIS

Pour tout ce qui concerne la Rédaction, prière de s'adresser à M. l'Abbé BROUSSARD à Smarves, par La Villedieu-du-Clain, Vienne

Pour les abonnements, les annonces et réclames, prière de s'adresser aux bureaux 4, rue de l'Éperon, Poitiers (Vienne); 15, rue de Cluny, Paris

CHRONIQUE

Monographie paroissiale

M. l'abbé Métais, directeur de la *Revue Eclectique d'apiculture*, vient de publier, en une gracieuse brochure illustrée, une monographie de l'importante paroisse de Jaulnay. Tous les amateurs des histoires locales et tous les amis de notre sympathique directeur voudront se procurer cette charmante brochure.

Pour la recevoir franco par la poste, il suffit d'envoyer à l'auteur une offrande, si minime soit-elle, pour la restauration de son église.

On peut aussi adresser les offrandes à M. le maire ou à M. le président de Fabrique de Jaulnay (Vienne).

P. B.

Notre Revue

Désireux d'être agréables à nos lecteurs et abonnés dont le nombre grossit chaque mois, nous allons, pour faire place aux intéressants et multiples travaux apicoles que nous envoient de toute la France et de l'Etranger de zélés collaborateurs de plus

en plus nombreux, augmenter, à partir du 1 janvier prochain, le texte mensuel de notre Revue.

Au lieu de 16 pages, nous donnerons désormais, sans élever le prix d'abonnement, 32 pages in-8° à nos lecteurs. Le format, il est vrai, sera un peu diminué ; mais il n'en sera que plus commode pour la reliure ; et la matière sera augmentée de plus d'un tiers.

Nos lecteurs sauront apprécier cette importante amélioration, qui est toute à leur avantage.

Concours apicole de Tarbes (*suite*).

Le jury du concours était composé de 10 membres :

MM. Mars, — de Lestapis, — abbé Villemur, — Barthe, — Duffrechou, — Couffitte, — Ducos, — Deucausse, — Grenier et Abadie.

Un diplôme d'honneur fut décerné à la Société d'apiculture pour son Bulletin mensuel (*les Abeilles*) rédigé avec soin depuis 10 années. C'est assurément au zèle des Fondateurs de ladite Société et des Rédacteurs du Bulletin, que le charmant pays des Pyrénées doit d'avoir vu naître et se développer de plus en plus la culture rationnelle des abeilles, industrie intéressante autant que lucrative.

Une médaille d'or à l'honorable et tout dévoué Président actuel de la Société apicole, qui avait su organiser une exposition complète.

Une récompense en argent (60 fr.) avec même médaille à M. Firmin Sabat, le fabricant et constructeur bien connu dans la région, où il se multiplie pour ainsi dire, afin de visiter, entretenir et faire fructifier les ruches de ses clients. (*A suivre*).

Cours du miel et de la cire.

Comme on pouvait s'y attendre, le prix du miel a sensiblement augmenté, et il est à croire que la hausse va s'accentuer encore. Les miels surfins se vendent de 130 à 135 fr., et les miels de qualité inférieure trouvent des acheteurs à 85 fr. et 90 fr. les 100 kilos.

Le cours de la cire est également en hausse : les belles qualités valent de 335 à 340 fr. et les qualités inférieures sont demandées à 320 et 330 fr. les 100 kilos.

Société d'Apiculture du Centre.

Châteauroux. — La Société d'Apiculture du Centre s'est réunie la semaine dernière au siège social de la Société d'Agriculture de l'Indre, sous la présidence de M. l'abbé Delaigues, président, assisté de M. Drouhault, professeur départemental d'Agriculture, vice-président, et Johannet, secrétaire général.

M. Johannet donne lecture du procès-verbal de la précédente séance, qui est adopté sans observations.

Après la lecture du procès-verbal de la dernière séance, M. l'abbé Delaigues prend la parole et fait une très intéressante causerie sur les maladies des abeilles.

Après avoir en quelques mots caractérisé chacune de ces maladies, M. l'abbé Delaigues a enseigné le remède à chacune d'elles.

En terminant il invite les apiculteurs qui ne l'auraient pas encore fait, à profiter des quelques beaux jours qui nous restent avant la mauvaise saison pour procéder à l'examen d'hivernage.

Plusieurs Sociétaires, MM. Palice, Péron, Puïs, Millet, Pournin, Chesneau, etc., rendent ensuite compte de la situation des ruchers, qui est, cette année, plutôt mauvaise.

M. le Président exprime ensuite l'espoir, vu la magistrale plaidoirie de M. Aupetit, qu'une solution favorable aux apiculteurs sera donnée au procès intenté par M. le maire de Châteauroux.

M. Ratouis de Limay, secrétaire général, chevalier du Mérite agricole, annonce que le

concours de la Société d'Agriculture de l'Indre aura lieu au Blanc en 1899, et il exprime l'espoir que la Société d'Apiculture voudra bien y prendre part.

MM. Camille Claveau, petit-fils de l'ancien secrétaire de la Société d'agriculture, à la villa Saint-Michel (Manche), Rabot, ancien notaire à Buzançais, baron de la Grange à la Chesnaye, et Brosy, industriel à Lyon, sont élus membres actifs de la Société d'Apiculture du Centre.

En fin de séance, M. Drouhault, professeur d'agriculture, adresse ses remercîments à la Société, et particulièrement à son distingué président, pour l'honneur qu'elle lui a fait de le nommer à la vice-présidence. Son concours le plus dévoué est assuré à la cause de l'Apiculture.

PROCÈS DE CHATEAUROUX

Plaidoyer de Me A. AUPETIT (*Suite*).

Or, en matière d'abeilles, aucune loi spéciale n'était venue jusqu'en 1889 délimiter les pouvoirs réglementaires respectifs du maire et du préfet. Des conflits s'étaient même élevés à ce sujet, et j'ajoute que la jurisprudence les avait tranchés en faveur de la compétence municipale. Le 6 avril 1889 intervint la loi formant le titre IV du l. I. du Code rural qui contenait, au milieu d'un grand nombre de dispositions destinées à préciser en matière de police rurale les pouvoirs des maires et des préfets, un article 8 ainsi conçu :

« Les préfets déterminent, après avis des conseils généraux, la distance à observer entre les ruches d'abeilles et les propriétés voisines ou la voie publique. »

Pour qui sait lire, c'était la condamnation de la jurisprudence antérieure ; c'était la compétence des préfets substituée à celle des maires sur un point déterminé ; c'était, en un mot, le droit enlevé aux maires de fixer une distance que les préfets seuls avaient à l'avenir pouvoir de déterminer.

Cela d'ailleurs ne résultait pas seulement du texte lui-même, mais aussi des travaux préparatoires que nous pourrions rappeler, mais sur lesquels il est permis maintenant de passer rapidement, car si le doute était encore possible au lendemain de la promulgation, l'interprétation judiciaire et l'interprétation législative données depuis à ce texte l'interdisent désormais.

La Cour de cassation s'est en effet prononcée le 26 juin 1896 sur une espèce identique à la nôtre. Le maire de Saint-Léon (Lot-et-Garonne) avait cru, lui aussi, pouvoir reléguer les ruches à 50 mètres des habitations et des voies publiques. Un de ses administrés, M. l'abbé Dubos, soucieux comme nous de la légalité, laissa ses ruches en l'état, se laissa poursuivre et allégua devant le juge de police de l'illégalité de l'arrêté municipal. Le juge de paix du canton admit cette exception. Pourvoi fut immédiatement formé par le commissaire de police ; et c'est sur ce pourvoi que la cour suprême rendit un arrêt de rejet que vous trouverez au Dalloz, 1897, 1re partie, p. 134, s'exprimant en ces termes caractéristiques :

« Attendu qu'en chargeant les préfets de la réglementation des distances à observer relativement aux ruches d'abeilles, en prescrivant l'avis préalable des conseils généraux et en s'abstenant de réserver sur ce point particulier le droit des maires, le législateur a suffisamment manifesté sa volonté de transférer de l'autorité municipale à l'autorité départementale la mission de fixer la distance dont il s'agit ;

« Que c'est donc à juste titre que le jugement attaqué a considéré l'arrêté municipal susvisé comme dénué de valeur légale ;

« Attendu que le relaxe prononcé est dès lors justifié ;

« Par ces motifs, rejette, etc... »

Voilà pour l'interprétation judiciaire. Elle est aussi lumineuse que sans réplique. Nous pourrions nous en tenir là. Mais j'ai parlé aussi d'interprétation législative. Permettez-moi, Monsieur le juge de paix, de la faire maintenant passer sous vos yeux. Elle est toute récente. Aucun recueil ne l'a, je crois, encore publiée ; mais vous la tro-

verez au *Journal officiel* du 23 juin dernier sous forme d'une nouvelle tranche de ce Code rural que le législateur au travail lent a pris le parti de ne nous donner que par parcelles. La loi du 23 juin 1898 confirme aux maires les pouvoirs généraux de police qui leur appartiennent en matière d'abeilles comme en toute autre matière ; mais, revenant sur le point particulier qui nous occupe, à savoir la fixation d'une distance minima, elle s'exprime ainsi :

« A défaut de l'arrêté préfectoral prévu par l'article 8 du livre I, titre IV du Code rural, les maires déterminent à quelle distance des habitations, des routes, des voies publiques, les ruchers découverts doivent être établis. »

Cette fois, si la compétence exclusive du préfet reste, comme nous l'avons établi, la règle générale, si la nouvelle loi le confirme d'une façon éclatante, on a senti le besoin de rétablir la compétence du maire dans un cas tout particulier ; mais il a fallu une loi pour cela. En vertu de celle-ci, le maire pourra désormais agir à la place du préfet, mais seulement lorsque celui-ci n'aura pas pris l'arrêté réglementaire que la loi du 4 avril 1889 le charge de prendre. Et remarquez qu'il ne s'agit pas là de tel ou tel arrêté que le préfet pourrait être sollicité de prendre ou de modifier au gré des circonstances, mais d'un arrêté bien défini pris en exécution d'une loi, après avis du conseil général. Or, dans l'Indre, aucun maire ne saurait se prévaloir du défaut d'arrêté — pas plus M. le maire de Châteauroux qu'aucun autre, — car vous savez, Monsieur le juge de paix — pour l'avoir appliqué dans une espèce qui eut quelque retentissement — que cet arrêté préfectoral existe, qu'il a été pris à la date dn 12 juin 1890 et qu'il a fixé à 4 mètres la distance à observer entre les ruches et les propriétés voisines. Jusqu'à nouvel avis, c'est le seul que nous tenions pour légal et obligatoire en la matière ; et avec celui-là, je n'ai pas besoin de vous dire, M. le juge de paix, que M. Biarnois est absolument en règle.

J'en ai fini, car je juge inutile de m'étendre aussi bien sur la mise en demeure alléguée par l'autorité municipale pour excuser sinon justifier son arrêté, que sur la consécration qu'elle a cru lui donner en obtenant le visa pour exécution immédiate.

La mise en demeure était absolument générale : ses termes le prouvent. Elle visait toutes autres mesures que la fixation d'une distance minima, car il est bien évident que le préfet de l'Indre ne pouvait inviter le maire de Châteauroux à commettre une illégalité. Quant au visa pour exécution immédiate, c'est une formule qui n'implique en rien, vous le savez, l'approbation de l'autorité préfectorale. Cette approbation eût-elle été d'ailleurs formellement donnée — ce dont je doute — qu'elle ne saurait conférer à l'arrêté de M. le maire de Châteauroux le mérite légal qui lui fait défaut. Le préfet peut renoncer parfois à quelques-unes de ses prérogatives ; il ne saurait changer à sa guise l'ordre des compétences réglé par la loi, surtout lorsque, comme ici, sa propre compétence est elle-même subordonnée à l'avis préalable du conseil général.

Je m'en voudrais d'ajouter un mot de plus. L'illégalité, mais elle est ici flagrante, et je ne crois pas qu'il soit possible d'en trouver de plus caractérisée.

Il faut en prendre votre parti, M. le commissaire de police, et plaider tout au plus les circonstances atténuantes. Peut-être M. le maire de Châteauroux ignorait-il aussi bien la loi de 1898 que celle de 1889. Ses occupations actuelles ne lui permettent pas, assure-t-on, la lecture quotidienne du *Journal officiel*. Je le regrette d'autant plus que son ignorance nous a obligés à abuser aujourd'hui de vos instants, M. le juge de paix, qu'elle a porté préjudice aux propriétaires de ruches qui se sont inclinés sans mot dire devant un arrêté de fantaisie, qu'elle a trompé jusqu'à ceux qui s'étaient plaints, à bon droit peut-être, des dégâts commis par les abeilles et qui se sont crus protégés par un vain simulacre qui vole en éclats au premier choc. Je concède volontiers qu'il y avait des mesures à prendre ; mais il les fallait décisives et inattaquables. Le devoir de la municipalité me semblait être de renseigner les parties lésées sur l'étendue de leurs droits, de rechercher et de leur enseigner les autorités compétentes pour prendre des mesures efficaces, de provoquer au besoin ces mesures, en un mot de collaborer à une œuvre plus modeste mais plus solide, au lieu de s'embarquer à la légère dans une aventure administrative sur laquelle il vous appartient, M. le juge de paix, de dire aujourd'hui le dernier mot.

A. Aupetit.

DOCTRINE APICOLE

LES SOMMETS DE L'APICULTURE

LES PIQURES (1)

(*Suite.*)

La piqûre est un moyen providentiel qui éloigne les profanes et les méchants, et qui sauve les abeilles ; c'est la meilleure protection de leur famille ; mais, tout en reconnaissant que l'aiguillon a une grande importance dans un rucher, tout en avouant, avec le bon Lafontaine, que « ce que Dieu fait est bien fait », nous ne pouvons nous empêcher de constater que cette arme si avantageuse aux abeilles est très désagréable pour nous.

Nous avons cultivé les abeilles pendant de très longues années ; nous avons eu 100, 200 , 400 ruches. Nous occupant d'élevage de reines sur une très grande échelle, nous étions du matin au soir au milieu de nos colonies, ouvrant les ruches, maniant les cadres, mêlant ou séparant les familles : conséquemment les piqûres étaient à l'ordre du jour. Eh bien ! nous n'avons jamais été favorisé du don de l'invulnérabilité, ni de celui de l'insensibilité : nous avons toujours senti que la douleur cuisait, et qu'une maladresse nous valait de nombreuses piqûres.

L'abeille est terriblement armée pour se défendre ou pour attaquer : son arme est la pointe la plus fine qui soit dans la création : sa vivacité est telle qu'elle surpasse celle de la flèche, et son venin est si caustique qu'il brûle comme du feu... On s'y habitue un peu, comme on s'habitue à la souffrance... peu et difficilement.

Parfois 10, 20, 30 piqûres nous arrivaient en même temps ; la douleur était tellement vive, qu'il nous est arrivé de jeter au loin le cadre que nous tenions et de nous sauver.

Toute poésie disparaît-elle du rucher pour cela ? La charmeuse a-t-elle cessé de plaire à cause de ses détestables colères ? Non. Deux faits se trouvent en présence, comme l'épine sur la rose à côté du parfum, aussi incontestables l'un que l'autre, mais qui ne se détruisent nullement l'un l'autre ; s'il n'y avait pas d'aiguillon, il n'y aurait pas d'abeilles, a-t-on dit ; c'est vrai ; mais il y aura toujours des apiculteurs, alors même qu'il y aura des aiguillons, et les douleurs cuisantes qu'ils nous font endurer ne nous feront jamais oublier les heures délicieuses que nous avons passées auprès de nos abeilles (2). Et il n'y a pas un apiculteur sérieux qui ne dira comme moi : nous aimons et nous aimerons nos abeilles quand même. (*A suivre.*)

(1) Extrait de la *Charmeuse.*

(2) Il ne faut pas confondre l'impassibilité avec l'insensibilité. Quand on a été très souvent piqué, on finit par acquérir ce qu'on appelle l'habitude de la piqûre. Non pas en ce sens qu'on ne la sente pas ou qu'on la sente moins, mais on y donne moins d'attention, on s'y fait. De là l'espèce d'impassibilité avec laquelle on la supporte. L'habitude nous endurcit à la souffrance, elle ne nous empêche pas de la sentir. Elle n'émousse rien ; elle fortifie contre la douleur. Il en a du moins été ainsi de nous et de beaucoup d'autres apiculteurs, nous le savons.

Conférence d'Apiculture

FAITE A LA RÉUNION GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ D'APICULTURE DU CENTRE

par **M. JALLET**,
curé de Thenay.

(Suite.)

1re *Observation*

Tantôt le pistil est en avance sur les étamines et attendrait vainement un peu de pollen de ses compagnes paresseuses. Ou bien les étamines, pressées de s'ouvrir, déversent généreusement, mais inutilement, leur poussière fertilisante sur un stigmate encore au berceau. Voir le plantain, la scrofulaire, diverses graminées. Autant de fruits perdus par cette hâte inconsidérée. Le désaccord, on ne le voit que trop, n'existe pas seulement entre les humains ! Si, du moins, chaque fleur, ainsi forcément stérile, obtenait d'une voisine compatissante, mieux que la cigale de la fable, quelques grains (de pollen) pour subsister ! Patience ! Nous verrons bientôt quels sont les entremetteurs.

2e *Observation*

La primevère, la pulmonaire et beaucoup de plantes ont d'autres idées. Sur un pied de ces fleurs, j'examine étamines et pistils. Qu'y vois-je? Anarchie complète : étamines très longues et styles très courts ; ou bien, étamines naines, avec styles géants. — Impossible, dans ces conditions, de faire bon ménage.

3e *Observation*

Comme pour multiplier les difficultés de la fécondation, nous avons des plantes et des arbres, le noisetier, certaines vignes, qui produisent seulement, sur le même pied, là des fleurs à étamines, ici des fleurs à pistils.

Comment les malheureuses plantes arriveront-elles à terme, quand déjà, dans les conditions les plus favorables, il semble si difficile au pollen de parvenir à une terre bien préparée ? Notre abricotier est souvent dans ce cas, et produit des fleurs incomplètes, ainsi que le houblon, le frêne, le pariétaire, etc.

Le stigmate devra recevoir du dehors un pollen étranger. C'est le vent qui est chargé de la délicate mission de le transporter.

4e *Observation.*

Allons plus loin. Chose étrange : on trouve des exemples nombreux de plantes uniquement mâles, ou uniquement femelles, c'est-à-dire qui n'ont que des anthères ou des stigmates. Ainsi le saule, le buis, le chanvre, le dattier, le pin, etc.

On voit souvent le sol jonché de pollen que la pluie, en balayant l'atmosphère, a déposé sous forme de poussière jaune... On dit alors qu'il y a des pluies de soufre. La fécondation s'accomplit si elle peut, quand le vent est favorable, mais encore une fois, c'est au petit bonheur : cette pollinisation s'appelle *indirecte.*

En vérité, pourquoi toutes ces singularités ? Pourquoi n'avoir pas tout fait suivant le même modèle ?

Pourquoi tant de moules différents ? Pourquoi ?...

C'est dommage, Garo, que tu n'es pas entré
Au conseil de celui que prêche ton curé...
Tout en eût été mieux...

Nous voici, Messieurs, dans un cruel embarras : ou voir périr, faute de graines, nombre de plantes ; ou abandonner la fécondation à l'incertitude et aux chances diverses de la température ; ou bien passer son temps à fertiliser artificiellement les fleurs en mettant en contact anthères et stigmates. Nous savons que les jardiniers emploient ce dernier moyen pour obtenir des variétés. Mais nous les mettons au défi de suffire à polliniser un cerisier ou un champ de sainfoin. On sait, d'ailleurs, que le pollen,

une fois mûr, n'attend pas, et, chaque jour les fleurs se succédant, l'opération doit être continuelle.

Eh bien ! ce que l'homme se reconnaît impuissant à produire, des insectes, et tout particulièrement l'abeille, notre fidèle alliée, le fait journellement par instinct, nous allions dire, par *devoir*.

Ici, Messieurs, nous le proclamons bien haut, et personne ne viendra nous contredire, car nos paroles sont appuyées sur les découvertes des plus grands savants : nous n'avancerons rien qui ne soit contrôlé et attesté, quelque étonnants et merveilleux que puissent paraître les récits qui vont suivre.

Il y a un siècle, vivait en Allemagne un grand philosophe, Sprengel, qui le premier entrevit toute l'importance des insectes pour la fécondation des plantes.

Selon lui, tout est disposé dans la fleur pour donner un accès facile aux insectes qui viennent les visiter et recueillir leur nectar. La sécrétion du liquide sucré, dit-il, n'a pas d'autre but que d'attirer les insectes appelés encore jusqu'à un certain point par la teinte brillante des corolles, vers le lieu où sont les nectaires. Semblables au cabaret dont l'enseigne, fraîchement décorée, appelle de loin le voyageur et lui donne des forces, avant même que les fumets d'une cuisine exquise ne viennent flatter son odorat, les fleurs rivalisent ainsi de séduction à l'égard des insectes. — Baillon, dans son grand Dictionnaire de botanique, après avoir énuméré plusieurs moyens de fécondation, constate que l'action prépondérante entre toutes est celle des insectes, à la visite desquels tant de fleurs paraissent si merveilleusement adaptées. Il est certain que si beaucoup de fleurs excrètent un nectar, ce n'est pas, dit-il, pour elles-mêmes, pour leur consommation, qu'elles le fabriquent et l'émettent. Ce nectar joue un autre rôle, et ce rôle ne peut être que celui d'un appât destiné à provoquer l'intervention des insectes dans la fécondation de la fleur. Darwin, par des expériences sans nombre, a démontré que les nectaires étaient le plus puissant moyen d'attraction lque les plantes possédassent. Enfin M. Pérez, professeur à la Faculté des sciences de Bordeaux, ne craint pas d'affirmer qu'en échange des services rendus par les insectes, les fleurs sécrètent pour eux, rien que pour eux, le nectar ; car ce liquide, dit-il, n'est d'aucune utilité pour les fleurs elles-mêmes.

Tout semblable est le rôle du pollen, qui n'est pas moins nécessaire aux insectes, et surtout aux abeilles Aussi la poussière fécondante est-elle produite en quantité beaucoup plus considérable qu'il ne faut pour la fertilisation. Une grande part, ajoute-t-il, en est donc par avance réservée aux abeilles. Concluons avec Louis Box, un agronome distingué, que « la production du miel et de la cire n'est qu'une quantité négligeable à côté des services considérables que l'abeille rend à l'agriculture. »

Remarquez que tout ce qu'on dit des insectes s'applique éminemment à l'abeille. Et quand un rucher un peu considérable est dans un certain rayon, tous les insectes sont bien peu de chose, comparés aux milliers ou plutôt aux millions de travailleurs qui s'occupent incessamment à féconder les fleurs. Suivons-les dans leurs courses laborieuses.

Divers cas peuvent se présenter. Ou la fleur est disposée de telle façon qu'un insecte, en voulant pénétrer dans l'intérieur pour y sucer le nectar, féconde le pistil d'une fleur par le pollen de cette même fleur : alors il y a *autofécondation* ou *fécondation directe*. Or il est relativement rare que les plantes soient fécondées par leur propre pollen. Quand, sur une fleur, une abeille apporte en même temps du pollen de cette fleur, et du pollen d'une autre fleur, de la même espèce, le stigmate préfère toujours l'étranger au fils de la maison... c'est-à-dire que le pollen d'un autre pied a plus de chance d'être agréé que le pollen issu de la fleur.

En effet, la nature a une antipathie prononcée pour les fécondations directes, produites dans la fleur même Ces unions de frères et de sœurs, ces mariages consanguins lui inspirent une sorte d'horreur. Aussi cherche-t-elle, de toute façon, à provoquer le croisement qui accroît la vitalité, et augmente la puissance de la fécondation.

Voyons le *fécondation indirecte*.

Elle a lieu : 1° lorsque l'insecte apporte sur une fleur du pollen d'une autre fleur,

de la même tige. Ainsi un cerisier voit la plupart de ses fleurs subir la fécondation indirecte par le fait de la visite des abeilles. 2° Lorsque l'insecte fertilise une fleur par du pollen recueilli sur un pied voisin, sans changer d'espèce, ni de variété. Ex. Un champ de sainfoin. 3° Quand l'insecte va prendre du pollen sur une plante, et féconde avec ce pollen sur une autre plante dans la même espèce, mais d'une variété différente. C'est pour cela qu'il est difficile de maintenir les diverses variétés de melons, citrouilles, choux, graminées, quand ces plantes sont trop rapprochées.

Si l'on voulait même, on pourrait faire une autre supposition et se demander ce qui arriverait si l'abeille allait sur des espèces complètement distinctes. Des auteurs sérieux ont fait cette objection et ont expliqué, vaille que vaille, la conduite de l'insecte porteur de divers pollens. Mais rassurons-nous : notre abeille — et c'est là un trait merveilleux — ne visite point deux espèces de fleurs à chaque voyage ; ne va pas fréquenter en même temps abricotiers et cerisiers, pruniers et groseilliers. Elle ne cherche pas à créer des *hybrides*. — Pourquoi ? direz-vous. — Peut-être à cause de la différence de chaque nectar ou de chaque pollen.

Métissage.

Ce qu'elle produit dans la plupart de ses visites aux fleurs, c'est le *métissage*, c'est-à-dire le croisement des diverses fleurs de la même espèce. Le métissage, selon la remarque de Van Tieghem, est une opération excellemment utile aux plantes. Il donne la promptitude de génération, la fécondité pour le nombre de grains, la vigueur et la perpétuité de la race. Qu'il soit produit par l'action du vent, le mouvement propre des fleurs, l'intervention de l'homme ou la visite des insectes, le métissage a un retentissement sur toute la lignée de la plante où il a été appliqué. Mais, vu les diverses formes des corolles, un certain nombre de plantes ne peuvent être fécondées que par les insectes.

Sans nous occuper des divisions entomologiques, partageons les insectes en trois classes :

Les bourdons, les papillons et les abeilles.

(*A suivre.*)

L'APICULTEUR NOVICE

Mars (*suite*).

24. — **Farine et pollen.** — En considérant la rareté du pollen à ce moment de l'année, et le besoin qu'en ont les abeilles, il est venu à l'esprit de divers apiculteurs de substituer, pour un moment, la farine de céréales à la poussière fécondante des fleurs. Voici comment on procède : Par un beau jour de mars ou du commencement d'avril, où l'air est calme, l'apiculteur emplit une assiette profonde de farine de blé, qu'il tasse et presse le plus qu'il peut, pour en former une masse dure où les abeilles ne se *noient* pas. Il verse, pour amorcer, quelques gouttes de miel liquide à la surface de ce gâteau, et va le placer à deux mètres en avant du rucher. Attirées par l'odeur du miel, les abeilles affluent et se chargent de farine qu'elles emportent à la ruche.

Ce procédé n'a d'efficacité que lorsqu'il précède l'éclosion des premières fleurs, car alors la farine est délaissée pour le véritable pollen. Une fois, nous avons essayé de ce procédé, en déposant sous chacune de nos ruches fixes la grosseur d'un œuf de poule de farine ; mais le vent s'éleva dans la journée, et si ce fut lui ou les abeilles qui devinrent les ravisseurs de la farine, qui disparut quand même, nous n'avons pu le savoir.

25. — **Transvasement des abeilles.** — Nous avons renvoyé à ce mois le travail de faire passer une colonie d'une ruche à cloche dans une ruche à cadres : c'est

le devoir de tout fixiste qui veut devenir mobiliste. Il peut procéder de différentes manières : Attendre la sortie des essaims naturels, ou pratiquer l'essaimage artificiel sur la ruche fixe, et introduire les abeilles dans la ruche mobile. Ce procédé, très simple, et le plus commode, a le tort d'être tardif et de retarder d'une saison la culture rationnelle des abeilles. Bien que le pratiquant, nous nous servons en même temps d'un autre moyen . Nous plaçons, par une belle journée, notre ruche à cadres amorcés et garnis (au moins trois ou quatre) de rayons vides et de cire gaufrée, à la place de la ruche fixe, le trou de vol bien droit superposé au premier, et nous posons au-dessus des cadres garnis la ruche ronde, que quelques jets de fumée font entrer en bruissement. Les abeilles qui sont en haut, descendent et montent par les cadres garnis servant d'échelle ; elles travaillent dans les cadres, la reine un peu plus tard vient y pondre ; la ruche supérieure, à mesure que les abeilles naissent, devient magasin à miel ; peu à peu, la vie s'en retire, et en septembre nous détachons une calotte pesante. N'oublions pas qu'ici les couvre-cadres sont insuffisants, et qu'il faut couvrir le haut des cadres et boucher toute issue de la ruche supérieure ; car, dans le cas où les abeilles conserveraient leur passage habituel, elles ne descendraient pas, et l'essai aurait échoué.— Les habiles se servent d'un moyen plus compliqué ; ils *chassent*, au moyen de la fumée et du tapotement, les abeilles de la ruche ronde dans une ruche vide placée sur la première renversée. Cette opération faite, ils enlèvent tous les rayons de la ruche ronde, qu'ils placent, dans la même position, et les uns à côté des autres, dans un cadre couché à plat. Du fil de fer très fin maintient ces morceaux dans leur position. Les rayons vides sont mis ensemble, ainsi que les rayons pleins de miel, ou de couvain.

Le rajustage opéré (et il se fait dans une chambre chauffée par un poêle, pour éviter au couvain le refroidissement et le froid), les cadres sont mis dans la ruche, accompagnés de plusieurs autres chargés de cire gaufrée, les nourrisseurs sont emplis de nourriture, et placés sur les cadres, après quoi les abeilles sont réintégrées dans leur ruche. On étend, pour cela, un drap ou une serviette devant la ruche, de manière que le trou de vol soit bien à niveau du drap, on soulève un peu le corps de ruche, au moyen de calles, et on jette les abeilles sur le drap. Les diriger, au moyen de la fumée, vers leur demeure, c'est un jeu pour l'apiculteur. Les abeilles réintégrées se régalent de miel, réparent les avaries, construisent, élèvent, prospèrent..... quand elles ne déménagent pas clandestinement quelques jours après : ce qui arrive quelquefois quand l'opérateur néglige de fournir du sirop sucré en abondance.

Quelques adeptes poussent même la gloriole plus loin : ils ne chassent pas les abeilles ; armés de l'enfumoir, ils les repoussent tout au fond, et tranchent à même dans les gâteaux. Je laisse à penser quel amalgame de miel, de cire, d'abeilles et de couvain ils doivent rencontrer au fond ; et ils se vantent de réussir ; mais à quel prix ?

D'autres simplifient encore la question : point de brisure des gâteaux ; après la chasse des abeilles, ils fendent verticalement la ruche de paille dans le sens des gâteaux, en font deux moitiés, et placent chaque rayon sur un cadre ; les derniers rayons de chaque côté servent de morceaux pour parer l'ouvrage. Les cadres sont placés dans la ruche à cadres dans l'ordre où ils étaient dans la demeure démolie, on réintègre les abeilles, on les fournit de nourriture supplémentaire, et... voilà.

Pour la réintégration des abeilles, nous préférons nous servir de la planche percée d'un trou central que nous avons appelée *transvaseur*. Nous posons la ruche sur cette planche, et nous retournons lentement le tout. Ayant bien calé notre bâtiment avec quelques briques ou des pierres, nous posons, par-dessus le transvaseur, notre ruche à cadres bien fournie de miel en surcroît. Nous laissons quarante-huit heures en repos, en lieu clos et obscur ; nous enlevons ensuite la ruche pour la remettre à la place primitive de l'essaim.

Observations importantes : Opérer en lieu clos, chauffé et obscur ; les rayons sont placés dans le sens où ils sont dans leur demeure première ; éviter, autant que possible, de rompre les rayons de miel.

Villing a dit, parlant de cette opération : « Démolir un panier, en assujettir les rayons avec leur couvain dans les cadres, est une opération qu'on n'entreprend pas

une seconde fois, même si l'on y réussit, et si la mère n'a pas péri pendant cette vilaine manipulation. On n'obtient que des rayons courbes et inégaux d'épaisseur, avec lesquels on ne peut rien faire ».

26. — **Agrandissement des ruches.** — Le moment va venir où les abeilles vont se trouver à l'étroit dans leurs demeures amoindries, rétrécies en automne afin de leur procurer plus de chaleur. Examinons avec notre débutant ce qu'il y a à faire. La première chose, c'est de rassembler tous les débris de rayons qui ont été placés à part en automne, ainsi que ceux qui pourraient se trouver dans les paniers, dans les hausses, les calottes, les cadres, etc. Avec cet amalgame et un peu de bonne volonté, nous parviendrons à produire quelque chose. Considérons d'abord notre *Tableau des ruches :* tels et tels essaims de la dernière année n'ont pas bâti tous leurs rayons, il est au moins inutile de les pousser au travail en augmentant la capacité de leurs ruches ; nous laisserons ces colonies achever l'ouvrage commencé ; et, comme ce sont des ruches à bouchon, lorsque les abeilles auront achevé les gâteaux, nous pourrons les coiffer, si la saison florale s'annonce bien, d'une calotte qui sera, dans ce cas, bien vite remplie. — Les ruches à cloche sont destinées à l'essaimage artificiel ; et, comme pour opérer ainsi, il est besoin de renverser la ruche, nous les laissons telles qu'elles sont, nous pourrons plus aisément faire l'essaim sans encombre. Ayant noté les numéros des ruches qui recevront, qui une hausse, qui une calotte, qui des cadres, nous nous mettons à garnir ces divers meubles de cire ouvragée ou de feuilles gaufrées. Les hausses et les calottes reçoivent chacune deux baguettes de coudrier ou de saule au milieu desquelles nous fixons des morceaux convenables de cire ouvragée. Ce travail peut se faire avec avantage au coin du feu, car souvent on est obligé de coller ensemble de petits morceaux, ce que l'on fait en les approchant des charbons ardents. Ces morceaux ainsi fixés aideront les abeilles à faire leur ascension ; ils sont nécessaires pour les calottes qui, sans cela, resteraient vides.

(*A suivre.*) X... *Apiculteur Meusien.*

Faut-il laisser les Abeilles renouveler leurs Reines naturellement, ou faut-il opérer le renouvellement artificiel ?

PAR LOUIS MAYEUR, A ANGREAU.

Voici deux faits qui se sont passés dans mon rucher et qui vont éclaircir considérablement cette question tant discutée. Oyez et jugez :

Le 5 avril, dans mon n° 14, qui avait deux cadres de couvain, je trouve 3 cellules royales pleines de gelée ; le 20, nouvelle visite, les 3 alvéoles sont operculés et il y a 4 cadres de couvain (ce développement rapide du couvain prouve que la reine n'est pas trop mauvaise). Je vais seulement laisser faire pour voir un peu ce qui va se passer. Le 26 avril, je trouve les deux plus petits alvéoles détruits avec des ouvertures sur le côté (2 reines tuées par les abeilles), et le troisième, le plus beau, ouvert naturellement. Il y avait encore dans la ruche du couvain de tout âge ; donc la vieille reine s'y trouvait encore. Voilà donc un renouvellement naturel parfaitement exécuté.

Voici le 2e cas. Nos numéros 12 et 13 forment une ruche jumelle avec séparation en toile métallique (jalousie). Le no 13 avait une belle reine qui ne pondait plus qu'un peu et presque toujours des œufs de mâles ; les abeilles n'ont pas pris la peine d'élever une nouvelle reine, et j'ai fait la réunion

Que déduire de ces deux cas ? Voilà la question tirée au clair !!!

(*Progrès apicole.*)

Le coup du milieu et le coup de fouet.

Des doses modérées d'*eau-de-vie de miel* excitent l'appétit. C'est un fait que connaissent bien les Normands qui ont inventé la coutume plus que vulgaire du « coup du milieu », avec leur eau-de-vie de cidre. Non seulement notre eau-de-vie excitera l'appétit; mais elle facilite aussi la digestion ; elle donne au système nerveux une sorte de coup de fouet, qui rend momentanément plus facile le travail physique et intellectuel. Mais il faut *user* et *non abuser.* J. B. LERICHE.

DIRECTOIRE

NOVEMBRE

Hiver. — Avec le mois de novembre revient l'hiver ; avec celui-ci les froids, les gelées, les brouillards, les neiges, etc., interdisant aux chères abeilles toute sortie. C'est à peine si, de temps à autre, il leur est permis de se récréer pendant quelques instants au bon soleil du bon Dieu. Ces instants, souvent trop rares, hélas ! sont mis à profit par ces pauvres recluses : elles les emploient pour se vider et se préparent à une réclusion qui, dans nos contrées, dure plusieurs mois.

Ennemis. — Les ennemis le plus à redouter sont les rongeurs. Les musaraignes surtout occasionnent dans les colonies des dégâts très considérables. Elles pénètrent par les guichets et troublent le repos des abeilles ; elles s'emparent de toutes celles qui s'écartent ou qui tombent sur le plancher de la ruche. C'est pourquoi il est bon d'avoir toujours dans le rucher plusieurs souricières et de les visiter de temps à autre, soit pour les nettoyer, soit pour renouveler les amorces. Dans tous les cas, il est bon de faire le moins de bruit possible, car le moindre trouble occasionne une plus grande consommation, qui pourrait être une des causes principales de la dysenterie.

Nourrissement. — Pour ce motif il ne faut plus, à cette époque, donner de nourriture liquide aux abeilles. D'ailleurs, il est bien tard pour pouvoir compléter les provisions. Le mieux est de donner aux colonies qui manquent de vivres, des cadres de miel operculé. Un sirop de sucre, même très épais, n'est pas à recommander, surtout dans nos contrées, où les hivers sont généralement brumeux et humides et d'ordinaire très longs.

Air. — Les abeilles, de même que toutes les autres créatures du bon Dieu, ont besoin d'air pour vivre. Plus l'air est pur et sain, et mieux elles se portent. Pour ce motif, les trous de vol seront élargis de façon que l'air extérieur puisse pénétrer facilement dans les ruches. Toutefois un courant d'air intérieur n'est pas à conseiller.

GILLET.

REVUE ÉTRANGÈRE

ITALIE. — **Miel d'Eucalyptus.** — On importait, il y a quelques années, des vastes forêts d'Australie, de grandes quantités de miel d'Eucalyptus, pour être employé surtout en médecine, car l'essence d'Eucalyptus est, comme on le sait, un excellent fébrifuge. Le fait est que dans les contrées où règne la *malaria*, la fièvre disparaît à mesure que l'on plante cet arbre exotique.

Le miel d'Eucalyptus se vendait 2 fr. 50 la livre. Un journal français reconnut qu'il était frelaté et que c'était tout simplement du miel ordinaire auquel on avait ajouté de l'essence d'Eucalyptus.

Il existe pourtant du vrai miel d'Eucalyptus, recueilli par les abeilles exclusivement sur les fleurs de cet arbre auxquelles il doit son arome.

Les Pères Trappistes de l'Abbaye de Saint-Paul les Trois-Fontaines, à Rome, possèdent une forêt de ces « arbres à la fièvre ». Cette contrée, il y a 30 ans, était déserte et inculte : la malaria y sévissait violemment. A l'automne les habitants émigraient, mais la mort retenait de nombreuses victimes. Peu à peu le pays s'assainit grâce aux plantations d'Eucalyptus. Les Trappistes ont aujourd'hui des soucis d'un autre genre, ils sont inquiétés par la question pécuniaire. Le gouvernement a confisqué leur couvent et n'a consenti à le céder que pour une somme de 2 millions. Les religieux doivent maintenant payer d'énormes intérêts, car l'Etat demande 6 0/0.

Le rucher des Trois-Fontaines se compose d'une cinquantaine de ruches Berlepsch et de quelques Sartori. Un ennemi à redouter est un oiseau que les Italiens nomment *Craueli*, qui se plaît dans les bois d'Eucalyptus et dévore chaque jour des centaines d'abeilles.

Les essaims sortent en avril. Mars, avril et mai offrent aux abeilles la floraison des arbres fruitiers et l'Eucalyptus globulus, qui fleurit le premier, donne beaucoup de pollen et de miel. La miellée dure jusqu'à la fin de mai, alors commence la sécheresse ; puis octobre et novembre donnent souvent encore une riche provision. Ainsi l'an dernier, frère François, le directeur du rucher, a extrait en octobre et novembre 120 livres d'une ruche Berlepsch, et a récolté en tout 1200 livres de 30 ruches. Toutes les années ne sont pas aussi bonnes, il y en a beaucoup de médiocres ; toutefois frère François pense récolter toujours en moyenne 40 livres par ruche.

Le bon Frère n'a pas seulement la direction du rucher, il est encore chargé de faire les nouvelles plantations d'Eucalyptus : cinquante variétés environ ont déjà été plantées à *Tre Fontane*, en tout 100,000 pieds, et toutes les espèces n'y ont pas encore été essayées. Ces diverses variétés ont l'avantage de fournir une miellée toute l'année, sauf les 4 mois de sécheresse. La floraison des arbres fruitiers et celle des prairies, qui sont fauchées au commencement d'avril, n'ont là-bas aucune importance ; la grande miellée se fait sur les Eucalyptus.

D'après H. Reepen (*Centralblatt*).

Autriche. — **Eau miellée.** — Je me moquais de ce Monsieur, dont parle le Dr Kneipp, qui, après chaque repas, prenait un verre d'eau miellée ; et aujourd'hui je suis moi-même ce régime. L'an dernier, j'étais affligé d'un catarrhe qui m'avait rendu muet comme une carpe. Après avoir consulté le médecin, j'essayai divers remèdes ; mais le mal faisait toujours des progrès. Enfin j'abandonnai toute espèce de boisson fermentée, même l'hydromel, et je me mis à boire de l'eau miellée tiède, dont les bons effets se firent aussitôt sentir. A présent il ne reste plus trace de mon aphonie. J'ai tellement pris goût à ce breuvage que j'en use encore chaque jour et mes enfants en raffolent.

L'eau miellée est certainement très hygiénique. Elle a une salutaire influence sur les organes respiratoires comme sur l'appareil digestif. (*Bienenvaten.*)

Allemagne. — **Activité des abeilles.** — « Habile comme une abeille » est une expression qui n'est pas employée à tort, comme le prouvent les faits suivants. D'après les observations les plus récentes, on a trouvé qu'une abeille doit extraire le suc de plus de 7.500.000 fleurs pour amasser un kilo de sucre pur. Pour obtenir un kilo de miel naturel renfermant environ 75 0[0 de sucre, il faut qu'elles mettent à contribution près de 5.600.000 fleurs. Le poids d'une abeille sortant de la ruche pour aller au butinage est en moyenne, d'après R. Luders, un pen moins de 1[10 de gramme; et lorsqu'elle revient chargée de miel, elle pèse 1[5 de gramme. L'abeille porte donc une provision double de son propre poids. Si l'on considère les constructions si délicates de cet insecte utile entre tous et que l'on songe aux travaux gigantesques qu'il exécute, on se fera une idée de la force de ces petites bestioles. (*Rheinische Bienenzeitung.*)

Poids des abeilles. — De Berlepsch avait déjà expérimenté qu'il faut environ 5600 abeilles non gorgées de miel pour faire une livre. « Je n'ai jamais fait semblable expérience, dit-il, sur les abeilles en essaimage, qui sont chargées de miel ; mais je suis persuadé que celles-ci ne sont pas plus de 4000 à la livre. » D'après les calculs de F. Ebester, 1000 abeilles pèseraient 150 grammes et dans 3 kilos, poids d'un bon essaim, il y aurait 20000 abeilles, ce qui fait 6666 abeilles au kilo.

Influence du temps sur la miellée. — Aux jours qui suivent des nuits froides, les abeilles amassent plus abondamment que dans les jours précédés de nuits chaudes. De plus, par les vents d'est, de nord-est et du nord, les fleurs sécrètent peu de miel. Quand le vent est au midi, la récolte double et triple.

En plaçant une ruche sur une bascule au temps de la miellée, il sera facile aux apiculteurs de contrôler et de compléter ces intéressantes observations de M. Rammann.

(*Leipziger Bienenzeitüng.*)

Guérison des brûlures. — Un enfant de deux ans s'était fortement brûlé le bras en renversant un vase rempli d'eau bouillante. Le membre échaudé fut aussitôt enduit de miel et enveloppe d'une toile de lin. La douleur diminua bientôt et la guérison s'effectua rapidement. Le miel empêchait la partie brûlée d'être en contact avec l'air, et le bandage qui était renouvelé chaque jour, une fois humecté d'eau, s'enlevait toujours sans douleur.

(*Rheinische Bienenzeitüng.*)

Destruction des teignes. — Dans les endroits où les teignes sont en grande quantité, on peut les détruire par le moyen suivant. Prendre une vieille barrique ouverte, par exemple un fût à pétrole, enduire l'intérieur d'une matière gluante (goudron, glu). Le soir on la place près du rucher, de façon que le côté ouvert regarde l'entrée des ruches. Au fond du fût on met une veilleuse ou une petite lampe. Un nombre incalculable de teignes et autres papillons de nuit iront se brûler à la flamme ou resteront collés aux parois du tonneau.

(*Praktische Wegweiser.*)

Vinaigre de miel. — Voici comment on peut fabriquer un excellent vinaigre de miel. Prenez du miel de qualité inférieure, faites-le cuire dans de l'eau de pluie d'un poids 8 fois plus grand, écumez, puis versez le liquide dans un fût à vinaigre. Pour exciter la fermentation, ajoutez quelques tranches de pain grillé ou un peu de vinaigre de vin. Durant le temps de la fermentation, 12 à 14 jours, il faut avoir soin de tenir le fût complètement plein en y ajoutant de l'eau ou du vinaigre. Ce vinaigre de miel est d'aussi bonne qualité que le vinaigre de vin et il a l'avantage de ne pas incommoder les malades qui souffrent de l'estomac. Witzgall recommande encore de suspendre dans le vinaigrier, pendant les 8 jours qui suivent la première fermentation, un petit sachet rempli de raisins secs avec leurs tiges et de soutirer ensuite le vinaigre dans des bouteilles.

(*Praktische Wegweiser.*)

Japon. — Au Japon l'apiculture n'a pas encore pris de développement, bien qu'on y pratique l'élevage des abeilles depuis les temps les plus reculés. Les abeilles de ce pays sont peut-être de race indigène. Elles sont très actives et très douces ; seulement elles ne recueillent pas entièrement le miel des fleurs : elles passent rapidement d'une fleur à l'autre sans avoir épuisé tout le suc des nectaires. Ces abeilles ne sont pas aptes à former de gros essaims, mais elles essaiment vite. Quelquefois l'essaim primaire en donne un autre la même année. Elles ont le corps un peu plus petit que l'italienne et l'abdomen gris. Les Japonais ne construisent point de ruches, mais ils emploient, pour loger les abeilles, des barils vides qu'ils placent sous les toits des maisons

La plupart de ces apiculteurs ignorent la manière de former de nouveaux essaims, et ils pensent que cela porte bonheur. Un proverbe dit que « celui dont les ruches se multiplient deviendra millionnaire ». M. Tamari, professeur à l'Université impériale, jouit d'une grande réputation dans le monde apicole. Il a été l'élève de Cook. Après avoir quitté l'Amérique, il se livra à l'apiculture et écrivit un ouvrage, où il enseigne le moyen de nourrir les abeilles. Ce livre fut si bien accueilli qu'il atteignit en peu de temps la 3e édition. (*Gleanings.*)

L. P. P.

Cire à cacheter les bouteilles.

2e PROCÉDÉ.

On prend :

Résine.	10 parties.
Suif.	4 —
Cire jaune.	2 —

On ajoute 5 parties d'ocre jaune ou de chromate de plomb, de minium, de bleu de Prusse, d'un mélange de bleu de Prusse et d'ocre jaune, suivant qu'on désire une cire jaune, rouge, bleue, noire ou verte. On fait fondre le tout dans un vase de terre en remuant constamment et en retirant du feu quand la matière monte.

J.-B. Leriche.

VARIÉTÉS

LE HÉRISSON

En arrosant un soir mes corbeilles de fleurs, je vis quelque chose remuer sous la verdure. Je crus que c'était un crapaud ; je me trompais, c'était un superbe hérisson, si toutefois l'épithète peut s'appliquer à ce rébarbatif animal. Aussitôt cette question se pose à mon esprit : le hérisson est-il un ennemi des abeilles ? En vain je cherchai la réponse dans mes traités d'apiculture, aucun ne fait mention de cet insectivore. Evidemment il ne devait pas être un agresseur des abeilles. Je me rappelais, il est vrai, l'histoire du hérisson de La Fontaine offrant au renard de le délivrer des mouches importunes :

« Je les vais de mes dards enfiler par centaines ».

Mais c'était là une fiction de poète. J'étais donc complètement convaincu des mœurs pacifiques de l'hôte de nos jardins, lorsqu'un jour, feuilletant par hasard une Revue Algérienne, la « Nahhala », je lus les lignes suivantes :

« Un être qu'on ne soupçonnerait pas, au premier abord, d'être ennemi des abeilles, « c'est le hérisson. Et cependant il paraît coupable. On dit l'avoir vu entre chien et « loup s'approcher d'une ruche trop basse, souffler sur le guichet pour en faire sortir « les abeilles qui se jettent sur lui. Cuirassé contre leurs dards, il attend philosophi« quement qu'elles le couvrent, puis il se roule pour les écraser et en soupe avec « appétit. — Mes amis, condamnez le gourmand et, si le cœur vous en dit, mangez-le ».

La sentence de mort était formelle.

Or, le hasard voulut encore que, parcourant une feuille apicole, « Leipziger Bienenzeitung », mes yeux tombassent justement sur cette question : Le hérisson est-il ennemi des abeilles? Voici la réponse qui est, on va le voir, toute différente de celle qui précède :

« Me souvenant, dit l'auteur de cette note, d'avoir souvent entendu les agriculteurs « vanter les services du « petit animal à la barbe rugueuse », j'ai cherché depuis ma « tendre enfance à le protéger des attaques brutales et, lorsque je fus plus avancé en « âge, j'ai profité de toutes les occasions pour l'attirer dans le voisinage de ma rési« dence.

« Or, il est arrivé qu'un couple de ces animaux établit chaque année son nid tantôt « dans l'un, tantôt dans l'autre de mes deux ruchers découverts, sous le plateau d'une « ruche élevée de 40 cent. au-dessus du sol. Souvent en faisant la visite de mon apier, « surtout le soir, je prenais plaisir à observer, à la lueur du crépuscule, les curieux « chasseurs armés de leur cuirasse cherchant une proie à dévorer. Jamais je n'ai eu « occasion de constater qu'ils fussent indignes de ma bienveillance en massacrant mes « abeilles. Au contraire, il me semblait qu'ils me témoignaient leur reconnaissance en « purgeant mon rucher des rats et autres ennemis, et cela d'autant plus manifes« tement que maintes fois ils abandonnaient au milieu du rucher les têtes de leurs « victimes qui ne paraissaient pas être de leur goût. Ils prouvèrent combien ils « étaient heureux et tranquilles à l'abri des abeilles en choisissant pour y déposer « leur progéniture un panier abandonné dans un coin de mon rucher couvert. »

Puisque les méfaits imputés au hérisson ne sont pas prouvés et qu'au contraire des bienfaits sont nombreux et dûment constatés, respectons-le donc et considérons-le comme un auxiliaire précieux pour l'apiculteur.

L. P. P.

Contre le pillage.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Je me permets de vous indiquer un moyen qui me réussit toujours très bien pour empêcher le pillage. Je mets une planche de la largeur de la ruche pouvant passer sous l'auvent incliné devant le trou de vol ; les étrangères voltigent au-devant pendant que les abeilles de la ruche trouvent très bien leur chemin de chaque côté de la planche. Après dix minutes ou un quart d'heure, le calme se rétablit complètement.

Pour les ruches en paille, je procède par le moyen d'une tuile courbe que j'incline devant le trou de vol ; de chaque côté de celle-ci je place une autre tuile de façon à bien l'emboîter, ne laissant qu'un petit passage sur les deux côtés, et le pillage cesse aussitôt. Mon procédé n'est peut-être pas nouveau ; mais il me réussit bien, et c'est tout simple. Vous pourriez indiquer dans la *Revue éclectique* ce moyen d'arrêter le pillage : cela pourrait être utile à quelques apiculteurs.

Recevez, Monsieur le directeur, l'assurance de ma profonde considération.

A. DESHOULIÈRES-DOUSSELIN.

CORRESPONDANCE

12. *L'Eclectisme en apiculture.* — (*Doubs, C. G.*) — Qu'est-ce que l'éclectisme ? C'est une question de philosophie, et Jouffroy (« Mélanges philosophiques ») va formuler la réponse :... « L'éclectisme n'accorde pas seulement l'existence de la vérité, il établit en quoi elle consiste, et, par là, comment on peut la reconnaître..... L'éclectisme, s'appuyant sur la nature de l'idée, ne doit donc admettre ni rejeter complètement aucune opinion, mais, partant de la réalité, qui est le type inévitable de toute opinion, chercher et admettre dans chacune ce qu'il y trouve de conforme à ce type, chercher et rejeter dans chacune ce qu'elle contient et d'exclusif et d'inexact.... Cet esprit nouveau, introduit dans les sciences naturelles (et c'est ici le cas), a remplacé le règne des *opinions* par celui des *observations*.... » Nous n'adoptons point de système unique : soit la ruche à cloche, ou celle à calotte, ou celle à hausses, soit qu'elle se présente avec sa myriade de cadres de toutes grandeurs ; nous ne faisons pas un choix exclusif, mais nous cherchons le progrès, la perfection par des observations répétées et prolongées ; et c'est ce mode d'agir qui fait que nous pensons être éclectiques. N'êtes-vous pas de notre avis ?

13. — *Orphelinat ou non* ? (*G., Charente-Inférieure.*) — A moins d'une dépense extraordinaire de nourriture dans les premiers beaux jours, les 12 à 15 kilos de miel de votre colonie la conduiront, non seulement jusqu'en mars, mais bien jusqu'en mai. — La population est très forte, dites-vous ; la colonie ne doit pas être orpheline ; et quant à chercher à découvrir la reine, à travers les cadres par une inspection minutieuse, il pourrait arriver qu'elle se perdît, ou qu'elle passât inaperçue. L'absence de couvain en ce moment n'est pas un signe certain d'orphelinat ; les indices les plus exacts sont : la complète immobilité des abeilles qui, lorsque les autres colonies sont en mouvement et sortent et rentrent par un beau soleil de midi, restent immobiles, et ne se dérangent même pas lorsqu'on frappe sur la ruche ; — un autre signe, c'est le bruissemeut plaintif bien connu des mouchiers et qui indique la perte de la reine. Mais si votre colonie est vive et active, et que les abeilles sortent avec rapidité lorsqu'on soulève la ruche ou qu'on frappe sur ses parois, vous pouvez être tranquille, vos abeilles ont une mère. Ne l'excitez pas à la ponte, la saison est avancée, le couvain pourrait ne pas venir à bien. D'ailleurs, vos abeilles vivront jusqu'au printemps, et même les dernières ne disparaîtront qu'au commencement de juin. Je sors de mon rucher, où, pour élucider cette question, j'ai longtemps contemplé mes mouches. Sous un soleil de midi, le 27 octobre, elles se montraient sur le trou de vol, mais ne s'envolaient pas : c'est signe qu'il n'y avait pas de couvain dans la ruche ; sans cela, elles eussent été à l'eau pour le nourrir. En résumé : avec une ruche forte en provisions et en abeilles, le mieux est de la laisser passer l'hiver comme elle se trouve ; au printemps, vous reconnaîtrez si elle a ou non du couvain ; — à moins que, sur la brume, vous n'entendiez partir de cette colonie le chant triste et plaintif de l'orphelinat ; frappez sur la ruche, vous provoquerez les abeilles qui vous répondront par un bruissement. En cas de perte de la mère, le plus simple procédé est de réunir cette ruche à la voisine ; mais ne le faites qu'en toute certitude que la colonie est orpheline. A votre place, j'attendrais le printemps.

14. — *Essaimage fin octobre* (*A., Haute-Garonne*). — Le 21 octobre, M. A. a recueilli, sur un buis-

son de son rucher, un petit essaim. Voulant savoir d'où ces abeilles étaient sorties, il les a saupoudrées de farine et exposées au soleil. Les abeilles se sont répandues à l'entrée de toutes les ruches, demandant un asile qui leur a été refusé, et elles ont été étranglées. Il y avait une reine qui nous a été envoyée et est arrivée morte. C'était une reine de l'année, probablement d'un essaim secondaire ou tertiaire qui, comme ç'a été le cas cette année même dans beaucoup de localités, s'était logé dans un tronc d'arbre ou un trou de mur ; et, à bout de provisions, il est sorti, cherchant fortune. Les colonies orphelines se réunissent souvent à leurs voisines en septembre ou octobre ; j'ai même vu, par un temps assez froid et en plein novembre, deux colonies voisines se déloger l'une et l'autre et emporter miel et pollen dans une même ruche. L'hiver fut fatal à cette colonie doublée, qui eut beaucoup de morts et ne prospéra pas l'année suivante. Dans les pays où la miellée n'a pas donné, les abeilles sont à bout de provisions : on doit s'attendre à voir de nombreuses colonies abandonner leurs ruches affamées et se répandre dans la campagne en quête de nourriture. Nourrissez donc au sucre ou au miel solidifié par l'adjonction du sucre en poudre ; mais peut-être sera-t-il trop tard, et vos abeilles auront péri. Du reste, cette année 1898, l'abondance extraordinaire d'essaims et la tendance à s'égarer aussitôt sortis de la souche, rendent très simple l'hypothèse d'un essaim perdu et cherchant des vivres à l'arrière-saison.

X.

Le Gérant : H. Vénien.

Poitiers. — Soc. Franç. d'Impr. et de Libr. (Oudin et Cie).

N° 12 CINQUIÈME ANNÉE Décembre 1898

REVUE ÉCLECTIQUE D'APICULTURE

FONDÉE PAR

MM. MÉTAIS, VOIRNOT, DELAIGUES

MENSUELLE

Directeur : abbé MÉTAIS

Pour tout ce qui concerne la Rédaction, prière de s'adresser à M. l'Abbé BROUSSARD à Smarves, par La Villedieu-du-Clain, Vienne

Pour les abonnements, les annonces et réclames, prière de s'adresser aux bureaux 4, rue de l'Éperon, Poitiers (Vienne) ; 15, rue de Cluny, Paris

CHRONIQUE

Notre Revue.

Satisfaire nos lecteurs en tenant compte autant que possible de leurs desiderata, tel est notre plus vif désir, parce que nous savons que chacun d'eux est un collaborateur dans l'œuvre de la propagande apicole.

C'est pourquoi, sur la demande d'un grand nombre, nous paraîtrons 5 jours plus tôt, le 10 de chaque mois au lieu du 15, dès janvier prochain.

De plus, nous donnerons un format plus grand que celui que nous avions annoncé, l'in-8° carré, qui a semblé trop étroit à beaucoup de nos abonnés. Ce format nouveau in-8° raisin de 28 pages, comportant plus d'un tiers d'augmentation du texte, formera chaque année un superbe volume de 336 pages au lieu de 194 précédemment. Plus élégant et plus commode, il est à peine d'un centimètre moins grand que le format actuel. C'est donc tout à l'avantage de nos chers abonnés que nous apportons

ces modifications si désirées par eux. Bien qu'elles soient onéreuses pour nous, nous n'augmentons point les abonnements, voulant poursuivre, au prix de sacrifices s'il le faut, notre œuvre de propagande apicole comme une œuvre d'intérêt social.

Nous espérons même, si chacun de nos abonnés veut bien nous amener un nouveau lecteur cette année, pouvoir leur servir à tous et au même prix une Revue bi-mensuelle l'année prochaine.

Entre autres travaux importants pour l'année 1899, nous commencerons dès janvier une série d'articles de M. Levrier, président honoraire de la Société d'arboriculture des Deux-Sèvres, avocat à la cour de Poitiers, sur la *Pollinisation des fleurs par les abeilles*.

Le Directoire sera fait pendant toute l'année par M. l'abbé Drappier, dont les articles sont si appréciés de nos lecteurs.

Notre savant collègue et ami M. l'abbé Voirnot publiera ses notes sur l'hydromel.

Enfin plusieurs de nos collaborateurs préparent des travaux très sérieux sur les principales questions apicoles.

A l'œuvre donc, chers abonnés. C'est pour vous-mêmes que vous travaillerez en nous aidant à faire connaître et apprécier l'apiculture par votre Revue. *La Rédaction.*

Concours général agricole de Paris.

Par arrêté pris sur l'avis du Conseil des Inspecteurs de l'Agriculture, le Ministre de l'agriculture a décidé que le Concours général agricole de Paris se tiendrait à la Galerie des Machines au Champ-de-Mars, du lundi 27 février au mardi 7 mars 1899.

Les essaims et la récolte en Bretagne.

Les essaims ont été très peu nombreux ici en 1898 : environ deux sur dix colonies. Mais comme ils sont tous sortis dès mai-juin, ils ont pu faire leur provision pour l'hiver. L'excessive sécheresse a fait arrêter l'essaimage dès le commencement de juillet. En année ordinaire, il se prolonge jusque vers le 15 ou même le 25 août. La grande miellée a commencé, et les ruches ont fait du poids dès le 15 juillet, devançant de huit jours les années ordinaires ; mais elle s'est arrêtée dès le 17 août ; cependant nos bonnes colonies ont eu le temps de récolter près de trente kilogrammes, et quelques-unes de mes ruches à cadres ont dépassé 45 kil. Nous ne devons pas trop nous plaindre, car nous n'aurons pas besoin de venir en aide à nos abeilles pour passer l'hiver, fort heureusement, car ici bien peu d'apiculteurs se donnent la peine de nourrir les abeilles ; au contraire, beaucoup prétendent que *donner du miel à une colonie, c'est occasionner et favoriser sa paresse.* Espérons que 1899 sera plus favorable à nos bonnes et intelligentes abeilles. F. Nicéphore.

Concours de Tarbes (*Suite*).

Récompenses.

Médaille de vermeil avec félicitations du Jury : *abbé Delaigues*, président de la Société d'Apiculture du Centre : Sections remarquables. — Miels granulés et non granulés d'une blancheur et d'une pureté extraordinaires (récolte du sainfoin). — Cire fort belle en pains. — Ouvrages divers sur l'apiculture par l'abbé Delaigues : Cours élémentaires d'Apiculture. — Le miel (son rôle important dans l'économie générale). — Le miel

(production, récolte, conservation, vente). — Formulaire des remèdes, boissons, gâteaux au miel. — Conférences d'Apiculture. — Congrès divers. — Indicateur apicole. — Notice sur le miel pour la vente et la propagande.

A mon avis, ces publications, dans les expositions, en particulier, ne sauraient être trop encouragées, dans l'intérêt général de la propagande apicole. Notons ici encore, d'occasion, que M. l'abbé Delaigues était le conférencier très goûté de la réunion de la Société, au cours de l'Exposition.

5° *Médaille de vermeil et* 30 *francs.* — M. Saint-Upéry, instituteur à Dours. — Miels en rayons de hausses Dadant. — Miels extraits de diverses couleurs. — Cire fondue. — Outillage d'apiculture. — Hydromel. — Vinaigre. — Eau-de-vie (dérivés du miel).

6° *Médaille de vermeil et* 30 *francs.* — M. Montlezun, à Mouledous. — Miel en pots. — Cire coulée. — Hydromel. — Vinaigre. — Eau-de-vie (dérivés).

7° *Médaille de vermeil et* 30 *francs.* — M. Morand, à Pau (B.-P.). — Ruches à calottes en paille. — Deux superbes calottes pleines de miel. — Dans une boîte vitrée, un rayon de cire gaufrée, avec indications diverses concernant les abeilles et leurs ennemis. — Outillages divers.

8° *Médaille de vermeil.* — M. Debray, à La Cerlangue (Seine-Inférieure). — Sections remarquables par leur beau miel. — Eau-de-vie d'hydromel à 58 degrés au moins. — Vin blanc au miel. — Miel extrait très beau. — Cire assez belle.

9° *Médaille d'argent avec félicitations du Jury.* — M. Minoret, président de la *Société des Allobroges.* — Manuel d'apiculture extrêmement remarquable, d'après l'avis d'un apiculteur compétent. — Une brochure très documentée sur la loque.

10° *Médaille d'argent et* 30 *francs.* — M. Vergez, à Loubajac. — Ruches Dadant et Layens, de sa fabrication. — Extracteur et Maturateur à miel. — Outillages divers témoignant de l'esprit d'initiative du fabricant. — Ruche en paille à calotte et appareil de cette fabrication. — Miel extrait et cire fondue. — Abeilles vivantes dans ruche vitrée.

11° *Médaille d'argent et* 20 *francs.* — M. Guilleminet, à Coursangy (Côte-d'Or). — Miel en sections. — Miel extrait. — Cire remarquable. — Hydromel.

12° *Médaille d'argent.* — M. l'abbé Mahy, à Lourenties (B.-P.). — Miel extrait. — Cire en pains. — Cierges en cire pure. — Cire gaufrée. — Outillages divers.

13° *Médaille d'argent.* — M. Legros, à Bayonne (B.-P.). — Manuscrit sur une méthode d'élevage d'abeilles semi-fixiste.

L'auteur, se basant sur une longue expérience, voudrait empêcher les déceptions et le découragement des novices mobilistes inaptes à tous les soins qu'exige le mobilisme des cadres. Certains climats ingrats et certaines professions réclament le système semi-fixiste.

14° *Médaille de bronze.* — M. Mailhou, à Tournay. — Miel extrait. — Cire en pains.

15° *Médaille de bronze.* — M. l'abbé Bégarie, à Gomer (B.-P.). — Miel extrait. — Cire en pains. — Bougies de cire pure.

A propos de cierges et de bougies en cire pure, que MM. les membres du clergé commencent à exposer, quel encouragement pour beaucoup de prêtres apiculteurs !

16° *Médaille de bronze.* — M. l'abbé Galau, à Poueyferré. — Boîte en verre Dadant, garnie de rayons de miel. — Deux pots de miel, dont un de miel blanc de Gavarnie, tellement apprécié qu'il a été dérobé... — Bougies de cire pure.

*
* *

Je regrette vivement que la volonté expresse d'autres exposants bien méritants nous interdise de faire mention de leurs produits. Mais enfin tous les visiteurs, comme tous nos lecteurs, avoueront que les expositions venant des Hautes-Pyrénées ou des autres départements témoignent d'un progrès remarquable, et que notre exposition tarbaise leur doit son lustre en grande partie. Toute considération de froissement personnel mise de côté, nous devons tous nous féliciter de constater l'extension de notre intéressante industrie, dans tous nos départements français, le perfectionne-

ment des méthodes nouvelles d'élevage et des fabrications diverses, des dérivés, soit du miel, soit de la cire, avec un outillage se perfectionnant de jour en jour et se vulgarisant, grâce aux sociétés et aux expositions, malgré les épreuves d'années défavorables. Que l'exposition tarbaise de 1898 soit donc un encouragement pour tous à persévérer dans les efforts qui ont assuré déjà tant d'heureux résultats dans notre pays et dans toute la France ! J. P. G.

PROCÈS DE CHATEAUROUX

Plaidoyer de Me A. AUPETIT (*Suite*).

Jugement du Tribunal.

Le Tribunal,

Ouï le prévenu et son défenseur en leurs explications, moyens de défense et conclusion, le ministère public en son réquisitoire ; vu l'art. 471 § 15 du Code pénal ainsi conçu :

« Seront punis d'amende depuis 1 franc jusqu'à 5 francs exclusivement..., 15° ceux qui auront contrevenu aux règlements légalement faits par l'autorité administrative et ceux qui ne se seront pas conformés aux règlements et arrêtés publiés par l'autorité municipale, en vertu des articles 3 et 4, titre 11 de la loi des 16-24 août 1790 et de l'article 46, titre 1er de la loi des 19-22 juillet 1791. »

Attendu que le prévenu reconnaît le fait qui lui est reproché, mais qu'il soutient que ce fait ne constitue pas une contravention par la raison que l'arrêté municipal qui le défend est illégal et par suite sans force obligatoire ;

Attendu, en effet, que la loi des 4-6 avril 1889 par son art. 8 confie aux préfets le soin de déterminer, après avis des conseils généraux, la distance à observer entre les ruches d'abeilles et les propriétés voisines de la voie publique, et que le maire a qualité pour réglementer cette matière en vertu de la loi du 23 juin 1898 ;

Attendu qu'un arrêté préfectoral en date du 12 juin 1890 a fixé à 4 mètres la distance à observer entre les ruches d'abeilles et les propriétés voisines de la voie publique ; que le ministère public soutient vainement que cet arrêté ayant un caractère temporaire n'est plus en vigueur actuellement, qu'il suffit de le lire pour se rendre compte que si certaines de ses dispositions n'ont qu'un caractère temporaire, celle qui concerne les abeilles a un caractère permanent ;

Que dès lors le maire n'avait pas qualité pour prendre un arrêté modifiant celui du préfet ;

Considérant toutefois que plusieurs plaintes adressées à la préfecture par les habitants de la ville de Châteauroux qui avaient à subir l'invasion des abeilles, ont été renvoyées au maire par l'autorité préfectorale avec cette mention : *Soit transmis à M. le maire de Châteauroux, auquel il appartient de prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité publique dans sa commune* ; qu'à la suite de cet avis le maire a pris, à la date du 23 août 1898, un arrêté interdisant de placer des ruches d'abeilles à moins de 100 mètres des habitations et de la voie publique ;

Attendu que, dès le lendemain 24 août, l'autorité préfectorale a approuvé ledit arrêté et l'a visé pour exécution immédiate ;

Qu'elle s'en est ainsi approprié les dispositions, et que par suite il est devenu obligatoire au même titre que s'il avait été pris par l'autorité préfectorale elle-même ;

Par ces motifs :

Le tribunal, jugeant contradictoirement et en premier ressort, faisant application de l'art. 471 § 15 du Code pénal, dont lecture a été donnée à l'audience, condamne BIARNOIS A 1 FR. D'AMENDE, dit que dans les 8 jours de la signification du présent jugement, il sera tenu d'enlever la ruche d'abeilles placée sur le toit de sa maison, le condamne en outre à tous les dépens.

M. Biarnois faisant appel contre ce jugement de simple police, l'affaire a dû paraître devant le tribunal correctionnel de Châteauroux.

Tribunal civil de Châteauroux

Dans une de ses dernières audiences, le tribunal de Châteauroux, présidé par M. Buteau, assisté de MM. Tassain et Guinon, juges, et de M. Joyaux, juge suppléant, a rendu le jugement suivant dans le procès dit « des abeilles » :

Considérant que Biarnois a été, par jugement du tribunal de simple police de Châteauroux en date du 5 novembre courant, condamné pour contravention à un arrêté municipal relatif à la distance des ruches d'abeilles ;

Qu'il a fait appel du jugement ; que ledit appel est recevable.

Au fond, considérant que l'appelant, sans contredire le fait matériel qui est la base de la condamnation, excipe de l'illégalité de l'arrêté municipal que, suivant lui, l'existence d'un arrêté préfectoral antérieur sur la matière rendait le maire sans qualité pour la réglementer ;

Considérant, en droit, que le pouvoir de prendre des arrêtés relativement à la distance des ruches d'abeilles était exclusivement attribué aux maires par la disposition générale de l'art 97 de la loi municipale du 5 avril 1884 ;

Que l'art. 8 de la loi du 4 avril 1889, en attribuant aux préfets le pouvoir de déterminer, après avis des conseils généraux, la distance à observer entre les ruches d'abeilles et les propriétés voisines de la voie publique, n'a pas porté atteinte aux attributions des maires en cette même matière; qu'elle se borne à conférer aux préfets pour toute l'étendue du département un droit de réglementation que les maires conservent dans le territoire de leurs communes ; que, s'il en eût été autrement, le législateur eût expressément supprimé le droit de réglementation du maire ; qu'il ne l'a pas fait; que, d'autre part, les deux dispositions ne sont pas inconciliables, l'une s'appliquant à l'ensemble du département, l'autre le restreignant aux limites de la commune ; que d'ailleurs la disposition ci-après visée de la loi du 21 juin 1898 prouve la subsistance du droit du maire ; que la seule restriction que, par la nature même des choses, la loi de 1889 apportait au droit du maire, c'est que s'il pouvait rendre plus strictes les conditions d'établissement des ruches, il lui était interdit de porter atteinte à la réglementation générale, soit en la supprimant, soit en y substituant des dispositions moins rigoureuses ;

Que la loi du 21 juin 1898, dans ses art. 1er et 17, a apporté une nouvelle atteinte au droit des maires ; que c'est seulement, suivant l'art. 17, à défaut de l'arrêté préfectoral que les maires déterminent la distance des ruchers ;

Considérant, en fait, qu'un arrêté préfectoral en date du 12 juin 1890 dispose dans son article 3 que la distance à observer entre les ruches d'abeilles et les propriétés voisines de la voie publique ne pourra être moindre de quatre mètres ;

Qu'on a discuté la question de savoir si cet arrêté est permanent ou temporaire; que cette dernière opinion se fonde sur ce que la disposition de l'art. 1er, relative à la fermeture des colombiers, n'est expressement applicable que du 1er juillet au 1er septembre 1890 ;

Considérant que cette interprétation est inadmissible :

1° Parce que, si le préfet limite les prescriptions de l'art. 1er, il ne limite pas celles de l'art. 3 ;

2° Parce que la nature même des choses conduit à cette solution ; qu'en effet, s'il est naturel de prescrire la fermeture des colombiers pendant la période de maturité des récoltes, on ne saurait comprendre le sens d'un arrêté qui ne fixerait que jusqu'au 31 octobre 1890 la distance minimum des ruches, cette prescription devant être sans objet, passé cette date ;

Qu'ainsi, soit par les termes de l'arrêté, soit par le but de sa prescription, l'art. 3 apparaît comme permanent ;

Que la solution de la question litigieuse soumise au tribunal, si elle était réduite à ces seuls éléments, serait donc l'*illégalité de l'arrêté municipal*.

N. B. Il appert par la lecture de ces dernières lignes que *le tribunal correctionnel* rejette la théorie du jugement rendu par le *tribunal de simple police*. Et chacun de se dire : *l'appel est gagné*. — Oui ! Mais il faut compter avec les surprises que nous ménage la *justice de nos jours* ! ! !

(*A suivre.*)

A. D.

DOCTRINE APICOLE

LES SOMMETS DE L'APICULTURE

LES PIQURES (1)

(*Suite.*)

Seconde partie de l'objection : *Accumulation ou élimination* ; *effets du venin de l'abeille sur l'homme.*

Le venin de l'abeille, c'est de l'acide formique. L'acide formique est un antiseptique très puissant, l'un des plus puissants que l'on connaisse. L'abeille utilise cette grande ressource pour la conservation de son miel ; avant d'operculer la cellule où elle a déposé son trésor, elle y jette, dit-on, une minuscule gouttelette de venin. Du reste, le venin est la santé de la ruche, l'air ne devient sain dans la maison que s'il est saturé d'acide formique. Nous croyons que c'est aussi la santé de l'apiculteur.

Les piqûres ont leur utilité en ce monde comme d'autres piqûres ; de même qu'il est bon pour le cœur de l'homme de subir certains aiguillons, et de s'inoculer ainsi cet antiseptique moral que la souffrance apporte toujours avec elle, de même il est bon pour sa chair que l'homme sente un aiguillon, surtout quand cet aiguillon apporte l'antiseptique le plus puissant, qu'il inocule de la façon la plus homéopathique possible. Vous connaissez la piqûre de morphine : splendide invention qui guérit presque soudainement les douleurs les plus vives. Croyez-vous que l'injection sous-cutanée du virus de l'abeille ne produit pas nécessairement une action antiseptique extraordinaire? croyez-vous que cette distribution homéopathique d'un remè de puissant dans l'organisme humain puisse être sans résultat ?

Aussi écoutez la sagesse des nations : il y a un proverbe qui est basé sur l'observation : « Les abeilles font vivre leur maître cent ans. »

J'ai vécu plusieurs fois en ma vie au milieu d'épidémies assez graves, fièvre typhoïde, dysenterie; personne de ceux qui s'occupaient d abeilles avec moi n'a été atteint par aucune de ces maladies.

Nous croyons donc que l'effet de la piqûre, en général, est excellent, et que si la chose se borne à quelques piqûres par jour ou par semaine, il n'y a pas lieu d'en faire un grave reproche à l'abeille. Il ne peut y avoir de mal que s'il y a accumulation ; si le venin s'accumule dans l'organisme et n'est pas éliminé, il peut devenir dangereux, surtout si les piqûres se renouvellent fréquemment. Les meilleurs remèdes peuvent devenir nuisibles quand l'élimination ne se fait pas. Voyez la digitale, par exemple, si puissante dans les maladies de cœur, et qui devient si facilement dangereuse si son administration ne se fait pas d'une manière très prudente. Pourquoi ? parce que l'élimination de la digitale se fait difficilement.

N'en est-il point ainsi de l'acide formique de la piqûre ? En un mot, y a-t-il élimination ? Y a-t-il accumulation ?

Pour nous, il n'y a pas du tout d'accumulation. Non seulement nous croyons que l'habitude de la piqûre lui donne une certaine innocuité et que le corps humain se fait à ce poison, comme pour Mithridate, mais nous croyons de plus que l'élimination se fait très aisément et rapidement, surtout quand on y est très habitué, et qu'il n'y a pas du tout d'accumulation ; nous n'y croyons pas.

Non seulement tout ce que nous avons lu sur cette matière, que nous nous sommes efforcé d'approfondir, nous a démontré le contraire, non seulement les hommes les

(1) Extrait de « La Charmeuse. »

plus compétents en chimie et en médecine que nous avons consultés nous ont tous répondu que « l'acide formique est un corps qui est éliminé et qui ne devient dangereux que dans le cas où il en serait administré une trop grande quantité à la fois », mais nos observations intimes et personnelles nous ont rendu la chose absolument hors de conteste.

Nous étions dans les meilleures conditions pour souffrir de « l'accumulation du venin ». Peu d'apiculteurs ont eu autant de ruches et les ont travaillées si opiniâtrément et si continuellement. L'élevage des reines, en grand, nous obligeait à des opérations très difficiles et très longues qui souvent exaspéraient les abeilles qui nous les faisaient payer cher. Nous étions piqué chaque jour, ou à peu près, deux fois, quatre fois, six fois, plus ou moins ; eh bien, nous pouvons faire devant la science la déposition suivante :

Ces dix dernières années ont été les années de notre vie où nous nous sommes le mieux porté. Nous n'avions jamais eu ni autant de sommeil ni aussi bon appétit. Et comme force, nous n'en avions jamais tant eue, travaillant beaucoup, et ne connaissant pas, ou à peu près, la fatigue.

Conférence d'Apiculture

FAITE A LA RÉUNION GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ D'APICULTURE DU CENTRE

par M. JALLET,

curé de Thenay.

(Suite.)

Insectes.

Bourdons — Papillons — Abeilles.

Nous allons apprécier rapidement la part que prend chacune de ces classes à la fécondation et aux services qu'elle nous rend.

1. *Bourdons.*

Plus robustes que les abeilles, les bourdons sont pourvus de mandibules puissantes, habituées à gâcher le mortier, ou à faire l'office de scies, de limes et de ciseaux. Aussi, sentant le miel, et pour expédier la besogne, ces audacieux déprédateurs ne craignent pas de trouer à la base les corolles profondes des gueules de lion, du trèfle rouge, etc. On les accuse de donner ainsi le mauvais exemple à nos ingénues. C'est peut-être l'origine de ce grave reproche dont nous vous avons parlé en commençant. Nous protestons énergiquement. Si les abeilles rencontrent une fleur percée, il est possible qu'elles usent de l'ouverture pour extraire le nectar. De deux routes pour arriver à un endroit, on choisit la plus courte. Mais, vu la disposition de leurs mandibules, qui ne leur permettent pas même d'entamer un grain de raisin, nous les croyons incapables de percer une fleur. N'oublions pas que l'abeille est destinée à pétrir la cire, et pour cela elle a besoin plutôt d'un polissoir que d'une pierre tranchante. En résumé, ces mandibules sont arrondies comme des doigts, tandis que le bourdon a les siennes armées d'ongles crochus.

2. *Papillons.*

Nous avons aussi parlé des papillons. Nous ne voulons pas nier qu'ils rendent quelques services.

Macroglossa stellatarum.

Mais regardons-les de près. Nous nous sommes souvent surpris à admirer le sphinx, vulgairement appelé l'oiseau-mouche. Ce papillon vole avec rapidité ; on le voit planer au-dessus d'une fleur, à peine agité d'un imperceptible frémissement. Dans cette

position, il déroule sa trompe et la plonge avec une extrême précision jusqu'aux nectaires, sans se poser. On dirait un épervier cueillant un oiseau au vol. Il n'a touché ni étamine, ni pistil ; partant, point de fécondation. C'est un parasite des fleurs. — La plupart des papillons sont dans ce cas. Ils vivent de nectar, comme les abeilles, mais servent rarement à transporter le pollen d'une fleur à une autre.

Nous ne parlons pas des guêpes. On sait en effet qu'elles se nourrissent, pendant la première partie de leur vie, de matières animales, et qu'à l'état adulte elles fréquentent surtout les endroits où elles peuvent assouvir leurs appétits carnassiers ou tirer le suc des fruits. Ce sont des insectes chasseurs et déprédateurs.

3. *Abeilles.*

Les abeilles, qui forment notre troisième catégorie d'insectes, sont vraiment adaptées à leur genre de vie. Elles s'éveillent dès les premiers beaux jours, et sont attentives à profiter des fleurs printanières. Les amandiers, noisetiers, peupliers, saules, groseilliers épineux sont assidument visités par elles. Puis viennent tous nos arbres fruitiers, dont la récolte, bien que chanceuse, doit une bonne moitié de sa réussite aux abeilles.

Autant de fleurs, dit Virgile, ornent au printemps les arbres, autant, par les visites des abeilles, il y a en automne de fruits mûrs. Ensuite les prairies artificielles et naturelles, le mélilot, le tilleul, l'acacia, le sarrasin, le sainfoin, etc., etc., s'offrent successivement à elles. On a remarqué que les secondes coupes de trèfle et de luzerne portaient beaucoup plus de graines que les premières. Cela tient à ce que, ayant une corolle trop profonde, ces plantes ne sont point fréquentées par les abeilles à leurs premières fleurs ; tandis que, la deuxième floraison ayant lieu pendant la chaleur de l'été, elles ont alors une corolle plus courte qui permet à la langue de l'abeille de pénétrer jusqu'au fond.

Nous voyons que le champ de son activité est vaste. Vaste est aussi le champ d'observation. On connaît cette célèbre expérience de Darwin dans laquelle il entoura une carré de terrain planté en sainfoin, et le recouvrit d'une gaze légère qui empêchait l'accès des abeilles ; à côté un autre carré servait de témoin, et laissait les insectes le visiter. Il trouva que ce dernier portait deux fois plus de graines. C'était la fécondation croisée qui les lui avait assurées.

Nous ne ferons qu'effleurer ce sujet inépuisable. Parfois le pollen d'une fleur sera projeté sur la trompe et la tête de l'abeille ; et, quand elle se présentera sur une autre plante, cette poussière sera brossée par le stigmate garni de poils et placé au-devant des nectaires. Souvent aussi une abeille porte des sortes d'aigrettes qui lui donnent une apparence belliqueuse : c'est le pollen qui s'est attaché à sa tête et forme ces plumets. Il vient d'une orchis qui le lui a confié pour le transmettre *à une autre orchis*. N'oublions pas que, dans toutes ces opérations, l'abeille, inconsciente de la grandeur de son rôle, l'accomplit *automatiquement*. Elle n'a qu'un but : *pourvoir à sa subsistance*.

Permettez-nous de vous présenter deux fleurs qui démontrent d'une façon indubitable le rôle nécessaire des abeilles dans l'acte de la fécondation : la primevère et la sauge.

La Primevère.

Cette fleur tubuleuse offre des particularités dont nous avons déjà parlé : longs styles et étamines courtes, ou inversement. Cette disposition a manifestement pour but de ménager la fécondation croisée. Une abeille visite une de ces fleurs à longs styles et à étamines courtes. Au contact des courtes étamines situées vers le fond de la corolle, sa tête ne peut manquer, quand elle vient sucer le nectar, de se charger de pollen, qu'elle déposera à la première visite qu'elle fera sur une fleur à style court ; et notez que si elle va sur une fleur à long style, l'abeille posera au-dessous du stigmate sans le féconder ni perdre son pollen.

S'il s'agit d'une fleur à style court et à étamines longues, l'insecte frôle en passant les étamines longues, et reçoit le pollen sur son dos et sur ses ailes ; il ira

ensuite fertiliser un style de longueur proportionnée à la partie de son corps recouverte de pollen. Voilà comment est simplement résolu le difficile problème de cette fécondation indirecte ou croisée, à l'insu même de l'abeille. Remarquez que les étamines et les styles de même longuenr sont faits les uns pour les autres, et produisent beaucoup, tandis que les étamines longues et les styles courts forment une sorte d'union illégitime et infertile.

Plus les obstacles sont grands, plus la nature s'ingénie pour les surmonter. Ne vous semble-t-il pas, si l'on peut comparer les grandes choses aux petites, que ce problème de la fécondation est l'image du duel éternel du canon et de la cuirasse : celle-ci se faisant de plus en plus épaisse, mais l'obus parvenant toujours à la percer ? Ainsi, quand la forme des organes semble opposer à leur union un rempart inexpugnable, la plante appelle à son secours l'abeille, et sort victorieuse de la lutte.

Les botanistes remarquent qu'un des principaux obstacles à la fécondation des fleurs par leur propre pollen, provient de ce que souvent les organes mâles et femelles n'arrivent pas en même temps à leur degré de maturité. Nos insectes se chargent d'assurer la pollinisation dans ces conditions difficiles. C'est le cas de la sauge.

Sauge.

Tout le monde connaît, au moins de nom, cette plante médicinale qui vient un peu partout, et que l'on cultive dans les jardins. Elle sécrète un nectar ou miel très parfumé ; et c'est une grande chance pour elle ; car autrement il y aurait longtemps qu'elle ne réjouirait plus nos parterres de ses fleurs bleues, roses, purpurines ou blanches. Sa corolle est profondément divisée en deux lèvres. La lèvre supérieure se recourbe en capuchon, et semble vouloir protéger le pistil et les étamines. La lèvre inférieure se creuse en un réservoir, situé au fond de la corolle, et renfermant le nectar. Les étamines ont une forme particulière. Au nombre de deux, elles sont suspendues en équilibre comme un fléau de balance sur son bras. Un côté du balancier, celui qui porte les étamines, est caché avec le pistil sous le dôme protecteur que forme la lèvre supérieure de la corolle ; l'autre bout défend l'entrée de la fleur.

Suivons une abeille, attirée par l'odeur embaumée, qui vient se poser sur la lèvre inférieure. Elle s'avance dans la fleur, donne de la tête contre le bout des étamines qui lui interdit le passage. Le balancier bascule aussitôt, et les anthères, frappant le corps de l'abeille, l'aspergent de pollen, puis, l'insecte parti, reprennent leur première position.

Mais la fleur qui vient de livrer ainsi son pollen n'est pas actuellement fécondable. Dans cette espèce, en effet, les étamines, mûres avant le pistil, sont flétries quand celui-ci atteint son développement. Elle a une voisine qui se trouve plus âgée qu'elle. Dans cette dernière, le pistil est descendu de dessous le capuchon qui le couvrait. Il est mûr. C'est à son tour à se placer sur le passage de l'abeille. Lorsque celle-ci veut entrer, elle se glisse à côté du pistil, frôle le stigmate de ses ailes et de son dos et lui abandonne sa poussière fécondante.

Nous nous bornerons à ces exemples qui démontrent d'uue façon absolue la nécessité de nos insectes. Une admirable harmonie existe entre le monde des plantes et le monde des abeilles. A tout âge l'existence de ces dernières est intimement liée à celle des fleurs. Différentes comme elles le sont, ces deux sortes de créatures, par l'intimité de leurs relations mutuelles, sont une des plus étonnantes merveilles de la nature animée. — Quand Dieu eut créé les plantes, il les bénit et dit : Croissez et multipliez-vous. — Mais beaucoup d'entre elles, pour remplir ce vœu du Très-Haut, réclament une intervention étrangère Alors les abeilles, ces êtres en qui se reflète, selon Virgile, une parcelle de la divine intelligence, réalisant cette parole créatrice, disséminent sans cesse et partout les germes de la vie par les fleurs.

Cent mille espèces de plantes, dit Dodel-Port, disparaîtraient rapidement de la surface du globe, si elles cessaient tout à coup de produire des fleurs nectarifères. Les abeilles disparaîtraient subitement, si les fleurs cessaient d'exister, ou si elles cessaient de produire du nectar et du pollen.

Aussi, par un contrat synallagmatique accepté de part et d'autre, les abeilles, ne vivant que du suc et du pollen des fleurs, s'engagent, en retour de la nourriture qu'elles prélèvent sur les dernières, à leur rendre toute sorte de bons services. Elles consentent au transport gratuit du pollen, à condition que les fleurs ouvriront largement les trésors de nectar qu'elles possedent.

Pour faciliter à nos vaillantes alliées l'accomplissement de ce traité, nous allons formuler un vœu que notre sympathique Président voudra bien transmettre à qui de droit. Déjà plusieurs sociétés apicoles ont pris l initiative de demander aux pouvoirs publics que les routes fussent plantées d'arbres fruitiers. Sans doute, il y a des objections. Mais qu'on essaye de garnir les routes monumentales, comme, par exemple, celle de Paris à Toulouse qui passe à Châteauroux, et on y trouvera un immense profit, en même temps que ce serait favoriser l'essor de l'apiculture.

JALLET.

L'APICULTEUR NOVICE

Mars (*Suite*).

27. — *Cire gaufrée et cadre amorcé.* — Notre débutant a pris un morceau de rayon, il l'a mis quelques minutes au-dessus du foyer, puis l'a posé sur le haut d'un demi-cadre de hausse retourné. La cire chaude adhère, cela va.... mais pas pour longtemps. Cinq minutes après, la cire est refroidie, les cadres rangés sont posés sur les hausses, à leur place naturelle, le débutant sourit.... il a pris la hausse pour la ranger, et voilà que deux, trois,.... tous les morceaux soi-disant consolidés au cadre s'effondrent. C'est à refaire, et comment ? Les auteurs conseillent de procéder avec de la colle-forte pour faire adhérer la cire au bois ; mais il lui faudrait encore une cassolette pour fondre la colle, qu'il sera obligé de maintenir liquide tant qu'il y aura de la cire à poser.

Essayons encore d'une autre manière ; si en fin de compte il nous faut revenir à la colle-forte, nous l'emploierons. Nous venons de découvrir un *coquemar* qui fera notre affaire. Nous le remplissons de débris de cire fondue de notre dernière récolte, et nous le posons, muni de son couvercle, dans le chaudron dont l'eau bout sur le feu. Au bout d'un moment, la cire est fondue. Nous prenons une grande terrine à miel au quart remplie d'eau, sur laquelle nous posons nos demi-cadres, renversés. Promenant le bec du coquemar le long de la planchette porte-rayons, la cire liquide s'étend et se colle. Nous passons à un second cadre, puis à un troisième, jusqu'au moment où la cire par le refroidissement ne coule plus ; alors nous replaçons l'instrument dans le chaudron sur le feu. Pour faire adhérer le gâteau à la couche de cire, rien de plus simple : mettons le rayon près du foyer, la cire échauffée s'amollit ; et avec une broche en fer rougie, nous échauffons également la couche de cire figée au bois ; les deux morceaux adhèrent l'un à l'autre, et la consolidation se fait. Lorsque les alvéoles ont servi au nid à couvain, il est très difficile de parvenir au collage par ce procédé, les enveloppes soyeuses enfermées dans les berceaux empêchant la cire de se liquéfier.

On peut *amorcer* de cette manière les cadres entiers ; mais lorsqu'il s'agit de cire gaufrée, on applique une autre méthode. On peut toujours garnir d'une languette de cire fondue le dessous du porte-rayons, cette cire aidera à la consolidation : mais elle n'a pas assez de cohésion pour soutenir un poids de miel d'une surface de 33×33 et même de 43×43. Nous pensons que le débutant fera bien de se borner à *amorcer* simplement ses cadres avec la cire gaufrée, comme il l'a fait avec les débris de rayons, et de laisser aux abeilles de ses essaims le soin d'achever les rayons. Il nous souvient qu'une année, un essaim double, logé le 4 juin dans une grande ruche Dadant à cadres simplement amorcés, nous a bâti dans des circonstances assez

contraires, douze cadres entiers ; si la floraison eût été favorable, les vingt cadres auraient tous été bâtis, témoins de l'activité fébrile des abeilles.

Le procédé employé pour les cadres est indiqué dans tous les traités de construction des ruches ; nous croyons qu'il est de notre devoir d'en dire quelques mots ici. L'operateur aura à sa disposition : 1° des cadres montés ; 2° de la cire gaufrée coupée à la mesure de ces cadres ; 3° un éperon Woiblet, sorte de roulette à galette dont on indiquera plus loin l'emploi ; 4° un moule à cadre, planche sur laquelle est clouée une autre planchette ayant en longueur et en largeur des dimensions un peu moindres que la longueur et la largeur *intérieures* du cadre, et d'une épaisseur moitié moindre de celle d une planche ordinaire en sapin. La première planche débordera la planchette de quelques centimètres sur chaque côté ; 5° des clous de tapissier ; 6° 250 grammes de fil de fer étamé très fin, que l'on trouve chez tous les quincailliers.

Placé dans une chambre chauffée, avec un coquemar contenant de l'eau très chaude, l'opérateur se mettra à la besogne. Ayant placé sur une table le moule à cadres, et sur la tablette une feuille de cire gaufrée, l'opérateur saisit un cadre, dont le porte-rayons a été enduit au préalable de cire liquéfiée. Au milieu de la largeur du porte-rayons et de la languette opposée, il enfonce quatre clous de tapissier, qu'il assujettit avec une petite pince, et autour desquels il fixe une extrémité de fil de fer, très fortement tendue. Plaçant alors le cadre sur le moule, et s'armant de l'éperon, il lui fait parcourir rapidement la ligne des fils de fer ; la chaleur fond la cire, et le fil de fer se trouve encastré dans la feuille. Il fait passer l'éperon également contre le porte-rayons, et le rebord de la feuille de cire gaufrée adhère fortement au bois. Le cadre est complet, on en prend un second, que l'on travaille de même. Les fils de fer sont placés obliquement, ce qui leur donne une plus grande force de résistance.

Nous tirerons ici une conséquence de notre proposition du cadre unique ; car, dans ce cas, *un seul* moule suffit ; tandis que, si les cadres ont des dimensions différentes, il faut autant de moules que de sortes de cadres. Ayons des ruches de toutes manières ; mais, quant aux cadres, n'en possédons que d'une seule manière, nous nous en trouverons bien.

28. — *La châtre des ruches fixes.* — A ce moment, ou dans le mois d'avril, suivant la précocité du printemps, les mouchiers aux petites ruches rondes font une récolte productive (en apparence du moins), de miel et de cire. — Par un beau jour de soleil, masqués et armés de l'enfumoir, ils renversent les ruches sur le sol, et tranchent dans les rayons jusqu'à ce qu'ils arrivent à découvrir les gros vers blancs operculés qu'on nomme le couvain, et qu'ils respectent ; mais la cire, les œufs, les larves non operculés, de même que tout le miel qu'ils ont pu atteindre avec leurs grands couteaux recourbés, tout cela est de bonne prise. Les pauvres abeilles, volées ainsi par leur propriétaire, sont bien souvent aussi l'objet du pillage des voisines, alléchées par l'odeur du miel exposé au soleil. Car c'est une coutume non moins sacrée qu'après avoir fait fondre tout le butin à la chaleur du four, on en apporte les débris devant le rucher : c'est le don royal aux abeilles, en guise de merci, don qui pourrait leur être funeste en attirant leurs rivales. Jetons un coup d'œil en dedans de la ruche : les œufs et les larves pondus depuis dix jours ont disparu, la reine veut pondre, mais les berceaux lui manquent. Les abeilles ouvrières, pour produire la cire, consomment les dernières provisions de la ruche. Si les mauvais temps s'en mêlent, les colonies périront de faim en plein mai, grâce à la coupable impéritie de l'apiculteur. Et il en est de même tous les ans. Nous nous étonnons d'une chose : c'est qu'avec ce traitement, aussi barbare que l'*étouffage*, la race des abeilles ait pu subsister et se multiplier. Décidément, entre la nature et l'homme, la palme revient à la première.

29. — *Floraison du mois.* — Les noisetiers ont déjà montré la corolle rouge vif de leurs fleurs ; la primevère et la violette, avec la chicorée sauvage, émaillent les prairies de leurs jolies corolles, les saules commencent à fleurir, et cette floraison est un bienfait pour nos abeilles ; le pollen nouveau est recueilli ; et, dans les journées chaudes, nos bestioles trouvent du nectar au fond des fleurs.

(*A suivre.*) X... *Apiculteur Meusien*,

DICTIONNAIRE D'APICULTURE

(*Suite*).

Décirer. — Ce terme s'emploie pour ronger, couper la cire.

Dentier. — Certains apiculteurs utilisent un fil de fer denticulé pour maintenir les cadres mobiles à la distance voulue au fond de la ruche. Ils se servent d'un fil non recuit n° 9 ou 10. Ce dentier est obtenu avec un métier composé de deux règles mobiles sur lesquelles sont des pointes autour desquelles le fil est courbé. Les extrémités du fil sont enfoncées obliquement dans les parois du corps de ruche.

Dépopulation. — Il arrive trop souvent qu'une colonie se dépeuple rapidement au printemps, soit par suite de diarrhée, de manque d'eau, etc. Pour éviter ce désagrément ruineux, il faut : 1° que les conditions d'un bon hivernage aient été observées ; 2° qu'il y ait de l'eau à proximité de la ruche ; 3° que l'apier soit bien abrité et bien exposé.

Désertion. — On voit quelquefois des populations quitter leur habitation vers le mois d'avril. Cette désertion a très souvent pour cause l'humidité de la ruche ; la moisissure des rayons ; le manque de pollen ; la faiblesse de la population. Le même accident arrive aussi lorsque les abeilles ont souffert de l'hivernage en local clos, cave ou silo. (1).

Désoperculer. — Lorsqu'on veut mettre à découvert le miel d'un rayon, on enlève ses opercules avec un couteau ou une herse à désoperculer.

Digestion. — Cette importante fonction est desservie par un certain nombre d'organes spéciaux. D'abord, un œsophage grêle qui se renfle à son extrémité en un sac globuleux, élastique : le jabot. Dans le fond de ce dernier est le gésier qui a une ouverture cruciforme et qui se termine par un assez long conduit invaginé dans le ventricule chilifique. Celui-ci est une cavité cylindrique dans laquelle on remarque des sillons annulaires. A la suite est l'intestin, grêle, filiforme, dont l'extrémité rentrée porte le nom de rectum. L'anus ferme ce conduit.

C'est dans le jabot qu'est élaboré le nectar que l'abeille a ingurgité. Au retour des champs, elle dégorge ce contenu dans une cellule. Des poils tournés vers l'intérieur de la cavité empêchent les grains de pollen de repasser dans l'œsophage. Au besoin la valvule du gésier s'ouvre pour laisser entrer dans le ventricule la quantité de miel nécessaire à l'alimentation de l'insecte. C'est dans le ventricule que se fait la digestion et l'absorption. Les glandes salivaires et les vaisseaux de Malphigi sont les annexes de ces organes.

Dysenterie. — Diarrhée. — Une mauvaise qualité de nourriture pour l'hiver, une trop longue réclusion, une consommation inusitée, soit pour entretenir la chaleur, soit par suite de dérangements, etc., provoquent la diarrhée. Les abeilles lâchent leurs excréments sur les rayons, sur leurs compagnes, sur le plateau. Une odeur nauséabonde accuse cette indisposition. Le remède est dans la prévention, si c'est possible, ou dans une sortie de propreté pendant laquelle on nettoie la ruche.

A. Gustin.

(*A suivre.*)

(1) Nous avons vu plusieurs fois des abeilles quitter leur ruche au mois d'avril, et la plupart du temps nous avons constaté que cette désertion avait pour cause le manque de vivres. Cette année, le même accident s'est produit dans notre contrée au mois de septembre. Beaucoup d'essaims affamés ont quitté leur ruche pour aller chercher fortune ailleurs ; plusieurs sont venus se réfugier près de notre rucher, attirés sans doute par l'odeur du miel. Les ruches abandonnées ne contenaient que des rayons bien secs entièrement dépourvus de miel, de pollen et de couvain.

La Rédaction.

DIRECTOIRE

DÉCEMBRE

Dans tous climats où le sombre règne de l'hiver est maintenant bien établi, les opérations à effectuer pendant le mois de janvier peuvent être presque toutes appliquées à ce mois.

En général, les ruchées qui passent la mauvaisse saison en plein air, souffrent moins que celles abritées dans une chambre obscure et isolée, et sont surtout moins sujettes à l'humidité et à la mortalité.

Les colonies bien peuplées et fortement approvisionnées, qui ont de l'air extérieur à proximité de leur nid, sont dans les meilleures conditions pour hiverner et traverser sans accident les hivers longs et rigoureux.

Au contraire les ruchées à faible population devront être l'objet de soins attentifs, sans cependant, pour cela, être inquiétées par des visites importunes. Il suffira seulement de s'assurer de temps en temps que les entrées des ruches ne sont pas obstruées.

Dans certaines contrées de la France, où bien souvent l'hiver est très rigoureux, il arrive que les ruches se trouvent couvertes de neige. Il faut avoir soin, dans ce cas, de débarrasser l'entrée de la ruche et de faire fondre la neige qui est aux alentours en employant pour cela du terreau ou de la cendre.

Cette dernière précaution est surtout nécessaire dans les localités excessivement froides, où la neige ne fond que difficilement, afin que les abeilles qui profitent des rares journées chaudes pour sortir, trouvent à se poser ailleurs que sur la neige froide; mais elle devient inutile lorsqu'il y a des arbustes non loin du rucher.

En résumé, les apiculteurs prévoyants qui ont largement pourvu aux besoins de leurs abeilles peuvent envisager avec une parfaite quiétude la longue période d'inaction qui va commencer, en se souvenant toutefois que les abeilles hivernées ne doivent jamais, sous aucun pretexte, être troublées dans leurs quartiers d'hiver.

René Madeline,
Publiciste agricole,
Correspondant de la *Revue Eclectique d'apiculture.*

REVUE ÉTRANGÈRE

Amérique. — **Sages conseils.** — L'apiculture suppose le travail avec l'ardeur qui rend agréable la peine inhérente au travail.

Celui-là ne saurait trouver agrément et profit dans l'élevage des abeilles qui recule devant le moindre effort.

Pour prospérer dans une entreprise, il faut s'y livrer avec zèle et persévérance, faire chaque année des progrès dans la connaissance de son art par l'étude et le travail, jusqu'à ce qu'on le possède parfaitement. Alors, 99 fois sur 100, on réussira.

Quiconque se berce de l'espoir de faire fortune dans une affaire qu'il ne connaît pas suffisamment et qu'il n'étudie pas, ne trouvera que déception et ruine.

Débutez dans la pratique de l'apiculture avec deux colonies et croyez bien que si elles ne produisent pas, deux cents ne produiraient pas mieux.

Durant les quatre années qu'il m'a fallu pour connaître les abeilles, que de lectures et de méditations j'ai faites à mes heures libres, heures que j'aurais pu consacrer au repos !

J'atteste que j'ai apporté à mon industrie autant de soin et d'étude que jamais homme de loi n'en mit au service de sa profession. Aussi, après 18 ans, toutes dépenses payées, non compris mon temps, les abeilles m'ont rapporté 17982 dollars, soit 94405 francs ; je n'avais guère plus de 50 ruches. C'était donc 999 dollars par an, soit 5244 francs.

Je conclus en disant : Celui qui ne veut pas donner aux abeilles le temps qu'elles réclament, ferait mieux de ne pas s'en occuper, car, tôt ou tard, il s'en dégoûtera. DOOLITTLE.

ALLEMAGNE. — **Pillage**. — Un de nos plus fidèles abonnés, M. Pingrenon, nous a raconté, dans le n° de juillet de notre Revue, comment il était parvenu à faire cesser subitement le pillage de ses colonies, en exposant, à quelque distance du rucher, un vase contenant de l'eau miellée.

Le « Centralblatt », qui avait signalé le fait, reçoit d'un de ses lecteurs une lettre qui confirme la réussite de ce procédé. « J'ai trouvé également par hasard, écrit-il, ce moyen efficace et pratique « de détourner le pillage, en nourrissant à l'extérieur. Je place directement devant la ruche pillée, « pendant quelques minutes, un vase plein de sirop de miel et, lorsque je le vois assiégé d'un « grand nombre d'abeilles, je l'éloigne à 10 mètres du rucher. Le pillage cesse immédiatement. »

Qualités du miel. — La valeur du miel dépend des fleurs sur lesquelles il a été butiné, ainsi que de la nature du sol. Le miel de sainfoin, jaune d'or ; celui du tilleul, teinté de vert ; celui du trèfle, clair comme de l'eau, sont les meilleurs pour l'hivernage, parce qu'ils ne cristallisent que très lentement. Le miel d'acacia se fige un peu plus vite ; vient ensuite le miel des plantes oléagineuses et des fleurs de prairies, puis les miels de sarrasin et de bruyère, et en dernier lieu le miel de sapin et le miellat. Ces quatre derniers fournissent aux abeilles une mauvaise nourriture pour l'hiver : les deux premiers parce qu'ils se cristallisent vite et deviennent très fermes ; les deux derniers parce qu'ils se composent d'éléments excrétés par les feuilles.

Le terrain n'influe pas moins sur la qualité du miel. On sait que certaines plantes : la séradelle, le sénevé, le lupin, le châtaignier, le sarrasin, ne produisent pas de miel en certains terrains. Généralement, les fleurs des terres fortes, argileuses ou limoneuses, sécrètent plus de nectar que celles qui croissent en sol sablonneux ou marécageux ; les premières donnent un miel qui cristallise vite, tandis que celui des dernières ne cristallise presque pas. C'est ce qui explique pourquoi le miel des bruyères de Lunebourg ne durcit pour ainsi dire pas et est très bon pour l'hivernage, alors que celui qui provient de la bruyère des terrains marneux, argileux et calcaires, devient vite trop ferme et ne peut être donné en provisions d'hiver. (*Leipziger Bienenzeitung.*)

BELGIQUE. — **Quand faut-il manger le miel** ? De préférence prenons le miel le soir. Rappelons-nous ce proverbe qui certes pèche par exagération : « Le miel, le matin, c'est du plomb ; à midi, de l'argent et, le soir, de l'or. » Et, en fait, l'absorption du miel le matin ne se comprend qu'après une nuit de fatigues ou qui n'a pas procuré le repos nécessaire, ou encore, par des temps froids. Le corps et l'esprit bien reposés ont retrouvé une énergie suffisante qui ne demande guère à être augmentée. La présence du miel à ce moment dans l'organisme n'est pas tout à fait opportune ; il ne trouve pas d'utilisation immédiate et est emmagasiné comme réserve. C'est donc en l'absorbant vers le soir, qu'il exerce le mieux son action bienfaisante (action tonique et digestive) ; de là l'origine du dicton précité. En conséquence, si nous prenons du miel le matin, que ce soit en quantité moindre qu'à la fin de la journée.

LACOPPE-ARNOLD, *Rucher Belge.*

L. P. P.

Cire à cacheter les bouteilles

3e PROCÉDÉ

Pour cacheter 160 bouteilles, l'on prend 250 grammes de *cire jaune* et 60 grammes de mastic rouge ; lorsque le tout est placé sur le feu, on agite avec une spatule de bois, et l'on ne retire que lorsque le mélange est complètement fondu et mélangé. On peut varier les couleurs en introduisant dans le mélange une vingtaine de grammes d'ocre jaune, d'ocre noir ou de charbon. On tient la composition en fusion sur un réchaud et on y trempe le goulot des bouteilles. J.-B. LERICHE.

VARIÉTÉS

Miel et Dard (1)

A son avènement au trône apostolique,
Le poète illustré du nom d' « Abeille attique »,
Le doux pape Urbain VIII, fit sur un fond d'azur
Dans ses armes placer trois abeilles d'or pur.
A leur sujet, sachant qu'Urbain aimait la France,
Un Français écrivit au sire de Valence :
« A nous Français leur miel ; aux Espagnols leur dard. »
— « Si l'abeille nous darde, elle meurt sans retard »,
Fut du fier Espagnol la trop fière réplique.
Urbain les corrigea par ce noble distique :
« A personne de dard ; au monde entier leur miel ;
« Car le roi de l'apier ne sait user de fiel. »

Cl. M. Wéber. — *L'Apiculture.*

CORRESPONDANCE

15. — *La loque.* — 1° *Signes de loque.* — Odeur nauséabonde et malsaine, qui se sent souvent assez loin des ruches ; excréments noirs répandus sur le tablier ; cellules nombreuses contenant des larves mortes et en décomposition ; inactivité complète des abeilles qui ne nettoient pas l'intérieur de la ruche, et même n'en sortent plus. — 2° *Causes de cette maladie* : ouverture des ruches par un temps froid ; refroidissement du couvain et [illegible] mort ; apport de la maladie dans les ruches par les abeilles pillant d'autres ruches loqueuses. — 3° *Suites de la loque* : anéantissement complet des colonies, par suite de la non-reproduction des abeilles, le couvain étant attaqué dans les cellules.

4° *Traitement de cette maladie* (*M. E. G.—Ain*). — Nous sommes en décembre, époque où les ruches doivent être laissées tout à fait en repos. Ne tourmentez pas vos abeilles, en ouvrant les ruches, et en examinant les cadres, pour trouver les symptômes de cette maladie : vous feriez plus de mal à vos abeilles que la loque dont vous pensez reconnaître la présence. — Vous pouvez, néanmoins, dès aujourd'hui, donner à vos colonies un traitement *préservatif* ; il consiste d'abord à changer le plateau de toutes vos ruches, à en remettre un neuf, et à placer sur le plateau, et au fond de la ruche, une demi-boule de naphtaline, substance qui se vend en boules ; l'évaporation de cette demi-boule assainira l'air de la ruche, et vous conduira jusqu'à la fin de février ; à cette époque, renouvelez les boules de naphtaline. Si vous êtes obligé de vous servir des mêmes plateaux, je vous conseille, avant de les replacer, de les laver à l'eau de soude chaude, de les faire sécher ensuite, et de les enduire, dessus et dessous, d'un épais lait de chaux. En outre, vous aurez soin de bêcher complètement le terrain où se trouvent vos ruches, de manière à enfouir tous les débris de cire, d'abeilles et de détritus où se trouve le germe de la loque. — Bien aplanir le terrain ainsi labouré et y répandre de la sciure de bois. Vous avez bien quelques plateaux de rechange, mettez-les sous vos premières ruches, et servez-vous de ceux qui sont restés libres, après les avoir soumis à un nettoyage complet autant qu'énergique.

Si à ce moment (décembre) quelques colonies sont mortes ou mourantes, présentant les symptômes décrits (1°), appliquez le traitement *radical*. Il consiste, pour les ruches rondes en paille ou en petit bois, à détruire par le feu : abeilles, rayons, miel, ruche, et à enterrer les débris incinérés ; pour les ruches à cadres, à détruire les abeilles, les rayons et le miel, comme ci-dessus, à laver les cadres et la ruche, avec le plateau, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, avec une solution chaude de soude ; laissez sécher le tout, et avant de vous en servir, au printemps, lavez de nouveau à l'eau de soude, et enduisez, après séchage, d'eau de chaux.

Je ne pense pas que, à cette froide saison, vous puissiez faire autre chose que de préserver vos ruches saines ou peu attaquées, ou bien de détruire les colonies mortes ou mourantes de la loque. Et, pour ne point vous conduire à des opérations hasardeuses, je reprendrai, en mars 1899, l'étude de la loque et le traitement à suivre pendant la bonne saison.

Je me permets de vous demander, avant le 1er mars, et après les 1res sorties des abeilles, de répondre

(1) Voici le texte latin dont ces vers sont la traduction :
Le Français : Gallis mella dabunt ; Hispanis spicula figent.
L'Espagnol : Spicula si figent emoriuntur apes.
Le Pape : Cunctis mella dabunt et nullis spicula figent,
Spicula rex etenim figere nescit apum.

à mes questions : 1° Combien de colonies ? 2° Combien ont été détruites par vous, étant mortes, ou mourantes de loque pendant cet hiver ? 3° Combien ont subi le traitement préservatif ? 4° Combien en reconnaissez-vous de malades (au 1er mars) de la loque ? Nous vous dirons alors ce que vous avez de mieux à faire. Il arrive souvent que des colonies paraissant loqueuses se refont après un traitement préservatif et ne présentent plus aucun signe de loque. Cette année 1898, au printemps, mon attention fut vivement attirée par une odeur nauséabonde remplissant un rucher couvert de 5 mètres de long. Cette odeur se conserva pendant l'été ; sans traitement aucun, elle disparut à l'époque de la miellée.

Cependant, si quelques-unes de vos ruches sont malades, ou si une partie seulement de vos colonies est saine, déplacez de suite les ruches qui sont intactes et édifiez un rucher le plus loin possible du premier emplacement, et où vous mettrez vos colonies en bon état, après les avoir munies de boulettes de naphtaline.

X.

Le Gérant : H. VÉNIEN.

Poitiers. — Soc. Franç. d'Impr. et de Libr. (Oudin et Cie).

N° 12 Cinquième Année Décembre 1898



Administration : Société Française d'Imprimerie et de Librairie, 4, rue de l'Eperon, Poitiers
Paris, 15, rue de Cluny.

Verrerie spéciale pour les miels

ROUGNON

25, Rue de l'Entrepôt, 25

PARIS

POTS A MIEL A PAS DE VIS TRONQUÉ

Fermeture hermétique

Système déposé en France et à l'étranger



1 médaille de bronze.
3 médailles d'argent.
3 médailles d'or.
1 diplôme d'honneur,
1 grand prix.

Envoi franco sur demande du catalogue illustré.

ÉTABLISSEMENT APICOLE

Louis LEMOINE

ISSOUDUN (Indre)

RUCHES A CADRES, CIRES GAUFRÉES

Instruments d'Apiculture



C'est chez **L. Robert-Aubert**, Apiculteur-Constructeur à Rosières (Somme), que l'on trouve les plus beaux, les meilleurs instruments d'apiculture. Prix défiant toute concurrence. *Sur demande, envoi du catalogue 1898, illustré de 110 belles gravures.*

Société Française d'Imprimerie et de Librair.
(ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN ET C[ie])
15, Rue de Cluny, 15. Paris.

UNE RÉVOLUTION AGRICOLE

Comme quoi la France pourrait nourrir cent millions d'habitants. Georges Ville et les engrais chimiques. par EMILE GAUTIER. Une brochure in-18, jésus 0 75
Franco par la poste. . . . . 1 »

LA CAPUCINE D'ANJOU

Du P. JULIEN, capucin, breveté S. G. D. G.

RUCHE A GRENIER COMMUN, CONTINU, INDÉFINI

RENDEMENT SUPÉRIEUR

QUATRE DIPLOMES D'HONNEUR ET MÉDAILLES

Maison ALBERT DILLE

J. DUVEAU, SUCCESSEUR

1, Rue du Temple, ANGERS (Maine-et-Loire)

INSTALLATION ET ENTRETIEN DE RUCHERS

INSTRUMENTS, ABEILLES, CIRES ET MIELS

Segré 1896 : DEUX DIPLOMES PREMIERS PRIX

Demander le **CATALOGUE GÉNÉRAL, 0,30**

Méthode fédérative du P. JULIEN. . . . . 1 fr.

ETABLISSEMENT D'APICULTURE

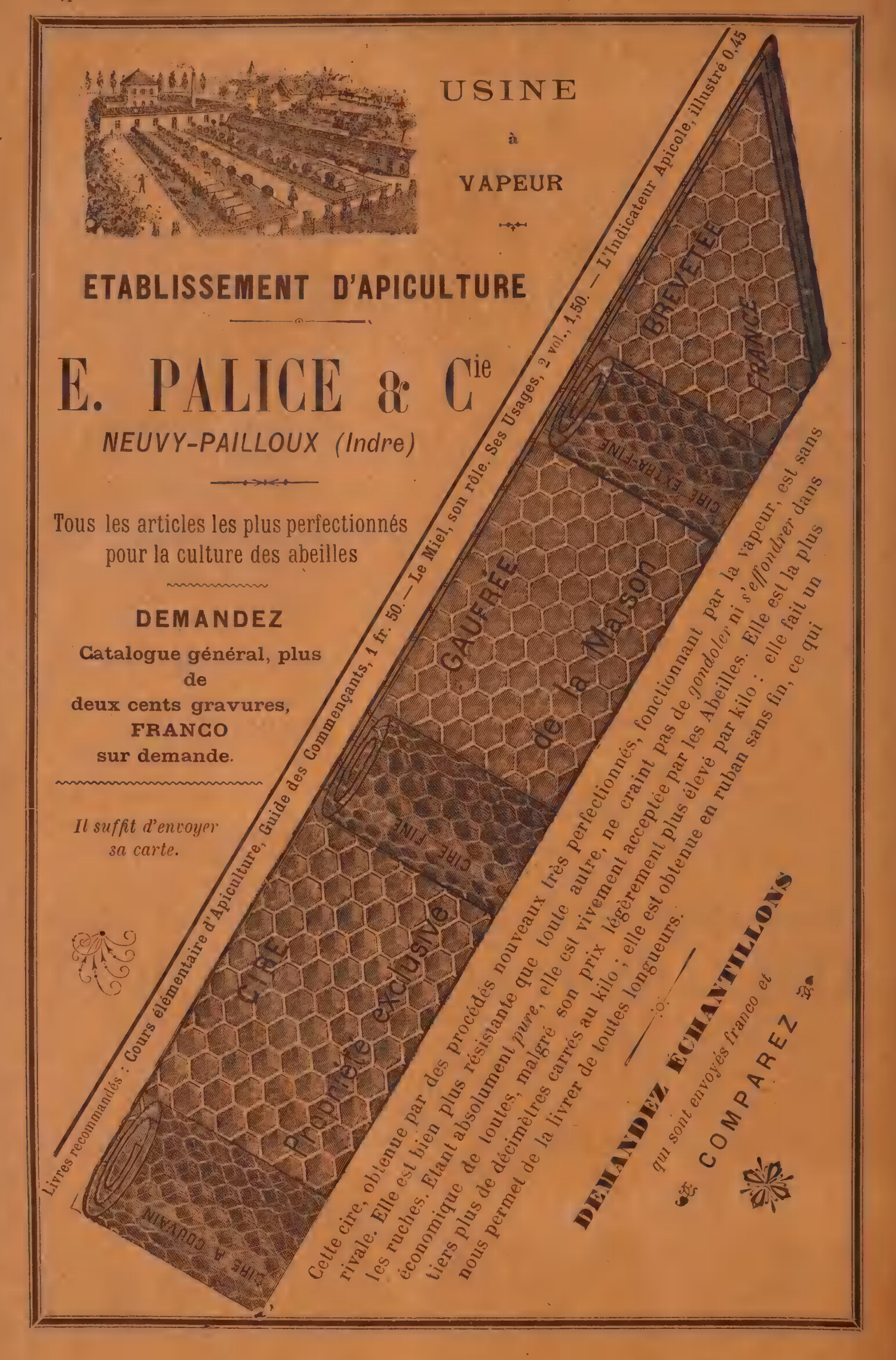
ANTONIO TREMONTANI

Pour l'Exportation des Abeilles italiennes (ligustris)
à PORTOVALTRAVAGLIA, LAC MAJEUR (Italie)
— Maison fondée en 1873 —

PRIX COURANT POUR 1898

	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Octobre
Une mère bien fécondée Franco	7	7	6	5	4	4	3	3
Un essaim de 3/4 kil.	—	16	15	14	13	9	8	7
id. 1 kil.	—	17	15	14	14	10	9	8
id. 1 kil 1/2	—	18	17	16	15	11	10	9
Ruche commune bien garnie	17	17	17	16	»	»	6	16

Les frais de transport d'une ruche sont à la charge des demandeurs. Les reines et les essaims sont envoyés franco de port et d'emballage, et garantis pour le transport. On garantit la bonne arrivée des envois. Si des mères arrivent mortes, il faut les renvoyer aussitôt dans une lettre pour avoir droit à un envoi de compensation. Bien indiquer la gare où l'envoi doit être fait. Paiement anticipé ou sur remboursement. On fait des rabais pour les commandes de plus de 50 francs.


USINE
à
VAPEUR
ETABLISSEMENT D'APICULTURE
E. PALICE & Cie
NEUVY-PAILLOUX (Indre)
Tous les articles les plus perfectionnés pour la culture des abeilles
DEMANDEZ
Catalogue général, plus de deux cents gravures, FRANCO sur demande.
Il suffit d'envoyer sa carte.
Livres recommandés : Cours élémentaire d'Apiculture, Guide des Commençants, 1 fr. 50. — Le Miel, son rôle. Ses Usages, 2 vol., 1,50. — L'Indicateur Apicole, illustré 0,45
CIRE A COUVAIN
CIRE GAUFRÉE BREVETÉE FRANCE
Propriété exclusive de la Maison
CIRE FINE
CIRE EXTRA-FINE
Cette cire, obtenue par des procédés nouveaux très perfectionnés, fonctionnant par la vapeur, est sans rivale. Elle est bien plus résistante que toute autre, ne craint pas de gondoler ni s'effondrer dans les ruches. Etant absolument pure, elle est vivement acceptée par les Abeilles. Elle est la plus économique de toutes, malgré son prix légèrement plus élevé par kilo : elle fait un tiers plus de décimètres carrés au kilo ; elle est obtenue en ruban sans fin, ce qui nous permet de la livrer de toutes longueurs.
DEMANDEZ ÉCHANTILLONS
qui sont envoyés franco et
COMPAREZ

